Le Centre-ville du Caire à l'épreuve des évolutions politiques et socio-économiques: - Paysages, fonctions, accessibilité et pratiques des habitants -

Mohamed Abo Elela

▶ **To cite this version:**

Mohamed Abo Elela. Le Centre-ville du Caire à l'épreuve des évolutions politiques et socio-économiques: - Paysages, fonctions, accessibilité et pratiques des habitants -. Géographie. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2011. Français. NNT : . tel-00564429v1

HAL Id: tel-00564429

https://theses.hal.science/tel-00564429v1

Submitted on 8 Feb 2011 (v1), last revised 14 Feb 2011 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ de PARIS 8 – VINCENNES-SAINT-DENIS
ED : SCIENCES SOCIALES

N° attribué par la bibliothèque

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS 8
Discipline : Géographie Humaine et Régionale

présentée et soutenue publiquement
par
Mohamed M. Kamal ABO ELELA
Le 31 janvier 2011

Titre :

Le Centre-ville du Caire à l'épreuve des évolutions politiques et socio-économiques

- Paysages, fonctions, accessibilité et pratiques des habitants -

---

Directeur de thèse :
M. Bouziane SEMMOUD

JURY

Mme Anne-Marie FREROT
Professeur à l'Université François Rabelais de Tours.

M. Robert HERIN
Professeur émérite à l'Université de Caen Basse Normandie.

Mme Nathalie LEMARCHAND
Professeur à l'Université Paris 8.

M. Bouziane SEMMOUD
Professeur à l'Université Paris 8.

Le CENTRE-VILLE DU CAIRE À L'ÉPREUVE DES ÉVOLUTIONS POLITIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Paysages, fonctions, accessibilité et pratiques des habitants -

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier le Professeur Bouziane SEMMOUD, qui a accepté d'encadrer cette thèse. Il m'a ouvert les yeux sur la différence entre les études théoriques et celles qui sont liées à la société. Sous sa direction, j'ai appris les valeurs humaines de la géographie urbaine. Je lui adresse mes remerciements pour sa gentillesse, sa patience et sa compréhension de mes difficultés.

J'adresse également mes remerciements à Melle Emmanuelle GRAND qui m'a aidé pour la correction linguistique de ma thèse. Elle s'est toujours montrée disponible et professionnelle.

Enfin, sans ma famille qui m'a encouragé maintes fois à continuer alors que le découragement s'installait, je n'aurais pas mené à bien ma thèse. C'est la raison pour laquelle j'aimerais la remercier, tout en adressant un remerciement particulier à mon cher père et ma chère mère, qui nous a quitté il y a quatre ans, mais dont le souvenir est resté gravé à jamais dans mon cœur et dans mon âme.
Pour finir, je ne trouve pas les mots pour remercier ma chère femme, Montahal, qui a toujours cru en moi et qui a fait preuve d'une grande compréhension. Sans ses encouragements et son soutien, je n'aurais jamais terminé cette thèse.

A ma chère épouse
A mes parents

« *Voici le Caire Charmant, Captivant, Roucoulant, Vigilant, Protégeant et Flagrant*
Voici le Caire Prospère, Aromatique, Poète, Lumineux, Généreux et Vertueux
Voici le Caire Ironique, Puissant, Patient, Avertisseur, Révolutionnaire et Victorieux
L'écho de Chuchotement dans la Foule et l'Agitation
Le Chagrin de Solitude en Rassemblement et en Dispersion
Ici l'Amour, le Mensonge et L'Ostentation
La Fraude a surgi aux Visages et en Calomnie
Ici le Sou, le Pot-de-Vin, la Récupération et le Courtage
Ici l'Amour, le Droit, la Pitié et le Pardon
Et moi, au milieu de ton tourbillon rotatif
Je crie je t'aime la plus belle ville
O triste sourire .. O Imprudent et Sobre
Je t'aime et entache mon front de ta terre
Je vis dans ton accueil et m'arrête à ta porte
Jardinier, arrosant de son sang la Rose de ta jeunesse
Toi, la garniture de nos vies maudites
Je t'aime la plus belle ville ... Je t'aime »

(Sayed HEGAB, Ici, c'est le Caire)

Sommaire

Introduction Générale ……... 12

1. La transformation du centre-ville du Caire à la lumière des politiques économiques et urbaines de l'Etat ……... 31

1.1. Le centre-ville entre le socialisme et le capitalisme …… 33
1.1.1. Entre les nationalisations de Nasser et l'*Infitah* de Sadat ……. 33
1.1.2. Le programme de réforme économique (*ERSAP*) …… 36

1.2. Les politiques urbaines et foncières de l'Etat ……. 43
1.2.1. Entre les politiques économiques et le marché immobilier …….. 43
1.2.2. La production des logements …… 45
1.2.3. La législation foncière …….. 59
1.2.4. Les schémas directeurs, entre les plans et la réalité ……. 64

1.3. La dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle …….. 76
1.3.1. La mobilité urbaine et fonctionnelle ……. 76
1.3.2. La société cairote : Qu'est-il arrivé aux Egyptiens ? …… 127

2. Le centre-ville : un espace multifonctionnel, les modalités de la centralité ……...……... 152

2.1. Les fonctions sociopolitiques dans le noyau central ……... 154
2.1.1. Le centre-ville : un espace du pouvoir politique …….. 154
2.1.2. Le rôle sociopolitique des organismes non-gouvernementaux…… 181

2.2. Le secteur tertiaire dans le noyau central …….…….. 193
2.2.1. Le secteur financier …….. 193
2.2.2. L'infrastructure touristique et d'accueil …… 198

2.3. Les activités commerciales dans le noyau central ……..…… 202
2.3.1. L'évolution du commerce de détail …….. 202
2.3.2. Le commerce en centre-ville …….……... 207
2.3.3. Les *Malls* cairotes : un mode de vie ……... 214

3. Un aspect social et humain : accessibilité, pratiques urbaines et représentation 224

3.1. L'accessibilité au centre-ville 226
3.1.1. Les modes de transport ……. 226
3.1.2. La trame viaire …….. 237
3.1.3. Les nœuds centraux …….. 240

3.2. Le centre-ville d'après ses usagers ……..……. 244
3.2.1. L'identification du centre-ville ……. 244
3.2.2. Les pratiques sociales spatialisées …… 251
3.2.3. La représentation du centre-ville d'après ses usagers …….. 265
3.2.4. Les problèmes du centre-ville d'après ses usagers ……... 305

Conclusion générale ……..…… 317

La Translittération

a	اَ	h	ح	sh	ش	f	ف	w	و
i	اِ	kh	خ	s	ص	q	ق	y	ي
u	اُ	d	د	dh	ض	k	ك		
b	ب	dh	ذ	t	ط	l	ل		
t	ت	r	ر	z	ظ	m	م		
th	ث	z	ز	` /	ع / ء	n	ن		
g / j	ج	s	س	gh	غ	h	هـ		

Voyelles brèves :			التشكيل:
a	q**a**rya	قرَية	- الفتحة
i	q**i**sm	قِسم	- الكسرة
u	m**u**d**u**n	مُدُن	- الضمة
-	m**i**sr	مصْر	- السكون
:Voyelles longues			الحروف الممدودة:
â	Sh**â**i' – al-Kubr**â**	شارع – الكبرى	- ا ى
î	Tar**î**q	طريق	- ي
û	Hur**û**f	حروف	- و
Lettre redoublée	Al-Minûfi**yy**a	المنوفيّة	الشدّة
Le (و)			حرف "و"
- Semi-voyelle	An**w**ar	أنور	- حرف منطوق
- Elément de prolongation	Qur**û**n	قرون	- حرف مدّ
Le (ى)			حرف "ى"
- Semi-voyelle	mudîri**yy**a	مديرية	- حرف منطوق
- Elément de prolongation	mudî**r**iyya	مديرية	- حرف مدّ
Toponymes : Orthographe d'usage s'ils figurent dans le dictionnaire	Alexandrie Le Caire		

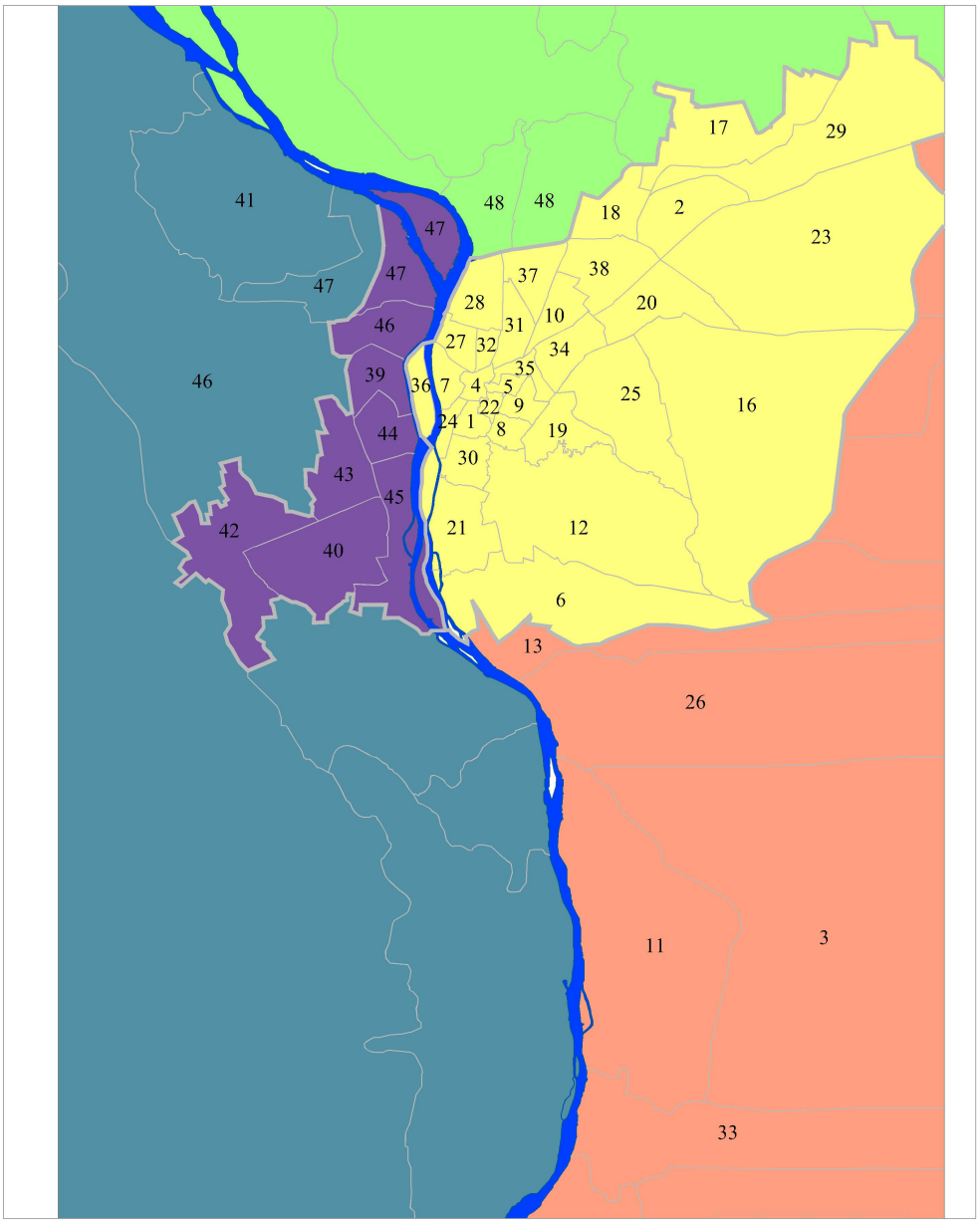

© M. ABO ELELA

Les *Qisms* (quartiers) du Grand Caire

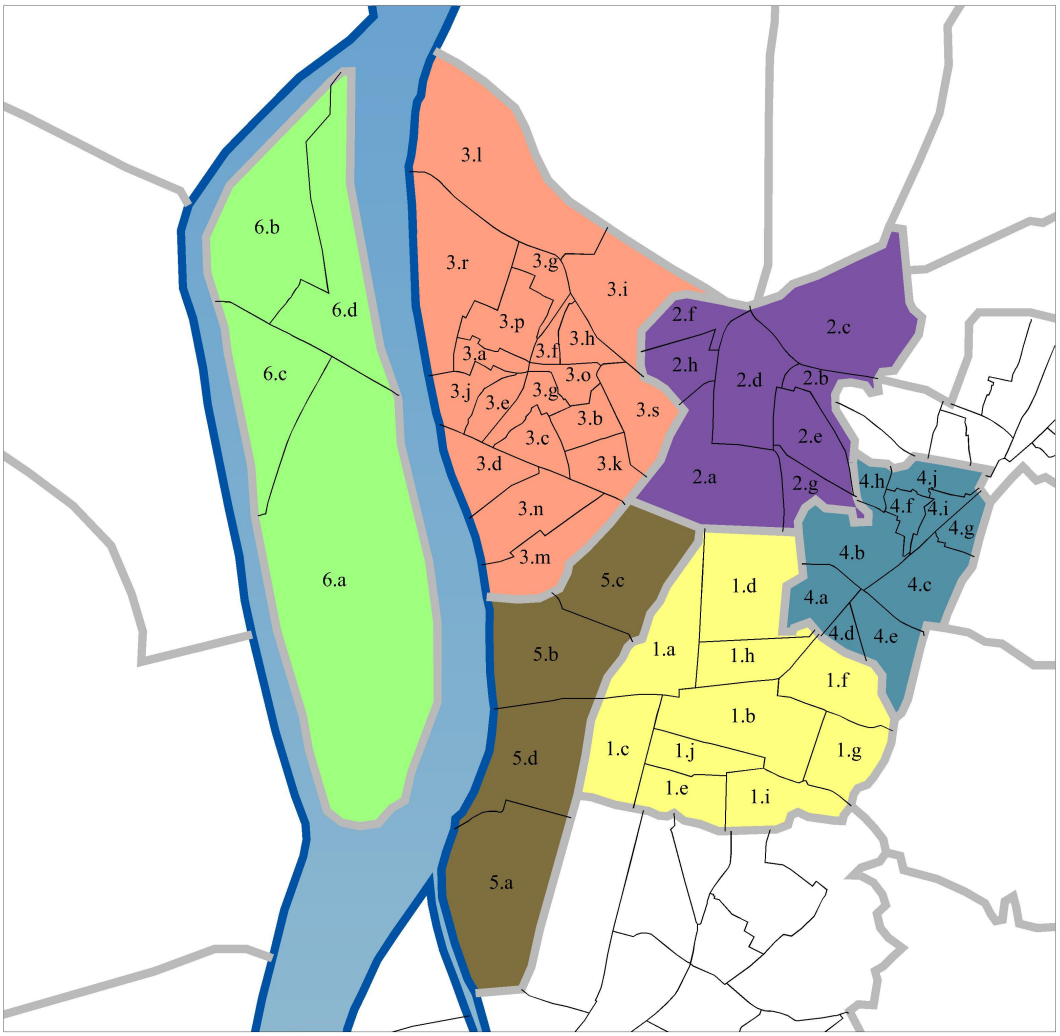

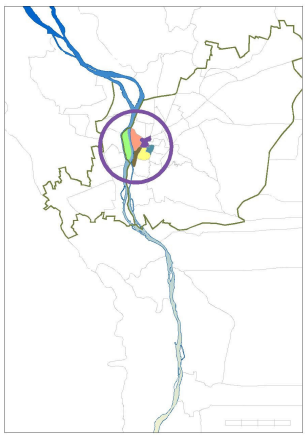

1. `Abdîn
1.a. Bâb al-Lûq
1.b. Balâqsa, al-
1.c. Dawâwîn, al-
1.d. Fawwâla, al-
1.e. Gazîra al-gadîda, al-
1.f. Ghayt al-`Idda
1.g. Rahbat `Abdîn
1.h. Sâha, al-
1.i. Saqqâyîn, al-
1.j. Shaykh `Abdallah, al-

2. Azbâkiyya, al-
2.a. `Urâbî (al-Tawfîqiyya)
2.b. Clot bey
2.c. Faggâla, al-
2.d. Gayyâra, al-
2.e. Qabîla, al-
2.f. Qulalî, al-
2.g. Rîhânî, al- (Qantarat al-Dikka)
2.h. Zahhâr, al-

3. Bûlâq
3.a. `Ishash al-Nakhl
3.b. `Adawîyya, al-
3.c. `Ulaymî, al- (al-Faransâwî)
3.d. Abû-l-`Alâ
3.e. Ahmadayn, al-
3.f. Darb Nasr
3.g. Gallâdîn, al-
3.h. Gawâbir, al-
3.i. Hawd al-Zuhûr
3.j. Khutayrî, al-
3.k. Qalâya, al-
3.l. Sabtiyya, al-
3.m. Sharkas
3.n. Shaykh `Alî, al-
3.o. Shaykh Farrâg, al-
3.p. Sinân pasha
3.q. Sindabîsî, al-
3.r. Sûq al-`Asr
3.s. Turgumân, al-

4. Mûskî, al-
4.a. `Ishmâwî, al-
4.b. Darb al-Ganîna
4.c. Kûm al-Shaykh Salâma
4.d. Liwâ' Amîn al-Sharîf, al- (Darb al-Mahâbîl)
4.e. Manâsra, al-
4.f. Nûbî, al- (Darb al-Nûbî)
4.g. Ramlî, al-
4.h. Safî al-Dîn (al-Gâmi` al-ahmar)
4.i. Shaykh Nadâ, al- (Darb Mustafa)
4.j. Tammâr, al-

5. Qasr al-Nîl
5.a. Garden City
5.b. Ismâ`îliyya, al-
5.c. Ma'rûf
5.d. Qasr al-Dûbbâra

6. Zamâlik, al-
6.a. `Umar al-Khayyâm
6.b. Abû-l-Fidâ
6.c. Gabalâya, al-
6.d. Muhammad Mazhar

0,2 0 0,2 0,4 0,6 0,8 Km

© M. ABO ELELA

Les *Qisms* et *Shiyâkhas* du noyau central du Caire

Introduction Générale

« *Le Caire est le sujet de ce livre ; j'allais dire qu'il en est le héros. Eh ! Pourquoi ne le dirais-je pas ? Les villes n'ont-elles pas comme les hommes leur personnalité, leur caractère ? La vie collective qui les anime leur constitue une véritable vie individuelle, en sorte qu'à distance et dans le lointain des souvenirs, chacune apparaît avec sa physionomie propre, non comme une chose, mais comme une personne.* » (Charles DIDIER, Les nuits du Caire, 1860)

« La ville n'est pas seulement un ensemble de fonctions, ni même un entrecroisement de réseaux composés de pôles et de lignes articulant des flux. Elle n'est pas non plus un simple cadre urbain ou un espace architectural composé d'un amoncellement de maisons, d'immeubles, d'îlots reliés par des rues. La ville comporte aussi des espaces publics chargés de lui donner un sens et une cohérence, à la fois civiques et citadins. Dans cette ville, qui se présente comme un cadre pour l'action, l'espace joue lui-même un rôle de médiation dans les interactions entre les individus, et surtout un rôle actif dans la production d'usages qui comporte, tout de même, une part d'indétermination » [CAPRON et al. 2001].

« Le centre-ville est le point d'attraction des exclus, irrésistible objectif subconscient de l'appropriation spatiale – physique – que toute civilisation expose à ses visiteurs, comme à ses mutants de l'immigration rurale ou internationale et qui seront pour nombre d'entre eux, les citadins de demain, à part (difficilement) entière » [TREY NAVARRANNE 1997]. « C'est un lieu de rassemblement et de concentration, un lieu où ce qui se passe est important, un lieu d'action et d'interaction maximale » [GASCHET et al. 2002].

Urbanistes, mais aussi géographes, démographes, historiens et sociologues se sont attachés à l'étude de la dynamique fonctionnelle, résidentielle et sociale dans les métropoles, observant que ces mobilités étaient porteuses de changements urbains, sociopolitiques, économiques et spatiaux. D'autres études ont été menées sur la question de la centralité, de la métropolisation et de la distinction centre/périphérie.

A la suite de récents travaux qui ont ouvert la voie, nous considérons qu'au rôle des mobilités sociales et résidentielles les stratégies économiques, les politiques urbaines et les tentatives d'aménagement urbain, doit s'ajouter l'analyse des processus de territorialisation qui se construisent sur la question de la centralité. Puisque notre ambition est d'ajouter une pierre, si modeste soit-elle, à l'édifice des recherches sur la centralité en général et celle du centre-ville en particulier, nous avons choisi de compléter les approches habituelles relatives à la centralité en élaborant notre propre démarche, basée sur l'avis et les besoins des citoyens. Toutefois, nous sommes bien conscients que ce détour nous est rendu possible uniquement parce que nous pouvons puiser dans la somme de connaissances accumulées sur le thème de la centralité du centre-ville.

Les chercheurs français ont traité la problématique de la centralité dans la région parisienne selon trois axes : le phénomène de la métropolisation / mondialisation, la distinction centre / périphérie et la mobilité généralisée. Plusieurs ouvrages ont été publiés sur le rapport entre la métropolisation, la mondialisation et la centralité, comme ceux de François

ASCHER [ASCHER 1995] et Pierre VELTZ [VELTZ 1996] en France et Saskia SASSEN [SASSEN 2001] aux Etats-Unis.
D'après F. ASCHER, la métropolisation « est la dynamique qui concentre de façon croissante les hommes, les activités et les richesses dans des agglomérations de plusieurs centaines de milliers d'habitants, multifonctionnelles, fortement intégrées dans l'économie internationale. Elle s'accompagne de transformations significatives des grandes villes, de leurs banlieues et leur environnement, constituant des espaces urbanisés de plus en plus vastes, hétérogènes, discontinus, formés parfois de plusieurs grandes cités, de moins en moins liées à une économie régionale, et dont les arrière-pays se transforment en espaces de services de loisirs » [ASCHER 1995]. Cette définition nous conduit à mettre en valeur la puissance économique des grandes villes des pays développés (comme New York, Paris, Londres et Tokyo) pour s'intégrer dans la mondialisation. Ce processus se manifeste de diverses manières : d'un point de vue économique, les villes deviennent, chacune à leur niveau, les supports de la mondialisation et de ses activités financières et économiques, qui seront concentrées dans un espace circonscrit (Central Business District) ; d'un point de vue de la vie sociale, la ségrégation sociale et la logique de l'*entre soi* seront accentuées.

Quant aux recherches sur les centres-villes du Monde Arabe, il faut bien convenir que la problématique des zones centrales au sein des pays arabes en général, et d'Afrique du nord en particulier, a attiré l'attention de plusieurs centres de recherche dont l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France), l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement, anciennement ORSTOM), l'EMAM (Equipe Monde Arabe et Méditerranée, anciennement URBAMA) et le CEDEJ (Le Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales). Par leur intermédiaire, plusieurs chercheurs français ont produit des travaux importants sur la dynamique du centre-ville, dont Galila EL-KADI, Eric DENIS, Agnès DEBOULET et Claude CHALINE. Ainsi, des thèses de doctorat ont été soutenues dans le même cadre, dont celles de Férial DROSSO en 1983, d'Anna MADŒUF en 1997, de Sabine JOSSIFORT en 1998 et de Bénédicte FLORIN en 1999.

Chaque centre de recherche a traité la problématique du centre-ville d'après sa propre vision. L'IAURIF était le partenaire principal dans la préparation du schéma directeur du Grand Caire en 1981 et, par conséquent, il était concerné par le suivi des opérations liées à ce sujet, telles que la création de nouvelles communautés, l'exécution d'un réseau routier et la réalisation du métro. Les travaux exhaustifs des démographes de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) sur la fameuse enquête « triple biographie », dite « 3B », qui permet d'associer les données issues de la biographie familiale, à la fois, celles de la biographie professionnelle et de la biographie migratoire [FLORIN 2008], ont influencé les démarches de plusieurs chercheurs de l'I.R.D. sur la mobilité dans les villes africaines. Parmi ces chercheurs, Galila EL-KADI a publié une série d'ouvrages sur la question de la dynamique résidentielle et fonctionnelle au centre-ville du Caire [EL-KADI 1984, 1985, 1987] et [EL-KADI et al. 1998]. Galila EL-KADI s'intéresse également à l'urbanisation spontanée et aux zones défavorisées, dont la cité des morts. De son côté, l'EMAM a organisé une série de recherches sur la transformation et l'avenir des centres historiques dans les pays arabes et, récemment, sur la problématique de la mobilité résidentielle. En ce qui concerne le CEDEJ, il joue un rôle important dans le domaine des recherches francophones en Egypte. Dès 1990, il a fait paraître sa revue de sciences sociales *Egypte / Monde Arabe* qui s'adresse aussi bien aux professionnels de la recherche qu'au public profane en quête de clés de lecture pour comprendre les tensions et les mutations qui traversent le monde arabe et musulman contemporain et, notamment, l'Égypte. D'autre part, le CEDEJ a regroupé des données

statistiques géo-référencées. Il a développé un système d'information géographique d'environ sept millions d'entrées, basé sur douze recensements de la population égyptienne de 1882 à 1996. Ces travaux importants ont été dirigés par une équipe de géographes dont Eric DENIS qui a travaillé sur l'évolution démographique et urbaine du Grand Caire. Parmi ces travaux théoriques et analytiques, il ne faut pas oublier l'effort de l'UNESCO dans le domaine de la conservation et de la restauration des zones historiques du Vieux Caire.

Concernant les recherches en arabe, Mostafa KHAROUFI considère que « l'évaluation de la recherche urbaine dans le monde arabe fait apparaître cependant des faiblesses au niveau des structures de production et un recours rare aux études de terrain, alors que souvent gestionnaires et planificateurs sont confrontés à des phénomènes qu'ils n'ont pas su prévoir, et maîtriser ; tandis que leurs instruments d'analyse, de conception, de réalisation souffrent d'inadéquation pour appréhender des réalités urbaines souvent complexes[1] ».
En fait, la crise de la recherche urbaine en Egypte est une conséquence liée aux obstacles qui empêchent les travaux sur le terrain. Tout d'abord, malgré la révolution informatique, plusieurs organismes gouvernementaux chargés de fournir les informations statistiques sur l'avancement de leurs missions ne possèdent pas de sites internet, ou ne mettent pas à jour leurs bases de données. La seule solution possible est de demander directement aux centres d'information de ces organismes de consulter leurs informations disponibles. A cause de la bureaucratie, le chercheur doit présenter une lettre officielle signée par son établissement de recherche pour indiquer la nature de ses recherches et ses motivations pour demander ces informations. Enfin, les demandes peuvent être refusées pour des raisons de « confidentialité » des informations désirées. D'autre part, les enquêtes sont également difficiles à réaliser. Une grande partie des personnes interrogées comprend difficilement les motivations académiques de la recherche. Par conséquent, elles sont réticentes à donner ouvertement leur avis personnel sur les questions sensibles concernant les politiques et les stratégies gouvernementales. En effet, les chercheurs qui travaillent sur le terrain doivent se justifier chaque jour sur la nature de leurs missions et, quelques fois, les habitants peuvent devenir violents envers les chercheurs s'ils commencent à prendre des photos, par exemple.
Il est important de noter que la plupart des recherches urbaines en Egypte suivent la méthode anglo-saxonne, axée sur la réflexion théorique et analytique. Cependant, cette méthode n'a pas aidé à faire avancer les recherches appliquées dans le domaine de l'urbanisme car elles étaient toujours encadrées par les thèmes théoriques portant sur des stratégies au niveau régional sans s'approcher des citoyens, les premiers concernés par ces politiques urbaines.
Parmi tous les travaux en arabe, rares sont ceux qui, à notre connaissance, emploient le terme de « centralité » : ce sont soit des politiciens, dont le discours officiel propose la décentralisation des services administratifs pour résoudre les problèmes de la capitale égyptienne, soit des historiens, dont les études traitent du rôle de la centralité historique et géographique de l'Egypte dans le domaine du tourisme. En effet, Gamal HEMDAN était le seul géographe à utiliser le terme de « centralité » dans son ouvrage « *Le Caire* ». Il a consacré deux chapitres de son livre à l'analyse de la problématique de la centralité politique et administrative du Grand Caire [HEMDAN 1996][2].

[1] Mostafa KHAROUFI, « Urbanisation et recherche urbaine dans le Monde Arabe », UNESCO, http://www.unesco.org/most/kharouf.htm
[2] Gamal HEMDAN a écrit son livre « Le Caire » en 1983, mais la seule édition disponible en Egypte est celle de 1996 publiée par l'Organisme Général Egyptien des Livres, après le décès de HEMDAN en 1993.

L'évolution du centre-ville

Les premiers modèles de centres-villes classiques ont commencé à apparaître dans la Grèce antique autour de 2000 av. J.C. Le centre, appelé «*Agora*», était un pôle commercial, social et politique. L'empire romain a trouvé son type propre de centre-ville. Le forum était une place où se discutaient les affaires publiques à Rome [COSLING et al. 1976]. Les villes arabes se composaient de quatre éléments principaux : les résidences du peuple, le palais du gouvernant, la mosquée et *El-Souk* qui était le nœud central de la ville. Il jouait bien son rôle de pôle commercial où l'on pouvait acheter et vendre, de pôle social où l'on pouvait prendre contacts avec les autres, de pôle de communication où l'on pouvait apprendre les nouvelles de la ville et de pôle politique où l'on pouvait se tenir informé des lois et décisions administratives [AMINE M. et al. 1990]. Ces exemples, que nous avons exposés, sont devenus les centres historiques des villes. Mais ces centres ne sont plus le centre essentiel de la ville.

Quant au centre-ville du Caire, la mobilité résidentielle des classes aisées a été suivie d'une dynamique fonctionnelle des services dont ces couches sociales ont besoin. Cette mobilité a installé de nouveaux centres secondaires dans les quartiers périurbains, ces derniers ont créé de nouvelles centralités périphériques ou bien le phénomène de polycentrisme.

Le polycentrisme est défini comme un mode d'organisation spatiale qui comporte plusieurs centres de décision [BOUZOUINA 2008]. Il s'agit, en effet, de savoir si les pôles secondaires sont concurrents au centre-ville ou ils sont plutôt complémentaires. Les pôles périphériques peuvent être concurrents s'ils reproduisent les mêmes activités stratégiques du centre-ville. Par conséquent, ces pôles périphériques deviennent autonomes et indépendants. Par contre, les centres secondaires peuvent être complémentaires s'ils n'accueillent que certains types particuliers d'activités stratégiques qui se délocalisent du centre vers la périphérie. Ce mode de polycentrisme crée un réseau de centres secondaires dont chacun représente sa propre centralité et restent en communication avec le centre-ville.

Dans le cas du Caire, l'apparition des formes polycentriques était accompagnée par un déclin du centre-ville. Ce déclin n'a pas entraîné la mort du centre-ville. Ce dernier ne se vide pas mais reste le lieu de concentration des services administratifs et politiques. De ce point de vue, il est difficile d'associer l'émergence du polycentrisme à la ségrégation spatiale et fonctionnelle. En fait, les centralités politique, administrative et symbolique du noyau central ont conservé le lien entre les pôles périphériques et le centre du Caire. Malgré la dégradation de services dans le centre-ville, ce dernier est paradoxalement étouffé par des problèmes d'accessibilité et de circulation à cause de la forte centralité politique et administrative. Celle-ci, ainsi que la centralité symbolique et culturelle, ont assuré la survie du centre-ville du Caire.

Eric DENIS a analysé l'évolution démographique et géographique du Caire, ainsi que la morphologie urbaine du Grand Caire à la lumière de la mondialisation et à la polarisation. Il signale le rapport entre la forte centralité politique et les tentatives de l'insertion du Caire au sein de l'économie globalisée organisée autour du réseau des villes-mondiales. DENIS souligne l'association de l'Etat avec les hommes d'affaires bénéficiaires des politiques de réforme économique afin de lancer une nouvelle époque de développement économique. Malgré cette orientation ambitieuse, le pouvoir étatique domaine et contrôle les marges de liberté du monde des affaires [DENIS et al. 2005]. En revanche, la concentration du pouvoir politique et administratif a gelé l'évolution économique de l'Egypte, soit par les politiques économiques contrôlées par l'Etat, soit par la bureaucratie qui a largement fait obstacles aux investissements.

Le changement radical des politiques économiques socialistes pendant la période nassérienne et le retour vers le capitalisme pendant l'ère de Moubarak, en passant par les politiques d'ouverture économique sous le régime de Sadat, ont choqué la société égyptienne qui n'était

pas encore prête à accepter le désengagement social du gouvernement vis-à-vis des classes sociales à faibles revenus. D'après le rapport annuel de l'Organisme Central des Comptes (CAO) présenté à l'Assemblée du Peuple en mars 2009, le développement économique annoncé par le gouvernement ne concerne que la couche des hommes d'affaires ; par contre, les couches modestes ne constatent aucune amélioration de leurs conditions de vie.
Malgré des accords économiques tels que le COMESA, le GATT, le QIZ et même le marché arabe commun, la participation du Caire au commerce international est toujours modeste. Le centre-ville lui-même n'a pas réussi à donner une image de *CBD*. Jusqu'à présent 70 % des entreprises localisant au centre-ville s'installent dans des appartements. Malgré la disponibilité de stock de logements vacants, les entreprises préfèrent se déplacer vers les complexes de bureaux construits sur les marges désertiques en bordure des grands axes autoroutiers. En fait, les problèmes d'accessibilité au noyau central ont conduit à la délocalisation des fonctions de commandement vers la périphérie. [DENIS et al. 2005].

Les centres secondaires ne souffrent pas des problèmes d'accessibilité inhérents aux centres historiques. Mais peut-on affirmer que ces centres modernes s'adaptent aux besoins des usagers ? Sont-ils encore suffisamment attractifs pour que les entreprises s'y installent ? Nous devons mettre l'accent sur le phénomène de délocalisation des entreprises (bureaux, banques, sièges sociaux, etc.). « Celles-ci préfèrent des sites plus périphériques, soit dans l'agglomération, notamment près des gares, des grandes stations de métro, soit hors de l'agglomération dans les villes nouvelles, voir dans des villes desservies par les trains à grande vitesse, et où l'entreprise bénéficie de moindres coûts de fonctionnement et le personnel de meilleures conditions de vie » [CHALINE 1997]. Ce phénomène de délocalisation des entreprises est un des aspects principaux de la centralité que nous détaillerons.

Les centres-villes se sont de tous temps déplacés, ils ont évolué, certains ont disparu, d'autres sont apparus à proximité de l'ancien. « Cette évolution dynamique du centre-ville est un résultat de la révolution industrielle. Le besoin de créer de nouveaux espaces industriels autour de la ville a créé des pôles résidentiels périphériques des ouvriers qui étaient le début de la centralité périphérique. Après l'ère industrielle, l'espace urbain s'est agrandi par dispersion des activités industrielles et des résidences ouvrières, du fait même d'une spécialisation accrue des centres ». [1]

« En Europe, la ville a vu son centre historique dédoublé par de nouveaux quartiers construits autour des gares ferroviaires. Puis, elle s'est étendue et transformée à mesure qu'elle intégrait les nouveaux modes de transport. En Amérique latine, les vieux centres coloniaux structurés, pour les pays de tradition hispanique, autour de la bien ordonnée *Plaza Mayor*, souvent érigée sur le site de l'ancien centre de pouvoir des civilisations précoloniales comme à Mexico, furent doublés de centres modernes, avant que la sub-urbanisation ne constitue, à partir des années 1930-1940, une véritable déferlante, comme un peu plus tard dans les autres pays en développement » [SEMMOUD 2001]. Dans le monde arabe, Casablanca, Alger, Tunis, Le Caire, Damas, Alep, comme toutes les villes d'héritage historique, se ressemblent avec le dédoublage de leurs centres. On constate que ces villes ont deux centres, l'un est le centre administratif qui ressemble, en général, au CBD, et l'autre est le centre historique. A cause de l'évolution démographique, économique, technologique et sociale, la ville arabe s'est déplacée, en ajoutant de nouveaux quartiers à ses limites, en créant un nouveau centre-ville pouvant accueillir les flux de visiteurs [TROIN 1988].

[1] UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS, La dimension territoriale de la centralité : de la commune à l'agglomération, Tours : Maison des Sciences de l'Homme "Villes et territoires", 2000

L'évolution des centres-villes a été influencée par des changements et des facteurs urbains, économiques, technologiques et démographiques. Tout d'abord, la structure urbaine a changé après la seconde guerre mondiale. Des villes ont été détruites, d'autres ont subi des phases de reconstruction, de rénovation, de réhabilitation et de régénération. Ces changements urbains furent accompagnés d'une tendance générale à la décentralisation et à l'étalement de la ville. On constate que les riches ont quitté le centre-ville pour les marges de la ville et qu'ils se sont installés sur des terrains vierges n'offrant aucun service essentiel. Cette mobilité ainsi que la dispersion des lieux industriels ont créé de nouvelles agglomérations périphériques, ou ce qu'on appelle "*la périurbanisation*". « La périurbanisation naît, en effet, de l'action conjointe de deux forces conduisant à la formation de franges périurbaines : une force expulsive dérivant du milieu urbain et une force attractive résultant des nouveaux territoires en train de se créer en dehors de la ville » [MANGHERA 2002]. Cette mobilité résidentielle a causé une « ségrégation fonctionnelle et sociale, c'est-à-dire qu'il est apparu une séparation entre les logements et les lieux de travail. A l'époque, cette séparation n'était pas liée à un problème d'espace. Mais, il se trouve qu'elle est devenue une des conceptions spatiales de la planification des nouvelles villes. Cependant, il reste une exception majeure à cette ségrégation spatiale. C'est le cas des grandes villes maoïstes et de l'ex-Union Soviétique, où la mixité fonctionnelle était une conception idéologique essentielle pour fixer la population près des lieux de travail » [SEMMOUD 2001].

L'étalement urbain a bien changé la structure urbaine de la ville : nouvelles zones périphériques, extensions à partir de noyaux centraux, unions de deux ou plusieurs villes, etc. De nos jours, l'Ecole de Chicago est généralement reconnue pour ses contributions à la recherche en sociologie de la déviance ou des relations ethniques, mais surtout pour ses avancées dans le champ de la sociologie urbaine[1]. Les travaux de l'Ecole de Chicago soulignent la relation entre le changement de la structure résidentielle et la structure urbaine et leurs effets sur le centre-ville. L'ascension sociale des urbains détermine le glissement de la localisation des lieux de résidence de l'intérieur vers l'extérieur. Les populations riches ont tendance à se déplacer vers les périphéries les plus lointaines, à être remplacées par des populations moins aisées, relayées par de plus pauvres qui laissent elles-mêmes la place à d'autres, encore moins favorisées. Par conséquent, les activités de commerce et de service progressent vers la périphérie en quittant le centre-ville pour mieux servir leurs clients [GRAFMEYER et al. 1990 & SEMMOUD 2001].

L'évolution des centres-villes a été largement déterminée par une dynamique urbaine, globale qui tend à la délocalisation, à la spécialisation et à la concentration. Pour cela, on peut résumer les changements actuels des centres-villes à travers les points suivants :

- Délocalisation suite à l'attraction par la périphérie d'activités recherchant des espaces, ou nécessitant peu de contacts personnels directs avec l'extérieur, rejet d'activités à faible valeur ajoutée et aussi de populations à faibles revenus.
- Spécialisation des centres-villes par la concentration d'activités à très haute valeur ajoutée, de consommation de luxe et de services aux visiteurs, ainsi que par le départ de certaines strates de la population ; spécialisation des périphéries par agrégation d'activités de nature similaire et constitution de tissus résidentiels homogènes.

[1] En 1915, quand Robert E. Park, Ernest W. Burgess et Roderick Mckenzie réunissent leurs travaux dans l'essai "*The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment*", le territoire urbain constitue désormais le principal objet de l'École sociologique de Chicago [GRAFMEYER et al. 1990].

- Reconcentration par regroupement de commerces et de bureaux dans certaines zones périphériques, ce qui renforce le polycentrisme [GUERROUDJ 1997].

La centralité du centre-ville

La notion de centralité peut se définir comme un état spatial qui centralise des fonctions aussi bien économiques (services bancaires, tertiaire de commandement, etc.), politiques et civiques (ministères, organismes gouvernementaux, palais de justice, etc.), que culturelles (universités, théâtres, bibliothèques, musées, etc.), caractérisé par des lieux précis, des modes d'organisation et de gestion spécifiques.
Selon l'encyclopédie électronique *Hypergéo*, le terme de « *centralité urbaine* » a été proposé par W. Christaller en 1933 dans sa *théorie des lieux centraux*[1] : « la centralité est la propriété, conférée à une ville, d'offrir des biens et des services à une population extérieure, résidant dans la région complémentaire de la ville. On distingue des niveaux hiérarchisés de centralité correspondant à des exigences de tailles de marchés plus ou moins vastes selon le coût et la demande du produit (seuil d'apparition des fonctions), selon la plus ou moins grande rareté des services offerts, qui se traduit elle-même par une hiérarchie de la taille des centres et de la dimension de leur aire d'influence[2] ».

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville est un lieu central où les personnes, les biens et les activités se concentrent. Mais on peut aussi constater que les activités du centre-ville sont plus souvent dominantes. Donc, la localisation des activités à haute valeur sociale du centre-ville peut caractériser la définition de la centralité du centre-ville.
La centralité peut aussi être définie comme un état spatial, fonctionnel ou social. La centralité comme un état spatial est un reflet de sa localisation dans la ville, soit une localisation centrale soit périphérique.
Sur l'état fonctionnel, la centralité n'existe pas seulement à l'échelle de la ville, c'est-à-dire à l'échelle locale, mais elle peut aussi jouer un rôle régional, national ou mondial. Mais, ce qui nous intéresse, c'est la centralité fonctionnelle au niveau de la ville. Rappelons que l'importance du centre-ville vient au premier lieu de sa fonction. Personne ne peut se passer des services essentiels du CBD. Dans le cas du Caire, nous remarquons que malgré la tendance des entreprises de s'installer à Nasr City et Mohandessine, aucune entreprise ne peut fonctionner sans utiliser les services bancaires ou administratifs qui sont concentrés au centre-ville. En essayant de déterminer le rapport entre la centralité spatiale et la centralité fonctionnelle, on constate que les services ne se localisent pas uniquement au centre-ville, mais la centralité fonctionnelle se manifeste au centre-ville, ainsi qu'aux périphéries selon les services qu'elle offre. D'autre part, certaines activités existent exclusivement en périphérie. Par exemple, les terrains de sport et les stades ainsi que les hypermarchés n'existent jamais dans le centre. Le choix de localisation des activités est contrôlé par des facteurs économiques (le prix élevé des terrains centraux) ou des facteurs politiques (quelques services publics existent au centre pour profiter de sa centralité symbolique).

---

[1] La théorie des lieux centraux a été conçue, principalement par W. Christaller et A. Lösch, pour expliquer la taille et le nombre des villes et leur espacement dans un territoire. Elle s´appuie sur une définition de la ville qui en fait essentiellement un centre de distribution de biens et de services pour une population dispersée, et sur des principes d´optimisation (qui tiennent compte des coûts de transport). C´est une théorie qui se situe aux limites entre la géographie et l´économie spatiale, et qui peut être revendiquée par les deux disciplines. La formalisation de la théorie est essentiellement statique, elle propose plusieurs modèles dérivés qui représentent des équilibres, mais ses auteurs ont suggéré des pistes qui devraient permettre de la faire évoluer. Source : Hypergéo, les lieux centraux : http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=13

[2] Hypergéo, La centralité : http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=46

En effet, il y a plusieurs facteurs qui influent sur la centralité. Ces facteurs (politiques, économiques, technologiques, idéologiques) pourront renforcer une centralité existante, créer une nouvelle centralité ou bien en faire disparaître une autre.

Au niveau politique, « le clivage entre périphérie et centre ne semble pas poser de problème. La spécificité de la politique, que l'on soit en démocratie ou en autocratie, est que le pouvoir de contrôler, de légiférer, d'ordonner, d'octroyer, c'est-à-dire d'autoriser et de concentrer est détenu par quelques uns. De fait, on retrouve souvent ces fonctions de centralisation des compétences sur un territoire au centre classique de la ville[1] ».

La centralité, peut-elle être créée par une décision politique ? Pour expliquer cette hypothèse, nous pouvons nous appuyer sur des exemples égyptiens. Pendant la période de Sadat, le gouvernement égyptien a lancé l'ère des villes nouvelles et le polycentrisme. Un de ces projets était la création de la Cité de Sadat, une nouvelle capitale administrative, à la suite d'une décision politique du Président lui-même. Il y avait une volonté de délocaliser les ministères du Caire vers cette ville, en essayant de trouver une solution efficace au problème de localisation et de concentration des services au Caire. Enfin, aucun siège administratif n'a été transféré et le centre-ville est toujours étouffé par les problèmes d'accessibilité. En effet, il est impossible d'accueillir les citoyens nombreux venant chaque jour de province pour des raisons administratives.

L'autre exemple est contemporain et se situe en province. Le gouvernement a lancé la construction de nouvelles communautés réservées aux jeunes, à cause de la crise du logement qui existe dans les grandes villes égyptiennes. Cette orientation a créé le phénomène dit des « villes-jumelles ». La majorité des villes, spécialement en Haute-Egypte, possède une deuxième ville de l'autre côté du Nil ; par exemple : La Nouvelle Minyâ, La nouvelle Asyût, La Nouvelle Banî Suwayf, etc.…

Au niveau économique, la centralisation a un sens : « elle peut même s'avérer essentielle dans le développement du tissu économique, avec le processus de concentration capitalistique. Ainsi, des poussières d'activités productrices de valeur peuvent être regroupées entre quelques mains qui capitalisent donc des forces productives[2] ».

Par contre, la crise économique peut créer une centralité « non-planifiée ». Pour illustrer cette expression, on donne l'exemple de *Bûlâq al-Dakrûr*, un des quartiers défavorisés du Caire qui est attaché à *Mohandessine*. Ce quartier était à l'origine constitué de quelques maisons d'ouvriers qui s'étaient installés sur un territoire vierge sans rien payer. Ensuite, des services se sont implantés : restaurants, certains types de commerces, médecins, pharmacies, etc. Cette situation était accompagnée par les politiques de « *laisser faire* » conduites par le gouvernement qui fut obligé d'y réaliser un réseau d'infrastructures. Même si toutes les études annoncent que ce quartier n'offre pas beaucoup de services essentiels, les habitants s'adaptent à cette situation en trouvant eux-mêmes les solutions à leurs problèmes.

Le développement, depuis un demi-siècle, de nouveaux moyens de déplacement des personnes et des biens, particulièrement la généralisation de l'automobile, et les nouvelles techniques de communication ont créé de nouveaux pôles résidentiels périphériques. Ces nouveaux quartiers, bien aménagés, offrent à leurs habitants plusieurs avantages afin d'améliorer leurs conditions de vie : des logements à charges foncières raisonnables, de l'accessibilité automobile avec un parc de stationnement disponible, d'une localisation à grand impact visuel le long des pénétrantes ou rocades et, pour l'habitat, du calme et du contact avec la nature [GUERROUDJ 1997]. CHALINE souligne l'importance de

[1] UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS, La dimension territoriale de la centralité : de la commune à l'agglomération, Tours : Maison des Sciences de l'Homme "Villes et territoires", 2000

[2] Ibid.

grand réseau organisé à Paris ce qui a encouragé beaucoup de parisiens à déménager en banlieue en prenant quotidiennement le métro ou le train pour aller au travail [CHALINE 1997].
Ces voyages quotidiens ont créé la centralité des gares, avec ses restaurants, cafés, supermarchés, lieux de rencontre et surtout les relations sociales créées entre les voyageurs en attendant le train ; ils se voient chaque jour en prenant le même train pour la même direction avec les mêmes motivations. Par conséquent, les gares jouent le même rôle social que le centre en exposant un nouveau mode de centralité.

Les principes idéologiques peuvent expliquer l'existence de quelques centralités. « La mémoire détient les codes, tous les codes, et le progrès en fabrique sans arrêt de nouveaux, sans que la structure-mère ne disparaisse jamais. Ce que chaque citadin vient lire dans le cœur des villes, quand bien-même très peu y habitent quotidiennement, c'est lui-même, sa propre image inscrite dans l'espace. Si cet espace le refuse ou lui renvoie le message d'un univers qui le rejette, deux choses peuvent se produire à terme : ou cet individu appartient à un groupe devenu assez fort pour modifier ou «casser» le centre ; ou bien le groupe peut disparaître et même s'autodétruire » [TREY NAVARRANNE 1997]. Les personnes qui héritent de la même culture et du même mode de vie préfèrent se regrouper en essayant de se trouver une identité commune. Il y a beaucoup d'exemples à donner, mais tous les exemples ont la même motivation : la recherche de l'identité propre en conservant l'héritage culturel et social et tout en essayant de trouver sa place au sein de l'échelle sociale. Dans certains cas, cette orientation pourrait créer des *ghettos* qui empêcheraient leurs habitants de s'intégrer dans la société.

La centralité du centre-ville existe encore dans certains cas. Elle peut être permanente ou temporaire. C'est-à-dire, d'une part, elle s'attache à la fonction permanente des lieux centraux, d'autre part, dans certains cas, les espaces de centralité dominante peuvent renforcer leur attractivité dans des cycles plus ou moins réguliers. Ainsi, le centre-ville peut doubler son attractivité pendant certaines fêtes, expositions, festivals, foires commerciales, en relation, le plus souvent, avec des activités ludiques, économiques ou culturelles.

Même s'il y a beaucoup de modes de centralité, nous exposerons quelques exemples qui concernent le centre-ville et ses usagers. Ces substances reflètent la capacité du noyau central à s'adapter aux nouvelles centralités périphériques.

La centralité politique correspond à la localisation des principaux décideurs politiques et de leurs administrations centrales. Ce mode de centralité est un reflet de la supériorité du centre-ville. Par exemple, dans le centre-ville du Caire, on trouve toujours les sièges des ministères, les palais de justice, les sièges des administrations gouvernementales, le parlement, etc. L'existence de ces symboles politiques et nationaux offre toujours des valeurs qui expriment la domination du centre-ville. Mais, comme nous l'avons expliqué dans les facteurs politiques, ces pôles administratifs engendrent beaucoup de problèmes d'accessibilité au centre-ville. Des milliers de citoyens arrivent chaque jour pour bénéficier des services gouvernementaux, des centaines de fonctionnaires rejoignent et quittent leur lieu de travail, tous aux mêmes horaires. Certains utilisent les transports en commun ou les taxis et d'autres leurs véhicules privés en essayant de trouver une place pour stationner. Cela occasionne de nombreux embouteillages dans les rues du centre-ville, que ce soit le matin ou l'après-midi. Par conséquent, les usagers du centre-ville ne trouvent que les fins de semaine pour en profiter.

D’un côté, la centralité économique peut être évaluée en fonction de la localisation des sièges décisionnels des entreprises, qui obéit souvent à un schéma de concentration autour d'un foyer principal. D'un autre côté, cette centralité économique peut être une des causes principales de la centralité périphérique, car les grandes entreprises ont quitté le centre-ville pour trouver des terrains à des prix plus modestes pour s'y installer. Ainsi, les hommes d'affaires qui veulent créer de nouvelles entreprises trouvent un centre-ville déjà saturé par ces grands projets.

Le centre-ville a toujours eu un rôle social à jouer. Les gens y viennent pour se promener, communiquer, flirter ou même manifester. On peut mesurer la qualité de la centralité sociale du centre-ville pendant les week-ends. On constate que le centre-ville est encore vivant et qu’il accueille des visiteurs de tout âge. Donc, la centralité sociale peut être caractérisée en croisant deux mesures principales : d'une part, en observant les pratiques spatialisées et, d'autre part, en identifiant les lieux les plus fréquentés. La première mesure concerne les activités visuelles des visiteurs : des enfants qui passent la journée avec leurs parents, des jeunes qui ont besoin de divertissement, des adeptes du sport qui peuvent trouver des espaces ouverts pour l'y pratiquer, des personnes âgées qui profitent de l'occasion pour entrer en contact avec les autres. Ces différents types d’usagers du centre-ville ont besoin d’un espace bien aménagé. Les valeurs sociales qui existent encore au centre-ville peuvent créer une intimité entre l’espace et ses visiteurs, ainsi qu'entre eux-mêmes. Cette intimité entre le centre-ville et ses usagers est la seconde mesure de la centralité sociale du centre-ville. Pour bien identifier les lieux fréquentés, on constate qu'il y a toujours des lieux plus représentés que d’autres dans le corpus d’images et des discours

Enfin, l’accessibilité est l'indicateur de l'efficacité de la centralité. Pour cela, les grandes surfaces périphériques investissent énormément chaque année pour faciliter leur accessibilité. Elles offrent à leurs clients des parkings gratuits et elles essaient de trouver des terrains accessibles en transports en commun. En analysant l'accessibilité du centre-ville, on constate que les centres traditionnels ne peuvent plus accueillir les voitures de leurs clients. Par conséquent, la majorité des centres historiques, avec leurs rues si étroites, ne jouent plus leur rôle important de pôles commerciaux. En fait, la centralité commerciale a toujours été au cœur de la ville. La planification des villes traditionnelles comptait toujours sur la localisation des pôles commerciaux aux centres-villes pour que les clients puissent facilement y accéder. Mais peut-on toujours compter sur les pôles commerciaux périphériques ? Les pôles commerciaux existent encore en centre-ville et, malgré tout, ils conservent leurs clients. La problématique de l’accessibilité se révèle donc primordiale et exige une solution efficace.

Comme nous l’avons expliqué, il y a toujours des lieux fréquentés qui touchent la mémoire de leurs usagers en créant une image soit positive, soit négative. Kevin LYNCH, dans son ouvrage L’image de la Cité, s’est intéressé aux éléments qui avaient un rôle prioritaire dans la structuration et l’organisation de la perception de la ville. Cet urbaniste s’intéresse particulièrement à la qualité visuelle de la ville américaine du point de vue de la représentation mentale de celle-ci chez ses habitants. Il met en évidence la notion de lisibilité de l’espace. Selon lui, la lisibilité du paysage urbain est la facilité avec laquelle ses parties peuvent être reconnues et organisées selon un schéma cohérent. Une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d’ensemble. La lisibilité de l’espace est une qualité qui permet à l’individu de s’orienter dans la ville, de retrouver son chemin. Pour cela, l’individu a recours aux images qu’il a de l’environnement, images qui sont le résultat d’une opération de va-et-vient entre l’observateur et son milieu, entre les sensations immédiates et le souvenir des

expériences passées. De cette manière, les images de la ville sont éminemment individuelles. Il apparaît néanmoins qu'il y a une grande concordance entre les membres d'un même groupe, ce qui permet l'élaboration « d'images collectives », définies comme étant des représentations mentales communes à de grandes quantités d'habitants d'une même ville [LYNCH 1960].

De ses recherches empiriques dans trois grandes villes américaines (Boston, Jersey City et Los Angeles), LYNCH dégage cinq types d'éléments auxquels les citadins font appel pour construire une image de la ville. Il s'agit des voies, des limites, des quartiers, des nœuds et des points de repère. Ces différents éléments ont un rôle important dans le système d'orientation des acteurs de la ville. Ce sont eux qui sont à la base de leur perception de l'environnement. Tout d'abord, les voies sont les éléments qui prédominent dans la structuration de la perception de l'espace urbain chez la plupart des citadins. Ce sont les axes le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement : des rues, des autoroutes, des voies de chemin de fer, des lignes de métro, des allées piétonnières. Le second élément ayant des effets sur l'image du centre-ville est les limites qui ont un rôle important dans la structuration de l'espace, même s'il est moindre que celui des voies. Elles servent à l'organisation de la perception en maintenant ensemble des zones délimitées. Il s'agit par exemple d'un cours d'eau qui traverse la ville, d'une enceinte, de tranchées de voies de chemin de fer, de barrières plus ou moins franchissables qui isolent une région d'une autre. Ensuite, les quartiers qui sont des fragments de ville plus ou moins vastes à l'intérieur desquels l'observateur a le sentiment de pénétrer et qui sont reconnaissables par leur forte identité. Les quartiers sont identifiables de l'intérieur mais ils peuvent également servir de références extérieures, s'ils sont visibles du dehors. Le quatrième élément, c'est Les nœuds qui sont des points, des carrefours stratégiques de la ville par lesquels transite un trafic intense. Il s'agit de points de jonction (croisement, convergence de voies, lieux où l'on change de transport,...) mais aussi de points de concentration qui rassemblent des fonctions, activités diverses. Ils peuvent être le foyer d'un quartier, symboliquement considéré comme son centre. Ce concept est également lié à celui de voies puisqu'il peut être le point de jonction entre différentes voies. Enfin, les points de repère constituent un type de référence ponctuelle. Il s'agit d'objets physiques choisis parmi une multitude d'objets ; par exemple des bâtiments, des magasins, des monuments. Le point de repère peut être proche dans l'espace — c'est le cas de nombreux détails urbains comme des devantures de commerces ou de restaurants — mais ils peuvent également être situés loin dans l'espace et symbolisent alors une direction constante, c'est le cas des clochers ou des tours isolées [LYNCH 1960].

Pour résumer, le centre-ville représente non seulement l'état spatial qui regroupe les fonctions stratégiques, mais aussi l'ensemble des éléments qui caractérisent la société. La centralité du centre-ville qualifie la capacité d'action sur sa périphérie en termes de desserte, de services, d'attractivités et de polarisation. Plusieurs facteurs ont influencé la création de centres secondaires périphériques, certains sont concurrents et d'autres sont complémentaires au centre-ville. Dans le cas du Caire, les politiques économiques et foncières lancées par les gouvernements successifs ont conduit à une mobilité urbaine, fonctionnelle, résidentielle et sociale. Cette mobilité a influencé la création de nouvelles communautés résidentielles périphériques réservées aux classes aisées ce qui a conduit à une ségrégation socio-spatiale.

Notre recherche vise à souligner l'influence des politiques économiques et urbaines mises en place par l'Etat sur les conditions de vie des Cairotes. Nous avons choisi le centre-ville en tant que lieu symbolique qui reflète la société égyptienne. Notre étudions, alors, le lien entre trois acteurs principaux : l'Etat, les citoyens et l'espace.

La problématique

La métropole est directement gérée par les services de l'Etat. Les gouvernements successifs ne possèdent pas de vision globale en ce qui concerne les stratégies économiques et la gestion urbaine de l'agglomération. Le manque de dialogue entre les décideurs politiques et les habitants, accompagné d'un désengagement social du gouvernement vis-à-vis des classes moyennes et celles à faibles revenus, a augmenté l'angoisse des citoyens. Les politiques économiques et urbaines lancées par les régimes politiques successifs, à partir des années 1952, ont profondément modifié la structure sociale des Egyptiens. Ces politiques étaient le moteur de la dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle. La mobilité des classes aisées vers les quartiers périphériques a créé le phénomène de polycentrisme. Par conséquent, une grande partie des services de luxe ont abandonné la zone centrale pour suivre leurs clients. Malgré la dégradation des services du noyau central, ce dernier a paradoxalement conservé sa position en tant que centre de pouvoir. En fait, le développement de grands centres commerciaux périphériques n'a pas entraîné la mort du centre-ville du Caire. Ce dernier s'est adapté grâce à ses propres modalités qui renforcent certains types de centralité. Cependant, l'abaissement de certains éléments affaiblit d'autres types de centralités.

Nous essayons, dans notre recherche, de voir si le noyau central a réussi à s'adapter au développement des centralités périphériques. Dans le cadre de cette problématique, nous examinons les centralités qui ont été renforcées et celles qui ont été affaiblies au centre-ville. Ainsi, nous soulignons la transformation du centre-ville du Caire par rapport aux politiques économiques et urbaines. Enfin, nous analysons l'impact de ces politiques sur la morphologie sociale et les conditions de vie des habitants.

L'étude pose de multiples questions quant à l'échelle de transformation de la zone du centre-ville. Ces questions, développées, formeront l'hypothèse principale de la recherche. Nous essayons d'envisager si la concentration du pouvoir a des effets négatifs sur la transformation du centre-ville, si ce dernier joue encore son rôle social dans la vie quotidienne de ses usagers, si le polycentrisme a changé l'identité du centre-ville traditionnel et surtout si la centralité périphérique est en concurrence avec le centre-ville.

La méthodologie

La recherche repose sur la méthode descriptive, basée sur les études théoriques, analytiques et appliquées.

a) <u>L'étude théorique et analytique</u>

Les études théoriques se basent sur le recueil d'informations et de références multiples : les travaux des personnes concernées, les livres, les thèses, la presse locale, les discours politiques, les schémas directeurs et les données statistiques.

Elles comprennent :

- L'évolution urbaine et démographique du centre-ville du Caire.
- L'analyse des politiques urbaines de l'Etat (avant 1952, la période nassérienne, la période de Sadat et la période de Moubarak).
- L'analyse de la morphologie sociale des Cairotes.
- Les principes de développement des zones de centre-ville, déduits des expériences passées.

Nous comptons sur la presse locale, soit indépendante, soit gouvernementale, ainsi que les discours politiques afin d'analyser les politiques économiques et urbaines des gouvernements successifs.

Quant aux données statistiques, nous avons utilisé deux sources principales : les recensements du CAPMAS et les travaux de CEDEJ (Un siècle de recensements, Cédérom). Il est important de signaler que les derniers recensements de 2006 ont été publiés en 2008. Le CAPMAS n'a pas publié, jusqu'à l'écriture de la thèse, les recensements détaillés de la population du Caire. Afin d'analyser l'évolution démographique aux quartiers centraux, nous avons compté sur les travaux du CEDEJ dont le dernier recensement détaillé est celui de 1996. Nous avons également suivi la méthodologie du CEDEJ concernant la translittération rigoureuse des toponymes (noms de villages et de villes).

Afin de vérifier le poids relatif du centre-ville, nous avons préparé une étude quantitative des fonctions administratives et politiques (les organismes gouvernementaux et les ministères), diplomatiques (les ambassades et les consulats), financières (les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés d'investissements), touristiques (les hôtels), commerciales (les magasins, les marchés et les centres commerciaux). Afin de réaliser cette étude quantitative et comparative, nous avons utilisé les données des *pages jaunes* qui nous ont permis de vérifier le nombre d'établissements possédant une ligne téléphonique. En fait, cette méthode nous donne une idée générale et approximative de la concentration des services dans la zone centrale.

b) L'étude appliquée

L'étude appliquée est basée sur le recueil d'informations provenant de l'observation directe, d'entretiens directs et indirects avec les usagers, d'entretiens avec les responsables chargés de l'urbanisme et sur des questionnaires adressés aux utilisateurs du centre-ville, puis sur les analyses descriptives des informations recueillies suivant la méthode d'accumulation, et enfin sur la déduction de résultats pouvant aider à l'aménagement de la zone d'étude.

En effet, nous avons intégré les travaux sur le terrain dans les trois parties principales de la thèse pour ne pas organiser le travail en deux tranches purement théoriques ou bien appliquées. Nos travaux sur le terrain comprennent quatre axes : les questionnaires, les cartes mentales, les entretiens et les observations.

Pour réaliser les questionnaires, nous avons tout d'abord effectué une enquête auprès des visiteurs du centre-ville, afin d'identifier les limites visuelles de la zone centrale, ainsi que les points principaux d'attraction liés à la représentation du centre. Ensuite, nous avons réalisé un questionnaire principal sur l'internet concernant les problèmes existant au centre-ville. Ce questionnaire, en anglais et en français, a été adressé uniquement à des personnes instruites bilingues qui maitrisent l'informatique et ces deux langues. Pour couvrir les autres groupes sociaux, nous avons créé une version en arabe. De plus, nous avons préparé une autre enquête visant à déterminer les problèmes du centre-ville d'après les marchandises qui se localisent dans la zone centrale. Enfin, un cinquième questionnaire a été adressé aux usagers des services administratifs concernant la fréquence de leurs visites, pour évaluer le niveau de la centralité politique et administrative du centre-ville.

La technique des cartes mentales, consistant à faire dessiner sur du papier blanc, à main levée et sans aucune aide extérieure, les lieux fréquentés ou censés être connus par un individu, est une tentative de donner à voir l'expérience urbaine des citadins et leur rapport à l'espace. Il s'agit en effet de transcriptions graphiques d'une représentation totalement subjective de l'espace, une construction individuelle qui reflète l'espace de

référence de la personne interrogée. Dans le cadre de cette recherche, la méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur la combinaison d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une trentaine de Cairotes issus de milieux différents et sur la réalisation de cartes mentales par ces mêmes citadins.

En ce qui concerne les entretiens, nous avons rencontré quelques personnes intéressées par l'aménagement du centre-ville, dont le responsable de la planification du gouvernorat du Caire, pour discuter du projet d'aménagement de nouvelles zones piétonnes, telle que la rue El Alfi. Nous avons également discuté avec des urbanistes cairotes à propos des recommandations urbaines du schéma directeur du Grand Caire 2027, préparé par le GOPP. Puis, nous avons discuté avec les utilisateurs du centre-ville, parmi lesquels des personnes âgées ayant vécu les changements sociopolitiques de cette zone stratégique au cours des différents régimes politiques. Nous nous sommes aussi entretenus avec des chauffeurs de taxi pour identifier les problèmes de circulation dans la zone centrale.

Nous avons compté sur notre propre expérience en tant qu'habitant du Caire et visiteur du centre-ville afin d'analyser les changements sociaux et leurs effets sur la personnalité égyptienne. Cette observation participante nous a permis d'analyser la différence entre la société égyptienne durant notre séjour au Caire dans les années 90 et celle des années 2000 pendant notre séjour en France, et nos visites régulières au Caire.

En revanche, les travaux sur le terrain ont connu de nombreux obstacles : tout d'abord, une grande partie des interrogés n'a pas compris le but académique de notre recherche et, par conséquent, craignait de donner ouvertement son avis personnel sur des questions sensibles telles que la réforme politique et économique. De plus, nous avons remarqué une contradiction entre les recensements du CAPMAS et les données de quelques organismes gouvernementaux en ce qui concerne le taux d'inflation et le chômage, par exemple.

Le plan

La recherche comporte quatre parties principales liées à la problématique de la centralité du centre-ville du Caire, les trois premières répondent aux questions : QUI utilise le centre-ville et pour QUOI faire ? COMMENT peut-on améliorer le centre-ville ? Et POURQUOI doit-on améliorer le niveau de la centralité du centre-ville, et sur quel niveau doit-on travailler ? Enfin, la quatrième partie expose la conclusion générale de la recherche à la problématique de centralité du centre-ville du Caire.

Notre démarche se déroule selon trois axes : le premier vise à exposer l'évolution des politiques économiques et urbaines de l'Etat (Partie 1, Chapitres 1 & 2) et leurs effets sur la mobilité urbaine et fonctionnelle du centre-ville et la structure sociale des citadins (Partie 1, Chapitre 3). Le deuxième axe vise à analyser les modalités de la centralité du centre-ville. Ces éléments ont été influencés par la concentration du pouvoir étatique qui gère et contrôle les fonctions stratégiques de l'agglomération. Nous analysons le centre-ville comme un espace multifonctionnel : les fonctions sociopolitiques (Partie 2, Chapitre 1), économiques (Partie 2, Chapitre 2) et commerciales (Partie 2, Chapitre 3). Le troisième axe de notre recherche vise à définir les pratiques urbaines dans les secteurs centraux. Nous indiquons les modes de transport utilisés au Caire ainsi que les problèmes de circulation dans le noyau central (Partie 3, Chapitre 1). Ensuite, nous mentionnons quelques activités sociales pratiquées et les lieux les plus fréquentés au centre-ville (Partie 3, Chapitre 2). Enfin, nous exposons nos travaux sur le terrain concernant la représentation du centre-ville d'après ses usagers : son identification, sa représentation et ses problèmes (Partie 3, Chapitre 3).

La première partie propose une étude théorique et analytique renforcée par les travaux sur le terrain concernant **la transformation du centre-ville du Caire à la lumière des politiques économiques et urbaines de l'Etat**. Cette partie expose la dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle du centre-ville du Caire par rapport aux changements socio-économiques et politiques, en mettant l'accent sur l'évolution des politiques urbaines de l'Etat, à travers une méthode objective basée sur une étude exhaustive.

Elle comporte trois chapitres :

1. *Le centre-ville entre le socialisme et le capitalisme :* Ce chapitre présente les changements radicaux des politiques économiques de l'Etat qui varient entre le socialisme pendant la période nassérienne, l'ouverture économique ou bien l'*Infitah* sous le régime de Sadate et les politiques de réforme économique des années 90. Nous exposons la nouvelle orientation de l'Etat vers le capitalisme qui a eu des conséquences sur la société égyptienne.
2. *Les politiques urbaines et foncières de l'Etat* : Ce chapitre présente l'évolution des politiques urbaines du gouvernement dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Nous examinons la production de logements par rapport aux politiques économiques ainsi que la législation foncière qui contrôle le marché immobilier. Ensuite, nous analysons les schémas directeurs entre le plan et la réalité sans oublier d'exposer les nouveaux projets d'aménagement au centre-ville.
3. *La dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle* : Dans ce chapitre nous étudions les conséquences des changements socio-économiques sur la structure sociale dans la capitale en général et dans les zones centrales en particulier. Nous exposons la dynamique résidentielle et fonctionnelle au centre-ville du Caire en essayant de souligner le rapport entre la dynamique sociale et l'espace.

La deuxième partie présente une étude analytique des **modalités de la centralité du centre-ville.** Elle identifie les modes des centralités existant au centre-ville du Caire ainsi que le poids relatif de la zone centrale comme un espace multifonctionnel. Dans cette partie, nous utilisons la méthode analytique par l'analyse quantitative des services offerts en centre-ville pour avoir une idée générale et approximative du poids de centralité du noyau central du Grand Caire.

Elle se compose de trois chapitres :

1. *Les fonctions sociopolitiques :* Ce chapitre concerne la concentration des sièges du pouvoir en centre-ville, avec un accent mis sur la proposition du transfert des organismes gouvernementaux en dehors de la zone centrale. Nous soulignons le rôle sociopolitique des organismes de la société civile. Ainsi, nous examinons les mouvements sociaux et les manifestations qui ont eu lieu au centre-ville.
2. *Les fonctions économiques* : Dans ce chapitre, nous présentons les deux secteurs principaux de l'économie égyptienne : le secteur financier (les banques) et le secteur touristique (les hôtels, les compagnies aériennes et les agences de voyage). Nous déterminons le poids des opérations bancaires égyptiennes par rapport aux transactions françaises, ainsi que la concentration des filiales bancaires au centre-ville du Caire. Quant aux hôtels, nous exposons la classification des établissements hôteliers en Egypte et, plus particulièrement, ceux situés au noyau central.
3. *Les fonctions commerciales* : Ici, nous menons une analyse quantitative des services commerciaux du centre-ville, sans oublier de souligner les nouveaux centres commerciaux et le phénomène de polycentrisme.

La troisième partie présente un aspect social et humain des usagers de la zone centrale. Elle présente une étude analytique et appliquée de **l'accessibilité, les pratiques urbaines et la représentation du centre-ville.** Elle présente la plupart de nos travaux sur le terrain concernant les activités sociales pratiquées au centre-ville

Elle se compose de deux chapitres :

1. *L'accessibilité* : Ce chapitre détaille les éléments principaux de l'accessibilité en général et celle du centre-ville en particulier. Nous exposons les moyens de transport, la trame viaire et les nœuds principaux d'accessibilité.
2. *La représentation du centre-ville* : Ce chapitre expose l'identification du centre-ville du Caire. Nous identifions les marges du centre-ville et les quartiers centraux, d'après des entretiens avec un échantillon d'usagers (piétons et automobilistes). Ensuite, nous analysons les cartes mentales fournies par les utilisateurs de la zone centrale ainsi que les résultats de trois questionnaires sur l'utilisation du centre-ville du Caire. Le premier questionnaire traite des problèmes visuels d'après ses usagers en général (piétons et automobilistes), le deuxième et le troisième mettent en évidence la fonctionnalité de la zone centrale d'après les utilisateurs et les marchands.

Enfin, la dernière partie de la thèse présente **la conclusion générale** déduite de la recherche. Nous soulignons l'influence des politiques gouvernementales sur la société cairote. Nous signalons l'écart astronomique entre les revenus, les niveaux sociaux et les modes de vie des citadins ce qui a créé une ségrégation socio-spatiale.

Conclusion

On peut résumer toutes les idées principales de notre étude dans les points suivants :

- La survie du centre-ville dépendra de sa capacité à s'adapter aux besoins des usagers ayant quitté le centre traditionnel pour les centres périphériques qui leur offrent les services nécessaires.
- Les politiques économiques et urbaines, lancées par l'Etat, ont profondément modifié la structure sociale des Egyptiens. Cette dynamique sociale est le moteur principal de la mobilité résidentielle et fonctionnelle. Ces dernières ont conduit à la ségrégation socio-spatiale.
- Plusieurs facteurs ont conduit à la transformation du centre-ville du Caire. Certains sont liés aux politiques économiques et urbaines de l'Etat. D'autres sont liés à la dynamique résidentielle et fonctionnelle.
- Différents principes d'organisation des sites peuvent être proposés pour l'agencement des rues commerçantes afin d'en améliorer l'efficacité et l'esthétique, pour mieux satisfaire les besoins des usagers, tant piétons qu'automobilistes.
- Dans certains cas, la centralité périphérique a bien joué le rôle social attendu des centres-villes. Dans d'autres cas, elle joue un rôle complémentaire. Donc, il ne s'agit plus d'être pour ou contre la centralité périphérique, mais c'est la question de la compatibilité et/ ou la concurrence entre les centres-villes et le polycentrisme.

PREMIERE PARTIE

La transformation du centre-ville du Caire à la lumière des politiques économiques et urbaines de l'Etat

Introduction de la première partie

Les nouvelles centralités nées en Egypte à partir de la moitié du siècle dernier sont les témoins des changements socio-économiques dans la société égyptienne et en particulier au Caire. La question du déploiement de la centralité ainsi que l'émergence de centralités sur des sites périphériques ont eu des effets négatifs sur le centre-ville du Caire. Ces nouvelles unités ont créé des points d'attraction pour les usagers et les habitants du centre-ville. Il est donc nécessaire de déterminer la mobilité résidentielle du centre-ville par rapport à l'évolution des politiques économiques, urbaines et foncières de l'Etat au cours du siècle dernier.

Cette partie vise à analyser l'évolution des politiques économiques et urbaines et leur influence sur la morphologie urbaine du centre-ville et sur les conditions de vie des Cairotes. Nous exposons les changements radicaux des politiques économiques de l'Etat. Nous remarquons que chaque régime politique a adopté une idéologie économique différente. A savoir : le socialisme et les nationalisations pendant la période de Nasser, l'ouverture économique durant le régime de Sadat et enfin la nouvelle ère du capitalisme, à partir des années 1990, sous le régime de Moubarak (Chapitre 1). Nous remarquons que les politiques urbaines et foncières de l'Etat sont liées à son idéologie économique. Pendant le capitalisme, l'Etat était le responsable de la production de logements sociaux. Ensuite, pendant la période de l'*Infitah*, le gouvernement s'est orienté vers les villes nouvelles en affirmant que la production de logements haut de gamme ou d'un standard moyen était la responsabilité du secteur privé. Enfin, les politiques de réforme économique des années 1990 ont été accompagnées d'un désengagement gouvernemental en ce qui concerne la production de logements sociaux. L'Etat a poursuivi les politiques de « *laisser-faire* », mises en place pendant l'Infitah, concernant la production de logements (Chapitre 2).

L'ensemble des politiques économiques et urbaines lancées par l'Etat a profondément modifié la morphologie urbaine et sociale du Caire. Plusieurs projets ont été réalisés dans les quartiers centraux afin de renforcer les valeurs symboliques du centre-ville. Entre le développement et le déclin, le centre-ville fut le témoin des changements politiques des régimes successifs (Chapitre3, section 1). Cette transformation urbaine a été accompagnée de changements radicaux de la structure sociale des Egyptiens (Chapitre3, section 2).

1.1. Le centre-ville entre le socialisme et le capitalisme

Les politiques économiques de l'Etat Egyptien varient selon l'orientation des régimes politiques : capitalisme durant l'Egypte royale, puis nationalisations durant la période nassérienne, et enfin ouverture économique pendant la période sadatienne. Les mesures prises par l'Etat pour régler la question du logement n'étaient pas toujours cohérentes les unes par rapport aux autres. Chaque régime politique a proposé sa propre stratégie pour trouver la solution à la crise du logement.

Notre objectif ici n'est pas de retracer dans le détail l'évolution des politiques foncières de l'Egypte ou de la dynamique résidentielle dans le contexte général. Le but de ce chapitre est de permettre de mieux comprendre l'orientation de l'Etat par rapport au centre-ville comme une centralité du pouvoir. Il nous parait difficile d'exposer l'évolution de la dynamique résidentielle du centre-ville comme un cas isolé sans analyser, sur le plan global, le développement des politiques, idéologies et motivations de chaque régime. Ces facteurs influencent directement ou indirectement la transformation du centre-ville du Caire. Par conséquent, le travail sur la question de la dynamique résidentielle et sociale sera basé sur la dynamique urbaine du Caire. Celle-ci se résume en quatre axes : les politiques économiques, les politiques foncières de l'Etat, la crise du logement et la mobilité fonctionnelle du Caire.

1.1.1. Entre les nationalisations de Nasser et l'*Infitah* de Sadat

Après l'éviction du roi *Farouk* en 1952 et la prise de pouvoir par le mouvement des Officiers Libres, l'Egypte est entrée dans une nouvelle ère. Le Colonel Gamal ABD EL-NASSER, chef de la révolution, a été officiellement élu en 1956.

Nasser est né le 15 janvier 1918 au sein d'une famille modeste dont le père était employé des postes. Il est le premier Egyptien à gouverner le pays depuis l'ère pharaonique. Surnommé " *El Raïs* " ou bien Le Chef, il a essayé d'offrir la justice sociale aux citoyens. On trouve sa photo affichée au mur parmi celles des proches dans les familles égyptiennes. Nasser a essayé de réduire les différences entre les couches sociales en prenant des décisions radicales, comme la limitation de la propriété foncière[1], les nationalisations du secteur privé, la promulgation de lois excessives pour règlementer les transactions entre locataires et propriétaires, la fixation du prix des matériaux essentiels, etc.

[1] La révolution de Juillet 1952 a été porteuse d'espoir pour les ouvriers et les paysans qui purent obtenir des droits matériels et un rôle au sein de la vie politique. Avant la révolution, l'Égypte était placée sous la domination d'une petite classe de propriétaires terriens qui se partageaient un tiers des terres nationales et qui étaient majoritaires au Parlement. La première décision du nouveau régime fut la limitation de la propriété foncière par la loi de la réforme agraire (loi n° 173/1952) qui a limité le plafond de la propriété, au départ, à 200 *feddans* (84ha). La deuxième loi 127 de 1961 l'a limité à 100 *feddans* (42ha) et enfin, le décret de 1969 à 50 *feddans* (21ha). Conformément aux lois et décrets de la réforme agraire appliqués entre 1953 et 1970, 818 000 feddans ou 12,5% des terres agricoles, ont été distribués à 342 000 ménages, soit 1,7 million de personnes, c'est-à-dire 9% des habitants de la campagne. La distribution de terres aux paysans démunis a complètement révolutionné la structure sociale dans les campagnes. La réforme agraire mise en place sous Nasser a profondément transformé le mode de vie du monde paysan. Chaque paysan bénéficiait en effet d'une terre de cinq *feddans* en contrepartie d'un loyer annuel de 40 £E pour un feddan. Le reste des terrains n'ayant pas été distribué est devenu la propriété de l'Etat. Cela représentait 1 206 475 *feddans* (470 672 ha), relevant du nouveau ministère de la réforme agraire, soit 1/6ème de la surface cultivée _ Voir : Galila EL-KADI, « L'Urbanisation Spontanée au Caire », Fascicule de Recherches N°18 – URBAMA et ORSTOM - 1987

a- Les nationalisations

En 1956, Nasser a décidé de construire un barrage sur le Nil à Assouan. Il a demandé aux Etats-Unis et à la banque mondiale de lui fournir les crédits nécessaires, mais ils ont refusé. Pour que son pays puisse financer lui-même le projet, Nasser a nationalisé le canal de Suez (juillet 1956). Suite à la guerre de Suez en 1956, Nasser a nationalisé les biens des étrangers. Selon le recensement de 1947, il y avait 143 118 étrangers en Egypte, dont 55 799 au Caire[1]. Les nationalisations sont lancées à partir des années 1960 pour dominer tous les secteurs économiques du pays. Nasser a nationalisé toutes les banques, dont le groupe *Masr* créé par *Talaat Harb*, ainsi que la banque nationale. Les nationalisations ont touché « les sociétés d'assurances, les groupes financiers et les sociétés foncières et immobilières, ainsi que les 120 grandes et moyennes entreprises de construction de plus de 150 salariés » [EL-KADI 1987] dont les groupes *Othman Ahmed Othman* et *Hassan Allam*.

Par conséquent, l'Etat égyptien est devenu propriétaire de 95% des terres égyptiennes grâce à quatre décisions radicales : l'expropriation des biens de la famille royale, la réforme agraire, l'abolition de El-Waqf El-Ahli et les nationalisations. Galila EL-KADI estime que 45 millions de £E ont été encaissés grâce aux terres en 1955, mais 6 millions seulement ont été investis dans le domaine de l'industrie. Elle s'interroge sur l'utilisation du reste de cet argent.

Après le décès d'Abdel Nasser en 1970, Sadat est élu président du pays, qui connaît à ce moment une période chargée de problèmes sociaux et économiques. A partir de son arrivée au pouvoir, il a orienté sa politique vers l'occident en déclarant que « *99% des cartes du jeu de la politique mondiale sont dans les mains des Etats-Unis* ». Sadat a débuté son mandat présidentiel par un mouvement appelé « *le mouvement de rectification* », éliminant la plupart des personnalités de gauche ainsi que les nassériens au sein des instances au pouvoir en essayant d'obtenir le pouvoir absolu. En 1972, il obtint ainsi le départ des conseillers militaires soviétiques[2]. Il souhaitait cependant effacer l'humiliation de la défaite égyptienne lors de la guerre des Six-Jours, et voulait prouver que l'Égypte avait encore un rôle dominant à jouer au sein du monde arabe. Alors, l'Etat nassérien est devenu anti-nassérien.

Après la guerre du 6 octobre 1973, Sadat a annoncé la nouvelle ère du développement et de la démocratie. Malgré la noblesse de cet objectif, la société égyptienne a subi des changements radicaux au sein de toutes les classes sociales suite à quelques actions : l'émigration vers les pays du Golfe, la politique de la libéralisation économique et la législation foncière radicale en 1979.

b- L'émigration internationale

Suite à la guerre d'octobre 1973, le prix de pétrole a quadruplé. Les pays arabes producteurs de pétrole ont profité de cette augmentation pour élaborer des programmes de développement ambitieux. Ces pays ont absorbé la main-d'œuvre égyptienne qualifiée. « Selon le Ministre d'Etat à l'émigration, il y avait 3 250 000 travailleurs égyptiens dans les pays arabes voisins en 1982, c'est-à-dire plus de 20% de la population économiquement active, de surcroît la plus qualifiée » [EL-KADI 1987]. L'ouvrier qualifié dans le domaine de la construction qui touchait entre 25 et 30£E/mois a eu l'occasion de travailler dans les pays producteurs de pétrole pour un salaire 360£E/mois, c'est-à-dire un salaire 10 fois plus élevé qu'en Egypte. La décision de reconstruction des villes du Canal a absorbé le reste de la main-

[1] Un Siècle de recensements – CD Rom – CEDEJ - 2004

[2] Selon le discours officiel de Sadat à plusieurs occasions, il y avait environ 15 000 conseillers militaires soviétiques en Egypte en 1972.

d'œuvre. Il fallait que les trois villes du Canal soient repeuplées. Par conséquent, le salaire de la main-d'œuvre restée en Egypte a augmenté. A savoir : « 5£E/jour pour les ouvriers et de 10 à 15£E/jour pour le contremaître » [HANNA 1992]. Le retour annuel des émigrants avec un pouvoir d'achat tout à fait nouveau pour la société égyptienne, accompagné de la création d'une classe de nouveaux riches ont gravement perturbé l'équilibre entre les classes sociales. A l'époque, le plombier, surnommé le *Docteur*, et le mécanicien, surnommé l'*Ingénier*, sont devenus les bourgeois de la société. Cette nouvelle classe sociale a investi son argent dans le domaine foncier, soit en achetant des terrains en zone d'urbanisation spontanée, soit en construisant des immeubles dans les quartiers neufs.

c- L'ouverture économique (l'*Infitah*) :

Les politiques économiques de Sadat étaient semblables à celles de Nasser, guidées par une recherche de légitimité et de contrôle renforcé du pays. En dépit de cette similitude, la manière de les appliquer était différente. Sadat a utilisé la bourgeoisie pour gagner en légitimité et a adopté une politique économique ouverte, contrairement à Nasser. Suite à l'assassinat de Sadat, Moubarak a pris la relève. Il a tenté de situer sa politique à mi-chemin entre celles de Nasser et de Sadat pour obtenir le meilleur des deux en écartant les aspects négatifs, ce qui a conduit à l'insatisfaction d'une grande partie de la population, qu'il s'agisse des riches au temps de Nasser ou des pauvres au temps de Sadat. Toutefois, les processus mis en œuvre par l'Infitah sont restés plus ou moins intactes jusqu'à la fin des années 1980.

Sadat souhaitait, après la guerre, améliorer le niveau social des citoyens. Il était convenu que la nouvelle phase devait être le capitalisme et la libéralisation économique pour donner au secteur privé une chance de participer au développement. En 1975, Sadat a ouvert le Canal de Suez à la navigation mondiale et a créé la zone franche de Port Sa`îd. L'Egypte a alors ouvert ses frontières aux sociétés européennes et américaines. Celles-ci, envahissant le marché par centaines, ont importé les machines, les grues, les bulldozers, les bétonnières, les équipements et matériaux dont le marché égyptien était jusqu'alors privé : céramique, sanitaire de couleur, papiers peints, moquettes, aluminium, verre fumé, appareils électroménagers, persiennes métalliques, etc., sans oublier le ciment et le fer à béton.

Le but de cette politique d'ouverture économique était d'améliorer la situation économique de l'Egypte et, par conséquent, le niveau social de sa population grâce à une nouvelle ère du capitalisme. Sadat a annoncé plusieurs fois que ce nouveau plan offrirait une vie aisée à tout le monde. La politique de l'Infitah n'était qu'une étape normale vers le développement global, mais la mise en œuvre de cette politique fut catastrophique. Les citoyens, déjà éprouvés par des années de guerre, ont du faire face à un marché égyptien saturé par des produits de luxe pour la première fois. Par conséquent, l'ouverture économique est devenue une ouverture de la consommation. La corruption a touché plusieurs secteurs et surtout celui de l'importation. Par exemple, dans le domaine du bâtiment, des importateurs ont fourni des matériaux de construction de mauvaise qualité. Plusieurs bâtiments construits à cette époque ont été détruits pendant le tremblement de terre en 1992 à Nasr City et Héliopolis. « Les intermédiaires égyptiens _ bénéficiant de commissions sur les différents produits importés, travaillant pour le compte de plusieurs sociétés_ réalisent des fortunes rapides et s'efforcent de se lier aux hommes du pouvoir. Les alliances matrimoniales sont fréquentes à l'époque. Le pouvoir étatique sert d'intermédiaire aux étrangers et aux société concurrentes fuyant la récession qui frappe alors l'Europe » [HANNA 1992]. Une grande partie des nouvelles entreprises se sont installées au centre-ville du Caire. Par ailleurs, en très peu de temps, les prix des terrains se sont mis à flamber de manière effrayante : 200 à 300% de

hausse annuelle à partir de 1974, et jusqu'en 1980 date à laquelle les taux d'augmentation annuels se réduisent. Selon Galila EL KADI, « le prix du m² qui enregistre une augmentation modérée entre 1960 et 1970 (il passe de 6 £E à 10 £E) se multiple par 3 en 1973, saute la barre des 100 £E en 1976 et varie entre 400 et 700 £E en 1981, selon la localisation par rapport au centre, l'accessibilité des équipements, la nature de l'environnement et le C.O.S. » [EL-KADI 1984]. La politique d'ouverture économique était une libéralisation économique anarchique qui a ouvert la porte à des importations sans contrôle, responsable d'une augmentation effrénée de la consommation et d'une crise aiguë dans l'industrie locale.

1.1.2. Le programme de réforme économique (ERSAP)

Après l'assassinat de Sadat en 1981, Moubarak est élu président. L'Egypte doit faire face à de nombreux problèmes au niveau national et international. A l'intérieur, il y avait les obstacles sociaux et économiques ainsi que le dossier du terrorisme. Au niveau international, les relations diplomatiques étaient quasiment gelées avec la majorité des pays arabes après la signature de l'accord de paix avec Israël et surtout la date prévue pour récupérer le reste des terrains occupés à Sinaï. Dès son arrivée au pouvoir, la presse internationale a demandé à Moubarak s'il ressemblait à Sadat ou à Nasser, sa réponse était : « *Je m'appelle Hosni Moubarak* ». Moubarak a d'emblée annoncé clairement qu'il poursuivrait les politiques économiques d'Infitah et le développement du pays. Pendant dix ans, il a continué à exécuter les stratégies planifiées sous le régime de Sadat : le renouvellement de l'infrastructure, la construction du métro du Caire et la réalisation d'un réseau routier dont le *Ring Road* qui était l'une des recommandations du schéma directeur de 1981. Au cours de ces années, le Caire est devenu un grand chantier.

Dans cette section, nous analysons les changements sociopolitiques en Egypte à la lumière de deux grands axes : les politiques de Réforme Economique et le Programme d'Ajustement Structurel (ERSAP) que le gouvernement égyptien a adopté en 1991, en mettant l'accent sur l'effet de ces politiques sur la mobilité résidentielle et fonctionnelle du centre-ville du Caire.

La transformation des politiques économiques conduites par l'Etat vers une économie de marché libre, sous la surveillance de la banque mondiale et le FMI, a créé de nouvelles expressions dans la société égyptienne telles que : "*le profit maximum*", "*la réduction des coûts*", "*l'accumulation des capitaux*" et "*la privatisation*". Lorsque cette nouvelle idéologie et ses stratégies d'accompagnement ont été appliquées en Egypte, elles ont conduit à des transformations majeures de la structure sociale et, par conséquent, de l'environnement bâti.

En 1991, malgré les changements radicaux dans les pratiques économiques élaborées par Sadat avec son *Infitah* et reconduites par Moubarak, le système dans son ensemble n'a pas pu se débarrasser de l'héritage du socialisme arabe fondé par Nasser. Malgré la mauvaise performance du contrôle absolu de l'Etat sur les politiques économiques, le gouvernement a essayé de retarder l'application de la réforme économique pour éviter les crises graves comme celle de janvier 1977. Après avoir été élu, Moubarak a reformé son gouvernement deux fois en quatre ans, et entre 1985 et 2004, les premiers ministres étaient des économistes comme Atif Sedki, l'architecte de la réforme économique, qui a passé dix ans à son poste.

En effet, l'économie a connu une croissance rapide entre 1974 et 1981 principalement en raison de l'augmentation des revenus du pétrole, ceux du Canal de Suez, du tourisme et des virements de fonds des émigrés. Toutefois, cette expansion s'est ralentie au

début des années 1980 et le gouvernement a continué à essayer de renforcer à court terme la performance économique en faisant de lourds emprunts à l'étranger. La dette extérieure de l'état a poussé le gouvernement à accepter un programme de dix-huit mois proposé par le FMI en 1987, ainsi qu'un rééchelonnement de la dette avec le Club de Paris. Ce programme n'a pas été en mesure de stabiliser l'économie ou de redémarrer la croissance économique [SACHS 1996].

Au début des années 80, la société égyptienne a connu des changements socioéconomiques suite à l'application de l'Infitah. Comme nous l'avons indiqué, l'investissement pendant l'ouverture économique n'a pas vraiment aidé au développement du pays. En fait, c'était une ouverture de la consommation. Le mouvement du marché et la nouvelle orientation économique de l'Etat accompagné par les virements d'argent effectués par les travailleurs du Golfe ont créé de nouvelles entreprises de gestion de fonds comme *El Rayan*, *El Sâad*, *El Hoda Masr*, *Badr*, *El Hellal* et plus tard *El Shérif*. Ces entreprises islamiques d'investissement (qui ne le sont pas vraiment puisque les taux d'intérêt varient en fonction des bénéfices annuels et que les investisseurs sont plus considérés comme des actionnaires) ont investi avec succès dans la spéculation financière mondiale, et plus tard dans la diversification du tourisme local, l'immobilier et les hypermarchés. Ces nouveaux organismes offraient un taux très élevé allant jusqu'à 25% par an, sachant que le taux annuel des banques ne dépassait pas le plafond des 11%. Par conséquent, la plupart des couches moyennes ont transféré leurs investissements vers ces entreprises en clôturant leurs comptes bancaires. Les banques furent obligées d'augmenter leurs taux d'intérêt jusqu'à 15% et 18% pour récupérer leurs clients. En 1988-89 les banquiers ont finalement réussi à convaincre le gouvernement d'éliminer ces entreprises d'investissement. Une loi (146/1988) est entrée en vigueur afin de suspendre leurs opérations pour un maximum de un an. Les entreprises jugées insolvables (ou, dans de nombreux cas, rendues insolvables) ont été fermées, et les autres ont été réorganisées en sociétés par actions et contraintes de déposer leurs liquidités dans les banques. « Cela a protégé les banques et leurs clients, mais a provoqué une dépression financière générale dont ni les banques ni la monnaie nationale ne pourraient se relever. Comme un récent rapport des Nations Unies le confirme, le meilleur indicateur des crises économiques dans les pays du Sud n'est pas le développement mené par l'Etat, mais la déréglementation des finances » [MITCHELL 1999]. D'après l'estimation du ministère de l'Intérieur, entre 60 et 100 entreprises travaillaient dans le domaine de gestion des fonds. Les enquêtes ont accusé les responsables de ces organismes d'avoir investi les fonds des déposants dans les banques internationales et à la bourse d'argent et de l'or à Londres. Les opérations de vente des biens n'étaient jamais claires, d'après un entretien avec *Ashraf El Sâad*, réfugié à Londres. Celui-ci a confirmé la corruption des responsables de l'évaluation de ses biens : « *Je possédais 75% des actions d'une usine de glace avec des associés marocains. Quand les problèmes ont commencé, j'ai décidé de vendre mes actions à mes associés. L'acheteur a proposé 38 millions de livres égyptiennes, mais les responsables ont refusé. Ensuite, quand j'étais enfermé, j'ai su que le Procureur Social avait décidé de vendre l'usine au même investisseur pour un montant de 18 millions de livres égyptiennes, j'étais choqué, j'ai crié, j'ai même menacé de me suicider et finalement, j'ai déposé une réclamation auprès du responsable de la prison*[1] » D'après la déclaration du Procureur Général, 84 000 familles ont investi 1 137 millions de livres égyptiennes dans ces entreprises. Le gouvernement a remboursé les fonds investis en quatre phases : 10 % en 2001, ensuite 40 % en 2004, 15% en

[1] Un entretin de la chaîne privée *Dream* avec El Sâad en 2007, publié plus tard à El Masry El Yom, http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=68410

2005 et le dossier a été clôturé en 2006 après le remboursement de 35 %[1]. En fait, les chiffres annoncés par le Procureur Général concernent uniquement les personnes incapables de régulariser leurs situations après le conflit avec les entreprises de gestion des fonds. En effet, après avoir annoncé la fin de ces organismes, le gouvernement a confirmé qu'il était possible pour les déposants de récupérer des biens (produits alimentaires, électriques, etc.) à la place de leurs fonds.

En 1991, avec la persistance des déséquilibres entre l'économie et la dette accumulée qui a atteint 11,4 milliards dollars américains, le gouvernement égyptien fut obligé de signer deux accords: la Réforme Economique et le Programme d'Ajustement Structurel (ERSAP) avec le FMI et l'Ajustement Structurel des Prêts (SAL) avec la Banque mondiale. Les deux accords de 1991, connus sous le nom d'ERSAP, visaient à corriger les déséquilibres économiques grâce au passage à une économie de marché.

Les caractéristiques du programme de réforme économique

Karima Korayem a résumé les objectifs principaux d'ERSAP qui visait « à éliminer les déséquilibres et les distorsions dans l'économie égyptienne en la transformant en une économie de marché, et de restaurer la solvabilité du pays » [KORAYEM 1997]. Le programme comprend la réforme du secteur public, la réforme de la tarification, les politiques d'investissement, les politiques extérieures, la réforme des politiques monétaire et les politiques sociales.

Tout d'abord, *la réforme du secteur public* avait deux objectifs : améliorer l'efficacité du secteur public aux niveaux institutionnels, juridiques et financiers pour offrir à ses dirigeants plus d'autonomie, et privatiser les entreprises publiques du secteur productif et financier, excepté celles fournissant des services «stratégiques». Le deuxième objectif était *la réforme de la tarification*, notamment en augmentant le prix du pétrole et de l'électricité chaque année pour atteindre 100% de leur coût en juin 1995, en libérant la location de terres agricoles (loi N° 96/1992 qui a triplé le montant des loyers et clôturé le renouvellement automatique des contrats en 1996/97) mais aussi en appliquant une augmentation annuelle de 5% sur les tarifs des transports pour atteindre 100% de leur coût fin 1998 et, finalement, en supprimant le blocage des loyers dans le domaine du logement. Le troisième objectif était la rénovation des *politiques d'investissement*, qui visent à libérer le marché et à créer un environnement de concurrence entre les entreprises privées et publiques. Quant aux *politiques extérieures*, elles comprenaient la réforme et la libéralisation des échanges, et l'allégement de la dette extérieure. Le cinquième élément était *la politique budgétaire*, qui ciblait les deux aspects du budget : les recettes et les dépenses. Concernant les recettes, le gouvernement souhaitait les augmenter à travers les procédures suivantes : l'augmentation des impôts sur le revenu, l'application de la T.V.A. et l'augmentation des prix des articles précédemment subventionnés. En ce qui concerne les dépenses, le gouvernement a proposé de réduire l'investissement public et les subventions à environ 1% du PIB. Enfin, *la politique sociale* a pris la forme d'un Fonds social pour le développement (FSD), créé afin de minimiser l'impact d'ERSAP sur les pauvres [KORAYEM 1997].

[1] El Akhbar, « Remboursement des fonds investis aux entreprises de gestion », N° 16926, le 21 juillet 2006, version électronique, http://www.elakhbar.org.eg/issues/16926/0800.html

a- La privatisation

Le programme de privatisation était l'un des objectifs principaux d'ERSAP. Le gouvernement a commencé à appliquer cette nouvelle stratégie à partir de 1991 à un rythme raisonnable jusqu'en 2004. Puis la privatisation a été accélérée d'une façon remarquable après l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel[1] sous la direction de Dr. Ahmed Nazif en 2004. Galal Amine a fait une comparaison entre les trois Premiers Ministres précédents (Atif Sedki, Kamal El Ganzouri et Atif Ebied) qui ont passé 18 ans au pouvoir (de 1986 à 2004) et Ahmed Nazif, arrivé au pouvoir en 2004. La comparaison d'Amine est basée sur l'histoire bureaucratique et politique des quatre Premiers Ministres ; les trois premiers avaient débuté leurs carrières politiques sous les idéologies socialistes plutôt axées vers la protection du secteur public. Même s'ils n'étaient pas vraiment socialistes, il était de leur devoir d'appliquer ces politiques. Amine ajoute qu'il était difficile pour eux d'orienter l'Etat vers le capitalisme et d'oublier l'engagement historique envers les classes moyennes et celles à faibles revenus. Par contre, ce n'était pas le cas d'Ahmed Nazif qui, né en 1952, n'était pas influencé par les idéologies nassériennes, ce qui a accru le rythme de la privatisation[2]. Cette accélération des ventes a amené la population à s'interroger sur les critères de choix des entreprises déficitaires, sur l'évaluation de la valeur actuelle des entreprises, sur l'avenir des employés des organismes privatisés et surtout sur la manière d'utiliser les revenus de la privatisation pour améliorer le niveau économique des citoyens.

Avant l'application du plan de privatisation, le secteur public comprenait 314 entreprises dirigées par 27 *Holding Companies*. Le programme a commencé graduellement en liquidant une seule entreprise et aucune opération de vente n'a été accomplie. En observant le tableau suivant, on constate que 11 opérations de vente ont été effectuées pour un montant total de 418,4 millions de livres égyptiennes entre 1991 et 1994. Une grande partie des opérations a été réalisée en 1999 avec la vente de 40 organismes pour un montant total de 4,6 milliards de livres égyptiennes. Entre 1994 et 2004, on arrive à 201 ventes pour un montant de 17,4 milliards de livres égyptiennes. Le rythme de la privatisation a été accéléré à partir de 2004 pour atteindre 77 opérations en deux ans pour une somme de 19,95 milliards de livres égyptiennes[3]. Au total, entre 1991 et 2006, le gouvernement a réalisé environ 290 opérations pour un total de 37,76 milliards de livres égyptiennes.

[1] La presse l'a appelé « le gouvernement des hommes d'affaires »
[2] Galal Amine, « Pour comprendre ce qui se passe en Egypte » El Masry El Yom, N°982, 20 février 2007
[3] Ibid.

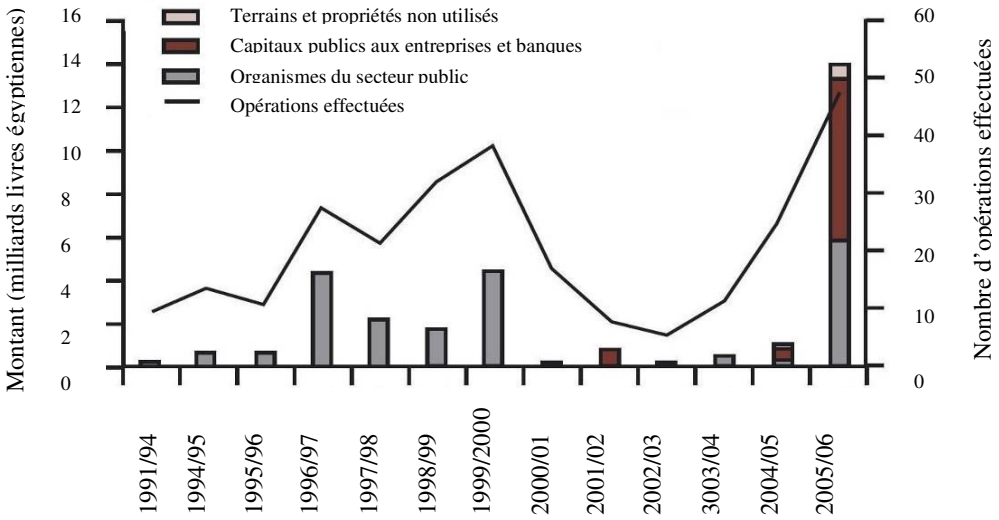

(Fig. 1.1) L'évolution de la privatisation entre 1991 et 2006[1]

En effet, l'évolution de la privatisation en Egypte montre que chaque gouvernement l'a menée avec une stratégie différente, ce qui nous donne quatre phases. Atif Sedki (du 11/11/1986 au 02/01/1996) qui était à l'origine de la réforme économique a commencé la privatisation en vendant les organismes qui ne faisaient pas de bénéfices remarquables, d'après le ministère de l'Investissement. 28 organismes ont été privatisés dont sept entreprises travaillant dans le secteur de la construction, un hôtel (Cairo Sheraton) et deux usines de ciment[2]. Pour sa part, Kamal El Ganzouri (du 04/01/1996 au 05/10/1999) a donné plus de liberté à la privatisation avec environ 100 opérations de vente d' organismes publics dont 16 entreprises de construction, deux hôtels, deux organismes de tourisme et quatre usines de ciment[3]. Kamal El Ganzouri a centralisé tous les organismes sous son contrôle. Il était bien apprécié des Egyptiens, son mandat fut riche de services adressés aux citoyens. Après son départ du pouvoir, la presse officielle a déclaré qu'il avait donné de fausses informations sur les investissements et qu'il avait trompé le peuple. Malgré tout, la plupart des Egyptiens pensent que l'homme est honnête.

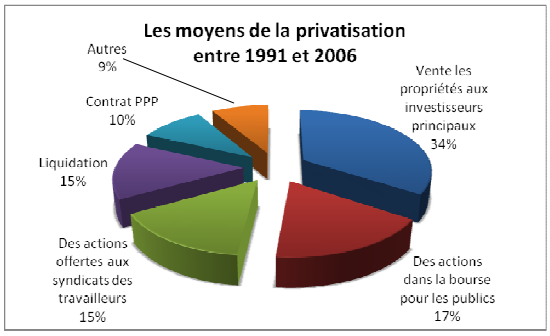

(Fig. 1.2) les moyens de la privatisation
D'après : The Egyptian Center for Economic Studies

Pendant le mandat d'Atif Ebied, la presse d'opposition a signalé qu'il essayait d'appliquer des politiques à l'opposé de celles de son prédécesseur. Ebied a réduit le rythme des privatisations des organismes du secteur public, mais il a concentré son effort sur la fermeture des capitaux publics aux organismes semi-public. D'autre part, l'arrivée du

[1] « Vers une cohérence nationale avec le program de la privatisation » Policy Viewpoint Series, article en arabe, N° 19, The Egyptian Center for Economic Studies, Cairo 2006
[2] Calculé par ABO ELELA d'après les données du ministère d'Investissement et le centre informatique du secteur des affaires, le livre blanc de la privatisation, http://www.bsic.gov.eg/whitebook.asp
[3] Ibid.

gouvernement d'Ahmed Nazif au pouvoir en 2004 avec une autre politique de privatisation a choqué la société. Le nouveau gouvernement, surnommé *le gouvernement des hommes d'affaires*, a mis en place une stratégie de vente des organismes qui faisaient des bénéfices en essayant de ne pas surestimer l'évaluation des propriétés pour attirer les investisseurs[1] ! Dans le cadre de l'application de cette « stratégie », le gouvernement a réalisé de mauvaises affaires qui furent critiquées par les organismes civils et les mouvements d'opposition comme *Kefaya* (ça suffit !) qui ont commencé à se poser des questions sur des opérations comme la vente de la chaîne commerciale d'*Omar Effendi*, la banque d'Alexandrie, le terrain de 6000m² vendu à *ACCOR*, etc. Régulièrement, la presse d'oppositions critique l'orientation du gouvernement par rapport à la privatisation des services stratégiques comme l'organisme des chemins de fer, l'électricité ou bien la sécurité sociale, mais, à chaque fois, le gouvernement dément toute intention de privatiser des services essentiels.

Malgré les rapports optimistes sur la représentation du gouvernement, l'Organisme Central des Comptes (CAO) avait élaboré des rapports critiquant les opérations de privatisation et d'évaluation des propriétés nationales. En effet, les classes moyennes et celles à bas revenus ne s'intéressent plus aux rapports économiques optimistes du gouvernement qui ne reflètent pas la réalité économique des différentes couches sociales. Par contre, les citoyens ont dû faire face à plusieurs crises comme celle du pain, de l'essence et des prix de l'alimentation. Enfin, on peut se demander si le problème était lié à l'application des politiques de réforme économique ou bien à la corruption à certains niveaux administratifs !

b- Réforme économique ou déforme économique ?

Après l'application des politiques de réforme économique, le gouvernement n'arrêtait pas d'exposer les avantages prévus pour améliorer la situation économique des Egyptiens. Mais le programme d'ERSAP n'a pas eu, rapidement, de répercussions positives sur la vie sociale et économique des citoyens. Avec le gouvernement de Ganzouri, la population s'est sentie soulagée suite à l'adoption d'une série des lois qui ont libéré les loyers, ce qui a réglé une partie des problèmes liés au logement, et qui prévoyaient la protection du patrimoine bâti. Les Egyptiens l'ont appelé : « *Le gouvernement qui fait la paix avec les Egyptiens* ». Le gouvernement suivant, celui d'Atif Ebied, n'a pas eu le même succès que son prédécesseur. Le 11 janvier 2003, le ministre du Commerce extérieur, à l'époque, Youssef Boutros Ghali (il est devenu Ministre de Finance dans le gouvernement d'Ahmed Nazif), déclarait qu'il n'y avait aucune raison de dévaluer la livre égyptienne. Dix-sept jours plus tard, le premier ministre Atif Ebied annonçait lors d'une table-ronde d'hommes d'affaires, organisée par l'hebdomadaire britannique *The Economist,* qu'à partir du lendemain, « l'Égypte abandonnait le système du taux de change fixe avec, pour conséquences, la libre fluctuation de la monnaie nationale et un taux de change obéissant dorénavant aux lois de l'offre et de la demande ». Dès le premier jour de l'entrée en vigueur de ce nouveau système, la livre a été dévaluée de plus de 15% face au dollar, alors que depuis fin 2000, quatre dévaluations l'avaient déjà fait chuter de près de 25%. Début 2001, un taux moyen de 4,5 L.E. avait été fixé et, depuis des mois, le taux de change officiel par rapport au dollar était inférieur d'environ 20% au taux du marché noir avec, pour résultat, un dollar quasiment inexistant sur le marché officiel[2].

---

[1] « Vers une cohérence nationale avec le programme de privatisation » Policy Viewpoint Series, article en arabe, N° 19, The Egyptian Center for Economic Studies, Cairo 2006

[2] Sophie YERSIN – LEGRAND et Florian KOHSTALL, « Chroniques Politiques Égyptiennes », N° 14 et 15, CEDEJ 2003

La décision du Premier Ministre a secoué le marché égyptien. Le taux de change du dollar américain est passé le lendemain de 4,58 £E à 5,40 £E dans les banques et à 6,00 £E sur le marché noir. Plus tard, il a même atteint le plafond de 7,00 £E. Les prix, surtout ceux de l'alimentation, ont flambé. D'après une étude sur l'augmentation des prix suite au taux flottant de la livre égyptienne, l'augmentation des produits alimentaires a varié entre 20% et 100% en dépassant le plafond de 200% pour les fruits et les légumes importés. Quant aux médicaments, la situation est devenue très compliquée avec une augmentation atteignant 500% pour certains produits médicaux. L'augmentation a touché également le domaine de l'éducation : les frais des écoles privées ont été doublés et quelques écoles ont même été jusqu'à demander le règlement des frais d'inscription en dollars américains. L'hebdomadaire Akher Sâa a révélé le 07/05/2003 que certaines écoles privées n'ont pas accepté le règlement des frais en euro à la place du dollar américain. Les parents ont réussi à négocier de régler les frais en livres égyptiennes, mais la plupart des administrations a refusé. Certaines qui ont accepté le règlement de 25% des frais en livres égyptiennes et le reste en dollars américain[1]. Le premier ministre a rejeté la faute sur les commerçants qu'il accuse de se servir de l'excuse de la libéralisation du taux de change pour faire des gains supplémentaires.

En revanche, la réaction du milieu bancaire fut plutôt positive, que ce soit au niveau national, ou au niveau de la Banque Mondiale et du FMI. De plus, le gouvernement des Etats-Unis, représenté par son ambassade au Caire, a exprimé sa satisfaction par rapport aux nouvelles politiques économiques d'après un entretien entre l'ambassadeur des Etats-Unis et le gouverneur de la Banque Centrale Egyptienne[2].

Il faut savoir qu'à l'époque le marché égyptien n'était pas encore habitué à régler ses transactions internationales en euro, « les banques n'arrivaient toujours pas à couvrir la demande locale en dollars et le marché noir restait florissant. Le gouvernement pressait alors les hommes d'affaires, les exportateurs et les agents de voyage à changer « volontairement » leurs dollars par le canal officiel, afin d'amener plus de ressources dans le système monétaire, annonce suivie par l'arrêté du ministre du Tourisme, stipulant que les hôtels devaient échanger 75% de leurs gains en monnaies fortes auprès d'une banque accréditée et au taux de change officiel, afin de réinjecter dans le système les devises étrangères dont l'Égypte a besoin[3]. »

[1] Mohssin Mohamed, « Voyager sans imagination – Monnaies fortes, très fortes », Akher Sâa, N°3576, 07/05/2003

[2] El Shark El Awssat (Le moyen orient), « le gouvernement américain exprime sa satisfaction du taux flottant » N° 8834, 04/02/2003

[3] « Chroniques Politiques Égyptiennes », CEDEJ 2003

1.2. Les politiques urbaines et foncières de l'Etat

L'ERSAP et l'idéologie économique ont affecté le marché du logement de façon spectaculaire, surtout au Grand Caire. Ces politiques ont, fondamentalement, conduit à une offre exhaustive adressée aux classes supérieures et aux parties supérieures des revenus moyens, ce qui a eu des conséquences négatives sur l'équilibre entre la qualité et la quantité d'une part, et l'offre et la demande d' autre part.

Dans ce chapitre, nous exposons les politiques urbaines de l'Etat liées aux nouvelles politiques économiques et leurs effets sur la société égyptienne, et la ségrégation socio-spatiale qui seront détaillés au troisième chapitre.

En effet, les politiques foncières de l'Etat étaient soumises à plusieurs facteurs, qui ont conduit aux changements sociaux et urbains, tels que les politiques de réforme économique, les schémas directeurs (celui de 1981 modifié en 1997 et Le Caire 2027), les programmes de construction de logements (le projet de Moubarak « logement pour les jeunes », le projet « logement du futur » et le projet « construis ta maison »), les nouvelles communautés et la production de logements de luxe, et la législation foncière (les loi 4, 5 et 6 en 1996 et la loi 119/2008).

1.2.1. Entre les politiques économiques et le marché immobilier

En effet le marché immobilier égyptien est soumis à la relation entre trois acteurs : le gouvernement, les entreprises et les clients. Le lien entre la production et la demande a été affecté par les changements socioéconomiques. Les politiques de réforme économique ont conduit à une dynamique du marché immobilier en général et de la production et la demande en particulier. En ce qui concerne la production des logements, plusieurs facteurs ont conduit à l'augmentation d'espaces bâtis tels que la multiplication des entreprises travaillant dans le domaine de la construction, la disponibilité des prêts bancaires, le désengagement de l'Etat de la production des logements et les investissements des étrangers dans le marché foncier. D'autre part, le gouvernement ne pouvait pas abandonner sa mission de production de logements des années 80 et 90 qui étaient concentrés dans les nouvelles agglomérations suite au schéma directeur de 1981, modifié en 1991 et 1997. Quant à la demande, certains facteurs ont affecté son évolution, comme la croissance du taux d'inflation, la baisse des taux d'intérêt sur les épargnes et l'orientation vers la location.

Dans le but d'attirer les capitaux vers les nouvelles agglomérations, l'Etat a proposé aux investisseurs des terrains dont le prix du mètre carré était beaucoup moins élevé (en moyenne de 100 £E/m²) que les prix se pratiquant au Caire (entre 30.000 £E/m² à Zamâlik et Mohandessine, et 50.000 £E/m² au centre-ville).

D'autre part, les banques privées ont mis en place une nouvelle stratégie pour attirer les capitaux. Pendant les années 1980, la nouvelle vague d'entreprises de gestion de fonds a attiré une grande partie des Egyptiens ayant clôturé leurs comptes bancaires pour investir leurs capitaux dans ces organismes qui leur ont offert un taux d'intérêt annuel dépassant 20%. En essayant de récupérer leurs clients, les banques ont augmenté les taux d'intérêt jusqu'à 17%. Ils ont ensuite été limités à 10% conformément à la loi 146/1988 qui a clôturé les entreprises de gestion de fonds.

En outre, l'article 29 de la loi 97/1996 concernant l'adaptation des lois bancaires et de crédit, stipule que "les banques ont le pouvoir de définir les taux d'intérêt sur leurs activités bancaires sans restrictions." Cela a conduit à un accroissement de la

concurrence entre les différentes banques de faciliter les procédures administratives des prêts à des taux inférieurs, ce qui rend l'octroi de prêts et de leurs termes très attrayants.

Les politiques d'ERSAP recommandaient que les entreprises publiques changent leurs politiques et s'adaptent à une économie de marché et à la concurrence du secteur privé. Les sociétés de logement appartenant à l'Etat sont donc passées par un processus de restructuration, non seulement de leur conseil d'administration, mais aussi de leur stratégie tarifaire afin de concurrencer le secteur privé et d'atteindre une rentabilité équivalente. Par conséquent, les prix des logements fournis par les entreprises publiques ont augmenté. Pour illustrer cette transformation, nous pouvons citer l'entreprise publique "*El Shams du logement et du développement*" qui a été transférée du ministère de l'Habitat au ministère du Secteur Général des Entreprises en Octobre 1992. Avec l'évolution des politiques du gouvernement et les nouveaux membres du conseil d'administration, les prix des unités vendues par la société ont été plus que doublés. Par exemple, des logements de luxe devant être vendus 400 £E/ m², ont finalement été vendus pour 1200 £E/ m². On peut donc dire que le gouvernement et le secteur public se sont attribués un nouveau rôle : ils se sont libérés de l'engagement social instauré par Nasser, dans le but de concurrencer le secteur privé et, enfin, d'atteindre la rentabilité après quatre décennies de pertes continues [HANNA 1996].

Pour attirer les capitaux étrangers dans le domaine de la construction, l'Egypte a finalement accepté que les étrangers aient le droit de posséder des terrains et des biens immobiliers sans avoir nécessairement un associé égyptien. Deux lois importantes ont organisé l'accession à la propriété pour les étrangers : le décret n° 1133/1988 et la loi n° 230/1996 qui a donné le droit aux étrangers de posséder deux logements au maximum pour chaque famille dont la superficie ne dépasse pas 4000 m² pour chaque maison. La loi a libéré l'investissement des capitaux étrangers dans le domaine de la construction et le développement touristique, sauf dans les zones stratégiques telles que le Sinaï[1]. Cette loi a attiré les investissements arabes dans le domaine touristique (construction de l'hôtel Grand Hayatt au centre-ville et City Stars à Nasr City), et les touristes arabes ont préféré acheter des maisons pour passer leurs vacances d'été plutôt que de loger à l'hôtel ou dans des appartements meublés.

La baisse du taux d'intérêt ainsi que l'augmentation du taux d'inflation et le taux flottant de la livre égyptienne ont diminué les valeurs réelles des épargnes. Par conséquent, les investisseurs de petits capitaux ont orienté leurs investissements à court terme vers la bourse suite à la privatisation de grands organismes comme les usines de ciment et l'entreprise nationale des téléphones portables, ou vers l'achat de biens immobiliers pour un investissement de longue durée.

En plus des effets directs et indirects d'ERSAP sur le marché du logement en Egypte, la détérioration de la qualité de l'environnement au Caire a augmenté la demande pour un "meilleur" environnement bâti en dehors de la ville. La mauvaise qualité de l'environnement a atteint des niveaux menaçants à la fin des années 1980 et au début des années 1990 au Caire, ce qui a conduit le gouvernement à remplacer l'ancienne Agence de l'Environnement par le ministère de l'Environnement. La dégradation de la situation dans la capitale, le bruit, la pollution et les problèmes liés au transport ont poussé les hauts-revenus à chercher refuge dans les terres arables principalement à Mansouria et Marioutiya à l'ouest du Caire.

[1] Le ministère des Affaires Etrangères, le Bureau des Affaires des Non-égyptiens, http://www.mfa.gov.eg/MFA_Portal/ar-EG/Services/forigners/consular_service_25_12.htm

Les facteurs mentionnés ci-dessus ont conduit à accroître les distorsions du marché du logement au Caire. L'abondance de terres, la dégradation de l'environnement dans la capitale et les prix de plus en plus accessibles pour les classes aux revenus les plus élevés ont conduit à un accroissement de l'offre du logement de luxe dans la périphérie du Caire et dans les villes nouvellement. En même temps, la diminution de la capacité pour les classes à faibles et moyens revenus d'accéder aux nouveaux projets de logement a augmenté la demande sur les projets nationaux de logements tels que « le programme national de logement pour les jeunes », « le programme du futur » et le projet « construis ta maison ». L'autre possibilité était de trouver un logement dans les zones informelles qui sont devenues une partie du tissu urbain du Caire. Quant aux classes moyennes, elles ont souffert du même problème que les classes défavorisées car les quartiers, qui leur étaient réservé, ont été saturés et les prix des logements ont flambé suite aux nouvelles politiques économiques. En effet, une grande partie des jeunes comptaient sur leurs familles, soit par une aide financière, soit en cohabitant. Un certain nombre de familles conservaient un appartement ou deux pour leurs enfants et ce phénomène a accentué la crise du logement car beaucoup d'appartements étaient inoccupés. Grâce à la loi 4/1996, qui a réglementé les relations entre locataires et propriétaires, une grande partie des appartements fermés a été proposée en location pour des durées déterminées (entre 3 et 5 ans). De plus, les syndicats participaient aux négociations sur la production des logements jusqu'à la parution de la loi 12/1995 sur l'organisation des syndicats. Cette loi a quasiment bloqué la plupart des activités des syndicats dont celles relatives au logement. Des groupes de jeunes ont créé des organismes coopératifs non-officiels qui étaient basés sur des réseaux de connaissances : des groupes d'amis se réunissaient pour acheter des terrains dans les quartiers périphériques ou bien dans les nouvelles villes, sur lesquels ils construisaient des immeubles pour y habiter.

1.2.2. La production des logements

Le marché foncier était contrôlé jusqu'en 1947 par les mécanismes de l'offre et de la demande. Le montant du loyer et la durée de la location faisaient l'objet d'un accord entre le locataire et le propriétaire. Chacun pouvait trouver un logement en fonction de ses revenus ; « 4 à 9 £E par mois pour un bel appartement à Zamâlik, 2 à 4 £E pour un appartement de catégorie moyenne, 1 £E ou moins pour un petit appartement ou une chambre en ville. Il est à noter que l'achat d'un logement était une pratique totalement inconnue à l'époque pour ce qui est de la ville » [HANNA 1992]. Nous avons organisé des entretiens avec d'anciens locataires dont M. Fawzi, 80 ans, juge à la retraite : « *je me rappelle bien l'époque des années 40, les propriétaires affichaient des annonces sur les balcons, ils écrivaient "A LOUER" sur les deux côtés d'affiches en papier, ayant peur que les vents les retournent et par conséquent, que les passants ne puissent plus les voir. Selon les superstitions, les propriétaires brûlaient de l'encens dans l'appartement pour éviter le mauvais œil et pour trouver rapidement un locataire !!!* ». Pour bien décrire la situation économique et la valeur de la livre égyptienne avant 1952, on cite le témoignage de personnes âgées sur cette époque : « *Avant la révolution, 1 Livre Or valait 0,99 Livre Egyptienne et 1 Dollar Américain valait 0,30 Livre Egyptienne* », déclare M. Fawzi. Par contre, il est important de savoir qu'en 2005, 1 Livre Or équivaut à 570 £E et 1 $ équivaut environ à 6 £E[1] !!

[1] Selon le témoignage de personnes âgées, après la révolution de 1952, le taux de change officiel protégé par le gouvernement atteint 0,90£E. Ensuite, après la période de l'Infitah, le taux de change s'est stabilisé à 1,50£E. Un rapport publié en 1986, indique qu'en 1985, il y avait trois taux de change : le taux officiel qui s'appliquait à l'importation des biens de consommation courants et à l'exportation dans le secteur du pétrole était de 0,70£E, le taux de change officiel appliqué par les banques atteignait 1,35£E et le taux du marché libre, dit noir, soumis à des changements fréquents équivalait à 1,80£E. A partir de 1988 et jusqu'en 1997, le taux officiel a été fixé à

Le marché du logement était dominé par les étrangers, notamment les Français, les Belges, les Anglais et, dans une moindre mesure, par les Egyptiens. « Le financement était assuré par les banques étrangères à travers leurs succursales en Egypte ou par les banques privées des sociétés de promotion foncière et immobilière (Ma`âdî et Héliopolis) » [EL-KADI 1984]. L'Etat ne prenait pas part à la production de logements : pas de construction directe, pas d'offre de terrains réservés à ce but, sauf dans certains cas. Selon Milad HANNA, « le gouvernement conduit par ailleurs une politique de logement des fonctionnaires, haut fonctionnaires (préfets, inspecteurs de l'irrigation…) et petits fonctionnaires (salariés des chemins de fer…), là encore en s'inspirant de la pratique anglaise » [HANNA 1992]. Par contre, les populations à bas et moyens revenus s'installaient dans les immeubles privés des quartiers anciens.

Après la révolution, le nouveau régime a considéré que le véritable progrès pour la nouvelle Egypte serait d'entrer dans une nouvelle ère industrielle. Dans son article publié à Al-Ahram Al-Iqtisadi en 1989, Abdel Rahman Al-Kachef résume l'orientation du gouvernement à l'époque : « En 1955, le gouvernement a orienté sa politique économique vers une stratégie d'industrialisation ; il s'agit d'assurer l'autosuffisance du pays en matière industrielle et d'offrir des emplois aux citoyens. Pour épargner les fonds nécessaires à la réalisation de ces objectifs, on limite les investissements dans certains secteurs, dont celui de la construction, qui absorbe 70 millions de £E. Le gouvernement promulgue la loi n°344 de 1952 qui prévoit la constitution d'une commission dirigée par un représentant du ministère de l'Habitat pour contrôler le niveau des constructions. (…) La commission commence par décréter que les investissements annuels passeront de 70 millions de £E à 30 millions[1] ». En 1956, Le Caire a bénéficié de son premier schéma directeur qui prônait une décentralisation vers la périphérie sous forme de villes satellites. Ce schéma directeur recommandait la création d'une cité administrative et d'un nouveau quartier sur le plateau du Mokattam, à l'est de la vieille ville, ainsi que de six villes satellites, dans un rayon de trente kilomètres autour du Caire, dont Hulwân, la seule ville satellite réalisée selon les recommandations du schéma directeur [EL-KADI 1990]. Alors, l'Etat a commencé à construire deux pôles industriels : Hulwân au sud et Shubrâ al-Khayma au nord du Caire. Ces deux nouvelles zones industrielles ont renforcé la centralité du Caire. Par la suite, le Caire est devenu un point fort d'attraction pour les citoyens ruraux désireux d'améliorer leur situation sociale. L'Etat a construit des logements ouvriers autour de ces deux pôles industriels. Les usines construites dans ces zones étaient une source de pollution gênante pour les habitants des quartiers voisins.

Comme l'Etat est devenu propriétaire de la majorité des terrains, il devint nécessaire qu'il investisse dans le domaine foncier. Le gouvernement égyptien a alors créé un organisme foncier gouvernemental, Nasr City Company (N.C.C.) en 1958 pour construire son premier pôle résidentiel dans le désert. Le but du projet de *Madenet Nasr* était la délocalisation de la centralité administrative et politique du centre-ville vers la nouvelle ville du désert nord-est, en déplaçant les ministères et les sièges du pouvoir. En effet, le gouvernement a transféré le ministère de la Planification à Nasr City qui accueillait d'autres organismes, tels que : le CAPMAS, l'Organisme Central des Comptes (CAO), l'Autorité de

---

3,90£E. Après le mouvement de « réforme économique », il a dépassé le plafond de 4,80£E pour atteindre 5,20£E, après les dernières décisions de libéralisation du taux de change et la politique du taux flottant de la livre égyptienne. Le taux d'échange a flambé de manière effrayante pour dépasser le plafond de 7£E et arriver jusqu'à 7,60£E. Enfin, après la baisse internationale du taux de change du dollar américain, le taux de change en Egypte a été fixé autour de 6£E en 2005 et, suite à la crise économique aux Etats-Unis et à la chute du dollar face à l'euro, il descend jusqu'à 5,2£E en 2008 contre 8,40£E pour l'euro.

[1] Abdel Rahman Al-Kachef, « Crise du logement ou crise de la législation sur le logement ? »- Al-Ahram Al-Iqtisadi – 23 janvier 1989

Contrôle Administratif, etc. Cependant, le résultat fut tout à fait à l'opposé : la centralité politique du centre-ville a été renforcée par l'implantation de nouveaux pôles gouvernementaux comme *Mogamaa El-Tahrir*, le plus grand pôle administratif, qui accueille des milliers des citoyens chaque jour.

L'Etat a construit deux autres pôles résidentiels : *El-Mohandessine* sur la rive gauche et *El-Ma`âdî Al-Gadîda* au sud du Caire. Le nouveau quartier *El-Mohandessine* ainsi que Nasr City étaient destinés aux classes moyennes, aux syndicats professionnels, aux fonctionnaires de l'Etat et aux membres du conseil de la révolution. L'autre quartier, *El-Ma`âdî Al-Gadîda,* avec ses logements sociaux, a été construit par opposition au quartier riche d'El-Ma`âdî avec ses villas et immeubles de luxe, comme si l'Etat, avec sa vision socialiste, voulait supprimer la ségrégation socio-spatiale entre les classes de la société égyptienne. Le contrôle de la production des logements était la responsabilité du nouveau ministère de l'Habitat. Alors, l'Etat est devenu à la fois propriétaire, maître d'ouvrage et contrôleur. La qualité architecturale des nouveaux logements n'était pas la première priorité du gouvernement. Par conséquent, les logements produits étaient des blocs « bien desservis par de larges infrastructures routières, ils sont constitués, pour l'essentiel, d'immeubles modernes hauts, ouverts sur les quatre façades, trop souvent sans grand caractère architectural » [PAGES 1994]. La plupart de ces blocs ont été remplacés –surtout à El-Mouhanessine- par des immeubles hauts visant les riches. Mais, quelques logements sociaux, surnommées par les Egyptiens« *les blocs russe*s », existent encore aujourd'hui créant un contraste disgracieux avec les immeubles récents.

Avec la construction du Haut Barrage, débutée en 1960, l'Etat a dû ralentir la production de logements, car l'ensemble des grands entrepreneurs ainsi que les matériaux de construction furent mobilisés pour ces travaux. Mais le gouvernement a subventionné le prix des matériaux de construction pour que le secteur privé puisse participer à la production foncière. Cette décision n'a pourtant pas fait progresser la production de logements, car l'Etat a fixé les quantités de matériaux proposés aux entrepreneurs. Puis, en 1963, l'Etat a décidé de ne plus délivrer de permis de construire au secteur privé. Il comptait assurer de cette façon l'affectation de tous les matériaux de construction à la réalisation du Haut Barrage, aux équipements collectifs qu'il planifiait et aux logements sociaux. Commença alors l'ère des pénuries et des déficits en matière de production de logements pour l'ensemble des classes sociales.

Dans le tableau suivant, nous pouvons observer qu'en 1963/1964, le secteur privé a produit moins de la moitié des logements construits en 1962/1963. Par contre, la production gouvernementale de logements ne constituait que le tiers de celle de 1962/1963. La solution était simplement d'acheter des matériaux sur le marché noir. Puis, suite à la défaite de 1967, l'Etat a encore diminué la production de logements. Il a destiné toutes ses ressources et équipements à l'armement. La devise nationale de cette époque était : « *Aucune voix ne doit être plus haute que celle de la bataille* ».

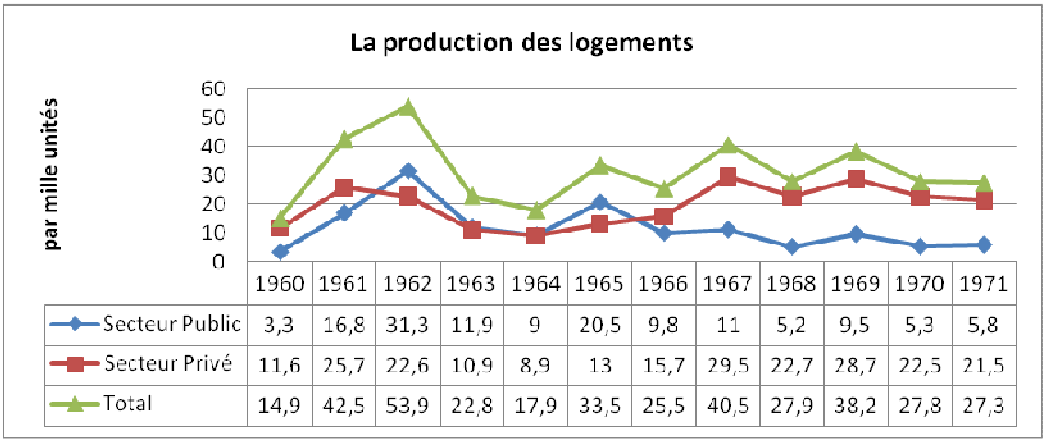

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Secteur Public	3,3	16,8	31,3	11,9	9	20,5	9,8	11	5,2	9,5	5,3	5,8
Secteur Privé	11,6	25,7	22,6	10,9	8,9	13	15,7	29,5	22,7	28,7	22,5	21,5
Total	14,9	42,5	53,9	22,8	17,9	33,5	25,5	40,5	27,9	38,2	27,8	27,3

(Fig. 1.3) La production de logements pendant la période nassérienne
D'après M. HANNA, le rapport de l'équipe égypto-américaine sur les recommandations urgentes dans le domaine du logement en Egypte (préparé par M. ABO ELELA)

Quand le régime nassérien a abandonné sa mission de production de logements sociaux pour les citoyens, il a encouragé le secteur privé à participer à la création du système coopératif. Ce système a été fondé en 1961 sous le nom *d'Organisation Egyptienne de l'Habitat*. Quatre ans plus tard, cette organisation a changé de nom et est devenue l'*Organisation de Coopération Egyptienne pour la Construction et l'Habitat*. Sa mission était d'aider, de superviser et de contrôler les activités et la mise en œuvre des coopératives. Nombreuses coopératives ont bénéficié de la subvention gouvernementale. Le secteur coopératif le plus organisé pendant cette période était celui des « syndicats professionnels qui ont conduit une politique d'achat de terrains à l'Etat. Le prix du m² de ces terrains oscillait alors entre 1,5 et 3,5 £E, l'Etat ne cherchant pas à faire de bénéfices sur ces terrains » [HANNA 1992]. Alors, plusieurs communautés ont été établies : une pour les officiers, une autre pour les journalistes, etc.… La plupart de ces pôles résidentiels ont été bâtis sur les terrains d'El-Waqf, contrôlés par l'Etat. Mais, les immeubles construits par les coopératives étaient destinés aux salariés ou bien à la classe moyenne. Les bas revenus n'ont plus trouvé de logements populaires avec ce système coopératif. Par conséquent, deux phénomènes sont apparus dans la société cairote : le logement dans les cimetières, aussi appelé « la cité des morts » et l'urbanisation spontanée.

A partir de la période de l'Infitah, le gouvernement a de nouveau affirmé que la production de logements de haut de gamme ou d'un standard moyen était la responsabilité du secteur privé. L'absence de main-d'œuvre qualifiée, ainsi que la hausse des prix des terrains et des matériaux de construction non-subventionnés, ont augmenté les coûts de construction. L'Etat n'a jamais essayé de stopper la hausse progressive des prix des terrains. Cependant, Sadat lui-même a annoncé que « l'augmentation des prix des terrains attire plus d'investissements et donne de la valeur aux terrains égyptiens » [HEYKAL 1983]. Alors, plusieurs facteurs ont influencé l'augmentation des coûts de construction. Ces facteurs se résument ainsi :

- L'absence de main-d'œuvre qualifiée suite aux vagues d'émigration progressives vers les pays du golfe.
- « L'apport des revenus de l'émigration a favorisé, en accentuant la demande, la montée des prix des terrains, en particulier dans les zones périurbaines où les lotisseurs professionnels et les sociétés de lotissement vendent des lots sans équipement en offrant des facilités de paiements » [EL-KADI 1984].

- Les flux des arabes des pays du Golfe qui passent leurs vacances au Caire. La majorité des touristes arabes ne préfèrent pas loger à l'hôtel ; par contre, ils cherchent toujours des appartements meublés à louer.
- L'afflux des capitaux arabes et étrangers dans le foncier et l'immobilier de luxe. « Le volume des investissements arabes dans ce secteur a atteint 28% du total réalisé par les sociétés soumises aux lois de libéralisation économique entre 1974 et 1980 » [EL-KADI 1984].
- La volonté progressive des sociétés étrangères de s'installer dans les quartiers centraux. Par conséquent, les habitants du centre-ville ont quitté leurs logements contre un pas-de-porte.
- L'absence de matériaux de construction subventionnés.

Le besoin de matériaux de construction a ouvert un grand marché noir pour ces produits. Les entrepreneurs achetaient les matériaux de construction, soit au marché noir, soit en les important. Quelques importateurs ont fourni le marché de produits moins chers mais de mauvaise qualité. De plus, « l'augmentation des besoins en ciment passe de 3 millions de tonnes/an dans les années 60 à 10 millions à la fin des années 70 et 14 millions en 1986. L'importation est inévitable et laissée sous la responsabilité du secteur privé » [HANNA 1992]. La construction en Egypte suit toujours le système poteau/poutre avec des cloisons en briques cuites. Le besoin de brique cuites a conduit les paysans à vendre le limon des terrains agricoles en les laissant en friche. Il était habituel à cette époque de voir les paysans construire un four de briques et préparer les moules des briques crues. Le résultat : une pollution massive, une réduction des produits agricoles et la perte d'une grande surface des terrains agricoles.

Les terres agricoles sont durement réduites à cause de l'utilisation du limon pour fabriquer des briques cuites ainsi que l'urbanisation de ces terres qui était pourtant interdite par la loi de 1965. En effet, le gouvernement n'a pas respecté cette loi : la plupart des universités que ce soit dans le Delta, ou en Haute Egypte, ont été construites sur des terres agricoles. Par contre, la construction des universités sur les terres agricoles périphériques a encouragé l'urbanisation des nouveaux pôles résidentiels jusqu'aux limites des universités. Ce fut le cas par exemple de l'université de Minyâ construite en 1966, avec ses 15 facultés et environ 40.000 étudiants. Un pôle résidentiel (le quartier *Shalaby Saroufime*) fut créé à côté. En ce qui concerne le Caire, Galila EL KADI estime que « 1 à 2% des terres agricoles sont converties en terrains à bâtir chaque année, ce qui équivaut à 420 ha/an qui ont un impact indirect sur 4.200 ha supplémentaires. Entre 1968 et 1977, 2.950 ha de terres agricoles furent lotis et construits dans les deux gouvernorats limitrophes du Grand Caire, Gîzah à l'ouest et Qualioubiyah au nord. Le taux de croissance de ces deux gouvernorats fut respectivement de 8,8% et 11,4% pour la même période. Le taux d'urbanisation passe de 34,1% entre 1960 et 1966 à 53,6% entre 1966 et 1976 » [EL-KADI 1984]. Par contre, Eric DENIS estime que l'utilisation des terres agricoles a presque doublé entre les années 60 et 80 « passant de 330 à 590 hectares par an. La fin des années 80 a été marquée par un ralentissement très net, soit 340 hectares par an, voire 150 hectares par an les dernières années, c'est-à-dire presque rien au regard des 11.400 kilomètres carrés de désert mis en culture en Egypte depuis 1952 » [DENIS 1995.a].

Pendant la période de l'Infitah, l'Etat a suivi une nouvelle orientation. Dans le domaine foncier, il a diminué les investissements dans l'habitat de 12,4% pendant la période 1965/66 – 1969/70 à 8,4% à partir de 1970. « La production annuelle moyenne de logements ruraux qui était de 13.900 unités dans les années 60, tombe à 1.500 unités par an à partir de 1974 (…). En 1981, le secteur public dans son ensemble ne contribue à produire que 13% des logements » [EL-KADI 1984]. Les objectifs déclarés par l'Etat dans le domaine de la production de logements étaient tout à fait à l'opposé de la production réelle.

Années	Nombre de logements planifiés en milliers	Nombre de logements exécutés en milliers	Déficit
1976	90,5	19,7	78%
1977	123,4	52,5	60%
1978	159,7	48,1	70%

(Tab. 1.1) Le rapport entre les logements planifiés et construits
Source : Galila EL KADI, (extrait de M. Zeitoun – La libéralisation économique et le problème du logement – étude publiée à « La libéralisation économique, les racines, la récolte et l'avenir » Edit. Centre arabe de recherche, Le Caire, 1982)

Dans le domaine de la production de logements, l'Etat a laissé sa place au secteur privé en offrant les terrains soit urbanisés, soit urbanisables. Il a créé différents organismes : l'*Organisme Général des Nouvelles Communautés* (*N.C.A.*), *La Banque du Logement et de la Reconstruction* (*B.H.C.*) et l'*Organisme des Coopératives de la Construction*.

L'*Organisme Général des Nouvelles Communautés* (*N.U.C.A.*) a été créé par la loi 59 de 1979 pour créer de nouvelles communautés urbanisées dans le désert afin d'attirer les habitants du Caire vers les zones périphériques. La construction de ces nouvelles centralités était l'une des recommandations principales du schéma directeur de 1970, mais les circonstances de la guerre ont retardé l'application de ces recommandations. Les Egyptiens et en particulier les Cairotes, naturellement attachés à se loger dans les zones centrales, n'acceptaient pas facilement l'idée de se déplacer pour habiter dans le désert. Sadat a essayé de défendre son projet et encouragé les investissements dans ces terrains vierges. « Au moment de son lancement effectif, Othman Ahmed Othman[1] à l'époque ministre du Logement et P.-D.G. d'*Arab Constructor*, le numéro un des grands chantiers en Egypte, avait allégué une terrible crise du logement avec un déficit de plus d'1 million de logements pour justifier le projet de villes nouvelles. Ajoutons seulement que ce dernier était aussi un proche de la famille du Président Sadat » [DENIS 1995.a]. A partir de 1977, les travaux ont été lancés pour construire la première ville nouvelle « Dix de Ramadan ». Selon le site officiel du *N.U.C.A.*, l'organisation a construit 20 villes nouvelles et satellites, et il en reste encore 22 à construire avant 2017. Les 20 villes déjà construites accueillent actuellement 1,6 millions habitants, selon l'estimation du *N.U.C.A.* Les 44 villes pourraient accueillir 8,3 millions

[1] Othman Ahmed Othman, surnommé *le Maître*, a créé son entreprise en 1955 sous le nom de « *Osman Ahmed Osman, Engineer & Contractor* ». Il a joué un rôle important pendant les travaux du Barrage d'Asswan. Ensuite, Nasser a nationalisé 50% de l'entreprise en 1961, puis le reste en 1964 en gardant Othman à la tête de l'entreprise qui a obtenu le nom d'*Arab Constructor.* En octobre 1973, il est devenu le ministre de la construction, jusqu'en 1976. Un an plus tard, son fils a épousé la fille de Sadat et ce fut un mariage entre le pouvoir politique et le pouvoir économique, ce qui reflète la politique d'Infitah. Plusieurs histoires sur sa relation avec les *Frères Musulmans* et le fondateur du mouvement Hassan El-Banna sont racontées par Othman lui-même dans son livre « Pages de mon expérience ». Quelques chercheurs sont allés plus loin en disant qu'Othman a suggéré à Sadat de donner plus de liberté aux *Frères Musulmans* pour réprimer les communistes.

d'habitants en 2017. La surface urbanisée totale dans les 20 villes représente 436 km², dont 203 km² réservés aux logements, 112 km² à l'industrie et 107 km² aux services commerciaux et touristiques. Les terrains vendus aux publics et entreprises jusqu'au 30 juin 2003 représentent 337 km². Le tableau suivant indique le nombre de logements des villes nouvelles construites suite aux décrets présidentiels n° 149/1977 et n° 123/1978. Comme nous l'avons expliqué, le *N.U.C.A.* a été créé dans le contexte de construction de nouvelles communautés urbanisées dans le désert. Mais, avant la mort de Sadat, cet organisme a orienté sa politique vers la construction de complexes balnéaires sur le littoral méditerranéen, avec la participation de la *Banque du Logement et de la Reconstruction*. Ces logements visaient les classes à très hauts revenus surnommées « la crème de la société égyptienne » et ont entraîné une grande ségrégation socio-spatiale.

Villes	Distance du Caire	Projection de population en 2000	Population résidente (n° d'habitants)		
			1986	1996	2010*
10 Ramadan	58 km	500 000 hab.	8 509	47 833	124 000
6 Octobre	38 km	360 000 hab.	528	35 354	500 000
15 Mai	35 km	250 000 hab.	24 106	65 560	180 000

(Tab. 1.2) L'évolution des habitants dans les villes nouvelles et satellites du Grand Caire construites pendant la période de Sadat
Source : CAPMAS
(* d'après GOPP)

Villes	Statut	Date de début de réalisation	Nombre actuel de logements (en 2010)				
			Secteur public			Secteur privé	Total
			Planifiés	Exécutés			
				N.U.C.A.	Projets nationaux de logements (du futur, des jeunes)		
10 Ramadan	Ville nouvelle	1977	29 902	21 342	5 339	69 613	96 294
6 Octobre	Ville satellite	1978	78 733	36 130	13 591	134 295	184 016
Sadat	Ville nouvelle	1978	9 500	7 387	1 151	18 833	27 373
15 Mai	Ville satellite	1978	19 400	18 014	800	25 534	44 348

(Tab. 1.3) Les logements dans les villes nouvelles et satellites de l'agglomération du Grand Caire construites pendant la période de Sadat
Source : N.U.C.A., le site officiel http://www.urban-comm.gov.eg/

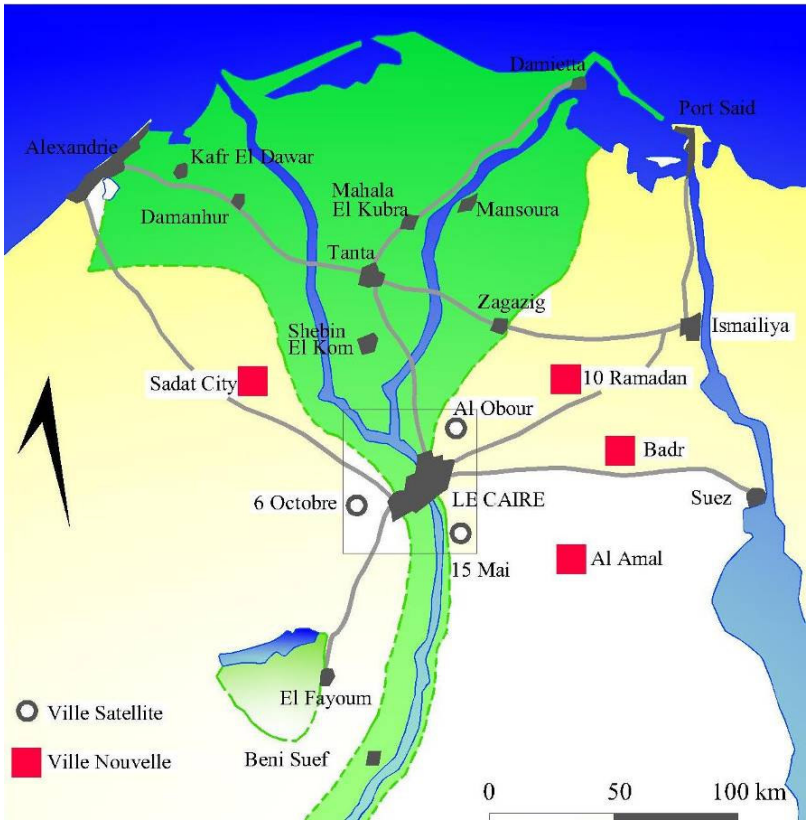

(Fig. 1.4) Les villes nouvelles et les villes satellites pendant la période de Sadat
D'après I.A.U.R.I.F.-D.A.E., reproduit par M. ABO ELELA

La Banque du Logement et de la Reconstruction (*B.H.C.*) a été créée en 1979 selon la loi d'investissements du décret n° 147/1979[1] du ministère de l'Economie. Elle octroie des prêts à faibles taux d'intérêt et à long terme aux gouvernorats, sociétés immobilières, sociétés coopératives de logements et aux particuliers pour promouvoir les projets de logement à caractère social sous certaines conditions et garanties. La banque participe à la production des logements, soit en finançant les projets proposés par leurs propriétaires, soit en construisant elle-même des logements. Cette banque s'adresse aux classes sociales ayant les ressources ou la capacité d'épargne nécessaires pour garantir les financements bancaires, c'est-à-dire, aux salariés et aux sociétés. « Elle va drainer l'épargne de ces couches sociales par la rétention de 25% du salaire et offre des unités d'habitation aux épargnants au bout de 6 ans, à condition que le coût de l'unité puisse être remboursable avant la retraite du candidat » [EL-KADI 1984].

La dernière action subventionnée par l'Etat était l'*Organisme des Coopératives de la Construction*. Cet organisme a été fondé en 1961 par le décret présidentiel n° 319 sous le nom d'*Organisation Egyptienne de l'Habitat*. En 1965, il est devenu l'*Organisation de Coopération Egyptienne pour la Construction et l'Habitat* par le décret présidentiel n° 4420. Il a encore changé de nom en 1971 pour devenir l'*Organisme Général des Coopératives de la Construction et de l'Habitat* (General Authority for Building and Housing Cooperatives G.A.B.H.C.) [JOSSIFORT 1998]. Le G.A.B.H.C. était chargé de faciliter la tâche des

[1] Le site officiel de la banque http://www.hdb-egy.com

coopératives en les contrôlant ou en les protégeant. « Le montant des crédits alloués par l'Etat au financement des emprunts auprès des coopératives passe de 1 million £E/an au milieu des années 60 à 150 en 1982, dont 50 millions £E pour les coopératives des forces armées et 13 millions pour celles de la police » [HANNA 1992]. L'estimation de Galila EL KADI a triplé les chiffres estimés par Milad HANNA en ce qui concerne les crédits alloués aux coopératives. Elle estime que « le nombre de ces dernières passe de 900 à 2000 entre 1976 et 1981-82. Les crédits passeront de 67 millions £E en 1979 à 450 millions £E en 1982 » [EL-KADI 1984]. La majorité des coopératives n'appliquait pas les règles du G.A.B.H.C. Les citoyens sont devenus les victimes de « *la mafia des coopératives* ». Une grande partie des coopératives, qui bénéficiaient de terrains gratuits ou subventionnés par l'Etat, proposaient de faux projets avec une avance de paiement. Puis, les sociétés corrompues épargnaient l'argent dans les banques. Ceux qui avaient réservé des unités découvraient ensuite que les travaux n'avançaient plus. Quand ils commençaient à protester, les responsables des sociétés leur rendaient l'avance de paiement mais gardaient le bénéfice des taux bancaires et revendaient les terrains subventionnés au prix du marché. Quelques fois les citoyens découvraient que les responsables s'étaient enfuis après avoir transféré l'argent sur des comptes à l'étranger et vendu la même unité à plusieurs bénéficiaires.

Comme nous l'avons indiqué, l'Etat a laissé la mission de production de logements au secteur privé, ce dernier n'étant jamais impliqué dans la production de logements sociaux. D'autre part, suite à la loi 43/1974, l'investissement des capitaux arabes et étrangers dans le domaine de la construction atteint 23% par rapport aux autres domaines, dont le tiers était destiné aux Zones franches [COOPER 1982]. En effet, les investissements étaient adressés à la production de logements de luxe et des tours de 30 étages sur le front du Nil. Le tableau suivant montre les domaines d'investissement pendant la période d'Infitah.

Type d'activité économique	Localisation et montant en million £E		Totaux	
	Zones urbaines	Zones franches	Montant	Pourcentage
Logements, tourisme et matériaux de construction	176	80	256	23%
Projets financiers	84	1	85	7%
Transport et stockage	9	71	84	7%
Pétrole	0	540	540	48%
Textiles	13	106	119	10%
Produits métalliques	15	138	153	13%
Produits chimiques	25	10	35	3%
Exploration minière	1	0	1	0%
Alimentation	9	5	14	1%
Services et contractants	2	45	47	4%
Total	284	850	1,134	100%

(Tab. 1.4) Les investissements arabes et étrangers à la fin des années 1970
Source : Mark N. Cooper, The Transformation of Egypt

Suite aux nouvelles politiques économiques d'ERSAP, l'Etat a commencé à diminuer ses investissements dans la production de logements liée au développement des nouvelles villes. Entre les années 1998/99 et 1999/2000, les investissements du secteur public en production de logements ont subi une baisse de 50% (2109 millions £E en 1998/99 et 1087 millions £E en 1999/2000). De plus, le secteur privé a augmenté ses investissements d'environ 550% pour la même période (596 millions £E en 1998/99 et 3325 millions £E en 1999/2000). Grâce à la législation foncière (les lois 4, 5 et 6 en 1996 qui organisent la relation entre les propriétaires et les locataires, la loi n° 230/1996 qui a donné le droit aux étrangers de posséder des biens en Egypte et de souscrire des prêts bancaires), le secteur privé a commencé à avoir une position dominante dans le domaine foncier.

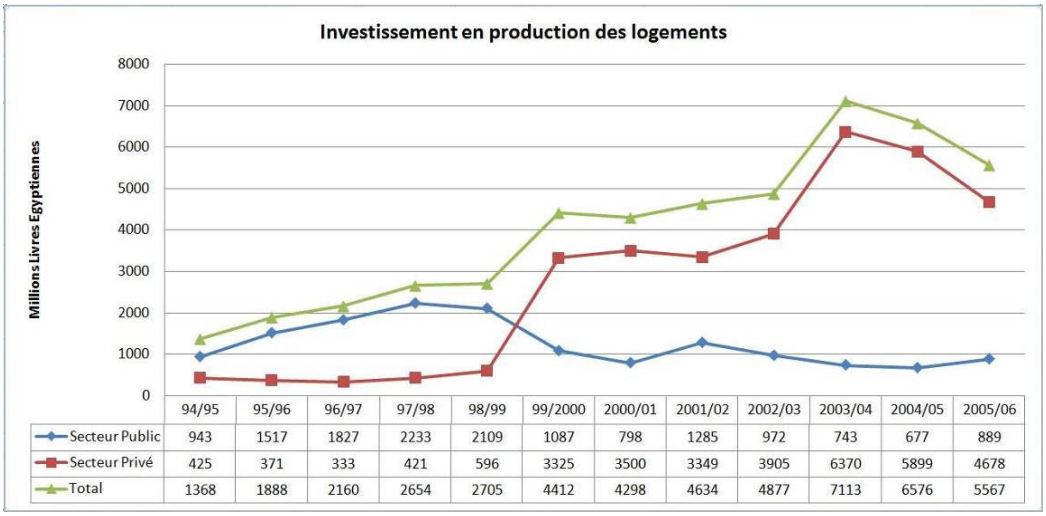

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Secteur Public	943	1517	1827	2233	2109	1087	798	1285	972	743	677	889
Secteur Privé	425	371	333	421	596	3325	3500	3349	3905	6370	5899	4678
Total	1368	1888	2160	2654	2705	4412	4298	4634	4877	7113	6576	5567

(Fig. 1.5) Les investissements dans la production de logements
D'après CAPMAS, préparé par M. ABO ELELA

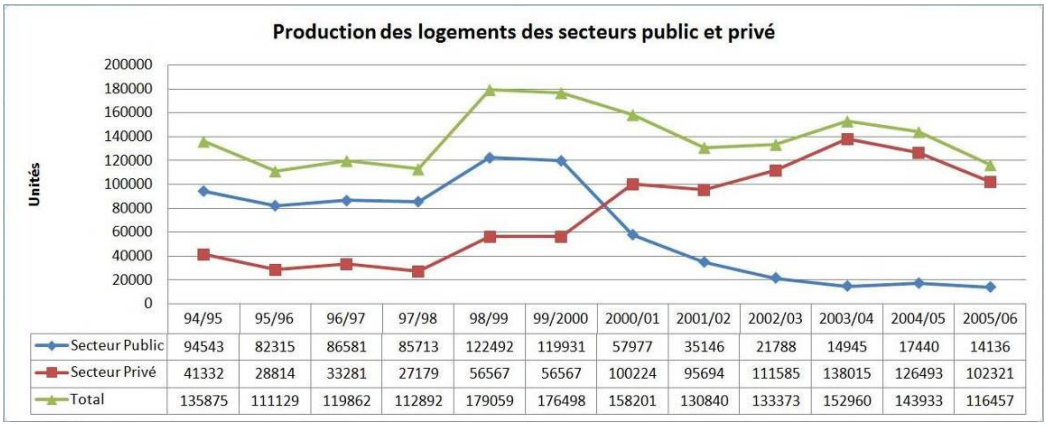

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Secteur Public	94543	82315	86581	85713	122492	119931	57977	35146	21788	14945	17440	14136
Secteur Privé	41332	28814	33281	27179	56567	56567	100224	95694	111585	138015	126493	102321
Total	135875	111129	119862	112892	179059	176498	158201	130840	133373	152960	143933	116457

(Fig. 1.6) La production de logements dans les secteurs public et privé
D'après CAPMAS, préparé par M. ABO ELELA

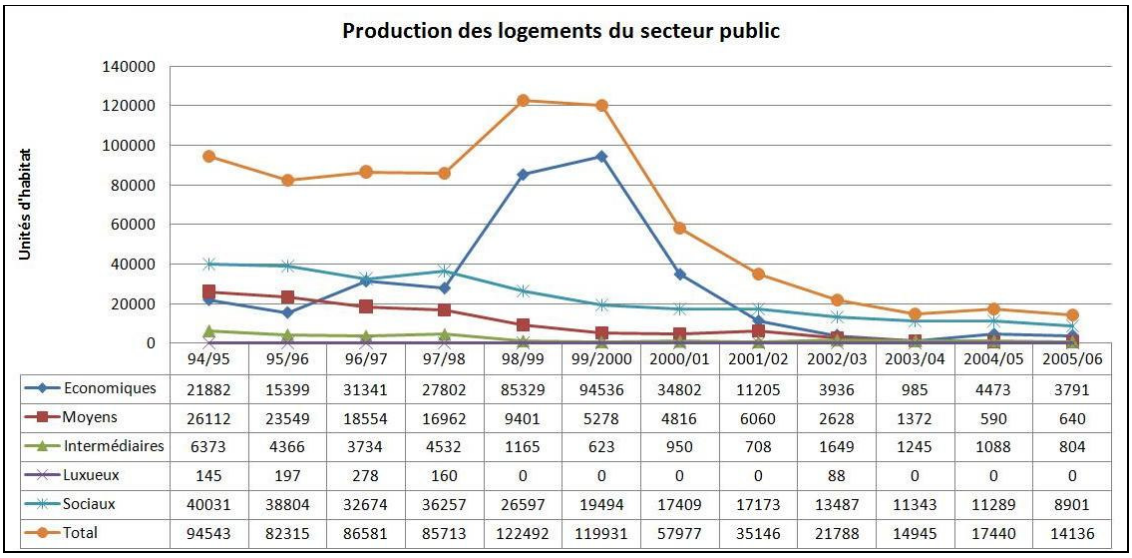

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Economiques	21882	15399	31341	27802	85329	94536	34802	11205	3936	985	4473	3791
Moyens	26112	23549	18554	16962	9401	5278	4816	6060	2628	1372	590	640
Intermédiaires	6373	4366	3734	4532	1165	623	950	708	1649	1245	1088	804
Luxueux	145	197	278	160	0	0	0	0	88	0	0	0
Sociaux	40031	38804	32674	36257	26597	19494	17409	17173	13487	11343	11289	8901
Total	94543	82315	86581	85713	122492	119931	57977	35146	21788	14945	17440	14136

(Fig. 1.7) La production de logements du secteur public
D'après CAPMAS, préparé par M. ABO ELELA

D'après les données du CAPMAS, la production de logements économiques a augmenté de 27 802 à 85 329 unités d'habitat entre 1997/98 et 1998/99. On remarque une baisse de production de logements moyens, intermédiaires et luxueux ce qui conduit à une augmentation générale de 143% des logements produits à cette période. D'autre part, une baisse remarquable a été enregistrée entre 1999/2000 et 2000/01 dans la production de logements sociaux[1].

D'après les données du gouvernorat du Caire, la ville a profité de trois plans entre 1982 et 1997 qui ont réussi à réaliser 139 271 unités d'habitat à Madinat El-Salam, Ein Shams, El Zawiya El Hamra, El Basâtîn, El Dewequa, El Mokattam, Hulwân et El Nahdha avec un budget de 1,3 milliards de livres égyptiennes. Le quatrième plan de 1997-2002 a construit 16 478 unités pour un budget de 718,3 millions £E contre 18 749 entre 2002 et 2007 pour un budget de 254,8 millions £E pour la construction et 18 millions £E réservés aux travaux d'infrastructure[2].

Dans le cadre de la production de logements, l'Etat a lancé deux programmes nationaux de production de résidences pour les jeunes. Le premier programme a été annoncé en octobre 1995 par le Président Moubarak sous le nom de « projet de Moubarak des logements des jeunes » qui était soutenu par le programme des logements de l'avenir. Le deuxième programme a été annoncé pendant les élections présidentielles en 2005 sous le nom de « projet national d'habitation ».

[1] Selon les normes égyptiennes d'habitation, le niveau social de logements varie selon la surface et les finitions de logement (économiques de 60 à 80 m², moyens de 80 à 120 m², intermédiaires de 120 à 180 m² et luxueux plus de 180 m²). Les logements sociaux, dits populaires, sont destinés à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché libre. Les logements sociaux, dont la surface est moins de 60 m², se localisent aux quartiers spontanés comme Minsha'at Nâsir et les zones périphériques comme Al-Salam et Al-Nahda.

[2] Le portail électronique du Caire, le programme des logements,
http://www.cairo.gov.eg/txtlstvw.aspx?LstID=86515673-2070-4401-97d4-1ecec66b6dd2

Le projet de Moubarak de logements des jeunes comprenait la construction d'appartements d'une superficie de 100 m², 70 m² et 63 m² et programmée en quatre phases principales. La première proposait 20 712 unités de 100 m² de quatre conceptions architecturales dans les villes nouvelles (Six Octobre, Quinze Mai, Dix Ramadan, Le Nouveau Caire, El Obour et El Shouroq). La deuxième phase a débuté en 1998. Elle comprenait la construction de 34 931 unités d'une superficie de 70 m² basées sur 12 conceptions architecturales dans neuf villes nouvelles (Six Octobre, El Cheikh Zayed, Le Nouveau Caire, El Obour, El Shouroq, Sadat, Domiat Al-Gadîda, Banî Suwayf Al-Gadîda et El Minyâ Al-Gadîda). Quant à la troisième phase, elle a été inaugurée en 1999 avec la construction de 18 790 unités d'une superficie de 63 m² basées sur deux modèles architecturaux dans neuf villes nouvelles (Six Octobre, Dix Ramadan, El Obour, El Shouroq, Domiat Al-Gadîda, Banî Suwayf Al-Gadîda, El Minyâ Al-Gadîda, Asyût Al-Gadîda et Tiba). En ce qui concerne la quatrième phase, elle a été annoncée en décembre 2004 dans le cadre de la construction d'unités d'une superficie de 50 m² à 57 m², cette phase a été intégrée au programme national de production de logements annoncé à l'occasion des élections présidentielles de 2005.

(Fig. 1.8) Le projet « logements des jeunes ».
Source : Le ministère d'Habitat

Le deuxième programme de production de résidences est le projet national des logements visant à construire 500 milles unités en six ans, à partir de 2005, pour un budget de 25 milliards £E, sous la direction du ministère de l'Habitat. Ce dernier a annoncé les conditions générales de vente des unités qui exigent 5000 £E en avance puis 160 £E/ mois pendant 20 ans avec un taux annuel de 7,5%. L'Etat offre 15 000 £E pour chaque unité en coopération avec les banques nationales (Ahli, Misr et la banque d'habitation et construction) qui proposent un prêt de 30 000 £E à chaque propriétaire.

Le programme national d'habitation a été conçu selon sept axes pour couvrir les besoins et les conditions de chaque zone. Le premier axe est basé sur les unités construites par le secteur public. Pendant trois ans et jusqu'au 17 février 2008, le ministère de l'Habitat a fait construire 201 233 unités parmi lesquelles 54 339 sont déjà terminées et remises à leurs propriétaires. Le deuxième axe du programme concerne la coopération entre le secteur privé et l'Etat pour offrir des terrains aux investisseurs à des prix modérés afin de construire des unités économiques s'adressant aux jeunes couples des villes nouvelles. 78 entreprises ont profité de cette proposition visant à réaliser 218 931 unités sur une superficie de 5.181

feddans. L'Etat a lancé le troisième axe de son programme d'habitation sous le nom « Construis ta maison » en offrant des terrains d'une superficie de 150 m² au prix de 70 £E/m² (10 % en avance et le reste payé en sept termes annuels). Les acheteurs ont le droit de construire leurs maisons sur 50% des terrains et sur une hauteur maximale de trois niveaux, ce qui donne une superficie totale de 225 m² pour une maison. Le quatrième axe concerne la construction des unités résidentielles d'une superficie de 36 m² adressées aux délogés et aux ouvriers des usines des villes nouvelles. Le cinquième axe, quant à lui, comprend la construction de logements sociaux en coopération avec le ministère d'Waqf. Un protocole a été signé par les deux ministères pour réaliser 136 925 unités d'une superficie de 63 m² sur les terrains possédés par le ministère d'Waqf. Le sixième axe portait le nom de « la maison familiale » et il concernait la réalisation de 3020 maisons à louer dans la ville de Six Octobre. 500 d'entre elles sont déjà terminées. Le dernier axe concerne la réalisation de 7299 maisons rurales pour empêcher la construction sur les terrains agricoles.

1er axe	2ème axe	3ème axe	4ème axe	5ème axe	6ème axe	7ème axe	Total
201 233	218 931	91 736	75 932	136 925	3 020	7 389	735 166

(Tab. 1.5) Le plan du programme national d'habitation
Source : Le ministère d'Habitat

(Fig. 1.9) Les façades du projet « Construis ta maison » dans les villes nouvelles
Source : Le ministère d'Habitat

(Fig. 1.10) Le projet national de logements dans les villes nouvelles
Source : Le ministère d'Habitat

Malgré les chiffres optimistes annoncés par le gouvernement, Abo Zeid RAGEH, l'ancien Président du Centre National de la Recherche, affirme que l'intérêt du gouvernement pour le logement destiné aux plus bas salaires est éteint depuis longtemps. Il ajoute qu'il n'y a aucune politique claire pour le logement des plus pauvres, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié de la population égyptienne. RAGEH pense que les projets nationaux de logements ne sont pas suffisants car le nombre de familles auxquelles ce type de logements est destiné, augmente de 600 000 chaque année. Et, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces logements sont adressés aux plus aisés des jeunes couples et non aux plus pauvres. Il critique ironiquement l'orientation générale de la production de logements de luxe : « *Le fantôme de Marie-Antoinette apparaît sur la scène, pour s'étonner que les Egyptiens parlent encore de crise du logement ? Pourquoi, demande-t-il, ne vont-ils pas habiter à Beverly Hills ou à Dream Land et pourquoi ne vont-ils pas passer leurs vacances d'été à Marina, Marbella ou Venise ????* » [RAGEH 2000].

La comparaison ironique présentée par RAGEH résume le désengagement du gouvernement vis-à-vis des couches moyennes et à bas revenus. Un des résultats principaux du schéma directeur de 1981 fut la mise en place de dix New Settlements autour du Caire destinés à accueillir les ménages à revenus moyens et les habitants des quartiers informels ou des cimetières, et à limiter la construction sur les terres agricoles. Ces nouvelles agglomérations devaient également accueillir certaines activités artisanales et industrielles afin d'alléger les densités à l'intérieur de la ville. Cette tendance gouvernementale a été radicalement modifiée après 1995 quand Hassaballah El Kafrawy, l'ancien ministre de l'habitat, a laissé son poste à Ibrahim Soliman. « Afin de drainer au plus vite des liquidités vers ses caisses déficientes, le régime a mis en vente la majeure partie des réserves foncières publiques situées sur les marges désertiques des villes nouvelles, jusqu'alors propriété du ministère de la Défense ou supposées devenir la ceinture verte de l'agglomération » [DENIS et al. 2003]. Ces milliers d'hectares ont été accordés à certains riches hommes d'affaires travaillant dans le secteur industriel et proches du régime pour la construction des quartiers luxueux réservés aux élites. En effet les terrains ont été vendus aux investisseurs à un prix dérisoire, d'après Eric DENIS, ce prix variant entre 30 et 300 £E/m², contre 100 à 1000 £E sur les terres agricoles non constructibles en bordure de l'agglomération, de 1000 à 8000 £E à l'intérieur du cordon urbain [DENIS et al. 2003] et de 10 000 à 30 000 £E dans les quartiers centraux[1]. De son côté, RAGEH explique que le prix des terrains n'a pas dépassé 15 £E/m² et, afin de financer la construction de ces nouvelles agglomérations, les investisseurs ont pu obtenir des prêts à la banque sur la base d'une valeur de 350 £E le mètre carré [RAGEH 2000]. De cette manière, la construction de ces quartiers luxueux destinés aux classes les plus aisées, a été financée par les petits épargnants.

Durant la seconde moitié des années 1990, ce n'est pas moins de 320 sociétés qui ont acquis des terrains et déclaré des projets totalisant un volume potentiel de 600 000 logements. En 2003, il y avait environ 80 chantiers en cours de réalisation avec des premières tranches en vente. Ces entreprises ont produit la même année environ 60 000 unités d'habitation, villas et appartements de standing pour un investissement estimé à plus de deux milliards de US$. En 1997, les périmètres des villes nouvelles autour du Caire accueillaient déjà 16.560 villas et 5 500 logements de standing [DENIS et al. 2003] contre 17 382 villas au Caire et 11 195 villas à Gîza en 2006[2].

On trouve quotidiennement dans la presse, « des dossiers spéciaux » et des publicités pour la construction de quartiers résidentiels de haut standing, composés de somptueuses villas avec piscines privées, dans de magnifiques jardins. Ces quartiers ont été conçus de manière à ce que chaque ensemble de villas, aux styles architecturaux les plus divers et les plus séduisants, forme un cercle autour d'un vaste espace vert, au centre duquel est aménagé un lac artificiel. De luxueux immeubles, composés de vastes appartements, également situés sur d'immenses espaces verts, entourent les villas. Ces nouveaux quartiers sont bien évidemment équipés de tous les services nécessaires aux habitants : centres

[1] Après avoir été accusé du meurtre d'une chanteuse libanaise, Hicham Talaat Moustafa, un puissant homme d'affaires et chef de la grande entreprise « *Talaat Moustafa Groupe* » a été arrêté. La presse a publié en novembre 2008 le contrat d'achat de 8000 feddans au Nouveau Caire pour construire la nouvelle ville privée « *Madinaty* » qui comprend 80 000 unités résidentielles luxueuses. Le contrat montre que le ministère de l'Habitat devrait obtenir 7% des appartements comme un prix du terrain. La presse a confirmé que Talaat Moustafa a réussi à acheter les terrains de la ville « *El Rehab* » qui se trouve au Nouveau Caire avec les mêmes conditions sans rien payer au ministère de l'Habitat. Il est important d'indiquer que le prix des appartements dans le projet de Madinaty était de 2 600 L£/m² au début du chantier en 2005 et en trois ans, le prix a augmenté d'environ 300% pour atteindre 7000 L£/m² en 2008.

[2] CAPMAS

commerciaux et centres de loisirs, club sportifs et terrains de jeu, golfs aux normes internationales et clubs équestres. Les publicités nous informent, par ailleurs, que ces quartiers ont été créés pour ceux qui souhaitent vivre avec leurs familles loin du chaos des villes, de la densité et de la pollution. Ce type de publicité ne se cantonne pas uniquement aux journaux et aux revues, on peut également voir à la télévision les plus grandes stars du cinéma vanter leurs mille et un bienfaits. Ces images des compounds résidentiels ont attiré les classes aisées qui s'y sont installées. Cette nouvelle mobilité résidentielle des élites vers la périphérie a créé un phénomène de ségrégation socio-spatiale. Celle-ci était la conséquence de plusieurs facteurs comme le prix exagéré des logements et la localisation de ces nouveaux quartiers privés non-accessibles en transport en commun.

Cette ségrégation socio-spatiale n'est pas seulement liée à la mobilité résidentielle vers les quartiers périphériques, mais aussi aux tentatives pour éloigner les quartiers pauvres voisins de ces compounds réservés aux élites. « La promotion des cités privées incite aussi à leur démantèlement et la requalification de l'occupation du sol. A l'est du Caire, on a fait raser une cité publique située devant l'entrée d'un programme très haut de gamme de villas coûtant plus d'un million de dollars et ceinturé d'un club de golfe, en s'appuyant sur le non-respect des normes sismiques, et cela avec l'aide des bulldozers des promoteurs de Qattamia Heights Resort, soucieux, selon la presse officielle, de soutenir une mesure de salubrité nationale après le séisme d'octobre 1992 » [DENIS et al. 2003]. En effet, ce qui s'est passé à Qattamia n'est pas différent de l'orientation générale du gouvernement qui a décidé d'évacuer les îles fluviales de leurs résidents (comme Jezirat El Dahab, Warraq El Arab et El Korssaya) pour réaliser des projets touristiques et résidentiels adressés aux classes aisées.

1.2.3. La législation foncière

En 1947, l'Egypte a dû affronter une crise économique suite à la deuxième guerre mondiale. L'homogénéité sociale a été touchée : « Les industries légères entrent dans une période de stagnation à la suite du développement artificiel né des besoins des armées étrangères ; des centaines de milliers de travailleurs sont jetés hors de la production. L'inflation et le chômage touchent la petite bourgeoisie citadine » [EL-KADI 1987]. Selon une enquête publiée par El-Ahram Hebdo sur l'industrie du textile, « en 1945, plus de 37 % de la main-d'œuvre appartenaient au secteur du textile. De plus, sur 45 entreprises employant plus de 500 ouvriers, 13 appartenaient à ce secteur. De manière générale, l'industrie égyptienne et surtout celle du textile a connu un véritable boom durant la seconde guerre mondiale avec une hausse de 38 % de la production industrielle. La participation de l'industrie dans le produit intérieur brut (le PIB) est passée de 8 % à 12 % entre 1938 et 1945 et la production du textile satisfaisait 70 % de la demande locale[1] ». Malgré la souffrance des classes moyennes, une nouvelle couche sociale est apparue dans la société égyptienne, celle des nouveaux riches bénéficiaires de la guerre.

A la suite de la crise économique et des changements sociaux, l'Etat a bloqué les loyers. La loi 121, promulguée en 1947, a organisé la relation entre les propriétaires et les locataires en protégeant les droits de ces derniers. Les bénéficiaires de cette loi étaient les locataires d'appartements, ainsi que les paysans locataires des terrains agricoles touchés par la baisse du prix de coton.

[1] El-Ahram Hebdo - 24 Juillet, 2002 - Numéro 411

A partir de 1952, le Conseil de Commandement de la Révolution a promulgué la loi 199/1952 qui, à compter du 1re octobre 1952, a diminué de 15% les loyers des logements construits et loués après le 1re janvier 1944. Puis, la loi 155/1958 a été promulguée pour baisser encore les loyers de 20%. Suite à l'échec de l'union avec la Syrie, pour s'assurer l'appui de la population, le gouvernement a promulgué une autre loi 168/1961 pour baisser, pour la troisième fois, les loyers de 20%. Il a annoncé que les immeubles affectés par la baisse des loyers seraient dispensés de l'impôt immobilier. Enfin, la dernière loi de cette série, fut la loi 46/1962 « fixant la valeur locative : le loyer doit permettre un revenu annuel égal à 5% de la valeur de la terre ou à 8% de la valeur du bâtiment » [HANNA 1992]. Cette série de lois, parmi d'autres facteurs socioéconomiques, fut à l'origine d'une crise du logement. Elle a donné le droit aux locataires de continuer à occuper un logement jusqu'à la troisième génération sans que le loyer n'augmente. En plus, après avoir signé le bail de location, les locataires avaient l'habitude de réclamer devant le comité d'habitation le montant du loyer, ce comité avait le droit d'obliger le propriétaire à baisser le loyer. Cette loi a eu plusieurs conséquences négatives sur la société égyptienne. A savoir : pas-de-porte exigé par le propriétaire sans l'indiquer dans le contrat. « Les loyers enregistrés sur les contrats sont de loin supérieurs aux loyers sur lesquels l'accord a été conclu, dans l'éventualité de nouvelles mesures gouvernementales qui d'ailleurs ne tarderont pas » [HANNA 1992]. Les propriétaires ont arrêté de veiller à l'entretien des immeubles.

Même si la plupart des experts voient l'origine de la crise du logement dans les décisions radicales du régime nassérien, il faut tout de même souligner que ces changements ont permis d'établir une stabilité et un équilibre entre revenus et loyers. « L'ouvrier, le petit fonctionnaire, dont les revenus ne dépassaient pas 20 £E/mois, pouvait habiter un logement populaire gouvernemental ou encore du secteur privé pour un loyer n'excédant pas 2 £E/mois. Les membres de la classe moyenne, au salaire variant de 20 à 80 £E/mois, pouvaient accéder aux logements récents pour 5 à 8 £E/mois. Enfin, les couches supérieures qui touchaient des revenus mensuels compris entre 80 et 150 £E/mois se logeaient dans les constructions récentes pour 7 à 14 £E/mois. Un loyer mensuel de plus de 20 £E était fort rare. Le loyer était en fait à la portée des différents revenus, et représentait 10 à 15% de ceux-ci. Les équilibres sociaux économiques étaient sauvegardés de ce fait » [HANNA 1992].

Suite à la crise du logement pendant la période de l'Infitah, l'Etat a promulgué la loi n° 49 en 1977 [NAYEL 2004] dans le but de protéger les locataires. Cette loi a été modifiée par la loi 136/1981 et fut appliquée jusqu'à la promulgation de la loi n° 4 en 1996. Malheureusement la loi 49/1977 n'était pas la solution à la crise du logement, par contre, elle a accentué les problèmes de logements. En fait, nous trouvons que les articles de cette loi concernant la relation locataire/propriétaire étaient plus radicaux que les lois promulguées pendent la période nassérienne.

L'article n° 7 donne le droit au travailleur, qui déménage d'une ville à une autre pour remplacer un travailleur de la même entreprise, de se loger dans le même logement loué par son collègue, après en avoir informé le propriétaire. Cet article impose au propriétaire de respecter un délai de deux semaines après le départ de l'ancien locataire avant de pouvoir louer l'appartement à un nouveau locataire. L'article ajoute que le travailleur qui déménage d'une ville à une autre doit quitter son logement de la première ville, sauf en cas d'extrême nécessité (la loi n'a pas déterminé les conditions de cette nécessité).

L'article 7/3 donne le droit aux locataires d'échanger leurs appartements dans la même ville selon les conditions et les règles déterminées par le Ministre du Logement.

L'article 8/1 interdit d'acheter ou de louer plus d'une seule unité dans la même ville sous n'importe quelles conditions. Par conséquent, les propriétaires de plusieurs appartements furent obligés de garder une seule unité et de vendre le reste à leurs femmes ou leurs enfants sans enregistrer les contrats au cadastre notarié et sans les déclarer aux impôts.

L'article 8/2 interdit au propriétaire de garder des appartements sans les proposer à la location pour une période de plus que quatre mois. Le gouvernorat a le droit d'exiger, par courrier, du propriétaire qu'il prépare l'appartement pour accueillir des locataires. Si le gouvernorat ne reçoit pas de réponse de la part du propriétaire, il aura le droit de commencer les travaux nécessaires sur le compte du propriétaire, puis, de proposer l'appartement à la location. Le locataire paie le loyer au gouvernorat qui garde 80% du loyer pour couvrir les dépenses des travaux et donne 20% au propriétaire. Après remboursement de toutes les dépenses liées aux travaux, le locataire commence à payer le loyer au propriétaire. Alors, ce dernier ne peut rien faire, il est obligé d'accepter un locataire, un contrat et un loyer déterminés par le gouvernorat.

L'article 39 oblige le propriétaire à ne pas mettre en location plus d'un appartement meublé par immeuble. S'il possède plusieurs immeubles, il ne pourra pas louer plus d'une unité dans chaque immeuble. Cet article a été modifié par l'article 13 de la loi n° 136/1981 pour donner le droit aux propriétaires de mettre en location meublée ou de vendre le tiers des appartements du même immeuble. Par cet article, le propriétaire fut contraint de louer le reste des appartements. L'article 40 de la loi 49/1977 donne le droit au locataire de sous-louer son appartement meublé sans obtenir l'accord du propriétaire. Donc, beaucoup de locataires du centre-ville, ne payant que trois ou quatre livres égyptiennes par mois, ont quitté leurs logements pour les sous-louer à des entreprises.

Selon l'article 26 de la loi 49/1977, il est interdit de demander une avance de paiement hors contrat, ou tout autre montant supplémentaire, excepté la caution qui ne peut excéder deux mois de loyer. L'article 77 de la même loi stipule que celui qui demande un pas-de-porte de plus de deux mois de loyer sera condamné à une peine de prison de trois mois minimum et devra rendre la totalité du pas-de-porte au locataire ainsi qu'une amende allant jusqu'à deux fois le montant payé. L'article n° 6 de la loi 136/1981 a donné au propriétaire le droit d'obtenir une avance de paiement ne devant pas dépasser la totalité des loyers de deux années. Suite à cette loi, les propriétaires ne déclarent jamais l'avance de paiement réelle. Par contre, les locataires, acceptent de payer un pas-de-porte, puis, ils déposent une réclamation aux autorités et par conséquent, le propriétaire est obligé de rendre le pas-de-porte.

En ce qui concerne la durée du contrat, l'article 29 de la loi 49/1977 explique que le propriétaire n'a pas le droit de demander au locataire de libérer l'appartement après la fin du bail. Par contre, si le locataire quitte l'appartement, un de ses proches pourra l'occuper en bénéficiant du même contrat à la condition de se déclarer colocataire, pour une période d'un an. L'article ajoute que la femme, les enfants ou les parents du locataire ont le droit d'occuper cet appartement sans modifier le contrat si le locataire principal décède ou quitte l'appartement.

Avec la promulgation de la loi 49/1977, qui ne respecte pas les droits de propriété, les propriétaires ont réalisé qu'ils n'avaient plus aucun contrôle sur leurs investissements fonciers. Les prix de la construction ont augmenté mais les loyers restaient les mêmes. Le locataire pouvait sous-louer l'appartement et le propriétaire n'avait pas le droit de l'interdire. Après cette loi radicale, un décret présidentiel a été promulgué pour donner le droit au gouvernorat de démolir les bâtiments en mauvais état. Cette décision a encouragé les

propriétaires à détruire les immeubles. Pour obtenir le permis de démolition, ils utilisaient tous les moyens possibles pour détruire la structure de l'immeuble, allant jusqu'à laisser un robinet ouvert au sous-sol du bâtiment pour endommager les fondations. On constate donc que la loi promulguée pour résoudre la crise de logement a eu des résultats tout à fait contraires : ceux qui ont profité de cette loi sont les anciens locataires qui avaient déjà bénéficié d'une réduction de loyer à trois reprises pendant la période nassérienne, mais les classes à revenus faibles ou les jeunes qui cherchent un appartement pour se marier ont gravement souffert.

Quelques jours avant l'assassinat de Sadat, le quotidien *Al-Ahram* titrait « *L'économie égyptienne est passée à la prospérité* » (*Al-Ahram* 2/10/1981). Puis, quelques jours après l'assassinat, le rédacteur en chef du même journal, Ibrahim Nafie, a avoué l'existence d'une crise économique importante en prenant l'assassinat de Sadat comme conséquence directe du malaise (*Al-Ahram* 6/11/1981). Cet article était un indicateur d'un certain changement dans la politique économique.

Dès sa nomination en tant que Premier Ministre le 4 janvier 1996, Kamal El Ganzouri a annoncé une nouvelle loi révolutionnaire. Cette loi n° 4/1996, contenant un seul article, a été a publiée le 30 janvier 1996 et elle stipulait qu'à partir du lendemain les contrats de location seraient soumis au code civil en annulant la loi n° 49/1977 concernant les contrats signés après le 31 janvier 1996 (sans changer les conditions des contrats signés avant cette date qui restaient soumis à la loi n° 49/1977). Cette nouvelle loi a eu des répercussions positives sur le marché foncier : elle a libéré le montant des loyers ainsi que la durée des contrats de location ce qui a encouragé les propriétaires à proposer leurs appartements vides à la location. En effet, la loi n° 4/1996 a organisé les contrats des locaux résidentiels sans mentionner les contrats de location des locaux non résidentiels et surtout de ceux loués par le gouvernement.

Le 6 juillet 1996, La Haute Cour constitutionnelle a stipulé la non-constitutionnalité du 29ème article de la loi n° 49/1977 concernant la location des locaux non résidentiels. Cet article contraint le propriétaire à ne pas résilier le contrat de location après le décès du locataire. Il doit prolonger le contrat ou bien en signer un nouveau avec les héritiers du locataire. La Cour a confirmé sa décision le 22 février 1997 suite à un autre cas. Une nouvelle loi n° 6/1997 a été promulguée le 26 mars 1997 pour organiser la relation entre les propriétaires et les locataires dans le cas des locaux non-résidentiels. Elle comprend cinq articles dont le premier remplace le 29ème article de la loi n° 49/1977 : le contrat de location d'un local non-résidentiel est prolongé une seule fois au nom des héritiers après le décès du locataire si ceux-ci utilisaient le local avec l'ancien locataire, et n'en changent pas l'activité principale après son décès. Le troisième article augmente le montant du loyer des locaux non-résidentiels de la manière suivante : huit fois le loyer pour les locaux construits avant le 1er janvier 1944, cinq fois pour les locaux construits entre le 01/01/1944 et le 04/11/1961, quatre fois pour les locaux réalisés entre le 05/11/1961 et le 06/10/1973, trois fois pour les locaux construits entre le 07/10/1973 et le 09/09/1977 et une augmentation de 10% du loyer des locaux construits entre le 10/09/1977 et 30/01/1996 avec une augmentation annuelle de 10% dans tous les cas. La loi confirme la soumission des contrats de location des locaux non-résidentiels à la loi n° 4/1996 en ce qui concerne le montant du loyer et la période du contrat [NAYEL 2004].

Dans le cadre de la protection du patrimoine architectural, Kamal El Ganzouri a promulgué une série de décrets ministériels dont le décret n° 463/1998 qui interdit la démolition des villas et palais dans toutes les villes égyptiennes. D'autres décrets

réglementent la hauteur maximale des bâtiments dans les quartiers principaux du Caire ainsi que dans les grandes villes égyptiennes. El Ganzouri a pris une autre décision radicale qui oblige les propriétaires des villas démolies à construire un nouveau bâtiment de la même hauteur sur le même emplacement afin d'éviter la démolition injustifiée de villas à cause d'un mauvais entretien. Ces décrets ministériels pendant la période du gouvernement d'El Ganzouri ont permis de conserver le patrimoine architectural à travers des plans sur le long terme pour sauver la capitale.

Malgré les tentatives d'El Ganzouri pour conserver le patrimoine architectural, Atif Ebied, qui est arrivé à la tête du gouvernement en 1999, a annulé la plupart des décisions de son prédécesseur. Le décret n° 925/2000, publié au journal officiel le 27 avril 2000, a annulé une douzaine de décrets ministériels du gouvernement d'El Ganzouri dont celui qui interdit la démolition des villas et palais et ceux qui règlementent la hauteur maximum des bâtiments en appliquant la loi n° 106/1976. Celle-ci concerne les conditions générales de construction et exige juste un rapport technique pour demander un permis de démolition. Ce retour à l'ancienne législation a été confirmé plus tard par la Haute Cour constitutionnelle.

En 2001, l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH) a été créé à la suite du décret présidentiel n° 37/2001 sous la direction du ministre de la Culture. Cet organisme a joué un rôle important dans la démolition du garage de Ramsès qui sera détaillée dans la section suivante. En effet, la mission de l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH) n'était pas clairement définie jusqu'à la promulgation de la loi n° 119/2008 concernant l'organisation de la construction. Cette nouvelle loi comprend une partie qui encadre la mission de l'ONAU. L'article n° 29 de la loi 119/2008 résume la mission de l'ONAU qui sera responsable des politiques générales d'aménagement urbain. L'organisme est chargé de préparer des bilans généraux et détaillés, des plannings et des plans d'exécution en coopération avec les autorités concernées et qui seront approuvés par le Conseil Suprême de Planification et Développement Urbain. Ensuite, l'ONAU doit participer à la préparation de toutes les lois concernant l'aménagement urbain. En ce qui concerne le patrimoine architectural, l'ONAU doit déterminer les zones historiques et le patrimoine architectural ainsi que les réglementations de la restauration et de la réhabilitation des zones concernées. D'après l'article n° 33 de la loi 119/2008, il est interdit de modifier, démolir, surélever ou bien restaurer les bâtiments qui seront classés comme patrimoines par l'ONAU sans obtenir l'accord du Conseil Suprême de Planification et Développement Urbain, et ce dernier a le droit de demander l'avis de l'ONAU.

Une autre mission confiée à l'ONAU concerne les affichages et les panneaux de publicité. L'organisme doit préparer les réglementations qui contrôlent la taille, le type, le graphisme et la localisation des panneaux. La loi 119/2008 interdit la pose d'affichages sur les bâtiments classés par l'ONAU au patrimoine architectural comme par exemple les immeubles du centre-ville du Caire. En effet, le gouverneur du Caire a décidé d'appliquer cet article au centre-ville du Caire pour mettre fin à la pollution visuelle.

1.2.4. Les schémas directeurs, entre les plans et la réalité

L'Etat a continué à se désengager dans le domaine foncier car il a orienté ses revenus vers les dépenses militaires jusqu'à la fin de la guerre de 1973. Le marché foncier comptait sur le secteur privé. Un schéma directeur a été préparé en 1970 dont les recommandations étaient la construction des villes nouvelles désertiques et des villes satellites au périphérique du Caire. La préparation pour la guerre a tardé l'application de ce schéma directeur.

Entre 1956 et 1965, la population du Caire avait presque doublé, ses canaux de drainage et d'assainissement système se sont effondrés et les problèmes de transport se posent. Il est également devenu le plus grand centre industriel du pays.

Selon le rapport de l'ONU[1], publié en 1993, sur la politique de décentralisation urbaine en Egypte, le schéma directeur de 1970 propose que l'excédent de population de la ville soit déplacé dans quatre villes satellites : deux à l'ouest (la première sur la route menant au Fayoum et la deuxième au nord d'Abou Rawash), et deux autres à l'est (une sur la route qui mène du Caire à Suez et l'autre près d'El Khankah). Deux critères principaux ont été pris en considération lors de la sélection de ces quatre sites. Le premier est la nécessité de préserver les terres agricoles et le deuxième est l'accès et le coût de développement. L'agglomération devait être entourée par une route périphérique, doublée par deux routes circulaires à l'intérieur reliées par plusieurs avenues radiales, certaines existant déjà. Le nouveau réseau routier a été conçu pour relier les villes satellites de l'agglomération et pour améliorer le trafic intérieur avec la construction d'un certain nombre de routes parallèles près du Nil et une série de ponts.

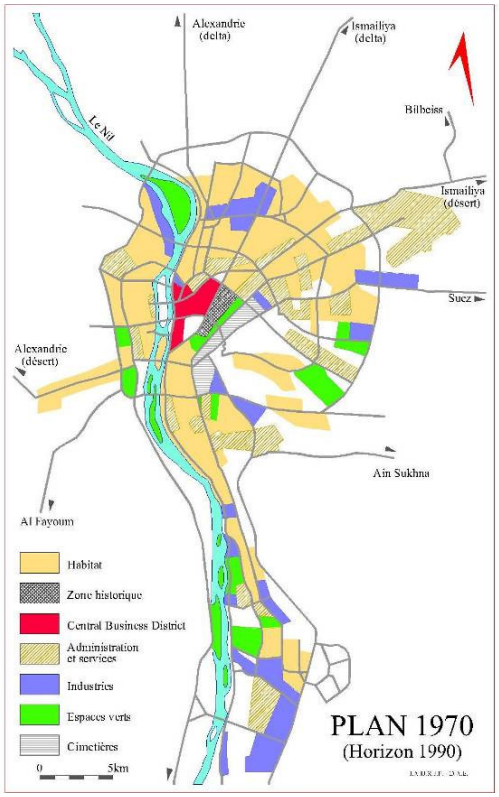

(Fig. 1.11) : Le schéma directeur de 1970
D'après I.A.U.R.I.F.-D.A.E., reproduit par M. ABO ELELA

Il convient de noter que ce plan directeur a été élaboré après la guerre de 1967 quand le régime socialiste était affaibli et qu'une tendance à accorder un plus grand rôle au secteur privé dans l'économie a commencé à se développer. Par conséquent, l'élaboration du réseau routier que ce plan proposait pouvait résulter en une augmentation de la valeur des terres, ce qui était susceptible d'encourager le secteur privé à participer à l'effort de développement.

Le rapport mentionne que le plan n'a jamais été appliqué car en cette période d'après-guerre, la reconstruction de l'armée a siphonné les ressources du pays. Ce n'est qu'en 1973 que le réseau routier a commencé à être mis en œuvre avec la construction du pont de 6

[1] United Nation Center for Human Settlements (Habitat), Metropolitan, Planning and Management in the Developing World, Nairobi, 1993 _ cité dans la thèse de M. Mohamed Hussein Abdel Kader [ABDEL KADER 2002]

Octobre qui traverse l'agglomération. Entre 1974 et 1981, un certain nombre de plans de réseaux routiers ont été proposés pour l'agglomération mais aucun n'a été mis en œuvre avant 1980, date à laquelle un cabinet-conseil britannique a conçu un réseau routier cohérent, très proche de la proposition du schéma directeur de 1970. En 1981, la construction de la première ligne du métro du Caire a débuté, ce qui était également une des propositions du plan directeur de 1970.

(Fig. 1.12) Les travaux du métro Place de Tahrir, on voit la passerelle des piétons qui traverse la place et qui fut démolie à la fin du chantier.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

(Fig. 1.13) Les travaux du pont Six Octobre.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

En 1974, l'idée des villes nouvelles a été relancée. Puis, en 1979, la fondation de l'Autorité des Nouvelles Communautés Urbaines (N.U.C.A.) a permis de créer un cadre juridique et institutionnel pour ce projet, Deux types de villes nouvelles ont été proposés : les villes satellites, situées à 30 km des grands centres urbains (15 Mai, El Obour et 6 Octobre), et les nouvelles villes autonomes à 40-90 km de distance (10 Ramadan, Sadat City, Badr et El Amal). En fait, la localisation d'El Obour et de 10 Ramadan avait déjà été proposée dans le schéma directeur de 1970. En outre, le site du 15 Mai correspond aux recommandations de celui de 1956.

Le Grand Caire a profité d'un schéma directeur en 1981 et approuvé en mai 1983. C'est en fait le premier schéma qui arrive à réaliser le maximum de ses objectifs. Il est élaboré par le GOPP (*General Organization for Physical Planning*) avec la participation effective et fructueuse de l'IAURIF, dans le cadre d'une coopération technique qui a débuté dès les années 1980 et qui fut renouvelée chaque année jusqu'à la parution du deuxième indice du schéma en 1991 et mis à jour en 1997.

Le bilan des années soixante-dix, "*années de laisser-faire*", et du Schéma Directeur de 1970 est mitigé puisque le boulevard circulaire, qui devait "*contenir*" la ville, n'a pu être édifié, que l'extension urbaine se poursuit sur les terres agricoles et que les villes nouvelles ne sont pas prêtes à accueillir "*le flot*" de la croissance démographique. Le schéma directeur de 1981 traduit une stratégie urbaine basée principalement sur quatre axes fondamentaux. D'abord, la création d'une route périphérique afin d'améliorer la circulation dans la ville, de permettre la création de nouvelles communautés urbaines sur des terrains désertiques, et finalement, de limiter l'extension de l'agglomération urbaine existante par des barrières physiques. Le deuxième axe était la création de nouvelles communautés urbaines dans le désert, dans le but de fournir des sites urbains capables d'absorber une partie de la population cairote, d'offrir des alternatives aux quartiers spontanés, d'encourager le secteur

privé à participer aux divers programmes de développement urbain et de répondre à la demande de terrains. Le troisième objectif était la désignation de cinq corridors urbains le long des entrées principales de la région du Grand Caire qui la relieront aux autres régions d'Egypte tout en intégrant les nouvelles communautés des zones déjà existantes. Le dernier axe, qui concerne le centre-ville, était l'application du concept de secteur homogène (outil de déconcentration spatial de la région) dans le but d'améliorer le contrôle de l'aménagement urbain en divisant la région en seize secteurs homogènes dont le premier est considéré comme étant le cœur du Caire. Il comprend l'ancienne ville islamique (ou Caire fatimide) avec ses murs historiques et le centre-ville du Khédive Ismaïl. Ce secteur est limité au nord par la ligne de chemin de fer, au sud par le Ring Road, à l'est par la route Salah Salem et le Mokattam et à l'ouest par le Nil. Il comprend la majorité des établissements publics, financiers, commerciaux et administratifs de la ville. Il est traversé par les rues El Azhar et El Mûêz, artères de la ville fatimide où se situent la plupart des bâtiments islamiques et historiques [EDWARD 1998].

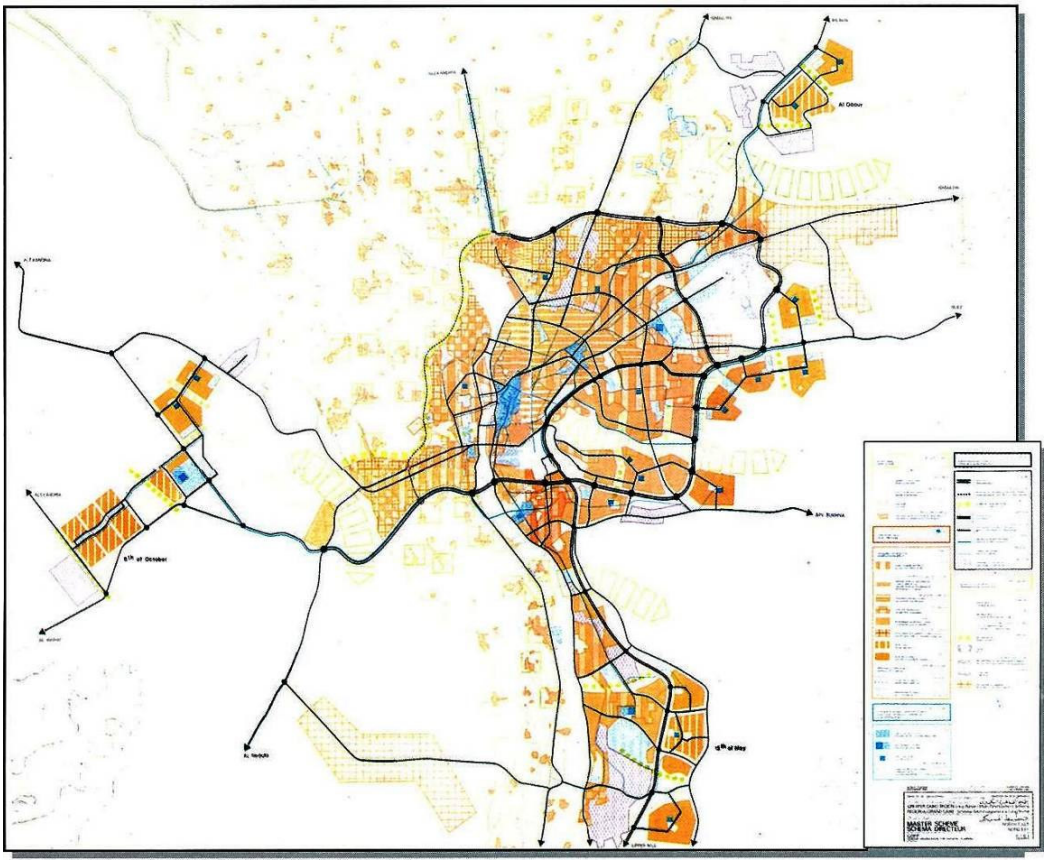

(Fig. 1.14) Le schéma directeur de 1981
Source : Atlas du Caire, GOPP

En 1993, le GOPP et l'IAURIF ont publié un rapport pour résumer ce qui avait été réalisé après la mise en œuvre du schéma directeur de 1981, ainsi que la mise à jour de ce dernier qui a été exposée lors du plan de 1991. Les études publiées en 1983 ont compris cinq phases. La première phase (1985-1986) a permis de définir la politique de restructuration de l'agglomération existante et d'élaborer pour chacun des 16 secteurs homogènes qui la composent un plan-guide explicitant la stratégie d'aménagement du schéma directeur. Elle a aussi permis de préciser les conditions économiques de réalisation des New Settlements et de préparer le plan d'aménagement détaillé de ceux prévus à l'est du Caire. La seconde (1987-1988) a été centrée sur deux secteurs homogènes particuliers à l'intérieur de l'agglomération (Gîza et noyau central). Elle a conduit à des propositions de réorganisation (plan directeur, schéma de structure, politiques sectorielles…) et à l'identification de « projets urbains ». Les troisième et quatrième phases (1989-1991) se sont attachées à préciser le continu d'une politique de desserrement des activités, à expliciter les objectifs et les moyens d'une politique de protection et de développement des villages agricoles en périphérie du Caire, à élaborer le plan d'urbanisme d'un New Settlement nouvellement décidé à l'ouest des pyramides et à étudier ses conditions techniques et économiques de faisabilité, à préparer différents projets de réhabilitation dans la vieille ville du Caire (restructuration du quartier Gamaliya-Nord, réhabilitation de l'îlot témoin de Darb El Asfar, programme d'aménagement d'espaces publics…), et finalement, à étudier les mesures de protection susceptibles d'empêcher la densification excessive de certains quartiers résidentiels (à partir du cas de Zamâlik). La cinquième phase (1992-1993) a mis l'accent sur l'urbanisme de détail et la formation du personnel technique des gouvernorats. Cette phase concerne l'aménagement de certaines zones urbaines. La première zone est le quartier de l'Aqueduc à Sayyida Zaynab, très populaire et très central, où la libération d'une superficie de 40 hectares (abattoir et tanneries) offre l'opportunité d'une reconquête urbaine ambitieuse (ce qui sera détaillé dans la prochaine section avec l'ensemble des projets d'aménagement du centre-ville). La deuxième zone est le quartier de la gare à Gîza qui représente un pôle important d'accessibilité regroupant la gare ferroviaire régionale de Haute-Egypte, la station principale de bus et microbus régionaux et la station terminus de ligne n° 2 du métro [BELLIOT 1993].

Les propositions du schéma directeur de 1981 n'ont pas été suffisamment suivies par le ministère de l'Habitat qui a lancé une autre stratégie de planification de véritables villes nouvelles telles qu'El Obour et Badr autour du Caire et de villes nouvelles jumelles en province (Nouvelle Béni Suweif, Nouvelle Minyâ, El Noubaréya, Nouvelle Tibah, Nouvelle Aswan et Nouvelle Asyût). Les recommandations du schéma directeur ont été modifiées en 1991 ; certains projets de villes satellites ont été abandonnés (autour d'El Obour et de 15 Mai). L'une d'entre elles a été transformée en ville nouvelle (El Shouroq), d'autres ont fusionné pour former les villes nouvelles du Nouveau Caire à l'est et de Cheikh Zayed à côté de Six Octobre [SEMMOUD et HAFEZ 2006].

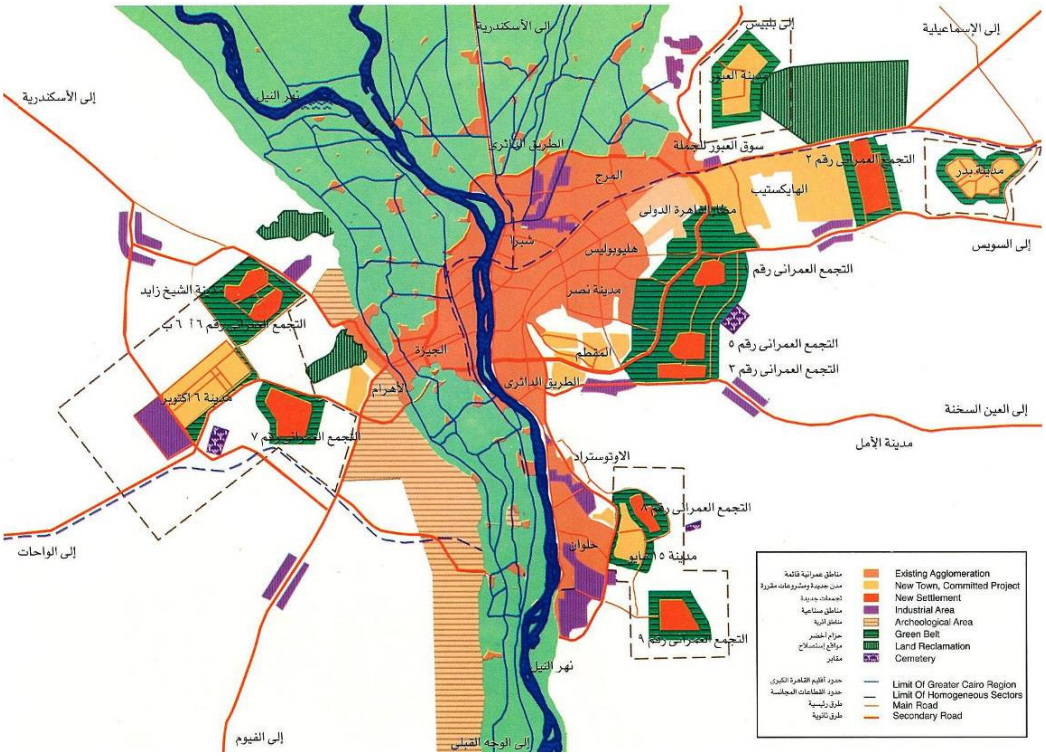

(Fig. 1.15) Les modifications du schéma directeur, préparées en 1991
Source : Atlas du Caire, GOPP

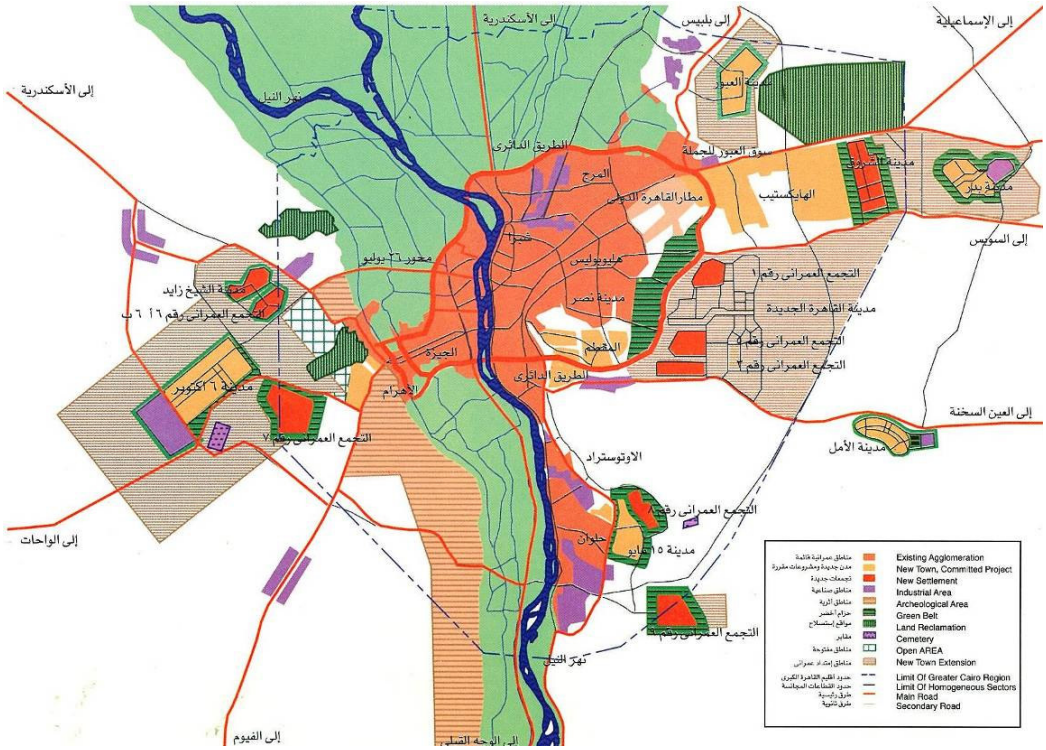

(Fig. 1.16) La mise à jour du schéma directeur, préparée en 1997
Source : Atlas du Caire, GOPP

Si l'organisation de l'extension urbaine vers les zones désertiques proches du Caire était l'un des grands objectifs du schéma directeur, une politique complémentaire, dite des « Secteurs homogènes », fut proposée pour restructurer l'agglomération existante. Destinés à faire éclater l'organisation mononucléaire de la ville, les 16 secteurs homogènes du Grand Caire devaient constituer autant d'entités urbaines autonomes rassemblant 500.000 à deux millions d'habitants et assurant une relative autosuffisance d'emploi et de services. Plusieurs centres secondaires nouveaux devaient y être créés, les uns à vocation régionale pour équilibrer le centre actuel, d'autres à fonction plus locale. Un réseau hiérarchisé de voirie et de transport devait améliorer l'accessibilité interne de ces nouveaux pôles et organiser les échanges d'un secteur à l'autre. Chaque secteur se voyait enfin assigner une vocation et un rôle spécifiques permettant de valoriser ses atouts et d'assurer un bon fonctionnement à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

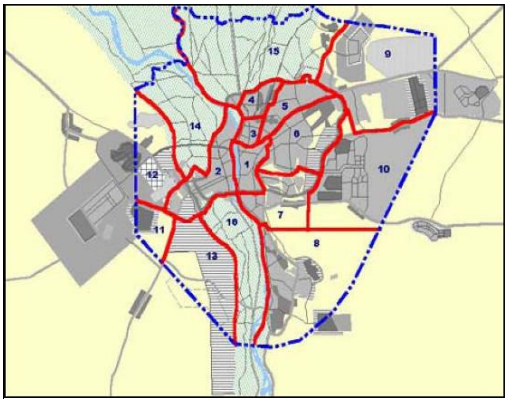

(Fig. 1.17) Les secteurs homogènes
Source : GOPP

La politique des secteurs homogènes fut difficile à appliquer pour trois raisons principales :

- Toute politique d'urbanisme visant à transformer des quartiers déjà constitués doit prendre en compte de nombreuses contraintes : l'existence d'une population résidente, les enjeux multiples et parfois contradictoires qu'y représentent les rares espaces libres, la multiplicité des intervenants et des pouvoirs. Une « matière urbaine » très présente et souvent rebelle, y impose compromis, délais et accommodements.
- Dans leur principe, les secteurs homogènes sont très liés aux New Settlements qui doivent offrir les structures d'accueil aux populations, emplois ou activités desserrés de l'agglomération existante. Les lenteurs de développement des New Settlements ont eu, inévitablement, des répercussions négatives sur cette politique de restructuration.
- La troisième raison est liée aux moyens mobilisés, au niveau local, pour appliquer la politique régionale d'aménagement. Ces moyens ne sont pas seulement financiers, même si cet aspect des choses est évidemment très important. Ils sont aussi techniques et humains et ils nécessitent une coordination étroite entre l'échelon régional (qui relève du ministère du Développement, responsable de la planification urbaine) et local (qui dépend des Gouvernorats et des autorités locales). Or, l'information circule mal et les techniciens locaux sont longtemps restés dans l'ignorance des plans-guides établis par le GOPP pour chaque secteur homogène. L'administration égyptienne est très compartimentée, tant d'un échelon à l'autre.

Cette carence de coordination a eu, dans certains cas, de fâcheuses conséquences : le site du centre secondaire projeté à Ma`âdî près de l'Autostrade est aujourd'hui totalement occupé par des programmes de logement et il faudra lui trouver une autre implantation, le long de la corniche. Le passage de la Ring Road à l'ouest de Gîza a été rendu impossible par des constructions nouvelles et un autre tracé devra être choisi plus à l'ouest, à l'emplacement d'un canal existant.

Malgré toutes ces difficultés, un certain nombre de projets d'envergure ont pu être préparés ou, en tout cas, protégés… Le maintien de la réserve d'Almaza (centre secondaire proposé à Héliopolis) et de celle de l'avenue des Pyramides (centre secondaire proposé à Gîza), le lancement d'un ambitieux projet de réhabilitation de la vieille ville du Caire (Gamaliya-Nord), la mise en œuvre de programmes de desserrement des activités des quartiers centraux, la poursuite de la réalisation d'un réseau de voirie primaire permettant de décongestionner le centre-ville, etc. constituent autant de pierres d'attente d'une politique de réorganisation et de restructuration de la ville existante dont la période à venir va confirmer l'intérêt et l'urgence [BELLIOT 1993].

Le Caire 2050

Pendant la conférence annuelle du Parti National Démocrate en juin 2007, Gamal Moubarak, le Secrétaire des Politiques du PND, a annoncé un nouveau schéma directeur du Grand Caire 2050 qui propose de déplacer des sièges du pouvoir politique au Nouveau Caire[1] et d'aménager le Caire pour qu'il devienne un pôle économique et culturel. La stratégie du développement du Grand Caire, ciblant à contrôler le taux de croissance annuelle et à diminuer l'augmentation de l'émigration interne, était basée sur deux axes principaux : le premier comprend l'aménagement et le développement de l'agglomération existante et le deuxième concerne la planification et le développement de nouvelles zones désertiques. En ce qui concerne le premier axe, il comprend la préparation des stratégies du développement des gouvernorats, la préparation des schémas des zones urbaines et rurales et l'aménagement des zones informelles et défavorables. Quant au deuxième axe, il comprend le développement des villes nouvelles, l'activation du projet national des villes désertiques et l'activation du développement régional.

D'après les estimations du schéma directeur de 1981, modifié en 1997, la région du Grand Caire accueillerait 24 millions d'habitants en 2022, avec 2% de croissance annuelle, ce qui augmente la population du Grand Caire d'environ 9 millions par rapport aux recensements de 2006 et dont la moitié est une conséquence de l'émigration interne. L'agglomération du Grand Caire comprend actuellement 14 millions d'habitants, et les villes satellites 1,2 millions, ce qui constitue 22% de la population de l'Egypte et 43% des habitants des zones urbaines. La centralité du Grand Caire est la cause principale d'attraction des habitants des zones rurales et des personnes en recherche d'emploi (55% de l'éducation supérieure, 46% de la capacité des hôpitaux, 40% des pharmacies, 43% des postes du secteur public et 40% des postes du secteur privé[2]). Les études de GOPP confirment que la population de l'agglomération du Grand Caire arriverait à 28 millions en 2022 si l'Etat ne prend aucune action contre l'augmentation de l'émigration interne. Le nouveau schéma directeur vise à ne pas dépasser le plafond de 17,2 millions au Grand Caire en augmentant les habitants des villes nouvelles de 1,2 million en 2006 à 6,8 millions en 2022[3]. On constate que la stratégie adoptée par GOPP afin de limiter le taux d'émigration interne, est basée sur le développement de régions originaires de ces émigrés ainsi que la création de nouveaux pôles d'attraction en dehors de la région du Grand Caire.

[1] D'après le site du Parti National ; http://www.ndp.org.eg/ar/News/SimpleNewsDetails.aspx?NewsID=21467
[2] L'exposition du schéma directeur du Caire 2050 présentée pendant la conférence annuelle du PND en juin 2007, GOPP
[3] Ibid.

Ville	Grand Caire	Six Octobre	Nouveau Caire	Obour	Shouroq	Cheikh Zayed	Badr	15 Mai
2006	14.000.000	500.000	302.000	100.000	62.000	48.000	60.000	180.000
2022	17.200.000	2.500.000	2.000.000	600.000	500.000	500.000	430.000	250.000

(Tab. 1.6) Estimation de la population du GOPP au Grand Caire
et dans les villes nouvelles en 2022.
Source : GOPP

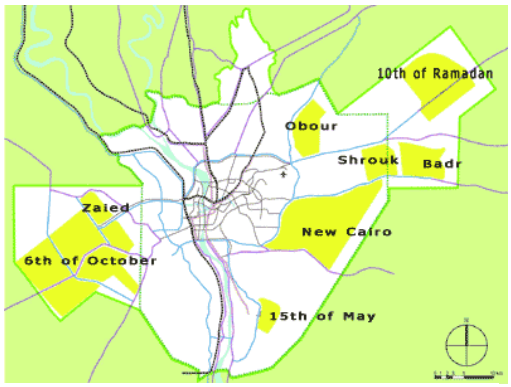

(Fig. 1.18) Les limites des zones d'étude
Source : GOPP

Le GOPP (*General Organization for Physical Planning*) en coopération avec JICA (Japan International Cooperation Agency) ont réalisé des études très poussées pour préparer le schéma directeur. Un séminaire a été organisé le 5 décembre 2007 pour exposer les résultats préliminaires des travaux de GOPP et JICA, et le projet a été baptisé « Caire 2027 ». L'équipe de recherche a lancé un site d'internet[1] pour exposer les objectifs, les procédures et le programme du nouveau schéma directeur du Caire 2027. Malgré l'effort de la préparation du site, les informations inclues ne s'affichent qu'en anglais. Par conséquent, le site s'adresse uniquement aux intellectuels pratiquant la langue anglaise et capables de manipuler l'ordinateur et l'internet, ce qui empêche la plupart des Egyptiens de suivre l'avancement des études. Jusqu'à présent, le GOPP n'a pas réussi à transmettre une vision claire aux médias. Certains journalistes en parlent en affirmant que les études n'avancent plus, d'autres le présentent comme étant la création d'une nouvelle capitale et le reste ne mentionnent que le transfert des organismes gouvernementaux en dehors du centre-ville. Le ministère de l'Habitat lui-même a présenté le projet sous le nom du « Caire 2030 » puis une autre fois sous le nom du « Caire 2027 » et finalement il est désigné par la presse sous le nom annoncé par Gamal Moubarak : « Le Caire 2050 ».

L'équipe du GOPP-JICA a proposé une stratégie du développement comprenant cinq axes : vivre, travailler, accéder au Caire, gestion de l'environnement naturel et conception de la ville durable. Le premier axe concerne la production de logements adressés aux différentes couches sociales. D'après l'estimation du GOPP, le marché foncier du Grand Caire offre environ 5.292 unités en 2007 pour une demande de 4.116 unités dont 70 % économiques, 25 % moyens et 5 % aisés, et devrait atteindre 6.048 unités en 2027[2]. En effet, les études du GOPP n'ont pas montré la classification sociale et économique des logements disponibles par rapport à la demande. Elles ont bien noté que la quantité des logements offerts est supérieure à la demande en général, mais elles n'ont pas pu confirmer le pourcentage des logements économiques disponibles.

Le deuxième aspect de la stratégie du développement concerne l'augmentation des offres d'emplois au Caire. Le schéma directeur du Caire 2027 propose de développer trois domaines pour régler le problème du chômage : la création de nouvelles zones commerciales,

[1] http://cairosdmp.com/index.htm
Le site a été lancé sous la direction de SDMP (The Strategic Urban Development Master Plan Study for Sustainable Development of the Greater Cairo Region in the Arab Republic of Egypt)
[2] GOPP, le séminaire des études du schéma directeur du Caire 2027 organisé le 5 décembre 2007

industrielles et touristiques. Quant aux nouveaux quartiers d'affaires, le schéma directeur propose la création de nouveaux pôles commerciaux et de nouvelles zones d'affaires internationales dans la région du Grand Caire, ainsi que le développement du centre-ville du Caire. Le schéma directeur propose six sites à développer : la zone de l'aéroport d'Imbâba, à l'ouest du Ring Road (zones de développement touristique), à Shubrâ al-Khayma (les zones industrielles déplacées), à l'ouest du Nouveau Caire (site proposé pour y transférer les organismes gouvernementaux), le nouveau pôle résidentiel à Ma`âdî et au sud de Hulwân (les zones industrielles déplacées). En ce qui concerne les zones industrielles, le schéma directeur suggère le transfert de 21 usines qui se localisent au Grand Caire ainsi que les zones industrielles se trouvant au milieu des zones résidentielles. La localisation proposée par le GOPP était une des nouvelles communautés urbaines comme Badr et El Obour. Ce transfert aiderait à créer des offres d'emploi dans les nouvelles zones industrielles avec un accent mis sur la création de nouveaux centres de recherche favorisant le développement industriel. Au niveau du développement touristique, le schéma directeur recommande la restauration de l'héritage historique du Vieux Caire et l'aménagement des zones fluviales le long du Nil.

Ensuite, le troisième aspect de la stratégie du développement de l'agglomération concernait l'amélioration de l'accessibilité au Caire par les axes routiers reliant le Grand Caire aux nouvelles communautés urbaines comme les villes de Six Octobre, Dix Ramadan et Nouveau Caire. Les moyens de transport en commun actuels ne sont pas suffisants pour encourager les habitants du Caire à se déplacer vers les villes nouvelles donc un nouveau réseau de bus doit être mis en place.

Le tableau suivant expose les cinq stratégies de développement de la région du Grand Caire. L'équipe du GOPP-JICA a proposé une série des projets à réaliser sur un planning à court, moyen et long terme. Ces projets sont classés selon leurs types : urbains, logements, infrastructure et gouvernementaux. Le schéma directeur a déterminé sept projets prioritaires à réaliser à court terme pour attirer les investisseurs vers les nouvelles zones de développement : le développement des axes routiers entre le Caire et les nouvelles communautés, le déplacement des sièges gouvernementaux du centre-ville, la restauration des zones historiques du Caire, le développement des zones informelles, l'amélioration de l'utilisation du sol dans les zones défavorables et polluantes comme les cimetières et les grandes usines, l'aménagement des îles fluviales et la création d'un organisme de suivi et de contrôle du schéma directeur. On remarque que ces projets prioritaires ne sont pas différents de ceux du schéma directeur de 1982 et ce qui nous assure de la réussite de ces projets est la volonté du pouvoir politique.

		Projet	Planning			Type du projet			
			Court	Moyen	Long	Urbain	Log.	Infra	Gov.
Vivre au Caire	1.1	Produire des logements adressés aux couches sociales à bas revenus					x		
	1.2	Activer le marché du logement					x		
	1.3	Améliorer le régime des prêts hypothécaires					x		
	1.4	Améliorer le système d'enregistrement des biens					x		
	1.5	Créer une base des données des zones informelles					x		
	1.6	Développer les zones informelles prioritaires à Shubrâ al-Khayma, Manshiet Nasser et Gîza					x		
	1.7	Identifier les sources de pollution dans la grande agglomération principale					x		
	1.8	Empêcher l'expansion des cimetières dans l'agglomération principale				x			
	1.9	Construire de nouveaux cimetières en dehors de l'agglomération principale				x			
	1.10	Renouveler les réseaux de distribution d'eau potable						x	
	1.11	Développer les stations de traitement de l'eau						x	
	1.12	Développer les réseaux des pipelines des eaux usées						x	
	1.13	Développer les stations de traitement des eaux usées						x	
	1.14	Mettre en œuvre la gestion des déchets solides						x	
	1.15	Construire de nouvelles stations de traitement des déchets						x	
Travailler au Caire	2.1	Promouvoir de nouveaux centres secondaires au Nouveau Caire				x			
	2.2	Promouvoir de nouveaux centres secondaires à Six Octobre				x			
	2.3	Promouvoir de nouveaux centres secondaires à Dix Ramadan				x			
	2.4	Promouvoir de nouveaux centres secondaires au sud de Hulwân				x	x		
	2.5	Promouvoir de nouveaux centres secondaires à Imbâba				x	x		
	2.6	Déplacer les organismes gouvernementaux du centre-ville du Caire				x			
	2.7	Développer les terrains vacants après la relocalisation des organismes gouvernementaux				x			
	2.8	Promouvoir des centres de recherche et du développement au Nouveau Caire et à Six Octobre				x			
	2.9	Promouvoir les PME à Badr et à Shouroq				x			
	2.10	Déplacer les 21 usines polluantes en dehors de l'agglomération					x		
	2.11	Développer les terrains vacants après le transfert des 21 usines				x	x		

	Projet		Planning			Type du projet			
			Court	Moyen	Long	Urbain	Log.	Infra	Gov.
Travailler au Caire	2.12	Déplacer les tanneries en dehors de l'agglomération					x		
	2.13	Relocaliser l'industrie lourde à 10 de Ramadan					x		
	2.14	Préparer des plans détaillés d'aménagement des quartiers historiques du Vieux Caire				x			
	2.15	Créer de nouvelles zones réservées aux activités de récréation et de loisir				x			
	2.16	Aménager le centre-ville du Caire				x			
Accéder au Caire	3.1	Promouvoir le développement de l'axe routier de Dix Ramadan				x		x	
	3.2	Promouvoir le développement de l'axe routier de Six Octobre				x		x	
	3.3	Promouvoir le développement de l'axe routier du Nouveau Caire				x		x	
Gestion de l'environnement naturel	4.1	Formuler la norme pour la planification de parcs et d'espaces ouverts				x			
	4.2	Fournir au public des parcs au niveau de la ville				x			
	4.3	Fournir de nouveaux parcs au niveau des quartiers				x			
	4.4	Lancer un système d'O.M. (Operate & Management) pour réaliser de nouveaux parcs publics				x			x
	4.5	Aménager les espaces ouverts le long du Nil				x			
	4.6	Aménager les îles fluviales				x			
	4.7	Développer les zones de conservation naturelle				x			x
Conception de la ville durable	5.1	Mettre à jour la loi et les réglementations sur l'aménagement urbain				x			
	5.2	Mettre à jour les plans de la hiérarchie urbaine				x			
	5.3	Formuler les plans détaillés des quartiers				x			
	5.4	Formuler des normes de planification pour la gestion urbaine				x			x
	5.5	Contrôler les limites urbaines de l'agglomération				x			x
	5.6	Mettre en place l'évaluation des impôts							x
	5.7	Mettre en place des redevances d'aménagement							x
	5.8	Mettre en place un comité de coordination des gouvernorats du Caire, Gizeh, Qualioubiyah et Sharkia							x
	5.9	Mettre en place un organisme d'exécution pour le schéma directeur							x
	5.10	Encourager le renforcement des capacités institutionnelles pour la planification urbaine							x

(Tab. 1.7) La stratégie du développement du Grand Caire.
Source : GOPP

Enfin le groupe GOPP-JICA a exposé les résultats préliminaires de ses études. La solution proposée était basée sur la division de la région du Grand Caire en trois zones principales de développement. La première est centrale et comprend la plupart des zones urbanisées du Caire dans un rayon de 20 km autour du centre-ville du Caire. La deuxième se trouve à l'ouest dans un rayon de 20 km et comprend le gouvernorat de Six Octobre ainsi que les zones de développement touristique à Gîza. La dernière zone est située à l'est avec la même superficie et comprend les zones d'investissement du Nouveau Caire et les zones industrielles de Dix Ramadan et Badr.

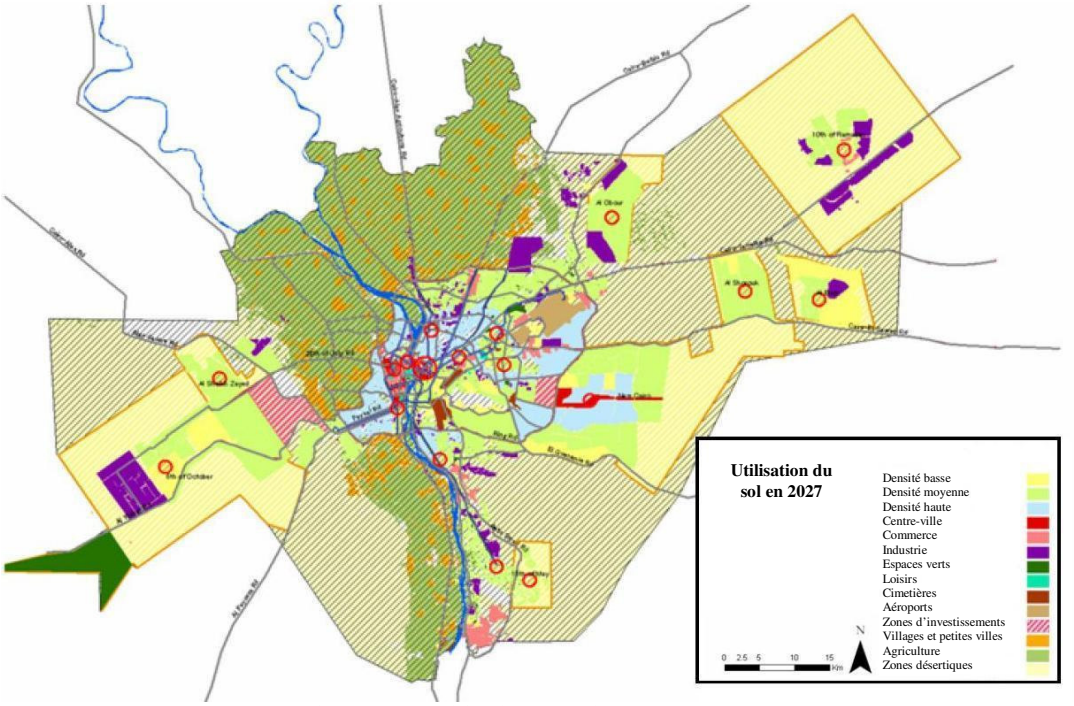

(Fig. 1.19) L'utilisation du sol proposée en 2027
Source : GOPP

1.3. La dynamique fonctionnelle, résidentielle et sociale

« D'abord pour éviter toute confusion, il importe de définir ce que nous entendons par la "mobilité résidentielle". La définition communément admise de cette notion est "le changement de logement par un ménage". Elle a pour objet de modifier la localisation (quartier, ville), le statut (la location, accession à la propriété), le type (appartement, maison individuelle), ou souvent plusieurs de ces caractéristiques à la fois » [EL-KADI et al. 1998]. Les inégalités du développement régional et la ségrégation socio-spatiale dans la région du Grand Caire sont deux exemples de problèmes aux enjeux forts demandant de mieux comprendre des comportements individuels de localisation. La mobilité résidentielle n'est pas indépendante de la mobilité du pouvoir. Alors, chaque ère enregistre trois types de mobilité : celle des classes sociales aisées, celle des classes moyennes et des revenus bas et, enfin, la mobilité de centre du pouvoir. Ces trois modes de mobilité assurent la création de nouvelles centralités et le changement d'utilisation du sol, ce qui nous conduit à identifier la mobilité fonctionnelle par les changements urbains, soit dynamiques, soit statiques qui créent de nouvelles fonctionnalités, soit dans les nouvelles zones urbaines, soit dans les zones existantes. Le changement de l'utilisation du sol est lié aux besoins des habitants dans ces zones urbaines, ces besoins varient selon la classification des classes sociales qui sont soumises à une autre mobilité. Cette dernière est considérée comme une conséquence de plusieurs facteurs : politiques (le cas de la révolution en 1952), économiques (le capitalisme avant 1952, le socialisme de Nasser, l'Infitah de Sadat et la réforme économique), urbains (la hausse des prix des terrains dans les nouvelles zones urbaines, la crise du logement, etc.). Dans ce chapitre, nous analysons les mobilités fonctionnelle, résidentielle et sociale par rapport aux changements sociopolitiques conduits par l'Etat.

1.3.1. La mobilité urbaine et fonctionnelle

L'urbanisation de l'espace du Caire est soumise à deux modes de planification : la construction formelle et la construction informelle.

Le mode formel, ou planifié, se compose de l'ensemble des actions de l'Etat dans le domaine du lotissement par rapport aux politiques urbaines de l'Etat et aux schémas directeurs préparés pour drainer l'évolution démographique progressive. Les réponses politiques de l'Etat à la question de la gestion foncière des terres étatiques relèvent de deux configurations. La première consiste à vendre des terrains non équipés dans les zones désertiques, donc supportant de faibles charges, leur prix pouvant être symbolique. Les coûts de mise en valeur de ces terrains étant très élevés, seules de puissantes sociétés immobilières ou des groupes financiers seraient en mesure d'entreprendre une opération d'urbanisation. (C'est le cas de la société du Baron EMPAIN qui a construit la première ville satellite désertique d'Héliopolis, ainsi que de la société de Ma`âdî chargée de construire un autre pôle résidentiel au sud du Caire. Le mouvement d'urbanisation des terrains désertiques par le secteur privé s'est arrêté après les nationalisations des grands capitaux en 1961. Cette configuration est encore effective ces dernières années avec le retour des capitaux nationaux, comme par exemple El-Rehab, Dream Land, etc.). La deuxième configuration formelle élaborée par l'Etat est le développement des terres désertiques pour les vendre aux particuliers

sous la forme de villes nouvelles ou villes satellites. C'est la forme-type de l'urbanisation par l'Etat[1].

Le deuxième mode d'urbanisation est la construction informelle, ou l'urbanisation spontanée. Il est devenu le mode d'urbanisation des classes sociales à bas revenus, suite au désengagement du gouvernement dans la production de logements sociaux. Cette urbanisation prend différentes formes : construction de quartiers informels ou spontanés, construction sur des terrains agricoles, pôles résidentiels hasardeux, logements en bois et en tôle, et le pire des phénomènes : installation des populations dans les cimetières[2].

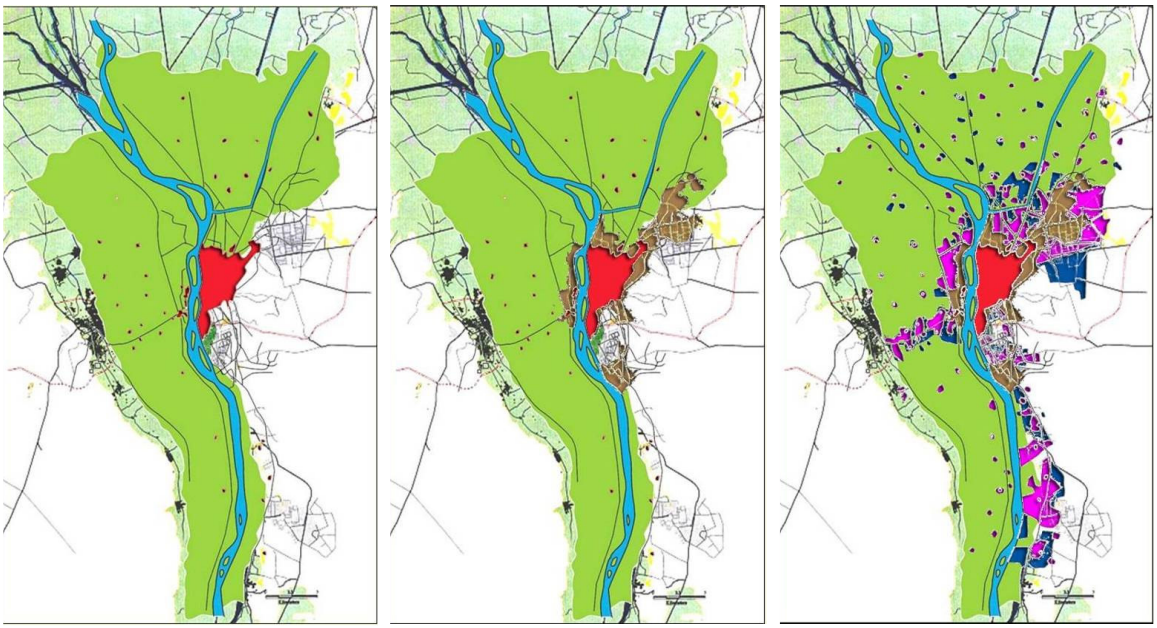

Le Caire en 1900
Superficie 42 km², 1.5 M. habitants

Le Caire en 1950
Superficie 120 km², 5 M. habitants

Le Caire en 2000
Superficie 525 km², 13,5 M. habitants

(Fig. 1.20) L'évolution de la masse urbaine du Caire
Source : Schéma directeur Le Caire 2027, GOPP

[1] La production du logement formel et informel au Caire, Programme Interministériel REXCOOP, Ministère de l'Equipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports – Ministère des Affaires Etrangères – Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, septembre 1986
[2] Voir : La cité des morts, Galila EL KADI

a- Le centre-ville change de peau : une approche historique

L'Egypte est entrée dans une nouvelle phase de développement global à partir de l'arrivée de Mohamed ALI Pacha au pouvoir en 1805. Il a modernisé le pays et a fondé la dynastie qui a régné jusqu'en 1952. Mais, au niveau de l'urbanisme, c'est son petit-fils Ismaïl Pacha qui a lancé un aménagement urbain révolutionnaire au Caire.

L'avènement au pouvoir du Khédive Ismaïl en 1863 marque une étape décisive dans l'évolution du Caire. La ville a connu un net progrès au niveau de l'urbanisme. Le Khédive Ismaïl, qui était très impressionné par la culture européenne et surtout par la culture française, avait toujours rêvé de changer le visage du Caire en créant une ville neuve ressemblant à Paris avec ses boulevards, places et jardins ainsi qu'avec ses immeubles haussmanniens. A cette époque, se développe doucement l'idée que l'Egypte aurait un destin européen, d'où la célèbre phrase du Khédive Ismaïl : « *Mon pays ne fait plus partie de l'Afrique, nous faisons partie de l'Europe désormais* ». Les travaux ont commencé en 1867 avec l'implantation de l'infrastructure d'un quartier neuf " *Ismâ`îliyya* ", constitué de vastes parcelles et de larges boulevards, articulés autour de places circulaires, et qui contraste fortement avec les quartiers anciens de la ville. Le Khédive décida de se déplacer vers le quartier neuf, qui porte son nom, et de quitter la Citadelle de Mohamed Ali. Il choisit le palais Abdîn qu'il acheta à Abdîn Pacha, propriétaire de l'époque, pour le transformer en palais royal. En 1869, Ismaïl Pacha invita l'Impératrice Eugénie de France et l'Empereur d'Autriche, ainsi que les princes et princesses d'Europe à assister à la cérémonie d'ouverture du Canal de Suez. Voulant impressionner ses invités, le Khédive fit construire le pont de *Qasr El Nil*, le palais *Saray El-Gazîra* à Zamâlik (l'Hôtel Marriott actuel) pour accueillir l'Impératrice Eugénie, le palais de l'Opéra et le jardin d'Azbâkiyya. Il invita le grand compositeur italien Giuseppe Verdi qui y composa une de ses grands œuvres : *« Aïda »*. Pour réussir son projet, le Khédive Ismaïl installa un réseau de tramways entre tous les quartiers, tant modernes qu'anciens.

L'argent mis en œuvre pour la construction du canal, provenant de prêts étrangers, entraîna un endettement qui appauvrit le pays et permit aux Occidentaux, et notamment aux Britanniques, d'exercer leur tutelle sur l'Egypte de 1882 à 1952. La période du protectorat britannique et sa politique, considérant l'Egypte comme «une grande plantation cotonnière pour les usines de Lancastre» [EL-KADI 1984] n'empêcha pas la création de nouveaux pôles périphériques tels que *Héliopolis* et *Ma`âdî*.

Le baron belge Edouard-Jean Empain, industriel, financier et ingénieur, avait choisi un terrain désertique vierge à la périphérie du Caire de Ismaïl Pacha pour construire sa nouvelle ville en 1904, « *Héliopolis* » ou « *Masr al-Gadîda* ». Le plan de la nouvelle ville suivait le modèle des cités-jardins en gardant sa personnalité propre. Le nouveau quartier était bien équipé par rapport aux services essentiels offerts à ses habitants : une cathédrale au centre de la ville, des mosquées, des espaces verts, des écoles, des équipements sportifs et hôteliers, des infrastructures, ainsi qu'un réseau de tramway bien étudié. Le baron Empain a choisi un terrain aux limites de sa ville pour construire son palais hindou.

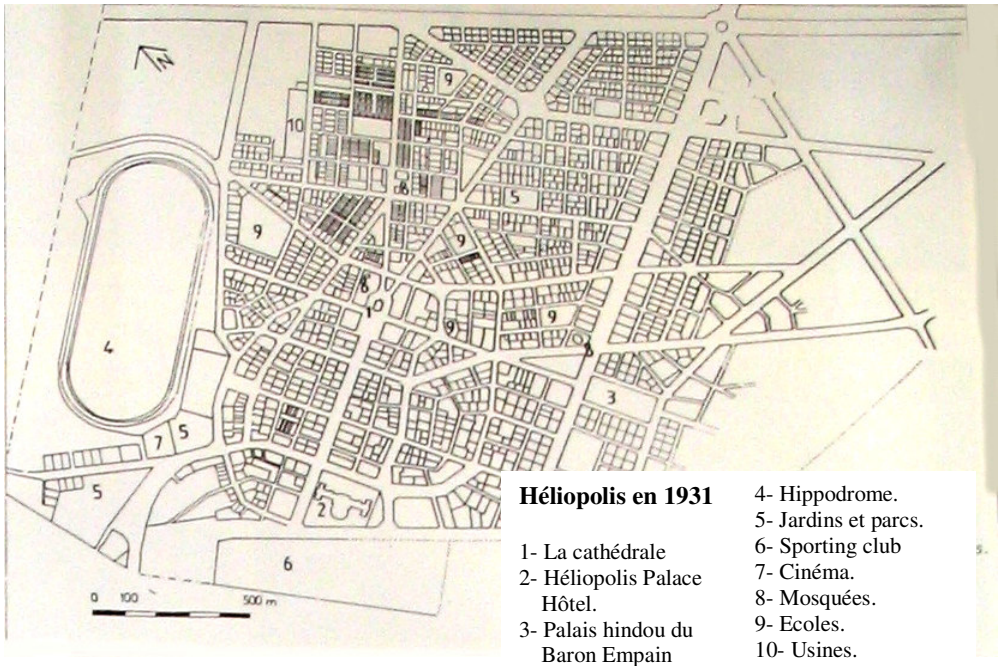

(Fig. 1.21), La carte de Héliopolis en 1931
Source : l'institut français d'architecture

Alors, le XX^{ème} siècle a trouvé ses marques par une renaissance urbaine au Caire. Les nouveaux quartiers (*Ismâ`îliyya* et *Garden city* sur la rive est, *Zamâlik* et *Manyal El-Roudha* sur la rive ouest) et les villes satellites (*Héliopolis* au nord et *Ma`âdî* au sud) ont constitué de nouvelles centralités qui ont attiré les classes aisées ainsi que les étrangers vers la périphérie du Caire, en créant le phénomène de dynamique résidentielle. Les caractéristiques de la mobilité urbaine, à cette époque, se résument comme suit :

Garden City :

La rue Qasr El Aïni sépare deux quartiers : Garden City à l'ouest et Abdîn à l'est. Garden City est considéré comme un quartier élégant du Caire. C'est un « quartier à vocation résidentielle, il apparaît en 1904, sur les terrains dégagés des anciens palais de la famille du Khédive Ismaïl (et très exactement à l'emplacement du Qasr El Aly, palais de la Khédive Mère) au moment où l'Egypte est sous tutelle étrangère et où la domination anglaise est à son apogée » [GUILLET 1995]. Le quartier était réservé aux classes sociales supérieures : notables, diplomates, élites occidentales, membres de la famille royale et personnalités politiques. La planification des rues non-rectilignes, qui n'accueillent que les résidents de ce quartier, n'offraient aucun service en commun à l'époque pour ne pas drainer une population extérieure. « La végétation était dense et luxuriante, débordant des jardins entourant les villas et les petits palais qui se construisaient sur les parcelles » [GUILLET 1995].

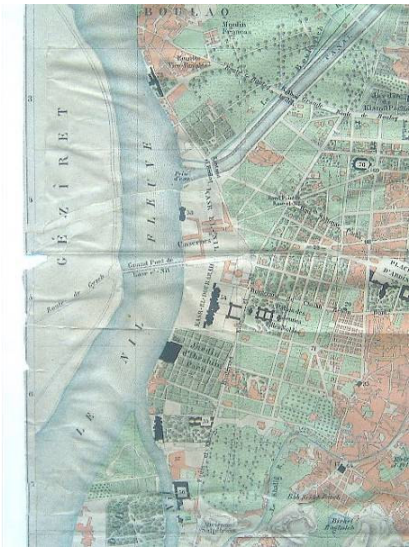

(Fig. 1.22) Les terrains agricoles avant la création de Garden City en 1878.
Source: Samir Raafat, « Garden City », Cairo Times, août, 1998

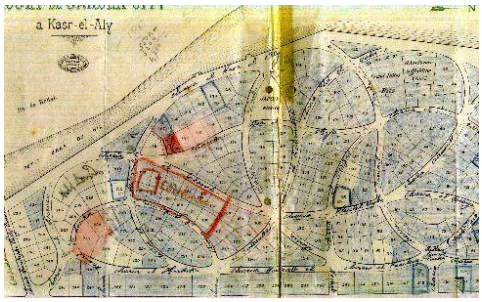

(Fig. 1.23) Le projet de Garden City en 1907
Source: Samir Raafat, « Garden City », Cairo Times, août, 1998

(Fig. 1.24) L'agence diplomatique d'Angleterre à Qasr el Dobara vers 1898.
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.25) Qasr el Dobara. Hôtel Sémiramis et parc du palais de la Khédivah-mère, vers 1909.
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.26) Garden City. Pensionnat de la Mère de Dieu, à l'achèvement des travaux. 1919
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

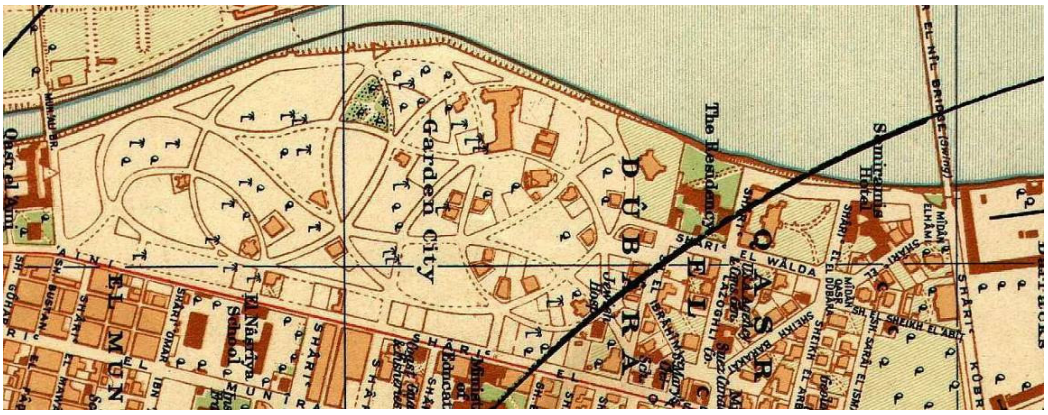

(Fig. 1.27) Garden City en 1919
Source: Samir Raafat, « Garden City », Cairo Times, août, 1998

Munîra et Abdîn :

A l'est de la rue Qasr El Aïni, se concentrait le pouvoir politique avec les ministères, les sièges du pouvoir, le parlement et surtout, un peu plus loin à l'est, le palais royal d'Abdîn. La concentration des sièges du pouvoir politique a encouragé les partis politiques d'opposition à s'y installer : les journaux et magazines comme *Rose Al Youssef* et « les cercles de rencontre des nationalistes et les associations de savants. Les rues menant au palais royal, étaient jalonnées par les villas des ministres, des membres de la cour et des chefs du parti nationaliste » [EL-KADI et al. 1998]. La maison de *Saad Zaghloul* à *Munira*, surnommée *La Maison de la Nation* ou *Beit El Ômma*, était elle-même une centralité politique. Une partie du sud du quartier de Munira était occupée par la classe moyenne et les fonctionnaires de l'Etat.

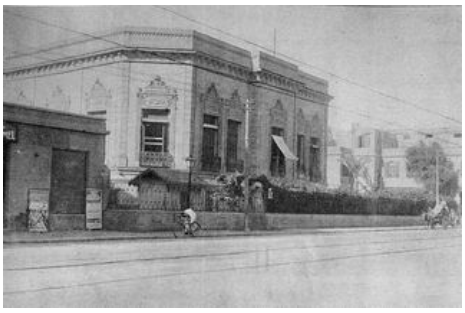

(Fig. 1.28) Rue Kasr-el-Einy, le dernier vestige du Salamlek du palais de Kasr-el-Aali construit par Ibrahim pacha (1789-1848). Plus tard, ce bâtiment abritera les bureaux du journal "Akhbar-el-Yom". Cliché datant de 1932.
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.29) A Dawawin. Le nouveau Parlement. Vers 1925, avec, devant, une partie de l'ancienne grille d'honneur du palais du khédive Ismail à Guizèh.
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.30) Palais Royal d'Abdîn. Entrée principale, vers 1931
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.31) Le Palais Sultanien d'Abdîn, vers 1922.
Source : www.egyptedantan.com/egypt.htm

Ismâ`îliyya :

Le quartier d'*Ismâ`îliyya* accueillait les services financiers : les banques, les grandes entreprises et les sociétés d'assurances, ainsi que les restaurants, les hôtels de catégorie intermédiaire et les grands cafés, qui ont joué un rôle très important dans la vie culturelle de l'Egypte. Ces cafés sont considérés comme des pôles ou forums où se retrouve la couche la plus cultivée : les poètes, les journalistes et les professions libérales. (Les clients des cafés étaient toujours des hommes, mais les femmes ont fortement participé à la vie culturelle. Par exemple, le palais de Qout El Qoloub organisait chaque semaine le *Salon de Culture* pour inviter les stars de la société égyptienne de tous les domaines à exposer leurs œuvres). C'est ici que se trouve le *Club de Mohamed Aly*, le lieu préféré des élites et des membres de la famille royale. Le *Roi Farouk*, lui-même, avait l'habitude d'y passer des soirées. Alors, le centre-ville a joué un rôle très important comme centralité symbolique, culturelle, économique, politique et commerciale. « Les immeubles de ce CBD, abritaient également dans leurs étages supérieurs, une partie des classes moyennes aisées et une forte composante d'étrangers (le tiers de l'ensemble des habitants). Les commerces de luxe occupaient souvent les rez-de-chaussée de ces édifices » [EL-KADI et al. 1998].

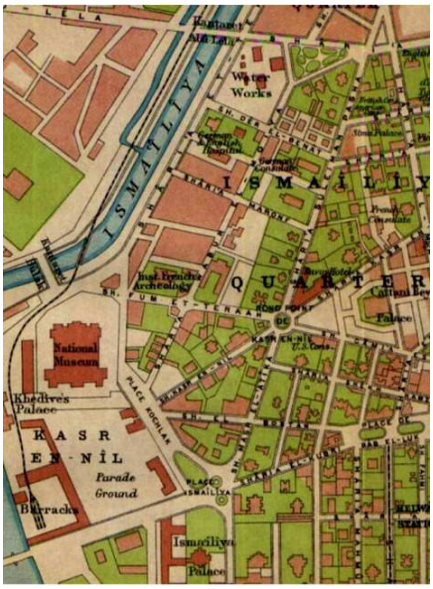

(Fig. 1.32) Plan du Quartier Ismaïlia en 1907. Murray's Handbook for Egypt and the Sudan. 1907. www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.33) Rues Soliman pacha et Maghrabi (Talaat Harb et Adli), une nuit au Caire en 1947. Le cinéma Metro de la rue Soliman pacha, et le Ritz Bar se trouvant dans le même bâtiment. Photographie Edgard Camilleri. www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.34) Rue El Borsa el Guedida, Guerre de 1914-1918, l'ancienne Bourse du Caire transformée en "Anzac Hôtel" du YMCA. Cliché de 1916. www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.35) Rues Maghrabi et Emad-el-Dine, l'ancien hôtel d'Angleterre devenu en 1945 le magasin Rivoli. www.egyptedantan.com/egypt.htm

Azbâkiyya :

Le quartier d'Azbâkiyya, abandonné par une grande partie de ses habitants aisés, est devenu un quartier mélangeant les classes moyennes et une partie de la classe aisée. On y trouve les théâtres, les salles de cinéma, les salons de thé, les bars, les cabarets et surtout l'Opéra. On retrouve la même configuration pour les quartiers périphériques comme Daher et Faggâla au nord-est, et `Abbâsiyya et Héliopolis au nord où les classes moyennes et aisées se sont mélangées.

Le quartier d'Azbâkiyya est devenu un pôle commercial à Mûskî et rue Abdel Aziz ; un pôle culturel avec l'Opéra ; et un pôle d'accueil avec ses jardins. « La vieille place de l'Azbâkiyya avait été transformée par Mohamed-Ali en un vaste parc qui faisait les délices des habitants du Caire venant se délasser sous les frais ombrages. Ismaïl Pacha y traça un quadrilatère entouré de hautes grilles, dans lequel les meilleurs paysagistes d'Europe aménagèrent un parc rutilant, avec grotte et cascade, des arbres aux essences rares, un chalet suisse servant de restaurant et de salon de thé, un théâtre à ciel ouvert voisinant avec une salle fermée pour les représentations d'hiver. Le nouvel Azbâkiyya, tel que nous l'avons connu, venait de naître[1] ». Quant à la place d'Attaba, elle est considérée comme l'un des passages importants pour rejoindre la vieille ville. Les foules s'y croisent en direction des quartiers du Mûskî ou de la Citadelle. A l'origine, c'était une petite place bordant l'important palais de la princesse Bamba Kadin, belle-fille de Mohamed-Ali El- Kabîr. Ce palais fut occupé pendant une soixantaine d'années par les Tribunaux Mixtes, puis démoli en 1935 [EL TARABILY 2003]. La place Attaba devint alors l'une des plus vastes de la capitale. On y trouve des grands magasins comme "Stein", Tiring, Sédnaoui et le bazar de Mourour, des banques comme le Crédit Lyonnais, des services généraux comme la Grande Poste, la Caserne des pompiers, les Tribunaux Mixtes et des hôtels : Le British Hôtel et le Shepherd. La place de l'Opéra constitue le troisième pôle. Cette charmante place devint rapidement l'un des centres incontournables du Caire. Elle bordait l'Opéra Khédivial, construit dès 1868, par la volonté du Khédive Ismaïl et où se produisaient les troupes les plus fameuses d'Europe. Presqu'en face, se trouvait l'immense Grand New Hôtel, sorte de grand caravansérail, édifié en 1865 et qui était à son époque le plus vaste et le plus recherché[2].

(Fig. 1.36) Détail du Plan de Leipzig de 1911 : le quartier de l'ancienne Birket el Azbakéya de la rue Wagh el Birket à la Place de l'Opéra.
www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.37) La place Attaba en 1947
www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.38) Place de l'Opéra. Le théâtre de l'Opéra khédivial et le jardin de l'Azbakéya, vers 1913
www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.39) Hôtel Grand-Continental, vers 1909
www.egyptedantan.com/egypt.htm

[1] L'Egypte d'Antan ; http://www.egyptedantan.com/egypt.htm
[2] Ibid.

Zamâlik :

L'île de Zamâlik a regroupé les classes dirigeantes et la bourgeoisie. La plupart des habitants de Zamâlik étaient des étrangers ainsi que les élites égyptiennes appelées Pachas ou Beys. C'est sur cette île que se trouve le *Gézira Sporting Club*, qui était réservé aux étrangers. Le quartier de Zamâlik ressemble à Garden City car tous les deux accueillent les ambassades, les résidents étrangers et les élites. Les deux quartiers constituent des pôles clos, réservés aux couches aisées dites « la crème » de la société cairote. L'île de Zamâlik était accessible par le pont de Qasr El Nil et le pont Abû-l-`Alâ qui relie le quartier de Zamâlik à celui de Bûlâq Abû-l-`Alâ, le quartier populaire. Ce pont était un symbole de la ségrégation sociale à cette époque. Les habitants de Bûlâq Abû-l-`Alâ n'osaient jamais le traverser sauf ceux qui travaillaient dans les villas de Zamâlik. Le sujet thématique du cinéma égyptien après la révolution était l'histoire d'amour entre deux personnes, l'une qui habitait à Zamâlik et l'autre à Bûlâq. Généralement, l'histoire se terminait par le mariage du couple et le message implicite du scénario était que, grâce à la révolution, il n'y avait plus de barrières entre les classes sociales.

(Fig. 1.40) Carte de Zamâlik dans les années 1920.
Source : Samir Raafat

Manyal :

L'autre île de Roda accueillait une partie de la bourgeoisie, les fonctionnaires et la classe moyenne aisée.

Ma`âdî et Hulwân :

Ce sont deux banlieues construites au sud. Le quartier de Ma`âdî accueillait les classes aisées dans ses vastes villas qui drainaient, en quelque sorte, la plupart des riches. L'autre banlieue de Hulwân regroupait les catégories sociales moyennes, logeant dans des maisons individuelles de taille modeste.

b- L'incendie du Caire

La journée du 25 janvier 1952 reste gravée dans la mémoire de la police égyptienne. Les forces britanniques ont attaqué le siège du gouvernorat d'*Ismâ`îliyya* dans la zone du Canal de Suez. Le massacre a commencé à 6h00. A la fin de la matinée, 41 morts et 68 blessés sont à déplorer dans les rangs des policiers [EL BECHRY 1983]. Au matin du 26 janvier, les policiers cairotes du *Buluk Nizâm* de la caserne de `Abbâsiyya ont exigé les armes pour aller aider leurs camarades à Ismâ`îliyya. Ils ont marché sans entrave vers la ville et ont été rejoints par une manifestation d'étudiants. Ils se sont dirigés vers le centre-ville sans trouver d'obstacle ; aucun pont n'a été levé pour empêcher leur passage. Pendant un certain temps, la manifestation a été pacifique et patriotique, sans que rien n'indique qu'elle était sur le point de mal tourner. Soudain, une foule immense répandue dans les quartiers riches, a mis le feu, suivant un plan établi au préalable, à tous les établissements luxueux ou en rapport avec l'étranger. Il était entre deux et trois heures de l'après-midi lorsque la tragédie a commencé. Elle visait les étrangers et les bourgeois en raison de leur solidarité avec le palais et les britanniques. «Nous allons mettre fin à tous les pachas, » chantait la foule[1].

(Fig. 1.41) L'élégante Auberge du Turf et le Scarabée, rue Emad el Dine, on voit clairement les traces de l'incendie sur les façades.
www.egyptedantan.com/egypt.htm

(Fig. 1.42) Le Club Khédivial rue Maghrabi et le salon de thé Groppi. Les deux bâtiments furent complètement ruinés par l'incendie du Caire.
www.egyptedantan.com/egypt.htm

Quant au quartier des affaires, l'incendie du Caire du 26 janvier 1952 a profondément modifié son image. Plus de 250 établissements furent brûlés vers midi. Les attaques étaient adressées aux établissements britanniques en particulier et aux biens étrangers en général. Le *Turf Club*, le centre de loisir anglais, fut un des premiers bâtiments incendiés et neuf britanniques y périrent[2]. D'autres établissements britanniques furent la cible des émeutiers : des foyers d'accueil comme le *Club Victoria* et l'*hôtel Shepherd*, des établissements bancaires comme la *Barclay's Bank,* ou commerciaux, comme *W.H. Smith and Sons* et l'agence de voyage *Thomas Cook and Son Ltd* furent entièrement brûlés.

Les incendiaires ne s'en prirent pas uniquement aux établissements britanniques, mais aussi aux symboles de la bourgeoisie du centre-ville. A la fin du "*Samedi Noir*", le bilan humain et matériel est lourd, environ 700 établissements ont été détruits. Cette liste contient la plupart des bureaux, magasins fréquentés par la classe dirigeante, établissements de luxe, bars, cinémas, théâtres, hôtels et clubs du centre-ville : 300 magasins commerciaux, 30 sièges de grandes entreprises, 117 appartements et bureaux, 13 hôtels dont le *Shepherd*, 40 cinémas dont *Rivoli*, *Métro*, *Radio*, *Miami* et *Diana*, 8 salles des vente de voitures, 10 magasins d'armes, 73 cafés, salons de thé et restaurants dont *Groppi* et *A l'Américaine*, 92 bars et 16 casinos dont le très connu *Casino Badiaâ*. De plus, on compte 26 morts et 552 blessés [NASSIF 1996].

[1] Fayza Hassan, « Burning down the house », El Ahram Weekly, N° 570, 24-30 janvier 2002
[2] Maurice Guindi, « Arson and upheaval », El Ahram Weekly, N° 570, 24-30 janvier 2002

(Fig. 1.43) L'intérieur des Grands Magasins, rue Fouad 1er
Source : Misr El-Mahroussa

(Fig. 1.44) Le salon de thé *A l'Américaine*, rue Fouad 1er
Source : Misr El-Mahroussa

(Fig. 1.45) Même les biens des Egyptiens ne furent pas épargnés par l'incendie : la fameuse Librairie d'Ahmed Massoud entièrement détruite.
Source : Misr El-Mahroussa

Mais que s'est-il réellement passé ce jour-là ? Beaucoup d'informations n'ont pas été divulguées. Tous les acteurs politiques du moment ont été suspectés : le *Wafd* a-t-il cherché à balayer la monarchie ou à compromettre ses concurrents ? Le roi a-t-il tenté d'écraser le *Wafd* par le biais d'un scandale ? Les communistes ou bien *Les Frères Musulmans* sont-ils les coupables ? Les Britanniques ne sont-ils pas les acteurs principaux de la rébellion ? Qui voulait la destruction du Caire ? A qui, à terme, peut-elle profiter ? Ceux qui affirment que l'incendie était organisé, et non le résultat d'un soulèvement spontané, ont trois suspects principaux : le roi, les Frères Musulmans, et le parti de la Jeune Egypte (*Misr Al-Fatat*) dirigé par Ahmed Hussein.

c- La recomposition spatiale du centre-ville

Au lendemain de la révolution de Juillet, les *Officiers Libres* devinrent les responsables, vis à vis du peuple, d'une volonté de changement du visage de l'Egypte. Une des causes principales de la révolution, annoncées par ses leaders, était la « mauvaise gestion du pouvoir par le Roi Farouk et par sa cour, dépenses exagérées et gaspillage des biens par le palais, laissant le peuple empêtré dans les difficultés de la vie[1]. » Par conséquent, Nasser, devenu l'idole des Egyptiens, a évité de s'installer dans les palais royaux pour ne pas donner l'impression de prendre le même chemin que le Roi destitué. Il a installé le siège du pouvoir à Manshiet El Bakri vers la banlieue est, à proximité d'Héliopolis. L'idéologie socialiste nassérienne n'était pas la seule cause de l'émigration de la magistrature suprême vers l'est. Elle était aussi due à « l'ancrage historique des officiers dans la banlieue est, autour des casernes et de l'école militaire. Ces lieux offraient donc une certaine sécurité à la nouvelle junte militaire déjà entrée en conflit avec les représentants des anciennes classes dominantes et ceux des partis de l'opposition » [EL-KADI et al. 1998]. Il faut aussi rappeler que le palais d'Abdîn avait été menacé plusieurs fois en raison de sa localisation au centre. La première fois, ce fut la révolte d'Urâbî Pacha en 1881 contre le Khédive Tawfîq (le fils du Khédive Ismaïl). La deuxième fois, en 1942, le palais a été assiégé par les tanks britanniques pour obliger le Roi Farouk à accepter un gouvernement dirigé par *Nahass Pacha*. La dernière fois, c'était en 1952 lors de l'incendie du Caire.

La volonté de Nasser de décentraliser les sièges politiques était liée à la création de Nasr City, en 1957. Il voulait créer un pôle administratif et politique dans la nouvelle ville satellite. Malgré la volonté présidentielle, seul le ministère de la planification a déménagé à *Madenet Nasr.* Quelques sièges administratifs et politiques ont été construits à Nasr City, dont le centre national de la statistique (CAPMAS), l'institut de la planification nationale et l'organisme central de comptabilité nationale. D'autres organismes se sont installés à `Abbâsiyya comme la tour de l'entreprise nationale du tourisme et des administrations déconcentrées de l'organisme des antiquités [EL-KADI et al. 1998].

Le centre-ville du Caire qui possède des valeurs historiques, politiques et symboliques a été modifié selon le rêve de Nasser de créer un Etat moderne. Les changements spatiaux des quartiers centraux témoignent de cette période riche en bouleversements positifs et négatifs.

[1] L'Organisme Général de l'Information : http://www.sis.gov.eg/

La place EL-Tahrir, l'un des espaces publics principaux du Caire, figurait parmi les éléments de l'environnement bâti ayant attiré l'attention de Nasser et a fait l'objet de modifications importantes. La place était appelée le "centre du centre" en raison de ses fonctions sociales et politiques, qui seront présentées en détail dans la deuxième partie.

Nasser était concerné par les aspects symboliques de la place El-Tahrir. Il a transformé cette place selon l'idéologie socialiste pour symboliser l'image du nouveau régime et la modernisation de l'État. Les bâtiments ont été rasés et d'autres élevés. L'architecture et l'histoire de la construction des nouveaux bâtiments sont d'une grande importance ainsi que le rôle qu'elles ont joué dans l'amélioration de l'image du régime. Parmi ces bâtiments figurent le Nile Hilton Hôtel, le siège de la Ligue arabe, le bâtiment de l'Union arabe nationaliste et le Mogamaa, ainsi que, non loin, au nord, la Radio et Télévision de l'Egypte, et enfin, de l'autre côté du Nil, la Tour du Caire.

(Fig. 1.46) Tahrir (Ismâ`îliyya) en 1907,
Au fond de l'image on peut voir le musée du Caire.
Source : http://www.marefa.org/index.php/

(Fig. 1.47) Place de Tahrir (Ismâ`îliyya)
avant la révolution
Source : Samir Raafat, Midan Al-Tahrir, Cairo Times,
10 décembre 1998

(Fig. 1.48) Place de Tahrir et Mogamaa, photo prise à la fin des années 60.
Au centre de la place, on trouve la base de la statue du Khédive Ismaïl qui ne fut jamais posée à sa place, cette base a été démolie en 1980 lors des travaux du métro.
Source : Orient Art Publishers Lehnert & Landrock, Cairo

(Fig. 1.49) Place de Tahrir, telle qu'elle est aujourd'hui.

Les casernes de l'armée britannique à Qasr El-Nil, symboles du colonialisme, en dépit du départ des anglais en 1947, ont été démolies en 1951-1952. En 1959, Nasser, le maréchal Tito de l'ex-Yougoslavie, et Conrad Hilton ont inauguré le premier hôtel Hilton en Afrique, le Nil Hilton comprenant 434 chambres. Outre son architecture moderne, ce bâtiment situé sur une place symbolique, est le premier ouvrage construit en Egypte par le secteur public en coopération avec une société étrangère. En effet, d'ici à l'an 2010, il y aura quinze hôtels Hilton en Egypte dont trois au Caire. La présence de Nasser et Tito - fondateurs du Mouvement des non-alignés avec Nehro - accompagnés du président de Hilton et des corporations multinationales symbolise la nature de la structure économique du 'capitalisme d'Etat' adoptée par les dirigeants de l'Égypte et de la Yougoslavie.

(Fig. 1.50) Les soldats australiens dans les casernes devant le musée du Caire pendant la première guerre mondiale.
Source : http://www.gwpda.org/photos/austl1.htm

(Fig. 1.51) Les casernes britanniques.
Source : http://www.g7smy.co.uk/war/?0201

(Fig. 1.52) Photo aérienne du Caire prise en 1904, Eduard Spelterini (1852 - 1931). Vue du Caire, photographiée à partir d'un ballon à environ 500 mètres au-dessus du sol.
Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/Image:Spelterini_Cairo_3.jpg

Au Nord de l'hôtel Hilton, à Maspiro, l'Etat a construit le nouveau bâtiment de la Radio et de la Télévision d'Egypte. En fait, les médias ont joué un rôle important dans la diffusion des idéologies de la révolution. La Radio était le premier moyen de communication entre les Officiers Libres et les citoyens quand Anwar El Sadat a annoncé la fin du régime royal. De l'autre côté du Nil, sur l'île de Zamâlik considérée comme le symbole de l'aristocratie de l'ancien régime, s'élève la Tour du Caire de 187m de haut, fleur de lotus dans le béton, avec un restaurant pivotant. D'après la conception de Naoum Chebib, et grâce au travail de 500 ouvriers, la construction de la tour a duré cinq ans. Les travaux ont été interrompus pendant près de trois ans en raison de la guerre de Suez de 1956[1]. Il faut ajouter que l'emplacement de la tour est également très symbolique. Le fait qu'elle soit située à côté du club de Gezirah indique que l'ancien régime a cédé la place à la modernisation du régime de Nasser.

(Fig. 1.53) La Tour du Caire et à gauche de la photo, l'hôtel de la tour (El-Bourg) construit dans les années 1960 avec des façades laides qui reflètent l'orientation socialiste de l'époque, cet hôtel est encore en mauvais état aujourd'hui.
Source : Samir Raafat

En plus de ces repères, d'autres bâtiments ont vu le jour, comme le siège de la Ligue des pays arabes et celui de l'Union socialiste. La Ligue arabe, organe de coordination des politiques arabes, a été fondée en 1945. L'Egypte y a joué un rôle central depuis sa fondation au Caire, sauf pendant la période du boycott arabe suite aux accords de paix avec Israël en 1977, et jusqu'au début des années 1980, lorsque la diplomatie de Moubarak a réussi à réinstaller le siège de La Ligue Arabe au Caire. A côté de l'hôtel Hilton, Nasser a fait ériger un autre symbole de la nouvelle ère : le siège de l'Union Socialiste Arabe. Sur ce site a été construit le Mogamaa, le centre de la bureaucratie, où la plupart des ministères ont des bureaux.

(Fig. 1.54) Place El Tahrir, à la fin des années 60
Source : Orient Art Publishers Lehnert & Landrock, Cairo

(Fig. 1.55) Place El Tahrir, à la fin des années 60
Source : Orient Art Publishers Lehnert & Landrock, Cairo

[1] Samir Raafat, « The Cairo Tower », Cairo Times, 16 octobre 1997

Le départ du Roi Farouk a changé l'image des quartiers centraux Abdîn, Munîra et Garden City. Le quartier de Munîra a gardé sa centralité administrative, mais il a perdu une grande partie de sa centralité politique après le gel des partis politiques en 1953 et la fermeture de leurs journaux. La séquestration a touché les biens des élites dans ces quartiers. « Dans les meilleurs des cas les palais séquestrés sont affectés à d'usages administratifs ou culturels et notamment à l'enseignement, mais les démolitions avec densification du bâti sont la règle. Pour ne citer que quelques exemples : Les ministères de l'Habitat, de la recherche scientifique du commerce et de l'approvisionnement furent construits à l'emplacement de l'ancien palais de Gamila, fille d'Ismaïl » [EL-KADI et al. 1998]. Le quartier cosmopolite de Garden City ne pouvait pas échapper au destin de Munîra et Abdîn. Les étrangers et les élites ont été remplacés par une nouvelle couche bourgeoise proche du régime. L'importance diplomatique du quartier fut renforcée par l'installation des ambassades dans les villas abandonnées. De plus, deux ministères s'y sont installés : le ministère du Tourisme qui a déménagé plus tard à `Abbâsiyya et celui de l'Industrie qui est toujours dans ce quartier.

Quant au quartier des affaires, *Ismâ`îliyya*, l'incendie du Caire en a totalement changé le visage. La plupart des hôtels en ruine n'ont jamais été reconstruits, à part l'hôtel Shephard reconstruit à côté de l'hôtel Sémiramis à Garden City sur le bord du Nil. La mobilité de l'Hôtel Shephard ainsi que la construction de l'hôtel Hilton ont créé une centralité hôtelière au bord du Nil, attirant ainsi les agences de voyage et les compagnies aériennes vers la place Tahrir pour être à proximité des trois grands hôtels. Des restaurants, bars et salons de thé ont suivi le même chemin pour servir les clients des nouveaux hôtels. Les salles de cinéma étaient mal entretenues et quelques unes ont disparu. La plupart des cabarets et casinos ont quitté le centre-ville pour s'installer sur l'avenue de Haram au sud du Caire. Malgré tout, le quartier d'Azbâkiyya est resté un centre culturel avec les théâtres privés (*Naguib El Rihany*, *Youssef Wahba* et *Ismaïl Yassine)* et les théâtres dirigés par l'Etat (le Théâtre National, le Théâtre de Gomhouriya et surtout la maison de l'Opéra du Caire). Mais les années 70 ont, malheureusement, tari les activités culturelles du centre-ville après l'incendie de l'Opéra en 1973 et le décès de grands artistes du théâtre privé, ainsi que l'apparition de nouveaux riches possédant leur propre culture après la période de l'*Infitah*.

(Fig. 1.56) La vue de Garden City, montre l'hôtel Shepherd (1) et l'ancien hôtel Sémiramis (2), à la fin des années 60
Source : Orient Art Publishers Lehnert & Landrock, Cairo

La transformation de la zone centrale était accompagnée d'un déclin au niveau du cadre bâti. Les boxes qui étaient réservés au stockage des matériaux ou bien comme locaux de ménage ont été transformés ou sous-loués pour servir de petits ateliers et quelques fois utilisés comme logements pour les nouveaux immigrés des villes de province [EL ASSWANY 2005]. Marianne Guillet et Samir Raafat confirment l'idée d'El Asswany en analysant les

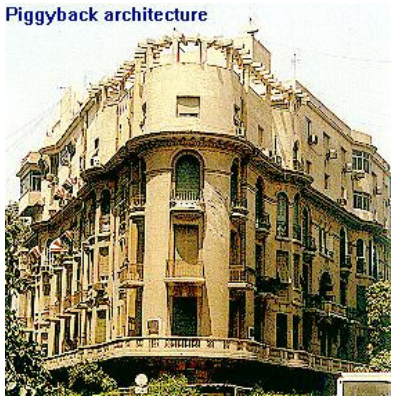

(Fig. 1.57) La surélévation des bâtiments anciens
Source : Samir Raafat

changements sociaux liés aux modifications architecturales à Garden City. Un étage ou deux ont été ajoutés sur les toits des anciens immeubles, cette surélévation, « *Piggyback Architecture* » comme Samir Raafat l'a appelée[1], était toujours en béton ou en briques crues pour accueillir la famille du gardien ou bien pour construire une annexe de quelques appartements à louer. Ces bâtiments furent transformés à l'intérieur comme à l'extérieur ; des villas étaient réutilisées comme écoles, centres culturels et organismes administratifs. Alors, le quartier, qui était un symbole de l'aristocratie égyptienne et de la ségrégation sociale, devint accessible à toutes les catégories de personnes qui en étaient jusqu'alors exclues [GUILLET 1995]. Ces changements n'ont pas seulement touché les bâtiments, mais aussi les voiries qui « prennent peu à peu leur statut d'espace public et, en 1956, une Corniche est tracée le long du Nil par le général Boghdadi, membre du Conseil de la révolution, sur l'ancienne rue Qasr El-Aly, pour faciliter le trafic automobile du nord au sud de la ville, mais également pour rendre le fleuve aux habitants de la vieille ville qui en était jusqu'alors tenus à l'écart » [GUILLET 1995].

Finalement, le centre-ville a, globalement, conservé sa centralité et la plupart de ses fonctions. « En 1966, il regroupait encore 58 ambassades, la majorité des banques et des sociétés d'assurance, 60 organismes publics, 13 syndicats professionnels, 90 cinémas théâtres et restaurants, 26 club sociaux, 7 hôpitaux, 20 hôtels, 11 facultés et instituts d'enseignements supérieurs, 8 églises, 12 mosquées et 28 associations académiques et d'œuvre sociales, en plus des ministères, des musées et des parcs publics » [EL-KADI et al. 1998].

d- L'aménagement du Caire d'après l'*Infitah*

La politique économique de l'Infitah a changé le visage du Caire. Même s'il n'y a pas eu de transformation radicale et que la construction des institutions gouvernementales était similaire à la période de Nasser, des différences sont tout de même à noter. La ville a connu une vague de constructions de logements de luxe, de parcs, de gratte-ciels et de bâtiments préfabriqués sans valeur architecturale. En outre, la volonté de Sadat de relancer l'ouverture économique et de créer des possibilités d'investissement adressées à la classe bourgeoise, était le moteur de la création des nouvelles villes. Ces deux aspects ont eu des effets directs sur la structure sociale et la dynamique fonctionnelle et résidentielle au Caire.

Un certain nombre de projets ont fait les gros titres des journaux, parmi lesquels les Oasis des Pyramides. Ce projet a été proposé par Peter Munk, un millionnaire canadien, fondateur de la Clairtone, qui était un modèle de société canadienne au début des années 1960. D'une superficie de 10.000 *feddans* avec un budget de 400 millions de dollars américains, ce projet devait être implanté sur le site des Pyramides de Gîza. La proposition de Munk était de créer une sorte de « Palm Springs sur le Nil » comme il l'a décrit, un complexe de logements de luxe, des hôtels, des boulevards bordés de palmiers et des villas à 100.000$ destinés aux stars du cinéma et aux millionnaires arabes. Malgré le soutien des dirigeants en faveur du projet, il a été critiqué par une vague de manifestants, parmi lesquels *Momtaz Nassar*, juge et membre de l'Assemblée du peuple et *Esmat Fouad*, professeur à l'Université du Caire et chargée de la défense du patrimoine culturel d'Egypte. En 1978, bien qu'il ait précédemment défendu le projet devant l'Assemblée du peuple, Sadat a annulé le projet [HIRST 1981].

[1] Samir Raafat, « Garden City », Cairo Times, 15 octobre 1998

Une série de projets similaires ont été conçus au centre-ville du Caire, une grande partie du patrimoine architectural étant démoli pour profiter des terrains à la suite du boom immobilier de la fin des années 1970. Nous pouvons citer deux exemples de démolition du patrimoine architectural au centre-ville pour construire des hôtels, lesquels, ironiquement, n'ont jamais vu le jour. Le premier concerne la démolition de la maison de la fameuse Hoda Shaarawi située Place de Tahrir. Cette maison, de style néo-islamique, fut construite en 1920 en face du musée du Caire. Après sa démolition, le projet a été suspendu parce que ses propriétaires ont participé à une fraude bancaire[1]. Ensuite, l'organisme EGOTH (La Compagnie Egyptienne Générale du Tourisme et des Hôtels) est devenu propriétaire de ce terrain d'une superficie de 6000m² afin d'investir dans le domaine hôtelier. EGOTH n'a rien réalisé et le site est resté un terrain de stationnement. En 2007, EGOTH a vendu le terrain au groupe français ACCOR et à la banque Ahli-Société Générale qui ne l'ont payé que 10.000 £E/m² ; d'après l'estimation des experts fonciers, ce prix ne représente que 20% de la valeur réelle du terrain. A la suite d'un conflit administratif et juridique entre le gouvernorat du Caire et les acheteurs, le contrat est toujours bloqué. Le deuxième exemple porte sur le palais d'*Adli Pacha Yegen* et son épouse *Zeinab Hanem Cherif* à Garden City[2] sur la corniche du Nil. A la fin des années 1970, les petits-fils de Zeinab Cherif ont vendu le palais à un développeur suisse qui voulait construire l'hôtel *Nova Park* à sa place. Des difficultés financières ont bloqué ce projet et la propriété est passée de l'un à l'autre pendant vingt ans jusqu'en 2001 quand l'hôtel *Four Seasons* fut construit après la démolition du palais[3].

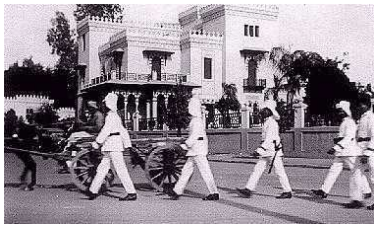

(Fig. 1.58) La maison de Hoda Shaarawi à la place El Tahrir
Source : Samir Raafat

(Fig. 1.59) Palais de Cherif Sabry, remplacé par l'hôtel Four Seasons en 2001.
Source : Samir Raafat, Cairo Times

(Fig. 1.60) La démolition du palais
Source : Samir Raafat, Cairo Times

[1] Samir Raafat, « Midan Al-Tahrir », Cairo Times, 10 décembre 1998
[2] Ce palais était connu comme le palais de Cherif Pacha Sabry, l'oncle du Roi Farouk et beau-fils d'Adli Pacha Yegen
[3] Samir Raafat, « Garden City », Cairo Times, 6 août 1998

En outre, pendant l'Infitah, la construction était l'investissement principal de la bourgeoisie d'affaires. Othman Ahmed Othman, le ministre du logement et l'ancien P.-D.G. d'*Arab Constructors* était le dirigeant des ouvrages. Il a réussi à engager le gouvernement dans la réalisation d'un réseau routier et d'une série de ponts dont Six Octobre. La première phase des travaux du pont avait commencé en 1969 sous le régime de Nasser et s'est terminée en 1972. Cette phase concerne l'exécution de la première partie du pont qui traverse le Nil entre l'île de Zamâlik et le quartier d'Agûza. Les travaux se sont arrêtés pendant la guerre de 1973 et, quatre ans plus tard, Othman a lancé la deuxième phase[1], réalisée par son ancienne entreprise nationalisée. Le pont actuel, d'une longueur d'environ 22km et d'une largeur variant entre 18 et 34m[2] a été exécuté en neuf phases.

(Fig. 1.61) La place Abdel Moneim Riad pendant et après les travaux du pont 6 Octobre
Source : Al-Ahram Weekly, mai 1999

Figurant parmi les caractéristiques importantes de l'ère de l'Infitah, l'aménagement du Caire visait à fournir un meilleur environnement d'investissement. « L'image qu'offrait le centre du Caire, au lendemain de la guerre d'octobre (1973), était celle d'une ville en guerre, d'une ville vaincue, le délabrement était partout : façades d'immeubles noircies, écaillées ou fissurées, serrureries des balcons rongées par la rouille, huisseries décrépies, carreaux des fenêtres couverts à la hâte d'une peinture bleu sombre pour cause de guerre, murs en brique élevés devant les entrées d'immeubles, trottoirs et chaussées défoncés à différents endroits, égouts débordant en permanence et transformant les rues en cloaques » [EL-KADI et al. 1998]. Malgré les tentatives de développement du Caire pendant la période de Sadat, les résultats n'étaient pas suffisants. En 1975, un article publié dans le journal Al-Ahram, parle des conséquences du voyage d'affaires du gouverneur du Caire en Autriche et aux Pays-Bas pour étudier les étapes de l'aménagement du Caire. L'article ajoute que la capitale égyptienne a obtenu un prêt dédié à la construction de stations pour éliminer les déchets ainsi qu'aux équipements de nettoyage et d'entretien des rues. De plus, les deux parties, cairote et viennois, ont signé un accord d'échange d'experts et de techniciens dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de la circulation et de l'éclairage des rues. Le gouverneur a également annoncé qu'un accord avait été conclu avec le gouvernement des Pays-Bas pour fournir des lampes au sodium pour l'éclairage des rues du centre-ville en plus de voies de circulation telles que l'avenue Salah Salem, ainsi qu'un système d'éclairage des bâtiments historiques[3].

En 1979, le gouvernement égyptien a mis en œuvre une stratégie pour améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles du Caire, en les déplaçant vers d'autres lieux. Les habitants *d''Ishash El-Turgumân* (les cabanes d'Al-Turgumân qui est à proximité de Bûlâq, le ministère des Affaires Etrangères et l'hôtel Ramsès Hilton) et d'*Arab El-Mohamady* (zone informelle attachée à `Abbâsiyya) ont été déplacés vers *Al-Zâwiyya Al-Hamrâ*, *Ain Shams* ou *Madinat El-Salam*. Leur lieu de résidence se trouvait à proximité du centre ville et donc du marché de l'emploi, alors que les nouvelles zones d'habitation étaient

[1] Al-Ahram Weekly, « The final bridge », 6-12 mai 1999, N°428
[2] Le site d'Arab Constructors, http://www.arabcont.com/french/projects/projects.aspx?sec_id=4&subsec_id=1
[3] Al-Ahram, « Des équipements présentés par l'Autriche et les Pays-Bas pour la propreté et l'éclairage des rues du Caire » 30 septembre 1975

très éloignées de la ville. Des rapports sur les effets sociaux négatifs de cette mesure ont incité le gouvernement à modifier sa politique de réhabilitation des zones d'habitation informelles et à adopter une stratégie en deux points : évacuation pour les terrains publics (établissements de squatters) et réhabilitation pour les terrains privés (zones d'habitation informelles). Du fait de la pression sociale, aucun secteur n'a toutefois été évacué et la fourniture d'infrastructures dans les zones d'habitations informelles a fait des avancées significatives. La stratégie de Sadat de donner de la valeur aux terrains du Caire pour améliorer les possibilités d'investissement a conduit à raser les zones spontanées attachées au centre-ville. Après les manifestations de janvier 1977, il a accusé les habitants des zones informelles comme *`Ishash Al-Turgumân* et *Arabe Al-Mohamady* d'être les moteurs des émeutes. En 1979, les habitants de deux zones ont été transférés à *Al-Zâwiyya Al-Hamrâ* qui n'était rien d'autre qu'une autre zone informelle et qui avait été témoin du conflit entre les musulmans et les coptes en 1981. En effet, le transfert des habitants a créé une situation explosive car ces zones chaudes (comme Al-Zâwiyya Al-Hamrâ et *Imbâba*) sont devenues le noyau central du terrorisme en Egypte. D'après une table ronde organisée par le Centre Egyptien des Droits de l'Habitation, 90% des habitants des bidonvilles d'El-Turgumân venaient de Haute Egypte. Cette zone informelle, située au cœur de la capitale était un nid des trafiquants de drogues. De plus, les habitants d'Arabe Al-Mohamady qui venaient de Delta gagnaient leurs vies en vendant leur sang à l'hôpital de *Demerdash* à `Abbâsiyya pour les hommes, pendant que les femmes travaillaient comme serveuses dans les appartements meublés réservés aux touristes arabes[1]. Ces différents groupes s'adonnant à des activités criminelles se sont installés ensemble dans des zones ne possédant même pas les services basiques. C'est clair que l'Etat a essayé de masquer ces problèmes sociaux sans les résoudre. En plus, ces couches marginales en-dessous du seuil de pauvreté ont eu l'impression que l'Etat essayait de se débarrasser d'eux. Sadat lui-même les a appelés « les voyous des `Ishash El-Turgumân[2] ».

La privatisation des espaces publics est une autre caractéristique de l'époque, et pourrait être considérée comme une conséquence naturelle de l'intérêt privé et la légitimité que Sadat a recherchée et engagé. Les parcs riverains ont été vendus aux clubs privés des cadres (les bureaucrates, les syndicats, la police et l'armée) et à des hôtels comme le Sheraton El-Jezirah.

e- La détérioration du centre-ville à cause de sa centralité

Le centre-ville du Caire a toujours été le point d'attraction des activités économiques et commerciales. Après l'application de l'Infitah, une nouvelle classe d'hommes d'affaires spécialisés dans l'importation et l'exportation a commencé à se manifester sur le marché égyptien. Il était évident que leur premier choix était de s'installer à proximité des services économiques concentrés au centre-ville, ce qui a renforcé le niveau de centralité du centre-ville. En effet, cette concentration des activités a eu des conséquences négatives sur l'espace bâti, et a conduit à la « transformations sauvages des grands appartements de standing en bureaux » [EL-KADI et al. 1998].

L'installation des entreprises étrangères a commencé avant la période de l'ouverture économique. En 1974, Les Etats-Unis ont confirmé que la situation de l'Egypte lui permettait de profiter de la loi américaine 480/1954[3]. Le support financier offert par

[1] La table ronde organisée par le centre égyptien des droits d'habitation, « Les zone informelle et la violence sociale » http://www.echr.org/ws/02/ash2.htm

[2] Le discours politique de Sadat au 14 septembre 1981

[3] Cette loi appelée « Le Programme de Nourriture pour la paix »est créée en 1954. Elle concerne l'exportation de nourriture vers les pays étrangers sous-développés pour les aider à affronter la faim et pour favoriser les affaires

l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) avait trois objectifs : les projets de développement des zones rurales, le crédit foncier pour la diplomatie américaine au Caire[1] et l'intégration du secteur privé dans l'économie égyptienne. L'Agence américaine a conservé le droit de surveiller les projets bénéficiaires du support financier américain et de poser ses propres conditions sur les opérations. Une de ces conditions était la participation des entreprises américaines au secteur privé égyptien dans les contrats. Les Egyptiens ont commencé à connaître les noms des entreprises américaines comme Xerox, General Electric et Ford. Le deuxième acteur dans la libéralisation économique était le Fonds Monétaire International. Avant la guerre de 1973, l'Egypte avait emprunté 60 millions de livres égyptiennes au FMI pour agrandir le passage du Canal de Suez. A partir de 1974, le FMI a accordé un prêt annuel dépassant 220 millions de dollars américains au gouvernement égyptien (227 millions $ en 1974, 220 millions $ en 1975 et 267 millions $ en 1976) [HEYKAL 1983].

Après le blocage des loyers et la loi 49/1977, les locataires ont commencé à sous-louer leurs appartements aux entreprises voulant s'installer en centre-ville. En effet, la relation entre les propriétaires et les locataires était devenue plus compliquée comme nous l'avons indiqué dans la section sur la législation foncière. Après la demande exhaustive des locaux au centre-ville du Caire, plusieurs moyens de chantage ont été utilisés, soit de la part des locataires, soit de la part des propriétaires. Ceux qui avaient loué des appartements de standing (de cinq ou six pièces d'une superficie de 120 m² au minimum) et qui étaient déjà protégés par la loi, refusaient de quitter leurs appartement sans toucher un pourcentage du pas-de-porte, ce pourcentage atteignant jusqu'à 50% de la somme offerte au propriétaire. Ce montant était suffisant pour acheter ou bien payer le pas-de-porte d'un autre appartement dans un autre quartier moins cher. Dans certains cas, le locataire refusait de déménager et le propriétaire se trouvait coincé entre une offre irrésistible et un locataire refusant de quitter sa résidence. Par conséquent, les propriétaires ont négligé l'entretien des immeubles pour gêner les résidents, quelques-uns se sont allés ailleurs et, pour obliger les habitants à évacuer leurs appartements, cherchaient à détruire partiellement l'immeuble.

L'installation des entreprises d'investissement au centre-ville avait des conséquences négatives sur l'image du quartier. On remarque l'augmentation des affichages sur les façades des bâtiments et le « grignotage des passages entre les immeubles par les micro-commerces informels » [EL-KADI et al. 1998]. De plus, le centre-ville a eu beaucoup de difficultés concernant la circulation, le stationnement, l'accessibilité, la pollution et le bruit.

En effet, après la demande sur l'installation au centre-ville et le manque de terrains disponibles, il fallait trouver un moyen d'extension du noyau central. Galila El Kadi résume les possibilités d'extension en trois méthodes. La première propose une augmentation des terrains disponibles en évacuant les endroits occupés par les petites activités inappropriées comme les garagistes, ou par des activités encombrantes comme les abattoirs de Sayyida Zaynab [EL-KADI et al. 1998]. On peut ajouter à ces exemples ce qui concerne les lieux

---

du commerce international, ainsi que pour contrôler le prix de la nourriture des marchés américains afin de protéger les agriculteurs américains. Les politiques de la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ont joué un rôle important dans les stratégies de l'agriculture en Egypte. En effet, l'Egypte couvrait ses besoins en blé, le produit stratégique, et exportait le reste aux autre pays. D'après les recommandations du FMI, l'Egypte a commencé à remplacer la culture du blé par celle de fruits à exporter. Par conséquent, les Etats-Unis sont devenus le premier fournisseur de blé qui est considéré comme un des éléments stratégiques de la sécurité nationale !

[1] Une partie du support financier d'USAID est conservée pour l'achat et la location de logements pour les employeurs américains travaillant au Caire (20 % de l'aide financière selon l'estimation de HEYKAL).

défavorisés évacués pour des raisons d'aménagement comme la zone de *Fawwâla* qui était rattachée à *Abdîn* et a été supprimée à la fin des années 1950, ou pour des raisons de sécurité comme *`Ishash El Turgumân* suite aux manifestations de 1977. Le déplacement des habitants des zones informelles marque le début de la ségrégation socio-spatiale au Caire. Le déménagement obligatoire des citoyens a réglé, peut-être, les problèmes urbains dans les zones évacuées, mais d'un autre côté, il a accentué les problèmes sociaux et a créé d'autres zones défavorisées.

La deuxième possibilité exposée par Galila El Kadi est la construction de tours sur la corniche du Nil. Ces tours étaient destinées au commerce, aux bureaux et à l'habitat. Malgré une bonne localisation et un joli panorama, elles cachent des zones industrielles et des entrepôts à l'arrière du site. Le front du Nil de Bûlâq était l'extension disponible des activités commerciales et administratives du centre-ville. L'installation du siège de la Radio et la Télévision égyptienne (ERTU), puis du siège du ministère des Affaires Etrangères à Bûlâq ont attiré l'attention sur cette zone. Mais il reste toujours le problème des zones défavorisées rattachées à ce quartier comme *`Ishash El Turgumân* et les activités du marché aux puces comme *Wekalet El Balah*. La presse égyptienne s'est indignée que le nouveau bâtiment du ministère des Affaires Etrangères, qui représente le beau visage de l'Egypte, se situe à côté des lieux honteux devant être supprimés et dont les habitants devaient être déplacés. En effet, les nouveaux centres n'ont pas attiré l'attention des investisseurs dans les années 1970, mais, après la construction du nouveau siège de La Banque Nationale et du *World Trade Center* sur le front du Nil, le prix des terrains a augmenté.

La dernière possibilité, selon El Kadi, et la plus simple, c'est la transformation insidieuse d'appartements en bureaux. Comme nous l'avons indiqué, plusieurs locataires ont quitté leurs résidences en touchant une somme d'argent suffisante pour payer un pas-de-porte dans d'autres quartiers comme Duqqî ou Mohandessine ou bien pour acheter un appartement ou construire une maison dans les quartiers spontanés. Ce phénomène permettrait de récupérer les appartements et de les convertir en bureaux.

Les trois solutions exposées par Galila El Kadi concernent uniquement l'extension horizontale. Une quatrième possibilité qui concerne l'extension verticale du centre-ville, serait la surélévation d'un étage ou deux des immeubles existants ou la démolition des villas en centre-ville pour construire des immeubles.

Les politiques économiques de l'Etat étaient le moteur principal des changements radicaux de la structure sociale. Les nouvelles classes sociales aisées et la disparition d'une grande partie de la couche moyenne ont créé une dynamique sociale et résidentielle non seulement dans le centre-ville mais aussi dans la ville entière. Dans la section suivante, nous exposons les changements sociaux et leurs effets sur la mobilité résidentielle.

Le Caire a subi des transformations majeures consécutives à l'ERSAP, tant dans le centre qu'à la périphérie. Une nouvelle approche de l'espace public a été adoptée avec la notion d'aménagement de la ville en général et de restauration du centre-ville et de son patrimoine en particulier. cette section expose les tentatives de l'Etat pour améliorer l'espace urbain du centre-ville du Caire afin de conserver le reste de sa centralité, avec un accent mis sur les changements sociaux des Cairotes suite aux nouvelles politiques économiques ainsi que sur la mobilité fonctionnelle et l'apparition du polycentrisme.

f- Renouveler les jardins

L'aménagement est parfois conçu comme un composant essentiel permettant de refléter les réalisations du gouvernement, ou, à d'autres moments, pour inviter les investisseurs en leur fournissant un environnement bâti attractif. La définition de l'amélioration de l'image de la capitale varie selon l'idéologie du gouvernement. Des tentatives ont été clairement perçues dans les différentes mesures prises par les représentants du gouvernement dans les années 1990. Les autorités locales ont commencé par clôturer tous les espaces verts qui étaient utilisés par le public, peut-être selon des fonctionnaires du gouvernement, de façon « abusive ». Ce fut le cas, par exemple, du grand jardin linéaire au milieu de la rue Gameat El-Dual El-Arabia, à Mohandessine, qui était largement fréquenté par les résidents d'Imbâba et Ard al-Liwâ', et d'autres secteurs informels autour du quartier luxueux. Pour essayer d'échapper à leurs conditions de vie dans des quartiers inhospitaliers, privés des services essentiels et surpeuplés, ces habitants avaient l'habitude d'organiser des soirées gratuites dans les petits espaces verts publics des quartiers riches. Les autorités locales ont, peut-être, considéré la présence des pauvres dans ce quartier huppé comme un élément visuel polluant devant être pris en charge ; des clôtures ont été installées, de nouveaux arbres ont été plantés et des entretiens réguliers ont été mis en place afin que ces parcs soient appréciés par les résidents des immeubles de standing et par les grandes entreprises qui s'y sont installés. En effet, si l'on considère l'aspect positif de ces procédures gouvernementales, on constate que le nouvel aménagement de ce jardin offre de belles vues aux résidents du quartier.

(Fig. 1.62) Vue vers la rue Gameat El-Dual,
On voit le jardin linéaire clôturé au milieu de la rue

Dans le cadre de ses efforts en vue de poursuivre l'assainissement de l'environnement et d'éliminer les foyers de pollution, le gouvernorat du Caire a relancé un projet visant à augmenter l'espace vert dans l'environnement bâti. De nouveaux jardins ont été créés et d'autres ont été rénovés. L'ancien gouverneur du Caire, Abdel Rahim Shéhata (1997-2004), a réalisé la plupart des jardins du centre-ville. En effet, plusieurs jardins avaient été créés à Héliopolis et Nasr City car ce sont les deux quartiers les plus proches du centre du pouvoir politique. D'après le portail électronique du gouvernorat du Caire, la superficie des espaces verts atteint 3038 *feddans* en 2006 ou bien 1,8m² / habitant. Le Caire comprend 300 jardins publics, et grâce au projet de plantation d'un million d'arbres lancé en 1999, la ville compte 3,1 millions d'arbres et 9629 palmiers[1]. L'île de Zamâlik contient la plupart des jardins qui ont été renouvelés pendant la période de l'ancien gouverneur Abdel Rahim

[1] Le portail électronique du Caire : http://www.cairo.gov.eg/

Shéhata, quelques-uns étaient accessibles au public et d'autres comme le jardin d'Andalousie sont restés non-accessibles.

(Fig. 1.63) Jardin El Nahr à Zamâlik, 18,900m², ouvert en 1998
Source : Le portail du Caire

(Fig. 1.64) Jardin El Jezirah à Zamâlik, 42,000m², ouvert en 2001
Source : Le portail du Caire

(Fig. 1.65) Jardin El Obour à Zamâlik, 2,000m², ouvert en 1997
Source : Le portail du Caire

g- L'aménagement des places centrales

Outre les clôtures des jardins, démontrant l'orientation du gouvernement pour aménager la capitale, les problèmes de la place ont refait surface une fois de plus dans les années 1990. En effet, la place principale du Caire a commencé à souffrir à la fin des années 1970 et pendant les années 1980. Il n'existait pas de plans définitifs d'infrastructure. La place était vraiment en mauvais état. De temps en temps, il se produisait des explosions de canalisations d'eau enterrées qui demandaient des semaines de réparations. Les travaux du métro ont augmenté l'asphyxie liée à la circulation. Une station terminus de bus a été réalisée à la place du jardin, en face de l'Hôtel Nil Hilton, et un autre de minibus en face du Mogamaa. La trame de Bâb al-Lûq a été supprimée pour installer une station de minibus. Une passerelle métallique pour piétons a été construite pour traverser la place El Tahrir. Des cafés où les gens se regroupaient pour des activités culturelles et artistiques ont été remplacés par des restaurants *fast-food*[1]. La place était au final dans un état misérable.

En 1993, le quotidien El Akhbar a signalé une réunion à laquelle ont participé les ministres des Affaires Etrangères et de la Culture, le gouverneur du Caire, et les responsables du trafic et de la planification urbaine et où il a été décidé d'exécuter un "projet d'aménagement de trois mois" pour la place El Tahrir. Il consistait à déplacer l'arrêt terminus de bus vers la place Abdel Moniem Riyadh afin de créer des espaces verts. De plus, la planification d'un axe de circulation a détourné le trafic de la rue Qasr El-Einy à Gîza, pour éviter la place[2]. Malgré le fait que ces décisions étaient fondées sur des études de terrain, selon l'article de l'Al-Akhbar, il semble que les responsables n'ont pas réussi de régler les problèmes de la circulation au centre-ville. En 1995, un autre article du même journal a annoncé le début d'un projet d'aménagement en quatre phases avec un budget de 6 millions de livres égyptiennes. L'article affirme que la première phase du projet prendra fin 45 jours plus tard. Celle-ci comprenait l'aménagement de l'espace devant El Mogamaa, le centre de la bureaucratie construit au cours de Nasser. Les trois autres étapes ont consisté dans le développement de l'espace en face de la Ligue Arabe, du Musée national et, enfin, de l'entrée de la place Talaat Harb. L'article ajoutait qu'une étude était en cours pour construire un parking souterrain[3].

[1] Al Ahram Weekly, « Centre of the centre », N° 445, 2-8 septembre 1999
[2] Abdel Aziz Zayed, « Un projet de trois mois pour aménager la place El Tahrir » article en arabe, El-Akhbar, 21 décembre 1993
[3] « Le *Nouveau Look* de la place El-Tahrir », El Akhbar, 13 septembre 1995

Plusieurs facteurs ont conduit à une nouvelle apparition de ce sujet dans les médias en 1997; l'attaque terroriste contre un autobus transportant des touristes au Musée du Caire, la lenteur de l'exécution des objectifs des plans précédents, en particulier la suppression des arrêts de bus principaux qui ont été déplacés vers la place Abdel-Moneim Riad au lieu de son ancien emplacement derrière l'hôtel Nile Hilton, et enfin le nouveau gouverneur, Abdel Rahim Shéhata, qui a ordonné la formation d'un comité de discussion afin d'apporter des solutions aux problèmes liés à la place. Les nouveaux plans ne diffèrent pas beaucoup des précédents et de leurs objectifs axés sur la régulation du trafic, sur la volonté de fournir de grands espaces verts au cœur de la place et surtout sur la construction d'un parking souterrain en face du musée national, principalement pour tenir compte des bus touristiques pour la protection contre les attaques terroristes[1]. L'idée de construire un parking à multiples étages a attiré l'attention et la critique de plusieurs auteurs. Leur critique était fondée sur la violation des valeurs architecturales des bâtiments entourant la place. Mahfouz Al-Ansary qui s'intéresse au patrimoine architectural, a publié un article adressé au Premier Ministre, Kamal El Ganzouri, pour remplacer le parking à multiples étages par un autre souterrain[2]. En 1999, le gouvernorat du Caire a finalement annoncé un projet imminent d'aménagement de la place pour un budget de 300 millions de livres égyptiennes. Le projet se compose de cinq éléments principaux : un parking souterrain, un espace de stationnement de bus, un centre commercial luxueux, un centre de loisirs et, enfin, un jardin public de surface composé d'espaces verts, de fontaines et d'espaces réservés aux activités de récréation. Le projet devait être financé par le système de B.O.T. *(Build, Operate et Transfer)* sur une période de 25 ans. Le gouverneur du Caire a indiqué que « *après l'exécution de ce projet, l'image du Caire doit changer radicalement afin d'être prêt pour le Troisième Millénaire*[3] ».

(Fig. 1.66) Le plan masse de deux phases
Source : Association Internationale des Tunnels

(Fig. 1.67) Les travaux en deuxième phase en face du musée du Caire
Source : Association Internationale des Tunnels

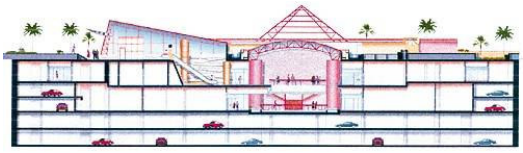

(Fig. 1.68) La coupe principale du projet
Source : Association Internationale des Tunnels

La logique générale de ce nouveau développement est de fournir un parking souterrain et un complexe de commerces et de divertissements, ce qui devrait permettre d'augmenter les gains du projet en renforçant la centralité commerciale du centre-ville du Caire. Enfin, le nouveau développement est conçu pour offrir un espace vert à la surface, avec un éclairage zénithal de la forme d'une pyramide vitrée. Le projet comprend deux phases. La première a pris fin en juillet 2003, et la fin de la deuxième phase est prévue pour 2010. La première phase comprend un parking souterrain de quatre niveaux couvert par un jardin public équipé d'espaces verts de gazon, de palmiers, de bancs et de fontaines. Le parking accueille 640 voitures sur une superficie de 5000 m² et pour un budget de 60 millions de

[1] Sayed Abdel Kader, « La Place El Tahrir », El Akhbar, 28 septembre 1997
[2] Mahfouz El Ansari, « M. Le Premier Ministre, Urgent, Sauvez la place El Tahrir », El Gomhourya, 1er janvier 1998
[3] Nagy El Guergawy, « Enfin, la place El Tahrir a trouvé une solution », Al Ahram, 16 mai 1999

livres égyptiennes. A 100 m au nord, on trouve la deuxième phase entre le musée du Caire au nord et l'hôtel Nile Hilton à l'est. Le site couvre une superficie totale de 21000 m² et sera composé de quatre niveaux souterrains, les niveaux moins trois et moins quatre étant réservés au parking. Les niveaux moins un et moins deux seront principalement destinés à un centre commercial et à un centre de loisirs comprenant une cour ouverte entourée par de restaurants, de cafés, de quatre salles de cinéma d'une capacité de 1200 personnes, d'une salle de bowling, d'une salle offrant un accès à Internet et à des jeux électroniques. Un stationnement limité est également prévu aux niveaux *moins un et moins deux ainsi qu'à un niveau mezzanine, ce qui augmente la capacité du parking à 1553 voitures et 48 bus[1].

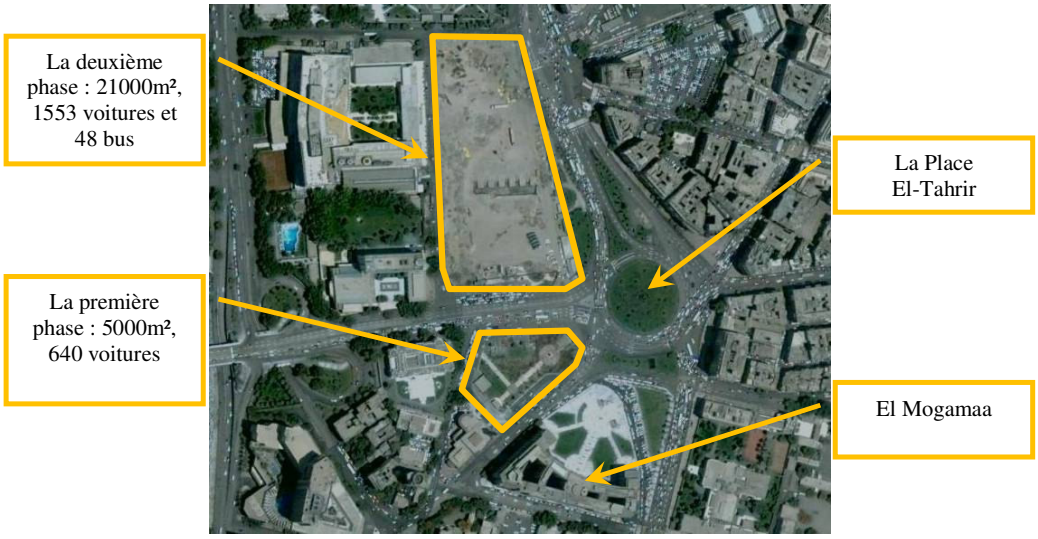

(Fig. 1.69) Les deux phases du parking

[1] Association Internationale des Tunnels et de L'Espace Souterrain, http://www.ita-aites.org/cms/325.html

D'après le directeur général de la circulation du Caire, la capitale accueille 2,5 millions de voitures chaque jour malgré la capacité limitée de ses rues conçues pour accueillir 450 milles voitures par jour[1]. Le stationnement a toujours été un problème dans les rues du Caire. Un investissement de 1,2 milliards de livres égyptiennes a été décidé pour construire 16 parkings souterrains au Caire dont cinq au centre-ville (à Omar Makram, El Tahrir, El Turgumân, El-Jezirah et Ahmed Hilmy)[2]. Les articles publiés dans les journaux concernant la construction des parkings souterrains, donnaient l'impression qu'il y avait un plan précis pour augmenter les stationnements au centre-ville. Malgré la volonté du gouvernorat du Caire de ne plus construire de parkings à étages multiples dans la ville, une décision a été prise concernant la construction d'un parking à dix niveaux, dont deux étages en sous-sol, au milieu de la place Ramsès en face de la gare. En 2006, sous le gouvernement d'Ahmed Nazif, alors que la structure du bâtiment était achevée, un rapport préparé par l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine, concernant la place Ramsès, a été discuté pendant les réunions du conseil des ministres. Ce rapport recommandait la démolition du parking et la construction d'un nouveau parking souterrain derrière la gare de Ramsès sur la place Ahmed Hilmy comme prévu. Heider Boghdadi, membre du comité du transport à l'Assemblée du peuple, a critiqué la décision de raser le bâtiment en affirmant que le conseil des ministres avait demandé de démolir les deux derniers étages car le bâtiment était plus haut que le pont Six Octobre. Puis ils ont décidé de démolir la totalité de la structure en disant qu'elle était laide et qu'elle n'était pas adaptée au style architectural du quartier. Boghdadi a accusé le gouvernement de prendre des décisions irresponsables faisant perdre 45 millions de livres égyptiennes du fonds national. Un rapport préparé par l'Organisme Central des Comptes (CAO) a été discuté en février 2008 devant l'Assemblée du peuple. Il accusait le gouvernement d'avoir négligé les études de l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine qui refusaient la construction du parking, ainsi que les recommandations du gouvernorat du Caire concernant la construction d'un parking souterrain à Ahmed Hilmy, en soulignant que l'Etat avait perdu 33 millions de livres égyptiennes à cause de politiques gouvernementales irresponsables[3].

(Fig. 1.70) Les travaux du parking de Ramsès en face de la gare.
Source : El Akhbar

(Fig. 1.71) La structure béton du parking
Source : El Gomhouriya

(Fig. 1.72) le site après la démolition du parking
Source : El Gomhouriya

[1] « 2,5 millions de voitures dans les rues du Caire », El Akhbar, 17 janvier 2008
[2] « 16 parkings souterrains au Caire » El Akhbar, 26 décembre 2002
[3] « La perte de 33 millions de £E est la responsabilité de Nazif », El Gomhouriya, 25 février 2008

En effet, la place Ramsès présente une forte centralité d'accessibilité au centre-ville du Caire. Elle contient la gare principale de train qui accueille 500 milles voyageurs par jour, une station principale de métro (ligne 1 et 2), l'arrêt terminus du métro d'Héliopolis, un arrêt terminus de bus et un autre de minibus, une station de microbus desservant la plupart des quartiers du Grand Caire et une autre pour la province. Ce mélange de véhicules crée, de temps à autre, des embouteillages étouffant la circulation. Dans le cadre de l'aménagement de la place, le gouvernorat du Caire a décidé de déplacer tous les arrêts vers la station d'Ahmed Hilmy derrière la gare de train ce qui a facilité la circulation autour de la place et dans la rue Ramsès. Pour améliorer l'image de la place, le gouvernorat a changé les pavés de tous les trottoirs en posant des barrières pour empêcher les piétions de traverser la rue n'importe où. En 2006, la place a changé de peau. La statue de Ramsès II qui avait donné à la place une valeur symbolique pendant 52 ans a été déplacée pour s'installer à Gîza, en face du nouveau musée national. La statue, qui pèse 83 tonnes, a traversé sept quartiers pour arriver à son nouvel emplacement (Abdîn, Waïly, l'est du Caire, Masr El Qadima, Dar El Salam, Basâtîn et El Mounib). Le Ministère de la Culture a financé cette opération d'un coût de 6 millions de £E en s'engageant à réparer tous les dommages causés par le transfert. Le comité responsable de l'aménagement de la place a décidé de changer son nom en « Place Moubarak » pour qu'elle porte le même nom que la station de métro[1].

(Fig. 1.73) L'ancienne station de microbus devant la gare avant son déplacement
Source : El Masry El Yom

(Fig. 1.74) L'espace devant la gare après son aménagement
Source : El Masry El Yom

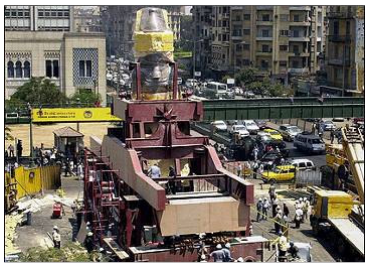

(Fig. 1.75) Les procédures du transfert de la statue
Source : BBC

(Fig. 1.76) la statue traverse la place El Tahrir
Source : Samir Raafat

(Fig. 1.77) La statue s'est installée à Gîza
Source : Samir Raafat

[1] « La place sera nommée Moubarak au lieu de Ramsès », El Masry El Yom, 27 juillet 2006

h- Le tunnel d'El Azhar

Dans le cadre du plan général pour la préservation et le développement de la zone historique fatimide du Caire, il a été décidé de construire deux tunnels routiers. Ces derniers visaient à créer une surface libérée des véhicules, plus agréable pour le tourisme et les piétons, ainsi qu'à améliorer les conditions environnementales dans cette zone importante. Ce tunnel a été ouvert à la circulation en octobre 2001.

Chaque tunnel de 2,7 km de long et 8,35 m de diamètre s'étendent entre la rue Salah Salem et de la place de l'Opéra dans le centre du Caire. Chaque tunnel est conçu pour permettre le passage des voitures, des taxis et des autobus de 4 m de hauteur maximum et il prévoit deux voies de circulation, unidirectionnelles. Les poids lourds ne sont pas autorisés à utiliser les tunnels. L'alignement des deux tunnels a dû faire face à plusieurs contraintes et difficultés. L'emplacement des stations de ventilation dans une telle zone encombrée n'était pas une tâche facile. Ainsi, passer sous les canalisations principales des eaux usées, à une profondeur de 17m au-dessous du niveau du sol de la rue Port Sa`îd, a été un obstacle majeur au cours de la conception et de la construction. En outre, des mesures spéciales ont été prises pour éviter de causer des dommages aux bâtiments anciens et les interférences avec les fondements d'un pont existant dans la rue El Azhar. Des enquêtes ont été menées pour identifier les fondations et l'état des structures existantes[1].

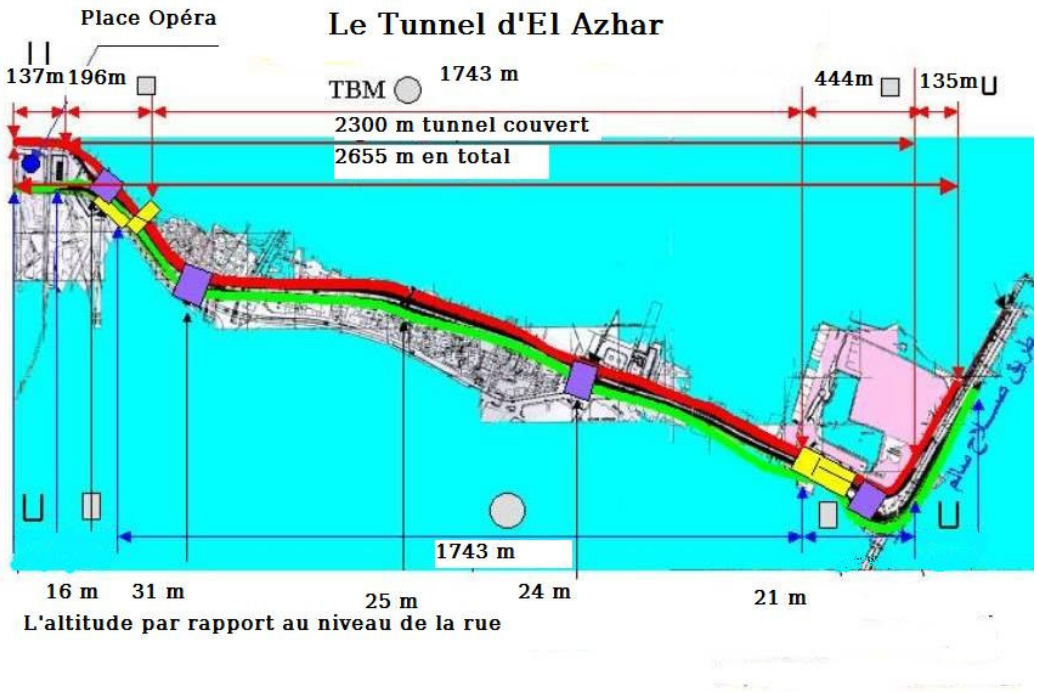

(Fig. 1.78) Le plan de deux tunnels
Source : Egyptian Tunneling Society (E.T.S.)

[1] Association Internationale des Tunnels et de l'Espace Souterrain (ITA-AITES), http://www.ita-aites.org/cms/326.html

Au début du projet, des sorties de secours étaient prévues tous les 400 m, ainsi que deux passages de communication reliant les deux tunnels (le premier entre la rue Gohar El Kaïd et la place El Hussein, et l'autre entre la place El Hussein et la rue Port-Saïd). Après une étude plus approfondie des mesures de sécurité, ces deux passages ont été annulés et la distance entre les issues de secours a été portée à tous les 100 m. En cas d'incendie, ces sorties permettront l'évacuation en rejoignant les stations de ventilation, qui disposent d'ascenseurs et d'escaliers[1].

Tout a commencé quelques années plus tôt pendant une visite officielle du Président dans les zones historiques du Caire fatimide. C'est lui qui a demandé la construction d'un tunnel pour préserver la zone historique. Plusieurs articles de presse ont critiqué cette idée et alors que d'autres étaient favorables au projet. Au début, un seul tunnel était prévu pour traverser la zone historique. Une série d'articles a critiqué le projet car un diamètre de 8,35 m ne serait jamais suffisant pour créer deux sens de circulation, et les travaux de terrassement pourraient menacer les fondations des bâtiments historiques. Ces articles critiques ont eu pour effet de créer un dialogue entre les responsables du projet et ceux qui refusaient la construction du tunnel. Ces échanges ont permis aux concepteurs de bien prendre en considération les points faibles, et d'aboutir à la réussite du projet.

i- De nouvelles zones piétonnes au centre-ville

Dans le cadre de l'aménagement de la capitale, une nouvelle orientation a eu lieu dans les années 1990. Elle concernait la transformation des rues en zones piétonnes pour renforcer le poids de la centralité sociale du centre-ville du Caire. Ce fut le cas tout d'abord de la rue El Shawarby, interdite aux véhicules et réservée aux piétons. Cette rue étant composée de magasins spécialisés en vêtements importés, sa transformation en a fait un pôle commercial pendant la période d'Infitah. Mais, aujourd'hui, la rue a perdu sa position suite à l'ouverture de complexes commerciaux à Nasr City. De la même manière, le gouvernorat du Caire a ensuite aménagé les rues El Alfi et El Boursa (la bourse) en zones piétonnes.

La rue El Alfi se trouve entre la place Ahmed Urâbî et la rue Emad El Din au centre-ville du Caire. Dans le cadre du développement de la capitale, l'organisme de planification urbaine a préparé, en 1996, un projet d'aménagement de la zone centrale entre les rues Talaat Harb, Shérif, Adli, 26 Juillet, Urâbî et El Alfi. La première phase du projet était la transformation de la rue El-Alfi en zone réservée aux piétons. Les travaux ont été terminés en 1997 par la grande entreprise « *Arab Constructors* », le maître d'ouvrage du projet était « La Direction Générale du Transport » et le maîtrise d'œuvre était « La Direction Générale de la Planification Urbaine du Caire ». La première phase comprenait les rue El Alfi, Saray El Azbâkiyya et Zakaria Ahmed jusqu'à son carrefour avec la rue Soliman El Halabi. Après le départ du gouverneur du Caire, les phases suivantes se sont arrêtées à part l'aménagement de trottoir de quelques rues centrales en ajoutant des bateaux.

[1] Association Internationale des Tunnels et de L'Espace Souterrain

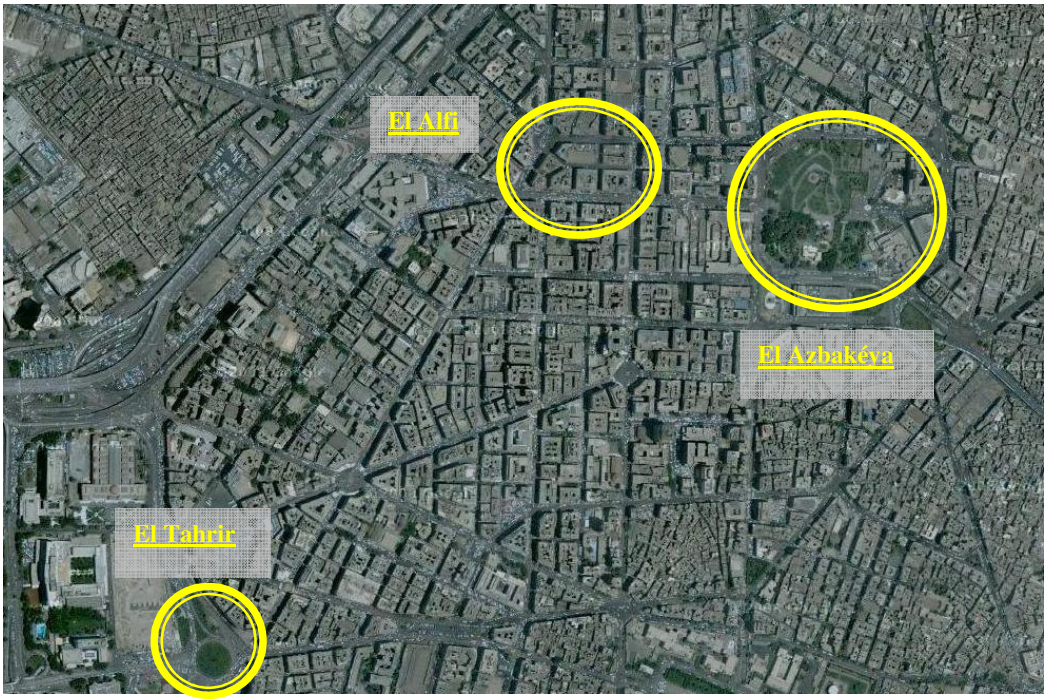

(Fig. 1.79) La localisation de la rue El Alfi
par rapport au centre-ville

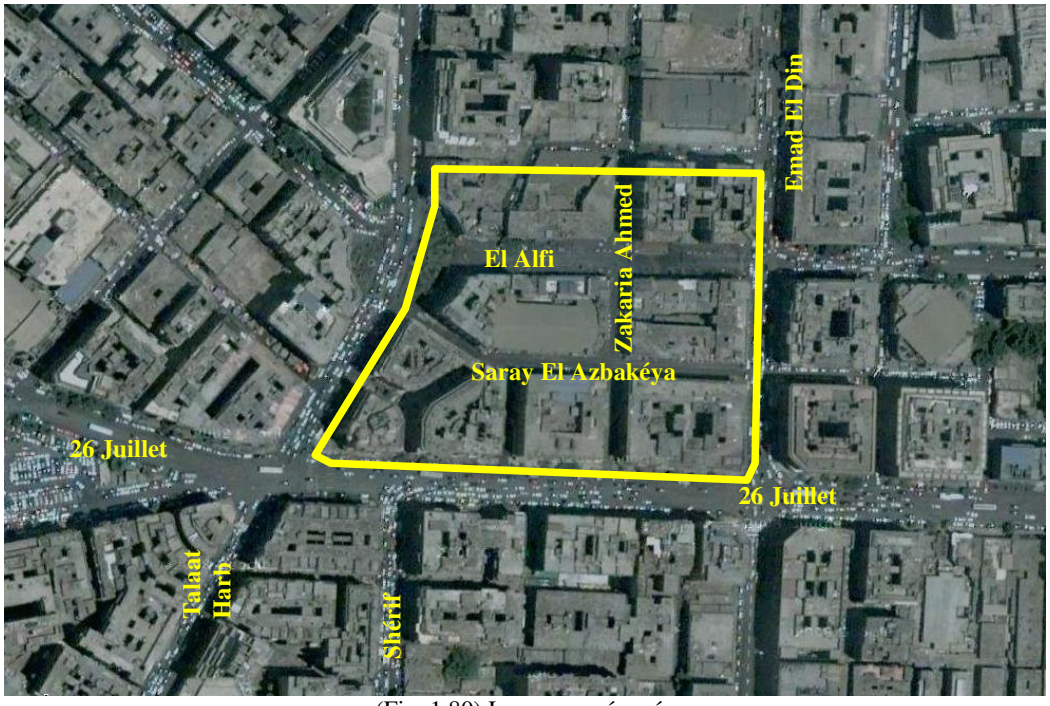

(Fig. 1.80) La zone aménagée

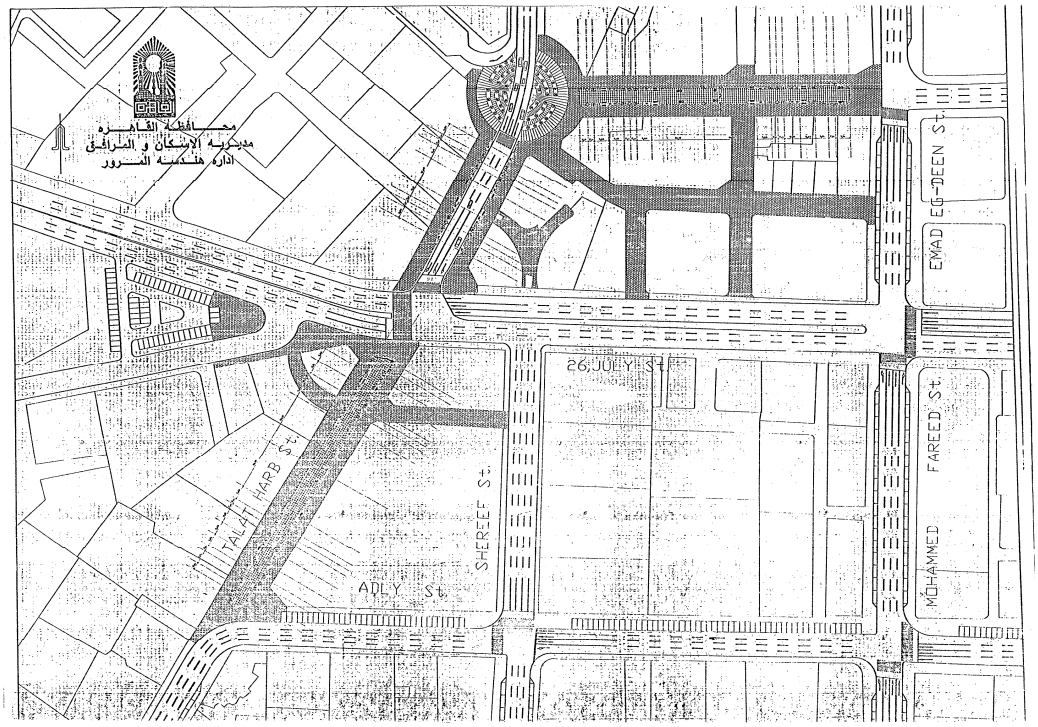

(Fig. 1.81) Le plan d'aménagement de la zone centrale
Source : La Direction Générale de la Planification Urbaine du Caire

Les travaux ont été réalisés en quatre étapes. Tout d'abord, il a fallu préparer le site en retirant l'asphalte, ce qui a obligé les automobilistes à chercher un autre itinéraire que celui de la rue El Alfi et à s'habituer au blocage de la zone. Ensuite, il a fallu modifier les infrastructures et le réseau enterré pour ajouter un nouveau réseau d'évacuation des eaux et des caniveaux pour la première fois dans les rues cairotes. Puis, l'accès au chantier a été sécurisé. Finalement le site a été équipé par des mobiliers urbains (bancs, pots de fleurs, des panneaux d'affichage, etc.).

(Fig. 1.82) Une vue générale de la rue El Alfi, prise de la rue Emad El Din

La conception du nouveau projet a offert une nouvelle image dont les piétons avaient besoin. Sur toute la longueur de la rue la rue El Alfi, on trouve deux types de revêtement de sol : du carrelage pour les piétons et de l'asphalte pour les véhicules d'urgence, avec une bande de granite entre les deux. Pour les autres rues, on a utilisé des pavés autobloquants et des pavés en nid d'abeille avec une bande de terrazzo collé entre les deux types de sol. Un réseau d'évacuation des eaux avec des caniveaux a été mis en place. Quant aux espaces verts, le paysagiste n'a ajouté que des pots hexagonaux de fleurs et d'arbres ainsi que quelques petits palmiers qui ont été enlevés plus tard.

(Fig. 1.83) Une vue générale de la rue Saray El Azbâkiyya

(Fig. 1.84) Une vue générale de la rue El Alfi, prise de la rue Urâbî

Il est important d'analyser cette expérience pour profiter de ses points positifs et éviter ses lacunes [ABO ELELA 1998]. Cette analyse comprend trois axes différents : le choix de la rue El Alfi pour l'aménager, la conception du projet d'aménagement et l'avis des utilisateurs, les piétons et les commerçants.

Pour ce qui est du choix du site, on constate que la zone concernée ne souffrait pas de problèmes visibles de circulation. En effet, les automobilistes l'utilisaient comme une zone de stationnement car le centre-ville souffrait d'un manque de parking. D'après les commerçants, environ 22 personnes travaillaient dans cette zone comme gardiens des voitures stationnées[1], ce qui nous donne une idée du nombre de voitures qui se garent chaque jour dans cette zone. En effet, les places de stationnement les plus proches sont celles du parking El Gomhourya qui n'a pas la capacité d'absorber toutes les voitures. L'alternative est celui d'Attaba, d'El Roustan ou bien celui de Bâb al-Lûq qui sont relativement éloignés de la zone concernée.

La conception, quant à elle, comprend trois phases : la transformation de la rue El Alfi en zone piétonnière, puis l'aménagement des rues 26 Juillet, Emad El Din, Shérif et Talaat Harb pour agrandir le trottoir afin de créer des places supplémentaires de parking en parallèle et enfin la transformation d'une partie de la rue Talaat Harb qui se trouve entre la rue 26 Juillet et la rue Adli en appliquant la même conception que pour la rue El Alfi. Après le début de la première phase, le gouverneur du Caire a quitté son poste, ce qui a retardé la deuxième phase d'environ trois ans. En revanche, la troisième phase n'a jamais commencé.

La conception présentait plusieurs points positifs. Tout d'abord, l'urbaniste a essayé de réduire la vitesse des voitures dans les rues non-fermées en élargissant les trottoirs. Ceci présente aussi l'avantage d'augmenter la sécurité des piétons, De plus, un trottoir suffisamment large permet d'intégrer des bancs supplémentaires, et d'ajouter des places de parking parallèles au trottoir. La conception est simple, ce qui augmente le niveau de centralité sociale de cette zone, sans oublier que la zone piétonne présente une centralité

[1] Ce métier se dit « *Mounadi* » en arabe. C'est un emploi non-déclaré qui ne demande qu'une personne qui réserve quelques places de stationnement (non payantes) en posant des pierres pour bloquer l'accès aux véhicules. Celui qui veut se garer doit lui payer un somme non déterminée (qui varie entre 0,50 et 5,00 £E selon le quartier, la disponibilité du parking et aussi le modèle de la voiture qui reflète le niveau social de son propriétaire). Normalement, le *Mounadi* n'a pas le droit de réserver les places disponibles non-payantes, mais celui qui refuse de payer pourra retrouver sa voiture bloquée par une autre ou bien, dans certains cas, endommagée.

symbolique dans le centre-ville. La simplicité de la conception a conduit à une facilité de l'exécution sans déranger ni les utilisateurs, ni les activités du centre-ville.

Cependant, cette conception présente aussi des défauts. Par exemple, la proposition de fermer la partie nord de la rue Talaat Harb (entre la rue 26 Juillet et la rue Adli) n'était pas la meilleure solution car cette rue est l'itinéraire privilégié pour rejoindre la place El Tahrir. La fermeture de cette partie nord créerait deux alternatives, soit emprunter la rue Shérif et tourner à droite pour rejoindre la rue Adli puis prendre la rue Talaat Harb, soit continuer à droite dans la rue 26 Juillet et prendre la rue El Galaâ. Dans le premier cas, la rue Shérif, qui est déjà étroite, serait surchargée par les véhicules qui continuent vers Bâb al-Lûq ou par ceux qui vont vers la rue Talaat Harb, ce qui créerait des embouteillages et des points bloquants. La deuxième alternative n'est pas non plus concluante car la rue El Galaâ est déjà surchargée par les transports en commun et les gros poteaux du pont Six Octobre[1]. Par conséquent, le gouvernorat du Caire a annulé l'idée de fermer la partie nord de la rue Talaat Harb.

(Fig. 1.85) Les alternatives du chemin ver la place El Tahrir
dans le cas de fermeture de la partie nord de la rue Talaat Harb

[1] Quand la conception a été présentée en 1997, il y avait le métro d'Héliopolis qui passait au milieu de la rue El Galaâ pour arriver à la place Abdel Moneim Riyad et cette partie du pont n'était pas encore construite. En 1998, l'arrêt de métro à Abdel Moneim Riyad a été annulé et l'arrêt terminus est devenu à Ramsès

En observant la zone piétonne d'El Alfi, on voit que tous les accès sont bloqués par des barrières fixes (des bordures de 40 cm d'hauteur et des arbres dans des pots) pour empêcher les automobilistes de passer. Mais, en fait, ces obstacles empêchent aussi les véhicules d'urgence d'accéder dans cette zone. L'entreprise responsable de l'entretien a été obligée de détruire les bordures pour laisser entrer son matériel et ses véhicules. Il aurait été plus adapté d'utiliser des barrières métalliques mobiles pour pouvoir servir la zone en cas d'urgence.

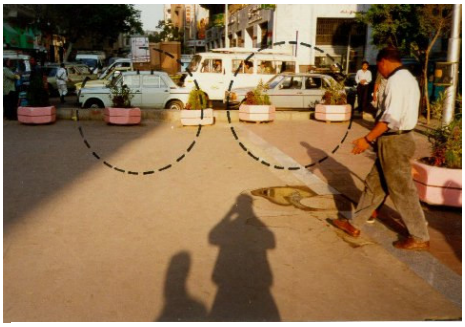

(Fig. 1.86) Le blocage de la zone par des barrières fixes qui empêchent les véhicules d'urgence d'y entrer. On voit clairement les deux voitures qui se sont mal garées à cause des places de parking limitées en centre-ville.

Quant aux revêtements du sol, on remarque que le granite a été sélectionné pour son aspect résistant, mais il était relativement glissant. Il aurait fallu choisir un matériau plus rugueux, ou bien appliquer du terrazzo comme sur les autres voies. D'autre part, le choix de l'asphalte n'était pas adapté au climat du Caire car il absorbe la chaleur du soleil le matin, ce qui augmente la température le soir. De plus, la zone manque d'ombre et d'espaces verts. Il aurait certainement été plus approprié d'utiliser des pavés autobloquants ou bien des unités de béton collé en comblant les joints par du gazon, d'augmenter le nombre d'arbres pour apporter de l'ombre en été et des fontaines pour diminuer la chaleur.

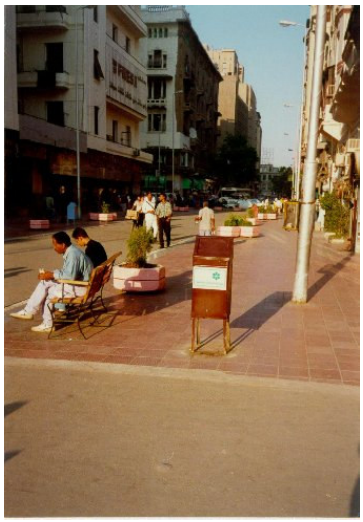

(Fig. 1.87) Aucune protection contre le soleil, manque d'espaces verts et de bancs.

Nous avons discuté de ces problèmes avec le responsable de La Direction de Transportation et Chaussées. Il a confirmé que l'urbaniste n'a pas eu le choix du type d'arbres dans sa conception. C'est l'entreprise qui les a choisis sans poser la question au maître d'œuvre. Concernant les accès bloqués même aux véhicules d'urgence, il a répondu que les pompiers avaient accepté une distance maximum de 100m entre les accès principaux de la zone. En ce qui concerne les bancs en nombre suffisant pour les piétons, il a dit qu'ils pourraient s'assoir sur les pots des fleurs ! Enfin, il a confirmé que le budget du projet était limité et que c'était une première expérience, donc il y aurait forcement des défauts d'exécution.

En 1997, nous avons réalisé une enquête auprès des commerçants et une autre auprès des utilisateurs pour connaitre leurs avis sur l'aménagement de la zone. Nous avons demandé aux commerçants s'ils étaient satisfaits de ce projet, s'il y avait des conséquences négatives ou positives sur leur activité, s'ils envisageaient de changer d'activité si les affaires étaient touchées négativement et finalement quelles zones devraient être aménagées de la même manière. D'après les résultats, les propriétaires des restaurants et des cafés, qui présentent 60% des commerces de cette zone, sont vraiment satisfaits de leurs affaires après l'aménagement, alors que 30% constatent qu'ils ont perdu leurs clients automobilistes (magasin d'appareils électriques, un photographe, un bureau du change, etc.) enfin 10% n'ont pas encore déterminé si l'aménagement a eu un impact sur leur activité. La plupart des propriétaires ne pensent pas à changer d'activités, quelques-uns ont ajouté que la crise

économique touche tout le monde et qu'ils pensent sérieusement à louer leurs magasins pour s'assurer un revenu mensuel fixe.

En interrogeant les utilisateurs, nous avons constaté que les piétons n'étaient pas encore habitués à se promener au milieu de la rue suite à l'aménagement, mais quelques mois plus tard cette tendance avait disparu. Tous les piétons interrogés ont exprimé leurs satisfactions et leur souhait de voir d'autres rues aménagées en zones piétonnes comme la rue Qasr El Nil et la rue Shérif. Quelques utilisateurs ont réclamé la présence des clochards le soir ce qui diminue le niveau de la sécurité, d'autres ont critiqué l'attitude des cafés qui ont empiété sur l'espace public pour installer des tables à l'extérieur [ABO ELELA 1998].

Douze ans plus tard, nous avons conçu un autre questionnaire adressé aux usagers du centre-ville du Caire et dont quelques questions portaient sur l'aménagement de la rue El-Alfi. Nous avons demandé aux interrogés de déterminer les dix rues les plus importantes du centre-ville. 66 personnes sur 78 ont répondu à cette question et 10 d'entre elles (15,2%) ont cité la rue El-Alfi parmi les rues les plus remarquables du centre-ville. En fait, elle était désignée deux fois en première position, deux fois en quatrième, quatre fois en huitième et deux fois en dixième position.

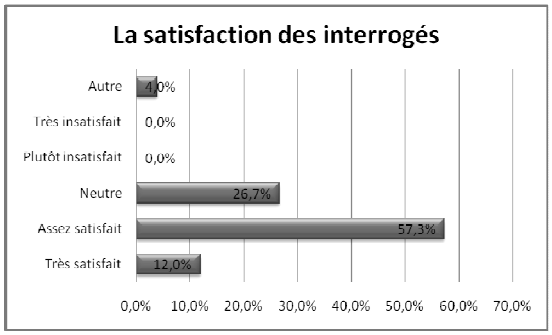

(Fig. 1.88) L'avis des interrogés sur l'aménagement de la rue El-Alfi

12 % des personnes interrogées sont très satisfaites de l'aménagement de la rue El-Alfi, et 57,3 % sont assez satisfaites. 26,7 % ont exprimé une impression neutre sur l'aménagement et personne n'a manifesté de désapprobation. D'autre part, trois interrogés ont répondu différemment ; une personne a confirmé qu'elle n'a jamais visité la rue El-Alfi et les autres étaient relativement satisfaits de l'aménagement, mais ils se plaignaient du manque de la sécurité et l'entretien de la part du gouvernorat sans oublier la responsabilité des usagers qui ne respectent pas la propreté de la zone.

Nous avons demandé aux personnes interrogées de choisir les rues qui, comme la rue El-Alfi, pourraient également devenir piétonnières. 70 personnes ont répondu à cette question, parmi lesquelles 39 personnes (55,7 %) ont cité la rue Qasr El-Nil. La rue Shérif vient en deuxième position avec 27 réponses (38,6 %). Viennent ensuite les deux rues Talaat Harb et Emad El-Din (34,3 %). Nous avons pu remarquer que les interrogés n'ont pas choisi les axes principaux tels que la rue Ramsès et la rue Tahrir

Une autre question a été posée sur les rues qui pourraient être aménagées pour les piétons mais en permettant le trafic des moyens de transport en commun à une vitesse basse comme le trolleybus. En première position, on trouve la rue 26 Juillet qui a été choisie par 42 personnes (60,0 %). Ensuite, plus de la moitié des enquêtés ont sélectionné la rue Talaat Harb en deuxième position.
Cependant, le pourcentage élevé de la rue 26 Juillet nous a surpris car elle représente l'axe principal pour accéder au pont 15 Mai. Il serait donc certainement difficile d'interdire les voitures privées d'y circuler.

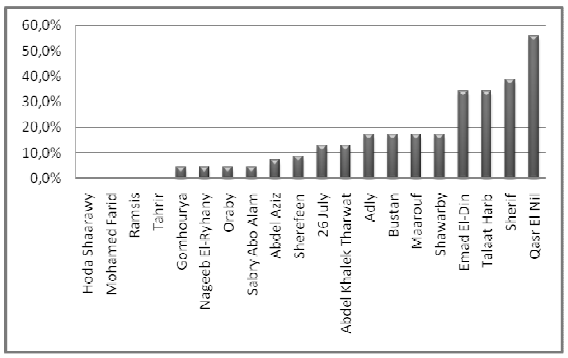

(Fig. 1.89) La sélection des interrogés à propos des rues piétonnes

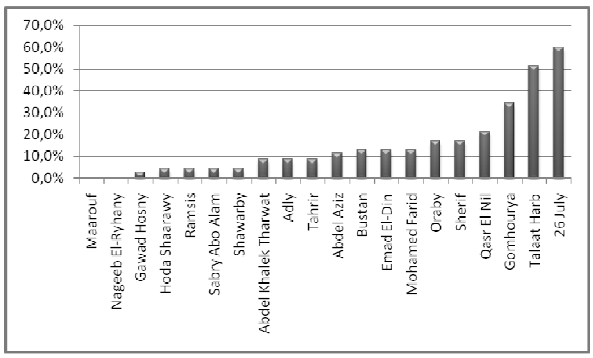

(Fig. 1.90) La sélection des interrogés à propos des rues aménagées

Grâce à cette enquête, nous pouvons confirmer que cette expérience d'aménagement était positive et qu'elle a créé une centralité sociale qui s'est manifesté par exemple lors du premier Festival euro-égyptien de théâtre de rue, qui s'est déroulé du 19 au 22 mai 2007, et qui a réussi à créer une interaction avec un public peu habitué à ce genre de manifestations. L'événement a été organisé par l'Union européenne et l'Institut Goethe entre le 19 et le 22 mai, au Caire, à Alexandrie, à Asyût et à Minyâ. El Ahram Hebdo a relaté cet événement et la réaction des passants ; « *Ils savent que n'importe quoi peut réjouir les Egyptiens, alors ils nous présentent ces choses-là* ! », lance un homme à son copain, sur un ton nonchalant parmi la foule. A 14h00, « la musique résonne dans la rue piétonne El-Alfi, en centre-ville. La chaleur écrasante n'a pas empêché les badauds d'affluer nombreux. Il faut s'arrêter pour voir et peut-être aussi participer à ces spectacles Egyptiens, Allemands et Autrichiens que l'on présente au fur et à mesure. Des allocutions, en allemand et en arabe, annoncent le début de ce premier Festival euro-égyptien consacré au théâtre de rue » [1].

(Fig. 1.91) Le Festival euro-égyptien du théâtre de rue
Source : Al-Ahram Hebdo

[1] « Un après-midi dans la rue Alfi », Al-Ahram Hebdo, Semaine du 23 au 29 mai 2007, N° 663

j- Le programme de développement urbain

Dans le cadre de l'évolution de la capitale, le gouvernorat du Caire a lancé un plan de développement exécutif, au début des années 2000, qui contient dix programmes dont le développement urbain. Celui-ci est organisé selon deux axes principaux : le développement des zones informelles et la suppression des éléments polluants pour préserver l'environnement.

En ce qui concerne les zones informelles, le gouvernorat du Caire applique trois stratégies. La première prévoit la démolition de la zone informelle en déplaçant les habitants vers un autre quartier planifié, puis l'utilisation des terrains pour d'autres fonctions (hôtels et commerces dans *Hêkr Abo Douma*, jardins publics dans *Ezbet Ali Abo El Nour* et services publics et commerces dans *`Ishash El Turgumân* et *El Mawardy*). La deuxième stratégie est la démolition de la zone informelle en déplaçant les habitants dans un autre quartier, pendant la planification de la zone qui consiste à construire de nouveaux logements et à fournir les services essentiels, puis réinstaller les habitants dans leur quartier (comme *Zeinhôm* et *El Dewaiqa*). Enfin, la troisième stratégie concerne l'aménagement de la zone informelle sans déplacer ses habitants et changer l'utilisation du sol dans certains secteurs pour assurer les services essentiels en essayant d'améliorer les conditions de vie dans la zone concernée (comme *Ezbet El Walda* et *El Mâssarra*).

(Fig. 1.92) Hêkr Abo Douma à Rod El Farag
Source : Le portail électronique du Caire

Pour réaliser les projets de développement des zones informelles, le gouvernorat du Caire a obtenu cinq sources de financement : le budget général de l'Etat qui finance la plupart des projets (le Caire a déjà dépensé 808 millions de livres égyptiennes), les sources budgétaires locales du gouvernorat (*Hêkr Abo Douma, `Ishash El Turgumân et Malaêb Sheha*), la coopération avec des organismes internationaux (*El Dewaiqa, El Darb El Ahmar, Manshiet Nasser, rue Abdel Majid El Labban*), la coopération avec les hommes d'affaires et les organismes civils (*Zeinhôm, Ezbet El Walda, El Mâssarra et El Nahdha*) et, finalement, la coopération avec les ministères concernés comme celui de la Culture et du Tourisme pour la zone historique du Caire.

D'après les données officielles, Le Caire contient 14 zones informelles qui devraient être démolies afin de modifier l'utilisation du sol, et 68 zones qui pourraient être aménagées. On remarque que l'ensemble des 68 zones spontanées se localisent dans les quartiers périphériques où le prix des terrains est moins élevé que dans quartiers centraux. Ceci explique la décision de l'Etat de démolir les zones informelles des quartiers centraux comme Sayyida Zaynab, qui comprend quatre zones informelles, et Rod El Farag en face du Nil.

Le gouvernorat du Caire a déjà commencé une série de projets d'aménagement des zones informelles rattachées aux quartiers centraux comme El Mawardy, qui se trouve à Sayyida Zaynab à l'est de la station de métro, sur une superficie de 20.000 m². La zone a été rasée pour construire une station de transports en commun qui comprend 48 bus, 48 minibus, 64 microbus et 150 taxis pour un budget de 77 millions de livres égyptiennes. Le projet contient un parking pour les voitures privées, un centre commercial et un bâtiment de bureaux et de cliniques.

(Fig. 1.93) El Mawardy à Sayéda Zeinab avant la démolition de la zone informelle.
Source : Le portail électronique du Caire

(Fig. 1.94) Les travaux dans la zone de Mawardy après la démolition.
Source : Le portail électronique du Caire

Un autre projet d'aménagement a été réalisé à Zeinhôm qui est rattaché à Sayyida Zaynab. D'après le portail électronique du gouvernorat du Caire, Zeinhôm est considéré comme « le projet pilote dans le domaine d'aménagement des zones informelles ». Ce projet a démarré en 1998 en trois phases, avec la coopération d'hommes d'affaires et de l'organisme du Croissant Rouge.

La première phase a commencé en 1998 sur un terrain d'une superficie de 12,8 feddans. 996 familles ont été déplacées à Nahdha pendant les travaux qui ont pris fin en juillet 2000. La première phase comprend la construction de 29 immeubles qui se composent de 348 appartements, d'espaces verts et le remplacement des réseaux d'infrastructures pour un budget de 24 millions de livres égyptiennes.

La deuxième phase a été lancée en 2003 et s'est terminée en 2005 ; 1623 familles ont été transférées à Nahdha en attendant la fin des travaux comprenant la construction de 79 immeubles avec 948 appartements sur un terrain d'une superficie de 18,8 feddans pour un budget de 50 millions de livres égyptiennes.

La troisième phase est considérée comme la phase principale du projet. Elle comprend deux zones A et B. La première accueillait 1773 familles qui ont été déplacées à Nahdha, puis la zone informelle fut démolie en 2006 pour démarrer le chantier de 57 immeubles et 912 appartements. La zone B a été rasée en mai 2007 ; 1224 familles ont été transférées à Nahdha jusqu'à la fin des travaux. La troisième phase inclut aussi le reste des services pour le nouveau quartier comme un centre de jeunesse, un centre commercial, un centre médical, des services culturels, des espaces verts et une bibliothèque. Cette phase concerne la zone informelle de *Qaâlet El Kabsh* qui est rattaché à *Zeinhôm*[1].

On remarque que le nombre total de familles déplacées à Nahdha au cours des trois phases (sauf la partie B de la troisième phase dont la planification n'est pas encore terminée) atteint 4392 familles, alors que seulement 2208 appartements ont été construits, C'est-à-dire que la moitié des familles ne pourront pas revenir habiter dans leur quartier, Ceci un problème pour la ville El Nahdha qui est déjà surpeuplée par les personnes délogées suite au séisme de 1992 et par l'hébergement des habitants des zones informelles.

[1] Le portail électronique du Caire, http://www.cairo.gov.eg

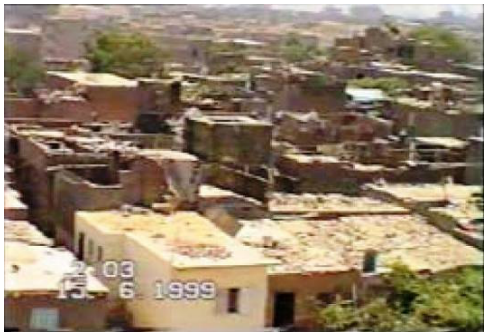

(Fig. 1.95) La zone de Zeinhôm avant d'être démolie
Source : Le portail électronique du Caire

(Fig. 1.96) La zone de Zeinhôm après le projet d'aménagement
Source : Le portail électronique du Caire

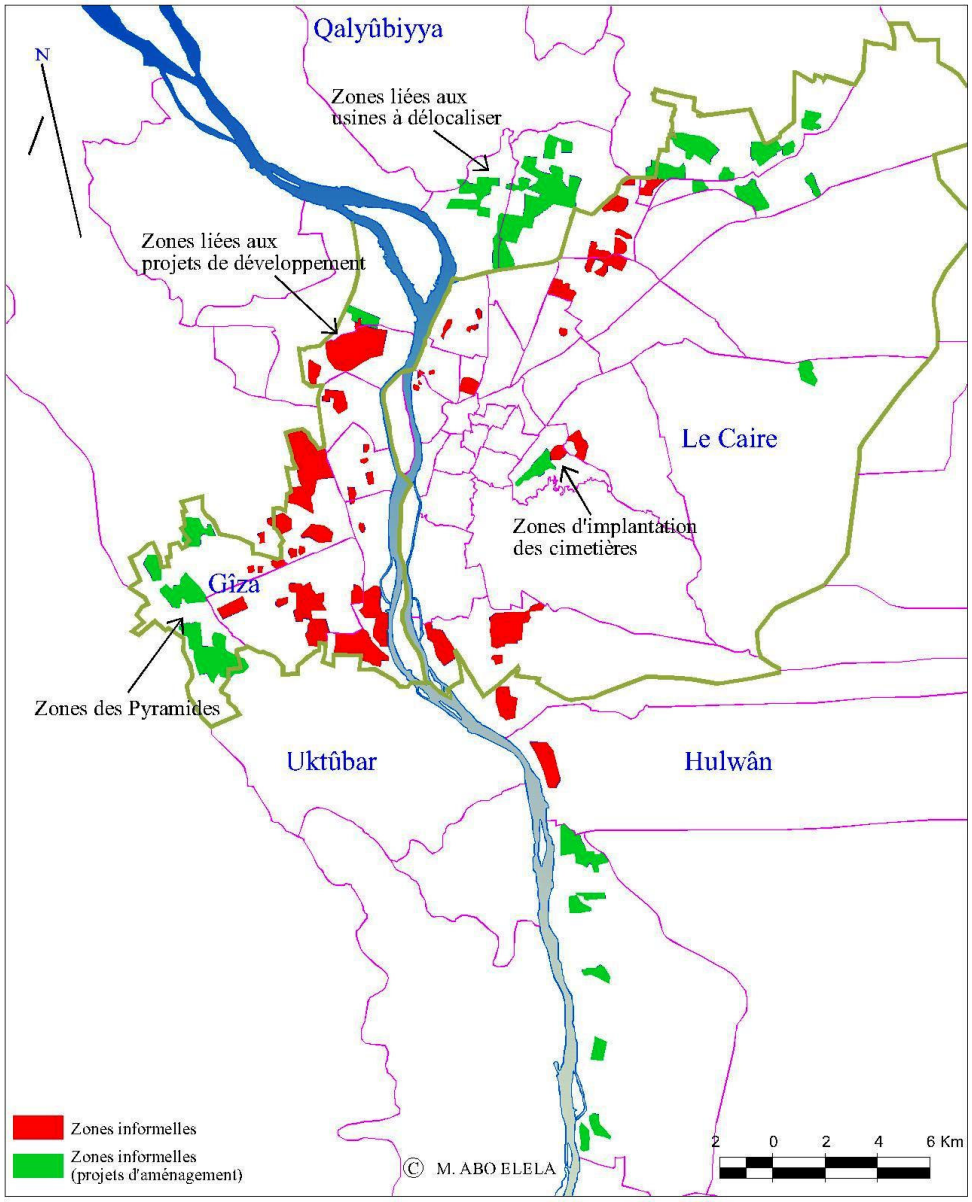

(Fig. 1.97) Les zones informelles au Grand Caire
D'après GOPP, 2010

Le deuxième axe du programme de développement urbain du Caire portait sur le déplacement des éléments polluants hors du cadre bâti. Un de ses objectifs était l'élimination de l'abattoir et des tanneries à Sayyida Zaynab. Le premier rapport sur ce projet publié en mars 1992, fut préparé par l'équipe franco-égyptienne (IAURIF et GOPP). Le projet avait quatre objectifs principaux : la relocalisation en dehors de l'agglomération, de l'abattoir et des tanneries, et donc des pollutions qu'ils engendrent, la réduction de la densité résidentielle considérée comme la plus élevée au Caire (environ 600 hab. / feddan), l'amélioration de l'infrastructure et des services de la région et l'amélioration de la connexion entre la région et ses environs par le biais d'un réseau routier efficace. L'abattoir datait de la fin du XIXe siècle et, au moment de sa construction, se situait en dehors de l'agglomération de la ville. Actuellement, il est entouré par des zones résidentielles et occupe environ 6 feddans. Dans les années 1980, 75% de l'abattage ayant lieu au Caire était concentré dans cet abattoir. A côté de l'abattoir se trouvaient les tanneries sur une superficie d'environ 30 feddans.

En septembre de la même année, un deuxième rapport a présenté les conclusions de la recherche sur le terrain pour cette zone, qui couvre environ 140 feddans, ainsi que des stratégies pour son développement. En décembre, l'analyse et le diagnostic de la région furent exposés à travers un troisième rapport qui proposait trois programmes à mettre en œuvre en liaison les uns avec les autres. Le premier suggérait de déplacer l'abattoir et les tanneries, ce qui permettrait d'améliorer la qualité de l'environnement de la région et aussi de fournir de l'espace pour les services manquants dans le quartier. Le deuxième portait sur la réalisation d'un axe Nord-Sud de circulation pour relier le centre-ville et le nouveau *Ring Road*. Enfin, le troisième préconisait la mise en œuvre de stratégies d'aménagement urbain dans toute la région, incluant la préservation des monuments historiques.

En février 1993, les plans détaillés et la réglementation urbaine de la région ont été présentés dans un quatrième rapport, en renouvelant l'engagement des quatre objectifs des rapports précédents. Ce qui est important, dans ce rapport, c'est que la suppression des tanneries et des abattoirs a été présentée comme un progrès. Le rapport indiquait que plusieurs réunions auraient lieu entre les représentants des tanneurs, le gouvernorat et le ministère de l'urbanisation afin de discuter de la sélection de sites dans la nouvelle ville « Badr », située à 50 kilomètres sur la route de Suez, à l'est de la capitale. En ce qui concerne l'abattoir, un site temporaire à El Basâtîn a été choisi mais celui-ci ne pourra pas accueillir les futures extensions de l'abattoir. Sa localisation définitive n'a pas encore été déterminée. Le rapport soulignait aussi les difficultés qui pourraient accompagner la suppression et le déplacement des tanneries et des abattoirs en raison de la complexité de ce processus progressif.

En octobre 1994, un cinquième rapport a été préparé pour exposer l'étude de faisabilité et les stratégies pour la mise en œuvre. Il comprenait également quelques modifications par rapport à la conception présentée par le gouverneur du Caire et un nombre de consultants. Ainsi, la part des espaces verts passe à 60%, au lieu des 17% prévus initialement. Le rapport a introduit l'idée d'un jardin axial pour la route nord / sud reliant un parc régional (Le parc d'El Fustat) dans le sud à une station de métro dans le nord (la station de Sayyida Zaynab) avec plusieurs ronds-points le long de l'axe. La création d'un centre de formation pour les artisans à l'emplacement de l'ancien abattoir a été proposée.

En juin 1995, un sixième rapport sur le projet, en simulation 3D, a montré l'avenir du paysage urbain de la région, en indiquant que la construction du nouvel abattoir était en cours à Basâtîn, à 4 kilomètres au sud de l'ancien. Le rapport détaillait le processus d'élimination des tanneries et des abattoirs et les compensations qui seraient donnée lors de la

dislocation des activités. Il a également analysé le programme de logement, les services et réseau de rues d'après les phases de mise en œuvre [ABDEL KADER 2002].

Après quatre années de travail et de recherches effectués par le GOPP, l'IAURIF et le gouvernorat du Caire, on aurait pu s'attendre à une exécution efficace des objectifs d'embellissement adoptés par le gouvernement. Mais malheureusement, la réalité fut différente et la situation de cette zone a empiré. En février 2001, Al-Ahram Weekly a publié un article sur la situation à Sayyida Zaynab, où l'abattoir a en effet été supprimé en 1998 sous la pression des défenseurs de l'environnement et de la population locale en raison de ses effets polluants. Malheureusement, aucun jardin ou service n'a été créé. Le local de l'ancien abattoir a été remplacé par une station servant pour le stockage des déchets du quartier avant leur transfert vers une grande décharge publique. La pollution générée était alors plus grave que celle de l'abattoir qui était contrôlé par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Santé, et surtout qui était couvert par des murs Malgré le fait que l'abattoir ait été retiré, de nombreux bouchers ont gardé leurs entreprises sur le site qui, du coup, était toujours pollué (sang et déchets d'animaux) avec des répercussions sur l'état de santé d'un certain nombre de résidents. L'idée d'une participation de 60% des espaces verts a été dénoncée par un fonctionnaire du conseil du quartier de Sayyida Zaynab qui a fait valoir que les résidents ne seraient pas en mesure de les entretenir et qu'ils allaient les convertir en dépotoir pour leurs déchets ! A la suite de plusieurs plaintes des habitants, le gouvernorat du Caire a décidé de subdiviser le site de l'abattoir. Une partie serait réservée pour l'Association des Amis de l'Institut National du Cancer qui envisage de construire le premier hôpital pour enfants cancéreux en Egypte, et la seconde moitié irait à un homme d'affaires, *El-Rawass*, suite à son engagement de construire un multi-centre social avec une école religieuse et une salle de cérémonie[1]. Le projet d'*El-Rawass* n'a jamais été réalisé. Par contre le chantier de l'hôpital pour enfants cancéreux a commencé en 2001 et l'hôpital a ouvert en 2007. Il a été construit sur un terrain de 20.000 m² divisés également entre les bâtiments et les espaces verts dont la moitié est conservée pour le bâtiment et le reste ressemble les espaces verts autour de l'hôpital.

(Fig. 1.98) La démolition de l'abattoir en 1998
Source : Al-Ahram Weekly

(Fig. 1.99) La déchetterie à la place de l'abattoir
Source : Al-Ahram Weekly

[1] « Out of the Frying Pan… » Al-Ahram Weekly, N°520, 8-14 février 2001, version électronique, http://weekly.ahram.org.eg/2001/520/feat2.htm

En juillet 2005, Al-Ahram a publié un article sur l'aménagement du quartier autour de l'hôpital : un entretien a été organisé avec les responsables du gouvernorat du Caire pour discuter du planning d'aménagement du quartier. Les responsables ont annoncé un projet d'un budget de 35 millions de livres égyptiennes pour améliorer l'environnement du site. Ce projet comprend le transfert d'un parking de bus qui occupait un terrain de 14.700 m² et l'ajout d'un autre terrain d'une superficie de 18.900 m² dans le but de réaliser un jardin recouvrant un parking souterrain pour servir l'hôpital. Ils ont précisé que le nouveau jardin augmenterait les espaces verts de l'hôpital pour atteindre 46.000 m². Les fonctionnaires du gouvernorat ont confirmé la démolition de 42 maisons et de 54 baraques pour améliorer l'accessibilité à l'hôpital, sans oublier de changer les pavés des trottoirs et les éclairages[1].

(Fig. 1.100) Le début des travaux de l'hôpital en 2001
Source : http://www.57357.com/

(Fig. 1.101) L'hôpital en 2007
Source : http://www.57357.com/

(Fig. 1.102) Les espaces verts en face de l'hôpital
Source : http://www.57357.com/

Un mois plus tard, un autre article a été publié dans Al-Ahram Hebdo à propos du site de l'hôpital et de la situation du quartier et, surtout, du suivi des promesses gouvernementales concernant les conditions de vie dans le quartier. L'article affirme que l'aménagement du quartier n'est qu'un rêve ou un plan que le gouvernement entend réaliser dans un avenir assez lointain. « Malgré toutes ces promesses, des tas d'immondices jonchent le sol. Pas de dallage sur les trottoirs et les rues ne sont pas encore goudronnées. Rien n'a été démoli, les baraques de la rue El-Salakhana sont toujours là et il n'est pas rare de voir des humains et des bêtes circuler sur un même trottoir ou se télescoper. Les marchands occupent toujours les trottoirs, exposant leurs produits : têtes et pieds de veau, de mouton, de buffle et même de chameau. Les bouchers en tabliers blancs maculés de sang, couteaux à la main sont à pied d'œuvre. Les magasins où l'on vend des couteaux, des couperets, des haches, des billots et même des ceintures et des bottes de bouchers existent toujours. Les étables et les bergeries côtoient les maisons dont les rez-de-chaussée se sont transformés en abattoirs. Une odeur nauséabonde indispose les narines[2]. » Pourtant, deux mois auparavant, des responsables de la direction du quartier sont venus recenser les immeubles. Ils ont demandé aux vendeurs de quitter les lieux en les avertissant que leurs bicoques allaient être rasées. Mais rien n'a été fait. « Pourquoi tout ce casse-tête? A chaque fois que la municipalité décide de réaménager le quartier, des rumeurs circulent à

[1] « Pour les beaux yeux de l'hôpital, la zone de l'ancien abattoir sera aménagée », Al-Ahram, N° 43319, 14 juillet 2005
[2] Chahinaz Gheith, « Un lifting en trompe-l'œil », Al-Ahram Hebdo, N° 570, 10 août 2005

propos du transfert des marchands vers d'autres zones. Les semaines passent, et on ne voit rien arriver[1] ».

(Fig. 1.103) La zone des tanneries au Vieux Caire
Source : Le portail électronique du Caire

Malgré les études exhaustives sur les éléments polluants, les tanneries sont toujours à leur place dans le Vieux Caire. Le ministre de l'Industrie a annoncé en août 2008 que l'installation d'infrastructures dans la zone industrielle de la ville de Badr était presque terminée et que cette zone comprenait 29 tanneries dont la surface varie entre 330 et 1320 m² ainsi que cinq grandes tanneries d'une superficie de 6500 m² dont l'achèvement des travaux était prévu pour fin 2008.[2] Il est important d'indiquer que le nombre de tanneries à Badr ne dépasse pas 113 unités. Par contre, dans le Vieux Caire, on en compte 1000. D'après le représentant de la chambre de commerce des tanneurs, ces derniers seront obligés de payer la moitié du prix des nouveaux locaux ainsi que le prix de nouvelles machines. Il ajoute que seulement 5% des tanneurs pourront payer ce prix et il demande au gouvernement d'offrir les locaux gratuitement aux tanneurs pour qu'ils quittent facilement leurs anciens locaux du Vieux Caire[3].

[1] Ibid.
[2] « Terminer 90% des infrastructures du projet de Roubiky à Badr », El Yom El Sabiê (Le septième jour), 6 août 2008, http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=34651
[3] « Le transfert des tanneries à Badr » El Masry El Yom, N° 753, 6 juillet 2006

k- Le polycentrisme et la centralité perdue au centre-ville

El Mohandessine est considéré comme un pôle majeur qui a joué un rôle important à la fin des années 1970 et pendant les années 1980 et 1990. Ce quartier est devenu le lieu préféré de l'élite pendant l'Infitah avec ses rues larges et ses espaces verts. Pendant les années 1980, le centre-ville s'est transformé en gros chantier avec les travaux du métro, et, par conséquent, les grandes entreprises ont installé leurs sièges à Mohandessine. La demande sur les terrains dans ce quartier a entraîné une flambée des prix. Galila El Kadi estime que le tiers des villas a été démoli (500 sur 1500) entre 1980 et 1992 pour construire des tours de standing, d'autre part, plus de 200 bâtiments ont été surélevés pour accueillir les nouveaux résidents. Plusieurs facteurs ont conduit une partie de l'élite à quitter le quartier. Tout d'abord, les habitants des zones informelles existantes (comme Imbâba et Mît `Uqba) avaient l'habitude de passer leurs soirées dans les jardins linéaires implantés au milieu des rues principales comme Gameat El-Dual El-Arabia. Bien que ces jardins aient été clôturés, la rue est restée le chemin principal pour accéder à Bûlâq al-Dakrûr et Ard al-Liwâ' situés à proximité du quartier de luxe. L'autre facteur fut l'arrivée de touristes arabes au Caire suite à la volonté de mettre fin à la rupture des relations diplomatiques avec l'Egypte[1] : de nombreux résidents ont loué leurs appartements meublés aux touristes. Enfin, le même scénario qu'au centre-ville s'est répété : l'installation exhaustive des sièges des entreprises, le bruit, la pollution de l'air et la pollution visuelle, les problèmes de circulation et de stationnement, les embouteillages, le quartier accessible aux couches défavorisées et le changement du tissu urbain dû à la démolition des villas et à la suppression des espaces verts. Par conséquent, les couches dominantes ont commencé à quitter le quartier.

Le schéma directeur de 1981, modifié en 1991 et 1997, a proposé trois centres secondaires (Ma`âdî, avenue El Haram et la zone de l'aéroport) afin de diminuer la centralité du centre-ville du Caire en essayant de résoudre les problèmes de circulation dans le noyau central. Ma`âdî est un pôle résidentiel bourgeois très connu pour ses villas et ses immeubles de standing. La Compagnie de Ma`âdî de Construction et de Développement a réalisé plusieurs projets résidentiels autour de ce quartier (Nouveau Fustat, Dégla, Zahraâ El Ma`âdî, le Nouveau Ma`âdî et les Jardins de Ma`âdî). Ces projets s'adressaient aux classes moyennes à hauts revenus (le prix des unités varie selon leur localisation par rapport à Ma`âdî et Basâtîn, les plus chers se trouvent à Dégla et Zahraâ El Ma`âdî). En effet, Ma`âdî a gardé son image de quartier résidentiel qui ressemble à l'île de Zamâlik malgré les tours des bureaux en face du Nil, les ambassades et les sièges des entreprises étrangères. La réalisation du Ring Road a prolongé l'espace bâti des nouvelles zones résidentielles jusqu'aux limites de la route périphérique et ce phénomène a été renforcé après la construction d'un grand centre commercial appartenant au groupe *Carrefour*. Une centralité judiciaire a été créée à Ma`âdî avec le siège de la Haute Cour Constitutionnelle sur la corniche du Nil, après le décret présidentiel n° 114/2008, modifiée par l'article 124/2008, concernant les changements des limites administratives du Caire. Deux nouveaux gouvernorats ont été instaurés : Six Octobre et Hulwân. Le quartier de Ma`âdî a été rattaché au gouvernorat d'Hulwân au lieu de celui du Caire. D'après l'article N° 174 de la constitution, la Haute Cour constitutionnelle se localise au Caire. Pour résoudre ce conflit constitutionnel, Moubarak a décidé de considérer que le terrain de la Cour Constitutionnelle est rattaché au gouvernorat du Caire. D'autre part, les quinze ambassades situées à Ma`âdî ont également demandé le transfert de leurs sièges au

[1] La rupture des relations a commencé après la signature de l'accord de paix avec Israël, ensuite les relations diplomatiques ont redémarré, lentement, après l'assassinat de Sadat et à l'arrivée de Moubarak au pouvoir en 1981.

Caire ou bien l'application de la même décision sur leurs terrains. Mais pour le moment, le gouvernement n'a pas pris de décision à ce sujet.

Le deuxième centre secondaire recommandé par le schéma directeur était l'avenue El Haram qui se trouve entre la place de Gîza et les pyramides. Cette avenue représentait une forte centralité de loisir pendant les années 70 et 80 avec ses boîtes de nuit et cabarets, lieux de sorties nocturnes préférés des nouveaux riches. Cette concentration de boîtes de nuit a donné une mauvaise réputation à l'avenue. Mais, après la construction de plusieurs hôtels mieux fréquentés et offrant toutes les facilités de divertissement et d'accueil dont les casinos et les boîtes de nuit, l'avenue de Haram a perdu une grande partie de ses clients. Avant la fin des travaux du Ring Road, l'avenue de Haram est devenu l'axe principal pour accéder à la ville de Six Octobre ainsi que la route désertique du Caire/Alexandrie et du Caire/Fayoum. Par conséquent, l'avenue souffre des embouteillages permanents sur toute la longueur de la rue. Cette rue offre une autre centralité touristique grâce à la localisation des Pyramides à son extrémité sud. Cette centralité touristique a été renforcée après la décision de construire le nouveau musée national près des pyramides. Cette zone a accueilli la statue de Ramsès II qui a été déplacée de son ancienne localisation. Plusieurs bazars spécialisés dans la vente de papyrus et de statues pharaoniques se concentraient dans la zone des pyramides et seront multipliés à la fin des travaux du nouveau musée. D'autre part, une centralité politique est présente dans l'avenue El Haram avec la localisation du siège du gouvernorat de Gîza au début de la rue. En ce qui concerne la centralité commerciale, l'avenue contient un centre commercial (Cairo Mall) avec quatre salles de cinéma, des commerces et des restaurants. La plupart des immeubles ont dédié leurs rez-de-chaussée à des locaux commerciaux (magasins de vêtements et restaurants). Les problèmes de stationnement empêchent les clients aisés d'accéder aux zones commerciales, par conséquent, les magasins ne sont fréquentés que par les habitants du quartier. Comme nous allons détailler dans la partie suivante concernant les modalités de la centralité, les centres secondaires, Haram et Ma`âdî, n'ont pas réussi à créer une réelle concurrence avec le centre-ville du Caire, car ils ne servent que les habitants de deux quartiers. Ils n'attirent pas les habitants des autres quartiers qui sont relativement loin. En revanche, le troisième centre secondaire qui se localise à Héliopolis et Nasr City a réussi à jouer un rôle important au niveau de la centralité.

Après son élection en 1981, Moubarak a déplacé le siège du pouvoir politique à Héliopolis. L'installation du siège présidentiel à Héliopolis a de nouveau attiré l'attention sur Nasr City. Ce quartier, qui avait perdu une grande partie de sa centralité commerciale et sociale, pourrait devenir un pôle important et jouer le rôle de centre-ville. Nasr City a attiré les élites et les classes aisées qui voulaient s'échapper des zones centrales étouffées par le bruit et les embouteillages. D'après Galila El Kadi, les deux quartiers (Nasr City et Héliopolis) réunissaient 54% de l'élite cairote en 1986 [EL-KADI et al. 1998]. Plusieurs facteurs ont conduit à ce déplacement. Tout d'abord, l'installation du palais présidentiel entre Héliopolis et Nasr City a accéléré le développement des services et des infrastructures dans cette zone. Ensuite, la tendance naturelle des militaires à habiter près de leurs casernes et de leurs écoles a créé un pôle résidentiel et social le long du boulevard Salah Salem. Chaque corps de l'armée a construit son propre centre social avec un hôtel, une grande salle de fêtes, de grands jardins et un club sportif et social. Les militaires ont participé au domaine foncier : ils ont construit une vingtaine de tours d'habitat (les immeubles d'El *Obour*) contenant un centre commercial impressionnant au rez-de-chaussée. Les officiers ont sous-loué les appartements aux entreprises voulant s'installer à côté du nouveau siège du pouvoir. Le troisième facteur qui a renforcé la centralité de Nasr City était la volonté politique de développement dans la zone de Suez, ainsi que sur les terrains de Sinaï après leur

réappropriation en 1981. Par conséquent, des projets stratégiques ont été réalisés sur l'axe du boulevard Salah Salem et sur la route El Nasr tels que le nouveau stade national, le complexe sportif olympique, la grande salle de congrès pour organiser les conférences internationales, la salle panoramique de la guerre d'octobre et la station internationale de bus. Les investissements dans les zones industrielles des nouvelles villes de la région du Canal de Suez ainsi que le mouvement de développement touristique à Sinaï ont attiré les hommes d'affaires à s'installé à proximité du nouveau centre du pouvoir.

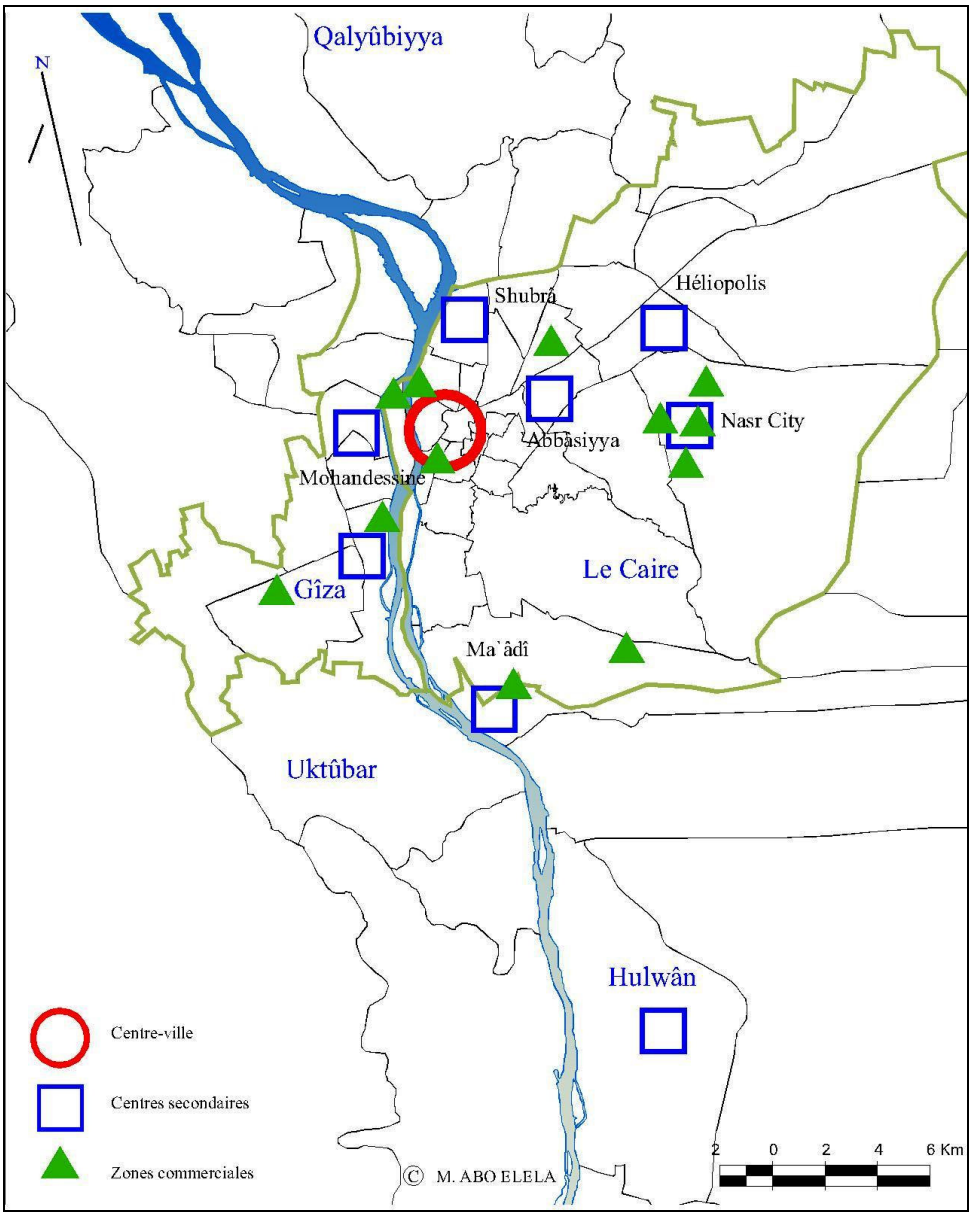

(Fig. 1.104) Les centres secondaires du Grand Caire
D'après GOPP

Malgré les recommandations du schéma directeur et l'orientation générale pour conserver les terrains agricoles, créer les centres secondaires et les grands projets d'investissement dans les nouvelles agglomérations, le gouvernement a proposé une série de projets sur les îles fluviales. Ces projets changent la nature agricole de ces îles bien qu'elles soient considérées comme des réserves naturelles d'après la décision du Premier Ministre Kamal El Ganzouri. Trois îles (Jezirat El Dahab, Warraq El Arab et El Korssaya) sont menacées d'être vendues aux investisseurs en déplaçant les habitants vers les villes nouvelles.

(Fig. 1.105) Jezirat El Dahab qui manque des services essentiels
La mosquée et l'église sont les principaux services offerts aux citoyens
Source : Arabawy, http://arabist.net/arabawy/2007/04/30/egyptian-court-reverses-ruling-on-converts/

Un projet a été conçu en face de Ma`âdî sur Jezirat El Dahab (l'île d'or). Cette île, rattachée administrativement au gouvernorat de Gîza, est en face de Ma`âdî, au milieu du Nil, sur une superficie de 650 feddans dont 90 feddans sont contrôlés par le ministère de l'Agriculture. L'île, avec ses onze milles habitants, est considérée comme la ferme du Grand Caire. D'après Rizk Ghali, responsable des services de l'église de l'île, elle produit cinq tonnes de lait chaque jour, ainsi que 60 % des légumes du Caire. A partir de 1995 et après la réalisation du Ring Road, l'île qui manque des services essentiels, a commencé à accueillir les villas des riches voulant échapper à la pollution de la capitale. Malgré les objectifs des schémas directeurs ciblant à protéger les terrains agricoles, le gouvernement a proposé en 2006 de vendre le quart des terrains de l'île aux investisseurs pour réaliser un projet touristique. Les détails de ce projet n'ont pas été exposés au public. Les citoyens ont peur et se sentent menacés car ce projet absorberait le reste de l'île. Les prix des terrains ont été multipliés par 14 depuis la demande exhaustive d'achat qui détruirait une source importante de produits agricoles[1].

(Fig. 1.106) Une vue de la maquette du projet d'aménagement des terrains de l'aéroport d'Imbabah
Source : le site du Parti National

Un autre projet d'aménagement a été proposé sur les terrains de l'aéroport d'Imbâba et dans les zones résidentielles rattachées à l'aéroport dont la superficie totale atteint 3157 feddans (1325 ha). Le 27 mai 2007, Moubarak dirigeait une réunion ministérielle pour discuter du plan de développement du nord de Gîza. Un projet d'aménagement a été proposé. Il comprend la construction de 60 écoles et de cinq hôpitaux, ainsi que la réalisation de quatre jardins d'une surface totale de 160 feddans. D'après le quotidien El Akhbar, Moubarak a demandé au ministère du Logement de préparer une enquête adressée aux habitants pour connaitre leurs besoins et leur donner le choix entre trois solutions : quitter leurs maisons en touchant une compensation raisonnable, se déplacer vers les villes nouvelles ou bien réserver un appartement dans les blocs qui seront construits[2]. Sept mois plus tard, l'hebdomadaire Akhbar El Yom a écrit que le GOPP avait terminé un plan du développement pour la zone du nord de Gîza qui comprend

[1] Amr Baïoumy, « Le cauchemar des investisseurs menace Jezirat El Dahab », El Masry El Yom, N° 1008, 18 mars 2007

[2] « Une réunion ministérielle sous la direction de Moubarak pour aménager l'aéroport d'Imbabah », El Akhbar, N° 17192, 28 mai 2007, version électronique, http://www.elakhbar.org.eg/issues/17192/0102.html

sept Chéyakhas principales (El Munîra, Madenet El Tahrir, Madenet El Ômmal, Warraq El Arab, Warraq El Hadar, Jezirat Mohamed et Bâshtîl) d'une superficie de 1325 ha et 900 milles habitants. Le projet sera exécuté en six phases qui se termineraient dans quatre ans avec un budget de quatre milliards de livres égyptiennes. La première phase (416 millions £E) comprend l'exécution d'une route reliant la rue Ahmed Urâbî et le Ring Road, la réalisation d'un jardin de 35 feddans sur le terrain de l'aéroport d'Imbâba et la construction d'un centre de services avec trois écoles, un centre médical et un centre pour les jeunes sur une surface de 20 feddans. La deuxième phase coûtera 1.193 millions £E et sera exécutée en parallèle de la première. Elle comprend la réalisation de 5000 appartements sur une surface de 50 feddans, un jardin de 46 feddans, deux centres commerciaux et le début des travaux de l'axe routier de Rod El Farag. Quant à la troisième phase (511 millions £E), elle comprend la réalisation du jardin Warraq El Arab sur une surface de 14 feddans, le reste des travaux de l'axe routier de Rod El Farag, le démarrage des travaux sur deux axes routiers (Talaat Harb et El Tâl) et la construction de quatre centres de services comprenant douze écoles, trois hôpitaux et trois centres pour les jeunes. Il faudra deux ans pour terminer les trois premières phases qui changeront l'image du quartier et créeront des points d'attraction pour les investisseurs. La quatrième phase comprend la création de deux axes routiers (El Tâl El Bouhy et la rue El Nasr) et la construction de quatre centres de services. La cinquième (241 millions £E) concerne la réalisation du reste des axes routiers, l'aménagement de la corniche du Nil et la construction de trois centres de services. La dernière phase (663 millions £E) comprend la réalisation du jardin Jezirat Mohamed sur un terrain de 70 feddans, la création de dix écoles, d'un hôpital et de trois centres pour les jeunes. L'article ajoute que 35 % des terrains de l'aéroport seront vendus aux investisseurs à la fin de la troisième phase pour financer le projet de développement[1].

Malgré les articles publiés dans la presse gouvernementale soulignant la joie des habitants, un comité pour protéger les terrains de l'aéroport d'Imbâba a été créé. Ce comité critiquait le manque d'informations essentielles sur projet et l'absence de communication entre le gouvernorat de Gîza et les habitants. Les responsables du comité ont demandé l'organisation d'une conférence avec le gouverneur de Gîza pour exposer le projet au public et pour répondre à leurs questions. Une conférence a eu lieu le 7 août 2008 en présence du gouverneur de Gîza, des responsables du GOPP et des représentants des citoyens d'Imbâba. Le gouvernorat de Gîza a annoncé que les 5000 appartements seraient réservés aux délogés dont les maisons seront détruites pour élargir les axes routiers du projet[2]. Cependant, les porte-paroles du comité national de protection des terrains de l'aéroport d'Imbâba ont déclaré que le gouvernorat de Gîza ne réserverait que la moitié des nouveaux appartements pour les délogés et que le reste serait vendu au prix du marché. Ils ont souligné le manque de clarté des réponses du gouverneur concernant le montant des compensations, le nombre et la localisation exacte des immeubles prévus pour les personnes expropriées[3].

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville du Caire a perdu la plupart de ses résidents aisés. Nous pouvons résumer la mobilité résidentielle des classes aisées en cinq phases. Tout d'abord, Les élites se sont installées en centre-ville pendant la monarchie. Suite à la mobilité sociale pendant la période de Nasser, la bourgeoisie a été remplacée par une

[1] « L'atterrissage de l'avion du développement sur l'aéroport d'Imbabah », Akhbar El Yom, N° 3296, 5 janvier 2008

[2] « Le gouverneur de Giza : Une conférence avec les habitants d'Imbabah pour clarifier les décisions », El Masry El Yom, N°1518, 9 août 2008, http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=116646

[3] « Le comité national pour protéger les terrains d'Imbabah déclare que la conférence avec le gouverneur ressemblait à une scène de théâtre qui manque de transparence », El Masry El Yom, N°1518, 9 août 2008, http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=116647

nouvelle classe composée des officiers, bureaucrates et technocrates qui se sont installés en centre-ville et sur la rive ouest. La période de l'Infitah a aussi créé une nouvelle classe composée d'hommes d'affaires et de nouveaux riches ainsi que du reste de l'élite venus habiter sur la rive ouest (Mohandessine, Duqqî, Agûza et Zamâlik). Ensuite, après le transfert du siège du pouvoir politique à Héliopolis, les classes aisées se sont déplacées pour s'installer à Héliopolis et Nasr City. Enfin, suite à l'augmentation des écarts entre les revenus et à l'apparition d'une couche de multimillionnaires contrôlant les investissements privés, cette classe suprême a quitté la ville pour les quartiers périphériques des compounds résidentiels privés (ces quartiers ne sont donc plus accessibles aux classes défavorisées) ou a fait construire des palais luxueux entourés par des jardins qui cachent le mode de vie de ses résidents.

Cette mobilité résidentielle fut accompagnée d'une mobilité fonctionnelle suite au déplacement des élites. Quant à la centralité politique, comme nous l'avons déjà mentionné, le siège du pouvoir a quitté le centre-ville pour Héliopolis après l'arrivée de Nasser au pouvoir. Sadat a transféré le siège présidentiel à Gîza, mais il n'avait pas besoin de délocaliser le centre politique car il avait l'habitude de se déplacer en hélicoptère lors de ses visites officielles au Caire. En 1981, le palais présidentiel a de nouveau été déplacé à Héliopolis, ce qui a renforcé la centralité politique de Nasr City et d'Héliopolis. Le quartier a accueilli le palais présidentiel ainsi que les ministères de la Défense, du Pétrole, de la Planification et des Finances ainsi que des organismes administratifs tels que le CAPMAS, l'Organisme Central des Comptes (CAO) et l'Organisme de la Surveillance Administrative. Cependant, le centre-ville du Caire n'a pas perdu sa centralité politique car il regroupe les sièges de 19 ministères et le Conseil des Ministres ainsi que le Mogamaa qui est considéré comme le pôle administratif et bureaucratique le plus important du Caire. Malgré le discours gouvernemental sur le transfert des ministères et du parlement vers le Nouveau Caire, Moubarak lui-même a annulé ce projet en précisant qu'il y avait d'autres priorités en Egypte. Après l'incendie du siège du Conseil Consultatif en août 2008, Moubarak a insisté pour faire restaurer le bâtiment brûlé en déclarant que si le gouvernement avait l'intention de déplacer le parlement, il aurait du l'annoncer juste après l'incendie. De plus, concernant les partis politiques, vingt sièges sur vingt quatre sont localisés dans le noyau central, trois sièges dans les quartiers périphériques dont Ma`âdî et Gîza, et seul le parti Egypte 2000 se trouvait à Tanta. Quant aux ambassades, le centre-ville accueille les plus anciennes dont celles de la Turquie, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada. La plupart des autres ambassades se situent à Zamâlik. D'autre part, les pays africains ayant obtenu l'indépendance récemment ont choisi d'établir leurs ambassades à El Mohandessine et Duqqî c'est-à-dire dans les quartiers luxueux de la période de l'Infitah. D'après l'estimation de Galila El Kadi en ce qui concerne la centralité politique du centre-ville, « la progression des activités tertiaires y fut de l'ordre de 6% entre 1986 et 1991, elle était de 21% pour la rive ouest et de plus de 50% pour Héliopolis et Madinat Nasr. Une analyse plus fine de ces données montre que le tertiaire directionnel reste dominant au centre avec 59 % des administrations publiques, des ministères, des organismes internationaux et des ambassades. Il est suivi par la rive ouest (34,7%) puis Héliopolis et Madinat Nasr (8%). En séparant Zamâlik du centre, l'île regroupe avec la rive ouest 71,5% des ambassades (contre 17,2% au centre) et 85 consulats (77% de l'ensemble contre 13,5% au centre) » [EL-KADI et al. 1998].

La centralité commerciale, quant à elle, a toujours été présente en centre-ville. Avant la révolution de 1952, le centre-ville réunissait les services commerciaux accessibles pour les classes aisées et moyennes, et le centre historique du Vieux Caire visait plutôt les classes défavorisées. On trouvait plusieurs centres commerciaux dans le noyau central :

Sédnaoui, Orosdi Back (Omer Effendi, plus tard), Gaténio, Dawood Ads, Benzione, etc. Après les nationalisations de Nasser, ces centres commerciaux sont passés sous la direction du secteur public avec une perte de la qualité des services offerts. D'autre part, les idéologies socialistes ainsi que les politiques d'austérité ont interdit l'importation des produits de luxe. Les magasins n'exposaient que les produits égyptiens. La culture de la consommation qui a commencé après l'Infitah a changé le visage du Caire. Les magasins de la rue El Shawarby du centre-ville étaient spécialisés en produits importés. Puis, il y a eu une vague de création de boutiques spécialisées en produits de luxe suite au déplacement des classes aisées à Mohandessine. Un complexe commercial a été construit à Zamâlik (Yamama Center), c'était la première fois que l'on pouvait trouver des magasins réunis dans un seul bâtiment. Après le déplacement des classes aisées à Nasr City, plusieurs centres commerciaux ont ouvert leurs portes dans les années 90 à Nasr City : *Tiba Mall*, *Guénéna Mall*, *City Center Mall*, *El Hurréya Mall* et *City Stars Mall*. Ces centres illustraient la philosophie américaine du shopping, c'est-à-dire pouvoir passer toute une journée dans le même bâtiment qui propose, en plus des zones commerciales, des restaurants, des salles de cinéma, de théâtre, etc. Dans les années 90, le centre-ville a commencé à adopter cette expérience. Les grands hôtels comme Ramsès Hilton et El Nil Hilton ont construit une annexe avec un parking rattaché à un centre commercial. En effet, on y trouve, actuellement, une grande partie des complexes centraux qui sont accessibles aux classes moyennes tels que *El Bostane Center*, *Talaat Harb Mall*, *Ramsès Hilton* et *Omar Effendi* (après sa privatisation) ainsi que d'autres centres qui visent les classes moyennes à hauts revenus et les classes aisées : *El Nil Hilton*, *Sémiramis*, *Arkédia*, *World Trade Center*, *Nile City Towers* en face du Nil etc. De plus, El Mohandessine accueille toujours les boutiques de luxe autour du club sportif El Zamâlik, la rue commerciale Chehab ainsi que les centres commerciaux spécialisés en informatique comme Compu Mall et Souk El Asr Computer Mall. On ne peut donc pas affirmer que le centre-ville a perdu sa centralité commerciale, mais il a perdu les clients aisés ayant la possibilité de voyager en Europe pour faire du shopping ou bien de fréquenter les grands centres commerciaux à Madinat Nasr comme le City Stars Mall.

Les facteurs qui ont conduit à la mobilité de la centralité commerciale au centre-ville, ont eu les mêmes conséquences sur la centralité sociale. Tout d'abord, l'incendie du Caire en 1952 a détruit une grande partie des salles de cinéma et de théâtre, puis un deuxième incendie en 1971 a détruit la maison de l'Opéra égyptienne construite 17 ans plus tard dans l'île de Zamâlik sur l'emplacement des salles d'expositions qui ont été déplacés à Nasr City. Un parking à étages multiples a été construit à la place de l'Opéra. Le mauvais état des salles de cinéma a limité leur fréquentation par les classes aisées. A la fin des années 80, une nouvelle salle de cinéma a été ouverte à Duqqî. Cette salle climatisée a marqué le début de la création d'une série de salles bien équipées dont les prix des billets étaient trois fois plus élevés que dans le centre-ville. Les nouveaux centres commerciaux à Nasr City ont réservé les derniers étages à des salles de cinéma et de théâtre visant les classes aisées. En effet, le centre-ville ne pouvait pas s'adapter à la mobilité sociale du Caire. Les café et salons de thé (*Café Riche*, *Mattatia*, *Groppi* et *A l'Américaine*), lieux privilégiés de la vie politique, culturelle et sociale, ont été dépréciés et, par conséquent, ont perdu le reste de leurs clients qui représentaient la « crème » de la société cairote. Les lieux de rencontre du centre-ville du Caire sont devenus plus populaires et accessibles aux classes défavorisées. Evidemment, la qualité des services offerts correspond au niveau social des clients. Sur la rive ouest, un certain nombre de cafés ont augmenté leurs tarifs de manière exagérée pour s'assurer une clientèle avec un certain niveau social. Les nouveaux complexes commerciaux n'ont pas oublié de créer des espaces de rencontre adaptés au niveau social de leurs usagers.

1.3.2. La société cairote : Qu'est-il arrivé aux Egyptiens ?

Dans cette section, nous essayons d'exposer les changements économiques et politiques, et leurs effets sur la structure sociale de la société égyptienne en général, avec un accent mis sur la mobilité sociale au Caire qui est liée à la mobilité résidentielle et fonctionnelle.

Avant d'analyser la structure sociale des Cairotes, il est important d'exposer l'évolution démographique de la zone centrale, en indiquant les quartiers centraux ayant perdu une partie de ses habitants et ceux qui en ont accueilli de nouveaux.

L'évolution démographique du noyau central est soumise à deux facteurs. Le premier, essentiel, est lié à l'équilibre démo-géographique et économique du Caire par rapport à l'Egypte. Le second, exceptionnel et circonstanciel, est en relation avec les influences naturelles ou humaines. Il ne faut pas oublier les changements sociaux et la nouvelle orientation politique suite à la révolution de 1952, ainsi que le conflit avec Israël et l'immigration des habitants des villes du Canal. D'autres faits ont eu une influence notable : l'immigration des nubiens suite aux travaux de construction du Haut Barrage à Assouan, l'intervention du législateur dans la question du logement, le retour de milliers de militaires après la guerre de 1973 et l'accord de paix avec Israël en 1977, puis, l'émigration internationale de la main-d'œuvre vers les pays du Golfe après la guerre, et enfin, le tremblement de terre de 1992.

a- La mobilité résidentielle et le dépeuplement du centre-ville

Dans le tableau suivant, nous présentons l'évolution démographique du noyau central, composé de huit *qism* ou arrondissements : Abdîn, Azbâkiyya, Bâb al-Sha`riyya, Bûlâq, Mûskî, Qasr El Nil, Sayyida Zaynab et Zamâlik, grâce aux recensements effectués entre 1897 et 1996.

	1907	1917	1927	1937	1947	1960	1966	1976	1986	1996	2006[1]
Abdîn[2]	53.356	72.394	91.779	111.271	159.300	94.969	98.530	87.759	64.949	48.704	42.223
Qasr El Nil						43.094	40.979	38.316	17.708	12.935	10.035
Zamâlik									22.172	15.343	17.365
Azbâkiyya	46.551	56.402	68.677	54.549	75.422	64.032	63.697	59.473	45.188	30.375	28.033[3]
Bâb al-Sha`riyya	56.483	65.103	77.285	87.113	132.824	153.131	149.638	110.293	79.284	59.956	54.084
Bûlâq	89.613	111.543	144.465	156.638	232.423	202.023	103.588	177.476	123.628	75.098	62.470
Mûskî	22.031	23.659	25.862	25.919	35.963	38.469	36.294	58.189	43.275	28.582	22.294
Sayyida Zaynab	64.999	76.616	104.064	128.214	192.705	253.648	276.660	252.090	199.359	156.142	132.249
TOTAL	333.033	405.717	512.132	563.704	828.637	849.366	769.386	783.596	595.563	427.135	368.753

(Tab. 1.8) Evolution de la population des quartiers centraux entre 1897 et 1996.

[1] GOPP d'après le recensement de 2006

[2] Jusqu'aux recensements de 1947, le *qism* Abdîn se compose des quartiers actuels d'Abdîn ainsi que de ceux de Qasr El Nil et Zamâlik. A partir de 1960, les recensements indiquent Qasr El Nil et Zamâlik comme un *qism* séparé sous le nom de Qasr El Nil, et, à partir de 1986, Abdîn, Qasr El Nil et Zamâlik sont indiqués comme des *qism* séparés.

[3] Après l'ajout de deux gouvernorats au Grand Caire en 2008 (Six Octobre et Hulwân) et la modification des limites de qisms, Qasr al-Nîl et Zamâlik sont regroupés sous le nom *Gharb El-Qâhira* (Ouest du Caire) et les deux qisms Abdîn et Al-Azbâkiyya sont regroupés sous le nom *Abdîn*.

Source : Un siècle de recensements (CEDEJ) et GOPP

	1897-1907	1907-1917	1917-1927	1927-1937	1937-1947	1947-1960	1960-1966	1966-1976	1976-1986	1986-1996	1996-2006
Egypte	1,49	1,37	1,15	1,23	1,91	2,85	2,08	2,54	3,12	2,33	2,26
Le Caire[1]	1,48	2,08	3,46	2,33	5,93	4,63	4,33	2,02	1,96	1,2	1,8
Centre-ville	1,4	2,18	2,6	1,00	4,16	0,49	-1,57	0,18	-2,4	-2,83	-1,37
Abdîn	0,82	3,57	2,67	2,12	4,31	-1,03	0,63	-1,09	-2,6	-2,5	-1,33
Qasr El Nil							-0,82	-0,65	0,4	-2,7	-2,24
Zamâlik										-3,1	1,32
Azbâkiyya	2,9	2,12	2,17	-2,06	3,82	-1,16	-0,08	-0,66	-2,4	-3,27	-0,77
Bâb al-Sha`riyya	0,95	1,53	1,87	1,27	5,24	1,17	-0,38	-2,63	-2,81	-2,44	-0,98
Bûlâq	1,75	2,45	2,95	0,84	4,84	-1,00	-8,12	7,13	-3,03	-3,93	-1,68
Mûskî	-0,52	0,74	0,93	0,02	3,8	0,54	-0,94	6,03	-2,56	-3,4	-2,20
Sayyida Zaynab	2,12	1,78	3,58	2,32	5,03	2,43	1,51	-0,88	-2,09	-2,17	-1,53

(Tab. 1.9) Evolution de la croissance annuelle des quartiers centraux entre 1897 et 1996.
Calculé par : M. ABO ELELA

Nous pouvons observer que le recensement de l'année 1937 ne reflète pas le progrès normal du taux de croissance annuelle. La baisse remarquable de la population nous donne l'impression que les recensements de 1937 n'étaient pas précis. Il n'y a aucune raison à cette baisse irrégulière. L'Egypte n'a pas souffert d'épidémie durant cette période et la seconde guerre mondiale, qui a décimé des milliers d'Egyptiens, n'a commencé qu'en 1939. Pour éviter une confusion liée à ce résultat, nous avons choisi de ne pas tenir compte du recensement de 1937. Nous avons recalculé la croissance annuelle entre 1927 et 1947 qui est alors de 2,8%.

Notons que le centre du Caire a accueilli 849 366 habitants en 1960. La population du noyau central a diminué pour retomber à 427 135 habitants en 1996. Par rapport à la croissance annuelle du Caire (environ 2% en moyenne), la population en 1996 devrait être d'environ 1 460 000 habitants, c'est-à-dire que le centre du Caire a déjà perdu plus d'un million de ses habitants estimés. Durant la période entre 1947 et 1996, le centre du Caire a fait l'objet d'une croissance annuelle fluctuante. Le taux de croissance de la population y était encore de 2,8% entre 1937 et 1947. Il n'était plus que de 0,48% entre 1947 et 1960, avant de s'inverser complètement après 1960. De 1960 à 1966, le centre-ville a commencé à perdre ses habitants. A partir de 1976, il s'est dépeuplé au rythme de 2,4% par an, perdant plus de 200.000 habitants entre 1976 et 1986. La décroissance annuelle continue d'augmenter entre 1986 et 1996 pour atteindre 2,83%. Selon les estimations de Galila EL KADI, entre 1986 et 1996 le noyau central a perdu 414 236 habitants à un rythme de décroissance de -2% en moyenne par an. Les chiffres donnés par Galila EL KADI sont différents de ceux indiqués dans le tableau n°1.8 : le noyau central a perdu 168 428 habitants, et selon les moyens utilisés pour estimer le nombre d'habitants par rapport à la croissance annuelle du Caire, le centre en a perdu 287 540. Les calculs de Galila EL KADI sont, peut-être, basés sur la population des 31 *qisms*. Par contre, notre estimation est basée sur l'évolution démographique de 8 *qisms* qui forment le centre-ville du Caire (Abdîn, Qasr El Nil, Zamâlik, Azbâkiyya, Bâb al-Sha`riyya, Bûlâq, Mûskî et Sayyida Zaynab).

[1] C'est seulement la ville du Caire. Le Grand Caire se compose de cinq villes : Le Caire, El Giza, Choubra El-Kheima, Hulwân et Six Octobre

D'après les recensements, nous remarquons que la période entre 1947 et 1960 a vu des changements importants. Le centre-ville a connu un taux de croissance très faible égal à 0,49 contre 4,63 pour Le Caire et 2,85 pour l'Egypte. Cette période correspond au remplacement de l'aristocratie égyptienne résidant à Garden City et à Zamâlik par la nouvelle classe dominante qui a gravi l'échelle sociale suite à la révolution. Il est important d'indiquer que les quartiers centraux relativement populaires, comme Sayyida Zaynab, possédaient un taux de croissance quasiment équivalent à celui de l'Egypte (2,43 à Sayyida Zaynab et 2,85 pour l'Egypte). A savoir : il n'y a que Bâb al-Sha`riyya et Mûskî qui ont un taux de croissance (1,17 à Bâb al-Sha`riyya et 0,54 à Mûskî).

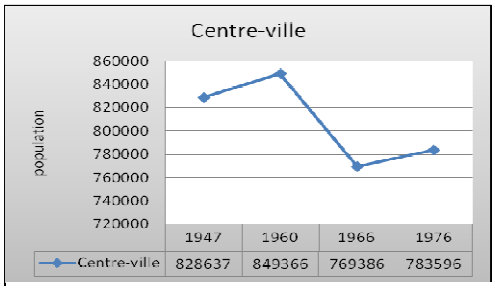

(Fig. 1.107) Evolution de la population dans le centre-ville entre 1947 et 1976.

Le centre-ville a perdu environ 80.000 de ses habitants entre 1960 et 1966, ce qui nous donne un taux de décroissance égal à -1,57 %, contre un taux de croissance de 4,33 % pour la ville du Caire et 2,08 % pour l'Egypte entière au cours de la même période. Le taux de croissance des quartiers centraux, qui accueillent la nouvelle couche des élites, était relativement faible : 0,63% à Abdîn et -0,82% à Qasr El Nil. D'autre part, Sayyida Zaynab a eu un taux de 1,51%. Quant à Bûlâq, les données du CEDEJ montrent que le quartier a perdu la moitié de sa population entre 1960 et 1966 avec un taux de décroissance de -8,12%. Par contre, les recensements présentent une augmentation remarquable du taux de croissance égale à 7,13% entre 1966 et 1976. Ces chiffres nous font penser soit que les recensements de Bûlâq n'étaient pas précis pendant cette période, soit qu'il y a eu peut-être une erreur sur la base de données du CEDEJ. Dans tous les cas, nous devons négliger les changements radicaux sur les taux annuels du quartier. En effet, nous pouvons recalculer le taux de décroissance entre 1960 et 1976 qui devient -0,76%.

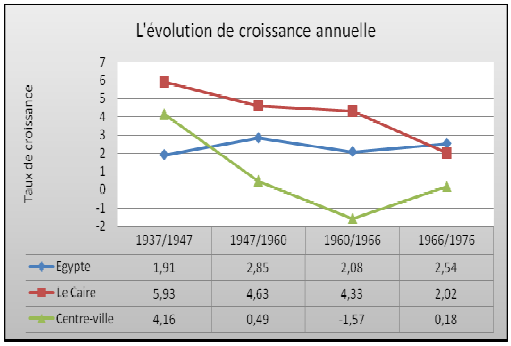

(Fig. 1.108) Evolution de la croissance annuelle du centre-ville, du Caire et de l'Egypte entre 1937 et 1976.

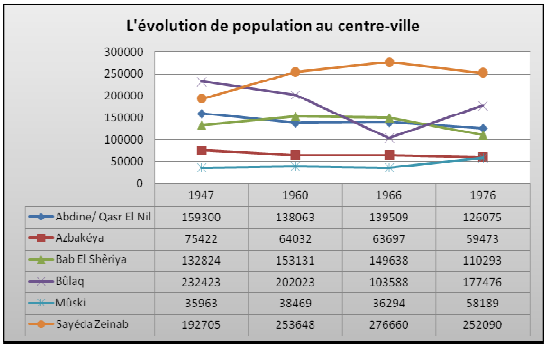

(Fig. 1.109) Evolution de la population dans les quartiers centraux entre 1947 et 1976.

Le centre-ville du Caire a perdu une grande partie de ses habitants étrangers, qui ont fait partie de la classe aisée, suite à plusieurs vagues successives d'immigration : en 1941 (arrivée de Rommel aux frontières égyptiennes), en 1948 (guerre de Palestine et création de l'Etat d'Israël), en 1956 (guerre de Suez) et en 1961(date des nationalisations).

Tout d'abord, pendant la seconde guerre mondiale, quand Rommel est arrivé aux frontières égyptiennes, une partie des juifs Egyptiens a quitté l'Egypte ayant peur d'être massacrés si les forces allemandes arrivaient au Caire. En 1948, l'Agence Juive comptait 80.000 juifs en Egypte, dont la plupart au Caire et à Alexandrie. Après la guerre, entre 1949 et 1951, 20.000 juifs ont quitté l'Egypte, 14.299 se sont installés en Israël, le reste en Europe, en Amérique du Nord, et en Amérique du Sud. La deuxième vague de départ des juifs a eu lieu en 1956, après la guerre de Suez. 30 000 personnes sont parties dont le tiers s'est allé en Israël [BEININ 1998]. Finalement, après la défaite de 1967, les 7000 juifs qui étaient encore en Egypte furent obligés de partir.

Quant aux étrangers et aux classes aisées, ils ont suivi le même chemin que les juifs. La première vague de départs a eu lieu après la révolution. Une grande partie des membres de la famille royale ainsi que de l'élite quitta l'Egypte après la confiscation de leurs biens. On assista à une deuxième vague de départs en 1961 après les nationalisations des grands capitaux. Le départ des étrangers était lié aux changements politiques de 1952 et aux guerres de 1956 et 1967.

Le Caire fut touché par une autre vague d'immigration interne : la centralité renforcée du Caire a attiré les citoyens ruraux, qui y voyaient une chance d'améliorer leurs conditions de vie, ou qui désiraient s'inscrire à l'université. Le deuxième facteur de l'immigration interne fut la guerre de Suez en 1956, puis la guerre de Six-Jours en 1967 quand l'Etat fut contraint d'évacuer les villes du canal de Suez. Les habitants de ces villes ont été transférés vers les autres villes égyptiennes, dont le Caire, qui a accueilli une grande partie de cet exode. S'installer dans les quartiers populaires fut une solution efficace pour les immigrés qui n'avaient pas les ressources nécessaires pour louer un appartement. Quelques immigrés ayant réussi à améliorer leur niveau de vie ont fait venir leurs proches, créant ainsi des pôles résidentiels dans le même quartier. On remarque que les Nubiens, par exemple, se sont installés à *Abdîn* et *Bûlâq al-Dakrûr*, ceux qui viennent de *Sohag* ont préféré s'installer à *Haram* et *Feissal* au sud du Caire, etc. Quelques-uns ont débuté leur aventure dans une chambre de bonne sous les toits des immeubles des quartiers centraux ; d'autres ont réussi à trouver un petit appartement dans les quartiers populaires rattachés au vieux Caire comme Sayyida Zaynab, Hussein, etc. Après avoir réussi à s'intégrer dans la société cairote, les nouveaux résidents ont commencé à fonder des familles. Par conséquent, ils avaient besoin de logements plus spacieux. Ce phénomène a créé des zones informelles autour du Caire.

Selon les recensements de 2006, la densité brute de population au Caire est de 183 habitant /hectare. La densité de population est fortement associée à la densité résidentielle, car la plupart des utilisations de sol sont dédiés à des usages résidentiels. La densité nette moyenne de population au Caire est de 357 hab. /hectare[1]. Al-Basâtîn[2] est le qism le plus peuplé (822 513 habitants). Les qisms centraux (`Abdîn, Al- Azbâkiyya, Bâb al-Sha`riyya, Bûlâq, Al- Mûskî, Qasr al-Nîl et Al- Zamâlik) sont les qisms les moins peuplés au Caire. Nasr City (Est) et Al-Nuzha sont les plus grands qisms au Caire en termes de superficie.

[1] La densité de population c'est le nombre d'habitants par hectare. La densité brute prend en compte l'ensemble du territoire considéré sans exclusion (équipements collectifs, espaces verts, voirie principale et infrastructure). La desité nette ne prend en compte que les surfaces des parcelles réellement occupées par l'habitat.
[2] Récemment divisé en deux qisms : Al-Basâtîn et Dâr al-Salâm

	Qisms	Population (habitants)	Superficie (hectare)	Densité de population	
				Brute (hab./ha)	Nette (hab./ha)
Qisms centraux	`Abdîn	42223	168,77	250,18	476,24
	Azbâkiyya, al-	28033	143,83	194,90	498,10
	Bâb al-Sha`riyya	54084	97,92	552,31	730,40
	Bûlâq	62470	229,57	272,12	479,81
	Mûskî, al-	22294	81,03	275,12	438,69
	Qasr al-Nîl	10035	125,98	79,66	242,81
	Sayyida Zaynab, al-	132249	369,00	358,39	730,57
	Zamâlik, al-	17365	269,21	64,50	241,79
	`Ayn Shams	525034	832,78	630,46	1086,17
	Basâtîn, al-	822513	2922,82	281,41	513,64
	Darb al-Ahmar, al-	60488	182,04	332,29	630,00
	Gamâliyya, al-	49834	204,17	244,08	608,48
	Hadâ'iq al-Qubba	289758	394,73	734,06	1244,19
	Héliopolis	113611	915,43	124,11	330,60
	Khalîfa, al-	239549	3887,52	61,62	293,10
	Marg, al-	507035	1653,71	306,60	641,81
	Matariyya, al-	498663	622,73	800,77	1392,55
	Minsha'at Nâsir	262050	555,40	471,83	672,33
	Misr al-Qadîma	217390	993,95	218,71	517,12
	Nasr City (Est)	501597	7369,11	68,07	286,67
	Nasr City (Ouest)	75917	1730,37	43,87	165,69
	Nuzha, al-	161946	5978,42	27,09	297,64
	Rawd al-Farag	144510	284,34	508,23	947,07
	Sâhil, al-	305322	620,34	492,18	1068,26
	Salâm, al-	548458	3133,13	175,05	355,95
	Sharâbiyya, al-	215595	3729,18	57,81	1470,12
	Shubrâ	71118	133,87	531,24	1009,71
	Wâylî, al-	77649	497,76	156,00	535,88
	Zâhir, al-	64009	197,01	324,91	814,98
	Zâwiyya al-Hamrâ, al-	315465	495,18	637,07	1330,57
	Zaytûn, al-	322317	820,64	392,76	817,98

(Tab. 1.10) Les densités brute et nette de population dans les qisms cairotes en 2006
Source : GOPP d'après le recensement de 2006

b- La structure sociale par rapport aux politiques économiques

Suite à la construction du quartier neuf d'*Ismâ`îliyya* au début du XX$^{ème}$ siècle et au déplacement du palais royal de la Citadelle de Mohamed Ali de la ville ancienne vers le palais Abdîn du quartier d'*Ismâ`îliyya*, les classes aisées se sont déplacées autour de la nouvelle implantation du pouvoir. Les vieux quartiers abandonnés par la population aisée ont trouvé de nouveaux habitants des classes moyennes ou à revenus bas, dites populaires. Les bourgeois se sont installés à Azbâkiyya et Abdîn, les étrangers et une partie des Egyptiens aisés ont emménagé à Garden City et à Zamâlik. Puis, les nouveaux quartiers de Ma`âdî et Héliopolis ont absorbé le reste des classes aisées. Une grande partie de la classe moyenne s'est installée dans l'ancienne ville. Les plus ambitieux ont trouvé leur place sur l'*île de Roda*. La ségrégation sociale a été assurée par les poly-centralités sociales.

Avant de procéder à l'analyse des changements sociaux qui ont eu lieu pendant la période nassérienne, il est essentiel d'expliquer la conception de la société de ceux qui ont lancé le processus : les Officiers Libres. D'après Mourad Wahba, ils ont hérité d'une société qui, selon eux, était entravée par des problèmes sociaux comme "la pauvreté, l'ignorance et la maladie". Ces problèmes ont été décrits par les Officiers Libres comme "*endémiques*" de la société égyptienne [WAHBA 1988].
Le pouvoir est fragmenté entre les différents groupes sociaux : les Officiers Libres qui manquent d'expérience politique et qui sont devenus en un jour les dirigeants de l'Egypte, les notables ruraux qui ont été élus par une population largement analphabète et les anciens politiciens qui cherchent un rôle à jouer dans la nouvelle vie politique.

Néanmoins, cette fragmentation du pouvoir ne conteste pas l'existence du système des deux classes : les dirigeants et les dirigés. Galal Amin, dans sa description de la société égyptienne après la révolution, a mentionné les paroles de Nasser : «la société de demi pourcent», qui se réfère à la proportion de la population qui contrôlait la plupart des ressources de l'Égypte ainsi que sa vie politique. Malgré l'absence de données statistiques dans cette citation de Nasser, la réalité ne fut pas très différente. Selon un rapport du gouvernement britannique sur la distribution des revenus en Égypte en 1955, 1% de la population totale avait un revenu de plus de 1500 £E/famille contre moins de 240£E /famille pour 80% de la population. Les 19% restants, qui constituent en théorie la classe moyenne, avaient des revenus se situant entre ces deux chiffres [G. AMINE 1995].

Cette vision de la société des Officiers Libres a influencé leur politique quand ils ont pris le pouvoir en 1952. Leur objectif était essentiellement de créer une mobilité sociale pour parvenir à une égale répartition des richesses. Un certain nombre d'Egyptiens et de chercheurs étrangers ont analysé la société égyptienne de cette période, ainsi que les facteurs qui contribuent à la dégradation de la structure des classes dans la société. Parmi eux, Galila El-Kadi, Galal Amin [G. AMINE 1997], Saad Eddin Ibrahim [IBRAHIM 1996] et Derek Hopwood [HOPWOOD 1985]. Certains de ces facteurs visaient à élever le niveau de revenus des groupes au bas de l'échelle sociale.

En ce qui concerne le système éducatif, sa modernisation avait déjà commencé avant Nasser et il continua à se développer au cours de son règne. Tout d'abord, l'éducation est devenue un droit pour tous et gratuite grâce à Taha Hussein, nommé ministre de l'Éducation en 1950, deux ans avant la révolution. L'admission de groupes à faibles revenus dans les écoles militaires a également commencé avant la révolution et en fut un élément décisif. Dans son effort de modernisation, Nasser a élargi son programme social d'enseignement gratuit et public à l'enseignement supérieur, et il a soutenu la construction de nouvelles écoles. Puis, un certain nombre de mesures furent prises pour améliorer les conditions de vie de la majorité de la population. Il s'agissait notamment d'augmenter le salaire minimum, ainsi que le taux d'investissement dans l'agriculture et l'industrie entre 1957 et 1965 [G. AMINE 1989] (ceci a abouti à l'absorption d'une grande part du surplus de main-d'œuvre agricole dans des projets d'irrigation, en particulier dans le Haut Barrage d'Assouan). Le contrôle des loyers peut également être considéré comme directement lié à l'amélioration des conditions de vie de la majorité de la population, réduisant ainsi les dépenses de logement. D'autres domaines furent reformés, comme l'institution militaire (augmentation des effectifs et de ses privilèges). L'administration a aussi connu un développement important en raison de l'implication croissante du gouvernement dans la vie sociale et politique de la population. Ce développement a aussi permis de créer d'importantes et nouvelles possibilités

de promotion sociale. Ces deux institutions, l'armée et l'administration, ont créé de nouveaux horizons sur l'échelle sociale, en s'ouvrant à une nouvelle partie de la société : la classe moyenne, constituée des jeunes diplômés dont les parents n'étaient pas forcement riches. Enfin, l'ensemble du processus de nationalisations, les lois, la réforme agraire et l'augmentation des impôts, qui vise à éliminer l'aristocratie, les industriels capitalistes et les gros commerçants. L'élimination de ces groupes a été prise en charge par le gouvernement pour assurer, en théorie, l'égalité de la répartition des richesses [G. AMINE 1997].

Tous ces facteurs ont contribué à créer une mobilité sociale au sein de la société égyptienne, avec des effets directs sur la structure des classes, au cours des années précédant la révolution. Cette mobilité a été accompagnée, et peut-être renforcée, par les changements survenus dans l'environnement bâti. Les palais ont été confisqués à la vieille aristocratie, et, le plus souvent, réhabilités pour devenir les sièges des nouvelles institutions gouvernementales. De nouveaux quartiers ont été conçus pour abriter les classes supérieures de la population constituée de bureaucrates et de techniciens (par exemple, Al Mohandessine pour les ingénieurs, Al Sahafeyeen pour les journalistes), formant l'épine dorsale des réformes de Nasser dans sa tentative de modernisation. La ville a été envahie par des vagues de migration interne des zones rurales dans l'espoir de meilleures opportunités professionnelles dans la ville de l'industrialisation des tentatives. Avec tous ces changements apportés par les politiques des *Officiers Libres*, l'environnement bâti a été témoin de la mobilité sociale pendant la période Nassérienne et a connu le début des transformations futures qui auront lieu sous Sadat et Moubarak.

Parmi les principales préoccupations du régime de Nasser figurait la volonté de donner un nouveau style à la ville. Cela a nécessité l'élimination de son patrimoine urbain. Nasser a appliqué la même politique qu'à l'époque pharaonique, c'est-à-dire, la suppression de toutes les traces de l'ancien Pharaon et de son nom de tous les temples.

Nous allons aborder deux points à ce sujet : en premier lieu, les outils déployés par le régime socialiste afin d'éliminer la mémoire de l'ancien régime, et en deuxième lieu, la transformation de l'espace public aboutissant à la mobilité résidentielle des classes aisées et moyennes du Caire.

A partir de 1974, l'Etat a commencé à encourager les investissements et l'arrivée de capitaux étrangers en Egypte. La loi 43/1974 a donné la possibilité aux Egyptiens de devenir des agents représentant les entreprises étrangères. Celles-ci bénéficient d'avantages fiscaux (pas d'impôts à payer pendant dix ans) et la ville de Port Sa`îd est classée « *Free Zone* ». En libérant les taxes sur les produits à Port Sa`îd, le but était de créer une zone industrielle et d'exporter ces produits vers les pays voisins. Mais le contraire s'est produit : la ville est devenue une zone commerciale spécialisée en importation de biens de luxe.

L'Egypte a bénéficié des capitaux arabes et étrangers, du support financier de l'USAID, des prêts du FMI, des revenus de la réouverture du Canal de Suez et des virements des Egyptiens à l'étranger. En effet, les politiques de l'Infitah n'ont pas renforcé l'économie nationale. Pendant la période de l'Infitah, 512 projets ont été réalisés dont le nombre des fonctionnaires ne dépasse pas le plafond de 28 000 personnes. Le chiffre d'affaires annuel de ces projets arrive à 550 millions de livres égyptiennes d'importation, contre 2,4 millions de livres égyptiennes d'exportation. Le marché égyptien a commencé à connaître les produits de luxe, soit trafiqués, soit importés, dans les nouvelles boutiques spécialisées qui se sont installées à Shawarby au centre-ville et à Mohandessine. D'après les rapports économiques officiels, le taux d'inflation a atteint le plafond de 35% en 1970 [HEYKAL 1983].

Plusieurs facteurs ont affecté la structure sociale en Egypte : les politiques économiques, l'émigration, le taux d'inflation et la hausse des prix des terrains.

Les transformations économiques ont eu des effets directs sur l'organisation sociale comme par exemple l'arrivée d'étrangers dans les sociétés multinationales. Les conditions de travail dans ces sociétés ont modifié le mode de vie des travailleurs égyptiens, non seulement au niveau économique, mais aussi dans leur insertion sociale et leurs habitudes culturelles en raison de leurs contacts fréquents avec des étrangers travaillant pour les mêmes sociétés. Plusieurs secteurs ont accueilli cette nouvelle bourgeoisie comme les banques d'investissement, les institutions financières, les cabinets de consultants étrangers et le commerce international. D'autres catégories professionnelles ont bénéficié de la présence des étrangers en Egypte comme les cadres du tourisme, du commerce d'importation ou bien de l'immobilier.

L'émigration vers les pays du Golfe constitue un deuxième facteur de bouleversement de la société égyptienne. La migration, très limitée jusqu'en 1974 et concernant exclusivement les professionnels, administrateurs, professeurs et techniciens de haut niveau a connu un essor car les offres d'emploi destinés aux travailleurs moins qualifiés se sont multipliées. Les travailleurs du bâtiment, les artisans et les ouvriers agricoles représentaient la majorité des migrants après 1974. Le retour de ces émigrants a créé une nouvelle classe sociale constituée de nouveaux riches quasi-analphabètes, qui a obligé la société égyptienne à accepter sa culture.

Le taux d'inflation a augmenté de façon spectaculaire durant la présidence de Sadat et les premières années de celle de Moubarak. Les virements bancaires des émigrants ont ajouté de la liquidité destinée aux biens de consommation durable. D'autre part, les revenus liés au pétrole et au Canal de Suez ont augmenté. Ensuite, il y a eu une augmentation de l'aide financière étrangère et des investissements internationaux grâce à la politique d'Infitah. La consommation s'est accrue du fait de la présence des étrangers. Enfin, des produits étrangers de bonne qualité furent importés et ont remplacé les produits locaux.
L'inflation a agit inégalement sur les classes sociales. Celles à revenus élevés comme les propriétaires, les entrepreneurs, les industriels ou les professionnels indépendants en ont tiré profit, ainsi que les classes moyennes travaillant dans le bâtiment et l'agriculture et les artisans. Néanmoins, l'inflation a eu un effet négatif sur les classes à faible revenu et les petits salariés, mais aussi sur une grande partie de la classe moyenne dont les dépenses ont augmenté sans compensation de salaires.

Le dernier facteur de la mobilité sociale fut la hausse des prix des terrains. Dans des lieux comme Mohandessine, des terrains achetés pour moins de 10000 £E au début de 1974, ont été vendus pour des millions dans les années 1980. Ce phénomène a contribué à enrichir toute une génération de propriétaires et en a encouragé d'autres à la spéculation foncière.

Les nouvelles politiques de l'Infitah ont changé la structure sociale. En 1975, le gouvernement a essayé d'analyser le phénomène des nouveaux riches. Le Secrétaire général de l'union arabe socialiste a surnommé ce phénomène la nouvelle période des « *Gros Chats* »[1]. Pour sa part, Mamdouh Salem, le Premier Ministre de l'époque, les a appelés « *Les Grosses Vaches* »[2]. Hassanein Heykal affirme l'apparition de 300 à 500 millionnaires Egyptiens dans le monde des affaires la même année. Six ans plus tard, Momtaz Nassar, membre indépendant de l'Assemblée du peuple, a annoncé qu'il y avait 17000 millionnaires en Egypte [HEYKAL 1983]. L'intégration des nouveaux riches dans la société a profondément modifié les valeurs culturelles de l'Egypte. La culture vulgaire d'une grande partie des nouveaux riches s'est manifestée dans plusieurs domaines : de nouvelles expressions triviales ont attaqué le dialecte égyptien, une vague des films et de chansons médiocres et finalement la création de l'avenue El Haram qui accueille la plupart des cabarets et boîtes de nuit du Caire. Cette avenue est devenue le pôle central de la vie nocturne en Egypte, elle a remplacé El Azbâkiyya et Rod El Farag qui jouaient le même rôle avant l'incendie du Caire en 1952.

La deuxième catégorie sur l'échelle sociale était la classe moyenne qui comprend la plupart des Egyptiens. Les nouvelles politiques économiques ont divisé la classe moyenne en trois parties : ceux qui ont réussi à rejoindre la classe aisée, ceux qui n'ont pas profité des changements sociaux et économiques en restant au même niveau social, et finalement ceux qui sont tombés en-dessous du seuil de pauvreté et qui ne pouvaient plus s'adapter à la nouvelle société. En ce qui concerne la première partie qui a réussi à améliorer son niveau économique, elle se compose des technocrates et des anciens dirigeants occupant des postes importants dans les entreprises et les banques d'investissement, des professions libérales (comme les médecins, les architectes, les avocats, etc.) qui possèdent leurs propres cabinets, de ceux qui ont profité de l'augmentation du prix des terrains dans les nouveaux quartiers luxueux (comme Mohandessine, Duqqî et Agûza) et de ceux qui sont rentrés des pays du Golfe avec une somme d'argent suffisante pour commencer un petit projet. La deuxième partie de la classe moyenne, qui a réussi à stabiliser son niveau économique, concerne une partie des technocrates, les cadres, les officiers de la police et de l'armée. En effet, cette couche pouvait s'adapter avec les difficultés de la vie grâce à sa position favorable dans la société égyptienne. De plus, ils ont profité des services offerts par les syndicats, sans

[1] Un exemple qui explique les changements sociaux pendant l'époque de l'Infitah, c'est l'histoire de *Rashad Othman*, l'homme des affaires qui était proche du pouvoir politique, il a commencé sa carrière en 1970 comme un livreur au port d'Alexandrie, il touchait 0,30 £E/jour. Quarte ans plus tard, il est devenu l'homme le plus fort au port, ensuite il a commencé ses activités d'importation du tabac, puis l'importateur principal du bois en Egypte. En 1981, le Procureur Social a commencé une série d'instructions sur la vérification des ressources de la fortune de *Rashad Othman* qui est arrivée à 300 millions livres égyptiennes.

[2] La société égyptienne était divisée en deux groupes : les bénéficiaires de ces changements radicaux au niveau de la consommation, surnommés "*Les Gros Chats*" ou "*El Qotat El Souman*", et ceux qui constituaient la classe moyenne et n'ont pas pu s'adapter à la nouvelle ère. L'écrivain Ahmed Bahâ El-Din est l'auteur d'un article très célèbre qui a mis le Président Sadat en colère, intitulé "*L'ouverture économique, C'est n'importe quoi !!*" ou bien "*El Infitah, Sadâh Madâh !!*". La presse a indirectement manifesté contre les changements sociaux et le cinéma égyptien a rapporté la crise du logement liée à l'ouverture économique dans plusieurs films, par exemple : "*Messieurs ! Faites attention !!*" et "*L'amour sur le plateau des pyramides !*". Il existe un proverbe expliquant la situation de l'époque : « *celui qui ne devient pas très riche ces jours-ci, tombera dans la misère jusqu'à sa mort* ». La classe moyenne a commencé à disparaître. La population n'a pas encore atteint le niveau de vie aisé promis par leur Président ; par contre, le gouvernement a étudié une décision d'annulation de la subvention de quelques produits essentiels. Sadat n'a pas accepté l'annulation absolue de la subvention, mais le prix de ces produits a été augmenté. Les égyptiens ont manifesté au 17 janvier 1977 contre les décisions du gouvernement, ayant l'impression que ce dernier trahissait sa mission envers les citoyens. Les manifestations ont commencé d'abord à Helwan, puis dans toute l'Egypte. Elles ont duré deux jours (17 et 18 janvier 1977), nommés par Sadat *l'Intifada des voleurs*, et ont contraint le gouvernement à annuler ses décisions concernant les prix des produits essentiels.

oublier que certains d'entre eux étaient d'origines rurales et possédaient des terres à la campagne, et surtout que le blocage des loyers leur a assuré une certaine stabilité.

La dernière classe est celle qui vient au bas de l'échelle sociale, comprenant les citoyens vivant en-dessous du seuil de pauvreté, elle ne fut pas concernée par les changements économiques. . En fait, la définition gouvernementale de la pauvreté et le nombre de pauvres n'ont jamais été clairement définis. D'après les rapports économiques de la banque mondiale, analysés en février 1982 pendant la conférence économique, cinq millions de familles ne touchaient que 30 dollars par mois [HEYKAL 1983], sachant qu'une famille égyptienne compte en moyenne 5 membres. Cette catégorie comprend les personnes n'ayant pas un métier fixe ou qui travaillent de manière occasionnelle, ainsi que les habitants des zones spontanées, des quartiers défavorisés et des cimetières. De plus, cette classe n'a pas eu l'occasion de travailler dans les pays du Golfe. Cette catégorie se compose des fonctionnaires de l'Etat touchant des salaires limités. Les conditions de la nouvelle période ont obligé une grande partie de ces fonctionnaires à trouver un deuxième emploi non-déclaré (chauffeur de taxi ou employé en mi-temps dans des entreprises[1]), quelques-uns se sont laissé tenter par la corruption.

Les changements socioéconomiques ont eu des répercussions sur les attitudes des Egyptiens. Comme nous l'avons indiqué, les nouveaux riches, avec leurs modes de vie ont profondément modifié la vie culturelle en Egypte. Une autre culture, à l'extrême opposé, est venue s'installer dans la société égyptienne. C'est la culture extrémiste des groupes islamistes. Plusieurs conditions ont aidé ces groupes à s'installer dans la société. Tout d'abord, le retour des émigrés des pays du Golfe avec la doctrine wahhabite venant d'Arabie Saoudite [BRADLEY 2008] exigeant le port du voile pour les femmes et de la barbe pour les hommes[2]. Ensuite, Sadat a utilisé les islamistes pour frapper les communistes et les nassériens dans les universités. Ils ont commencé par offrir des services aux étudiants, comme des livres et des revues universitaires à bas prix, puis ils ont organisé des ventes de voiles pour les étudiantes afin d'attirer le maximum de participants. Nous pensons que c'est pour des raisons sociales que le port du voile a réussi à se propager parmi les filles qui y ont trouvé un moyen de supprimer les différences sociales. La présence des groupes islamiques au sein des universités a pris un autre chemin quand ils ont interdit les soirées organisées par l'union des étudiants. Il y a eut quelques conflits virulents entre les étudiants. L'Etat a fermé les yeux face à ces actes violents envers les étudiants nassériens et communistes qui avaient mis la pression au gouvernement et à Sadat lui-même par rapport à sa politique. Par contre, l'idéologie wahhabite, ramenée d'Arabie Saoudite a choqué une partie des Egyptiens modérés. L'héritage culturel des Egyptiens, et surtout des classes moyennes et des pauvres, était un mélange entre les traditions soufies, sunnites et chiites en ce qui concerne les fêtes religieuses et les cérémonies des naissances des saints de l'histoire islamique, comme le prophète Mohamed et

[1] Il est important de mentionner que l'Etat s'était toujours engagé à trouver du travail à tous les diplômés. Cette procédure était contrôlée par l'organisme de la force laborieuse. Cette dernière ne respectait pas forcément la spécialité et la compétence du diplômé pour lui trouver un travail. Il était normal à l'époque qu'un jeune diplômé de la faculté d'agriculture travaille au ministère du Transport ! Cet engagement a créé un phénomène de « *chômage masqué* » ou bien les salariés sans aucun travail à effectuer. Par conséquence, il était courant de trouver des salariés qui se présentent chaque matin à leur travail, puis quittent leur lieu de travail pour pratiquer une autre activité pendant la journée, et qui ensuite reviennent aux horaires de départ pour signer une feuille de présence, ou bien demandent à leurs collègues de signer pour eux.

[2] Le Roi Feissal d'Arabie Saoudite a proposé un budget de 100 millions de dollars américains au Grand Imam d'Azhar en 1971 pour organiser des campagnes contre les communistes et les athées. D'après Hassanein Heykal, le Roi a déjà payé 40 millions de dollars pour construire de nouvelles mosquées, envoyer des missions religieuses à l'étranger, éditer des livres qui attaquent l'idéologie communiste et l'aide apportée aux pauvres.

les membres de sa famille parmi lesquels Sayyida Zaynab, Sayyida Aïcha, Hussein, etc. Ces cérémonies sont appelées *Moulid* en arabe. D'après le ministère de Wakfs, un million de visiteurs viennent chaque année pour fêter le *Moulid* d'Hussein. Une partie des habitants de ces quartiers s'y sont installés pour être proches des mosquées des membres de la famille du Prophète (*Ahl El Beit*). Ces fêtes, qui représentent un aspect de la centralité sociale du centre-ville du Caire, étaient mal vues par la nouvelle orientation islamique en Egypte selon laquelle l'Islam interdit ce genre de fêtes [BRADLEY 2008]. Durant les dernières années de la période de Sadat, les mouvements islamiques sont devenus très influents dans la société égyptienne malgré les conflits occasionnels avec l'Etat et les rapports confidentiels du ministère de l'Intérieur sur leurs activités. En 1980, ils ont appelé les pratiquants à faire la prière de l'*Aïd el-Kabîr* (la Grande Fête) en plein air. Ils ont choisi la place d'Abdîn en face du palais présidentiel pour y faire la prière. 400.000 personnes étaient présentes ce jour-là. Heykal affirmait que le choix de la place d'Abdîn ne serait jamais annoncé sans l'obtention de l'accord de l'Etat [HEYKAL 1983]. Cependant, Sadat a essayé de gagner la confiance des mouvements islamiques. Il était surnommé « *Le Président Croyant* » et la télévision égyptienne avait l'habitude de diffuser une image de Sadat chaque vendredi au cours de la prière. Les groupes extrémistes ont lancé des mouvements violents contre la société en 1974 en attaquant l'école militaire de polytechnique, des bars et des vidéo clubs et finalement en assassinant Sadat le 6 octobre 1981[1].

La relation entre les extrémistes et les zones spontanées fut la conséquence de plusieurs facteurs : la pauvreté, le crime et le désengagement de l'Etat vis-à-vis des conditions de vie dans ces zones. Comme nous l'avons indiqué, l'Etat a abandonné sa mission de développement des quartiers défavorables en donnant la priorité aux classes aisées. Un quartier comme Imbâba, qui se localise en face de Zamâlik de l'autre côté du Nil, est devenu le nid des groupes terroristes. Ce quartier avec son tissu urbain compact et ses ruelles étroites a créé un environnement sécurisé pour cacher les cellules des terroristes. La stratégie des extrémistes dans ces quartiers était d'offrir des services sociaux et financiers aux habitants exclus. Le manque de services essentiels a aidé ces cellules à continuer le lavage de cerveaux des jeunes qui étaient déjà chargés de haine contre les couches aisées et l'Etat. Les terroristes contrôlaient comme des marionnettes une partie des gens, qui manquaient de repères religieux. La concentration des extrémistes à Imbâba a créé un pôle dangereux menaçant la sécurité du pays. Cette zone chaude, surnommée « *La République Islamique d'Imbâba* » était contrôlée par Gaber, l'homme le plus dangereux de l'histoire du quartier. Il a commencé sa vie comme timbalier accompagnant une danseuse orientale. Quelques années plus tard, après un lavage de cerveau, il est arrivé à la tête d'une cellule extrémiste et il a commencé à attaquer des célébrations de mariages avec une bande d'extrémistes armés de couteaux. Il est devenu, simplement, le président de la « *République Islamique d'Imbâba »,* et personne n'a osé lui résister. En 1992, 1200 officiers accompagnés par 12000 membres des forces spéciales ont assiégé le quartier pendant une semaine pour arrêter Gaber et sa bande[2]. En effet, les actes violents à Imbâba ont obligé le gouvernement à aménager ces quartiers pour des raisons de sécurité nationale. Mais ces projets étaient toujours limités à la construction d'un centre de jeunesse ou à l'ajout d'éclairages dans les rues principales, sans aucune analyse des conditions sociales et de la vie des habitants de ces quartiers.

[1] Ces groupes ont avoué, vingt-cinq ans plus tard, que c'était une grosse erreur de tuer Sadat car les conséquences négatives de son assassinat étaient pénibles et que Sadat était une victime.

[2] Emission organisée par la chaîne de télévision Al-Arabia le 28/12/2007, « L'industrie de la mort », http://www.alarabiya.net/programs/2007/12/30/43581.html

Les années 1970 ont vu le début de la diminution de la classe moyenne qui était bloquée entre deux extrêmes : les classes aisées avec leur culture et la nouvelle orientation des extrémistes. Le Caire regroupait alors toutes les contradictions : les cabarets et la vie nocturne sur l'avenue Haram, et les petites mosquées au rez-de-chaussée des immeubles. Pendant vingt ans, Le Caire a continué de souffrir de ce conflit qui a eu des conséquences négatives sur la stabilité du pays.

Pour résumer le thème de la mobilité résidentielle et fonctionnelle pendant le régime de Sadat, nous pouvons dire que les résidents du centre-ville ont continué de le quitter pour s'installer dans d'autres quartiers en fonction de leurs niveaux économiques (Agûza, Duqqî et Mohandessine au rive ouest pour les classes aisées, Haram au sud et Nasr City au nord est pour les classes moyennes). En effet, la construction du pont de Six Octobre a facilité l'accessibilité aux quartiers de la rive ouest. Les deux îles, Zamâlik et Manyal ont gardé leurs caractères résidentiels. Quant à Zamâlik, il était toujours le quartier préféré des classes aisées. De l'autre côté, Manyal a gardé ses résidents de la couche moyenne. En ce qui concerne la mobilité fonctionnelle, le centre-ville a accueilli les nouvelle entreprises et banques d'investissement qui voulaient s'installer à côté des organismes gouvernementaux centraux. Le départ des couches aisées du centre-ville vers la rive ouest a attiré de nouvelles boutiques de luxe qui étaient centralisées autour du club sportif de Zamâlik et dans la rue Chehab plus tard.

A la suite de l'application des politiques de réforme économique (ERSAP) dans les années 1990, la mobilité sociale a suivi un chemin différent de celui des années 70 et 80. Certains facteurs ont conduit à la mobilité sociale au cours des années 1990. Parmi ces facteurs était l'immigration de main-d'œuvre non-qualifiée dont les besoins ont diminué pour plusieurs raisons. Tout d'abord, suite à l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, des milliers d'Egyptiens ont quitté la région du Golfe pour rentrer en Egypte en laissant derrière eux la plupart de leurs fonds. En plus, l'Irak, qui avait accueilli un million d'Egyptiens dont la moitié était des paysans, en a chassé une grande partie. Ensuite, une nouvelle série de politiques nationales dans les pays arabes d'accueil pour remplacer les professionnels étrangers par la population locale. Par conséquent, beaucoup de travailleurs égyptiens qualifiés (ingénieurs, médecins, comptables, etc.) ont été licenciés et sont rentrés en Egypte. Ce retour de mains-d'œuvre égyptiennes, qualifiées et non-qualifiées, a conduit à une augmentation du taux de chômage.

Le deuxième facteur est l'inflation qui a joué un rôle négatif sur la mobilité sociale dans les années 1970 et 1980. Son taux a commencé à diminuer en raison de la politique de réforme économique. Avec un taux de 9,3% en 1994/95, l'inflation est restée un facteur de mobilité sociale vers le bas de l'échelle à cause de l'augmentation des prix. Des facteurs tels que la dévaluation continue de la livre égyptienne et la baisse des subventions des services ont affecté les prix d'autres biens et services puisque les producteurs ont dû augmenter leurs revenus pour faire face à cette hausse des prix. Donc l'inflation des années 1990 était une conséquence de l'augmentation des prix, contrairement à celle des années 70 et 80 qui était accompagnée par la hausse du pouvoir d'achat. Cette forme d'inflation a affecté les salaires réels d'une grande partie de la classe moyenne et, par conséquent, son statut social.

Le troisième facteur, qui a continué à jouer un rôle majeur dans la mobilité sociale, était la part croissante du secteur privé au détriment du secteur public. L'installation des sociétés étrangères en Egypte a eu des conséquences importantes sur le marché égyptien et donc sur les classes sociales. Les nouvelles directions des organismes privatisés ont adopté

une stratégie différente de celle du secteur public. Cette stratégie compte sur la marge de bénéfice sans aucun engagement social vis-à-vis des travailleurs. Avant de privatiser toute entreprise, le gouvernement insiste sur le fait que respecter les droits des ouvriers est un choix stratégique et que le nouvel acheteur devra en tenir compte. Cependant, la réalité est différente. La nouvelle direction garde une partie des cadres supérieurs et licencie les autres avec une grosse prime de fin de service. Quant aux ouvriers, la direction leur donne le choix, soit d'accepter la retraite anticipée avec une prime équivalente à leurs salaires moyens jusqu'à la fin de leurs services, soit de continuer à travailler avec un nouveau contrat et une augmentation de salaire. Avant de signer ce contrat, ils doivent accepter de signer une lettre de démission sans la dater. Le quotidien El Ahram, proche du gouvernement, confirme que 384 000 personnes ont accepté la retraite anticipée en 2004 contre 403 000 en 2006[1]. Une grande partie des ouvriers de 40 à 50 ans qui touchent des petits salaires a accepté, volontairement, de partir avec une bonne somme d'argent. En effet, il était difficile pour ceux qui avaient passé vingt ans dans le secteur public avec tous ces politiques socialistes de commencer une nouvelle carrière. La majorité des salariés ayant pris une retraite anticipée ont dépensé leurs primes de départ pour aider leurs familles et dans des dépenses quotidiennes (par exemple : aider les enfants à se marier, travaux dans leurs logements, acheter un terrain dans les quartiers spontanés pour construire une maison, etc.). D'après une étude préparée par l'université des travailleurs (*Al-Gam`â al-`Ummâliyya*) en 2004 sur la retraite anticipée, sur un échantillon de 1000 travailleurs, 66,4% des retraités n'ont pas trouvé de travail, 21,6% en ont trouvé un et 12% ont trouvé une activité temporaire.

En fait, l'Etat a subventionné les hommes d'affaires plutôt que des usines, les spéculateurs plutôt que les écoles. Bien que le FMI n'ait manifesté aucun intérêt à soulever cette question, il n'est pas difficile de déterminer qui a bénéficié de la nouvelle aide financière.

Concernant ceux qui contrôlent la vie des affaires en Egypte, on peut compter environ deux douzaines de conglomérats, comme les Osman, Bahgat et Orascom groupes. Ces entreprises familiales étaient généralement, au départ, des entreprises de construction ou d'importation / exportation, mais la plupart ont également muté vers le tourisme, l'immobilier et l'alimentaire, et, dans certains cas, la fabrication de matériaux de construction locale ou l'assemblage de produits de consommation tels que l'électronique ou les voitures.

Le groupe *Bahgat*, par exemple, est le plus grand producteur de téléviseurs du Moyen-Orient et domine le marché égyptien. Le groupe a d'autres intérêts majeurs comme des hôtels et la fourniture de services Internet : ils sont les bâtisseurs de l'Internet câblé *Dreamland*. Quant à *Orascom*, c'est une société holding entièrement détenue par la famille *Sawiris*, qui contrôle 11 filiales, dont la société de construction, de ciment et d'approvisionnement en gaz naturel, ainsi que l'organisme le plus important en Egypte de développement touristique (financé en partie par la Banque mondiale) et une série de restaurants fast-food et salles de cinéma.

Ces conglomérats offrent des biens et des services adressés à une seule petite fraction de la population égyptienne. Un repas chez McDonald's coûte plus cher que ce que la plupart des travailleurs gagnent en une journée, et une sortie en famille à *Dreampark*, le parc d'attractions de *Dreamland*, représente le salaire moyen mensuel d'un cadre. *El Ahram Beverages Company*, qui produit les boissons gazeuses, l'eau en bouteille et de la bière, évalue son marché potentiel (y compris les expatriés et les touristes) à seulement cinq ou six

[1] El Ahram, « La retraite anticipée, c'est le chemin du chômage », article en arabe, N° 43594, 15/04/2006

millions de consommateurs, dans un pays de 62 millions[1] d'habitants. Cette petite partie de la population, la plus riche, est la cible des investisseurs. C'est la raison pour laquelle les fabricants locaux se concentrent sur l'assemblage de Mercedes, BMW, Jeep Cherokees et autres voitures de luxe [MITCHELL 1999].

c- Les nouveaux riches et les nouveaux pauvres

Après son arrivée au pouvoir en 1981, Moubarak a continué sur la voie de Sadat en ce qui concerne les politiques économiques de l'Infitah. A cause des dettes extérieures, l'Egypte fut forcée d'accepter les demandes du FMI concernant la réforme économique et la diminution des subventions gouvernementales. Ces changements radicaux à l'intérieur du pays, accompagnés par les nouvelles conditions internationales ont eu des conséquences négatives sur la classe moyenne et sur celle à revenus bas. Comme nous l'avons indiqué dans les chapitres précédents, l'éducation était le seul moyen pour améliorer le niveau social des classes défavorisées et rejoindre la classe moyenne pendant la période nassérienne. En effet, pendant les années 1950 et 1960, des parties des classes inférieures et supérieures ont rejoint la classe moyenne (grâce à l'éducation, aux réformes socialistes et au déplacement vers la capitale qui ont amélioré le niveau social de la classe inférieure, et grâce aussi aux politiques de la réforme agraire, à la confiscation des biens des élites et aux nationalisations). Cette stratégie a changé après la période de l'Infitah. Le rythme de la mobilité sociale s'est accéléré à la suite de l'émigration des travailleurs vers les pays du Golfe, dont la motivation variait entre acheter des équipements électroménagers, ou bien acheter un terrain dans un quartier spontané pour construire une maison, ou alors ramener une fortune suffisante pour rejoindre la classe des nouveaux riches. A partir des années 1980, les riches sont devenus plus riches, et les pauvres, plus pauvres. L'écart entre les revenus de deux extrémités de l'échelle sociale a commencé à devenir une menace pour la paix dans la société égyptienne. Mais, qu'est-il arrivé aux Egyptiens ?

La classe moyenne qui était productive dans les années 1960, est devenue consommatrice pendant les années de l'Infitah. Les médias et les publicités qui ont dominé la société égyptienne à partir des années 1980 ont changé la définition des produits essentiels. Les familles égyptiennes ont découvert de nouveaux appareils électroménagers importés. Ces appareils, qui étaient chers à la fin des années 1970, était réservés aux classes sociales aisées et aux classes moyennes à revenus élevés. Après l'afflux des produits chinois sur le marché égyptien pendant les années 1990, les classes moyennes ainsi que celles à bas revenus pouvaient s'offrir à bas prix et sans faire de crédits tous ces produits devenus indispensables. (C'était facile de visiter la rue Abdel Aziz au centre-ville du Caire pour acheter ce qu'ils voulaient au petit prix). Selon Galal Amine cette accessibilité aux produits électroménagers a diminué les différences entre la classe moyenne et les pauvres. Il est important d'indiquer que tous les centres de sondages officiels classifient le niveau social des interrogés selon les appareils électrique qu'ils possèdent ce qui donne une fausse estimation du pouvoir d'achat des Egyptiens. Les vagues de consommation ont profondément changé l'attitude des Egyptiens face au travail. De nouveaux comportements sont apparus : certains ont dû trouver un deuxième emploi, des fonctionnaires se sont mis à accepter des pots-de-vin pour terminer leurs tâches, des chauffeurs de taxis pratiquaient des tarifs exorbitants, d'autres proposaient toutes sortes de services en attendant les pourboires, etc. On ne peut pas en conclure que la corruption touchait tous les domaines, mais c'était, pour certaines personnes, une façon de vivre, conséquence du désengagement social de l'Etat vis-à-vis des classes à bas revenus.

[1] L'article est publié en 1999. D'après les derniers recensements du CAPMAS, la population en Egypte atteint 75.178.762 d'habitants en 2008.

Les plus pauvres, quant à eux, ne pouvaient compter que sur leur capacité physique pour gagner leur vie. Ceux qui n'avaient pas de profession fixe et qui gagnaient leur vie à la journée étaient obligés de changer régulièrement de métier : porteur de valises dans une gare, vendeur ambulant, ou même ouvrier de construction. Cette catégorie sociale, qui vit généralement dans les cabanes des zones défavorisées, est devenue une bombe sociale explosive et une véritable menace pour la société égyptienne. Plusieurs sociologues ont averti des conséquences négatives si cette couche exclue sortait dans la rue pour manifester sa colère et déclencher des « émeutes de la faim » qui seraient forcément violentes. Il existe une autre classe sociale pauvre : les travailleurs pauvres (*working poor*). Elle comprend la plupart des fonctionnaires de l'Etat situés au bas de la hiérarchie professionnelle. Dans ses articles sur la pauvreté en Egypte, Galal Amine mentionne « la tristesse et la misère sur le visage des pauvres » et surtout de ceux qui ont un contact direct avec les classes supérieures. Il cite l'exemple de personnes travaillant dans les restaurants, supermarchés et stations services[1]. En effet, d'après nos propres observations au cours de nos visites annuelles au Caire, nous avons pu constater que ces sentiments de tristesse sont accompagnés d'un peu d'agressivité, ce qui n'était pas le cas avant les années 2000. Cette agressivité était clairement visible dans tous les services dont les tarifs étaient négociables ou bien dépendants de l'estimation personnelle (comme les taxis ou les gardiens de voitures par exemple). Le désengagement l'Etat vis-à-vis des pauvres a conduit au sentiment général que ceux-ci doivent trouver eux-mêmes les moyens d'affronter la vie sous n'importe quelles conditions. Ahmed Okasha, le fameux psychiatre égyptien, analyse la personnalité égyptienne. Selon lui, un Egyptien est « historiquement connu pour avoir un sens de l'humour très cynique et sarcastique ; si l'égyptien ne peut plus trouver de sujet pour inventer une blague, il va se moquer de lui-même. Il est connu pour avoir un degré élevé de flexibilité, et être très orienté vers les valeurs familiales et religieuses. Mais il est tout à fait contre l'extrémisme, le fondamentalisme et la violence. Sa résistance est excellente, en même temps, toutes ses motivations sont altruistes, orientées vers la famille, la société et la religion. Mais, malheureusement, ce n'est plus le cas ! » [BRADLEY 2008]. Dr. Hashem Bahary[2] confirme le point de vue d'Okasha en ajoutant que les jeunes souffrent de dépression à cause de la pression politique et du manque de moyens financiers, cette dépression pourrait conduire à une personnalité opportuniste qui essaie de profiter au maximum de la société, une personnalité négative qui reçoit les changements sans aucune réaction en essayant juste de survivre, ou bien une personnalité fanatique au niveau de la religion en essayant de trouver la solution en Dieu[3]. Malgré une orientation naturelle vers la religion comme Dr. Okasha l'a indiqué, les journaux égyptiens exposent de temps en temps des cas de personnes qui se sont suicidées à cause de la pauvreté. En effet, cette dépression crée des sentiments de haine envers la société et les classes supérieures, ce qui menace la stabilité de la nation.

Les classes moyennes ont toujours été l'indicateur de l'homogénéité de la société. Comme nous l'avons mentionné, plusieurs facteurs ont affaibli cette partie de la société comme la baisse du prix du pétrole et, par conséquent, le retour des émigrés, ainsi que la guerre du Golfe, la croissance du taux d'inflation et l'augmentation du chômage. D'après Galal Amine, la classe moyenne a perdu ses caractéristiques à partir des années 1970 et 1980. Il confirme que cette classe est devenue plus proche des classes défavorisées du point de vue du mode de vie. L'écart entre la classe moyenne et celle à bas revenus a été supprimé, ils

[1] Galal Amine, « Qu'est-il arrivé pour les pauvres ? », série d'articles publiés à El Masry El Yom, les 14, 20 et 27 mars 2007

[2] Un professeur de psychiatrie à l'Université d'El Azhar

[3] Dr. Hashem Bahary, « Les filles sont déprimées plus que les garçons car elles ne peuvent pas émigrer » El Masry El Yom, N° 1456, 8 juin 2008

partagent les mêmes problèmes quotidiens. Amine ne fait plus confiance aux chiffres annoncés par le gouvernement concernant le taux d'inflation et le chômage. Par rapport à l'inflation, il affirme que le gouvernement néglige les dépenses non-déclarées comme par exemple les frais des cours privés de leurs enfants, ce qui pose un problème économique à tous les niveaux sociaux. Amine confirme aussi que plusieurs facteurs n'ayant aucun lien avec l'amélioration du niveau social ont provoqué une baisse du taux de chômage. On peut citer, par exemple, l'émigration illégale vers l'Europe (ils voyagent en bateau par la Méditerranée vers l'Italie et la Grèce), les jeunes diplômés qui acceptent n'importe quel emploi (ils travaillent comme chauffeur de taxi, un serveur dans un restaurant, ou n'importe quel petit boulot non sécurisé), les femmes au foyer qui sont obligées de travailler si le mari est au chômage, etc.[1]

Le sens du nationalisme était le moteur de la population pendant les années 1950 et jusqu'à la fin des années 1970. Il y avait un rêve national très important qui rassemblait les Egyptiens et qui tenait la première place, avant les motivations personnelles. A partir des années 90, la motivation est devenue purement personnelle et ne dépassait pas, quelques fois, la question de « comment peut-on survivre ? ». D'après une étude préparée par le Centre National des Sondage sur le niveau de nationalisme des Egyptiens, 66% des interrogés avaient un bon sens du nationalisme (ils ont marqué entre 8 et 10 points sur 10 pour indiquer leur sens du nationalisme) et 34% avaient un sens moyen du nationalisme (moins de 8 points sur 10). Cette étude montre aussi que 39% de l'échantillon a voté une fois au minimum aux élections du parlement. En ce qui concerne l'émigration, le sondage montre que 27% des hommes et 11% des femmes souhaitent émigrer définitivement vers un autre pays, ce qui représente 19% de l'échantillon total. L'étude confirme que le sens du nationalisme est plus élevé chez les jeunes des villes rurales que chez ceux vivant dans les grandes villes dont Le Caire[2]. A notre avis, ce qui a diminué le sens du nationalisme chez les jeunes est un mélange entre la dépression, la tristesse, les conditions de vie et le manque de confiance dans le gouvernement. Après l'incendie du siège du Conseil Consultatif au centre-ville en août 2008, on a pu lire les commentaires des visiteurs des journaux électroniques, forums et blogs à propos de cet incendie. Ces commentaires varient entre réjouissance et regret.

En effet, la ségrégation socio-spatiale est devenue un phénomène marquant dans la société égyptienne. On ne croise plus les représentants des classes aisées dans la rue. Ils habitent dans des communautés non-accessibles aux autres classes défavorisées et protégées par des clôtures et des agents de sécurité. Ils ont leurs propres clubs sportifs, plages, hôpitaux, écoles et même universités. Jusque dans les années 1990, on pouvait remarquer la mobilité résidentielle des classes aisées ; ils ont quitté le centre-ville pour s'installer dans les nouveaux quartiers, puis dans les quartiers périphériques pour s'éloigner de la capitale bruyante et polluée, mais ils étaient encore les habitants des quartiers accessibles. Ces quartiers étaient toujours rattachés aux quartiers des classes moyennes. L'écart astronomique entre les revenus, les niveaux sociaux et les modes de vie les a obligés à se cacher. La structure sociale en Egypte ressemble actuellement à une caricature : une personne avec une grosse tête qui représente les couches aisées, un petit corps déformé qui représente la couche moyenne et de très longes jambes qui représentent les pauvres. En effet, l'Egypte est devenue comme si elle accueille deux populations : les riches et les pauvres.

Lors du sixième congrès annuel du Parti National Démocrate qui a eu lieu du 30 octobre au 2 novembre 2009, la contradiction entre le discours officiel du gouvernement et

[1] Galal Amine, « Qu'est-il arrivé pour les pauvres ? »
[2] « Le sens du nationalisme chez les jeunes en Egypte », Le Centre National des Sondages, septembre 2007

les niveaux sociaux des citoyens est apparue clairement. Ahmed Ezz, Secrétaire de l'Organisation du Parti National et homme d'affaires, a déclaré que les Egyptiens ont acheté un million de voitures entre 2004 et 2009 dont le quart en 2008. Il se demande pourquoi les gens ne reconnaissent pas que l'Egypte a progressé au cours des dernières années. « *Le nombre d'étudiants inscrits dans les écoles privées a augmenté ces dernières années. 3,5 millions d'offres d'emplois ont été annoncées dont 700 000 en 2008. Malgré tout, certains déclarent que la couche moyenne a disparu et d'autres affirment que le développement économique et social n'a pas amélioré les conditions de vie des citoyens. Comme si les gens qui travaillent, habitaient dans un autre pays !* », déclare-t-il[1]. Le discours d'Ahmed Ezz a choqué une grande partie de la société égyptienne. La presse non gouvernementale l'a accusé d'être loin de la vérité et de parler peut-être d'un autre pays que l'Egypte.

A priori, les dépenses annuelles des familles égyptiennes sont le seul moyen de classifier la population selon le niveau social. Le tableau suivant indique les dépenses annuelles des familles égyptiennes en livres égyptiennes. On constate un écart monstrueux entre les dépenses les plus basses et celles les plus élevées (moins de 2000 £E/an et plus de 100.000 £E/an).

Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne	Moins de 2000	2000	3000	4000	5000	6000	7000	8000	9000	10.000
Alimentation et Boissons non alcoolisées	68,1%	56,7%	55,7%	53,5%	52,4%	51,3%	50,9%	50,4%	49,2%	48,5%
Boissons alcoolisées et tabac	0,5%	0,7%	1,6%	2,2%	2,8%	3,2%	3,1%	3,2%	3,5%	3,4%
Vêtements et chaussures	5,0%	5,2%	5,8%	6,5%	6,9%	7,5%	7,7%	7,9%	8,0%	8,3%
Logement, eau, gaz, électricité, etc.	31,4%	27,0%	23,7%	21,9%	20,8%	19,7%	18,9%	17,9%	17,1%	16,4%
Meubles, électroménagers, entretien	4,9%	5,1%	5,0%	4,5%	3,9%	3,8%	4,0%	4,0%	3,8%	4,0%
Santé	5,9%	5,8%	4,6%	4,0%	3,9%	3,6%	3,5%	3,6%	3,6%	3,7%
Transport	1,2%	1,4%	1,7%	2,1%	2,2%	2,3%	2,5%	2,6%	2,8%	3,0%
Communication	0,2%	0,3%	0,6%	0,8%	0,9%	1,2%	1,3%	1,4%	1,7%	1,9%
Loisirs et culture	0,2%	0,3%	0,4%	0,6%	0,8%	0,9%	1,1%	1,3%	1,5%	1,6%
Education	0,0%	0,2%	0,2%	0,4%	0,6%	0,9%	1,3%	1,5%	1,8%	2,2%
Restaurants	3,4%	3,2%	3,2%	3,0%	3,1%	3,1%	3,0%	3,1%	3,1%	3,2%
Hôtels	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres	1,9%	2,0%	2,4%	2,6%	2,7%	2,9%	3,0%	3,1%	3,2%	3,3%

(Tab. 1.11.a) Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne
(Entre moins de 2000 £E/an et 10.000 £E/an)

[1] Le site officiel du Parti National Démocrate, le 6ème congrès annuel du 30 octobre et 2 novembre 2009 : http://www.ndp.org.eg/conf_6/ar/News/ViewNewsDetails.aspx?NewsID=60680

Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne	11.500	13.000	15.000	17.000	20.000	25.000	30.000	50.000	75.000	Plus de 100.000
Alimentation et Boissons non alcoolisées	47,6%	46,0%	44,3%	41,7%	38,5%	35,6%	29,1%	23,3%	20,1%	18,0%
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3,4%	3,3%	3,1%	2,9%	2,8%	2,3%	1,9%	1,2%	1,9%	1,2%
Vêtements et chaussures	8,4%	8,5%	8,6%	8,7%	8,6%	8,5%	8,1%	7,8%	8,5%	7,1%
Logement, eau, gaz, électricité, etc.	15,1%	14,4%	13,6%	13,4%	13,0%	13,0%	14,1%	15,4%	12,8%	13,9%
Meubles, électroménagers, entretien	4,1%	4,2%	4,5%	4,8%	4,8%	5,0%	5,0%	4,8%	4,6%	4,2%
Santé	3,8%	4,0%	4,1%	4,3%	4,8%	4,7%	4,5%	4,7%	4,3%	4,6%
Transport	3,4%	3,7%	4,1%	4,8%	5,6%	6,7%	8,3%	10,0%	8,7%	11,0%
Communication	2,1%	2,4%	2,7%	3,2%	3,6%	3,9%	4,2%	3,8%	4,1%	3,8%
Loisirs et culture	2,0%	2,3%	2,6%	3,1%	3,9%	4,7%	6,4%	6,8%	11,9%	7,5%
Education	2,6%	3,1%	3,8%	4,0%	4,6%	5,3%	6,7%	10,0%	8,8%	11,0%
Restaurants	3,3%	3,4%	3,6%	3,6%	3,3%	3,2%	3,3%	3,6%	4,6%	3,9%
Hôtels	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,7%
Autres	3,5%	3,6%	3,8%	4,0%	3,9%	4,3%	4,1%	4,5%	5,4%	5,5%

(Tab. 1.11.b) Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne
(Entre 11.500 £E/an et plus de 100.000 £E/an)
Source : CAPMAS

Même si le tableau précédent n'indique pas les revenus, la plupart du temps, les dépenses annuelles des familles dépassent leurs revenus. La première colonne montre les dépenses annuelles d'une famille modeste qui ne dépassent pas le plafond de 2000 £E/an. Avec ce petit budget, une famille dépense 1 dollar par jour pour couvrir tous les besoins de ses membres. L'alimentation compte pour 68,1 % des dépenses, ce qui représente environ 3,78 £E/famille/jour. Sachant qu'une famille moyenne de cinq personnes pourrait consommer au moins 20 pains subventionnés par jour au prix de 0,05 £E/pain ou bien ils ne doivent rien dépenser pendant 10 jours pour économiser le prix d'un kilo de viande ! A l'opposé, les dépenses annuelles d'une autre famille dépassent 100 000 £E. Cette famille dépense environ 8333 £E/mois, ce qui représente les dépenses annuelles de quatre familles en-dessous du seuil de pauvreté.

Rappelons que les classes modestes n'arrivent pas à économiser pour l'éducation de leurs enfants, alors que les catégories aisées investissent une grande partie de leurs budgets dans l'éducation. En effet, les écoles et les universités privées offrent un haut niveau d'éducation, ce qui n'est pas le cas dans les écoles publiques.

d- La nostalgie du passé

Après la révolution des *Officiers Libres* en 1952, les supports de la mémoire de la monarchie constitutionnelle étaient peu nombreux : il importait pour le nouveau régime de faire " table rase " du passé. Cette élimination du passé a eu des conséquences négatives sur l'héritage culturel et surtout sur le patrimoine architectural au centre-ville du Caire. La révolution a essayé de supprimer les traces de la monarchie dans la société égyptienne. Ils ont détruit tous les symboles liés à cette période tels que les titres d'honneur de *Pacha* et *Bey*, le tarbouche (le couvre-chef national), les noms des rues, etc. En effet, la mémoire collective des nouvelles générations a gardé l'image du Roi corrompu.

Plusieurs procédures ont été élaborées pour éliminer les symboles de l'ancien régime. Tout d'abord, en septembre 1954, le nouveau régime a commencé à changer les noms symboliques des rues et des places[1]. Par exemple, la *Place d'Ismâ`îliyya*, le cœur de la ville moderne du Khédive Ismaïl à la fin du XIXe siècle, est devenue la place de *Tahrir* (ou de la libération), l'avenue du *Roi Fouad* a été transformée en l'*Avenue du 26 juillet,* la rue et la place de Soliman Pacha sont devenues la rue et la place Talaat Harb, et la rue de la *Reine Nazly* est devenue la rue *El-Nahdha* (ou la renaissance) puis finalement la rue *Ramsès* [EL TARABILY 2003]. Il est important de mentionner que malgré la politique de changement des noms symboliques des rues du Caire, le régime a laissé les anciens noms de certaines villes comme Ismâ`îliyya, Port Sa`îd, Port Tawfîq, etc. ainsi que quelques noms de quartiers cairotes comme `Abbâsiyya et Hélmiya. A notre avis, Nasser a modifié les noms des rues du centre-ville uniquement à cause des centralités politique et symbolique de ce lieu. En fait, même si les noms des rues ont changé, beaucoup d'Egyptiens utilisent encore aujourd'hui les anciens noms.

Cette attitude radicale ne s'est pas limitée aux seuls noms, mais s'est aussi attaquée aux réalisations de l'ancien régime. Le nouveau gouvernement a aussi appliqué les programmes de gratuité de l'enseignement, les lois sur le travail et sur la santé publique. Il a revendiqué les résultats de ces réformes comme des accomplissements de la révolution sans mentionner qu'elles avaient été mises en place par l'ancien régime. Des mesures radicales ont aussi été adoptées au niveau culturel, jusque dans les années 80 : la photo du Roi Farouk, présente dans tous les films réalisés avant 1952, a été remplacée par une tache noire. Les symboles culturels de l'époque ont également été touchés, comme Om Kalthoum, la fameuse chanteuse égyptienne, qui a découvert que la censure de la Radio égyptienne avait interdit ses chansons. Nasser lui-même a contacté le responsable pour annuler cette décision irresponsable[2].

La deuxième décision qui a gravement endommagé l'héritage culturel, fut la négligence délibérée du patrimoine bâti : on a laissé se détériorer les monuments du Vieux Caire, et les plus récents comme les palais royaux. Rodenbeck a fait observer que le budget annuel consacré à l'entretien de tous les bâtiments médiévaux de la ville était de 600 £E. Ce faible montant prouve que la négligence était délibérée. En outre, les activités des organisations bénévoles pour maintenir les monuments anciens ont été interdites ou alors leurs travaux ont été pris en charge par des fonctionnaires du gouvernement. Les palais royaux avaient été ouverts au public, puis ils ont été fermés ou utilisés comme des bureaux pour l'armée, la police ou la présidence [RODENBECK 1999]. Le palais d'Abdîn, la résidence du Roi Farouk a échappé au destin réservé au palais Qout El Qoulob El Demerdashia qui a été

[1] Samir Raafat, « Midan El Tahrir », Cairo Times, 10 décembre 1998
[2] Rushdy Youssef, « Farouk et le drame », Akher Sâa, N° 3809, 24/10/2007

démoli pour agrandir l'entrée du pont Qasr El-Nil[1]. L'ancien siège royal fut occupé par trois ministères dans un premier temps, et une de ses annexes est devenue le siège du gouvernorat du Caire [EL-KADI et al. 1998].

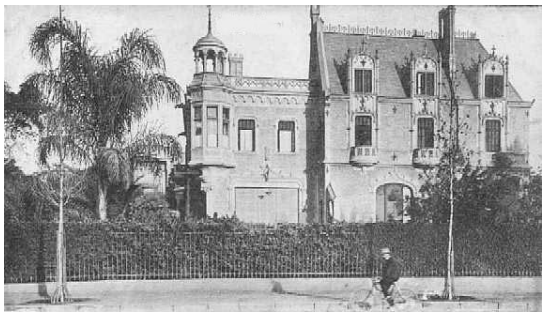

(Fig. 1.110) Villa Youssef Qattaui Pacha jusqu'en 1923 quand il est devenu la résidence de Qout El Qoulob, remplacé en 1965 par la rampe circulaire de Kamal Salah El-Din (l'entrée du pont Qasr El-Nil)
Source: Samir Raafat, Our lady of Kasr El Nil, Cairo Times, 3 March 2000

(Fig. 1.111) La rampe circulaire de Kamal Salah El-Din, photo prise à la fin des années 60.
Source : Orient Art Publishers Lehnert & Landrock, Cairo

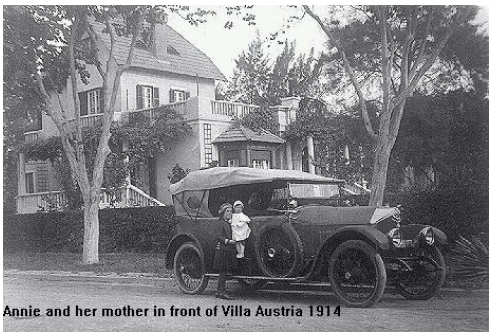

(Fig. 1.112) Villa Austria à Maâdy en 1914 et en 1996
La négligence du patrimoine par l'Etat
(Source: R.I.P. Annie GISMANN – 1911/96, *Egyptian Mail*, March 23, 1996)

[1] A partir de 1996, la décision du gouverneur militaire a interdit la démolition des villas, ce qui a sauvé une grande partie de l'héritage culturel.

De plus, le régime de Nasser a clairement modifié la forme urbaine où des symboles de la vieille aristocratie et du colonialisme étaient présents, en conformité avec son orientation socialiste. L'élimination de ces symboles se manifeste par le changement de la morphologie de la ville à des degrés divers. Par exemple, le spa d'Hulwân -les-Bains a été transformé en un complexe industriel composé d'aciéries, de cimenteries et d'usines d'assemblage pour l'automobile, l'électronique, et l'armement.

Quarante ans après la révolution, un autre point de vue a été proposé par Mâgid Farag, publicitaire, propriétaire du Royal Club Mohamed Ali et de la revue *Misr al-Mahroussa*. Il se considère comme l'un des premiers à avoir rompu le tabou existant autour de la famille royale et de la monarchie, en 1993, date à laquelle il a publié un livre-album, "*1939, The Imperial Wedding*", sur le mariage de la princesse Fawzia avec le prince héritier d'Iran. Cet ouvrage dépourvu de portée politique a néanmoins suscité une polémique dans la presse : « *J'ai été accusé d'être monarchiste ou étiqueté comme tel, ou au moins d'être en faveur de la monarchie pour la simple raison que j'ai été le premier en 1993 à sortir un livre qui disait quelque chose de positif à l'égard de la monarchie. Jusqu'en 1993, tout le monde avait peur de mentionner la monarchie ou la dynastie de Muhammad Ali avec ne serait-ce qu'un mot positif. On pouvait seulement entendre des choses négatives et j'ai été le premier à oser dire non ! Attendez une minute ! Cette période fait partie de notre histoire, elle a ses hauts et ses bas, alors soyons justes, étudions de manière appropriée, montrons l'éclat de cette période et discutons de ses problèmes, voyons où nous avons fait des erreurs et tirons des leçons de l'histoire* » [KERBOEUF 2003]. Mâgid Farag n'était pas la seule personne à chercher les valeurs positives de la *belle époque*. Alaâ El Asswany, auteur de l'*Immeuble Yacobian*, best-seller depuis sa publication en 2002, a choisi cet immeuble célèbre du centre-ville du Caire comme lieu principal et symbolique afin de souligner les changements sociopolitiques en Egypte. *Zaki Pacha*, un des personnages principaux de ce roman, représentait la nostalgie et la glorification de la monarchie. Il accusait Nasser d'être le seul responsable de la destruction de la personnalité égyptienne [EL ASSWANY 2005]. Alaâ El Asswany, qui a passé son enfance au centre-ville, pense que ce personnage représentait non seulement une partie de la ville, mais qu'il était aussi le symbole des cent cinquante années précédant la révolution, « *quand l'Egypte était plus tolérante* », ajoute-il [BRADLEY 2008]. Au niveau de l'architecture du centre-ville, Samir Raafat[1] accuse la période socialiste de Nasser d'avoir détruit la belle image du Caire : « *Quand je regarde le cœur de la ville, je ne vois que le déclin, le déclin et encore le déclin* » [BRADLEY 2008].

On peut remarquer que les articles publiés sont devenus plus libéraux au sujet de la révolution, quelques-uns la nommait « *le mouvement* » au lieu de « *la révolution* ». En effet, pendant la période nassérienne, c'était un crime de critiquer la révolution. Puis Sadat a donné la permission indirecte de critiquer Nasser et son idéologie, mais le sujet de la révolution elle-même était tabou. Actuellement des articles abordent librement la révolution et ses points positifs et négatifs. Il s'est passé exactement la même chose avec la monarchie. C'était un crime envers les principes et les objectifs de la révolution d'être monarchiste. Par contre, être descendant d'une famille d'ouvriers et de paysans était la fierté absolue. Pendant la période de l'Infitah, c'était pathétique d'être monarchiste. Les Egyptiens, actuellement, essaient de retrouver les valeurs perdues. Ils s'échappent du présent en se tournant vers une nostalgie du passé, peu importe la période : certains regrettent la période de Sadat, d'autres parlent de Nasser comme leur idole et certains parlent de la monarchie comme la *belle époque*.

[1] Samir Raafat est un historien amateur qui est chargé par la problématique du patrimoine architectural, il a publié plusieurs articles à *Cairo Times* qui sont liés à l'architecture du centre-ville

Une nouvelle vague de recherche sur la vie du Roi Farouk a été lancée parmi les jeunes. « *Depuis quelques années, une relecture de la vie de ce roi s'est faite cherchant à démêler les enchaînements entre sa vie privée et sa vie publique. Récemment, une certaine "faroukomanie" s'est emparée des colonnes de la presse, des travaux et de nouveaux projets ont permis une nouvelle approche de son personnage* », affirme l'historien Ibrahim Eweida, professeur d'Histoire à l'Université du Caire[1]. Le feuilleton *Le Roi Farouk*, diffusé sur la chaîne satellite MBC en septembre (Ramadan) 2007 fait partie de ces ouvrages qui ont montré "*le côté humain*" de Farouk. Il avait été écrit quinze ans avant la production du feuilleton mais la télévision égyptienne avait refusé de le financer pour des raisons politiques. Quand la chaîne privée MBC (dont le propriétaire est saoudien) a finalement accepté de le produire, les autorités égyptiennes ont interdit à l'équipe de filmer dans les palais royaux [BRADLEY 2008]. Le feuilleton, qui a eu un succès important dans le monde arabe, montre le Roi Farouk comme un patriote, ce qui change de son image de Roi corrompu habituellement mise en avant par la révolution. Cette *"faroukomanie"* est allée jusqu'à la création d'un groupe sur le réseau *Facebook* portant le nom de « *Egyptian Royalists - The House of Mohamed Ali*[2] ». Ce groupe a été créé en octobre 2007 (un mois après la diffusion du feuilleton). Il comprend environ 270 sujets de discussion différents sur la vie en Egypte pendant la période de la monarchie en faisant la comparaison entre la période actuelle et la belle époque. Le groupe comprend environ 15 750 membres dont 96 modérateurs qui portent des titres d'honneur virtuels comme *Pacha* et *Bey* pour les garçons, *Princesse* et *Hanem* pour les filles. Le créateur du groupe a inscrit sur la première page que l'objectif de ce groupe était d'éclairer cette période importante de l'histoire égyptienne, sans oublier d'ajouter que ce n'est pas un groupe politique et qu'il respecte tous les régimes politiques d'Egypte.

Cinquante ans après la Révolution, l'histoire semble en effet avoir fait son chemin au point que les signes et insignes royaux se multiplient ostensiblement : l'effigie d'inspiration royale de la revue *Misr al-Mahroussa,* l'effigie royale elle-même choisie comme enseigne par des établissements huppés (al- Sarraya, Le Pacha, Royal Bakery, Royal Furnitures), la décoration du Royal Club Muhammad Ali, le retour de journaux qui existaient à cette époque (El Masry, Sût El Omma, El Dostor, etc.) ou l'apparition dans les rues du Caire de voitures de collection… Autant de signes indicateurs des référents identitaires que puisent dans l'histoire la nouvelle bourgeoisie égyptienne à la recherche d'une image sociale valorisante et de racines nobles, et qui va quelque fois jusqu'à construire, dans les nouvelles communautés, des villas qui ressemblent aux palais royaux.

L'écriture de l'histoire de la monarchie n'est probablement pas sans lien avec la fabrication de la mémoire collective de nouveaux groupes en ascension. Or, si la mémoire s'enracine dans les gestes, l'image et l'objet, elle prend prise particulièrement dans l'espace, car il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. C'est là un moyen de s'y inscrire de manière durable et visible. D'où la mobilisation émergente au sein de différentes élites égyptiennes (intellectuelles, économiques, politiques) autour des vestiges menacés de l'époque coloniale [KERBOEUF 2003].

En effet, on ne peut pas vaguement affirmer que la période monarchiste est mieux que la notre. Chaque ère est caractérisée par ses conditions sociopolitiques, avec ses avantages et ses inconvénients, et on peut la comparer à la période précédente et à la période suivante. Pour sa part, Galal Amine refuse l'hypothèse que la monarchie était plus stable, au niveau politique et social, que la période actuelle. Il explique que les Egyptiens ont soutenu la

[1] Yasser Moheb, « Entre histoire et fiction », Al-Ahram Hebdo, N° 682, 3 octobre 2007
[2] http://www.new.facebook.com/group.php?gid=19312566856

révolution, la seule catégorie qui a refusé la révolution était la cour du Roi et ceux qui ont profité de cette période : « *Malgré les difficultés des années 50 et 60, nous étions convaincus que la monarchie était le pire des régimes. Après quelque temps, les gens commencent à oublier, c'est facile de tromper les jeunes en leur disant que la période du Roi était mieux. Il est vrai que la démocratie avait une belle image, mais seulement 10% de la population participait à la vie politique et les autres vivaient à la campagne, ils étaient illettrés. D'après les experts en économie, le revenu moyen était fixe de 1913 à 1956, quand la réforme économique a démarré*[1] ».

[1] Galal Amine, « Les politiciens ne font que demander au peuple de patienter », El Masry El Yom, N° 1281, 16 décembre 2007

Conclusion de la première partie

Les politiques économiques de l'Etat Egyptien varient selon l'orientation des régimes politiques : capitalisme durant l'Egypte royale, puis nationalisme durant la période nassérienne, ensuite, ouverture économique pendant la période de Sadat, et enfin, programme de réforme économique et privatisation pendant la période de Moubarak. Les idéologies économiques adoptées par les régimes politiques successifs ont influencé la morphologie urbaine et sociale du Caire.

L'étude historique nous a montré que le polycentrisme découle en partie du rapport social entre la commande et la production essentiellement élitiste ou monumentale depuis l'époque de Nasser jusqu'à nos jours. Ce polycentrisme vient aussi d'une réappropriation des espaces réservés aux fonctions nobles par les acteurs du cadre urbain sous la poussée démographique. Nous voyons par exemple des villas ou des hôtels transformés en bureaux, tant à Qasr Al Nil qu'à Garden City. Cette pression s'exerce d'une manière constante depuis les quartiers anciens vers les centres d'affaires qui s'affirment. En même temps, elle génère un glissement des fonctions tertiaires au fur et à mesure de la transformation de ces espaces.

Les mesures prises par l'Etat pour régler la question du logement n'étaient pas toujours cohérentes les unes par rapport aux autres. Chaque régime politique a proposé sa propre stratégie pour résoudre la crise du logement. Le rôle de l'Etat sur la question des politiques foncières se joue sur cinq niveaux différents :

- La construction de logements pour accueillir les habitants en cas d'urgence (par exemple : les HLM destinés aux habitants des villes du *Canal de Suez* après la guerre de 1967 et les logements de la cité de *El-Nahdha* et *El-Salam* destinés aux habitants touchés par le tremblement de terre en 1992).
- La construction des nouvelles villes ou des villes satellites en offrant des terrains réservés à la production de logements économiques destinés aux classes moyennes ou à celles à revenus bas (Six Octobre, El-Obour, El-Minia El-Guidida, etc. …).
- La création d'un mécanisme de coopérative qui offre des prêts bonifiés à long terme pour les salariés (la banque de l'habitat et de la reconstruction, la loi des prêts aux coopératives et la loi de l'hypothèque immobilière).
- L'organisation juridique de la relation entre les locataires et les propriétaires par des lois qui offrent une protection des droits de chacune des parties (le blocage des loyers et les lois du logement).
- La politique du laisser-faire consistant à fermer les yeux sur le développement de différentes formes illégales de production de logements qui contribuent à atténuer la crise et à assurer la paix sociale.

Le désengagement de l'Etat, dans le domaine de la construction, entraîne un mouvement spéculatif et une forte hausse du prix des terrains. Celui-ci est en effet multiplié par 15 entre 1974 et 1977. Plusieurs conséquences apparaissent : l'augmentation du nombre de logements édifiés sans permis de construire, notamment en surélévation d'immeubles, l'augmentation du nombre de logements vacants, et surtout une extension incontrôlée du domaine bâti.

Pour les habitants des quartiers informels du Caire, l'Etat est passé d'une attitude d'ignorance totale à un laisser-faire et une régularisation *« minimale »,* que ne masquent pas les effets d'annonces de programmes de relogement et les inaugurations de

résidences pour les relogés par Mme Moubarak. L'investissement peut être plus conséquent dans le cas des quartiers informels situés sur des zones à risques (éboulement de la falaise du Moqattam en 2008 ou tremblement de terre en 1992) ou lorsqu'ils constituent un risque de contestation manifeste comme la « *République Islamique d'Imbâba* » notoirement connue pour son islamisme contestataire. Ailleurs, les habitants se débrouillent, payent par eux-mêmes leur raccordement à l'électricité, assurent la propreté de leur rue là où les compagnies privées n'interviennent pas, s'organisent et font jouer leurs réseaux communautaires et familiaux.

Malgré tous les projets ambitieux de logement et d'aménagement, les schémas directeurs et les discours politiques optimistes, la capitale souffre d'un déclin remarquable à l'échelle sociale et urbaine. De nombreuses compétences d'aménagement (promotion immobilière) et de gestion urbaine (collecte des déchets) ont été privatisées pour compenser les défaillances des administrations. La volonté de garder précieusement le pouvoir entre les mains des gouverneurs, des ministères et du gouvernement explique aussi la peur de la décentralisation, de la participation, de la co-gestion.

Pour résumer, on constate que l'Etat est passé du contrat social nassérien à une autorité néolibérale qui a conduit à une compétition entre et pour certains territoires, sans prendre en compte les spécificités sociales et culturelles, ni les variations historiques et mémorielles d'un quartier à l'autre, ni les identités composites des groupes sociaux constituant la capitale. Le désengagement social de l'Etat, accompagné de mauvaises conditions de travail et d'une dégradation des services et du pouvoir d'achat, menace la stabilité sociale du pays ce qui donne l'alerte sur une situation explosive.

DEUXIEME PARTIE

Le centre-ville : un espace multifonctionnel, les modalités de la centralité

Introduction de la deuxième partie

La première partie nous a permis d'analyser l'influence des politiques économiques et urbaines sur la transformation urbaine et la dynamique sociale dans la capitale en général et dans les zones centrales en particulier. Cette seconde partie doit nous permettre d'aborder l'analyse du contenu des fonctions stratégiques du centre-ville par le détail. Malgré la création de centres secondaires périphériques, soit concurrents, soit complémentaires, le centre-ville a réussi à conserver ses propres modalités de centralité. En effet, le centre-ville est perçu comme le cœur politique, commercial, touristique et financier de la ville.

Notre objectif, dans cette partie, est d'analyser les fonctions du tertiaire supérieur dans la zone centrale. Nous essayons de vérifier le poids relatif de la centralité du centre-ville. Nous avons réalisé une étude quantitative afin de définir les espaces spécifiques dans le centre-ville par fonction principale. Notre méthodologie est basée sur l'analyse des données des *pages jaunes* du Grand Caire, c'est-à-dire que nous avons compté le nombre de lignes téléphoniques des fonctions concernées. Cette méthode nous donne une idée générale et approximative sur la concentration des services dans chaque zone géographique au Grand Caire. Il est important de signaler que la plupart d'établissements ayant des activités commerciales ou publiques possède une ligne de téléphone.

Cette partie vise à caractériser un hypercentre qui regroupe les services du tertiaire supérieur dans le noyau central. Nous identifions le noyau central comme un espace du pouvoir politique avec ses activités politiques, administratives, juridiques, diplomatiques et partisanes. Le centre-ville est devenu, par conséquent, la cible de toutes les manifestations et des sit-ins des citoyens qui protestent contre le gouvernement et ses politiques (chapitre 1). Ensuite, nous présentons le centre-ville comme un espace d'économie avec deux secteurs principaux : le secteur financier (les activités bancaires, d'assurance et d'investissement) et le secteur touristique (chapitre 2). Le manque d'informations concernant l'analyse géographique des dépôts et des crédits nous empêche d'étudier le poids économique des zones centrales. Par contre, nous avons exposé la densité bancaire dans la région du Grand Caire. Enfin, nous exposons les activités commerciales en centre-ville (chapitre 3). Ce chapitre vise à analyser le rapport entre la mobilité sociale et l'évolution du commerce de détail et du pouvoir d'achat. Ainsi, nous soulignons le rapport entre le polycentrisme et la création de nouveaux centres commerciaux périphériques.

2.1. Les fonctions sociopolitiques dans le noyau central

Le centre-ville du Caire joue un rôle important dans la vie sociale des Egyptiens en général. En fait, ce rôle symbolique est lié à la concentration du pouvoir et des activités culturelles au noyau central. Quant à la centralité politique, elle est le moteur des mouvements sociaux et des manifestations qui commencent et se terminent au centre-ville. Dans ce chapitre, nous analysons le rôle sociopolitique du centre-ville avec un accent mis sur l'impact de la centralité politique du centre-ville sur les mouvements sociaux.

2.1.1. Le centre-ville : un espace du pouvoir politique

D'après la Constitution de l'Egypte, il y a trois pouvoirs principaux dans la société égyptienne : le Pouvoir Exécutif (le Gouvernement), le Pouvoir Législatif (l'Assemblée du Peuple et le Conseil Consultatif) et le Pouvoir Judiciaire. La Presse est un pouvoir populaire autonome qui exerce sa mission de la manière énoncée dans la Constitution et la loi. Dans le chapitre suivant, nous exposons le niveau de centralité politique du centre-ville du Caire ainsi que sa mobilité.

a- Le Pouvoir Exécutif

Le Pouvoir Exécutif est organisé selon quatre axes : Le Président, le Gouvernement, l'Administration Locale et les Conseils Nationaux Spécialisés. Notre travail de recherche porte sur le gouvernement qui est l'organisme exécutif et administratif suprême de l'Etat.

Nous n'avons repéré ici que les administrations gouvernementales, c'est à dire les Ministères et services annexes. Les Ministères sont pour la plupart concentrés dans le quartier de Munira, créé historiquement pour eux. Ce quartier est situé au carrefour de trois *qisms :* Abdin, Kasr-al-Nil et Sayyeda-Zeinab.

Les ministères

Parmi les 31 ministères en Egypte, 19 d'entre eux ainsi que le Conseil des Ministres sont situés au centre-ville et dans les quartiers centraux. (Fig. 2.1) Au centre-ville, on trouve le Conseil des Ministres ainsi que 12 ministères dont le ministère des Wakfs, le ministère des Affaires Judiciaires et des Conseils Parlementaires, le ministère des Affaires Intérieures, le ministère de la Production Militaire, le ministère de la Coopération Internationale, le ministère de la Justice, le ministère de l'Habitat , le ministère du Commerce Extérieur et de l'industrie, le ministère de l'Education, le ministère d'Etat de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le ministère de la Santé et le ministère du Transport. 7 ministères se localisent dans les quartiers autour du centre-ville dont le ministère de la Culture à Zamâlik, le ministère de l'Irrigation et des Ressources Aquatiques à Imbâba, le ministère des Affaires Etrangères à Bûlâq, le ministère de l'Information à Maspero, le ministère de la Sécurité Sociale à Agûza, le ministère de l'Agriculture et le ministère d'Etat du Développement Local à Duqqî. Le gouvernement a délocalisé les anciens sièges du ministère des Finances, du ministère de l'Investissement et du ministère des Communications qui étaient déjà au centre-ville vers de nouveaux bâtiments des quartiers périphériques comme Nasr City ou des villes nouvelles comme '*le village intelligent*' à Six Octobre.

En fait, chaque ministère dirige plusieurs organismes administratifs que l'on peut classifier en deux types : premièrement, les organismes qui ont un contact direct avec la population et qui offrent des services administratifs, deuxièmement, les organismes qui s'occupent de la gestion administrative des ministères et qui n'ont aucun contact avec les usagers.

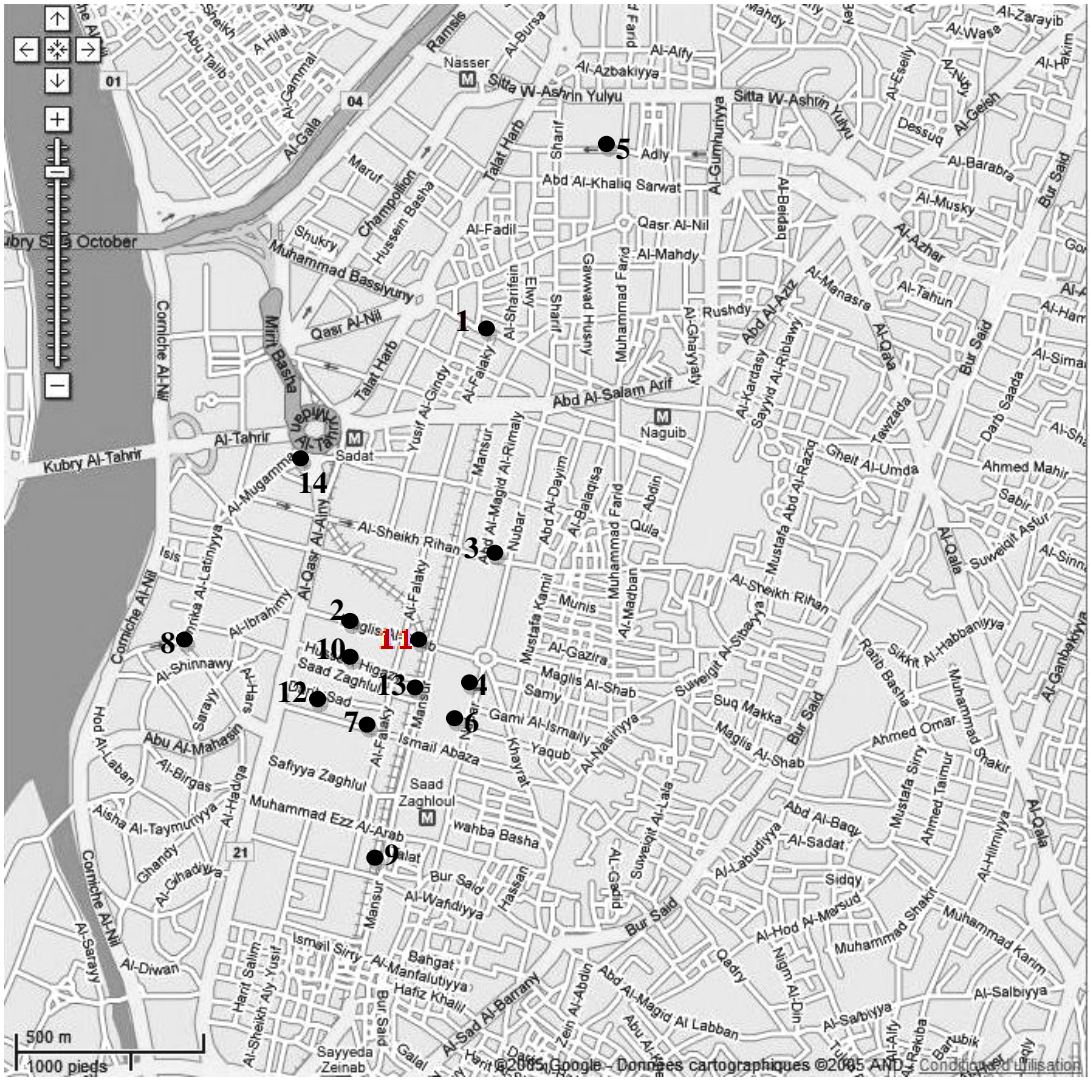

1- Ministère des Wakfs

2- Ministère des Affaires Judiciaires et des Conseils Parlementaires

3- Ministère des Affaires Intérieures

4- Ministère de la Production Militaire

5- Ministère de la Coopération Internationale

6- Ministère de la Justice

7- Ministère de l'Habitat,

8- Ministère du Commerce Extérieur et de l'Industrie

9- Ministère de l'Education

10- Ministère d'état de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique

11- Ministère de la Santé

12- Ministère du Transport

13- Conseil des Ministres

14- El Mogamaa

(Fig. 2.1) Les ministères au centre-ville du Caire[1]

[1] Préparé par M. ABO ELELA

El Mogamaa

La centralité politique et administrative du centre-ville du Caire est une conséquence de la localisation des principaux décideurs politiques et de leurs administrations centrales. Ce mode de centralité est un reflet de la supériorité du centre-ville. Le batiment El Mogamaa constitue un exemple de la forte centralité administrative du centre-ville. Construit en 1950 sous le régime de Nasser, c'est l'un des plus grands bâtiments administratifs d'Afrique et du Moyen-Orient. Créé pour un montant de deux millions de livres (environ 350 000 dollars), il comprend 14 étages et le rez-de-chaussée est utilisé pour la gestion des affaires. Le complexe se compose de 1356 locaux, quatre entrées et sorties de secours, dix ascenseurs et 70 sanitaires.

(Fig. 2.2) Photo de Mogamaa
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

(Fig. 2.3) La localisation dominante d'El Mogamaa

Les bureaux de Mogamaa accueillent 16 ministères dont la Direction des Passeports et de l'Immigration, sous le contrôle du ministère des Affaires Intérieures, la Direction de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au Caire, le Département Central des Familles Productives et de la Formation Professionnelle, le Parquet Administratif du Caire, la Direction de la Voirie et des Transports, le Gouvernorat du Caire, la Direction de l'Eau Potable, la Direction de la Jeunesse et des Sports du Caire et le Département des Missions Educatives sous la direction du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

D'après un article publié à *El-Ahram El-Iqtisadi*[1], le complexe emploie 15 000 personnes et il accueille 40 000 citoyens par jour, c'est-à-dire que chaque jour, 55 000 personnes entrent dans ce bâtiment et chacun vient par son propre moyen de transport. En 2005, Le gouverneur du Caire, M. Abdel Azim Wazir a décidé de faire évacuer le Mogamaa pour regler le problème de circulation dans le noyau central. Après cinq ans d'attente, le gouvernorat du Caire n'a réussi à évacuer que les deux derniers étages. Onze étages sont toujours utilisés, ce qui complique de plus en plus la circulation au centre-ville. Certains organismes gouvernementaux déclarent qu'ils n'ont pas encore trouvé un nouveau bâtiment pour s'y installer alors que d'autres ont déjà trouvé et vont déménager sous peu. Par exemple, le Parquet Général du Caire ainsi que les administrations soumises au gouvernorat du Caire seront déplacés au Nouveau Caire, la Direction de la Voirie et des Transports du gouvernorat du Caire sera transférée à Qattamia et, enfin, La Société Nationale de l'Eau Potable ainsi que

[1] El-Ahram El-Iqtisadi, Entre un hôtel et un complexe de bureaux, le destin inconnu du Mogamaa, article en arabe, N°38, 29/01/2006

la Direction de la Main-d'œuvre et de l'Immigration seront déplacées à Nasr City. En fait, tous les organismes essaient de quitter les quartiers centraux, sauf l'Autorité des contentieux de l'Etat qui se déplacera à Mohandessine. D'autres organismes attendent la décision de leurs ministères pour chercher des locaux disponibles.

Depuis les années 1990, le gouvernement essaie de profiter de la position stratégique du Mogamaa. Des projets d'aménagement et de réhabilitation ont été préparés par des bureaux d'études et des cabinets d'architecture. Un des projets propose de transformer le bâtiment en hôtel avec une chaîne de boutiques souterraine. Un autre envisage de démolir le Mogamaa pour construire un complexe commercial avec un parking. En fait, tous les projets comptent sur la valeur foncière du site. *El-Ahram El-Iqtisadi* a organisé des entretiens[1] avec des urbanistes égyptiens pour analyser l'utilisation optimum du bâtiment en fonction du patrimoine et de la valeur historique et architecturale du quartier. Selon le Professeur Abdulmohsen Barada[2], le bâtiment n'a pas de valeur architecturale et il n'est pas utile d'en faire un musée ou de le considérer comme l'un des patrimoines du centre-ville du Caire car sa seule valeur résulte du prix élevé du terrain. Il ajoute que l'utilisation du bâtiment doit être modifiée afin de faciliter la circulation autour de la place de Tahrir, mais que la construction d'un hôtel compliquerait la situation à cause des déplacements des touristes et des précautions de sécurité qu'il faudrait mettre en place. Par contre, le Professeur Mahmoud Youssri[3] pense que la meilleure solution serait d'utiliser le bâtiment comme un hôtel ou un complexe de bureaux et d'en modifier les façades pour l'adapter à sa nouvelle fonction. D'autre part, Milad Hanna, expert de l'habitation, considère qu'il faut conserver le Mogamaa tel qu'il est sans rien modifier car, selon lui, le pouvoir politique fait partie de la personnalité du centre-ville du Caire.

Le sujet du Mogamaa comporte trois aspects : sa fonction de pôle administratif important, les valeurs foncières et architecturales du site et l'accord du gouvernement sur sa délocalisation hors du centre-ville. Tout d'abord, concernant la fonction actuelle du Mogamaa, on peut résoudre facilement le problème administratif lié à la démolition du bâtiment grâce à la révolution informatique. En fait, le gouvernement a créé un site internet permettant aux usagers de faire leurs démarches administratives courantes[4] (demande d'acte de naissance, de pièce d'identité, etc.). Il est évident que ce service s'adresse aux instruits avec un certain niveau de connaissance informatique et que c'est ne n'est pas le cas de la plupart des citoyens. Il faudrait que chaque quartier possède un pôle de services à la disposition de la population pour répondre à leurs demandes administratives. De plus, le portail électronique offre d'autres services permettant de réserver des billets de train et d'avion, l'inscription aux examens du bac, les factures d'électricité, d'eau potable et de téléphone, etc. A notre avis, la création de centres de services administratifs, liés aux réseaux informatiques gouvernementaux, à l'échelle des quartiers est vraiment nécessaire pour résoudre les problèmes de circulation et de stationnement au centre-ville ainsi que pour faciliter la vie des citoyens.

Le deuxième aspect de l'aménagement du Mogamaa, c'est la valeur foncière du site. D'après l'estimation foncière[5], le prix des appartements au centre-ville varie entre 8.000 £E/m² et 10.000 £E/m². Par contre, le prix des terrains varie entre 25.000 £E/m² et

[1] Ibid.
[2] Professeur d'urbanisme et membre des conseils nationaux spécialisés.
[3] Professeur d'urbanisme et ancien doyen de la faculté de planification.
[4] Site officiel des services administratifs : http://www.egypt.gov.eg/arabic/default.asp
[5] http://www.e-dar.com/

50.000 £E/m². La valeur foncière du terrain du Mogamaa pousse le gouvernement à étudier toutes les possibilités avant de décider de l'investissement le plus approprié afin de ne pas répéter la même erreur qu'avec le groupe *Accor*[1]. D'après les experts en urbanisme, il est difficile d'utiliser le bâtiment comme un hôtel. En effet, le budget pour transformer les bureaux en intégrant une salle de bain dans chaque pièce ainsi que pour modifier les façades serait largement supérieur au coût d'un nouveau bâtiment. De plus, comme l'a indiqué M. Barada, la circulation des touristes et les précautions de sécurité accentueraient les problèmes d'embouteillages sur la place de Tahrir. Le gouvernement devrait organiser un concours auprès des architectes et urbanistes pour comparer les meilleurs projets. Après la mauvaise expérience du management gouvernemental pour certains projets hôteliers et commerciaux, il serait préférable d'inviter les grosses entreprises à participer au projet dans le cadre d'un contrat PPP *(Partenariat Public-Privé)*. Ce contrat permet à l'entreprise de bénéficier du projet pendant trente ans, par exemple, sans avoir à acheter le terrain. Un projet comme un complexe commercial et culturel avec un parking d'une capacité importante serait utile pour aider le centre-ville à jouer son rôle social dans la vie des Cairotes.

Enfin, on doit se demander si le gouvernement est vraiment prêt à quitter le centre-ville ou non. Depuis la période de Nasser, on entend parler de la délocalisation et du déménagement des sièges du pouvoir politique hors du centre-ville. Le ministère de l'Habitat qui était responsable de ce dossier n'a pourtant jamais déménagé. 13 ministères se trouvent au centre-ville. Chaque jour, les ministres, accompagnés d'un cortège de trois voitures au minimum, viennent au centre-ville et bloquent la circulation à cause des précautions de sécurité. D'après les estimations préliminaires, il faudrait cinq milliards de livres égyptiennes pour terminer les travaux. A la suite de la crise économique et du manque de moyens, nous ne croyons pas que le projet de déplacement aboutira.

[1] *En 2007, L'organisme EGOTH (*Egyptian General Company for Tourism and Hotels*), qui possède 15 hôtels en Egypte ainsi qu'un terrain d'environ 6.000m² en face du musée du Caire, a organisé un appel d'offre de conception-construction d'un hôtel quatre étoiles. Le groupe ACCOR et la banque Ahli-Société Générale ont présenté un avant projet d'un hôtel de 500 chambres. Au début, la presse égyptienne a annoncé que la construction serait soumise à un contrat PPP (*Partenariat Public-Privé*). Ensuite, la presse d'opposition a confirmé que ACCOR a déjà acheté le terrain au prix de 10.000 LE/m² en sachant que les experts fonciers ont affirmé que le prix proposé ne représente que 20% du prix réel du terrain. Un conflit a débuté entre le groupe ACCOR et le gouverneur du Caire M. Abdel Azeem Wazir qui a refusé de donner un permis de construire pour le chantier. Aujourd'hui, le problème n'est pas réglé même si le gouverneur du Caire a négocié le prix et a demandé de modifier le projet pour ne pas dépasser la hauteur maximum du quartier.*

La concentration des organismes gouvernementaux

Pour vérifier le niveau de la centralité administrative au centre-ville du Caire, nous présentons une analyse quantitative basée sur les données des *pages jaunes* du Grand Caire. Les informations données dans le tableau suivant déterminent le nombre d'administrations dirigées par chaque ministère. Nous avons uniquement dénombré les postes administratifs sans prendre en compte les services adressés aux utilisateurs. Par exemple, pour le ministère de l'éducation, nous avons seulement intégré les administrations qui gèrent les écoles, mais nous n'avons pas compté les écoles elles-mêmes.

Ministères et Organismes gouvernementaux	Quartiers Centraux										Quartiers Périphériques	Villes nouvelles et satellite
	Opéra	Duqqî	Manyal	Zamâlik	Sayyida Zaynab et Abdîn	Mohandessine	Imbâba et Warraq	Bâb al-Lûq	Ramsès	Rod El Farag		
Ministère des Communications	250	67	45	16	89	44	24	29	250	16	1235	136
Ministère de l'Habitat,	2	12	7	-	1	5	4	30	5	-	41	47
Ministère de l'Irrigation et des Ressources Aquatiques	-	6	-	-	-	-	58	2	-	-	84	3
Ministère de l'Information	-	3	-	1	8	-	-	1	45	-	15	50
Ministère du Développement Economique	-	2	-	2	5	4	-	4	3	-	19	2
Ministère des Wakfs	9	6	1	2	4	1	-	3	1	-	30	5
Ministère du Pétrole	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	13	-
Ministère de la Sécurité Sociale	32	12	3	-	7	7	5	20	2	-	118	15
Ministère de l'Education	12	7	12	1	11	6	4	40	13	-	169	9
Ministère d'Etat pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique	10	42	29	10	1	6	2	37	4	-	147	1
Ministère de la Culture	4	14	5	30	17	15	-	15	15	-	64	5
Ministère d'Etat pour les Affaires Ecologiques	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	10	-
Ministère d'Etat pour le Développement Administratif	-	1	-	1	-	1	-	6	3	-	11	-
Ministère d'Etat du Développement Local	5	29	10	1	12	10	7	20	28	3	218	19
Ministère de l'Agriculture	2	75	2	3	3	1	7	4	2	-	138	3
Ministère du Tourisme	2	-	1	-	3	-	-	3	1	-	16	-
Ministère de la Santé	14	23	55	-	12	7	18	45	21	2	267	33
Ministère du Commerce Extérieur et de l'Industrie	3	5	-	-	5	-	3	35	2	-	27	-
Ministère de la Justice	3	2	3	1	9	17	14	9	54	-	104	10
Ministre du Travail et de l'Immigration :	5	2	1	-	-	1	-	7	3	-	29	3
Ministère de l'Electricité et de l'Energie	2	13	2	1	3	2	2	3	20	5	145	19
Ministère des Finances	2	8	-	-	10	6	1	27	2	-	73	8
Ministère du Transport	2	3	10	1	3	-	4	18	28	-	88	1
Ministère de la Coopération Internationale	5	-	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-
Le Conseil des Ministres	1	1	-	-	-	3	-	4	1	-	15	-

(Tab. 2.1) La distribution des administrations au Grand Caire[1]

[1] Informations préparées par M. ABO ELELA d'après les Pages Jaunes : http://www.yellowpages.com.eg/ et www.140online.com

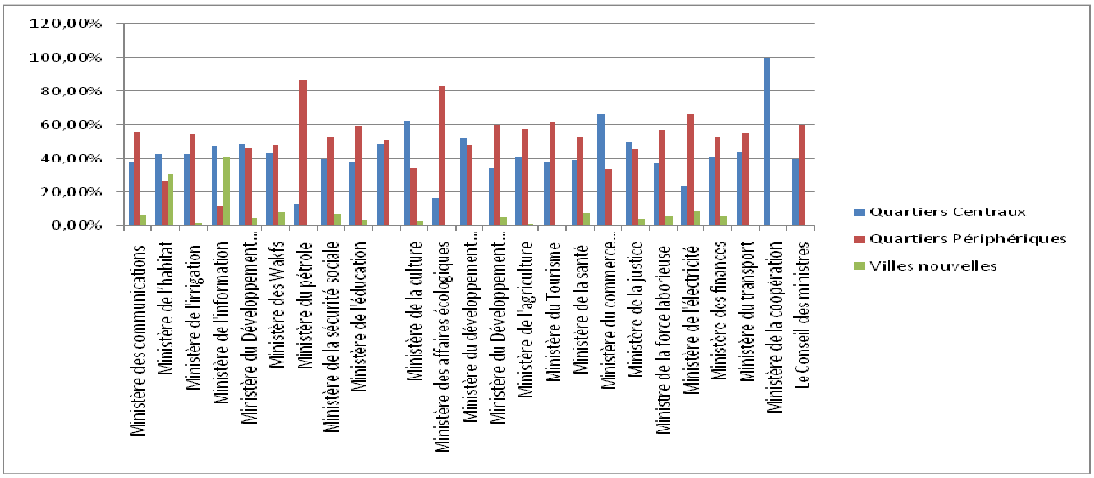

(Fig. 2.4) La distribution des administrations au Grand Caire[1]

	Quartiers Centraux	Quartiers Périphériques	Villes nouvelles
Ministère des Communications	37,71%	56,11%	6,18%
Ministère de l'Habitat	42,85%	26,63%	30,52%
Ministère de l'Irrigation	43,14%	54,90%	1,96%
Ministère de l'Information	47,15%	12,20%	40,65%
Ministère du Développement Economique	48,78%	46,34%	4,88%
Ministère des Wakfs	43,55%	48,39%	8,06%
Ministère du Pétrole	13,33%	86,67%	0,00%
Ministère de la Sécurité Sociale	39,82%	53,39%	6,79%
Ministère de l'Education	37,32%	59,50%	3,18%
Ministère de l'Enseignement Supérieur	48,79%	50,87%	0,34%
Ministère de la Culture	62,50%	34,78%	2,72%
Ministère des Affaires Ecologiques	16,67%	83,33%	0,00%
Ministère du Développement Administratif	52,17%	47,83%	0,00%
Ministère du Développement Local	34,53%	60,22%	5,25%
Ministère de l'Agriculture	41,25%	57,50%	1,25%
Ministère du Tourisme	38,46%	61,54%	0,00%
Ministère de la Santé	39,40%	53,40%	7,20%
Ministère du Commerce et de l'Industrie	66,25%	33,75%	0,00%
Ministère de la Justice	49,56%	46,00%	4,44%
Ministre du Travail	37,25%	56,86%	5,89%
Ministère de l'Electricité	24,42%	66,82%	8,76%
Ministère des Finances	40,88%	53,28%	5,84%
Ministère du Transport	43,67%	55,69%	0,64%
Ministère de la Coopération Internationale	100%	0,00%	0,00%
Le Conseil des Ministres	40,00%	60,00%	0,00%

(Tab. 2.2) La distribution des administrations au Grand Caire

[1] Calculé et préparé par M. ABO ELELA d'après les Pages Jaunes

La classification des informations recueillies est basée sur la localisation des organismes administratifs au Grand Caire dans trois zones différentes. Tout d'abord, les quartiers centraux dont le centre-ville ainsi que les quartiers autour du centre-ville dont Zamâlik, Mohandessine, Imbâba, Duqqî, Manyal et Rod El-Farag qui sont liés au centre-ville. Ensuite, les quartiers périphériques qui sont relativement loin du centre-ville dont `Abbâsiyya, Héliopolis, Nasr City, Haram, Hulwân et Ma`âdî. Enfin, les villes nouvelles et satellites qui sont rattachées au Caire comme la ville de 6 Octobre, Le Nouveau Caire, El Obour, El Shouroq et la ville de 10 Ramadan.

L'analyse des résultats recueillis montre que le centre-ville contient 40,5% des organismes gouvernementaux contre 53,13% pour les quartiers périphériques et 6,37% pour les villes nouvelles. Le faible pourcentage des administrations dans les villes nouvelles explique que la plupart de leurs habitants sont obligés de se déplacer au Caire pour leurs démarches administratives liées aux organismes centraux. 50,4% des organismes gouvernementaux des villes nouvelles sont représentés par le ministère des Communications qui se trouve au sein de la *Ville Intelligente* à Six Octobre et le ministère de l'Information qui possède la cité de la production médiatique (*E.M.P.C.*), construite sur une superficie de 2 millions de m².

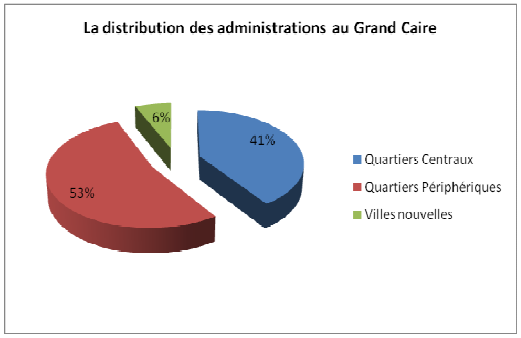

(Fig. 2.5) Le pouvoir administratif au Caire

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville contient 40,5% des sièges gouvernementaux. D'après le tableau des données, Ramsès est le quartier qui contient 21,5% du pouvoir administratif par rapport au reste du centre-ville, et 8,7% par rapport à la totalité des services gouvernementaux du Grand Caire. Ensuite, les quartiers qui possèdent un pourcentage aussi élevé sont Opéra (15,6%), Bâb al-Lûq (15,5%) et Duqqî (14,2%). Puis, les quartiers qui possèdent un pourcentage moyen sont Sayyida Zaynab (8,78%), Manyal (7,97%), Imbâba (6,56%) et Mohandessine (5,8%). Enfin, il nous reste les quartiers avec un pourcentage faible dont Zamâlik (2,99%) et Rod El Farag (1,11%).Il est important de remarquer que trois quartiers sur les quatre les plus élevés sont les trois pôles qui identifient le centre-ville du Caire.

La centralité administrative au centre-ville est une conséquence de la concentration des ministères et des sièges gouvernementaux dans le pôle central. La totalité des administrations dépendant du ministère de la Coopération se localise au centre-ville, mais il est important de signaler que ce nouveau ministère, qui faisait partie du ministère des Affaires Etrangères et qui occupait un étage de son bâtiment, ne possède pas beaucoup d'administrations et ne sert pas les citoyens. Par conséquent, 100% de représentation au centre-ville n'est pas vraiment significatif de son pouvoir. On peut classer les ministères en quatre groupes selon leur niveau de centralité au centre-ville : les administrations qui possèdent une forte concentration au centre-ville, celles qui sont relativement moins représentées au centre-ville en restant homogènes par rapport aux autres secteurs, celles qui possèdent un niveau moyen de centralité au centre-ville et finalement, celles qui ont un pourcentage faible de localisation au centre-ville.

On trouve tout d'abord des organismes qui dépassent 50% de représentation par rapport aux autres sièges gouvernementaux comme le ministère du Commerce Extérieur (66,25%), le ministère de la Culture (62,5%), le ministère du Développement Administratif (52,17%) et le ministère de la Justice (49,56%). Concernant la concentration des administrations par rapport aux quartiers, on remarque que le ministère du Commerce est fortement présent à Bâb al-Lûq (44%) car le siège du ministère se trouve à Garden City qui est rattaché à Bâb al-Lûq[1]. D'autre part, le ministère de la Culture se localise à Zamâlik avec un pourcentage de 16,3% par rapport au Grand Caire, et le reste de ses activités sont les musées, les centres culturels locaux, etc. Le ministère du Développement Administratif ne possède pas beaucoup d'administrations au Grand Caire, par conséquent, on ne peut pas considérer qu'il joue un rôle dans le pouvoir politique au centre-ville. Enfin, le ministère de la Justice sera présenté en détail avec le Pouvoir Juridique.

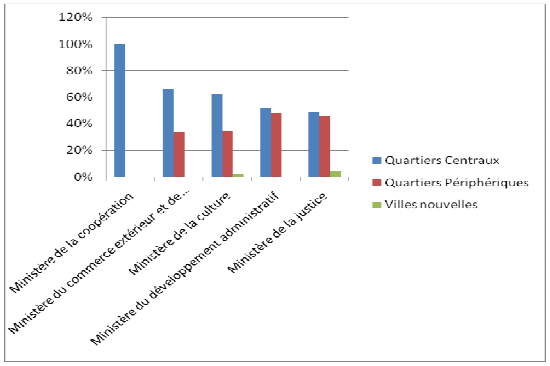

(Fig. 2.6) Premier groupe

Ensuite, le deuxième groupe d'organismes rassemble le ministère de l'Enseignement Supérieur (48,79%), le ministère du Développement Economique (48,78%), le ministère de l'Information (47,15%) et le ministère des Wakfs (43,55%). Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique regroupe deux organismes : l'enseignement supérieur représenté par les universités et les instituts ; et la recherche scientifique représentée par les Centres Nationaux de Recherches. En fait, les administrations dirigées par le ministère de l'Enseignement Supérieur se concentrent dans quatre zones principales : la rue Qasr El Einy où se trouve le siège du ministère et le bureau du ministre au siège de l'Académie de la Recherche Scientifique, ensuite, à Duqqî où se localise le pôle des Centres Nationaux de Recherche composé de 13 organismes et de 106 départements, puis à Gîza, où se trouve l'Université du Caire et finalement à `Abbâsiyya, dans le quartier de l'Université d'Ain Shams. Le ministère de l'Information est celui qui possède une forte représentation dans la ville de Six Octobre avec la cité de la production médiatique (*E.M.P.C.*). Le deuxième pôle principal se trouve à Corniche El Nil, Maspero, lieu du siège du ministère ainsi que l'Union de Télévision et Radio de l'Egypte (*ERTU*).

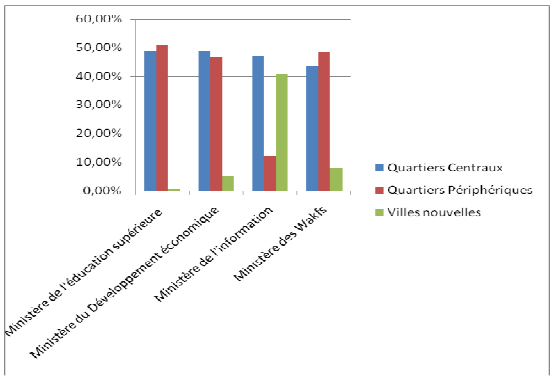

(Fig. 2.7) Deuxième groupe

[1] Les quartiers sont classés selon les zones géographiques des services téléphoniques du ministère de la Communication qui ne sont pas forcément similaires aux zones géographiques administratives du ministère de l'Habitat.

Le troisième groupe d'organismes gouvernementaux avec un pourcentage relativement moyen de centralité au centre-ville (entre 37 % et 44 %). Ce groupe comprend les ministères du Transport, de l'Irrigation, de l'Habitat, de l'Agriculture, des Finances, de la Sécurité Sociale, de la Santé, du Tourisme, des Communications, de l'Education, du Travail et le Conseil des ministres. L'analyse de la représentation de ce groupe montre que même si les sièges de certains ministères existent au centre-ville, la plupart de leurs administrations sont en-dehors du noyau central. Par contre, le ministère des Communications dont le siège se localise à la ville de Six Octobre, ne possède que 7% des ses administrations dans les villes nouvelles et le reste se concentre au centre-ville (à Ramsès et Opéra), et dans les quartiers périphériques (à `Abbâsiyya et Héliopolis). Même si le ministère de l'Habitation est présent dans les villes nouvelles avec un pourcentage aussi élevé (31%), son siège se trouve au centre-ville.

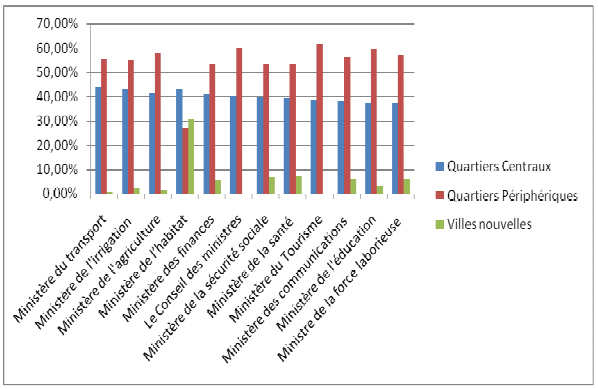

(Fig. 2.8) Troisième groupe

Enfin, le quatrième groupe se compose des administrations qui ne participent pas à la centralité administrative du centre-ville dont le ministère du Développement Local qui se trouve dans les villes urbaines et rurales de l'Egypte entière, le ministère de l'Electricité, le ministère des Affaires Ecologiques et le ministère du Pétrole qui se localisent à Nasr City et dans la zone du canal de Suez.

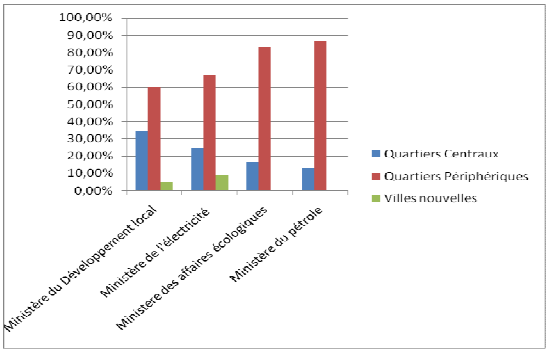

(Fig. 2.9) Quatrième groupe

Le transfert des ministères et des organismes gouvernementaux hors du centre-ville

Dans le cadre de l'aménagement et du développement de la capitale, le Conseil des Ministres a étudié la proposition d'évacuer le centre-ville du Caire des sièges des ministères et organismes gouvernementaux et de les déplacer vers les nouvelles villes en dehors du Caire.

En fait, l'idée de délocaliser les ministères a déjà été discutée cinq fois depuis la révolution de 1952. D'abord, Nasser a construit Nasr City pour y déplacer les sièges du pouvoir, mais il n'a pas réussi à atteindre son but. Puis, pendant la période de Sadat, le ministre de l'Habitat de l'époque, M. Hassaballah El Kafrawy, avait la même vision et il a proposé la ville nouvelle portant le nom du président « *La ville de Sadat* ». Un projet a déjà été exécuté et le ministère de l'Habitat était chargé de construire les nouveaux sièges des ministères. Le projet est terminé mais les bâtiments sont toujours vides. Ensuite, au début des années 1980, il y a eu une autre proposition de transfert des ministères à El-Obour. Le ministère de l'Habitat était comme d'habitude le maître d'ouvrage de ce projet. Un nouveau bâtiment était réservé pour le ministère de l'Habitat lui-même, et pour la troisième fois, personne n'a déménagé. Après la réalisation de la ville de Six Octobre, l'Etat voulait attirer l'attention des Cairotes sur l'éventualité d'y déménager. Par conséquent, le gouvernement a recommencé à discuter le projet de décentralisation. Par contre, seul le ministère des Communications qui était déjà à Mohandessine a pu être transféré dans le nouveau bâtiment de « *La Ville Intelligente* » à Six Octobre. Donc, malgré quatre tentatives les ministères sont toujours au centre-ville.

En 2003, les problèmes de circulation dans les rues du Caire ont poussé plusieurs députés à présenter des demandes au Parlement pour que ce problème soit discuté et que des solutions soient trouvées. Après plusieurs semaines de discussions, la commission des propositions et des plaintes au Parlement a préparé un rapport contenant plusieurs réclamations dont la plus importante était l'interdiction d'installer de nouveaux services gouvernementaux à l'intérieur de la capitale et l'obligation de transférer un certain nombre de services hors de la capitale. « *Le but essentiel de cette réclamation est de résoudre une part du problème de la circulation dans la capitale asphyxiée. Surtout que toutes les mesures déjà prises n'ont pu résoudre qu'une part minime du problème de la circulation à l'intérieur du Caire* », explique Moustapha Al-Sallab, un des députés ayant participé à la discussion[1]. En fait, pour régler le problème de circulation au Caire, notamment dans les rues du centre-ville souffrant d'une asphyxie chronique, plusieurs décisions ont été prises : un organisme pour la planification des routes et de la circulation a été créé, de nouveaux axes ont été inaugurés et d'autres réaménagés, des parkings construits et plusieurs places principales réorganisées. D'autre part, de nombreuses stations de minibus et d'autobus ont été transférées à la périphérie du Caire, et les microbus arrivant d'autres gouvernorats ont été interdits d'accès au Caire.

Cependant, l'urbaniste Soheir Hawas affirme que seul 20 % du problème a été résolu. « *Le vrai problème réside dans le fait que Le Caire et surtout le centre-ville débordent de services gouvernementaux. Le centre-ville, à lui seul, contient le Mogamaa Al-Tahrir, le ministère de l'Intérieur et de la Santé, l'Assemblée du peuple, le Conseil consultatif et la plupart des syndicats et banques. Tous ces services impliquent un grand nombre de fonctionnaires sans compter les citoyens qui fréquentent ces lieux* », assure Soheir Hawas.

[1] El Ahram Hebdo, « Le Caire étouffe», N° 455, 28/05/2003, version électronique http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2003/5/28/egyp2.htm

Selon une étude préparée par la faculté de polytechnique à l'Université d'Ain Shams, les rues du centre-ville accueillent quotidiennement 100 000 véhicules, alors qu'elles ne peuvent assimiler que 20 000. Cette étude a également révélé que le bâtiment de Mogamaa Al-Tahrir contient les bureaux de 50 ministères et services tels que le ministère de l'Intérieur, des Affaires Sociales, des Affaires étrangères ainsi que le gouvernorat du Caire. Ces bureaux proposent plusieurs services comme, par exemple, les passeports et le renouvellement des cartes de séjour pour les étrangers. Voilà pourquoi ce bâtiment accueille tous les jours de 5 000 à 7 000 citoyens[1].

Pour certains urbanistes, le transfert de tous les services gouvernementaux hors de la capitale est une idée non applicable. Selon Milad Hanna, urbaniste, ce transfert exigerait de grandes sommes d'argent pour tout d'abord l'acquisition des terrains, et des équipements. « *En outre, ce transfert obligerait le gouvernement à fournir des moyens de transport aux citoyens. Mais l'idée qui peut être appliquée est d'interdire définitivement la création de nouveaux services gouvernementaux dans la capitale* », explique-t-il.

Pourtant, un autre groupe d'urbanistes pense que l'idée de transférer les services gouvernementaux hors de la capitale pourrait être tout à fait applicable, surtout qu'il y a au centre-ville des rues qui contiennent trois ou quatre ministères. « *Par exemple, la rue Qasr Al-Aïni au centre-ville renferme trois services importants les uns à côté des autres, à savoir le Parlement, le ministère de la Santé et le Conseil des ministres. L'élargissement des rues ou la construction de parkings dans ce lieu ne seront pas efficaces. Pourquoi ne pas transférer un des trois ministères pour que le trafic dans ce lieu connaisse une certaine fluidité ?* », se demande Kamal Riyad, urbaniste.

Pour sa part, la commission des plaintes et des propositions a proposé dans son rapport présenté au Conseil des ministres plusieurs solutions pour que cette initiative puisse être envisagée. Tareq Moustapha, de la commission des plaintes, affirme qu'il y a plusieurs façons de mettre en place cette initiative. « *Il y a des ministères qui possèdent des terrains à l'intérieur de la capitale. Pourquoi ne pas les vendre et utiliser leurs sommes dans le financement de la construction de nouveaux bâtiments dans les nouvelles villes ?* », conclut-il. Des idées qui sont encore en gestation et il faudra beaucoup de temps encore avant qu'une décision salvatrice ne soit prise[2].

En fait, le discours officiel concernant le déménagement des organismes gouvernementaux a radicalement changé. Le 27 juin 2007, Gamal Moubarak, le Secrétaire des Politiques du Parti National Démocrate, a annoncé un nouveau schéma directeur du Grand Caire 2050 qui propose le déplacement des sièges du pouvoir politique au Nouveau Caire[3] et l'aménagement du Caire pour qu'il devienne un pôle économique et culturel. Trois jours plus tard, le 1er juillet, le Président a annoncé aux journalistes qu'il souhaitait construire une nouvelle capitale de l'Egypte car le Caire est étouffé par ses problèmes[4]. Le GOPP (*General Organization for Physical Planning*) en coopération avec JICA (Japan International Cooperation Agency) ont commencé des études intensives pour préparer le schéma directeur. Les journaux officiels ont publié une série d'articles défendant l'idée du transfert des ministères hors du centre-ville et qui parlent de l'avenir optimiste du Grand Caire dans le

[1] Ibid.
[2] Ibid.
[3] D'après le site du Parti National ; http://www.ndp.org.eg/ar/News/SimpleNewsDetails.aspx?NewsID=21467
[4] D'après l'organisme général de l'information ;
http://www.sis.gov.eg/Ar/Politics/PInstitution/President/Interview/000001/040101030000000000997.htm

cadre des recommandations du Parti National. Un article publié par *El-Ahram El-Iqtisadi*[1] confirme que le gouvernement prépare un projet comprenant non seulement les ministères et les organismes gouvernementaux, mais aussi un certain nombre d'organes administratifs, des complexes de bureaux, des banques, un centre de conférence et des hôtels. Selon le discours gouvernemental, la réalisation de ce projet prendra environ 3 ans. M. Mustafa MADBOULY, directeur du bureau d'études du ministère de l'Habitat, confirme que le Conseil des Ministres avait discuté du choix du site du projet parmi quatre propositions : la ville de Six Octobre, le Village Intelligent attaché à Six Octobre, le Nouveau Caire et le terrain désertique à côté du Nouveau Caire. Le Conseil a finalement décidé de choisir le terrain d'une superficie de 2100 feddans (875 hectares) qui se trouve en face de l'*Académie de Moubarak de la Sécurité* sur le Ring Road au Nouveau Caire. Le 17 novembre 2007, M. Safwat EL CHERIF, Président du Conseil Consultatif et Secrétaire général du Parti National, a annoncé qu'il avait reçu une lettre de la part de M. Ahmed NAZIF, le Premier Ministre, mentionnant la détermination du gouvernement pour créer une nouvelle capitale afin de résoudre les problèmes de circulation au Caire. Il ajoutait que M. NAZIF lui avait demandé de discuter avec les membres du parlement des nouveaux sièges éventuels de l'Assemblée du peuple et du Conseil Consultatif pour les prendre en considération avec les experts de planification concernés par le projet[2]. Deux jours plus tard, le projet de la nouvelle capitale fut enterré de façon dramatique par le Président Moubarak après l'inauguration des projets de service à Ismâ`îliyya : « *L'Etat est soucieux de réaliser la justice sociale et de ne pas verser des sommes pour édifier une nouvelle capitale. On a des priorités et notre objectif est de fournir des logements et de dispenser des services aux citoyens pauvres. Il est vrai que l'on planifie pour l'avenir de l'Egypte et que l'on a préparé des plans pour les 10 à 15 années à venir, mais on ne peut pas les réaliser toute de suite.* »[3] Le Premier Ministre qui était avec le Président n'a rien ajouté. M. Mustafa MADBOULY[4] a réfuté que le GOPP ait préparé des études sur la nouvelle Capitale, c'était juste un projet de transfert des organismes gouvernementaux[5]. Malgré le refus du Président Moubarak, le GOPP a organisé le premier séminaire le 5 décembre 2007 pour exposer le schéma directeur du Grand Caire 2027. En fait, personne ne peut affirmer que le schéma directeur sera réalisé ou qu'il rejoindra les projets n'ayant pas dépassé la phase d'étude, seul l'avenir pourra répondra à cette question !

[1] El-Ahram El-Iqtisadi, La nouvelle ville gouvernementale, article en arabe, N°2022, 08/10/2007
[2] L'organisme général de l'Information ;
http://www.sis.gov.eg/Ar/EgyptOnline/Politics/000008/020100000000000000007039.htm
[3] Toutes les presses égyptiennes dont El Ahram, Akhbar et Gomhouriya du 20/11/2007
[4] Le Président actuel du GOPP
[5] El Masry El Yom, Moubarak annule le projet gouvernemental de la construction d'une nouvelle capitale 48h après l'annonce, article en arabe, N°1255, 20/11/2007

Nous avons préparé un questionnaire adressé aux usagers des services administratifs sur la fréquence de leurs visites. Un échantillon de 40 utilisateurs a répondu au questionnaire selon la classification suivante :

Age	De 18 à 25 ans	8 personnes
	De 26 à 40 ans	16 personnes
	De 41 à 60 ans	8 personnes
	Plus que 60 ans	8 personnes
Sexe	Hommes	24 personnes
	Femmes	16 personnes
Niveau d'études	Niveau lycée et inférieur	4 personnes
	Bac	12 personnes
	Bac + 2	16 personnes
	Bac +5 et plus	8 personnes
Situation professionnelle	Etudiants	8 personnes
	Salariés	20 personnes
	Retraités	8 personnes
	Chômeurs	4 personnes

(Tab. 2.3) La classification de l'échantillon des personnes interrogées

Parmi les 25 personnes interviewées qui ont déjà visité les sièges gouvernementaux, on constate que El Mogamaa, le ministère de l'Education et le ministère de la Santé sont plus fréquemment visités que les autres organismes gouvernementaux car 80% des interviewés sont déjà allés au minimum une fois au Mogamaa, 44% au ministère de l'Education et 40% au ministère de la Santé. En deuxième position, on trouve le ministère de l'Enseignement Supérieur, la direction générale des impôts, le ministère des Affaires Intérieures et le ministère de l'Habitat qui ont obtenu un pourcentage moyen entre 20% et 16% de fréquence de visite. Le troisième groupe se compose des ministères de la Justice, des Wakfs, de la Production Militaire, de la Sécurité Sociale et du Transport ainsi que du Conseil des Ministres et de l'Assemblée du Peuple qui ont obtenu un pourcentage faible par rapport aux autres administrations. Enfin, il reste le dernier groupe d'organismes qui n'ont pas de contact direct avec les citoyens comme le ministère de Coopération Internationale, le ministère de Production Militaire et le Conseil Consultatif

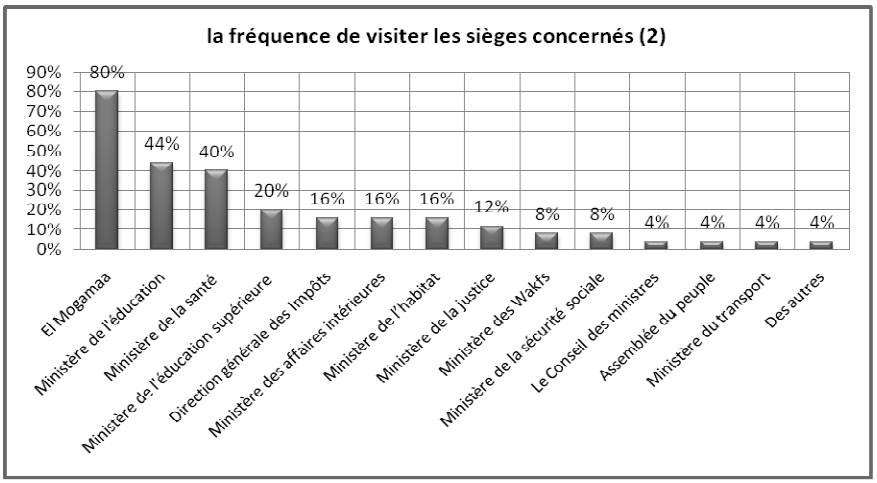

(Fig. 2.10.a) La fréquence des visites

D'après les résultats du questionnaire, la plupart des personnes interrogées se sont rendues entre 2 et 4 fois aux différents organismes. La bureaucratie des organismes gouvernementaux oblige les demandeurs de papiers officiels à y aller plusieurs fois pour finaliser leurs demandes. Le ministère de l'enseignement supérieur vient en première position avec un pourcentage de 60%, ensuite vient le ministère de l'éducation avec 54%, puis en troisième position, on trouve El Mogamaa, la direction générale des impôts et le ministère des affaires intérieures avec un pourcentage de 50%.

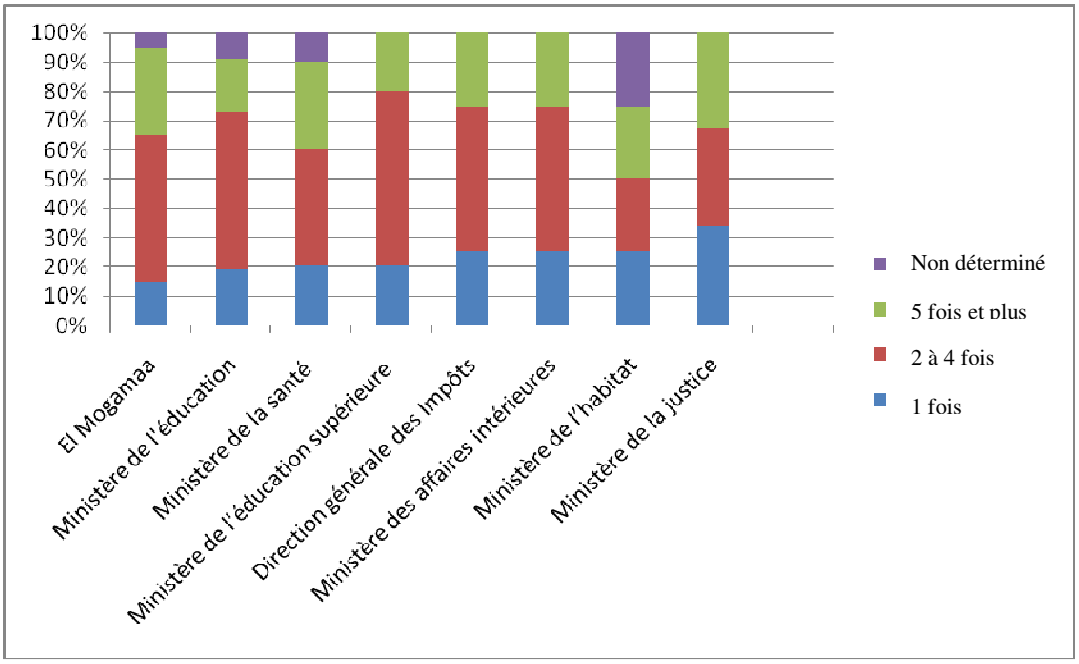

(Fig. 2.10.b) La fréquence des visites

Organisme gouvernemental	1 fois	2 à 4 fois	5 fois et plus	Non déterminée
El Mogamaa	15%	50%	30%	5%
Ministère de l'Education	19%	54%	18%	9%
Ministère de la Santé	20%	40%	30%	10%
Ministère de l'Enseignement Supérieur	20%	60%	20%	0%
Direction Générale des Impôts	25%	50%	25%	0%
Ministère des Affaires Intérieures	25%	50%	25%	0%
Ministère de l'Habitat	25%	25%	25%	25%
Ministère de la Justice	34%	33%	33%	0%

(Tab. 2.4) La fréquence des visites

Le Mogamaa est l'administration la plus visitée avec un pourcentage de 80%, ce qui montre la forte centralité administrative et politique de ce bâtiment. D'après notre propre expérience avec cet organisme, les démarches administratives sont assez longues : nous avons du nous y rendre plus de trois fois pour régler un seul et même problème, et plus de quinze fois en tout pour des raisons différentes. En effet, il est assez difficile de savoir

quels papiers à fournir sans se rendre sur place. Puis, il faut revenir déposer le dossier, et ensuite, il faut suivre la demande si elle a été acceptée ou bien s'il manque des pièces au dossier. La centralité administrative d'El Mogamaa oblige les Egyptiens à se déplacer de leurs villes partout en Egypte pour venir au centre-ville du Caire. D'après Ibrahim Hamid, 34 ans, doctorant, boursier égyptien en France : « *Pour moi c'était très compliqué, j'habite à Aswan (880km au sud du Caire) et je travaille à l'université de Minyâ (240km au sud du Caire). Pour obtenir la bourse, j'ai déposé le dossier au département des missions à Mogamaa. J'étais habitué à prendre le train de 5h00 du matin pour arriver à l'heure et si j'étais à Aswan avec ma famille, c'est pire car il fallait prendre le train un jour avant mon rendez-vous et passer la nuit dans un hôtel. J'ai fait le trajet aller-retour plusieurs fois. S'il y avait des pièces manquantes, je retournais à Minyâ pour photocopier un certificat et je revenais le lendemain au Caire. Ils sont gentils au Mogamaa, mais c'est la bureaucratie !!* ». Le témoignage d'Ibrahim reflète deux problèmes : la concentration et la centralité administrative au centre ville et la question d'accessibilité au centre-ville du Caire, sachant que la plupart des organismes administratifs, dont El Mogamaa, servent tous les Egyptiens pas seulement les Cairotes.

Un autre questionnaire a été préparé par le Centre de Sondage de l'Opinion Publique[1] qui fait partie de l'IDSC (*Information and Decision Support Center*) concernant l'avis des citoyens sur le projet du transfert des organismes gouvernementaux hors du centre-ville du Caire. Les résultats du questionnaire indiquent que 43% des personnes interviewées savent que le gouvernement étudie la proposition du transfert des administrations en dehors du centre-ville du Caire, alors que 57% n'ont jamais entendu parler de ce projet.

Concernant l'opinion des interrogés sur la délocalisation des organismes gouvernementaux, 42% ont accepté la suggestion du gouvernement contre 32% qui l'ont refusée. D'autre part, 9% sont pour le projet mais avec des conditions et finalement 17% n'ont pas donné leurs avis.

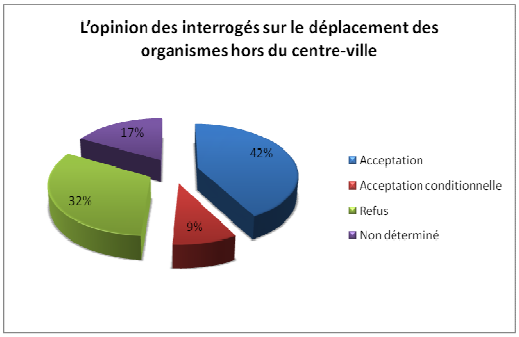

(Fig. 2.11) L'avis des interrogés

Il est important d'analyser les motivations des 32% ayant refusé le projet ainsi que leurs caractères démographiques et économiques. D'après les réponses, 41% des femmes ont refusé le projet du transfert contre 23% pour les hommes. Selon l'âge, le pourcentage le plus faible se trouve parmi les personnes de plus de 60 ans, et les personnes entre 18 et 40 ans représentent un pourcentage de 36%. Concernant le niveau d'éducation, seulement 24% des personnes ayant des diplômes supérieurs n'étaient pas d'accord contre 36% des personnes d'un niveau inférieur au bac.

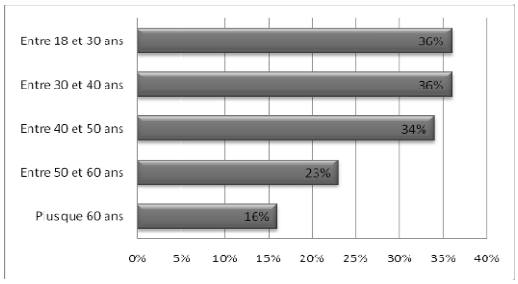

(Fig. 2.12) La classification selon l'âge

[1] http://www.pollcenter.gov.eg/

Concernant les motivations du refus, 75% ont cité que le centre-ville du Caire est plus accessible que les villes nouvelles qui sont loin de leurs logements et difficiles d'accès. 16% pensent que ce sera difficile pour les personnes âgées d'y aller. Les autres considèrent que les moyens de transport ne sont pas suffisants et que les tarifs sont beaucoup trop élevés.

Selon les personnes qui ont accepté le déplacement des administrations, la motivation principale pour 60% d'elles est de faciliter la circulation et d'éviter les embouteillages au centre-ville asphyxié du Caire. Les autres pensent que la délocalisation des ministères permettrait d'inciter beaucoup de monde pour déménager dans les villes nouvelles.

Le troisième groupe de 10% qui accepterait sous certaines conditions proposent de créer des moyens de transport avec des tarifs raisonnables et de construire des logements pour les employés des organismes déplacés. Une des réponses montre qu'il serait préférable de ne pas déplacer les administrations qui ont un contact direct avec les citoyens et de déplacer uniquement ceux avec lesquels ils n'ont pas de contact direct.

En ce qui concerne les villes proposées par les interviewés, la ville de Six Octobre était la préférée avec un pourcentage de 43%. Ensuite Le Nouveau Caire vient en deuxième position avec 15% et les villes Dix Ramadan, El Shouroq et El Obour ont obtenu chacune 8%. Même si le Nouveau Caire était le premier choix du Conseil de Ministres, il vient seulement en deuxième position pour les utilisateurs. *A priori*, les interrogés ont choisi la ville de Six Octobre qui est mieux desservie par les moyens de transport en commun.

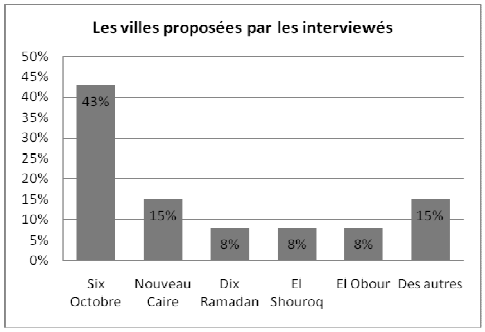

(Fig. 2.13) Les villes proposées

b- Le Pouvoir Législatif

Le pouvoir législatif se compose de deux pôles principaux : l'Assemblée du peuple et le Conseil consultatif. Les deux sièges historiques se localisent au centre-ville du Caire en face de la place El Tahrir pour signaler fortement la centralité politique du centre-ville.

Selon la constitution égyptienne le nombre des membres élus de l'Assemblée ne doit pas être inférieur à 350 membres. La promulgation de la loi No 38 de 1972 stipule dans son premier article la formation de l'Assemblée du peuple avec 444 membres élus au scrutin direct secret et public sous le contrôle judiciaire, et la nomination de 10 membres par décret présidentiel. La moitié des membres de l'Assemblée doivent être des ouvriers et des paysans. Selon la loi No 206 de 1990, 222 circonscriptions électorales ont été formées, deux membres de chaque circonscription doivent être élus dont l'un doit être ouvrier ou paysan. Tout membre de l'assemblée est élu par une majorité absolue du nombre des voix valides.

L'article 196 de la Constitution a stipulé le mode de formation du Conseil Consultatif : le nombre de membres du Conseil tel que le détermine la loi ne doit pas être inférieur à 132. Les deux tiers des membres sont élus par scrutin direct secret à condition que la moitié des membres comprenne des ouvriers et des paysans. Le président de la République nomme le tiers des membres restant. En 1980, le nombre de membres était de 210, puis ce nombre est passé à 258 en vertu de la loi 10 de 1989, puis il a atteint 264 en vertu de la loi 8 de 1995[1].

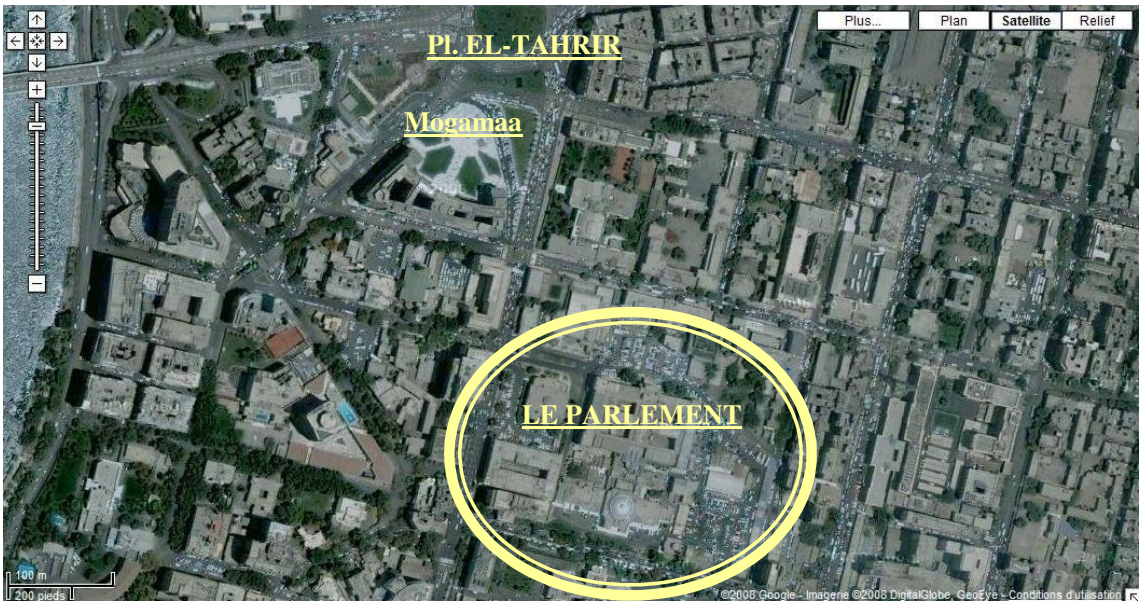

(Fig. 2.14) La localisation du Parlement par rapport au Mogamaa et à la place El-Tahrir

[1] L'organisme général de l'information

L'Assemblée du Peuple occupe trois bâtiments qui ont été construits à des époques successives de l'histoire sur une surface de 48 300 m², avec quelques bâtiments supplémentaires pour les services auxiliaires, la maintenance, les magasins et la mosquée. Entre ces bâtiments se trouvent des jardins et des espaces verts.

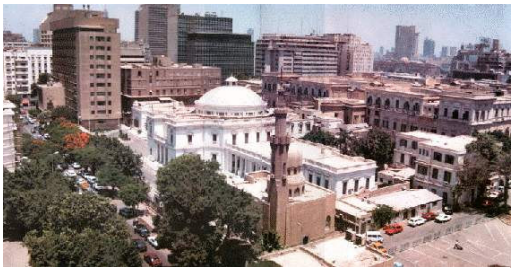

(Fig. 2.15) La localisation dominante de l'Assemblée du peuple
Source : le site de l'Assemblée du Peuple

Le premier bâtiment avait été construit en 1878 à l'époque du khédive Ismaïl et il était occupé par le ministère des travaux publics. Le rez-de-chaussée a fait l'objet de grands aménagements pour préparer la salle du ministère des travaux publics afin de recevoir les réunions de l'Assemblée des Notables. Cette salle existe encore et abrite actuellement les réunions et les séances de l'Assemblée consultative (*Al Choura*). Le ministère des travaux publics et des ressources en eaux occupait les premier et deuxième étages de ce bâtiment qui furent remis le 29 septembre 1991 au secrétariat général de l'Assemblée du Peuple et annexés à ses locaux pour permettre à celle-ci d'agrandir son siège[1].

(Fig. 2.16) Le premier bâtiment,
rue Qasr El Einy
Source : le site de l'Assemblée du Peuple

Quant au deuxième bâtiment, il fut construit spécialement pour le Parlement suite à la promulgation de la Constitution de 1923 qui a adopté le bicaméralisme en prévoyant l'institution de la Chambre des Députés et du Sénat. La salle du ministère des travaux publics a été ainsi maintenue et consacrée aux réunions du Sénat, alors que l'on a construit un nouveau bâtiment pour abriter les réunions de la Chambre des Députés. Ce bâtiment a été inauguré le 15 mars 1924 dans son siège actuel. Il présente un style unique réunissant à la fois les styles européens de la fin du XIXème et du début du XXème siècle, et les empreintes architecturales et décoratives islamiques. Par ailleurs, il fut le théâtre de grands évènements politiques et il est le témoin de la promulgation de lois et de législations marquant l'histoire de la vie parlementaire et législative jusqu'à nos jours.

(Fig. 2.17) Le deuxième bâtiment,
rue Magless ElShaab
Source : le site de l'Assemblée du Peuple

[1] Ce bâtiment historique a été détruit après un grand incendie le 19 août 2008.

Le troisième bâtiment fut construit en 1972. Il se compose de dix étages pour rendre plus efficace la pratique parlementaire. Ses étages et ses salles sont consacrés aux commissions pour leur permettre de s'acquitter de leurs tâches en tant qu'organe principal assistant l'Assemblée dans l'exercice de son rôle législatif et de contrôle, outre des salles d'audience et un club[1].

(Fig. 2.18) Le troisième bâtiment, rue Qasr El Einy
Source : le site de l'Assemblée du Peuple

L'Assemblée actuelle se compose de 454 membres dont 52 membres élus dans les 25 circonscriptions électorales du Grand Caire. L'Egypte vit des situations critiques avant et pendant les périodes des élections de l'Assemblée du peuple. Toutes les villes dont le Caire changent de peau. Le noyau central contient six circonscriptions électorales : El-Zaher, Abdîn, Qasr El-Nil, Sayyida Zaynab, Manyal et Bûlâq. Les rues sont saturées par les affichages et les panneaux de propagande des candidats. La tension augmente le jour des élections avec des conflits entre les camps de chaque candidat dans les zones sensibles. Même si les Egyptiens ne s'intéressent pas vraiment au vote, ils profitent de cette période électorale car le gouvernement se montre très flexible face aux demandes des citoyens afin de favoriser les candidats du Parti National. Les candidats eux-mêmes ont l'occasion d'accéder facilement aux ministres, et ils accueillent les citoyens qui les soutiennent pour faciliter leurs démarches. Après les élections, la relation des élus avec leurs compatriotes se limite à des démarches précises comme la signature d'une demande administrative ou pour leur remettre une lettre de recommandation afin de faciliter une démarche administrative.

[1] Le site officiel de l'Assemblée du peuple ; http://www.parliament.gov.eg/EPA/ar/Index.jsp

c- Le Pouvoir Judiciaire

D'après l'article N° 165 de la Constitution égyptienne : « *Le pouvoir judiciaire est indépendant. Il est exercé par les tribunaux, en respectant l'ordre hiérarchique et les règles de compétence. Les magistrats prononcent leurs jugements conformément à la loi.* » Les organismes qui représentent le pouvoir juridique sont les suivants : la Haute Cour constitutionnelle, la Cour de Cassation, les Cours d'Appel, les Tribunaux de Première Instance, le Tribunal de la Famille, le Tribunal Administratif, les Tribunaux Sommaires et le Parquet Général.

La Haute Cour constitutionnelle

La Haute Cour constitutionnelle est indépendante et autonome. Elle siège au Caire et se charge exclusivement du contrôle juridique, de la constitutionalité des lois et des statuts ainsi que de l'explication des clauses législatives.

(Fig. 2.19) La haute cour constitutionnelle à Ma`âdî
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Le siège de la Haute Cour constitutionnelle se localise à Corniche El-Nil, Ma`âdî. La Haute Cour constitutionnelle s'est trouvée dans une situation grave. Suite à la décision présidentielle, N° 114/2008, modifiée par 124/2008, les limites administratives du Caire ont été changées et deux nouveaux gouvernorats furent créés : Le Six Octobre et Hulwân. Le quartier de Ma`âdî fut rattaché au gouvernorat d'Hulwân. D'après l'article N° 174 de la constitution, la Haute Cour constitutionnelle est présente au Caire. Par conséquent, la cour elle-même était dans une situation non-constitutionnelle et ses sentences risquaient d'être annulées. Le président Moubarak a mis fin au conflit constitutionnel en confirmant que même si la Haute cour existe géographiquement à Ma`âdî, elle suit administrativement le gouvernorat du Caire.

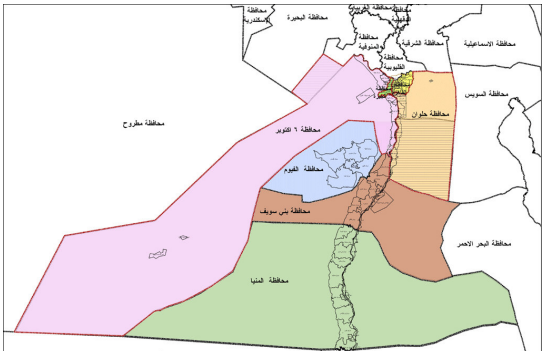

(Fig. 2.20) Les nouvelles limites des gouvernorats
Source : Le Conseil des Ministres

Cette contradiction ne fut pas la seule conséquence de la décision d'ajouter deux gouvernorats au Grand Caire. Au niveau administratif, les habitants des quartiers périphériques comme Ma`âdî et Torah ainsi que des villes nouvelles et satellites comme le Nouveau Caire, El-Shouroq, Badr et El-Amal se sont retrouvés du jour au lendemain à Hulwân au lieu du Caire. Le gouvernorat de Gîza a perdu toutes ses villes rurales qui sont devenues soumises à Six Octobre et Hulwân. Ni les citoyens des gouvernorats concernés, ni les membres de l'assemblée du peuple n'étaient au courant de cette décision surprenante. La décision présidentielle N°114/2008 a confirmé que la ville d'*El-Wahât El-Baharia* est rattachée au gouvernorat de Minyâ au lieu de Gîza et que les villes *Atfîh* et *El-Saf* sont dirigées par le gouvernorat de Fayoum. Les habitants de ces villes rurales ont manifesté

contre la nouvelle décision[1] car la distance entre leurs villes et la capitale de leurs nouveaux gouvernorats était beaucoup trop grande. A la suite des manifestations, une nouvelle décision présidentielle 124/2008 est sortie pour modifier la première. Désormais, *El-Wahât* se trouve à Six Octobre et *El-Saf* et *Atfîh* dépendent de Hulwân. En sachant que les deux nouveaux gouvernorats ne possèdent aucun siège pour accueillir les nouvelles administrations, on peut imaginer la rapidité de la décision présidentielle. D'après *El-Masry El-Yom*, le président de l'université de Hulwân a proposé de conserver un des ses bâtiments pour le gouverneur. Les professeurs ont refusé l'offre en avançant que la nature de l'université empêche d'accueillir les citoyens qui viennent pour finaliser leurs démarches administratives[2]. Malgré le refus des professeurs, le conseil de l'université a finalement accepté l'offre du président.

Les conséquences négatives de cette décision hasardeuse sur les habitants des zones concernées touchent plusieurs sujets : la centralité administrative obligera les habitants des ces villes à se déplacer pour leurs démarches administratives ; la bureaucratie rigide force les citoyens des villes concernées à changer leurs attestations officielles par de nouvelles attestations portant le visa des nouveaux gouvernorats ; les sièges administratifs hiérarchiques sont insuffisants pour servir les citoyens des nouveaux gouvernorats.

[1] D'après la presse d'opposition, 3000 citoyens ont manifesté contre la décision car la route entre leur ville et Minia n'était pas terminée et ils devaient parcourir 700km (450 km jusqu'à Giza, puis encore 250 km pour arriver à Minia). Ils ont demandé que leur ville soit rattachée au gouvernorat de Six Octobre qui est plus proche que Minia. Les forces de sécurité ont arrêté 28 personnes qui ont été libérées le lendemain par le Parquet Général.

[2] El-Masry El-Yom, « L'université de Hulwân refuse d'accueillir le nouveau gouverneur, bienvenu en tant que visiteur, pas comme occupant », article en arabe, N° 1432, 15/05/2008

La Cour de Cassation

Fondée en 1931, la Cour de Cassation est unique en Egypte et elle siège au Caire. Le but de son existence en tant qu'autorité unique est qu'elle soit placée au sommet de l'organisme judiciaire et qu'elle soit l'instrument d'unification, d'interprétation et d'application de la loi. Elle jouit principalement de l'examen de l'appel contre un jugement prononcé sur un procès intenté par l'un des adversaires ou par le parquet public. Cette Cour a participé par ses multiples dispositions à compléter l'édifice législatif égyptien en attirant l'attention du législateur sur ce qui peut faire défaut aux législations existantes aux fins de sauvegarder l'intérêt général de la société et d'assurer aux individus leurs droits et leur liberté[1].

(Fig. 2.21) La Cour Suprême

D'après la constitution, la Cour de Cassation est unique et se localise au Caire. Elle se trouve dans le bâtiment de la Cour Suprême « *Dar El-Qadâ El-Aali* » qui représente la centralité juridique au centre-ville du Caire. Ce bâtiment historique fut construit en 1934 dans la rue 26 Juillet (Fouad 1er à l'époque) sur une superficie de 11.390m² dans un style de Néo-classique [HAWAS 2002]. Ce pôle juridique était le siège des Tribunaux Mixtes qui avaient déménagé du quartier d'*Attaba,* jusqu'en 1937 quand ces tribunaux adressés aux étrangers furent supprimés par le gouvernement du *Wafd* [EL TARABILY 2003]. En fait, *Dar El-Qadâ El-Aali* contient de nombreux symboles juridiques comme la Cour de Cassation, la Cour d'Appel[2], le Conseil judiciaire suprême et le siège du Procureur Général. Ce bâtiment fut le témoin des manifestations des juges en 2006 dont nous parlerons en détail quand nous aborderons le sujet de la centralité sociale. Le deuxième pôle judiciaire situé derrière la Cour Suprême, est l'Assemblée des juges qui a joué un rôle important dans les manifestions des juges. De l'autre côté du quartier, dans la rue *El Galâ*, on trouve le complexe des tribunaux, troisième pôle juridique, qui contient les tribunaux sommaires de plusieurs quartiers : Shubrâ, Rod El-Farag, Azbâkiyya, Bûlâq, El-Darb El-Ahmar, Sayyida Zaynab, Gamâliyya, Wâylî, El-Khalîfa, Misr al-Qadîma, Bâb al-Sha`riyya et El Mûskî.

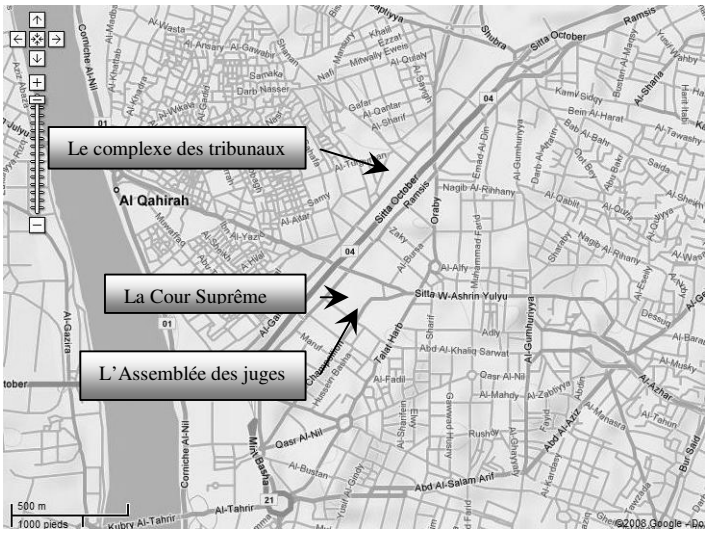

(Fig. 2.22) Les pôles judiciaires au centre-ville

[1] L'organisme général de l'information

[2] Selon la loi du pouvoir juridique, il existe en Egypte sept cours d'appel, une dans chacune des villes suivantes : le Caire, Alexandrie, Tanta, Mansoura, Ismaïlia, Béni Souef et Assiout.

d- Les partis politiques

D'après l'article N° 5 de la Constitution : « *Le système politique en République Arabe d'Egypte est basé sur le multipartisme, dans le cadre des éléments de base et des principes fondamentaux de la société égyptienne, proclamés dans la Constitution. La loi régule les partis politiques. Les citoyens ont le droit de former des partis politiques conformément à la loi. Il est interdit d'exercer une activité politique ou de fonder un parti politique sur des références ou des principes religieux, ou sur la distinction de race ou d'origine*[1]. »

La fondation des partis politiques en Egypte au XIXème siècle fut l'expression d'une série d'interactions socio-économiques et culturelles, et l'effet de conditions historiques, nationales et politiques, durant une période de développement des institutions de la société moderne, telles que le Parlement, les ministères, les syndicats et autres.

A la suite de la Révolution de 1952, le régime en vigueur avait obtenu le soutien populaire et avait réussi à supprimer l'opposition. La loi du 16 janvier 1953 a stipulé l'abrogation des partis politiques, puis le régime s'orienta vers la mono organisation politique présentée par **«** *l'organisme de la Libération* » à partir du 23 janvier 1953 ; ensuite, « *l'Union nationale* » du 16 janvier 1956 ; et finalement le 29 octobre 1962, Nasser a déclaré la fondation du comité exécutif supérieur de « *l'Union arabe socialiste* »[2].

La promulgation de la loi de 1977 avait introduit officiellement en Egypte le multipartisme, sans pour autant supprimer l'union socialiste. Bien au contraire, la nouvelle loi avait accordé à l'Union des attributions considérables, notamment l'approbation de la formation des partis. Conformément à la loi, le statut organique de tout nouveau parti ne doit pas s'opposer à la Charia, doit sauvegarder l'unité nationale, l'équité sociale, le socialisme démocratique et les intérêts socialistes. Le parti ne doit pas se fonder sur la distinction des classes, des cultes, de la position géographique, de la race, de l'origine, de la religion ou des dogmes. Après la signature du Traité de paix avec Israël en 1979, une clause avait été ajoutée, stipulant que les fondateurs ou le leadership du parti ne doivent pas s'opposer aux articles de ce Traité. Cinq partis existaient sous le régime de Sadate : Le Parti arabe socialiste d'Egypte (plus tard le Parti national démocrate) ; Le Parti des Socialistes libéraux ; Le Rassemblement national progressiste unioniste ; Le nouveau Wafd et Le Parti socialiste du Travail[3].

Le président Moubarak a fait libérer des détenus politiques et les a rencontrés, il a autorisé la réapparition de certains journaux, et allégé les contraintes sur l'activité partisane. Le nombre de partis politiques s'élève à 24 dont trois sont suspendus pour différentes raisons.

Les sièges des partis politiques se concentrent au centre-ville du Caire. Vingt sièges se localisent au noyau central, et trois sièges dans les quartiers périphériques dont Ma`âdî et Gîza, et seul le parti Egypte 2000 se trouve à Tanta. Le pari National Démocrate est considéré comme le plus dominant dans la vie politique avec 69,6% des membres de

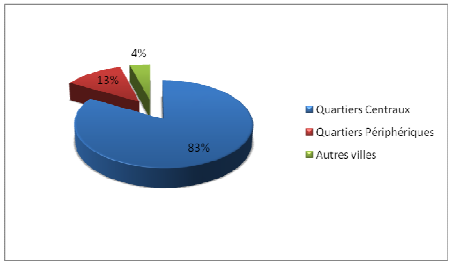

(Fig. 2.23) La concentration des sièges des partis politiques au centre-ville

[1] Le portail électronique du gouvernement égyptien : http://www.egypt.gov.eg/arabic/laws/constitution/chp_one/part_one.asp
[2] L'organisme général de l'information
[3] Ibid.

l'Assemblée du peuple. Il possède environ 55 bureaux au Grand Caire dont 27% se localisent dans le noyau central[1]. Le parti du Nouveau Wafd vient en deuxième position avec uniquement 7 membres à l'Assemblée du peuple et 9 bureaux au Caire dont deux au centre-ville[2].

Malgré le multipartisme, les jeunes ne s'intéressent pas à la culture partisane. Une enquête a été préparée par le Centre de Sondage de l'Opinion Publique[3] concernant la culture partisane des jeunes égyptiens. Un échantillon de 925 personnes de 18 à 35 ans a répondu au questionnaire. Les résultats de l'enquête montrent que seulement 1% des interrogés ont donné une réponse proche de la réalité sur le nombre de partis politiques en Egypte. Selon l'analyse de l'enquête, seuls 7% des jeunes sont membres de partis politiques. Parmi les jeunes qui ne participent pas à la vie partisane, 61% refusent de rejoindre les partis politiques. 30% accepteraient de participer à l'activité partisane mais ne savent quel est le meilleur parti pour servir la vie sociale. D'après les interrogés, ce qui les empêche de prendre part à la vie politique est le manque de confiance dans les partis politiques ainsi que le manque de temps.

En fait, l'ignorance politique qui existe parmi les jeunes est la conséquence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, de part leur héritage culturel les Egyptiens considèrent la discussion politique comme un tabou et pendant la période nassérienne il était défendu de s'opposer au régime. C'est donc la peur qui incite les jeunes à ne pas s'impliquer dans la politique. La seule solution était l'internet où l'on peut dissimuler son identité. Grâce à la révolution informatique, on a trouvé des blogs politiques qui critiquent le régime, Cela a contribué à la création d'un mouvement de jeunes sur le site « *facebook*[4] » appelé « *Les Jeunes de 6 avril* » dont nous parlerons en détail avec le reste des mouvements sociaux et la centralité sociale du centre-ville.

Ensuite, c'est le rythme de la vie en Egypte qui empêche les Egyptiens d'améliorer leur culture politique. Le système éducatif ne laisse pas de temps libre pour pratiquer d'autres activités. Après les études, les jeunes diplômés ne pensent qu'à trouver un emploi pour commencer à fonder une famille. La préoccupation majeure de la plupart des Egyptiens est de gagner sa vie pour affronter la crise économique.

La troisième cause de l'ignorance politique, c'est la confusion et le manque de confiance qui empêche les jeunes de choisir leur chemin. L'Etat a changé radicalement plusieurs fois : le capitalisme avant 1952, puis le socialisme et les nationalisations pendant la période de Nasser avec un rapprochement vers l'Est, ensuite l'ouverture économique et un rapprochement vers l'Ouest, enfin les politiques de réformes économiques qui ont frappé les classes moyennes avec le capitalisme extrême et les crises économiques. Chaque période supprime les principes du régime précédent. Les jeunes sont coincés entre le parti du gouvernement, le mouvement illégal des *Frères Musulmans* et une série des partis faibles qui n'ont rien à offrir.

---

[1] Calculé d'après les informations fournies par le site officiel du parti : http://www.ndp.org.eg/
[2] Calculé d'après les informations fournies par le site officiel du parti : http://www.alwafd.org/
[3] http://www.pollcenter.gov.eg/
[4] *Facebook* est un site Web de réseautage social destiné à rassembler des personnes proches ou inconnues. En avril 2009, il rassemblait plus de 200 millions de membres à travers la planète, il est le 4e site le plus visité au monde selon Alexa Internet. Facebook est né à Harvard : il était à l'origine le réseau social fermé des étudiants de cette université avant de devenir accessible aux autres universités américaines. La vérification de la provenance de l'utilisateur se faisait alors par une vérification de l'adresse électronique de l'étudiant. Le site est ouvert à tous depuis septembre 2006. (*Wikipédia*, l'encyclopédie libre).

e- Les Ambassades

D'après les Pages Jaunes de l'Egypte, il y a 140 ambassades au Caire, localisées dans sept quartiers dont Zamâlik et Garden City au centre-ville, Duqqî et Mohandessine dans les quartiers centraux et Gîza, Ma`âdî et Héliopolis dans les quartiers périphériques. Le quartier de Zamâlik accueille la plupart des ambassades par rapport aux autres quartiers avec un pourcentage de 34,30%. En deuxième position, on trouve Duqqî avec 20%, ensuite Mohandessine avec 17,10%, puis Ma`âdî avec 10,70%. Garden City, le quartier préféré des élites et des diplomates avant les années 1952, ne contient que 8,60% des ambassades. Enfin, Gîza et Héliopolis viennent à la fin de la liste avec 5,70% et 3,60%.

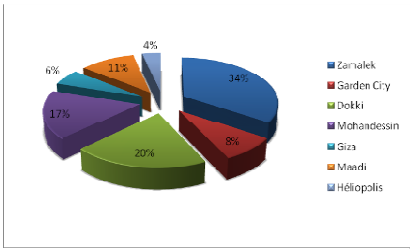

(Fig. 2.24) La concentration des ambassades aux quartiers

Le quartier de Zamâlik contient 48 ambassades de 21 pays européens, 9 pays asiatiques, 9 pays américains et 8 pays africains. L'ambassade d'Australie, seul pays d'Océanie, se trouve en face de l'île de Zamâlik dans le « *World Trade Center* ». Selon l'analyse des informations recueillies, on observe que le quartier accueille 21 pays d'Europe dont 15 pays sont des membres de l'Union Européenne (71,40% des ambassades européennes à Zamâlik, et 60% des ambassades européennes au Caire en général). Concernant les pays africains, il y a 8 pays dont la moitié sont des pays arabes d'Afrique du nord (Libye, Tunisie, Algérie et Maroc).

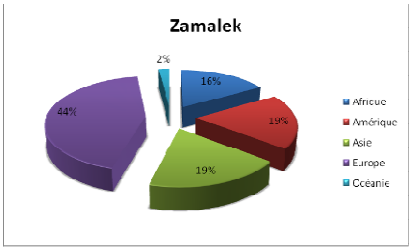

(Fig. 2.25) La concentration des ambassades à Zamâlik

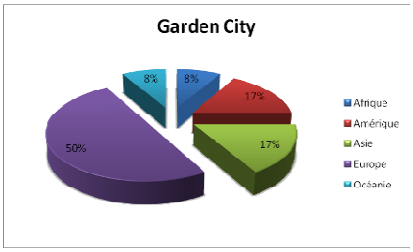

(Fig. 2.26) La concentration des ambassades à Garden City

Garden City était le premier pôle diplomatique au Caire. Zamâlik et Garden City étaient les quartiers préférés des étrangers et des élites avant la révolution de 1952. Les anciennes ambassades s'y sont installées pour servir les étrangers qui habitaient dans ces deux quartiers. Même si le quartier de Garden City ne contient que 12 ambassades, il accueille deux pôles importants : l'ambassade du Royaume-Uni et l'ambassade des Etats-Unis. A partir du 19 mars 2003, après l'invasion anglo-américaine en l'Irak, des vagues de manifestations (dans toute l'Egypte et particulièrement au Caire) furent organisées contre la guerre en Irak. Les Cairotes sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère et leur refus populaire de la guerre. La destination des manifestants était les ambassades des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Des précautions de sécurité durent être prises pour protéger les deux ambassades contre des menaces éventuelles. Le ministère des affaires intérieures en coordination avec la sécurité des ambassades a bloqué les rues autour les deux ambassades. On est en 2010, les rues sont toujours fermées à la circulation, même les piétons évitent de passer devant les deux ambassades pour ne prendre aucun risque car il y a toujours un officier devant les barrières qui vérifie les pièces d'identité des passants et les interroge sur leurs destinations etc. En 2008, le conseil médiatique de l'ambassade des Etats-Unis a annoncé que « *l'ambassade est chargée d'installer un système d'alarme contre les bombes avec un réseau des détecteurs enterré, ce système ressemble à celui qui est installé autour la Maison Blanche, ce qui permet de libérer la circulation dans les rues autour l'ambassade. Mais, il faut préciser que l'ambassade n'a rien à voir avec la décision d'autoriser la circulation de nouveau, c'est une*

affaire à régler avec le ministère de l'Intérieur. » Le ministère de l'Intérieur a refusé de donner une date pour oter les barrières en disant qu'il était trop tôt pour en discuter.

En fait, le quartier de Garden City accueille les ambassades des pays qui avaient d'anciens rapport diplomatiques avec l'Egypte comme le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, la Grèce et la Suisse en Europe ainsi que les Etats-Unis et le Canada en Amérique, la Turquie en Asie et le Soudan en Afrique.

Comme nous l'avons indiqué en première partie, les deux quartiers centraux Duqqî et Mohandessine furent construits pendant la période nassérienne pour accueillir les fonctionnaires de l'Etat et les membres du Conseil de la révolution en créant une nouvelle classe d'élites. Les pays africains qui venaient d'obtenir l'indépendance ont choisi ces deux quartiers pour installer leurs ambassades. D'après les résultats, Duqqî accueille 28 ambassades de dix pays africains, un seul pays américain, douze pays asiatiques dont cinq pays arabes et cinq pays d'Europe de l'Est. Duqqî et Mohandessine partagent les mêmes caractéristiques concernant la concentration des ambassades africaines et celles d'Europe de l'Est.

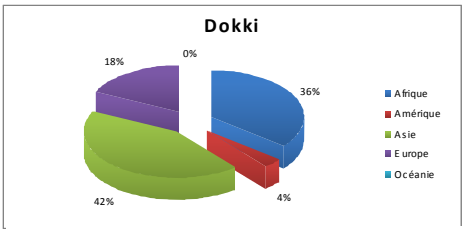

(Fig. 2.27) La concentration des ambassades à Duqqî

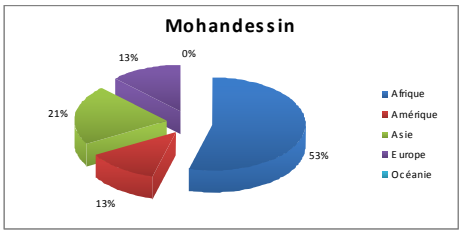

(Fig. 2.28) La concentration des ambassades à Mohandessine

Il est important d'analyser la centralité des ambassades par rapport aux continents. On remarque que les pays africains (38 ambassades) sont concentrés dans les trois pôles principaux : Mohandessine (34%), Duqqî (26%) et Zamâlik (21% dont la moitié sont des pays arabes). Les pays américains (20 ambassades) se localisent à Zamâlik (45%) et à Ma`âdî (25%). Même si Garden City ne contient que deux ambassades américaines, ce sont celles de deux pays importants : les Etats-Unis et le Canada. Concernant l'Asie, ses 37 ambassades se concentrent à Duqqî (33%) et à Zamâlik (24%). Enfin, les 21 ambassades européennes se concentrent à Zamâlik avec un pourcentage de 51%.

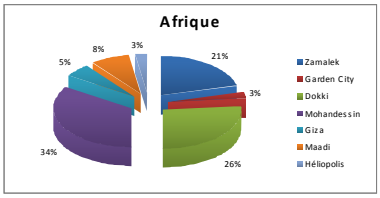

(Fig.2.29) La centralité des ambassades africaines

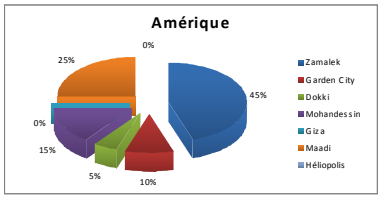

(Fig.2.30) La centralité des ambassades américaines

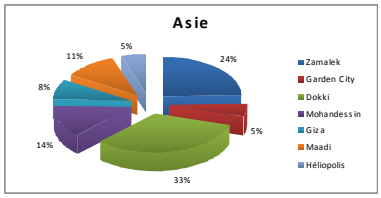

(Fig.2.31) La centralité des ambassades asiatiques

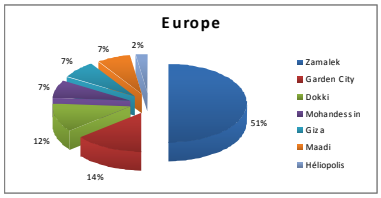

(Fig.2.32) La centralité des ambassades européennes

2.1.2. Le rôle sociopolitique des organismes de la société civile

La réforme politique est devenue une demande collective de la majorité des Egyptiens. La société civile est le reflet direct de la force des individus et de la volonté de changer une situation gelée. Faisant partie de la société égyptienne, les organisations de la société civile ont commencé à jouer un rôle dans la vie politique en plus de leur rôle basique concernant la protection des droits sociaux des citoyens. A plusieurs occasions, les organisations de la société civile telles que les syndicats furent le moteur des manifestations qui ont menacé le régime politique.

En fait l'application de la loi sur l'état d'urgence sans interruption, à partir de l'assassinat de Sadat en 1981 jusqu'à aujourd'hui, empêche le rassemblement de plus de cinq personnes dans un lieu public. Elle permet aux forces de sécurité de maintenir en détention des personnes suspectes, même si elles ne sont pas prises en flagrant délit. Elle leur donne aussi le pouvoir d'interdire des publications considérées comme « dangereuses » pour la sécurité nationale et de remplacer les tribunaux civils par des cours militaires pour les affaires liées au terrorisme, favorisant ainsi la mise en place d'un système parallèle de tribunaux qui n'autorisent aucun appel et dont l'équité est depuis longtemps mise en doute par les défenseurs des droits de l'homme.

Malgré cette loi, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les rues cairotes et en particulier au centre-ville. En effet, la plupart des manifestations étaient la conséquence de facteurs politiques extérieurs comme le conflit israélo-palestinien et la guerre en Irak, de facteurs économiques comme les mauvaises conditions de vie et l'augmentation des prix, de facteurs religieux comme la crise des caricatures blasphématoires du Prophète Mohamed et finalement de facteurs politiques intérieurs comme la demande de réforme politique.

Nous pouvons compter trois sources principales à ces manifestations cairotes. Primo, l'Université du Caire dont les étudiants avaient l'habitude de prendre le chemin du pont El Gamâa pour aller au centre-ville par la rue Qasr El-Einy. Après l'accord de paix avec Israël, ce dernier a choisi d'installer son ambassade à proximité de l'Université du Caire et par conséquent, les forces de sécurité se sont déployées autour de l'université pour empêcher les étudiants de manifester en face de l'ambassade. Deuxio, la mosquée d'El-Azhar qui a toujours été le théâtre de mouvements contestataires. C'est là où les fidèles viennent exprimer leur hostilité face à la politique d'Israël ou des Etats-Unis, montrer leur solidarité aux irakiens et aux palestiniens, protester contre des conditions de vie difficiles, ou s'élever contre l'inflation et l'injustice sociale. En fait, il est rare que les manifestants sortent dans la rue pour exprimer leur colère. La présence policière habituelle à proximité de la mosquée, et surtout après la prière du vendredi, enferme les fidèles dans la mosquée pour éviter toute situation explosive. Tertio, les organismes de la société civile qui participent à la vie politique. Ces organismes ont réussi à rassembler des tranches différentes de la société égyptienne dont les idéologies varient entre le socialisme, le nassérisme, nationalisme et même celle des Frères Musulmans. Toutes les manifestations gérées par les mouvements d'opposition, comme *Kéfaya* et *6 Avril*, commencent en face du syndicat des journalistes qui symbolise la liberté d'expression ou en face du syndicat des avocats qui symbolise la justice. Les forces de sécurité empêchent toutes les tentatives de mobiliser les manifestations vers la place El-Tahrir, sous le contexte de ne pas bloquer la circulation. Cependant, certains sit-ins ont été organisés en face du Parlement par les travailleurs de certaines entreprises privatisées. En effet, les forces de sécurité ne montrent aucune tolérance avec les mouvements exigeant la réforme politique.

Dans cette section, nous exposons le rôle sociopolitique des organisations de la société civile comme les syndicats, le mouvement *Kéfaya* et le mouvement du 6 avril.

a- Les unions estudiantines

La vie estudiantine a joué un rôle important dans la vie politique en Egypte et surtout pendant l'occupation britannique. Les étudiants de l'université du Caire et des grandes écoles furent à l'origine de plusieurs manifestations pour demander l'indépendance de l'Egypte. Deux ans après la révolution des *Officiers Libres* en 1952, les étudiants avec leurs professeurs étaient les premiers à demandé le retour de la démocratie. Pour contrôler la vie universitaire, le conseil de la révolution a choisi un officier parmi ses membres pour être ministre de l'Education. Ce dernier a renvoyé environ soixante professeurs et a gelé les élections des unions estudiantines selon la loi 504/1954.

Les élections ont réintroduites en 1960 après avoir mis le mouvement étudiant sous la surveillance de l'Organisation de la Jeunesse. Malgré tout, ces mouvements ont interagi avec les problèmes nationaux dont la défaite égyptienne pendant la guerre de six jours en 1967. Le 22 février 1968, une grande manifestation conduite par les étudiants de l'Université du Caire a traversé le Pont El-Gamâa pour rejoindre leurs collègues de la faculté de médecine de l'autre côté du pont en exigeant la poursuite des responsables, et la mise en place de libertés publiques. Les forces de sécurité ont essayé d'empêcher les étudiants d'accéder au centre-ville. En même temps, une autre manifestation est partie de l'université d'*Ein Shams* et a été réprimée de manière violente sur la place d'`*Abbâsiyya*. Les étudiants ont réussi à atteindre la place *El-Tahrir* pour exprimer leur colère contre les responsables de la défaite et en demandant la liberté pour leurs collègues détenus. Une réunion du conseil des ministres, dirigée par Nasser, a été organisée à minuit pour résoudre le problème. Nasser a décidé de renvoyer le dossier de la défaite devant la Haute Cour Militaire et de donner plus d'indépendance et de liberté aux pratiques politiques dans la vie estudiantine.

Après le décès de Nasser en 1970, le Président Sadat était pris entre la pression populaire contre l'état de « *Ni paix, Ni guerre* » avec Israël et la reconstruction de l'armée égyptienne afin de pouvoir libérer les terrains occupés. L'année 1972 fut chargée de manifestations étudiantes qui étaient en faveur de la guerre. Les étudiants ont donc relancé les activités politiques au sein des universités.

Après l'application des politiques d'ouverture économique, le gouvernement a décidé de diminuer les subventions sur quelques produits alimentaires essentiels. Le 18 janvier 1977, les ouvriers de *Hulwân* ont protesté contre les nouvelles décisions économiques et en même temps les étudiants de l'université d'*Ein Shams* sont sortis dans la rue en demandant le soutien des citoyens pour manifester contre l'augmentation des prix. Les manifestants se sont dirigés vers le siège de l'Assemblée du Peuple à *Qasr El Einy*, mais les forces de sécurité les ont empêchés d'y accéder en les bloquant sur la place *El Tahrir*. Les manifestations ont duré deux jours et, par conséquent, le gouvernement a annoncé la suppression de nouvelles décisions économiques le soir du 19 janvier 1977. Sadat n'a pas facilement accepté que les Egyptiens manifestent contre lui après sa victoire en 1973 et il a annoncé que c'étaient les émeutes conduites par des voleurs et des communistes.

Depuis 1979, la vie estudiantine est soumise à une réglementation draconienne qui interdit toute activité politique. L'objectif est de garantir des unions conformistes et inoffensives. Désormais, toutes les forces populaires sont exclues et le quorum nécessaire pour les élections des unions estudiantines n'est souvent même pas atteint. L'Association égyptienne pour la promotion de la participation sociale, ONG qui travaille dans le domaine

des droits de l'homme, parle dans un rapport d'un plan établi par la sécurité pour exclure les islamistes[1].

Soutenus par leurs étudiants, les professeurs des universités ont créé le mouvement du *9 Mars*[2] qui exige l'indépendance des universités. Ce mouvement fut lancé en 2004 dans le cadre de l'autonomie des établissements universitaires. Une conférence annuelle est organisée à l'université du Caire pour discuter de l'avenir de l'enseignement supérieur. Pour protester contre les mauvaises conditions de travail et les salaires faibles des professeurs, ces derniers ont appelé à une grève pour la première fois en Egypte. Le dimanche 23 mars 2008, à l'Université du Caire, une partie des salles de cours étaient désertes. Les professeurs se sont rassemblés dans l'enceinte entre 13 et 14 heures en guise de protestation. Certains d'entre eux portaient des affiches sur lesquelles on pouvait lire : « *Nous voulons des hausses de salaires, nous voulons une vie honorable* ». D'autres brandissaient des dessins satiriques pour dénoncer la politique du gouvernement. A l'extérieur de l'université, des véhicules de la sécurité centrale ont pris place et ont reçu l'ordre de laisser passer les journalistes et les correspondants des chaînes satellites. A l'Université du Caire et contrairement à toute attente, 80 % des professeurs ont répondu à l'appel de cette grève. Celle-ci a été particulièrement suivie dans les facultés de lettres, de sciences et d'ingénierie[3].
Le premier ministre et le ministre de l'Enseignement supérieur ont alterné bonnes promesses et discours de fermeté. C'est dans ce contexte que le chef du gouvernement s'est entretenu dernièrement avec des représentants des professeurs et qu'il a promis d'améliorer les salaires mais à travers des primes conditionnées, ce qui a été rejeté par les professeurs. Le gouvernement a essayé de minimiser la portée de la grève en affirmant que la plupart des professeurs l'ont refusée et que « *ceux qui l'ont faite constituent une minorité qui veulent des droits sans devoirs* ». Or, des professeurs qui participaient à la grève ont affirmé que certains de leurs collègues n'ont pas voulu y prendre part car ils craignaient des mesures de rétorsion par la direction de l'université. Le président de l'Université du Caire, *Ali Abdel-Rahman*, avait annoncé en effet que le dimanche 23 mars serait une « *journée ordinaire pour les professeurs et les étudiants* » et que « *tout professeur qui s'abstient de dispenser un cours s'expose à des sanctions* »[4].

b- El-Azhar

Il suffit de prononcer le mot manifestation dans la rue *Gawhar Al-Séqelli* du quartier *Al-Darassa* pour ébranler le calme apparent. C'est un état d'alerte permanent qui règne dans cette avenue où se dresse la mosquée *El-Azhar*, située à quelques pas de celle d'*Al-Hussein*. Policiers et inspecteurs en civil prolifèrent et observent le moindre mouvement suspect. Aucun journaliste ni photographe ne peut faire son travail avant d'obtenir une autorisation de la police. Retenu par les services de sécurité, le reporter est soumis à un interrogatoire après vérification de sa nationalité et de l'institution pour laquelle il travaille. Cette zone est interdite aux envoyés spéciaux et aux correspondants d'agences de presse étrangères qui, selon les forces de l'ordre, portent atteinte à la réputation de l'Egypte et exploitent la situation en faveur d'autres pays. Avec le temps, les habitants du quartier, les commerçants et même les vendeurs ambulants se sont accommodés des mouvements de

[1] Al-Ahram Hebdo, « Scénario à répétition », N° 737, le 22/10/2008
[2] Le 9 mars 1932, Ahmed Loutfy El Sayed, directeur de l'université du Caire, a démissionné pour protester contre la décision du ministre de l'éducation de l'époque de licencier Taha Hussein de l'université sans demander l'avis du directeur. Cette date est considérée comme un symbole de l'autonomie des universités.
[3] Al-Ahram Hebdo, « Le forcing des profs », N° 707, le 26/03/2008
[4] Ibid.

protestation. Le décor de la rue peut changer d'une minute à l'autre et la rue se pare d'une couleur noire, celle des uniformes des forces de l'ordre. Du coup, personne ne peut s'infiltrer ni s'esquiver de cette ceinture sécuritaire, tandis qu'opposants et sympathisants au régime entrent en jeu. Une scène que connaît le quartier depuis la fondation d'*El-Azhar* qui date de l'époque fatimide.

En effet, la mosquée *El-Azhar* a joué un rôle important tout le long de l'Histoire. Fondée par *Gawhar Al-Séqelli*, cette mosquée n'a cessé depuis d'occuper une place importante dans le monde islamique. Ses fondateurs l'ont surnommée *El-Azhar*, car ils avaient prédit sa grande renommée. Une prédiction qui s'est réalisée. Et bien qu'au départ, la mosquée d'*El-Azhar* ait prôné le chiisme, elle est devenue au temps des *Ayyoubides* l'une des plus importantes institutions sunnites et est restée un centre de rayonnement et un lieu de rassemblement des Egyptiens durant les moments difficiles de l'Histoire. *El-Azhar* a joué un rôle éminent et influent au cours des différentes époques et dans tous les événements et les révolutions politiques de l'Egypte et de la Nation islamique. Les *cheikhs d'El-Azhar* figuraient en tête de la révolution égyptienne contre l'expédition française : la première révolution du Caire en 1798, puis la deuxième en 1800. Au lendemain du départ des Français, les *Ulémas d'El-Azhar* ont guidé la volonté du peuple vers l'autonomie. En 1805, *El-Azhar* a organisé l'une de ses révolutions historiques les plus importantes, au cours de laquelle les *Ulémas d'El-Azhar* ont élu *Mohamed Ali* comme *Wali* d'Egypte. Les *Ulémas d'El-Azhar* ont soutenu le mouvement national égyptien contre l'occupation anglaise. Les étudiants d'*El-Azhar* se trouvaient à la tête des étudiants de la révolution de 1919, dont le commandant, *Saad Zaghloul*, ancien étudiant à *El-Azhar* qui a dirigé la résistance égyptienne sous l'occupation et jusqu'au déclenchement de la révolution de juillet 1952. Et c'est du haut de son minbar que la résistance du peuple égyptien s'est fortement manifestée contre l'agression tripartite en 1956. Suite à l'agression tripartite, Nasser a choisi *El-Azhar* pour prononcer son célèbre discours et appeler les Egyptiens à la résistance. Aujourd'hui, il semble que la prestigieuse mosquée tourne une page de son histoire. Le Parlement égyptien vient de ratifier une loi interdisant les manifestations dans les lieux de culte. Celui qui y participe risque un an de prison et 5 000 L.E. d'amende. La peine est encore plus sévère pour les activistes.

Selon *Medhat Al-Zahed*, écrivain de gauche, cette décision vise *El-Azhar* en premier lieu. Et ce, dans le cadre d'un plan qui œuvre à éliminer les points chauds de protestation, à l'exemple de l'escalier du Syndicat des journalistes, la place *El-Tahrir* et enfin *El-Azhar*, où se sont déclenchées les plus grandes manifestations, ces cinq dernières années, au Caire.

Mohamad Abdel-Qoddous, journaliste, président du comité de la liberté d'expression du Syndicat des journalistes et militant, partage cet avis. Etant un visage connu d'*El-Azhar*, il refuse que l'on mette fin au rôle politique de la mosquée. Ses souvenirs liés à ce lieu sont nombreux. Il se rappelle le jour où il a été arrêté par la police et où on lui a confisqué la banderole qu'il tenait à la main pour l'empêcher de manifester. « *La promulgation d'une loi pareille signifie une intention de mettre fin à tout mouvement contestataire en Egypte. En fait, tous les vendredis, cette mosquée devient le lieu de rencontre des Egyptiens des quatre coins de l'Egypte vu le grand prestige dont elle jouit* », dit-il. En effet, le prêche du vendredi a une grande influence sur la population, surtout lorsque de grands événements se produisent dans le monde arabe et islamique. Une situation qui déplaît aussi bien au gouvernement qu'aux députés qui alignent alors des arguments pour riposter à tout mouvement populaire.

Or, manifestants et policiers ne sont pas les seuls présents sur le terrain. Certains se contentent de suivre la scène de loin, mais sont parfois obligés d'entrer en action. *Khaled Al-Fiqi*, photographe dans une agence de presse, assure que pour couvrir une manifestation à *El-Azhar*, il faut savoir comment maîtriser le jeu. « *J'ai l'habitude de m'approcher de l'agent de police qui a pour mission de répartir les soldats. En discutant avec lui, je peux me renseigner de l'importance de la manifestation et de la façon dont elle prendra fin et surtout si la police va recourir à la violence. Mais le scénario prévu par la police n'est pas forcément celui qui va être appliqué. A chaque manifestation ses surprises* », dit *Al-Fiqi* qui se rappelle le jour où il a dû fuir avec les cartes de mémoire de son appareil photo, alors qu'un de ses collègues a été arrêté et s'est vu confisquer tout son matériel avant d'être mis en garde à vue jusqu'à la fin de la manifestation. « *Je dois parfois recourir à la violence si j'en suis victime. Et je dois malgré moi entrer dans l'action pour faire mon travail* », dit-il.

Mais *Khaled* n'est pas le seul à ne pouvoir s'empêcher d'y participer. Cafés et restaurants rentrent les tables et les chaises installées sur les trottoirs par crainte du pire. « *Lorsque la bataille commence, on ramasse rapidement nos articles et on court pour s'abriter sous les voûtes des vieilles maisons ou le pont qui traverse la rue. Là, on peut suivre de loin ce qui passe. On joue parfois un rôle d'arbitre en nous interposant entre la police et les manifestants qui demandent notre secours* », assure *Oum Ali*, vendeuse ambulante, témoin de nombreuses de manifestations.

Les habitants de la rue, quant à eux, se divisent en deux catégories. La première préfère quitter les lieux le vendredi. « *Suivant l'actualité, je choisis une autre mosquée pour aller faire ma prière. Car si la manifestation prend une fâcheuse tournure, je risque d'être enfermé chez moi toute la journée. La police encercle tout le quartier et nous interdit de sortir ou de rentrer chez nous* », assure *Magdi*, propriétaire d'une modeste librairie située en face de la mosquée. Il n'hésite pas à fermer son magasin, car il sait qu'il ne pourra rien vendre ce jour-là. D'autres préfèrent suivre la scène de leurs fenêtres pour éviter les problèmes. « *Je me contente d'écouter les slogans. La voix des manifestants a toujours reflété nos conditions politiques, économiques et sociales déplorables* », assure-t-il. De sa fenêtre qui donne sur *El-Azhar*, il a, au fil des ans, eu un aperçu de la vie des gens, de leurs souffrances et des grands événements qui ont forgé leur quotidien. « *Tout comme cette prestigieuse mosquée témoin de l'histoire de toute une nation* », conclut *Saad*, 50 ans, intellectuel qui habite le quartier[1].

c- Les syndicats

L'article 56 de la Constitution égyptienne stipule la création des syndicats et des fédérations sur une base démocratique qui est garantie par la loi. Ces syndicats et ces fédérations jouiront d'une personnalité morale. La loi organise la participation des syndicats et des fédérations à l'exécution des plans et des programmes sociaux, à l'élévation du niveau d'aptitude de leurs membres, et à la protection de leurs biens. Les syndicats sont tenus de demander des comptes à leurs membres sur leur conduite et leurs activités, selon des chartes déontologiques, et de défendre les droits et les libertés de leurs membres, conformément à la loi[2].

L'Egypte a découvert les activités syndicales pour la première fois en 1876 avec la création de la fédération des avocats devant les Tribunaux Mixtes, puis le syndicat des

[1] Al-Ahram Hebdo, « Effervescence Interdite », N° 704, le 05/03/2008

[2] Le texte de la Constitution, l'Organisme Générale de l'Information : http://www.sis.gov.eg/Fr/Politics/constitution/texte/041803000000000002.htm

avocats fut créé en 1912. En fait, l'Egypte comprend actuellement 23 syndicats professionnels dont celui des médecins créé en 1940, des journalistes (1941), des ingénieurs (1946) et de l'ensemble des pharmaciens, dentistes et médecins vétérinaires (1949). Le syndicat des enseignants a été fondé en 1951, puis cinq syndicats ont été constitués en 1955 dont les professions agricoles, les professions cinématographiques, les comédiens, les musiciens et les comptables. D'autre part, un seul syndicat est né dans les années 1960, celui des professions scientifiques en 1964. Dans les années 1970, cinq syndicats ont été créés : celui des sociologues en 1974, des professions appliquées en 1974, des artistes plastiques en 1976, des arts appliqués en 1976 et des infirmières en 1976. Dans les années 1980, deux syndicats ont été constitués : celui des guides touristiques en 1983 et des sportifs en 1987. Enfin, le dernier syndicat fut fondé en 1994 pour les professions de physiothérapie.

Les 23 syndicats professionnels comprennent plus de trois millions de membres qui représentent la base de la classe moyenne de l'Egypte. Grâce à leur indépendance financière et administrative, les syndicats sont considérés comme l'organisme le plus puissant parmi les autres organismes de la société civile. En fait, le gouvernement a bien remarqué le pouvoir des syndicats dans la société égyptienne, par conséquent la loi n° 8/1958 concernant l'organisation des activités syndicales a exigé que les membres du Conseil de l'Ordre des syndicats soient également membres de l'Union Nationale (plus tard l'Union Socialiste). Après la création des partis politiques en 1977, cette loi fut annulée.[1]

Les sièges de 21 syndicats sur 23 se trouvent au centre-ville du Caire. La rue Ramsès regroupe les sièges de cinq syndicats dont celui des avocats, des ingénieurs et des journalistes. Ces trois derniers ainsi que celui des médecins, qui se localise dans la rue Qasr El Einy, sont les plus influents de la vie syndicale soit au niveau financier, soit au niveau du nombre de membres. En fait, ces quatre syndicats jouent un rôle important dans la vie politique et sociale en Egypte.

Au cours des deux dernières décennies, les Frères Musulmans ont réussi à dominer les Conseils de l'Ordre de la plus part des syndicats professionnels. Il est important de noter que les Frères Musulmans étaient exclus de la vie politique depuis les années cinquante. Par conséquent, ils ont trouvé leur terrain dans la vie syndicale qui était plus ou moins un chemin indirect pour participer à la vie politique dans le cadre des services sociaux offerts aux membres des syndicats.

Le régime politique n'a pas réussi à contrôler les Conseils des syndicats qui ont quasiment joué le rôle du gouvernement en ce qui concerne les services essentiels réservés à leurs membres tels que : le chômage, les logements et la sécurité sociale. En même temps, la faiblesse des partis politiques a encouragé les Conseils des syndicats à organiser des tables rondes concernant la démocratie et la réforme politique. Par conséquent, l'Etat a promulgué la loi 100/1993 sur l'organisation des élections syndicales intitulée : « La garantie de la démocratie syndicale ».

En fait, la loi sur les syndicats impose pour la validité des élections un quorum de 50 % et de 30 % au deuxième tour, faute de quoi le syndicat en question se trouve confié à un juge qui en devient le président de facto. Le gouvernement n'a pas caché la « logique » de cette condition. Les islamistes étant les membres les plus actifs dans les milieux syndicaux, le

[1] De sa part les syndicats des ouvriers jouent également un rôle important dans la vie sociale de ses membres. L'Union Générale des Ouvriers Egyptiens regroupe environ 22 syndicats des ouvriers dont les membres dépassent le plafond de 4 millions ouvriers.

fait d'imposer un taux de participation encouragerait les autres courants à sortir de leur passivité, ce qui assurerait du coup des élections plus « représentatives ». Or, loin d'exclure les islamistes, cette condition n'a fait que paralyser la vie syndicale[1].

La loi 100/1993 a gelé les élections du Conseil de l'Ordre de dix syndicats dont celui des ingénieurs, des avocats, des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des métiers agricoles, des métiers appliqués, des enseignants, des sportifs et des comptables. Il est important d'indiquer que les élections présidentielles et législatives ne prennent pas en compte le pourcentage de participation qui n'a pas dépassé le plafond de 23 % aux dernières élections présidentielles en 2005 d'après le discours officiel.

L'Ordre des ingénieurs a été placé sous tutelle judiciaire en 1995 après que les Frères musulmans, qui dominaient alors le Syndicat, furent accusés de corruption et de détournement de fonds. Depuis, les ingénieurs, au nombre d'environ 400 000, attendent le moment propice pour mettre fin à cette situation. Plusieurs sit-ins ont été organisés par les membres du syndicat pour demander au gouvernement d'annuler la tutelle judiciaire. Craignant un retour en force des Frères musulmans, le gouvernement semble écarter pour le moment la tenue d'éventuelles élections au syndicat.
Pourtant, pour bon nombre d'ingénieurs, les Frères musulmans ne constituent plus un problème. « *Les Frères musulmans ont annoncé qu'ils sont prêts à se retirer des élections s'il n'y a pas d'autres moyens pour que le gouvernement accepte la tenue d'élections* », assure Mohamad Bechr, ancien secrétaire général du syndicat et de tendance islamiste. Selon lui, le vrai problème est que « *le gouvernement est conscient de sa faiblesse dans les syndicats face aux autres courants. C'est pour cela qu'il essaie de retarder les élections* »[2].

Le juge Ahmad Mekki, un des activistes du mouvement pour l'indépendance des juges, est pour la suppression de toute ingérence judiciaire dans les affaires des syndicats, et est favorable à un amendement de la loi en ce sens. « *Surveiller les élections est une chose et agir comme si on était un homme d'autorité en est une autre* », souligne le juge Ahmad Mekki, qui accuse certains de ses collègues, investis pour gérer certains syndicats, d'« *oublier qu'en premier lieu un syndicat appartient à ses membres. Et puis l'annulation du contrôle judiciaire ne signifie pas son interdiction. Si les membres d'un syndicat décident d'inviter un juge pour superviser leurs élections, ce serait leur choix, et le travail du juge aurait dans ce cas un caractère bénévole* », ajoute Mekki[3].

De temps en temps, la colère monte au sein des syndicats, surtout des avocats et des journalistes, contre la guerre en Iraq et les massacres à Gaza. D'habitude, les manifestations organisées aux syndicats des journalistes et des avocats s'accompagnent du déploiement d'un dispositif sécuritaire impressionnant en face du bâtiment et dans les rues voisines. Cette présence policière empêche les manifestants de sortir pour rejoindre les citoyens dans les rues.

[1] Al-Ahram Hebdo, « Des intentions en débat », N° 728, le 20/08/2008 http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2008/8/20/egypt2.htm
[2] Al-Ahram Hebdo, « Le syndicat veut recouvrer sa liberté », N° 480, le 09/11/2003 http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2003/11/19/egyp2.htm
[3] Al-Ahram Hebdo, « Des intentions en débat », N° 728, le 20/08/2008

d- Le mouvement *Kéfaya*

Le terme signifie *ça suffit !*, *stop !*, voire *il y en a marre !* Bien que le mot *Kéfaya* soit également employé par d'autres mouvements (et maintenant au Liban), dans les médias, ce slogan désigne sans ambiguïté le *Mouvement égyptien pour le changement*.

Ce groupement politique a été créé en juillet 2004 au Caire, par le rassemblement de militants de diverses tendances laïques, estudiantines ou ouvrières, parfois d'anciens activistes des années 1970 ou même des nassériens, jugés comme étant de gauche par les États-uniens, mais comme « *transpolitiques* » par les Arabes et « *trans-clivage* » selon le jargon politique européen. C'est un mouvement de conscience, et non pas un parti politique, un mouvement qui demande à ses adhérents d'ôter à sa porte leurs chapeaux idéologiques, un mouvement qui ne saurait avoir aucun « programme » écrit puisqu'il s'agit de rassembler les rangs de l'opposition quels que soient les programmes. C'est ainsi que se présenté Kéfaya depuis 2004 à tous ceux qui partagent l'envie de « changement ». Ils sont, en tous cas, tous opposés au régime de Moubarak et à son pro-américanisme, supposé ou réel.

Kéfaya s'est fait connaître du grand public lors d'une manifestation devant la Haute Cour de justice, à proximité de la place El-Tahrir, le dimanche 12 décembre, contre le renouvellement du mandat de Moubarak. Les manifestants ont exprimé de même leur refus de voir son fils, Gamal Moubarak, lui succéder. Ces deux revendications sont résumées en un mot : « *Kéfaya* », inscrit sur les banderoles ou sur des autocollants masquant la bouche des participants. La manifestation restera pour beaucoup un des événements phare de l'année 2004. Elle symbolise, en effet, la radicalisation du discours de l'opposition, en même temps qu'elle constitue le signe d'une ouverture politique notable – une ouverture assurément délibérée, les gouvernants ayant sans doute un intérêt à exposer aux regards l'existence d'une « société civile » libre sous leur régime. Pour la première fois, la contestation personnelle du chef de l'État, ainsi que de son fils, font l'objet d'une manifestation publique. De surcroît, cette dernière n'a pas fait l'objet d'une demande préalable auprès du ministère de l'Intérieur. Son porte-parole, *Abdel-Halim Qandil*, estime en effet que « *la démocratisation vient par l'acquisition, par la lutte et la confrontation directe, plutôt que par la soumission au régime* ». Or, la manifestation, malgré la loi d'urgence invoquée fréquemment pour interdire les rassemblements, ne sera pas réprimée, bien que solidement encadrée par les forces de l'ordre[1].

Le mouvement a joué sur la colère de la population et l'a libérée de sa peur. Son baptême du feu eut lieu en 2004 lors d'une manifestation où l'on s'attaquait, directement et pour la première fois, aux symboles du pouvoir politique dont le Président lui-même. Un tabou s'est brisé, et la situation ne sera jamais « comme avant ». La bonne exploitation des médias a fait le reste et *Kéfaya* s'est imposé une bonne fois pour toutes.

Malgré quelques accusations portées par les milieux proches du gouvernement, par nature, *Kéfaya* se démarque des mouvances de « *l'Islam politique* » et réciproquement. Même si les Frères Musulmans ont soutenu ses appels à une démocratisation des institutions, cette prise de position était formelle et officielle, afin de pouvoir tendre l'autre main à Moubarak pour augmenter leur emprise sur la vie politique nationale ou, du moins, n'en rien perdre, tout en étant menacé en permanence par le régime.

[1] Benjamin Rey, « Entre nouvelles formes de mobilisations et gestion étatique : l'opposition égyptienne en 2004 », L'Égypte dans l'année : Chronique politique 2004, CEDEJ, Le Caire, 2005,

Kéfaya rêve d'une mobilisation populaire et massive. Mais, d'une part, les Egyptiens restent soumis, au moins en apparence, dépolitisés et plus prompts à tendre l'oreille aux mouvements dits *islamiques* ou totalement apolitiques et, d'autre part, ils semblent surtout indifférents au mouvement à cause de l'origine sociale de ses membres les plus proéminents, généralement de la classe moyenne ou de celle des intellectuels et des artistes. En outre, la multiplicité des courants qui la traverse est vue par cette organisation non comme une faiblesse mais comme une source d'enrichissement et de représentativité.

L'un des slogans actuels de *Kéfaya*, « *Assez de l'armée ! Assez de l'autoritarisme ! Assez de l'exploitation ! Assez des cinq mandats !* » ne résume pas entièrement la position du mouvement qui entend s'opposer à un gouvernement accusé de népotisme, de corruption passive, de délaisser le secteur public, de ne pas maîtriser l'inflation tout en organisant la gabegie, mais aussi de recourir allègrement à la censure des media, d'employer facilement la torture, d'utiliser les troupes de police et des forces militaires à des fins autres que la seule sécurité de la population vis-à-vis des actions violentes de mouvements extrémistes.

Lors de l'élection présidentielle de septembre 2005, *Kéfaya* avait appelé la population au boycott total du scrutin, accusant le gouvernement de mettre en place un système de fraude massive et de gêner l'élection par un état d'urgence toujours en vigueur.

e- Le mouvement du *6 Avril*

Le 6 avril 2008, cette journée de protestation, qui a eu lieu notamment à la demande de bloggeurs avec un écho retentissant sur l'internet, a dévoilé la naissance d'un nouvel acteur social et politique. « *6 Avril ... Grève générale du peuple égyptien ...* », le groupe attire en une semaine plus de 67 000 membres sur *Facebook*. A l'origine, on trouve de jeunes blogueurs dont *Israa Abdel Fattah*[1], membre du parti d'*El-Ghad* et qui a finit par être arrêtée, en militant pour son idée. L'appel à la grève générale contre la flambée des prix se répand vite sur Internet, de *Facebook* à *Twitter*[2], de blog en blog, de mail en mail.

On mobilise, on propose des idées, on donne des instructions pour cette journée de désobéissance civile. Aucun mouvement social en Egypte n'avait trouvé tant d'écho sur Internet. Les internautes semblent s'inspirer de leur expérience lors des législatives et sont encouragés par une activité de blogueurs en expansion dans un pays, où les médias principaux sont contrôlés par l'Etat. Désormais, on parle d'un nouveau parti égyptien, le parti Internet qui remplace les autres, archaïques et incapables de mobiliser les Egyptiens, en particulier les jeunes. « *Afficher le drapeau égyptien partout, s'habiller en noir, distribuer le slogan et n'oublier surtout pas d'offrir une fleur à chaque policier* », indique le groupe à ses membres. Le site officiel du mouvement *Kéfaya* ainsi que les blogs des activistes Egyptiens ont soutenu le groupe du *6 Avril*. Tous affichent le même message et les mêmes slogans appelant à rester à

[1] Le cas d'*Israa Abdel-Fattah*, cette jeune fille de 28 ans, qui avait lancé l'appel à la grève du 6 avril sur le site Facebook est frappant. Accusée « d'incitation aux troubles », elle a été arrêtée et placée en détention pendant 18 jours avant d'être finalement libérée par les services de sécurité après que sa mère en avait fait la demande directement au président de la République. « *Je ne recommencerai plus ce genre de chose pour ne pas inquiéter ma famille qui s'est battue pour obtenir ma libération* », a déclaré Israa après sa libération. Outre Israa, six usagers de Facebook avaient été arrêtés à l'issue de la grève du 6 avril. George Ishaq, un des fondateurs du mouvement Kéfaya, avait lui aussi été inculpé d'incitation à la violence et a été détenu pendant deux jours.

[2] *Twitter* est un outil de réseau social qui permet à l'utilisateur de signaler à son réseau "ce qu'il est en train de faire". Il est possible d'envoyer et de recevoir ces *messages* par Internet, par messagerie instantanée ou par messagerie numérique. (*Wikipédia*, l'encyclopédie libre).

la maison, ou à prendre part aux manifestations, mais surtout « *n'allez pas au travail, n'allez pas à l'université, n'ouvrez pas vos commerces, n'ouvrez pas vos pharmacies ... Nous voulons des salaires dignes, nous voulons du travail, de l'éducation pour nos enfants, des transports humains, des hôpitaux ...* », la liste s'allonge entre ce qu'espèrent les Egyptiens et ce qu'ils veulent changer.

A environ 120 km du Caire, se dresse le complexe industriel de textile. C'est ici que se trouvent les racines du mouvement de protestation. Depuis bientôt deux ans, quelques 25 000 ouvriers de cette entreprise historique réclament des primes et des augmentations de salaires. Les sit-ins et négociations avec le gouvernement ne règlent en rien le différend. Les ouvriers décident alors de mener ce 6 avril 2008 une nouvelle grève. Leur appel est vite repris par d'autres mouvements d'opposition : Kéfaya, le Parti du travail, le Syndicat des avocats, les Nassériens. L'idée d'une grève générale fait son chemin. « *Restez chez vous* », le slogan, trouve beaucoup d'échos. Sur Internet, il attire des milliers de partisans, le message circule par SMS. En une semaine, on retrouve des tracts, des autocollants et même des billets d'argent sur lesquels on peut lire : « *Pas d'achats, pas de ventes, pas de travail, le 6 avril, journée de colère* ».

Un jour avant la grève du 6 avril, le ministère de l'Intérieur a publié une déclaration stricte sur l'appel lancé par « certaines forces politiques » pour organiser une grève générale en Egypte. Le ministère de l'Intérieur a annoncé que les forces de sécurité seraient prêtes à prendre des mesures fermes à l'égard de toute tentative de manifestation, de perturbation de la circulation, d'entrave au travail dans les établissements publics ou d'incitation à l'un de ces actes, sur la base des dispositions de la loi et de la protection de l'intérêt public et de la stabilité, de la sécurité et de la tranquillité des citoyens.

D'autre part, quelques *cheikhs d'El-Azhar* dont le *Grand Imam* ont déclaré que la grève est interdite par l'Islam car elle pourrait perturber l'intérêt public. Abdallah El Naggar, membre de l'Union des Recherches Islamiques pense que la grève est un péché et que les jeunes du 6 Avril doivent se repentir[1] ! Ce point de vue « religieux » a choqué les participants à la grève du 6 avril, qui ont eu l'impression que le régime politique utilisait l'établissement religieux pour se protéger de la colère populaire.

Le dimanche est un jour ouvrable en Egypte, mais celui du 6 avril 2008 ressemblait aux jours fériés : les rues normalement bouchées dans la matinée étaient plutôt calmes, mais loin d'être vides. Peu de taxis ou de microbus étaient visibles. Seuls les transports publics sillonnaient les rues avec à bord peu de personnes. Beaucoup de commerces ont également fermé leurs portes. On se demande d'ailleurs si c'est une réponse positive à la grève ou juste par crainte d'affrontements violents ou encore simplement parce que c'est dimanche et que certains commerçants ont l'habitude de prendre un congé ce jour-là. A part la fluidité anormale de la circulation, la présence policière saute aux yeux. Les forces de sécurité se sont déployées en masse dans les différents coins du pays. Elles sont présentes au Caire à presque tous les ronds-points, sur chaque place principale, et quadrillent les endroits stratégiques, autour du bâtiment de la radio et de la télévision ou dans le quartier du Parlement.

Une atmosphère de tension règne, même les Egyptiens qui ont décidé de mener normalement leur quotidien guettent. Que va-t-il se passer ? Vers 14h, des petits rassemblements commencent à se former, le plus grand arrive devant le Syndicat des avocats.

[1] « El-Azhar annonce que la grève du 6 avril est interdite par la religion », El-Youm 7, le 6 avril 2009, version électronique http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=86353

Un millier de personnes entourées par plusieurs milliers de forces anti-émeutes et par des policiers en civil. « *Ô Egyptien, vient* », scandent les manifestants postés sur le haut du bâtiment du syndicat en direction des piétons. « *Pourquoi restes-tu silencieux, ô Egyptien, après la faim que reste-t-il ?* », lancent-ils en hissant le drapeau égyptien. La scène ressemble trop à beaucoup d'autres manifestations précédentes, la seule différence est que les Egyptiens protestent cette fois-ci pour une raison non pas politique, ni pour des élections, ni par rapport à la Constitution. Le motif est purement social : la flambée des prix. En trois mois, les prix des produits de base ont plus que doublé. La décision du gouvernement de supprimer les taxes sur certains produits alimentaires n'a en rien contribué à empêcher cette montée en flèche des prix. La crise du pain subventionné a d'autant plus alimenté la colère des Egyptiens. Cinq piastres la galette, un prix minime, mais qui pousse à la révolte. Dans la panique, des gens meurent en faisant la queue pour s'en procurer une dizaine. L'armée intervient et se charge, avec les policiers, de la production et de la distribution d'une quantité importante du pain indispensable à chaque repas égyptien[1]. Les autorités craignent un scénario à la 1977[2].

Les grévistes parlent du succès de leur mouvement, alors que le régime affirme son échec. L'opposition officielle est restée à l'écart et elle aurait ainsi manqué, selon certains observateurs, une occasion de prendre contact avec le peuple. La veille du mouvement, la gauche, par la voix du président du parti Al-Tagammoe (gauche), Réfaat Al-Saïd, parlait d'une « *action mal organisée à laquelle son parti ne prendra pas part surtout que le moment ne semble pas opportun pour mener une telle grève* ». Les Frères Musulmans ont à la grande stupeur de tous aussi brillé par leur absence. Saad Al-Husseini, député des Frères au Parlement, a justifié cette abstention par le fait que *« la confrérie ignore qui dirige cette grève et qu'elle n'a pas été invitée à y prendre part* ». Les masques sont tombés, dit-on. Les partis officiels ont confirmé leur archaïsme, les Frères ont démenti la théorie selon laquelle ils contrôlent la rue et l'Etat s'est dévoilé hésitant et tendu. Un nouveau constat est né : l'Egypte change et la contestation gagne du terrain.

Un deuxième appel à la grève a été lancé sur Internet par des protagonistes du site Facebook ralliés par le mouvement d'opposition *Kéfaya* et par la confrérie interdite mais tolérée des *Frères musulmans*. Comme pour le 6 avril, les Egyptiens étaient appelés à rester chez eux et à se vêtir de noir en guise de protestation contre le régime. Mais quelques jours après cet appel à la grève, le président Moubarak a annoncé une augmentation-surprise de 30 % des salaires pour les 5,5 millions de fonctionnaires de l'Etat. Un moyen de couper l'herbe sous les pieds de l'opposition et de la nébuleuse de blogueurs, qui avaient symboliquement prôné la grève pour le 4 mai, jour de l'anniversaire du président. La stratégie a bien fonctionné. Dans les universités, qui sont habituellement des foyers de protestation, le calme régnait et il n'était pas question de grève. Les professeurs, qui protestaient déjà depuis quelque temps contre la médiocrité de leurs salaires et leurs mauvaises conditions de travail, n'ont pas quitté les salles de cours. Si elle avait eu lieu ce 4 mai, cette grève aurait fortement embarrassé l'Etat. Il fallait donc la désamorcer à tout prix.

Un an plus tard, le mouvement du *6 Avril* a lancé un autre appel à la grève générale le 6 avril 2009 pour fêter l'anniversaire de la création du mouvement. Cette année, il n'était pas question pour le gouvernement de laisser faire et de rééditer les événements de

[1] Al-Ahram Hebdo, « Contestations hors norme », N° 709, le 09/04/2008 http://hebdo.ahram.org.eg/Arab/Ahram/2008/4/9/leve1.htm

[2] Les 17 et 18 janvier de cette année, les égyptiens ont mené une révolte du pain lorsque son prix a augmenté, la protestation a dégénéré, des incendies et des arrestations ont eu lieu. Une journée que le président Sadate à l'époque a appellée « *le soulèvement des voleurs* ».

l'année passée. Toutes les dispositions nécessaires furent prises. Dans les rues du Caire, le dispositif de sécurité a été renforcé. Toutes les ruelles donnant accès au centre-ville ont été bloquées. Avant le jour bien attendu, la police a multiplié les arrestations parmi les initiateurs de l'appel à la grève.

A l'Université du Caire, lieu de déclenchement habituel des manifestations, la vie était normale. Le comité de la jeunesse du PND s'est mis à organiser des compétitions sportives au sein des universités. Tout a ainsi été mis en place pour désamorcer d'éventuels troubles. Les activités initiées par le PND n'avaient qu'un seul objectif : disperser l'attention des jeunes et ne pas les laisser dans les rues.
Devant la faculté de commerce, mis à part quelques affiches accrochées sur les arbres appelant les étudiants à se mobiliser, rien n'indique qu'une grève doit avoir lieu. A l'intérieur, un match de football se déroule entre deux équipes de l'université sous le regard attentif des policiers en civil qui sont visibles sur le campus.
À l'université d'Ein Shams, le comité des étudiants a organisé un concert gratuit pour attirer les étudiants voulant sortir du campus.
Du côté de la place Tahrir au centre-ville, la scène est identique. Le calme est toujours de mise. Les policiers, dispatchés un peu partout, apprennent soudain que des activistes ont décidé d'organiser une manifestation devant l'Union des ouvriers rue Al-Galâ. Une force s'y dirige illico presto sans attendre. Et en un clin d'œil, le bâtiment est bouclé et les portes sont fermées.

Malgré quelques incidents mineurs signalés de-ci de-là, le constat de cette journée du 6 avril est que l'appel à la grève n'a pas été suivi. Certes, il y a eu ces mesures gouvernementales, mais elles ne constituent pas la vraie raison. « *La raison est que cet appel à la grève n'est pas parti d'une base populaire. Si en 2008 l'appel à la grève a eu des répercussions, c'est parce que les ouvriers se sont mobilisés pour réclamer une augmentation de leurs salaires, ce qui n'a pas été le cas cette année. En Egypte, il faut faire la différence entre les grèves lancées par des groupes ou des catégories professionnelles et celles lancées à l'appel de militants ou des forces politiques. Le premier type de grèves peut réussir car les revendications sociales constituent un véritable moteur qui fait bouger les classes sociales. Celles-ci défendent leurs salaires et leur niveau économique. Quant au second type de grèves, il est voué à l'échec parce que les forces politiques initiatrices n'ont pas de popularité à la base* », fait remarquer Amr Al-Choubaki, du Centre des Etudes Politiques et Stratégiques (CEPS) d'Al-Ahram. Et d'ajouter que le gouvernement a pu écarter le peuple de la vie politique. Quant à Georges Ishaq, membre du mouvement Kéfaya, il trouve que la grève a eu au moins le mérite d'inquiéter le gouvernement[1].

[1] Al-Ahram Hebdo, « Un jour sans surprises », N° 761, le 08/04/2009 http://hebdo.ahram.org.eg/Arab/Ahram/2009/4/8/leve0.htm

2.2. Le secteur tertiaire dans le noyau central

L'économie égyptienne figure parmi les économies les plus diversifiées du Moyen-Orient, du fait que les secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie et des services contribuent à des taux quasi-équivalents au produit national. Grâce à l'application actuelle de la troisième génération de la réforme structurelle, l'économie de l'Egypte réalise un développement croissant soutenu par un climat favorable à l'investissement, une ambiance législative et politique appropriée, la stabilité intérieure, la libéralisation du commerce et du marché, une forte infrastructure de transport et de communications, des sources d'énergie, une main-d'œuvre qualifiée, des cités industrielles modernes, des zones franches, un système bancaire et un marché des finances.

La centralité économique se mesure à la localisation des sièges décisionnels des entreprises, qui obéissent souvent à un schéma de concentration autour d'un foyer principal. L'installation des sièges au centre-ville est la cause principale de l'augmentation des prix des terrains qui sont dans le même temps peu nombreux. Le but de ce chapitre est de mesurer le niveau de concentration des établissements financiers au centre-ville du Caire ainsi que des activités d'accueil.

2.2.1. Le secteur financier

Généralement, le secteur bancaire est constitué de façon pyramidale. Ainsi, au sommet du secteur bancaire existe une banque centrale qui est chargée (seule ou avec d'autres organes) de la régulation du secteur bancaire. Puis, il y a la catégorie des établissements de crédit qui comprend les établissements de crédit nationaux et les banques étrangères (filiales ou succursales) qui pratiquent leurs activités sur le territoire de l'Etat [AHMED 2007].

a- La Banque Centrale

La banque centrale constitue l'organe central qui se situe à la tête du secteur bancaire. Cet organe central joue un rôle important pour maintenir la stabilité du système bancaire et protéger l'intérêt des déposants. Dans la plupart des pays développés ou en développement, la banque centrale est un établissement public possédé entièrement par l'Etat. Ainsi, la Banque de France est une personne publique dont le capital appartient à l'Etat. La Banque centrale d'Egypte est également, depuis sa création, un établissement public totalement possédé par l'Etat.

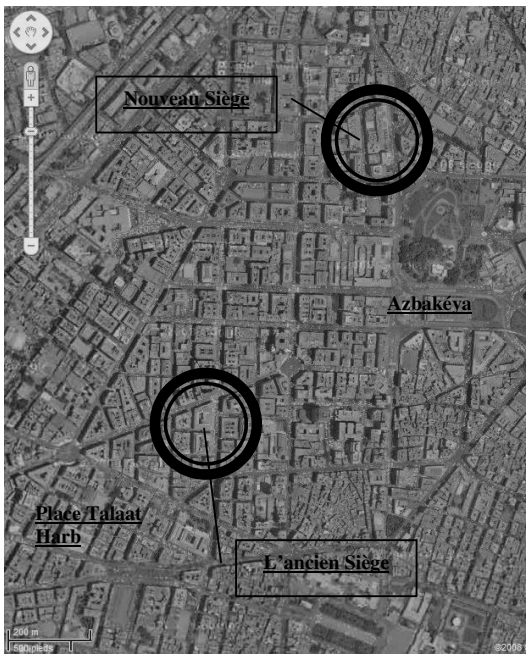

(Fig. 2.33) La localisation de la Banque Centrale de l'Egypte

La centralité économique du centre-ville du Caire a été renforcée par la localisation du siège de la Banque Centrale d'Egypte au carrefour de la rue Qasr El-Nil et de la rue Shérif depuis sa création dans les années 1960. La Banque Centrale occupait une grande partie du bâtiment construit en 1948 pour la Banque Nationale. Un projet de nouveau siège

de la Banque Centrale a été lancé dans les années 1990, dans la rue El Gomhouriya qui est proche de l'ancienne localisation.

b- La densité bancaire en centre-ville

Au cours de ces dernières années, le nombre d'établissements de crédit opérant en Egypte a connu une baisse remarquable en passant de 62 banques et succursales de banques étrangères en juin 2003 à 41 en juin 2007. Cette diminution est le résultat de l'opération de restructuration du secteur bancaire conduit par la Banque Centrale d'Egypte, afin de reformer le secteur bancaire en créant des banques de taille importante capables de satisfaire les normes internationales et de faire face à la grande concurrence internationale.

Dans le cadre de cette opération de restructuration, le secteur bancaire égyptien connaît actuellement plusieurs opérations de fusion et d'absorption visant à réduire le nombre d'établissements de crédit en Egypte. Un certain nombre d'opérations de fusion ont été effectuées en 2005 et en 2006. Par exemple, en septembre 2005, l'*Arab African International Bank* a absorbé la *Misr America International Bank* ; *la Société Arabe Internationale de Banque* a absorbé la *Port-Saïd Bank* ; en octobre 2005 la *National Bank of Egypt* a absorbé la *Mohandes Bank*. Il y a aussi eu une fusion du *Crédit Agricole Indosuez- Egypte* avec la succursale du *Crédit Lyonnais en Egypte* pour donner naissance à la *Calyon Bank- Egypt*, de la *Bank of commerce et development* avec la *National Bank of Egypt* en décembre 2005, de la *Banque du Caire* (troisième banque égyptienne selon l'actif, les dépôts, les crédits) avec la *Banque Misr* (deuxième banque en Egypte selon l'actif, les dépôts, les crédits) en septembre 2005 et enfin, fusion de l'*Egyptian American Bank* avec la *Calyon Bank- Egypt* en août 2006 [AHMED 2007].

Le secteur bancaire égyptien se caractérise également par un niveau élevé de concentration. Fin 1998, les cinq premières banques représentaient 52,2 % du total de la situation, 64,24 % du total des dépôts et 49,34 du total des crédits bancaires. Les dix premières banques égyptiennes représentaient, la même période, 65 % du total de la situation, 77,98 % du total des dépôts collectés et 65,4 % du total des crédits accordés. Par ailleurs, en juin 2004, les cinq premières banques représentaient 52,2 % du total de la situation, 60 % des dépôts bancaires et 54,4 % des crédits bancaires.

Année (fin juin)	Banques Commerciales				Banques d'Investissement et d'Affaires				Banques Spécialisées						Total	
	Banques publiques		Banques Mixtes et privées		Banques Mixtes et privées		Succursales des banques étrangères		La Banque de Développement Industriel		La Banque Foncière Egyptienne et Arabe		La Banque principale de développement et de crédit agricole			
	B.	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**
1970	5	347							1	3	2	3	17	121	**25**	**474**
1975	4	388			1		2				2	18	17	121	**26**	**527**
1980	4	449	15	34	7	5	22	30	1	3	2	20	1	879	**52**	**1420**
1986	4	633	40	199	11	35	22	51	1	3	2	11	1	886	**81**	**1818**
1987	4	644	40	209	11	45	22	47	1	3	2	11	1	886	**81**	**1845**
1989	4	663	40	221	11	43	22	46	1	3	2	11	1	895	**81**	**1882**
1990	4	663	40	221	11	43	22	46	1	3	2	11	1	895	**81**	**1882**
1991	4	663	40	221	11	43	22	46	1	3	2	11	1	895	**81**	**1882**
1992	4	772	40	254	11	74	22	45	1	8	2	15	1	953	**81**	**2121**
1993	4	811	26	253	11	74	21	36	1	8	2	15	1	953	**66**	**2150**
1994	4	831	24	261	11	80	21	39	1	8	2	18	1	954	**64**	**2191**
1995	4	851	24	273	11	86	21	38	1	9	2	19	1	965	**64**	**2241**
1996	4	866	24	288	11	88	21	41	1	14	2	21	1	967	**64**	**2285**
1997	4	883	24	298	11	90	21	42	1	14	2	22	1	976	**64**	**2325**
1998	4	908	24	312	11	98	20	42	1	14	2	23	1	994	**63**	**2391**
1999	4	918	24	323	11	105	20	45	1	14	2	25	1	1004	**63**	**2434**
2000	4	913	24	340	11	112	20	47	1	14	1	26	1	1029	**62**	**2481**
2001	4	921	24	367	11	126	20	51	1	14	1	26	1	1031	**62**	**2536**
2002	4	919	24	375	11	136	20	58	1	14	1	26	1	1033	**62**	**2561**
2003	4	917	24	383	11	148	20	59	1	14	1	27	1	1034	**62**	**2582**

Année (fin juin)	Banques Commerciales						Banques Spécialisées						Total	
	Banques publiques		Banques Mixtes et privées		Succursales des banques étrangères		La Banque de Développement Industriel		La Banque Foncière Egyptienne et Arabe		La Banque principale de développement et de crédit agricole			
	B.	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**	**B.**	**G.**
2004	4	923	35	571	19	59	1	14	1	27	1	1189	**61**	**2783**
2005	4	943	34	607	11	49	1	13	1	27	1	1202	**52**	**2841**
2006	4	975	29	674	7	48	1	13	1	28	1	1206	**43**	**2944**
2007	3	825	28	930	7	52	1	13	1	28	1	1208	**41**	**3056**

(Tab. 2.5) L'évolution du nombre d'établissements de crédit en Egypte
(B. = Banques, G. = Guichets)
Source : Banque Centrale d'Egypte

D'après les données de la Banque Centrale d'Egypte, la région du Grand Caire comprend environ 31 % des guichets bancaires par rapport aux autres régions égyptiennes dont Alexandrie 13 %, Delta 18 %, Qena 12 %, Nord d'Haute-Egypte 10 %, Asyût 4 % et Sud d'Haute-Egypte 12 %. Malgré cette concentration des services bancaires au Grand Caire, la densité des guichets du Caire (mille habitants pour chaque unité) a diminué, passant de 22 en 2004 à 19,3 en 2007. Cette densité est la plus faible par rapport aux autres régions comme Asyût et le nord d'Haute-Egypte qui arrivent en tête de la liste.

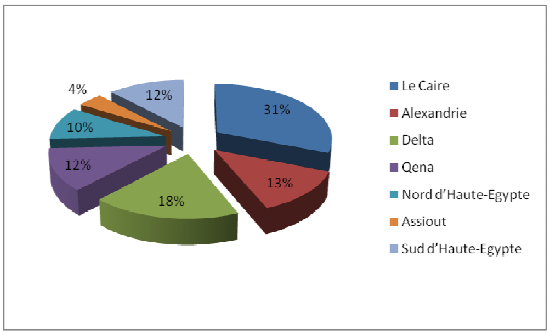

(Fig. 2.34) La concentration des guichets bancaires dans les régions égyptiennes en 2007.
D'après la Banque Centrale,
Calculé par ABO ELELA

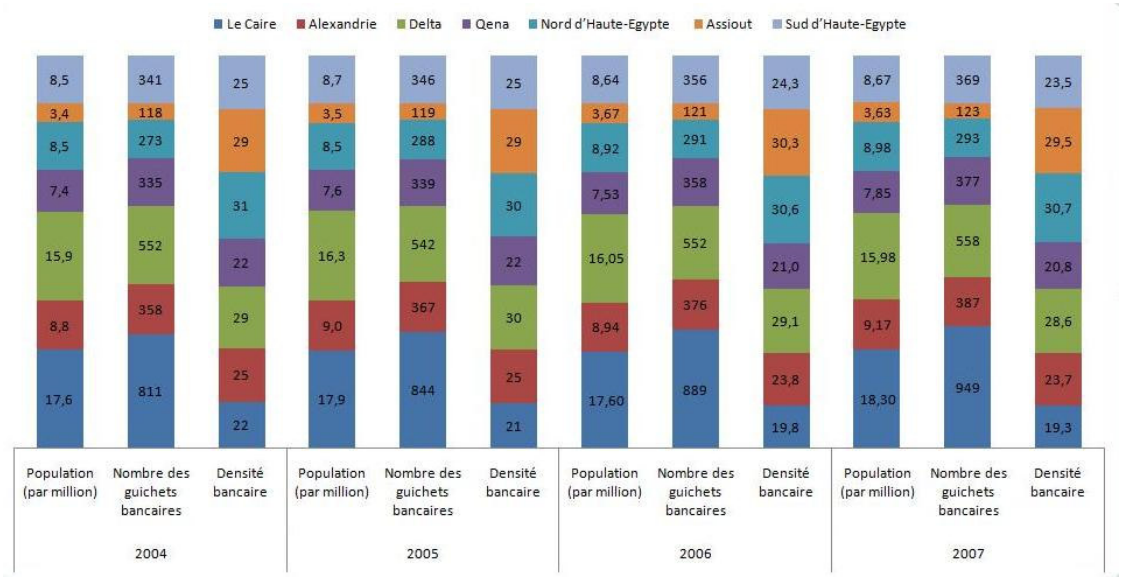

(Fig. 2.35) L'évolution de la densité bancaire aux régions égyptiennes
D'après la Banque Centrale d'Egypte

Pour vérifier le niveau de centralité bancaire au centre-ville du Caire, nous présentons une analyse quantitative basée sur les données des *pages jaunes* du Grand Caire. Les informations indiquées dans le tableau suivant déterminent le pourcentage d'établissements financiers (guichets bancaires, agences de services boursiers et bureaux de change) du centre-ville, des quartiers périphériques et des villes nouvelles.

Nous observons que le centre-ville regroupe 77,2 % des agences spécialisées dans les services boursiers (achat et vente d'actions, titres et obligations). Ces agences sont concentrées à Qasr El Nil et Abdîn (65 agences, soit 23,3 % des agences cairotes et à Duqqî (53 agences, soit 19 % des agences cairotes).
En ce qui concerne les bureaux de change, le Grand Caire comprend 103 bureaux dont 60,2 % dans le noyau central. Qasr El Nil et Abdîn sont toujours le deux quartiers dominants pour ce service avec 17,5 % des bureaux, ensuite Duqqî vient en deuxième position avec 12,6 % des services.

Malgré la baisse relative du pourcentage de guichets bancaires existant dans le noyau central (42,6 % contre 49 % dans les quartiers périphériques), la densité bancaire au centre-ville est élevée par rapport aux autres quartiers (environ 1200 hab. /guichet contre 19300 hab. /guichet au Grand Caire). Sans oublier que les sièges de grandes banques se localisent au centre-ville (la Banque Centrale dans la rue El Gomhouriya, la Banque Nationale à Corniche El Nil en face de l'île de Zamâlik, Banque Misr dans la rue Mohamed Farid, Banque du Caire à Abdîn et Banque d'Alexandrie à Qasr El Nil).
Quant aux bureaux de change, le Grand Caire en regroupe 103 dont 62 dans le noyau central (62,3 %). Les deux quartiers Duqqî et Qasr El Nil contiennent la plupart des postes (13 bureaux à Duqqî et 18 bureaux à Qasr El Nil).
Enfin, la moitié des succursales des compagnies d'assurance se trouvent aussi dans le noyau central (50,9 % des succursales du Grand Caire). Les filiales sont concentrées à Duqqî (13,3 %), Ramsès (7,4 %), Bâb al-Lûq (6,6 %), Qasr El Nil et Mohandessine (5,9 %).

Etablissements financiers	**Quartiers Centraux**											**Quartiers Périphériques**	**Villes nouvelles et satellites**
	Opéra	Duqqî	Manyal	Zamâlik	Qasr El Nil et Abdîn	Mohandessine	Imbâba et Warraq	Bâb al-Lûq	Ramsès	Rod El Farag	**TOTAL**		
Consultations bancaires (%)	2,3	26,2	-	4,7	4,7	-	-	2,3	11,9	4,7	**56,8**	**36,1**	**7,1**
Agences de services boursiers (%)	4,3	19,0	-	1,8	23,3	9,0	-	9,0	6,8	0,4	**77,2**	**21,0**	**1,8**
Guichets bancaires (%)	4,2	9,9	0,8	3,8	7,3	3,7	0,6	4,8	6,8	0,7	**42,6**	**49,0**	**8,4**
Bureaux de change (%)	1,0	12,6	1,0	7,8	17,5	12,6	-	1,9	4,9	1,0	**60,3**	**37,8**	**1,9**
Compagnies d'assurance (%)	3,7	13,3	0,7	3,0	5,9	5,9	0,7	6,6	7,4	3,7	**50,9**	**44,7**	**4,4**

(Tab. 2.6) La concentration des établissements financiers au Grand Caire
D'après les données des pages jaunes d'Egypte, calculé par ABO ELELA

D'après les informations indiquées dans le tableau précédent, les deux quartiers Duqqî et Qasr El Nil sont les deux pôles principaux du secteur financier. Duqqî comprend 53 agences de services boursiers (25,9 % des agences du noyau central et 19% de celles du Grand Caire). En ce qui concerne les guichets bancaires, le quartier de Duqqî en contient 83 (23,2 % des guichets du centre-ville et 9,9 % des guichets du Grand Caire). Concernant les bureaux de change, Duqqî comprend 13 bureaux sur 103 au Grand Caire (21 % des bureaux du centre-ville et 12,6 % de ceux du Grand Caire). Enfin, le quartier regroupe 18 filiales de compagnies d'assurance sur 135 au Grand Caire (13,3 % des filiales du Caire et 26,0 % de ceux du centre-ville).
D'autre part, Qasr El Nil arrive en première postion pour la concentration des services financiers. Rappelons que le centre-ville du Khédive Ismaïl se compose de deux quartiers : Qasr El Nil et Bâb al-Lûq. L'ensemble des deux quartiers renforce la centralité économique du centre-ville du Caire avec 32,3 % des agences de services boursiers, 12,1 % des guichets bancaires, 19,4 % des bureaux de change et 12,5 % des filiales de compagnies d'assurance.

2.2.2. L'infrastructure touristique et d'accueil

Le tourisme culturel est un élément unique et sans rival. En plus de l'attraction incontournable que représentent les musées, d'autres formes de tourisme commencent à prendre une importance considérable. Il s'agit du tourisme de loisirs, du tourisme des plages, du tourisme religieux, ainsi que du tourisme thérapeutique, du tourisme de l'environnement, du tourisme sportif, en plus des festivals et des concours, des safaris et du tourisme lié aux conférences et aux expositions.

Le Caire est une ville extrêmement contrastée où coexistent l'ancien et le moderne. Le site du Caire, sur les berges du Nil, fut habité pendant des milliers d'années, mais ce n'est qu'au Xème siècle, sous le règne des Fatimides, que cette ville, entourée de remparts, fut choisie pour devenir la capitale. Le nom arabe du Caire, Al-Qahirah, signifie "la Victorieuse".

L'Egypte, parsemée de sites d'attraction touristique, est dotée d'une infrastructure moderne. Elle s'agit de grandes chaînes internationales d'hôtels de luxe, un réseau de transport aérien, terrestre, maritime et fluvial, des moyens de communication, des centres de formation des guides touristiques. Bref, tout ce qui peut rendre le séjour du touriste – quel que soit son but – avantageux et intéressant[1].

Le nombre de touristes est passé de 3 millions en 1995, à 4 millions en 1996, puis à 6 millions en 2003, pour atteindre 8 millions en 2004 et 9 millions en 2006, moyennant une croissance annuelle de 25 %. Ces chiffres prouvent l'exactitude des rapports touristiques, selon lesquels le taux de croissance du tourisme en Egypte dépasse le taux de croissance mondial qui varie entre 3 % et 4 %. Ce taux a donc augmenté en Egypte. Selon le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme, l'Egypte est à l'avant-garde de l'activité touristique au Moyen-Orient.

L'Italie se place en tête des Etats exportateurs de touristes. C'est aussi le seul Etat dont le nombre de touristes affluant vers l'Egypte a dépassé un million en 2004 (un million et 10 mille touristes). L'Allemagne occupe la deuxième place, suivie de l'Angleterre, ensuite vient la Russie et enfin la France. Concernant le tourisme arabe, il faut noter que, au cours de la première moitié de 2005, le nombre de touristes a bondi de 653 000 à 721 000 de personnes par rapport au nombre total de touristes qui se chiffre à 4,2 millions, atteignant ainsi une croissance de 10,4%. La Libye occupe la première place suivie par l'Arabie saoudite.
Les tableaux suivant indiquent l'évolution du nombre de touristes et de nuits passées par les touristes en Egypte selon la nationalité, entre 1995 et 2006. On remarque que le nombre de touristes a baissé en 1998 après l'attentat terroriste à Louxor en novembre 1997.

[1] L'Organisme Général de l'Information : http://www.sis.gov.eg/Fr/Tourism/

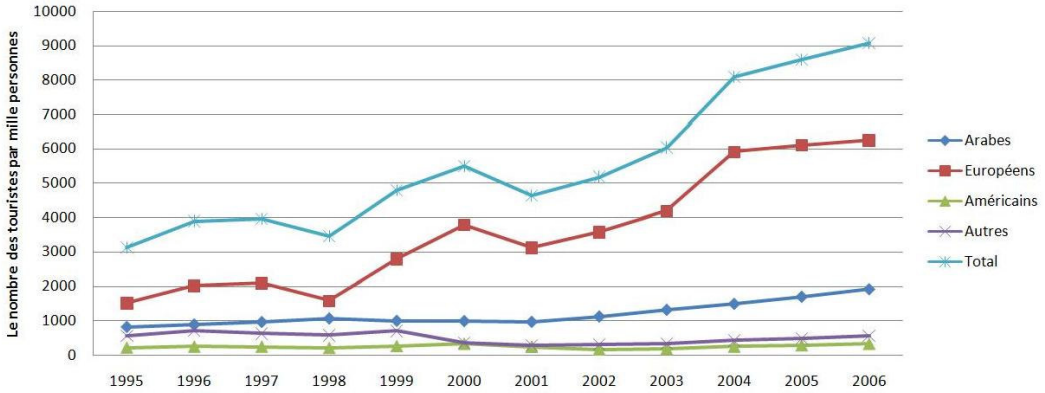

(Fig. 2.36) L'évolution du nombre de touristes, d'après le CAPMAS

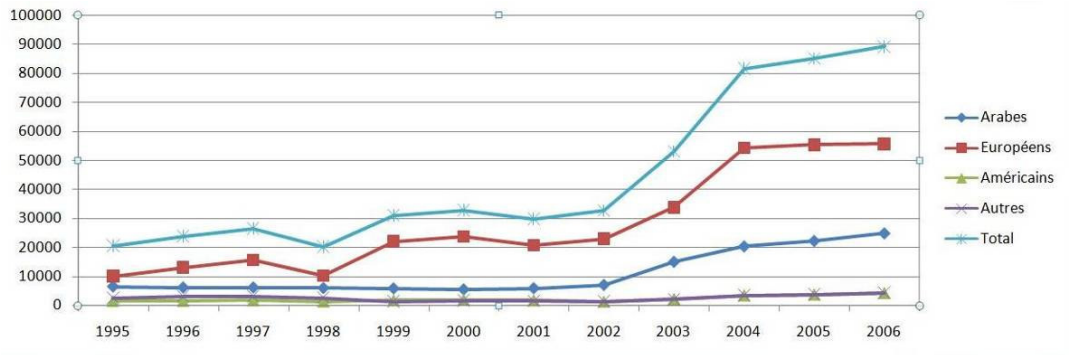

(Fig. 2.37) L'évolution des nuits passées dans les hôtels.
D'après le CAPMAS, préparé par ABO ELELA

Gouvernorat	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**
Le Caire	46	65	67	54	76	86	72	68	63	72	68	61
Gîza	62	64	61	49	71	80	63	60	49	60	58	55
Alexandrie	56	57	55	50	61	64	60	47	36	36	39	44
Sinaï	75	76	71	61	81	80	65	70	65	72	67	67
Mer Rouge	74	77	72	53	83	86	68	69	64	75	68	70
Louxor	47	66	66	26	49	61	56	46	37	45	49	45
Aswan	24	33	45	26	46	53	42	33	25	29	31	29
Moyen	**57**	**63**	**62**	**45**	**67**	**73**	**57**	**51**	**59**	**68**	**63**	**62**

(Tab. 2.7) Le taux d'occupation des hôtels (%)
Source : CAPMAS

D'après le CAPMAS, la capacité hôtelière est passée de 18 900 chambres en 1982, à environ 65 000 en 1995, puis à 113 000 en 2000, pour atteindre 177 000 fin 2004, soit neuf fois la capacité de 1982.

Le gouvernement a mis au point un plan pour promouvoir le secteur du tourisme et le rendre en mesure d'accueillir annuellement un million de touristes au cours de la prochaine décennie. Le plan vise à ajouter 15 000 chambres par an pour atteindre une capacité totale de 300 000 chambres à la fin de la décennie. Il souhaite également que le nombre de touristes passe à 18 millions à la fin de la décennie, ce qui permettrait de créer 2 millions d'emploi[1].

[1] Ibid.

D'après CAPMAS, en 2006, l'Egypte comptait 1309 établissements hôteliers dont 1029 hôtels et 280 bateaux. Pour sa part, l'Association des Hôtels égyptiens[1] a déclaré 1016 hôtels dont 152 cinq étoiles, 198 quatre étoiles, 293 trois étoiles, 195 deux étoiles, 120 une étoile et 58 non-classés, ainsi que 283 bateaux dont 202 cinq étoiles et 48 quatre étoiles. Nous considérons que les données de l'Association des Hôtels égyptiens sont plus précises que celles du CAPMAS en ce qui concerne le nombre et la classification des hôtels car le CAPMAS se base sur l'activité de l'établissement même s'il était un petit foyer non-classé

Le tableau suivant indique le nombre d'hôtels et leur classification selon la région géographique. Nous avons regroupé les établissements hôteliers en huit zones : Le Grand Caire, Alexandrie et La Côte Nord méditerranéenne, Sharm El Sheikh[2], Sinaï, Mer Rouge et Hurghada, Louxor et Aswan, Canal de Suez et l'ensemble des autres villes.

Région	Cinq étoiles	Quatre étoiles	Trois étoiles	Deux étoiles	Une étoile	Non-classé	Total
Le Caire	30	21	52	39	18	5	**165**
Alexandrie	11	8	28	22	7	5	**81**
Sharm El Sheikh	44	60	50	19	2	4	**179**
Sinaï	12	15	22	29	18	11	**107**
Mer Rouge	38	73	76	31	24	16	**258**
Louxor et Aswan	13	8	20	18	19	0	**78**
Canal de Suez	4	9	25	8	2	5	**53**
Autres	0	4	20	29	30	12	**95**
Totaux	**152**	**198**	**293**	**195**	**120**	**58**	**1016**

(Tab. 2.8) Le nombre d'hôtels et leur classification selon la région
D'après l'Association des Hôtels égyptiens

Sur l'ensemble des 1016 hôtels, la région du Grand Caire possède 165 hôtels de catégories différentes (16,2 %). Dans les autres régions, la Mer Rouge vient en tête avec 258 hôtels dont 166 à Hurghada, puis Sharm El Sheikh avec 179 hôtels, Sinaï avec 107 hôtels, Alexandrie avec 81 hôtels et la Côte Nord méditerranéenne avec 78 hôtels à Louxor et Aswan, 53 au Canal de Suez et enfin 95 hôtels pour le reste des gouvernorats.

Parmi les 165 hôtels cairotes, environ 93 se localisent dans le noyau central, ce qui représente 56,4 % de la totalité des hôtels cairotes et 9,2 % des hôtels égyptiens. Quant aux hôtels cinq étoiles, le centre-ville en possède 12 (40% des hôtels cinq étoiles du Caire et 7,9 % pour l'Egypte). Ces hôtels de luxe se trouvent au bord du Nil (7 hôtels dont 5 à Garden City). Concernant les hôtels quatre étoiles, le centre-ville en comprend 8 dont la moitié se trouve à Zamâlik. De plus, le centre-ville comprend la plupart des hôtels trois et deux étoiles cairotes (42 hôtels trois étoiles sur 52 dont 11 dans le quartier Qasr El Nil et 22 hôtels de deux étoiles sur 30 dont 9 à Qasr El Nil). En effet, ces hôtels, que l'ont peut qualifier de populaires, sont réservés aux touristes ayant un petit budget.

Ce réseau hôtelier est servi par un réseau complémentaire de compagnies aériennes et d'agences de voyage. D'après les données du CAPMAS, à partir des années 2000, environ 83 % des touristes voyagent en avion et 7 % en bateau[3]. La compagnie aérienne

[1] Organisme officiel responsable de la classification des hôtels ainsi que de l'application des normes hôtelières.
[2] Même si Sharm El Sheikh se localise au sud de Sinaï, nous préférons de ne pas l'ajouter aux hôtels de Sinaï car la ville de Sharm El Sheikh comprend la plupart des établissements hôteliers par rapport aux autres villes égyptiennes.
[3] CAPMAS, recensements de 2006

nationale, EGYPTAIR, possède 31 agences en Egypte dont 11 au Caire. Le noyau central comprend 6 filiales dont la moitié se localise au cœur du centre-ville (rue Talaat Harb, l'Assemblée du Peuple dans la rue Qasr El Einy et rue Adli)[1].
D'après le guide touristique d'IDSC[2], environ 73 compagnies aériennes internationales sont présentes au Caire. Les quartiers centraux regroupent environ 66 filiales dont 51 à Abdîn et Qasr El Nil. Il est important de signaler que la plupart des compagnies aériennes se trouvent dans les trois pôles principaux : rue Talaat Harb (12 compagnies aériennes), rue Qasr El Nil (11 compagnie aériennes) et le centre commercial de l'hôtel Nile Hilton (10 compagnies aériennes).

Les agences de voyage jouent un rôle important dans le domaine du tourisme. L'Association des Agences Egyptiennes de Voyage a déclaré environ 1580 agences au Grand Caire[3], et certaines agences possèdent plusieurs filiales (comme Travco qui possède 12 filiales) ce qui nous donne environ 1770 filiales au Grand Caire. Les données de L'Association des Agences Egyptiennes de Voyage ne sont pas précises en ce qui concerne la classification des agences selon leurs activités. Les services disponibles dans ces agences varient entre la réservation de billets d'avions et l'organisation de voyages vers l'Europe[4] et les villes touristiques égyptiennes. D'autre part, une grande partie des agences n'organisent que les voyages de pèlerinage de La Mecque (Hajj).

En ce qui concerne la localisation des agences de voyage, nous remarquons que environ 1000 d'entre elles sont au centre-ville (57 % de ces agences cairotes). En première position on trouve l'ensemble de Bâb al-Lûq, Abdîn et Qasr El Nil qui comprennent 314 agences de voyage (17,7 % du Grand Caire), Ramsès avec 201 agences (11,3 %), Duqqî avec 178 filiales (10 %), Mohandessine avec 157 filiales (8,9 %) et enfin Zamâlik avec 94 agences (5,3 %)[5].

[1] Le site officiel d'EGYPTAIR : http://www.egyptair.com/English/Pages/Domesticoffices.aspx?ID=0
[2] The Egyptian Cabinet Information and Decision Support Center http://eip.gov.eg/Directories/Directory.aspx?id=52
[3] http://www.etaa-egypt.org/Application/Pages/CompanyInfo/CompaniesList.aspx
[4] Certains jeunes profitent de ces voyages organisés en Europe pour partir avec un visa touristique et restent sur place, sans papiers légaux, après la date d'expiration du visa afin de travailler en noir. En fait, la France, l'Italie et la Grèce sont les destinations principales de l'immigration illégale. On y trouve certains métiers réservés aux égyptiens, par exemple le marché des légumes et la peinture en France, et les restaurants en Italie.
[5] Les pages jaunes du Grand Caire.

2.3. Les activités commerciales dans le noyau central

Parmi ses activités, l'activité commerciale du centre-ville est en effet l'une des plus marquantes. Les commerces font du centre tout à la fois un espace de vie, un espace économique et un espace de sociabilité. En fait, nous essayons d'envisager non seulement le niveau de la centralité commerciale du centre-ville, mais aussi le rapport entre la mobilité sociale d'un côté, et le commerce et le pouvoir d'achat de l'autre côté.

Les activités commerciales du centre-ville sont liées aux politiques économiques mises en place par les régimes successifs. La situation de la centralité commerciale ainsi que le pouvoir d'achat des égyptiens ont brusquement changé après la révolution de 1952 qui a renversé la monarchie. Les années de prospérité des grands magasins du Caire ont pris fin quelques années après la Révolution. Après les nationalisations du Canal de Suez et des banques, les grands magasins ont subi le même sort peu après. En 1961, ils ont été nationalisés dans leur totalité, ouvrant la voie à ce que l'historien Cairote, Samir Raafat, a appelé, « *l'époque des comptoirs tristes* »[1]. Les grandes familles de commerçants d'origine étrangère qui n'avaient pas déjà transféré leurs biens hors du pays, n'avaient plus aucune raison d'y demeurer, et ont quitté le pays à leur tour.

2.3.1. L'évolution du commerce de détail

Avant de devenir les magasins proposant des marchandises tout à fait quelconques en abondance, les grands magasins formaient le cœur d'un quartier commercial au centre-ville du Caire que les urbanistes cherchent à recréer de nos jours. *Sednaoui*, *Daoud Adès*, *Cicurel*, *Hannaux, Benzion, Carnaval de Venise, Chemla, Gattegno, Pontremoli, Rivoli, Salon Vert* et *Omar Effendi* (*Orosdi Back*) étaient des entreprises appartenant à des hommes d'affaires étrangers qui résidaient en Egypte (et qui étaient tous d'origine juive, à l'exception des frères *Sednaoui*, qui étaient des Chrétiens d'origine syrienne). Ils étaient arrivés de Syrie, de Tunisie, de Turquie et d'Europe centrale au début du 20ème siècle et avaient créé un ensemble de grands magasins dont les plus grands rivalisaient avec les quartiers marchands de Londres, New York et Paris. On trouvait aussi des grands magasins dont les propriétaires étaient égyptiens comme La Compagnie des Produits Egyptiens fondée par Talaat Harb en 1933.

(Fig. 2.38) Le grand magasin Tiring dans la place Attaba. Ce bâtiment est classé parmi le patrimoine architectural du Caire.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Le magasin Cicurel situé sur la rue Fouad 1re (plus tard rue 26 Juillet) proposait des vêtements, des tissus et des articles de ménage de la meilleure qualité satisfaisant ainsi les clients les plus exigeants et les plus fortunés qui le fréquentaient. Le magasin Sednaoui, sur trois étages, qui était tout proche, tirait quant à lui parti de son réseau d'acheteurs à travers le monde pour fournir les marchandises proposées dans ses catalogues et qui alimentaient ses ventes innombrables. A l'époque, les vitrines attiraient les clients et les soldes régulières de Sednaoui mettaient les marchandises à la portée

[1] Samir Raafat. « Sednaoui », Cairo Times, 29 mai 1997

des acheteurs aux revenus modestes pour lesquels les produits de luxe figurant de manière proéminente chez Cicurel étaient inaccessibles[1].

Pendant la période nassérienne, les sociétés de commerce de détail étaient dirigées par l'Etat. Les autres activités commerciales privées se composaient de petits magasins (épiceries, boucheries, pharmacies, etc.) et du commerce forain (les marchés dits populaires, spécialisés dans l'alimentation). En fait, aucun produit importé n'était disponible sur les marchés égyptiens. Plusieurs facteurs ont conduit à la dégradation des services commerciaux dirigés par l'Etat : le manque d'esprit commercial, le manque d'expérience et de savoir-faire, la mauvaise gestion et la mauvaise direction.

Une nouvelle loi (203/1991) est entrée en vigueur afin de réglementer les entreprises publiques. Suite à cette loi, La Compagnie Holding pour le Tourisme, Hôtels & Cinéma (HOTAC) a été établie. Elle possède actuellement les grands magasins nationalisés pendant la période nassérienne. L'HOTAC a fusionné les grands magasins en quatre organismes : High Fashion Stores Company (Hannaux, Cicurel, Pontremoli, Gattegno et Salon Vert), Modern Fashion Company (Benzion, Adès et Rivoli), Egyptian Products Company et Sednaoui. L'HOTAC possédait aussi les magasins d'Omar Effendi qui ont été privatisés en 2006.

(Fig. 2.39) Le grand magasin Salon Vert, rue Qasr El-Nil. Ce magasin comprend 3 étages d'une superficie de 1771 m² et 32 employés.
Source : Hign Fashion Stores Company
http://www.hanoegypt.com/

Les sociétés de commerce de détail arrivent à la fin de leur période d'appartenance au secteur public, avec la même taille que d'autres sociétés du secteur public. Omar Effendi possède 82 succursales réparties à travers le pays, ainsi que 15 dépôts de marchandises, et Sednaoui 74 magasins et 51 entrepôts. Les estimations de l'espace total marchand disponible pour les deux chaînes sont énormes par rapport aux surfaces disponibles sur le marché immobilier commercial. Le magasin Sednaoui du quartier d'Attaba dispose de 8 250 m² dont 1 850 m² au rez-de-chaussée. La succursale de la rue du 26 juillet possède 1 462 m². Les différentes succursales d'Omar Effendi à travers le Caire comprennent également un total important d'espace de vente, comme le magasin de la rue `Adli avec ses 6 000 m² répartis sur 5 étages. Le Ministre des Entreprises Publiques estime la totalité des actifs d'Omar Effendi à 501 millions de £E en 1998, et de Sednaoui à 223 millions de £E[1].

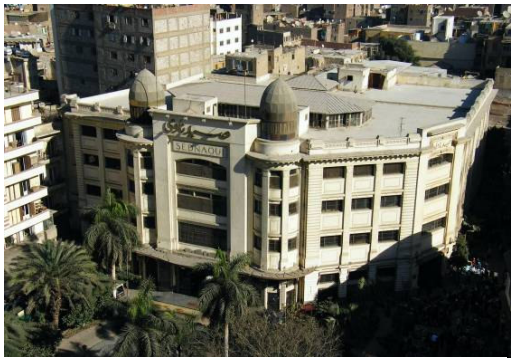

(Fig. 2.40) Le grand magasin Sednaoui sur la place El-Khazendar à Attaba, classé parmi le patrimoine architectural du Caire.
Source : L'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine

[1] Ibid.

Après son arrivée au pouvoir en 2004, le gouvernement d'Ahmed Nazif a mis en vente 90 % des actions du groupe Omar Effendi. En mars 2006, la presse égyptienne a annoncé que « le groupe saoudien Anoual, spécialisé dans la gestion de grands magasins, était sur le point de conclure un accord d'achat de 90 % du capital de la société égyptienne Omar Effendi. L'unique offre saoudienne proposait un prix s'élevant à 450 millions de £.E, supérieur de 10 % à l'évaluation gouvernementale de la société (404 millions de £.E.)[2] ». Quelques jours plus tard, Hussein Abdel Hady, le directeur du grand magasin Benzion[3], a fait une déclaration contre le ministre de l'Investissement et le président de la Compagnie Holding du Commerce qui étaient les responsables de l'affaire. Abdel Hady a annoncé qu'il était l'un des membres du comité responsable de l'évaluation d'Omar Effendi. Il a confirmé que le comité avait présenté un rapport financier affirmant que la valeur des magasins et des biens d'Omar Effendi atteint le plafond de 1 139 millions de livres égyptiennes. Malgré cette estimation, le ministère de l'Investissement a utilisé une agence privée d'évaluation qui a estimé que le prix de l'ensemble de magasins ne dépassait pas le plafond de 404 millions de livres égyptiennes. Pour sa part, le gouvernement a annoncé que l'estimation officielle de vente est 450 millions de livres égyptiennes[4].

(Fig. 2.41) Omar Effendi, rue Abdel Aziz, classé parmi le patrimoine architectural du Caire.
Source : Al-Ahram Weekly

Avant la signature du contrat de vente, un investisseur égyptien a annoncé qu'il est prêt d'acheter Omar Effendi d'un prix de 2 000 millions de livres égyptiennes. Après quelques mois de négociation, le gouvernement a annoncé que le nouvel investisseur n'était pas sérieux et que l'investisseur saoudien avait augmenté son offre à 655 millions de livres égyptiennes[5]. En fait, l'offre proposée par l'investisseur égyptien a obligé le gouvernement à retarder la vente d'Omar Effendi.

En juin 2006, l'Assemblée du Peuple a discuté du problème présenté par le membre indépendant Gamal Zahran concernant la vente d'Omar Effendi. Zahran a parlé de la corruption de la vente en accusant le gouvernement de ne plus se soucier de l'intérêt national du pays. A la fin de son intervention, Zahran a demandé la démission du gouvernement

Malgré tout, le gouvernement a vendu les magasins d'Omar Effendi à l'investisseur saoudien. La plupart des employés ont dû prendre leur retraite anticipée. En 2009, le groupe *Carrefour* a loué 15 succursales au Caire et à Alexandrie. D'après le directeur financier du groupe Omar Effendi, d'autres succursales seront louées par des hypermarchés égyptiens[6].

---

[1] Joseph Logan. « Why anyone would want to buy Egypt's onceawesome retail chains », La Chambre de Commerce Américaine en Egypte, Rapport mensuel, avril 1999
http://www.amcham.org.eg/Publications/BusinessMonthly/April%2099/FEATURE.ASP

[2] « Omar Effendi », Al-Ahram Hebdo, le 1re mars 2006.
http://hebdo.ahram.org.eg/Arab/Ahram/2006/3/1/fina0.htm

[3] Ancien militaire. Après l'affaire d'Omar Effendi, il a quitté son poste et a créé le mouvement « Ne vendez plus l'Egypte ». Ce mouvement s'intéresse aux affaires de privatisation.

[4] Hamdy Qandil. « Ce citoyen honnête », El-Shorouk, le 10 mai 2010
http://www.shorouknews.com/Columns/column.aspx?id=225850

[5] « Le gouvernement poursuit la vente d'Omar Effendi », Al-Masry Al-Youm, n° 813, le 4 septembre 2006

[6] « Les Ragabs, Fath-Allah, Métro et d'autres veulent louer les bâtiments d'Omar Effendi », Al-Dostor, 23 mars 2010 http://dostor.org/economy/news/10/march/22/10454

Après l'affaire d'Omar Effendi, le gouvernement a déclaré qu'aucun magasin ne serait mis en vente, surtout ceux qui se localisent au centre-ville du Caire. Afin de conserver le patrimoine architectural de la zone centrale, l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH) en coopération avec la Compagnie Holding pour le Tourisme, Hôtels & Cinéma (HOTAC) et les ministères de la Culture et de l'Investissement organisent actuellement un concours International pour la restauration et la réhabilitation du bâtiment de Sednaoui Khazindar, et l'aménagement urbain du quartier. Le concours vise aussi à réutiliser le bâtiment pour y inclure des salles de cinéma, de théâtre, des œuvres artistiques, des bibliothèques, etc.[1]

La dégradation des grands magasins dirigés par l'Etat s'est accentuée pendant la période de l'Infitah. Ils n'ont pas réussi à s'adapter pour concurrencer les vagues de produits importés ou trafiqués. Par contre, de nouveaux pôles commerciaux sont apparus comme la rue El-Shawarby, les boutiques à Mohandessine et, plus tard, les centres commerciaux. D'autre part, quelques activités commerciales informelles ou mêmes illégales ont attaqué le marché égyptien comme les vendeurs ambulants, les bric-à-brac, les marchés populaires, etc.

La rue El-Shawarby symbolise l'époque de l'Infitah. Cette rue constitue le premier exemple de rue piétonnisée au Caire. Il s'agit d'une large rue reliant la rue Qasr El-Nil à la rue Abdel Khalek Tharwat.

(Fig. 2.42) La rue El-Shawarby, transformée en zone piétonne après le tremblement de terre de 1992.
Source : Al-Ahram Weekly

Au début de l'Infitah, elle constituait le pôle central de vente de vêtements de luxe détaxés en provenance de Port Sa`îd et représentait donc une zone d'activité très intense. Aujourd'hui, la rue semble presque vide puisqu'on n'y trouve plus l'intensité commerciale qui la caractérisait dans les années 70. De sa centralité commerciale, il ne reste que les magasins de chaque coté. La plupart de ceux-ci sont des boutiques de vêtements et de chaussures fabriqués en Chine dont les propriétaires tentent d'attirer les clients en installant des étalages dans la rue. Devant chaque boutique, deux ou trois personnes invitent les passants à entrer pour acheter les produits chinois bons marchés. La rue contient également des petits kiosques et des boutiques de DVD de contrefaçon.

La rue a donc perdu sa qualité de pôle commercial spécialisé dans les produits de luxe. Cet abaissement des services commerciaux fut accompagné d'une dégradation des activités sociales dans la rue. « Cette rue illustre le déclin du centre ville du Caire, puisqu'il s'agissait auparavant d'un espace dans lequel se montraient les riches femmes à la recherche d'articles de qualité. Mais aujourd'hui, s'il reste quelques symboles de cette époque fastueuse, ils n'en soulignent que davantage le changement et la nouvelle utilisation de la rue par les vendeurs illégaux et l'activité criminelle qui règne dans cette rue[2] ».

Au début des années 1990, le gouvernorat du Caire a décidé de transformer la rue El-Shawarby en zone piétonne. En fait, aucun effort ne semble avoir été réalisé pour installer du mobilier urbain de qualité. La première impression que l'on peut avoir en pénétrant dans cette rue est celle d'un vaste espace non entretenu.

[1] Le site officiel de l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine. http://www.urbanharmony.org/
[2] Gamal Nkrumah. « A street like no other », Al-Ahram Weekly, n° 841, 19 avril 2007

L'Infitah était le moteur principal d'une mobilité résidentielle et fonctionnelle. Comme nous l'avons indiqué dans la première partie de notre recherche, les classes aisées ont quitté le centre-ville pour habiter à Mohandessine, Duqqî et `Agûza. Par conséquent, les services commerciaux de luxe ont suivi leurs clients. Un nouveau pôle commercial a été mis en service à Mohandessine. La société égyptienne a commencé à connaître le mot « boutique ». Les intellectuels influents et surtout les nassériens qui n'ont pas accepté les politiques de l'Infitah ont critiqué la transformation socio-spatiale en affirmant que la société égyptienne a été touchée par « la culture de boutiques »[1]. Pour eux, cette expression signale le déclin de la société égyptienne qui était, selon eux, lié à l'Infitah. En fait, l'ouverture économique est devenue une ouverture de la consommation.

(Fig. 2.43) La muraille du club sportif Zamalek à Mohandessin qui a été transformée en boutiques pendant les années de l'Infitah
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

L'augmentation du pouvoir d'achat des égyptiens ainsi que l'intensité des activités commerciales ont conduit à certaines transformations du cadre bâti. Certaines zones résidentielles ou des espaces publics ont été transformés en zones commerciales ; par exemple : les parkings en sous-sol, les pièces ou les balcons au rez-de-chaussée et les cours résidentielles. De plus, on observe la réalisation de petits ateliers sur la toiture des immeubles, de petits kiosques sous les ponts et sur les trottoirs ainsi que des activités commerciales informelles comme les vendeurs ambulants et les marchés improvisés destinés aux fonctionnaires d'Etat.

[1] Voir la poésie « Boutiquât » (Les Boutiques), d'Ahmed Fouad Negm

2.3.2. Le commerce en centre-ville

Les services commerciaux de luxe ont donc abandonné le centre-ville. Certains types de commerces de détail sont adressés à une grande partie de la classe moyenne et à celle à faibles revenus. Ces activités commerciales se composent de magasins de commerce de détail, de marchés populaires et de centres commerciaux. Nous étudions la centralité commerciale du centre-ville d'un point de vue quantitatif (la concentration des magasins selon leurs activités) et qualitatif (le type de produits vendus).

a- Les magasins

Le commerce est considéré comme l'activité principale de 378 100 Cairotes (345 600 hommes et 32 500 femmes), soit 17,4 % de la force laborieuse (19,4 % des hommes et 8,3 % des femmes)[1]. D'après l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH), les activités commerciales occupent 36 % de la superficie des rez-de-chaussée d'immeubles du centre-ville.

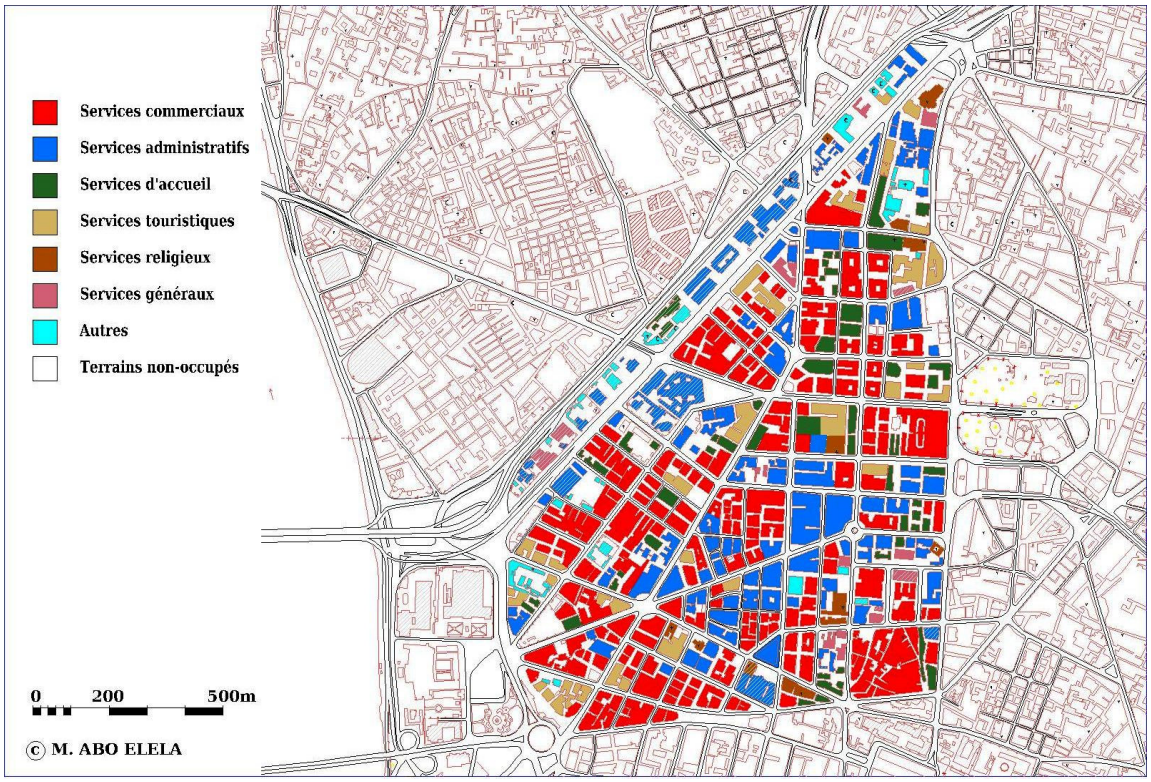

(Fig. 2.44) L'utilisation des rez-de-chaussée dans le centre-ville du Caire
D'après l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH)

[1] CAPMAS : les recensements de 2006

Afin de vérifier le niveau de la centralité commerciale au centre-ville du Caire, nous présentons une analyse quantitative basée sur les données des *pages jaunes* du Grand Caire. Les informations données dans le tableau suivant déterminent le nombre de magasins de commerce de détail selon leurs activités.

Activité commerciale	Quartiers Centraux								Quartiers Périphériques	Villes nouvelles et satellite
	Abdîn et Qasr El-Nil	Bâb al-Lûq	Opéra et Attaba	Ramsès	Duqqî	Manyal	Zamâlik	Mohandessine		
Mobilier et décoration	228	31	60	22	49	24	27	46	569	7
Electroménager	337	10	152	64	29	21	6	38	793	15
Vêtements, Accessoires	291	28	511	255	129	35	67	168	1190	24
Chaussures et produits en cuir	137	28	318	62	26	25	19	22	616	11
Cuisine : Meubles et Arts de la table	71	14	224	33	20	26	19	19	840	24
Linge de maison, Rideaux	54	2	222	144	12	14	5	12	653	1
Boutiques et Bazars	189	63	768	121	90	85	44	65	1682	18
Art & Antiquités	9	2	74	2	2	1	6	8	30	0
Climatisation	1	0	2	1	14	1	0	8	78	5
Fleuristes	13	6	8	13	24	9	12	18	101	0
Montres et Horloges	26	12	78	14	7	9	3	4	126	2
Tapis	28	7	35	16	10	20	5	10	251	3
Bijouteries & Joailleries	94	21	462	42	38	35	8	43	828	15
Librairies	109	22	218	44	68	52	14	58	1250	39
Epiceries & Alimentation	366	199	807	360	388	394	78	393	8566	640

(Tab. 2.9) La distribution des activités commerciales au Grand Caire[1]

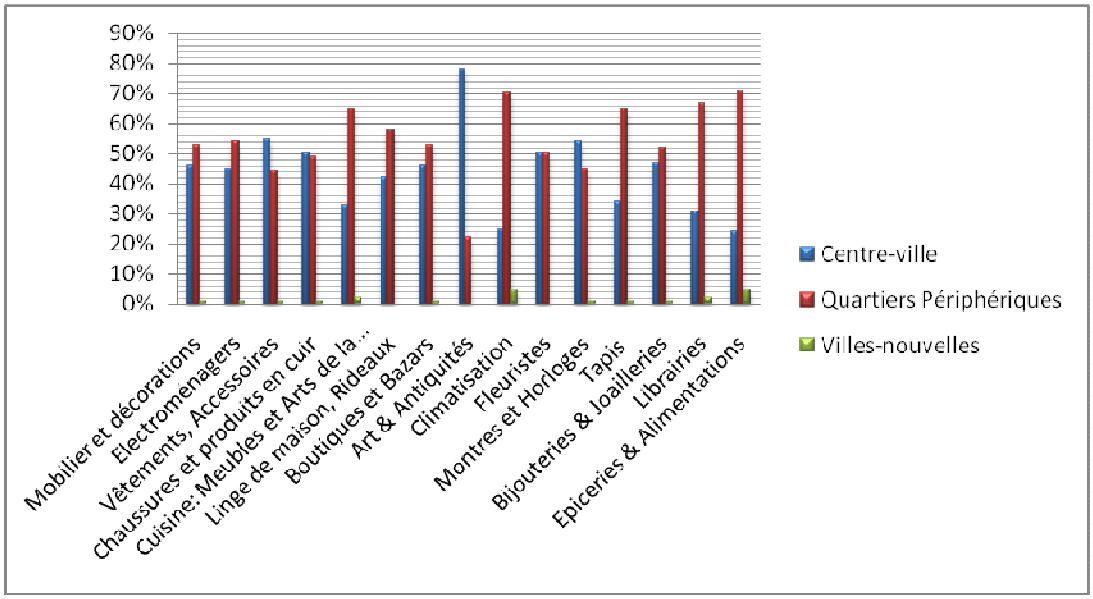

(Fig. 2.45) La distribution des activités commerciales au Grand Caire

[1] Informations préparées par M. ABO ELELA d'après les Pages Jaunes : http://www.yellowpages.com.eg/ et www.140online.com

Activité commerciale	Quartiers Centraux	Quartiers Périphériques	Villes nouvelles
Mobilier et décoration	46 %	53 %	1 %
Electroménager	45 %	54 %	1 %
Vêtements, Accessoires	55 %	44 %	1 %
Chaussures et produits en cuir	50 %	49 %	1 %
Cuisine : Meubles et Arts de la table	33 %	65 %	2 %
Linge de maison, Rideaux	42 %	58 %	0 %
Boutiques et Bazars	46 %	53 %	1 %
Art & Antiquités	78 %	22 %	0 %
Climatisation	25 %	70 %	5 %
Fleuristes	50 %	50 %	0 %
Montres et Horloges	54 %	45 %	1 %
Tapis	34 %	65 %	1 %
Bijouteries & Joailleries	47 %	52 %	1 %
Librairies	31 %	67 %	2 %
Epiceries & Alimentation	24 %	71 %	5 %

(Tab. 2.10) La distribution des activités commerciales au Grand Caire[1]

La classification des informations recueillies est basée sur la localisation des magasins de commerce de détail au Grand Caire dans trois zones différentes. Tout d'abord, les quartiers centraux dont le centre-ville ainsi que les quartiers liés au centre-ville dont Zamâlik, Mohandessine, Imbâba, Duqqî, Manyal et Rod El-Farag. Ensuite, les quartiers périphériques qui sont relativement loin du centre-ville dont `Abbâsiyya, Héliopolis, Nasr City, Haram, Hulwân et Ma`âdî. Enfin, les villes nouvelles et satellites qui sont rattachées au Caire comme la ville de 6 Octobre, Le Nouveau Caire, El Obour, El Shouroq et la ville de 10 Ramadan.

(Fig. 2.46) Le passage de Sour El-Azbakéya, il représente une centralité commerciale et culturelle
Source : http://www.3gypt.com/vb/

Les informations indiquées dans les deux tableaux précédents montrent la concentration de certains services commerciaux au centre-ville. Il est important de signaler que certaines rues et quartiers localisés dans le noyau central ont acquis une bonne réputation en ce qui concerne leurs activités commerciales. Celles-ci forment une centralité commerciale dans ces zones. Le quartier Attaba regroupe la plupart des activités commerciales qui ne trouvent aucune concurrence, à savoir : la rue Abdel Aziz pour l'électroménager et les téléphones portable à petit prix, rue El-Reweêy pour les accessoires de mobilier, rue El-Manasrah pour le mobilier, rue Darb El-Barabra pour les lustres, rue El-Mûskî pour les vêtements d'occasion, Sour El-Azbâkiyya pour les livres d'occasion et place El-Attaba pour les produits en cuir et les horloges.
Les deux quartiers El-Hussein et El-Azhar qui sont à proximité de la place Attaba comprennent une centralité de production artisanale comme l'*Arabesque* et les souvenirs

[1] Informations préparées par M. ABO ELELA d'après les Pages Jaunes : http://www.yellowpages.com.eg/ et www.140online.com

pharaoniques à Khan El-Khalily, les herboristeries et parfumeries à Ghûriyya. Nous remarquons que la production artisanale se concentre à proximité de la place Attaba et du Vieux Caire. Nous proposons de conserver ces activités artisanales qui font partie du patrimoine égyptien. En fait, ces activités risquent de disparaître à cause des produits chinois qui ont inondé le marché égyptien. Ces produits ont mis fin à la concurrence locale dans certaines activités commerciales, mêmes celles qui sont liées au folklore égyptien comme les lanternes du Ramadan (*El-Fanous*).

(Fig. 2.47) El-Mûskî, un pôle commercial de vêtements d'occasion
Source : http://www.3gypt.com/

(Fig. 2.48) Rue Abdel Aziz, un pôle commercial de l'électroménager et des téléphones portables
Source : http://www.3gypt.com/

L'analyse des résultats recueillis montre que le centre-ville contient 36 % des activités commerciales contre 61 % pour les quartiers périphériques et 3 % pour les villes nouvelles. Ce manque de services essentiels dans les villes nouvelles explique pourquoi les Cairotes ne préfèrent pas y habiter.

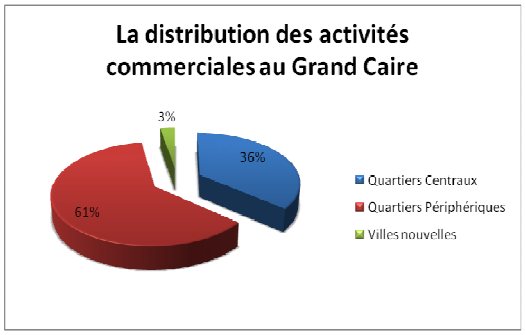

(Fig. 2.49) La distribution du commerce de détail au Grand Caire

La centralité commerciale du centre-ville est représentée dans certains services tels que les vêtements (55 %), les chaussures et les produits en cuir (50 %), les objets d'art et les antiquités (78 %), les montres et les horloges (54 %) et les bijouteries (47 %). Nous signalons la concentration de ces activités commerciales dans certains quartiers. La zone de l'Opéra qui regroupe les quartiers Attaba, El-Hussein et El-Azhar vient en première position avec 13,7 % des magasins du Caire, soit 37,8 % de magasins dans la zone centrale. Ce quartier représente une forte centralité commerciale par rapport à la région du Grand Caire, à savoir : 18,9 % des magasins de vêtements, 25,2 % des magasins de chaussures, 17,4 % de l'équipement de cuisine (meubles et arts de la table), 19,8 % pour les linges de maison et rideaux, 24,6 % des

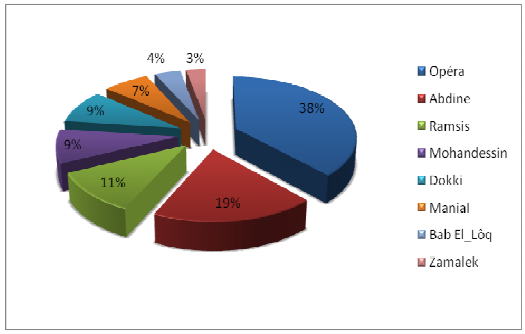

(Fig. 2.50) La distribution du commerce de détail dans les quartiers centraux

boutiques et bazars, 55,2 % pour les objets d'art et les antiquités, 27,8 % pour les horloges et les montres, 29,1 % des bijouteries et joailleries et 11,6 % des librairies.
En deuxième position, on trouve la zone El-Fawwâla qui se compose de Qasr El-Nil, Abdîn et El-Sayyida Zaynab. L'ensemble de ces quartiers regroupe 6,8 % des magasins du Grand Caire, soit 18,8 % des magasins dans le centre-ville. Cette zone vient en première position en ce qui concerne certaines activités commerciales, à savoir : 21,4 % pour le mobilier et la décoration et 23 % pour l'électroménager.

Nous avons présenté un questionnaire aux directeurs de magasins localisés au centre-ville. En fait, les commerçants étaient moins coopératifs que les usagers du centre-ville. Malgré l'anonymat de l'enquête, ils manquent de liberté d'expression en ce qui concerne leurs affaires et leur relation avec le gouvernement local. De plus, beaucoup de vendeurs ont refusé de répondre à notre questionnaire de peur qu'il serve aux impôts ou à tout autre établissement gouvernemental.
Finalement, nous avons réussi à obtenir les réponses de 15 propriétaires de magasins dont 3 librairies, 9 magasins de vêtements et chaussures, 2 restaurants et un magasin d'électroménager.
Les livraisons sont hebdomadaires pour 11 personnes interrogées sur 15 et mensuelles pour 4 d'entre elles. 9 personnes sur 15 utilisent des voitures privées pour livrer leurs marchandises, contre 6 qui utilisent des camions. 13 possèdent un local de stockage dans leurs magasins.
Quant à la transformation du centre-ville en zone piétonne, 6 personnes interrogées sur 15 l'approuvent, estimant que cela n'affecterait pas leurs affaires, alors que 8 pensent le contraire. Par contre, le directeur du restaurant estime qu'il pourrait profiter de cet aménagement du centre-ville.
Tous les enquêtés ont confirmé que leurs affaires ont diminué à cause de la crise économique. 12 personnes interrogées sur 15 refusent de quitter le centre-ville pour s'installer dans un autre quartier ou dans les villes nouvelles, seules 3 accepteraient de déménager sous réserve d'avoir un magasin plus grand dans un centre commercial à Nasr City ou à Ma`âdî.
Quant à la sécurité au centre-ville, 10 personnes sur 15 trouvent que la zone centrale est sécurisée, 3 qu'elle est relativement sécurisée, et 2 qui pensent que le centre-ville est moins sécurisé qu'au passé. Tous pensent que l'éclairage est suffisant au soir.

b- Les souks

Les anciennes villes arabes se composaient de quatre éléments principaux : l'habitat, le palais du gouvernant, la mosquée et *El-Souk* qui était le nœud central de la ville. Il jouait bien son rôle de pôle commercial, de pôle social, de pôle de communication et de pôle politique[1].
Le souk est un marché forain éphémère, généralement hebdomadaire. Les souks cairotes sont généralement organisés par les autorités locales. Par contre, il y a d'autres souks informels qui sont dirigés par des bandes de voyous qui sous-louent l'espace public aux vendeurs ambulants. Nous pouvons classer les souks en deux catégories : improvisés ou saisonniers et permanents.
En fait, c'est les souks saisonniers qui nous intéressent, car ils représentent les activités commerciales informelles dans l'espace public. Ces activités improvisées s'adaptent aux besoins de leur clientèle. Elles sont flexibles : elles se déplacent d'un quartier à l'autre, elles changent facilement leurs marchandises et surtout elles offrent à leurs clients les biens dont ils ont besoin à des prix modestes. Nous présentons ce type de commerce comme une conséquence de la crise socioéconomique dont les classes moyennes et celles à faibles

[1] AMINE, Mohamed et IBRAHIM, Laila, Les expressions architecturales des documents Mamlouk, L'Université Américaine du Caire, 1990

revenus souffrent. Par contre, les souks permanents font partie des activités commerciales reconnues par l'Etat. Ces activités formelles ne reflètent pas vraiment la dégradation du niveau de vie des fonctionnaires qui représentent, théoriquement, les classes sociales moyennes.

(Fig. 2.51) Le trottoir de la rue Talaat Harb occupé par les vendeurs ambulants de produits chinois
Source : Alfred Molon

Situés aux alentours des institutions publiques, des marchés improvisés poussent comme des champignons dans les rues du Caire. Ils se composent d'activités commerciales adressées à un groupe social (fonctionnaires, étudiants, manifestants, réfugiés, etc.) ou à une activité sociale (la prière du vendredi, *El-Moulid*, le mois de Ramadan, etc.). Face à une crise économique qui persiste depuis 1999, des salaires qui n'ont pas bougé alors que les prix ne cessent d'augmenter, ces souks sont devenus la solution pour beaucoup de fonctionnaires. C'est une sorte de solidarité sociale suite au désengagement gouvernemental vis-à-vis des problèmes socioéconomiques des citoyens. Ces marchés attirent aujourd'hui non seulement les gens modestes, mais aussi la classe moyenne qui lutte pour subsister face à cette crise. Cette classe, qui attachait beaucoup d'importance aux apparences, a commencé à changer ses habitudes.

Parmi ces souks temporaires durant quelques heures par jour, nous en comptons trois qui se localisent au centre-ville : la place El-Tahrir en face du Mogamaa, rue Abû-l-`Alâ près des institutions Al-Ahram et Al-Akhbar, rue Saad Zaghloul à proximité des organismes gouvernementaux.
Quand Al-Mogamaa ferme ses portes à 14h pile, c'est le marché aux alentours qui commence. Les fonctionnaires se bousculent alors à l'extérieur devant les étalages à même le sol. On y trouve des vêtements, des accessoires, des aliments, des produits cosmétiques, des ustensiles de cuisine et même des appareils électroménagers, etc., bref, divers produits à prix modiques. Ce souk dure de 14h à 15h seulement. En fait, le choix d'un tel emplacement stratégique n'est pas le fruit du hasard, car si la plupart de ces marchands très particuliers sont analphabètes, ils développent des conceptions personnelles et souvent efficaces d'études de marché et de marketing. Ils choisissent les endroits qui servent de passage. Autrement dit, ils comptent non seulement sur les fonctionnaires du Mogamaa, mais aussi sur les milliers de citoyens qu'accueille quotidiennement cet organisme.

Dans la rue Saad Zaghloul dans le quartier de Sayyida Zaynab et à proximité de l'Assemblée du peuple, des ministères de la Santé, de l'Education, de l'Intérieur, des Finances ainsi que de l'Organisme des impôts, s'étend un marché existant depuis une dizaine d'années. Anarchique à première vue, cette enfilade de bassines remplies de poissons, de fromage, d'œufs, de paniers en osier contenant des légumes, des charrettes pleines de fruits, de vaisselle et des sandales en plastique s'est transformée en souk où l'on trouve de tout. Autrement dit, la variété de marchandises exposées dans cette rue attire la clientèle, en majorité des fonctionnaires de ces ministères. Répartis de part et d'autre de la rue, une cinquantaine de vendeurs sont toujours là, tentant de gagner leur vie illégalement malgré la décision du gouverneur de leur interdire cet emplacement.

Le troisième souk improvisé est celui de la rue Abû-l-`Alâ, à proximité de trois établissements de presse : Al-Ahram, Al-Akhbar et Al-Gomhouriya. Ce souk est la réplique en miniature du marché Wékalet El-Balah qui se localise à Bûlâq. On voit les vendeurs exposer sur le trottoir des vêtements d'occasion importés. Un de ces vendeurs nous a expliqué qu'il travaille pour un marchand qui achète des balles importées par lot sans savoir ce qu'elles contiennent. Il espère quelques fois avoir la chance de trouver une ou deux pièces de grandes marques. Wékalet Al-Balah est fréquenté par toutes les classes sociales. Ce marché offre à ses clients non seulement des vêtements d'occasion, mais aussi du linge de maison et des rideaux en soie. Ce souk, situé à proximité de sièges gouvernementaux et de centres d'affaires huppés comme le World Trade Centre et Niles Towers, a reçu deux coups qui menacent de le faire disparaître. Le premier était en novembre 2005 quand le ministre du Commerce a décidé d'interdire l'entrée des vêtements de seconde main en Egypte sous le prétexte de protéger la fabrication de vêtements égyptiens. En contrepartie de cette décision, le ministre du Commerce a cependant ouvert la porte aux importations de prêt-à-porter, en imposant une taxe unifiée de 40 % sur l'habillement.

(Fig. 2.52) Wekalet El-Balah, un marché spécialisé en vêtements d'occasion, linge de maison, rideaux et pièces auto.
Source : http://www.3gypt.com/

La deuxième menace a commencé en 1999. A l'époque, le gouvernorat du Caire met en place un plan de réaménagement de la rive ouest de la corniche du Nil et de la région de Maspero. Le plan en question prévoit la suppression des zones sauvages situées dans la région et la construction d'une zone résidentielle de luxe avec un centre commercial, un musée et un parking, ainsi qu'un complexe hôtelier et de loisirs. La société Maspero, chargée aujourd'hui de la mise en œuvre de ce projet, est en réalité un consortium comprenant la Banque nationale, la banque Misr et la société Misr des assurances[1]. Depuis la création de la société Maspero en 2008, les habitants du quartier Bûlaq Abû-l-`Alâ vivent dans l'angoisse. De temps en temps, les représentants de la société Maspero d'investissement immobilier visitent le quartier pour discuter avec les habitants en leur proposant d'acheter leurs maisons, leurs kiosques et leurs terrains. D'après les habitants, la somme proposée est dérisoire compte tenu de la proximité du Nil. La société propose 3 000 livres égyptiennes par mètre carré de terrain. Or, les habitants estiment le prix du mètre carré à environ 15 000 livres égyptiennes.

Les habitants, eux, se sont adressés aux députés de la circonscription. « *Il y a un plan de réaménagement, mais il n'est pas question que les habitants soient expropriés ou déplacés sans leur approbation* », a simplement répondu Hicham Moustapha Khalil, député du PND. Et d'ajouter : « *La compagnie Maspero doit trouver un arrangement avec les habitants et leur verser des indemnités égales à la valeur réelle des terrains et des bâtiments, même si certains ont construit des maisons non-réglementaires. Elle doit garantir aux habitants des logements et des infrastructures dans d'autres régions* ». Les habitants, qui ne s'en tiendront pas à ces paroles, ont décidé d'organiser des manifestations si les autorités interviennent pour les obliger à quitter les lieux pour l'intérêt public. « *Nous ne voulons ni argent ni appartements. Nous sommes des gens modestes, on n'a pas de piston. Notre seul moyen est de manifester notre colère* »[2].

[1] « Le silence autour d'une vague d'expropriations », Al-Ahram Hebdo, n° 714, le 14 mai 2008
[2] Ibid.

2.3.3. Les *Malls* cairotes : un mode de vie

Les centres commerciaux du Caire offrent à leurs visiteurs non seulement les services commerciaux, mais aussi les activités sociales dont ils ont besoin. Le Caire comprend une cinquantaine de centres commerciaux dont la moitié représente les Malls les plus reconnus par les différents groupes sociaux.

Suite à la loi 56/1988 donnant le droit aux étrangers de posséder des terrains et des biens immobiliers, l'Egypte a attiré les investissements arabes dans le domaine de construction. Le Caire a commencé à connaître les *Malls* en 1989 après la réalisation d'El-Yamama Centre à Zamâlik. Ce centre commercial de 9 étages et 4 000 m², financé par le Prince Bandar[1], symbolise la présence des capitaux arabes en Egypte. Les groupes sociaux riches comme les habitants de Zamâlik et les touristes arabes passant leurs vacances au Caire étaient la cible d'El-Yamama Centre. Ce dernier a bien réussi à attirer les élites ce qui a encouragé d'autres investisseurs à réaliser de nouveaux pôles commerciaux au centre-ville et à Nasr City.

La réussite d'El-Yamama Centre a encouragé le phénomène de centres commerciaux au Caire. Dans les années 1990, plusieurs pôles commerciaux ont été réalisés et les Cairotes ont découvert le mot « Mall ». En fait, El-Yamama Centre n'a proposé aucune activité de loisir. Par contre, les centres commerciaux à Nasr City et à Héliopolis comme El-Horriya Mall, Tiba Mall, Guénéna Mall, El-Sérag Mall et récemment City Stars offrent à leurs clients les activités sociales dont ils ont besoin avec ses salles de cinéma, ses restaurants, ses cafés, ses salles de sport, etc. L'architecte Farouk El-Gouhary, qui avait déjà conçu les décorations de plusieurs magasins dans la rue `Abbâs El-Akkad à Nasr City, était le concepteur de la plupart de ces projets. La conception et la décoration de ces nouveaux pôles ont attisé la curiosité des classes moyennes et aisées.

Sans tenir compte des *Grands Magasins* dirigés ou privatisés par l'Etat, le Caire comprend environ 45 centres commerciaux dont 12 dans les quartiers centraux (6 au centre-ville, 5 à Garden City et Bûlâq sur la Corniche du Nil et 1 à Zamâlik). Nasr City et Héliopolis accueillent 12 centres commerciaux dont City Stars, le plus grand d'Egypte. Les autres quartiers comprennent 5 Malls à Haram, 4 à Ma`âdî, 3 dans la ville de 6 Octobre, 3 au Nouveau Caire et 2 à Rihab.

Mona Abaza constate que le Caire contient des Malls « chics » et d'autres « populaires »[2]. Selon Abaza, les centres commerciaux du noyau central n'arrivent plus à garder leurs clients. Par contre, ceux qui se localisent à Nasr City sont mieux adaptés aux besoins de leurs clients. Pour vérifier son hypothèse, Abaza a préparé une enquête auprès des directeurs de Malls afin de connaître les caractéristiques de chacun. Dans le cadre de notre recherche, nous adoptons l'hypothèse d'Abaza en essayant d'analyser la relation entre la construction de Malls et la transformation de la société cairote.

[1] Un investisseur saoudien proche de la famille royale de l'Arabie Saoudite

[2] Mona ABAZA. « Changing consumer cultures of Modern Egypt, Cairo's urban reshaping », Brill NV, Leiden, The Netherlands, 2006

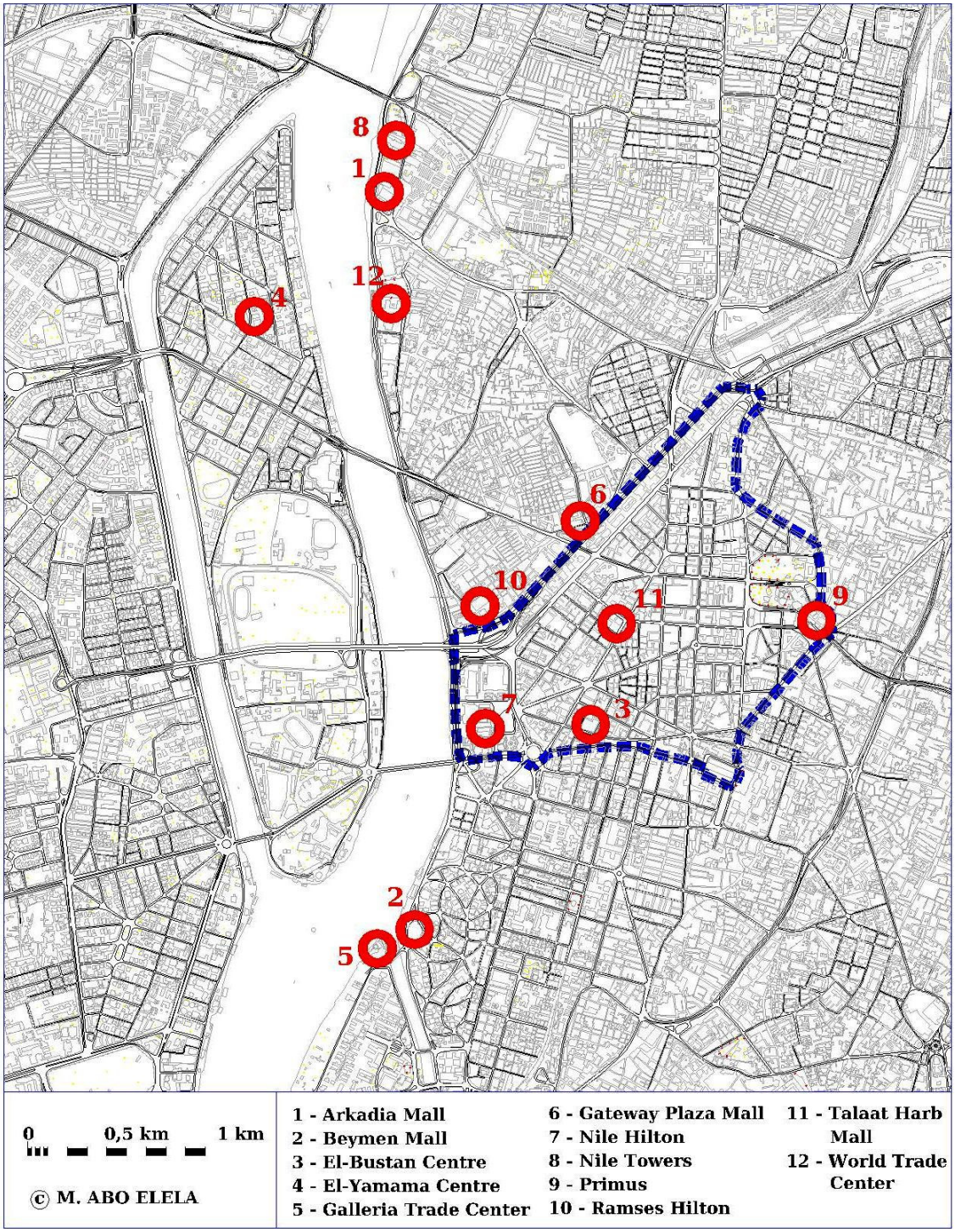

(Fig. 2.53) La localisation de centres commerciaux dans les quartiers centraux.
On remarque le tissu urbain de la zone défavorisée derrière trois centres d'affaires huppés.
(World Trade Centre, Nile Towers et Arkadia Mall)

Selon Abaza, « la duré de vie des centres commerciaux varie entre 18 et 24 mois car il n'y a que 20 % des égyptiens qui ont les moyens de faire leur shopping dans les Malls[1] ». En fait, nous pensons que cette estimation n'est pas précise. Par exemple, City Stars qui a ouvert ses portes en décembre 2004 est toujours saturé de clients. *A priori*, les visiteurs des Malls recherchent les nouveaux services qui n'existent pas dans les autres pôles commerciaux. De plus, la réalisation d'un nouveau centre commercial attire toujours l'attention des Cairotes issus des classes sociales moyennes et aisées cherchant les nouveautés.

Nous avons organisé ces entretiens auprès des usagers de Malls cairotes afin d'identifier sur quels critères ils choisissent leur Mall préféré. Notre échantillon fait partie de celui qui nous a fourni les cartes mentales qui seront détaillées dans la troisième partie de notre recherche. Nous avons sélectionné des personnes âgées de 19 ans à 40 ans et issues de classes sociales moyennes.

Le manque d'espaces publics apparait comme l'un des facteurs influençant le phénomène de centres commerciaux au Caire où les gens peuvent pratiquer tranquillement leurs activités sociales. Moustafa, 20 ans, étudiant à l'Université Ein Shams nous explique qu'il passe les soirées avec ses amis dans les cafés des centres commerciaux. « *Les Mall sont comme les rues. C'est là où on peut se promener, faire du lèche-vitrines, passer des soirées, aller au cinéma, manger, discuter et même flirter. La seule différence est que les Malls sont plus propres et plus sécurisés que la rue* », dit-il. Moustafa nous affirme qu'il ne fréquente jamais les jardins publics car il préfère passer son temps libre dans des endroits ou se regroupent des gens de sa classe sociale. « *J'ai entendu parler du jardin El-Azhar, mais je n'y suis jamais allé. De temps en temps, je vais avec mes amis au café El-Fishawy à Hussein mais surtout le soir. En plus, je crois que les jardins publics, même s'ils étaient payants, accueillent les classes sociales défavorisées. En pourquoi aller ailleurs si je trouve tous les services au même endroit ? J'ai déjà visité la plupart des centres commerciaux du Caire. Chacun a sa propre personnalité et spécialité : un pour faire du shopping, l'autre pour aller au cinéma ou faire du sport, le troisième pour draguer les filles, etc.* », ajoute-il.

Les Malls offrent également la sécurité à leurs usagers, ce qui n'est plus le cas des rues. Les clients des Malls sont protégés contre la pollution, la chaleur, les accidents de la route, les pickpockets, les mendiants et surtout les agressions sexuelles. Mona, 36 ans, artiste peintre, nous confirme qu'elle ne fréquente pas les Malls du centre-ville. « *J'habite avec mon mari à Ma`âdî. De temps en temps, nous allons au Grand Mall à Ma`âdî ou à Carrefour pour faire les courses. Mais notre centre commercial préféré, c'est City Stars à Nasr City. En fait, c'est notre point de rencontre avec nos amis. Dans les années 1990, j'avais l'habitude de fréquenter l'annexe commerciale de Ramsès Hilton avec ma famille, mais aujourd'hui elle est devenue très populaire. Il y a aussi quelques centres commerciaux sur le bord du Nil comme Arkadia Mall et World Trade Centre ainsi que Yamama Centre à Zamâlik, mais je ne comprends pas pourquoi ils sont tous morts !* », dit-elle.

Mona, qui fait partie de la classe sociale moyenne, ne fréquente pas les centres commerciaux qui sont accessibles aux classes sociales défavorisées. Elle préfère les Malls qui regroupent les gens proches de sa classe sociale. « *Dans les nouveaux Malls, nous sommes protégés. Les caméras de surveillance sont partout. En plus, les agents d'accueil et de sécurité interdisent les voyous d'y entrer. La rue est devenue dangereuse. Je me sens plus en sécurité dans un bâtiment contrôlé. Rappelons que l'on peut se déplacer d'une boutique à l'autre sans avoir peur d'être tué dans un accident de la circulation* », ajoute-elle.

[1] Ibid.

Pour résumer, nous soulignons trois critères principaux influençant la concurrence entre les Malls : les activités sociales et de récréation proposées, le niveau social des clients et les mesures de sécurité et de protection.

D'après nos conversations avec les clients qui fréquentent souvent les Malls et notre propre observation en tant qu'habitant du Caire et usager de la plupart des Malls cairotes, nous remarquons que chaque centre commercial a sa propre personnalité et sa propre réputation selon les services qu'il offre.
Concernant les centres commerciaux de Nasr City, nous constatons que Tiba Mall et Akkad Mall sont orientés vers les familles. Guénéna Mall attire les jeunes gens avec sa patinoire, son bowling et ses salles de billard. Wonder-land Mall est connu pour ses discothèques qui attirent les adolescents et qui a une mauvaise réputation auprès des familles conservatrices. City Stars est connu pour ses salles de cinéma, ses restaurants, ses boutiques de luxe et ses activités de loisir qui attirent quasiment tous les groupes sociaux (les familles, les jeunes, les couples et les touristes arabes).
A Gîza, il n'y a que First Mall qui est fréquenté par les élites pour ses boutiques de grandes marques.
Dans le noyau central, El-Bustan Centre et Talaat Harb Mall n'offrent que les services commerciaux qui attirent les clients des classes moyennes à revenus modestes. L'annexe commerciale de l'hôtel Ramsès Hilton propose à ses clients des services commerciaux à des prix raisonnables ainsi que deux salles de cinéma et un café. L'annexe commerciale de l'hôtel El-Nile Hilton regroupe certaines boutiques spécialisées dans les vêtements formels dont les marchandises sont plus chères que celles du centre-ville. Il est important de signaler que certains centres commerciaux sont désertés et que beaucoup de magasins les ont abandonnés comme Yamama Centre, World Trade Centre et Arkadia Mall.

(Fig. 2.54) Tiba Mall à Nasr City, un de premiers Malls construits aux années 1990.
Source : http://www.3gypt.com/

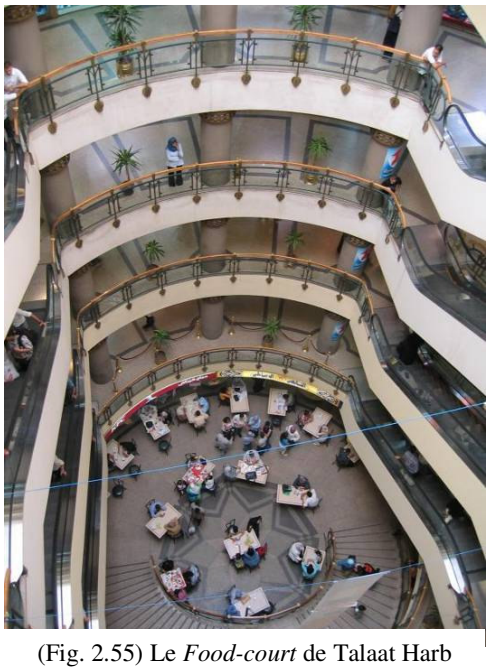
(Fig. 2.55) Le *Food-court* de Talaat Harb Mall, avec ses restaurants modestes, il accueille les clients des classes sociales à faibles revenus.
Source : http://www.3gypt.com/

Nous observons que les activités commerciales et sociales des Malls varient selon le niveau de vie de la zone où ils se trouvent. Nous comptons cinq pôles principaux qui regroupent la plupart des Malls : le centre-ville, Corniche El-Nil, Ma`âdî, Haram et Nasr City. Quant aux centres commerciaux du noyau central, il y en a 7 dont 2 à proximité d'Attaba (Primus à Attaba et Bayn al-Sûrayn à Mûskî). Ces deux centres commerciaux ressemblent aux magasins populaires d'Attaba fréquentés par les classes sociales à bas revenus.

(Fig. 2.56) Les trois centres d'affaires (WTC, Arkadia Mall et Nile Towers) sont réalisés à proximité d'une zone défavorisée.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Certains centres commerciaux appliquent une stratégie stricte en ce qui concerne l'homogénéité du niveau social de leurs clients. Selon Abaza certains restaurants installés dans le World Trade Centre, quand il a ouvert ses portes dans les années 1990, ont interdit aux femmes voilées et aux hommes en *jilbab*[1] d'y entrer. Ces règles strictes empêchaient également les touristes arabes de fréquenter ces endroits. Arkadia Mall a appliqué les mêmes instructions après son inauguration. D'après son directeur, les agents d'accueil peuvent refuser l'accès aux personnes dont l'apparence ne convient pas au niveau social du Mall[2]. A notre connaissance, de nombreux restaurants (surtout ceux qui servent de l'alcool à leurs clients) ainsi que certaines plages privées interdisent leur accès aux femmes voilées. En fait, la crise économique a obligé certains endroits touristiques de monter une tolérance en ce qui concerne l'apparence de leurs clients.
D'autres centres commerciaux n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le niveau social de leurs clients. D'après le directeur de Talaat Harb Mall, il reçoit quotidiennement environ 25 000 visiteurs qui viennent uniquement pour faire du lèche-vitrine et pour profiter de la climatisation. Certains visiteurs viennent pour passer du temps dans le *Food-court*. En fait, c'est le seul centre commercial qui contient des restaurants bon marchés de *fallafels* comme le restaurant *El-Tabbie* et de *fast-food* comme le *KFC*[3].

Plusieurs facteurs sont responsables de la dégradation de certains centres commerciaux et surtout de ceux des quartiers centraux. La crise économique est l'une de causes principales de cette dégradation. De nombreux commerçants ont abandonné leurs activités à cause du prix élevé du mètre carré qui varie selon le niveau social du Mall. A savoir : le loyer mensuel est de 120 £E/m² à Yamama Centre, de 180 £E/m² à Guénéna Mall, de 120 à 150 £E/m² à Ramsès et Nile Hilton, de 320 £E/m² à Carrefour et de 160 à 600 £E/m² à First Mall[4]. De nombreux locataires ont fait faillite car ils ne pouvaient plus payer les loyers et les charges élevés de leurs boutiques. D'autre part, certains propriétaires n'ont pas pu payer leurs dettes (emprunts bancaires, impôts, charges mensuelles, etc.). Par conséquent, les banques ont exproprié quelques centres commerciaux. Par exemple, la Banque Nationale a exproprié trois centres commerciaux (Talaat Harb au centre-ville, El-Amir Mall à Shubrâ et Akkad Mall à Nasr City).

Il est toujours indispensable de préparer des études de faisabilité avant de réaliser des projets commerciaux. Un de facteurs influençant la réussite des centres commerciaux est de déterminer la classe sociale ciblée. Une mauvaise gestion a conduit dans plusieurs cas à la mort des Malls qui n'arrivaient pas à attirer les classes sociales visées. *A*

[1] Le *Jilbab* (*Gualabiya*) est un vêtement en forme de longue robe porté traditionnellement en Egypte. Certains cairotes d'origines rurales ou ceux qui habitent dans certains quartiers populaires le portent encore aujourd'hui.
[2] Mona ABAZA. « Changing consumer cultures of Modern Egypt, Cairo's urban reshaping », Brill NV, Leiden, The Netherlands, 2006
[3] Noha El-Hennawy. « Window shop till you drop », Egypt Today, avril 2005
[4] Mona ABAZA. « Changing consumer cultures of Modern Egypt, Cairo's urban reshaping », Brill NV, Leiden, The Netherlands, 2006

priori, les Malls les plus rentables sont adressés aux classes moyennes à revenus élevés. Par contre, les centres commerciaux visant les classes aisées comme Yamama Centre, World Trade Centre et Arkadia Mall n'ont pas attiré les élites. Ces derniers n'ont pas besoin d'acheter les produits importés à prix élevés s'ils ont les moyens de voyager à Dubaï ou en Europe pour faire du shopping. En plus, ces centres commerciaux ont été construits à proximité des quartiers défavorisés comme Bûlaq Abû-l-`Alâ et Sabtiyya à côté de WTC, Nile Towers et Arkadia Mall. En fait, les études de faisabilité de ces projets ciblant les élites, ont négligé la tendance des classes aisées à s'éloigner vers les quartiers périphériques pour vivre dans les compounds résidentiels. Cette mentalité qui renforce la ségrégation socio-spatiale n'accepterait pas facilement de perdre du temps pour faire du shopping dans un centre commercial voisin d'un quartier pauvre. C'est pourquoi le gouvernorat du Caire expose, de temps à autre, un projet d'aménagement de la zone de Maspero pour la transformer en zone d'affaires.

Certains centres commerciaux ont changé leur stratégie par rapport aux classes sociales ciblées. Le propriétaire d'El-Yamama Centre a évacué trois étages pour les transformer en centre de loisirs. Il a réalisé une salle de gymnastique et une salle de jeux vidéo ainsi qu'une cafétéria au rez-de-chaussée. En fait, les étudiants de la faculté des Beaux-arts sont les clients actuels d'El-Yamama Centre. Ces étudiants passent leur temps libre dans la cafétéria pour discuter et fumer le narguilé. Ils ont même réalisé les décorations et les dessins muraux dans le centre après sa rénovation.

City Stars est un gigantesque complexe touristique qui a été inauguré au Caire en décembre 2004 et qui a orienté l'Egypte vers une nouvelle phase de développement pouvant faire concurrence à Doubaï et à d'autres centres du tourisme d'achat. City Stars est le premier grand projet du genre au Moyen-Orient et en Europe, regroupant tous les services touristiques de grande qualité dans un seul endroit. Situé à Héliopolis, rue Omar Ibn Al-Khattab, construit sur une superficie de 750 000 m². Le coût des investissements de ce grand projet, dont les propriétaires Abdel Rahmane Charbatli et Fahd Al-Chobokchi sont des hommes d'affaires saoudiens, atteint près de 800 millions de dollars.

(Fig. 2.57) Le gigantesque complexe City Stars
avec son centre commercial de luxe entouré par onze tours résidentielles et touristiques
Source : Google maps

City Stars comprend quatre projets dont chacun porte le nom de « Star ». Le premier projet contient 3 hôtels variés de 4 et 5 étoiles (Intercontinental de 780 chambres et suites, Holiday Inn de 311 chambres et Staybridge qui contient 140 suites, 34 studios, 98 appartements meublés et 8 lofts). Le deuxième, qui porte le nom de « Stars Centre », est un gigantesque centre d'achat et de loisirs alors que le troisième *Star* est celui des tours résidentielles, « Star Living », offrant 210 appartements de luxe. Le quatrième projet, « Star Capital », comprend des tours administratives avec un système de sécurité et de communication réalisé selon les normes les plus récentes de la technologie de pointe. Ces tours comprennent non seulement les bureaux de l'administration de City Stars, mais aussi des bureaux de location pour les compagnies et les hommes d'affaires intéressés[1].

[1] Le site officiel de City Stars : http://www.citystars.com.eg/citystars/index.asp

City Stars comprend également 19 salles de conférence et 21 salles de cinéma ainsi qu'un parc d'attractions couvert, le « Magic Galaxy », considéré comme le plus grand parc d'attractions du Moyen-Orient. Le complexe possède un parc de stationnement qui pourra accueillir jusqu'à 6 000 véhicules. Le projet met à la disposition des citoyens un des plus grands centres d'achat au Moyen-Orient avec ses 643 magasins.

Le centre commercial de City Stars essaie de satisfaire toutes les catégories sociales à revenus élevés. En fait, la direction de ce complexe a évité tous les problèmes qui ont nuit aux autres centres commerciaux. Le centre commercial Stars Centre regroupe toutes les activités commerciales, sociales et de loisirs à prix variés pour attirer toutes les classes sociales à revenus moyens et élevés. Afin de satisfaire tous les goûts, le Mall a réalisé une zone semblable à celle du Vieux Caire avec ses petits bazars et cafés traditionnels. Désormais, les touristes arabes et les classes aisées n'ont plus besoin de se rendre dans les quartiers populaires pour fumer le narguilé ou prendre le thé vert au café El-Fishawy à Hussien.

(Fig. 2.58) L'atrium principal du Stars Centre avec ses escalators et ascenseurs panoramiques
Source : http://www.citystars.com.eg/

(Fig. 2.59) La salle de cinéma, *VIP Lounge*, la plus chère en Egypte dont le prix du billet est de 75 £E. (cinq fois plus cher qu'au centre-ville et trois fois plus cher que dans les autres centres commerciaux)
Source : http://www.citystars.com.eg/

(Fig. 2.60) Un des cafés traditionnels du Stars Centre. Une version améliorée des cafés populaires.
Source : http://www.citystars.com.eg/

(Fig. 2.61) Un bazar de souvenirs dans la zone de Khan El-Khalily à Stars Centre
Source : http://www.citystars.com.eg/

Afin d'attirer les clients de toutes les catégories sociales, les centres commerciaux ont adopté la stratégie de « *All-in-one* ». Les nouveaux centres commerciaux regroupent les services commerciaux, économiques, administratifs, résidentiels, touristiques et de loisirs. En fait, ces centres commerciaux jouent le rôle social du centre-ville dont les Cairotes issus des classes aisée et moyenne à revenus élevés ont besoin. Ces derniers ne fréquentent plus la zone centrale à cause de ses multiples problèmes : embouteillage, pollution et manque de sécurité.

Les Malls sont non seulement un pôle commercial, mais aussi une centralité sociale qui renforce le principe de la ségrégation socio-spatiale. Les nouveaux centres commerciaux et les compounds résidentiels se ressemblent ; les deux constituent une barrière entre leurs usagers et les problèmes quotidiens de la rue. Les Malls regroupent les gens de la même catégorie sociale, on n'y voit plus les gens issus des classes défavorisées.

Ces centres commerciaux sont le seul endroit où l'on peut croire les rapports gouvernementaux qui mettent en avant le développement économique et la satisfaction des citoyens. En effet, on n'y trouve aucun manifestant réclamant le minimum de sécurité sociale et on peut y dépenser en un jour les revenus annuels d'une famille modeste. On y oublie tous les problèmes socioéconomiques dont le pays souffre. C'est là où on peut dire aux pauvres : « *Disparaissez ! Vous ne faites plus partie de notre société !* ».

Conclusion de la deuxième partie

Le tertiaire se développe notamment dans les services aux entreprises. De nouveaux pôles d'attraction se multiplient et renforcent l'idée d'un éclatement des centres de décision. Mais rapidement, les conditions de circulation en centre-ville se détériorent. On assiste alors à une certaine délocalisation vers Garden City et Mohandessine, où les villas font place à des immeubles de bureaux. La fonction gouvernementale s'est établie sur trois sites majeurs, Munîra, Héliopolis avec la nouvelle localisation du palais présidentiel, et Nasr City. La fonction diplomatique reste concentrée sur Zamâlik et Garden City mais se diffuse. La fonction touristique s'étend sur l'aire de l'aéroport, avec de nombreux hôtels aux abords immédiats de celui-ci et sur l'axe routier qui y mène ainsi que des hôtels de luxe construits au bord du Nil. Le centre-ville est donc loin d'être le seul espace polyfonctionnel.

Les centres secondaires périphériques sont concurrents du centre-ville pour certaines fonctions et complémentaires pour d'autres. Concernant la centralité politique, la concentration des sièges du pouvoir renforce la fonction de la zone centrale comme centre de décision. En effet, Héliopolis et Nasr City jouent un rôle complémentaire par rapport aux fonctions politiques. Par contre, les deux quartiers sont concurrents au centre-ville en ce qui concerne les fonctions commerciales. A partir des années 1990, de nouveaux centres commerciaux ont été construits à Héliopolis et Nasr City visant les classes moyennes à hauts revenus et les classes aisées. Ces nouveaux *Malls* cairotes ont renforcé le phénomène de ségrégation socio-spatiale. Dans un endroit enfermé et protégé par des agents de sécurité, les Cairotes issus des classes sociales à hauts revenus peuvent y passer toute la journée en pratiquant des activités sociales et de loisir.
Même si le Caire ne fait pas partie des grandes places financières internationales, le secteur financier reste très attaché à ce cœur urbain dont l'architecture ne correspond plus aux normes contemporaines des activités de bureau. Plutôt qu'une destruction systématique, une tendance se dégage pour conserver ce site en l'état. Plusieurs sièges sociaux sont maintenant reconstruits à la périphérie immédiate du centre ville. Celui-ci peut retrouver une vocation touristique en reliant la Corniche à la vieille ville.

On constate que le centre-ville du Caire ne sert que les classes sociales moyennes et celles à faibles revenus. Le centre-ville n'attire plus les Cairotes issus des classes aisées. Ils n'ont plus besoin de s'y rendre. La plupart des clubs sociaux et sportifs, réservés aux riches, offrent à ses membres tous les services administratifs dont ils ont besoin.

TROISIEME PARTIE

Un aspect social et humain : accessibilité, pratiques urbaines et représentation

Introduction de la troisième partie

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction générale, notre recherche vise à analyser le lien entre trois acteurs principaux : le pouvoir politique, l'espace et les usagers. Dans les deux parties précédentes, nous avons analysé l'impact du pouvoir étatique sur la morphologie urbaine et sociale du Caire. Ensuite, nous avons souligné les modalités de la centralité du centre-ville du Caire avec un accent mis sur le rôle sociopolitique de la zone centrale.

Nous sommes bien conscients que la naissance de nouveaux centres secondaires périphériques n'a pas entraîné la mort du centre-ville du Caire. Ce dernier a réussi à conserver ses propres centralités, surtout à l'échelle politique et symbolique. Cependant, les activités commerciales en centre-ville n'attirent plus les classes moyennes et aisées.

Cette partie vise à analyser le rapport entre l'espace et ses usagers. Nous avons choisi de présenter un aspect social et humain des usagers de la zone centrale. Cet aspect concerne les pratiques urbaines dans la zone centrale ainsi que sa représentation auprès de ses usagers. Afin de déterminer les zones les plus représentables dans le noyau central, nous avons adopté une méthodologie basée sur trois axes : les entretiens, les cartes mentales et les questionnaires.

Nous étudions, dans cette partie, les pratiques urbaines dans la zone centrale. L'accessibilité est l'indicateur de l'efficacité des services du centre-ville. Malgré la dégradation de ces services, la zone centrale est étouffée par les problèmes d'accessibilité (chapitre 1). Les problèmes de circulation sont liés à la capacité limitée du réseau viaire pour accueillir les 14 millions de véhicules qui circulent quotidiennement dans les rues du Caire. En effet, le réseau viaire au Caire est largement organisé par et vers le centre-ville. Cette configuration, accompagnée d'autres éléments visuels et urbains, élabore la représentation du centre-ville auprès de ses usagers.
Nous avons réservé le deuxième chapitre pour analyser la représentation de la zone centrale avec un accent mis sur l'échange entre l'espace et ses utilisateurs. Plusieurs études théoriques et statistiques, basées sur les indicateurs de MURPHY & VANCE[1], ont été réalisées afin de déterminer les limites du CBD. En effet, nous avons adopté une approche sociale basée sur l'analyse des enquêtes réalisées auprès des habitants. Ces enquêtes nous permettent d'avoir une idée générale sur la représentation de la zone centrale.
Notre travail sur le terrain concernant la représentation du centre-ville se décompose selon quatre axes : les limites géographiques du centre-ville d'après ses usagers (section 1), les activités sociales dans le noyau central (section 2), l'analyse des cartes mentales et des questionnaires afin d'identifier les éléments les plus représentables en centre-ville (section 3) et, enfin, les problèmes de la zone centrale d'après ses usagers.

[1] Voir : MURPHY R. E. et VANCE J. E., Delimiting the B.B.D., *Economic Geography*, 1984

3.1. L'accessibilité au centre-ville

Comme nous l'avons exposé dans la partie précédente, le centre-ville est identifié par d'innombrables fonctions politiques, sociales, culturelles, économiques et commerciales. Ces fonctions sont regroupées sur un espace urbain qui offre à ses usagers les services dont ils ont besoin. Cependant le centre-ville n'est plus un hyper-centre unique mais un réseau de pôles complémentaires. Dans ce chapitre, nous analysons la relation entre l'urbanité et l'accessibilité du centre-ville.

Certains lieux sont plus accessibles pour certaines fonctions. Par exemple, la croissance du commerce périphérique concurrence largement le commerce central. La délocalisation, vers des lieux plus excentrés, propose une alternative aux problèmes liés à l'encombrement et à l'inadaptation des centres-villes, en répondant par la facilité d'accès et de stationnement.

Le centre n'est plus le lieu le plus accessible en automobile. Il est évident que le centre-ville est généralement l'espace de la ville où les transports en commun sont les plus nombreux et ont une desserte accrue. Mais leur efficacité peut être diminuée si les lignes de bus sont confrontées aux embouteillages, malgré les quelques voies qui leur sont réservées, ou encore la surcharge de passagers aux heures de pointe. Les gens préfèrent dans ce cas l'utilisation de la voiture qui leur permet des déplacements de « porte à porte ».

Nous exposons, dans ce chapitre, les moyens de transport utilisés au Caire, soit en commun, soit privés. Nous indiquons également les grands axes routiers qui se croisent au noyau central pour le relier aux quartiers périphériques.

3.1.1. Les modes de transport

La circulation au Caire est particulièrement dense et difficile, presque chaotique. Les moyens de transports sont très diversifiés : transports publics (tramway, bus fluvial, bus, minibus et métro) et transports privés (microbus et taxis). A cela, il faut ajouter d'autres moyens individuels de transport privé comme les voitures et les deux roues.

Un système de transport en commun par autobus et par tramway est disponible, mais son efficacité est réduite par le développement anarchique de la ville, par la densité de la circulation et par le mauvais état de la chaussée. Dans les quartiers populaires en expansion, souvent éloignés du centre, de petits systèmes de transport collectif privés se sont par ailleurs développés. Le Caire possède également le seul métro d'Afrique et du Moyen-Orient.

Les transports en commun sont le principal moyen de déplacement pour la majorité des habitants, le taux de motorisation individuelle étant faible. Au Caire, ils sont dirigés par le CTA (*Cairo Transport Authority*). Malheureusement, cet organisme souffre de problèmes de gestion, d'un manque de connexion entre les différents services et du mauvais état de la voirie.

Depuis les années 1980, le CTA œuvre pour l'amélioration du service de transport. Le parc d'autobus a été renouvelé. En 1985, un service de minibus a été mis en place. En parallèle, la première ligne de métro a été mise en service en 1987. Toutes ces mesures ont contribué à l'amélioration des transports publics. En revanche, le tramway, premier transport en commun de masse mis en place au Caire, a perdu de son importance et son service se dégrade.

Aujourd'hui, on compte au Caire 5 lignes de tramway, 706 lignes de bus, 69 lignes de minibus et 2 lignes de métro[1].

a- Le tramway

Le tramway est, historiquement, le premier service de transport collectif implanté au Caire. Un réseau moderne fut créé entre 1894 et 1917 grâce au baron Empain qui, en décembre 1894, obtint la concession pour l'établissement d'un système de tramway pour la ville du Caire. Les capitaux nécessaires furent trouvés en Europe où le marché égyptien était considéré comme attractif.

En 1917, le Caire comptait 30 lignes de tramway qui assuraient les communications intérieures. En 1951, une nouvelle ligne a été installée entre Abdel Aziz Fahmy à Héliopolis et le Centre-ville. En 1952, la station terminus de la rue Emad El-Din a été déplacée vers la rue El-Galaâ. 10 ans plus tard, une nouvelle ligne a été créée entre Nasr City et la zone centrale. En 1963, les lignes de tramway ont été prolongées pour accéder à Corniche El-Nil. Entre 1962 et 1989, 280 trains ont été mis en service, chaque train comprenant entre 3 et 4 wagons.

(Fig. 3.1) Dans les années 1980, avant la réalisation du métro, le tramway traversant le centre-ville.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Après la réalisation du métro, le tramway a perdu de son importance. Seulement 5 lignes sont encore en service et desservent environ 250 arrêts. La station Ramsès est le terminus de 4 lignes qui ont pour destinations, entre autres, Nasr City et Héliopolis (El-Mérghany, Abdel Aziz Fahmy et El-Nozha). D'après le CTA, 49 trains circulent encore parmi lesquels 8 sont en bon état et les autres ont déjà dépassé leur durée de vie. En fait, aucun nouveau train n'a été acheté depuis 1989.

b- Le bus fluvial

Le CTA gère un service de bus fluviaux qui opèrent sur le Nil, reliant les deux rives et les quartiers qui se situent le long du fleuve. Les bus fluviaux ne représentent plus qu'une partie très minime des transports. Le CTA gère 40 bateaux dont 5 sont climatisés. A cause du mauvais entretien, seuls 12 bateaux sont en service. D'après le directeur du CTA, environ 9000 passagers utilisent le bus fluvial chaque jour. « *Nous avons été obligés de diminuer la capacité de quelques bateaux en passant de 120 passagers à 50. Le CTA est en train de lancer un appel d'offre adressé au secteur privé pour participer au développement en deux phases des bus fluviaux. La première phase comprend la mise en service de 35 nouvelles unités dont 5 climatisées pour couvrir 27 km entre Quanater et Le Vieux Caire en passant par El-Tahrir. La deuxième phase concerne la réalisation de 15*

(Fig. 3.2) Le bus fluvial.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

[1] D'après le CTA

quais. D'après les études de faisabilité, ces nouvelles lignes pourraient servir environ 50 000 passagers par jour[1] », déclare-t-il.

En effet, nous ne pouvons pas considérer le bus fluvial comme un moyen de transport efficace. Malgré les embouteillages quotidiens dans les rues du Caire, les passagers ne l'utilisent pas. La construction et la multiplication des ponts connectant les deux rives est en partie la cause de la diminution du nombre d'usagers qui lui reprochent sa lenteur. Ainsi, grâce au prix modéré du billet, les gens l'utilisent plutôt pour faire des croisières sur le Nil, surtout pendant les fêtes.

c- Le bus

Le bus reste toujours le moyen de transport le plus utilisé dans la région du Grand Caire. Le CTA gère un parc de 3029 bus qui desservent environ 706 lignes dont 10 sont climatisées. En mai 2010, le gouvernorat du Caire a mis en service 200 bus neufs. Ces nouveaux bus fonctionnent au gaz naturel et font partie d'une première phase de renouvellement du parc d'autobus. D'ici fin 2010, 380 bus supplémentaires doivent être mis en service. La dernière phase de ce projet à long terme prendra fin en 2012 avec l'ajout de 1 100 véhicules au total et un investissement de 160 millions de livres égyptiennes[2].

(Fig. 3.3) Les bus sont surchargés par les passagers

Le réseau des lignes de bus couvre à peu près toute la surface bâtie du Grand Caire et connecte la zone centrale aux quartiers résidentiels périphériques. Une organisation de ce type pourrait être considérée comme une réponse à la demande. Cependant, le nombre de lignes de bus est insuffisant pour répondre aux besoins des habitants des villes nouvelles (7 lignes pour 6 Octobre, 8 lignes pour le Nouveau Caire, 5 lignes pour El-Shorouq, 13 pour El-Obour, 19 pour El-Salam et 5 pour El-Nahda). Les habitants de ces villes sont contraints d'utiliser d'autres moyens de transport comme les microbus ou les bus gérés par le secteur privé[3].

D'une manière générale, les lignes convergent vers les places centrales du Caire (Tahrir, Ramsès et Attaba), en passant par les grandes places relais (entre la périphérie et le centre) comme `Abbâsiyya, Sayyida Zaynab, El-Mounib et Gîza. Ces principaux nœuds concentrent la majorité des lignes de bus, révélant le caractère polarisé des transports.

Les passagers ne disposent d'aucun plan des lignes de bus du Caire. Les seuls renseignements disponibles sont un descriptif sommaire (origine et destination). Il n'existe aucune liste des arrêts. Dans chaque bus il y a un conducteur et un receveur, sauf dans le cas des bus climatisés où le conducteur vend lui-même les billets. Les passagers montent par la porte arrière qui reste ouverte pendant le voyage pour permettre à ceux qui souhaitent descendre entre les arrêts de sauter !

[1] Le portail électronique du gouvernorat du Caire : http://www.cairo.gov.eg/
[2] Ibid.
[3] D'après le CTA

d- Le minibus

(Fig. 3.4) Les minibus sont surchargés par les passagers comme les bus classiques

En 1985, le CTA a mis en place un service de minibus d'une capacité de 22 sièges, encouragé par la prédominance du service des microbus (secteur privé). Pour faire face au transfert des passagers du secteur public vers le secteur privé, les autorités concernées ont tenté de réagir. Une des actions a été de créer un service de meilleure qualité avec un coût d'utilisation plus important. Au début de ce projet, le prix du billet des minibus était de 2 à 5 fois plus élevé que celui des bus pour la même destination. En fait, ce service s'adressait aux passagers souhaitant plus de confort et pour qui un prix plus élevé ne constituait pas un inconvénient majeur. Alors, certains passagers ont abandonné leurs voitures privées pour utiliser le service de minibus. Cependant, on observe que les minibus sont, à leur tour, surchargés et qu'ils deviennent la réplique en miniature des bus bondés aux heures de pointe.

Le CTA gère 954 véhicules sur 69 lignes[1]. Les minibus circulent principalement entre les zones résidentielles périphériques (Héliopolis, Nasr City, Ma`âdî et Haram) et la zone centrale (Tahrir, Attaba et Ramsès).

Dès l'arrivée du gouvernement d'Ahmed Nazif au pouvoir en 2004, la presse d'opposition a discuté l'orientation du gouvernement qui vise à privatiser les services de transport. Malgré les dénégations du ministère des Transports, la dégradation de ces services au niveau quantitatif et qualitatif est évidente.

Afin de satisfaire la demande des passagers, le gouvernorat du Caire a ouvert la voie au secteur privé pour qu'il participe au service de transport collectif sous la direction du CTA. Environ 1 500 minibus d'une capacité de 45 voyageurs desservent le Grand Caire et ses villes satellites. Afin de profiter de l'infrastructure du CTA (les arrêts de bus, les garages, les parkings, etc.), les entreprises participant au projet de « transport collectif » doivent payer 1 500 £E/mois pour chaque véhicule. 13 entreprises participant à ce service possèdent environ 750 véhicules sur 99 lignes[2]. Ces minibus circulent principalement entre les quartiers résidentiels du Caire mais pas dans les villes nouvelles. Un deuxième projet visant à desservir ces villes nouvelles a été lancé en 2006. 9 entreprises ont été créées disposant d'environ 222 minibus.

e- Le métro

Le métro du Grand Caire est considéré comme l'un des plus importants projets nationaux exécutés en Egypte durant la seconde moitié du XXème siècle. Le projet est constitué de trois lignes reliant les quartiers de la capitale avec le centre-ville. Six lignes de métro ont été planifiées pour desservir le Grand Caire d'ici 2022 ; toutefois, il pourrait y avoir des retards dus à des problèmes budgétaires. Seules les deux premières lignes sont actuellement en service.

[1] Ibid.
[2] Le portail électronique du gouvernorat du Caire : http://www.cairo.gov.eg/

La première ligne de métro du Caire a été creusée au début des années 1980. Elle suit un itinéraire nord-sud le long de la rive est du Nil (jusqu'à Hulwân au sud et El Marg au nord-est) et relie entre elles deux lignes ferroviaires par une jonction souterraine. La ligne comprend au total 44 km de voies dont 4,7 km en souterrain, et dessert 34 stations dont 5 en souterrain. 43 trains circulent, chacun comprend 9 wagons dont 2 réservés aux femmes, qui peuvent également utiliser les autres wagons. La première ligne est conçue pour transporter 2 millions de passagers par jour, mais elle en transporte actuellement 1,4 millions par jour. Elle a été construite en trois phases. La première (Hulwân / Ramsès) a été mise en service en 1987, elle parcourt 29 km. La deuxième (Ramsès / El-Marg), inaugurée en 1989, parcourt 14 km. Enfin, la troisième est une prolongation de la première ligne 1,3 km vers le nord-est. Cette phase a été achevée en 1999.

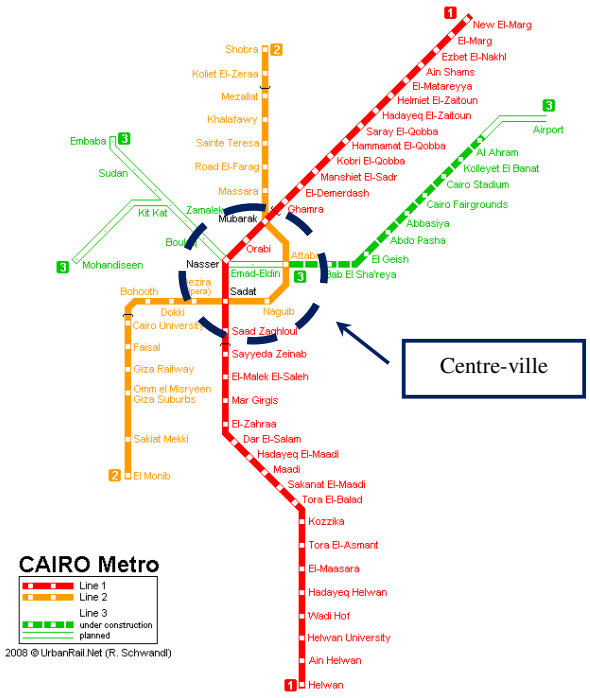

(Fig. 3.5) Les trois lignes de métro du Caire.
Source : UrbanRail Net (R. Schwandl)

Une seconde ligne de métro a été ouverte au milieu des années 1990, reliant el-Mounib au sud-ouest (en direction du plateau de Gîza et Shubrâ au nord). Elle est en correspondance avec la première ligne à deux stations : *Sadate* (place El-Tahrir) et *Moubarak* (place Ramsès). La ligne parcourt au total 22 km dont 9,5 km en souterrain, et dessert 20 stations dont 12 en souterrain. 31 trains circulent et chacun comprend 8 wagons. La première ligne est conçue pour transporter 1,76 millions passagers par jour, mais elle en transporte actuellement 1,2 millions par jour. Cette deuxième ligne a été construite en cinq phases. La première (Shubrâ / Moubarak), longue de 8 km, a été mise en service en 1996. La deuxième (Moubarak / Sadat) longue de 3 km et mise en service en 1998. La troisième (Sadat / Université du Caire) longue de 5,5 km (incluant la traversée du Nil) et mise en service en 1999. La quatrième (Université du Caire / Gîza Sub-urbain) longue de 2,7 km et mise en service en 2000. Enfin la cinquième (Gîza Sub-urbain / El-Mounib) longue de 2,5 km et mise en service en 2005.

Une troisième ligne est en construction et suit un axe est-ouest. Cette ligne traversera le Nil, tout comme la deuxième ligne. Une branche desservira le nord-ouest du Grand Caire jusqu'à Imbâba alors qu'une autre ira plein ouest vers Mohandessine. L'autre extrémité devrait desservir l'aéroport international du Caire à Héliopolis. Cette troisième ligne devrait parcourir environ 30 km, la majeure partie en souterrain, et devrait être mise en service en quatre phases.
La construction de trois autres lignes a été envisagée dès 1999 lors de l'élaboration du plan de transport dans l'agglomération du Caire. Une quatrième ligne, d'environ 24 km et entièrement souterraine, traverserait la région entre les pyramides du plateau de Gîza au sud-ouest et *Nasr City* à l'est. Une cinquième ligne, circulaire et également entièrement souterraine sur une

vingtaine de kilomètres, serait en correspondance avec les quatre premières lignes. Enfin, une sixième ligne, partiellement souterraine et d'environ 19 km, traverserait Le Caire du nord au sud pour décongestionner la première ligne[1].

(Fig. 3.6) Le métro à l'heure de pointe. On remarque que la hauteur du quai n'est pas adaptée aux handicapés.
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Le déplacement souterrain de ce mode de transport le rend plus rapide que les véhicules particuliers et bien sûr que les autres moyens de transport collectifs. Les objectifs du métro sont, d'une part, d'améliorer le système de transport collectif existant et, d'autre part, d'enrayer le développement du parc automobile en offrant un nouveau mode de déplacement plus rapide, plus confortable et plus ponctuel. Après la réalisation du métro, le gouvernement a annoncé que les tunnels régleraient les problèmes de circulation des piétons qui pourraient désormais éviter les intersections dangereuses. Cependant, beaucoup de piétons préfèrent pratiquer des acrobaties quotidiennes en traversant les rues pour ne pas avoir à descendre et monter tous les escaliers souterrains. Mais si les tunnels étaient équipés d'air conditionné cela pourrait être une solution efficace contre la chaleur en été. En fait, le métro pourrait être un moyen de transport efficace s'il était combiné avec des parcs relais (stationnement incitatif) : cela encouragerait l'intermodalité entre la voiture particulière et les transports publics.

« Les transports publics au Caire participent pour une très large part à la mobilité résidentielle. Ils se répartissent sur l'ensemble de la surface urbanisée et commencent à se développer vers les périphéries. Le réseau est cependant très centralisé, se marquant par la convergence des lignes vers le centre-ville. Il sera donc source de déséquilibres spatiaux et notamment de mauvaises connexions directes entre les périphéries[2] ».

f- Le microbus

(Fig. 3.7) L'anarchie des microbus dans les rues du Caire
Source : Thierry Hatt, http://sirius.ac-strasbourg.fr/microsites/hist_geo01/egypte-2002-public/

Les microbus sont un moyen de transport collectif privé qui sont utilisés généralement là où les transports publics n'ont pas la capacité de satisfaire la demande. On constate en effet une nette dégradation des services de transport public à la fois d'un point de vue quantitatif (nombre de passagers, étendue des zones à desservir, etc.) et qualitatif (insuffisance de l'offre de transport disponible, manque de connexions entre les différents modes de transport, etc.). Cette dégradation a aussi des origines plus structurelles comme l'état des véhicules, le manque d'entretien, le mauvais état ou la congestion de la voirie qui limitent

[1] Le site officiel de l'Autorité Egyptienne des Tunnels : http://www.nat.org.eg/eng/index.htm
[2] Celame Barge, « Accessibilité à la ville : transport et voirie au Caire », Observatoire urbain du Caire contemporain, Lettre d'information, N°45, juillet 1996

l'efficacité des services publics plus rigides que les microbus. Par conséquent, ces modes de transport en commun privés sont devenus une alternative incontournable.

D'après le responsable de la circulation au ministère de l'Intérieur, environ 70 000 microbus sillonnent quotidiennement les rues du Caire pour transporter 6 millions de citadins[1]. La plupart ne sont pas en règle. Autorisés à circuler dans les années 1980 pour régler la crise des transports communs et en réduire l'encombrement, ils sont considérés comme l'une des principales causes de la circulation anarchique dans la capitale.

Pourtant, au fil des années, le microbus s'est imposé comme un moyen de transport pratique et bon marché. Il a l'avantage d'être très bien implanté dans les régions mal desservies par les autobus ou le métro. En 1992, afin de gérer un parc de microbus en pleine extension, le gouverneur du Caire de l'époque, Omar Abdel-Akher, a créé une administration spéciale destinée à gérer ce parc et chargée de délivrer les licences aux conducteurs. Cette administration et les facilités de paiement accordées par les banques ont provoqué une forte augmentation du nombre de microbus. C'est devenu un projet d'entreprise rentable pour les jeunes et une échappatoire au chômage.

(Fig. 3.8) Les conducteurs de microbus s'arrêtent n'importe où pour faire descendre les passagers

Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que le gouvernement prend conscience de cette anarchie. Si, dans les années 1980, les microbus étaient nécessaires pour faire face à la crise des transports, aujourd'hui ces véhicules constituent plus qu'une nuisance. Le gouvernorat du Caire souhaite en restreindre le nombre au profit des minibus qui sont plus pratiques, car ils sont beaucoup moins nombreux et ils permettent de transporter le même nombre d'usagers. C'est une initiative que le gouvernement a commencé à mettre en œuvre depuis 2003.

Les microbus opèrent principalement sur des lignes reliant le centre-ville aux zones résidentielles. Ils circulent dans les rues du Caire via un trajet choisi par les conducteurs. Ces derniers peuvent aussi décider de changer de ligne, la jugeant trop peu rentable. Les conducteurs de microbus, surnommés « les démons de l'asphalte », ne respectent pas le code de la route. Ils s'arrêtent n'importe où : au milieu de la rue, sur les ponts ou même au bout des tunnels.

Malgré l'anarchie liée aux microbus, ceux-ci restent un moyen de transport essentiel. Ils sont plus flexibles que les transports en commun publics classiques (possibilité de choix des itinéraires en fonction de la demande). Ils sont également mieux adaptés à la voirie (ils desservent des zones où les bus ne peuvent pas circuler). Enfin, ils sont plus opérationnels (trajet pouvant s'adapter aux conditions de circulation, vitesse commerciale plus élevée que les autres modes de transport public, des horaires nocturnes après la fin de service des transports publics). Les microbus répondent donc mieux à la demande des usagers et sont mieux adaptés à la structure de la ville, ce qui explique leur poids important et croissant au Caire.

[1] « La grogne des conducteurs de microbus » Al-Ahram Hebdo, N° 753, 11/02/2009

g- Le taxi

Des dizaines de milliers de taxis (précisément 70 000 au Caire et 32 000 à Gîza[1]) sillonnent quotidiennement les rues de la capitale égyptienne. Avec ses tarifs négociables, le taxi est considéré comme le moyen de transport préféré pour les classes sociales moyennes qui ne possèdent pas de voitures privées. De plus, il offre une solution pour accéder aux zones où le parc de stationnement n'est pas suffisant.

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, l'anarchie dans les rues a été sensiblement réduite. Un fait dû, avant toute chose, à la réduction du nombre de taxis dont les chauffeurs craignent les sanctions sévères désormais prévues. « Les chauffeurs des taxis versent une amende allant de 300 à 1 500 £E dans les cas suivants : refus de transporter un passager sans raison, non fonctionnement du compteur et un tarif supérieur à celui indiqué par le compteur[2] ».

En réalité, il est difficile d'appliquer cette loi qui réduit les tarifs habituels des taxis (le compteur commence à 0,60 £E incluant le premier kilomètre, puis 0,25 £E est ajoutée par chaque km supplémentaire). D'après nos entretiens informels avec les chauffeurs de taxi, ces derniers adaptent leurs tarifs en fonction des passagers. Abdel Salam, conducteur de taxi, 55 ans, nous décrit sa carrière. « *Je travaille dans ce domaine depuis 30 ans. J'ai transporté des milliers de passagers. Je compte sur ma propre expérience pour savoir si le client est habitué à utiliser les taxis ou non. Les gens qui prennent souvent le taxi ne me posent aucun problème, ils savent déjà combien ils doivent payer. Par contre, les clients occasionnels m'interrogent sur les tarifs avant de monter. Mes tarifs ne sont pas abusifs. Mais, après l'augmentation du prix de l'essence je suis obligé d'augmenter mes tarifs. Dans ce pays tous les prix ont augmenté, seul l'être humain est devenu moins cher !* », explique-t-il. Abdel Salam nous confirme que les affaires ne sont plus rentables : « *N'importe qui peut obtenir son permis de conduire et acheter un taxi. Ces nouveaux chauffeurs sont devenus comme les conducteurs de microbus. Ils ne respectent pas les règles de notre profession* ».

Les usagers des taxis peuvent désormais choisir entre le noir (taxi classique), le jaune (taxi de la capitale) et le blanc (le nouveau projet). Depuis mars 2009, de nouveaux véhicules blancs circulent dans les rues de la capitale grâce à un nouveau système appliqué par le ministère de l'Intérieur en coopération avec les ministères de Finances et de l'Environnement. Les propriétaires de taxis classiques peuvent les échanger contre d'autres neufs. Ce droit devient une obligation si le véhicule a plus de 20 ans, ce qui reste une bonne affaire : quelle que soit la marque ou le modèle du véhicule hors d'âge, son propriétaire touche la somme de 5 000 £E et rembourse le prix de son nouveau taxi sur 5 ans, bénéficiant d'un taux d'intérêt préférentiel et d'exemptions fiscales. Outre ces avantages, les chauffeurs des nouveaux taxis blancs sont autorisés à afficher de la publicité sur la carrosserie, ce qui les aide pour le remboursement. Le ministère de l'Intérieur entend faire passer le nombre de taxis blancs à 35 000 véhicules d'ici trois ans [3].

Ces mêmes avantages sont proposés pour les taxis jaunes. Ceux-ci ont été mis en service 2006. Sauf qu'au moins deux différences distinguent les deux projets. La gestion des taxis jaunes est monopolisée par deux sociétés choisies à la suite d'une adjudication, à savoir : Cairo Cab et International Cab. La deuxième différence est que les taxis jaunes se réservent par téléphone : ils récupèrent le client où il le souhaite, un avantage qui n'existe pas pour les usagers des nouveaux taxis « blancs ». Ce qui n'a d'ailleurs pas suffi à maintenir les jaunes en concurrence, malgré un tarif presque identique. Le compteur des taxis jaunes

[1] D'après CAPMAS

[2] La nouvelle loi de circulation n° 121/2008 appliquée à partir du 1/8/2008.

[3] Le site officiel du ministère de Finance :
http://www.mof.gov.eg/Arabic/esdarate/Pages/Registering_for_taxi.aspx

commence à 3,5 £E incluant le premier kilomètre, contre 2,5 £E pour les blancs, puis 1 £E est ajoutée par chaque km supplémentaire.

(Fig. 3.9) Le taxi classique

(Fig. 3.10) Le taxi de la capitale

(Fig. 3.11) Le taxi blanc

Selon le portail électronique du gouvernorat du Caire, il y a 17 stations de taxis jaunes au Caire. Il y a 4 stations d'une capacité de 40 véhicules au centre-ville et les autres se trouvent à Nasr City et Héliopolis (85 véhicules). 1 250 taxis jaunes avaient été mis en service en 2006[1]. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 200. Parmi les 2 622 chauffeurs et employés recrutés par les deux compagnies, 70 % ont été licenciés au cours de ces trois années[2].

Dans son article publié en octobre 2009, Al-Ahram Hebdo exposent les problèmes liés aux taxis dans la capitale. Les PDG des deux sociétés de taxis jaunes affirment déjà qu'ils souffrent d'un fort déficit. Ils estiment que le « taxi de la capitale » n'a pas réussi à atteindre les bénéfices escomptés. « *Ce service n'est pas assez rentable, il s'est avéré nettement en dessous de nos prévisions. On a oublié que les usagers potentiels qui peuvent payer un tarif relativement élevé ont déjà leurs propres voitures et ne prennent le taxi que très rarement. Les autres, beaucoup plus nombreux, utilisent les transports en commun et le taxi en dernier recours* », affirme Mohamad Al-Noqali, vice-président de la société International Cab. « *Cet été, nous n'avons pas pu réaliser de gains, car les nouveaux taxis ont commencé à nous prendre de nombreux clients. On reçoit entre 10 et 30 appels par jour, alors qu'au début, on en recevait une centaine* », reconnaît-il[3].

Les sociétés de taxi de la capitale préfèrent parler d'une concurrence « déloyale » et blâment le gouvernement qui, selon eux, a accordé tous les avantages possibles aux chauffeurs pour qu'ils se convertissent au nouveau système « blanc », alors qu'au début, « *nous étions accablés par des charges financières sans aucun soutien, et aucune exemption ne nous a été accordée par le gouvernement* », insiste le responsable d'International Cab. Ce à quoi répond Ikram Mahmoud, directeur exécutif du projet des taxis blancs : « *Les sociétés de taxi jaune n'ont qu'à améliorer le niveau de service et résoudre leurs problèmes de gestion pour entrer en concurrence* »[4].

h- Les voitures privées

Pendant les années 1940, 50 et 60, le tramway et les autobus publics constituaient les moyens de transport essentiels à l'intérieur des gouvernorats et le train pour se déplacer d'une ville à l'autre. Donc, ceux qui possédaient des automobiles privées étaient très peu nombreux parmi les classes aisées. Puis, pendant les années 1970, l'unique moyen d'obtenir une voiture privée était de l'acheter auprès de la compagnie Al-Nasr à cause des

[1] Le portail électronique du gouvernorat du Caire : http://www.cairo.gov.eg/
[2] « La ronde des couleurs », Al-Ahram Hebdo, n° 787, le 1 octobre 2009
[3] Ibid.
[4] Ibid.

restrictions imposées sur l'importation des voitures. Donc, pour posséder une voiture de marque étrangère, il fallait être extrêmement riche[1].
Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente. Les suppléments publicitaires publiés par les grands journaux et spécialisés dans l'automobile prouvent un changement radical dans les goûts des Egyptiens. En fait, les voitures privées sont devenues le moyen de déplacement principal. Avec la dégradation des services de transport au niveau quantitatif et qualitatif, le fait de posséder une voiture privée n'est plus un luxe. Cependant, Galal Amin confirme que l'utilisation de voitures privées est un des symboles de la mobilité sociale. « Dans une société qui classifie ses citoyens selon ce qu'ils possèdent, la voiture privée est un moyen pour son propriétaire d'afficher son niveau social ou bien d'impressionner les autres[2] ».

Aujourd'hui, tous les indices indiquent que la croissance du marché des véhicules en Egypte n'est pas prête de s'arrêter. D'après les statistiques officielles, la vente de voitures en Egypte bat tous les records. Selon un rapport publié par le Centre d'information et de prise de décision en novembre 2007, 4,1 millions de véhicules circulent en Egypte dont 48% voitures privées. Le Grand Caire rassemble à lui seul 58 % du parc automobile privé égyptien, soit environ 1,2 million de voitures[3]. Les statistiques du CAPMAS indiquent que le nombre de voitures privées atteint le plafond de 2,43 millions en 2009[4], c'est-à-dire que le Grand Caire comprend actuellement environ 1,4 million de véhicules privés. La demande en voitures a augmenté au cours des quatre dernières années pour atteindre 153 %. L'Egypte a importé au cours d'une seule année 67 000 voitures pour une somme de 350 millions de £E. Alors qu'en 2002, seuls 11 000 véhicules avaient été importés[5].

En effet, il suffit d'observer les files interminables de voitures qui attendent aux feux rouges ou sur les ponts aux heures de pointe pour constater que la plupart d'entre elles ont 3 sièges inoccupés. Depuis quelques années, certains conducteurs de voitures privées acceptent d'emmener des piétons qu'ils croisent dans la rue, et ce contre une petite somme d'argent : une sorte de taxi privé et un retour clandestin de l'autostop. Cependant, les traditions égyptiennes ainsi que le manque de confiance envers les autres empêchent les Cairotes de partager leur véhicule privé avec des inconnus.

En 2009, une campagne médiatique lancée par l'Etat a mis l'accent sur l'importance de créer une culture de rationalisation chez les Egyptiens. Des spots publicitaires montraient des collègues habitant le même quartier se rendre au travail ensemble, en prenant leur voiture à tour de rôle. Cette idée était fortement encouragée par l'Etat et a suscité la curiosité des téléspectateurs, surtout après l'augmentation du prix de l'essence. Cette publicité constituait l'idée principale du projet « *Nerkab Sawa* » (allons ensemble).
Le principe est simple. Il s'agit d'un système qui permet aux personnes faisant les mêmes trajets de partager la même voiture, les frais d'essence et l'entretien du véhicule. Cette initiative apparemment communautaire offre beaucoup d'avantages. Elle permet d'économiser les frais de l'essence, d'éviter de perdre du temps à chercher un moyen de transport et surtout de limiter le nombre de véhicules circulant dans les rues de la capitale. Cette vision communautaire de la situation permet aussi de réduire le taux de pollution et les accidents de la route. Si cette initiative est nouvelle en Egypte, elle existe déjà dans d'autres

[1] Abdel Moneim Saïd, « L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui », Al-Ahram Hebdo, n° 785, le 23 septembre 2009
[2] Galal A. Amin, « Qu'est-ce qui est arrivé aux Egyptiens ! », Référence arabe, (Le Caire, Dar Al Hellal, 1997)
[3] « Les véhicules en Egypte », rapport mensuel, IDSC, n° 11, novembre 2007
[4] D'après CAPMAS : http://www.msrintranet.capmas.gov.eg/ows-img2/htms/pdf/trans/62.pdf
[5] « Les véhicules en Egypte », IDSC

pays. En effet, le covoiturage ou le « *Car pools* » est un système qui a vu le jour en Europe, au Canada, aux Etats-Unis et en Australie vers la fin des années 1980.
Pour concrétiser son idée, Yasser Al-Zoghby a décidé de créer une entreprise et a lancé un site Internet[1] permettant aux personnes intéressées de s'inscrire et de prendre contact avec lui. Quelques jours ont suffi pour que des centaines de personnes se manifestent, demandant des renseignements sur les trajets proposés, les horaires de départ et d'arrivée susceptibles de leur convenir et sur les personnes disponibles pour voyager avec elles.
Un mois après la création du site, 400 personnes étaient inscrites et désiraient trouver des passagers habitant les mêmes quartiers. « *Nous avons proposé à ces personnes de se rencontrer d'abord pour faire connaissance, pour discuter des détails et voir s'ils sont à l'aise ensemble* », explique Yasser sur son site. Il a été surpris de constater que la plupart des personnes inscrites possèdent les derniers modèles de voitures, mais ont des difficultés à rembourser leurs crédits. Grâce au covoiturage, ces conducteurs peuvent ainsi régler leur problème.

i- Les deux roues

Ce mode de transport individuel, dont la pratique est dangereuse et même héroïque, est très peu développé au Caire. Aucun aménagement n'est prévu pour les deux roues. Cependant, 121 854 motos circulent dans les rues du Caire[2]. *A priori*, ces motos sont plutôt utilisées par les services de livraison des restaurants. En fait, les deux roues représentent un moyen de transport important dans certains villages agricoles du Delta, où l'atmosphère est beaucoup plus calme.

(Fig. 3.12) Les motos utilisées pour la livraison de restaurants *fast-food.*
Source : http://dvd4arab.maktoob.com/

Combinés aux émanations des usines environnantes, les rejets gazeux dûs aux transports dans la ville chargent l'air de polluants toxiques, tels que le plomb, faisant du Caire l'une des métropoles les plus polluées d'Afrique. De plus, les véhicules à moteurs sont aussi responsables d'une pollution sonore terrible, le niveau de décibels atteignant des sommets nettement supérieurs aux normes acceptables.

D'après Atwa Hussein[3], la pollution automobile représente 26 % du taux de pollution de l'air du Caire en général[4]. Les mesures des particules en suspension ont indiqué un taux de 523 microgrammes/m3 en 2000, et de 466 microgrammes/m3 en 2006, alors que les normes déterminées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconisent qu'elles ne devraient pas dépasser 90 microgrammes/m3[5].

[1] www.nerkabsawa.com
[2] D'après les statistiques du CAPMAS en 2006
[3] Directeur du département du Grand-Caire et du Fayoum au sein de l'Agence Egyptienne pour les Affaires de l'Environnement (AEAE)
[4] « Nous faisons le maximum », Al-Ahram Hebdo, n° 696, le 7 janvier 2008
[5] D'après les statistiques du CAPMAS en 2006

3.1.2. La trame viaire

Comme nous l'avons expliqué en première partie, le réseau routier du Caire s'est développé et transformé. Il s'est adapté à la croissance de la ville, à la mobilité fonctionnelle et à la dynamique résidentielle. La longueur du système viaire dans la région du Grand Caire est de 18 430 km, soit 22,5 % du système viaire en Egypte. Ce réseau viaire se compose de routes locales (17 683 km, soit 95,9 % de la longueur totale), de rues d'une largeur de 7,5 m à 12 m (271 km, soit 1,5 % de la longueur totale) et de grandes artères d'une la largeur de plus de 12 m (476 km, soit 2,6 % de la longueur totale). Le Caire comprend également 4 525 km de chaussées non-pavées[1]. Le schéma directeur de 1981 a recommandé la réalisation d'un boulevard périphérique afin de désengorger la circulation au centre-ville. Le système se développe également en hauteur avec la construction de *fly-over* discontinus (rues El-Haram, Salah Salem, etc.) et continus (6 Octobre, 15 Mai, Moneeb, Mariotteya, etc.). D'autres ponts ont été mis en place (ponts d'Imbâba, Warraq, Ghamra, etc.). De plus, certains tunnels ont été réalisés, soit pour réguler les intersections (tunnels El-Orouba, El-Galaâ, etc.), soit pour relier le centre-ville aux axes routiers (tunnel El-Azhar).

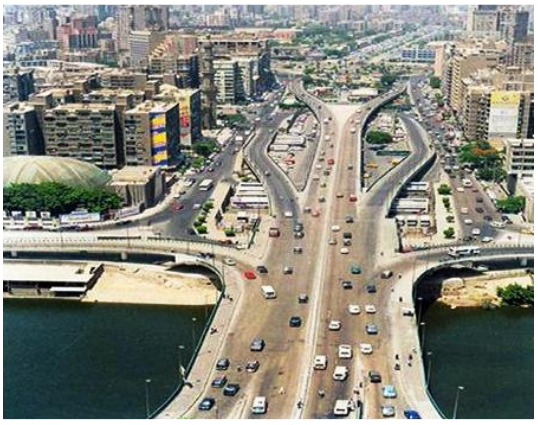

(Fig. 3.13) Le corridor du 26 Juillet se compose de 3 tronçons. Le premier démarre à la Place du Liban et se termine au croisement de la Route du Désert Cairo-Alexandrie. Le second part aussi de la place du Liban vers la place du Sphinx et comprend le passage inférieur sous la rue Wadi El-Nile. Le troisième tronçon joint la route surélevée du 6 Octobre à l'axe du 26 Juillet en passant au-dessus de la Rue du 26 juillet et par le pont du 15 Mai.
Source : Arab Constructors

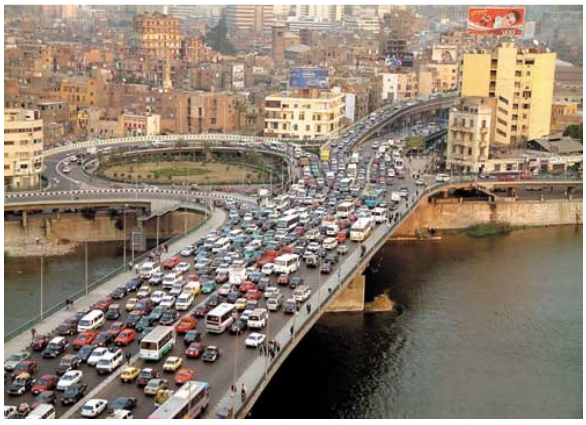

(Fig. 3.14) Le pont du 15 Mai démarre à la place du Sphinx et traverse les deux branches du Nil à Zamâlik et Abou El-Ela pour se terminer à Bûlâq, il a une longueur de 4,5 kms et comporte 19 rampes d'accès ou de sorties.
Source : Arab Constructors

[1] D'après les statistiques du CAPMAS en 2006

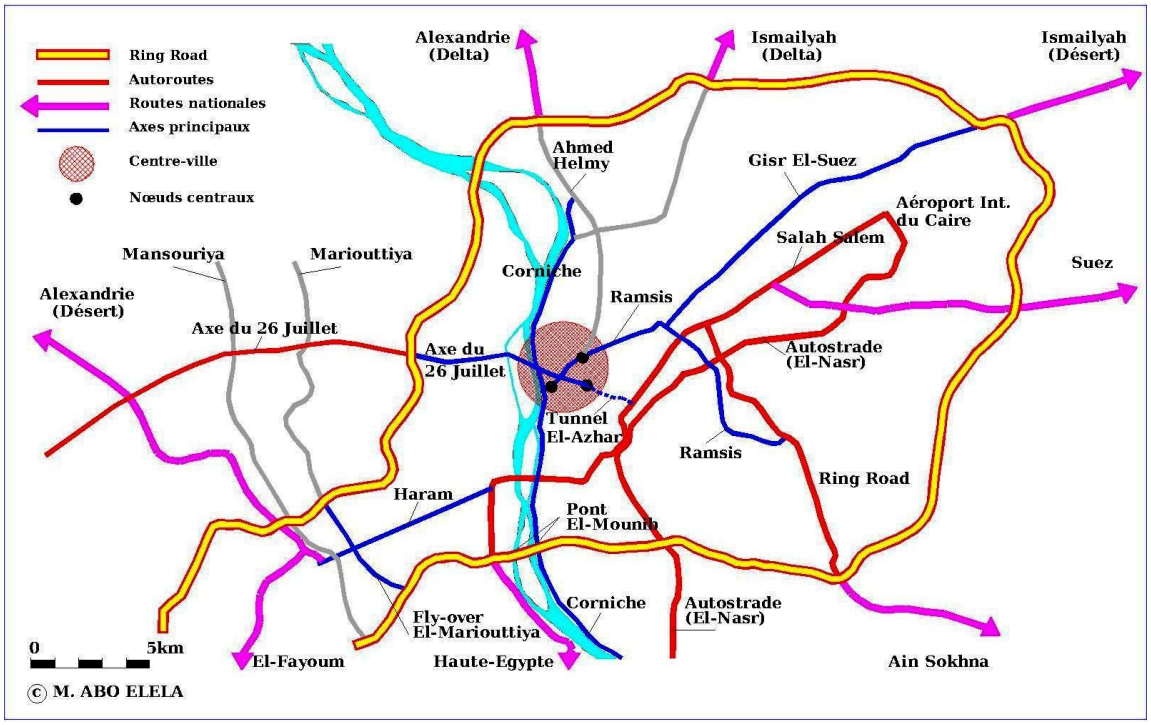

(Fig. 3.15) Le réseau routier du Grand Caire
Préparée par M. ABO ELELA, d'après les cartes de google maps

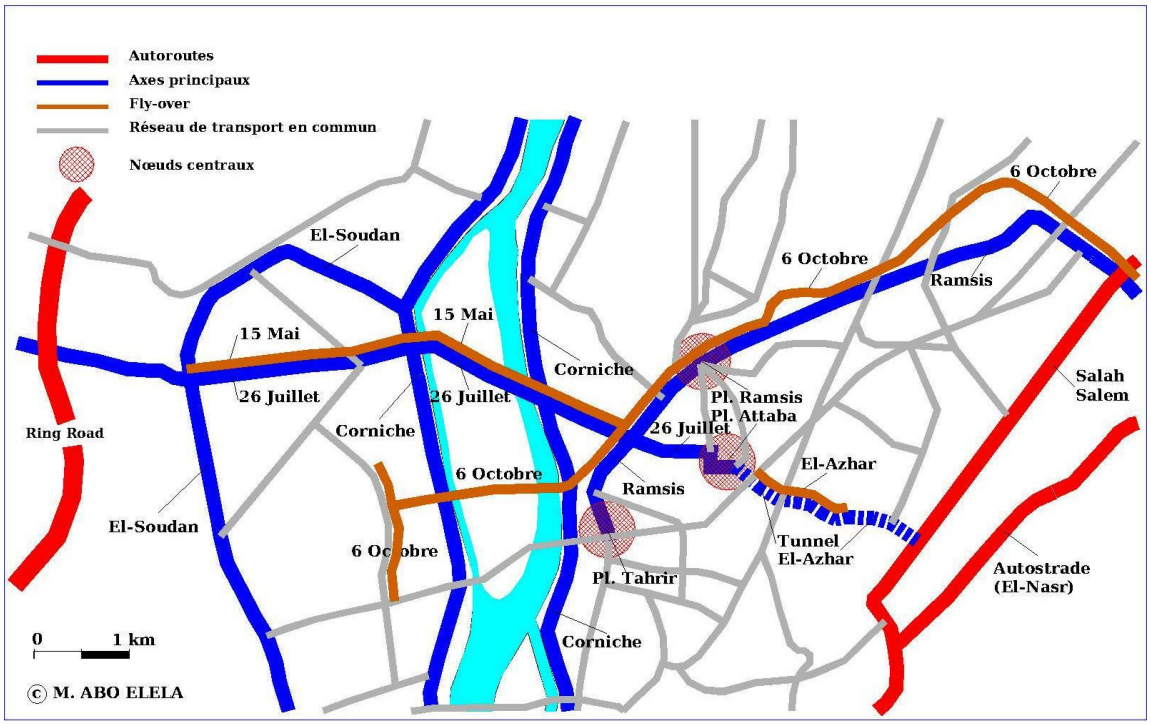

(Fig. 3.16) Le réseau routier traversant le noyau central
Préparée par M. ABO ELELA, d'après les cartes de google maps

Le réseau viaire au Caire est largement organisé par et vers le centre-ville. Il se résume en deux axes : les grandes artères nord-sud et les avenues principales est-ouest. Cette organisation est basée sur la morphologie de la ville (le tissu urbain des quartiers et le Nil). Rappelons que le Nil, qui découpe la ville en deux rives, rend problématiques les déplacements quotidiens. En effet, les ponts représentent des passages stratégiques qui traversent les quartiers et les connectent les uns aux autres. Ces ponts se concentrent dans l'espace, orientant une grande partie de la circulation vers le centre, en proie aux embouteillages. On remarque clairement ces embouteillages aux intersections entre la Corniche et les ponts El-Gamâa et `Abbâs. Ces derniers posent un véritable problème de circulation aux heures de pointe.

Concernant le centre-ville, les principaux flux sont observés le long de trois axes (Corniche El-Nil, rue Ramsès et corridor 26 Juillet) reliant la périphérie au centre. Le nouveau corridor de 26 Juillet qui traverse le centre-ville est l'un des passages stratégiques reliant le centre-ville et les villes nouvelles. En effet, la continuité de cet axe, entre l'avenue Salah Salem à l'est et le Ring Road à l'ouest, n'était pas prévue. L'idée principale de ce corridor était la création d'une nouvelle artère reliant le centre-ville et le Ring Road afin de faciliter l'accessibilité à la ville de 6 Octobre et d'éviter le passage par l'avenue El-Haram. Par contre, le tunnel El-Azhar a été construit dans le but de protéger la zone historique de la pollution des véhicules traversant le quartier El-Azhar. Ces deux artères sont efficaces comme points de sortie vers la périphérie. Cependant, elles attirent les véhicules des quartiers voisins vers le centre-ville. D'autre part, la circulation via le corridor de 26 Juillet est perturbée à certains points (à la sortie du tunnel El-Azhar et à l'intersection entre la rue 26 Juillet et les rues Ramsès et El-Galaâ) figurant comme une sorte de goulet d'étranglement.

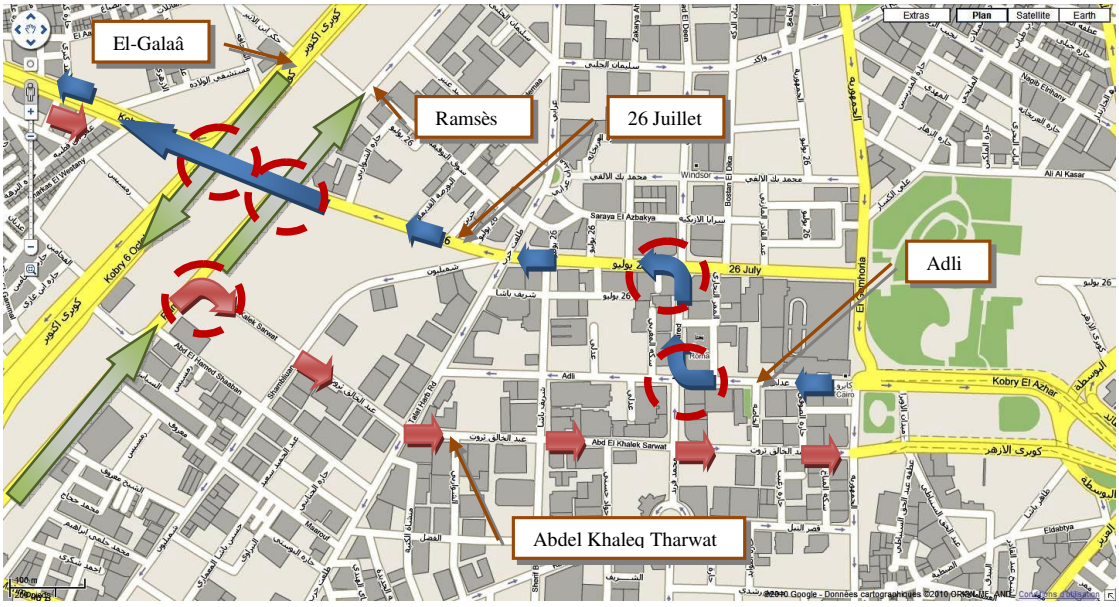

(Fig. 3.17) Les points d'embouteillage à la sortie du tunnel El-Azhar

3.1.3. Les nœuds centraux

Malgré le discours officiel qui met en avant les efforts du gouvernement pour régler les problèmes de congestion de la circulation au centre-ville, ces problèmes se multiplient à cause des politiques gouvernementales. On entend quotidiennement parler de la décentralisation des services qui accentuent l'asphyxie du noyau central comme les organismes gouvernementaux. Le quotidien Al-Ahram a publié un article le 12 janvier 2009 sur la volonté du gouvernement de régler le problème de circulation au centre-ville en déplaçant le réseau ferroviaire pour qu'il ne traverse plus Le Caire. Selon le même article, le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement étudiait la délocalisation de deux gares ferroviaires : Ramsès et Gîza[1].

Le lendemain, le même quotidien Al-Ahram a annoncé que le Premier Ministre avait inauguré le projet de la nouvelle gare routière internationale à Turgumân qui se localise au cœur du centre-ville. D'après le gouverneur du Caire, cette nouvelle gare accueille environ 20 000 voyageurs par jour, assure actuellement 1 200 offres d'emploi et proposera 1 800 emplois supplémentaires à la fin de la troisième phase[2].

(Fig. 3.18) Le bâtiment principal de la gare internationale (Cairo Gateway Plaza)
Source : Panoramio, Annette Luehsen

La station a été construite sur un terrain d'une superficie de 52 000 m² et pour un budget de 280 millions de livres égyptiennes. Le nouveau projet est dirigé par « El-Turgumân Group » avec un contrat de B.O.T. d'une période de 32 ans. Il se compose d'un parking d'une capacité de 2 750 voitures (soit 5 000 voitures/jour) et 70 bus desservant des destinations nationales (Delta, Sinaï et Haute-Egypte) et internationales (Arabie Saoudite, Jordanie et Libye). Le projet comprend également un parc de stationnement de taxis (d'une capacité de 50 véhicules), des salles d'attente et de réservation, un centre commercial (30 000 m² sur 4 étages), une salle de cinéma (d'une capacité de 800 spectateurs), une salle de théâtre (d'une capacité de 800 spectateurs), de restaurants et une mosquée[3].

(Fig. 3.19) Les salles d'attente et de réservation de la gare
Source : Panoramio, Annette Luehsen

Il faut admettre que ce nouveau projet constitue une bonne opportunité de carrière pour les Cairotes, qu'il offre le « confort » aux voyageurs et en courage le « développement » du noyau central, comme le gouvernement l'avait annoncé. Cependant, nous devons nous poser certaines questions d'ordres financiers et fonctionnels, surtout après les mauvaises expériences lors de projets du gouvernement dans la zone centrale comme la

[1] « Des procédures pour évacuer le Caire et Gîza afin de déminer l'embouteillage », Al-Ahram, n° 44 597, le 12 janvier 2009.
[2] « Le Premier Ministre inaugure la nouvelle gare routière », Al-Ahram, n° 44 598, le 13 janvier 2009.
[3] « Nazif inaugure la nouvelle gare routière à Turgumân », El-Masry El-Youm, n° 1675, le 13 janvier 2009.

démolition du parking à étages multiples à Ramsès et la corruption lors de la vente de terrains au Group ACCOR[1].
Tout d'abord, selon l'estimation des experts fonciers pendant l'opération « ACCOR », le prix des terrains au centre-ville varie entre 20 000 £E/m² et 50 000 £E/m². C'est-à-dire que le prix du terrain réservé à ce projet varie entre 1 040 millions et 2 600 millions de livres égyptiennes. Cependant, d'après le ministre d'Investissement, le budget du projet ne dépasse pas la barre des 280 millions de livres égyptiennes ! Pour conclure, l'organisme privé responsable de ce projet profite d'un contrat B.O.T. d'une durée de 32 ans concernant un projet dont le budget ne dépasse pas 25 % du prix du terrain.
Rappelons que la nouvelle gare routière accueille environ 20 000 voyageurs par jour. De plus, il y a actuellement 1200 employés, auxquels s'ajoutent les visiteurs du centre commercial « Gateway Plaza », les spectateurs du cinéma et du théâtre, sans oublier les utilisateurs du parking. Finalement, cette zone, qui est déjà asphyxiée, accueille quotidiennement environ 25 000 personnes utilisant tous les moyens de transport disponibles. En effet, la réalisation d'un centre commercial avec un parc de stationnement pourrait être une solution efficace pour développer le centre-ville et régler une partie des problèmes de circulation. Cependant, la gare routière, ajoutée à l'insuffisance de la voirie du Caire, multiplie les mauvaises conditions de déplacements et la dégradation de l'efficacité du service de transport. Il serait certainement plus avantageux d'installer la gare routière internationale dans la zone périphérique d'El-Nozha Al-Gadîda après l'aéroport international du Caire sur la route nationale d'Ismâ`îliyya.

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville représente le pôle principal d'accessibilité au niveau local (il regroupe tous les moyens de transport en commun reliant les quartiers les uns aux autres), au niveau national (avec ses deux gares routières nationales à Abboud et à Turgumân et la gare ferroviaire principale à Ramsès) et au niveau international (avec la nouvelle gare routière internationale à Turgumân). Nous constatons la concentration des moyens de transport dans trois nœuds principaux : Tahrir, Ramsès et Attaba.

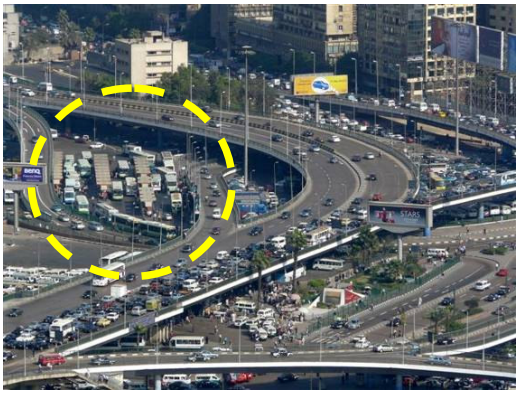

(Fig. 3.20) Le terminus de bus, situé sous le pont de 6 Octobre sur la place Abdel Moneim Riyadh

La place El-Tahrir est considérée comme le centre du centre-ville. Quand le projet de minibus a été inauguré en 1985, il y avait 3 terminus principaux sur la place El-Tahrir (en face du musée du Caire, en face du Mogamaa et sur la place El-Falaky). Il y avait également le terminus de bus en face du musée du Caire et l'hôtel Nile Hilton. Au début des années 1990, certains bus ont été déplacés vers la place El-Falaky. Ensuite, les microbus ont occupé une grande partie de la station en face du musée. Après l'attaque terroriste contre un autobus transportant des touristes au musée du Caire en 1997, tous les moyens de transport ont été déplacés derrière le musée sur la place Abdel Moneim Riyadh. Il y a actuellement 120 lignes de bus sur 706 à destination, au départ ou via Abdel Moneim Riyadh et Tahrir, soit 17 % des lignes de bus qui couvrent la région du Grand Caire. Il y a également 22 lignes de minibus à destination, au départ ou via les deux places, soit 30,8 % du réseau géré par le CTA. Quant au projet de transport collectif, il n'y a que 16 lignes gérées par 10 entreprises qui traversent la

[1] Voir « L'aménagement du Caire après l'Infitah » et « L'aménagement des places centrales » dans la première partie.

place El-Tahrir[1]. Celle-ci est également accessible par la station de métro El-Sadat qui est une des deux correspondances de deux lignes du métro. A proximité de la place, et précisément en face du siège de l'ERTU, il y a un arrêt du bus fluvial. Enfin, malgré les difficultés de circulation suite à la construction de la nouvelle gare routière à Turgumân, cette dernière a mis en valeur la place Abdel Moneim Riyadh ce qui pourrait inciter le gouvernement à améliorer le niveau d'accessibilité de ce nœud important.

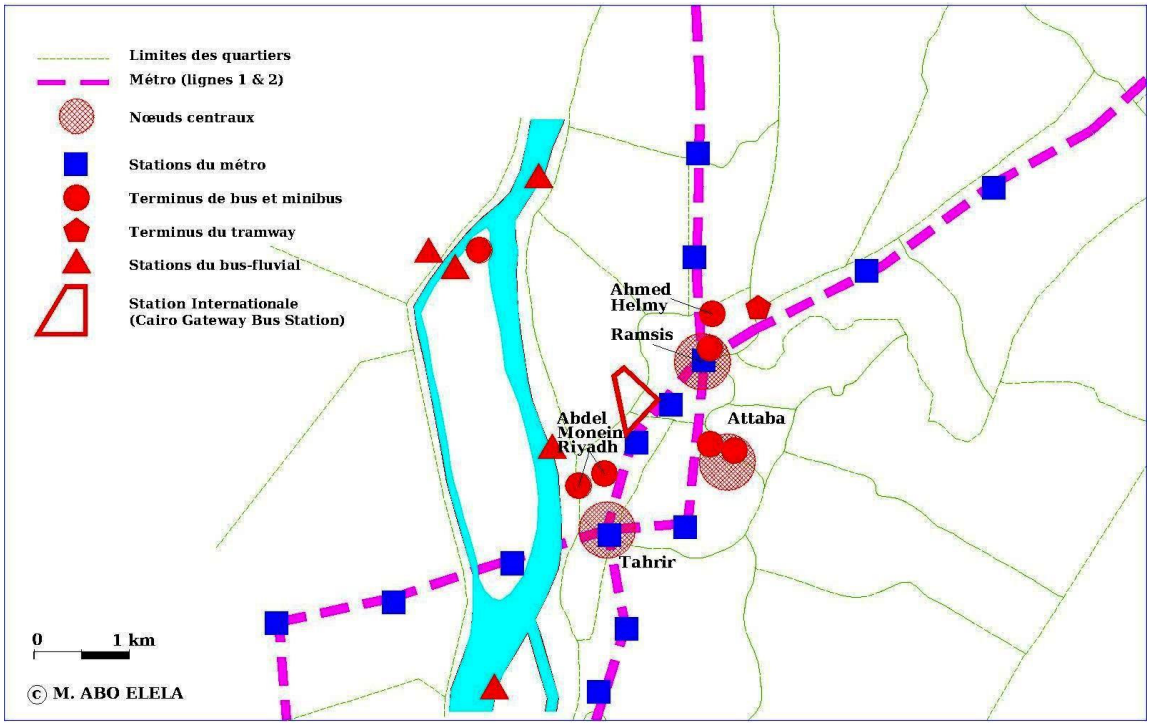

(Fig. 3.21) Les moyens de transport utilisés au centre-ville
Préparée par M. ABO ELELA, d'après les cartes de google maps

(Fig. 3.22) L'arrêt terminus du tramway
Source : UrbanRail Net (H. Fichtner)

Quant à la place Ramsès, elle est considérée comme l'un des pôles principaux d'accessibilité au niveau local et national. Elle contient la principale gare ferroviaire, une station principale de métro (ligne 1 et 2), l'arrêt terminus du tramway d'Héliopolis, un arrêt terminus de bus et un autre de minibus, une station de microbus desservant la plupart des quartiers du Grand Caire et une autre pour la province. Cette place est le nœud principal reliant le centre-ville avec les quartiers périphériques à l'axe nord-sud comme `Abbâsiyya, Nasr City, Héliopolis, Shubrâ, etc.
Jusqu'à la fin des années 1990, la place Ramsès était entourée par les arrêts des divers types de transport. Dans le cadre de l'aménagement de la place afin de faciliter la circulation, le gouvernorat du Caire a décidé de déplacer tous les moyens de transport derrière la gare ferroviaire sur la place Ahmed Helmy. Ensuite, tous les bus et taxis desservant la province ont

[1] Calculé selon la liste du transport en commun fournie par le CTA

été transférés vers la nouvelle station d'Abboud. Celle-ci accueille 70 bus et 980 taxis desservant les villes de Delta[1].
Il y a 115 lignes de transport en commun (78 lignes de bus, 20 lignes de minibus et 17 lignes de bus de transport collectif[2]) à destination, au départ ou via Ramsès et Ahmed Helmy. La place Ramsès contient également l'arrêt terminus du tramway d'Héliopolis (4 lignes sur 5 au départ de Ramsès). Les statistiques n'offrent aucune information sur le nombre exact de microbus qui s'arrêtent à Ramsès, à savoir la plupart des microbus desservant Nasr City et les villes nouvelles comme 6 Octobre, Le Nouveau Caire, El-Nahdha et El-Salam.

La place Attaba constitue un nœud principal reliant le centre-ville et l'autoroute Salah Salem par le tunnel El-Azhar. Grâce à sa centralité commerciale, la place Attaba est la destination de milliers de visiteurs chaque jour. Ainsi, elle est considérée comme un passage entre le centre-ville et la zone historique du Vieux Caire.
Il y a 108 lignes de transport en commun (61 lignes de bus, 28 lignes de minibus et 19 lignes de bus de transport collectif) à destination, au départ ou via Attaba et Opéra.

Les conditions de circulation ont un impact négatif direct sur les transports. L'efficacité des transports en commun s'en trouve dégradée. Les déplacements automobiles perdent une partie de leur compétitivité.
L'état, l'organisation et la gestion des transports, ainsi que la trame viaire ont des conséquences indéniables sur les degrés et les formes d'accessibilité. De plus, le manque de vision globale, de la part du gouvernement, sur les problèmes de circulation a conduit à une série de décisions qui asphyxient plus en plus la zone centrale.

[1] D'après le portail électronique du gouvernorat du Caire : http://www.cairo.gov.eg/
[2] Selon le CTA

3.2. Le centre-ville d'après ses usagers

Pour essayer de donner à voir l'expérience urbaine des citadins et leurs rapports à l'espace, l'outil développé dans les années '60 par l'urbaniste américain Kevin Lynch, les cartes mentales, s'avère particulièrement stimulant. En effet, chacun possède, par ses expériences au sein de la ville, une perception différenciée de son espace. Or, la perception ou l'image que l'on a de son environnement est tributaire de ce que l'on connaît de celui-ci et donc des activités que l'on déploie en son sein, des déplacements que l'on y effectue ou des symboles que l'on y associe. Souvent, les citadins ne sont familiers qu'avec leur quartier, le centre-ville, quelques communes, les divers centres commerciaux ou les lieux d'emploi et de loisirs. La perception de l'espace est sectorielle ; elle dépend des secteurs urbains que l'on traverse ou qu'on s'approprie durant la vie quotidienne. Peu nombreux sont ceux qui maîtrisent vraiment les parties de la ville qu'ils fréquentent à peine. L'individu ne peut donc avoir une vision claire de la totalité du tissu urbain. L'image mentale qu'il a de sa ville reflète les points de repère autour desquels il structure l'espace urbain. Les cartes mentales constituent ainsi un indicateur de l'espace approprié par les individus, de l'espace qui fait sens pour ces derniers.

3.2.1. L'identification du centre-ville

Plusieurs noms sont utilisés pour la même zone centrale : le centre-ville, ou encore le *CBD*, le *Down Town* ou bien *Wist El Balad*. Peut-on dire que le centre-ville du Caire se compose de quartiers centraux tels que Qasr El Nil, Zamâlik, Azbâkiyya, Abdîn, Sayyida Zaynab et Daher ? Pour Galila EL KADI, « c'est là que se concentrent toutes les activités du tertiaire de commandement : banques, sociétés d'assurance, ministères, agences de tourisme, sièges d'entreprises etc. Cependant, la composition sociale diffère entre Qasr El Nil et Zamâlik, et les quatre autres secteurs. Dans les deux premiers secteurs, il s'agit d'une population aisée à plus de 40%, alors que cette classe aisée ne représente que 26% de la population des autres secteurs qui regroupent également un mélange de classes intermédiaires, et de catégories à bas revenus (18%). Les densités de population varient entre 6.487 hab. /km² à Zamâlik, 40.691 hab. /km² à Abdîn et 56.811 hab. /km² à Sayyida Zaynab[1] ».

Nous avons réalisé une enquête auprès des utilisateurs du centre-ville du Caire pour vérifier ses points d'attraction et ses limites visuelles. Afin d'avoir une idée de la façon dont les Cairotes identifient les limites du centre-ville, nous avons demandé aux personnes interrogées d'indiquer, sur une carte, les limites du centre-ville. Nous avons utilisé une carte touristique du Caire pour raviver leur mémoire visuelle.

[1] Galila EL KADI et Wafaa AMEUR, « Le Caire : une métropole en mouvement. Mobilités résidentielles et fonctionnelles à la lumière des politiques urbaines », IRD, Atelier international, ISTED, Paris, 1998

(Fig. 3.23) Carte touristique utilisée pendant l'enquête

Nous avons choisi un échantillon de 20 utilisateurs, parmi lesquels 10 personnes n'utilisent jamais la voiture (3 étudiants, 4 salariés entre 25 et 45 ans et 3 personnes âgées). Les autres sont des automobilistes dont 3 chauffeurs de taxi et 7 salariés entre 25 et 60 ans, selon la classification suivante :

Catégories		Nombre d'enquêtés
Age	Moins de 20 ans	1
	De 20 à 25 ans	4
	De 26 à 40 ans	8
	De 41 à 60 ans	4
	Plus de 60 ans	3
Sexe	Hommes	14
	Femmes	6
Niveau d'études	Niveau lycée et inférieur	2
	Bac	6
	Bac + 2	8
	Bac +5 et plus	2
Propriétaire d'une voiture	Oui	10
	Non	10
Situation professionnelle	Etudiants	5
	Salariés	10
	Retraités	3
	Chômeurs	2

(Tab. 3.1) La classification de l'échantillon

Les informations recueillies à la suite des entretiens montrent que huit piétons sur dix considèrent la place de Talaat Harb comme le noyau principal du centre-ville du Caire, d'où ils peuvent s'orienter vers la rue Talaat Harb, la rue Qasr El Nil, la rue 26 juillet ou la rue Shérif. En fait, les rues Qasr El-Nil, Talaat Harb et la place Talaat Harb font partie du centre-ville, d'après les personnes interrogées, en raison de la concentration des commerces, spécialisés ou non, et de la présence de banques, agences de voyage, cafés, cinémas, etc. Par contre, pour la totalité des automobilistes ainsi que pour deux piétons, la place El-Tahrir est le noyau principal du centre-ville. Cette place joue un rôle centralisateur en ce qui concerne les transports. Les deux lignes actuelles du métro du Caire s'y croisent. La place est aussi une gare routière gigantesque, même si les terminus des bus ont été déplacés derrière le Musée Egyptien, sur la place Abdel Monème Riyadh. De cette place, où se concentrent les différents moyens de transport publics (métro, bus, minibus, etc.) et privés (taxis, voitures privées, etc.), la quasi-totalité des destinations est accessible. La place Tahrir est un lieu d'échange dans la mesure où les axes nord-sud et est-ouest de la capitale s'y croisent. Tous les piétons ainsi que trois automobilistes déterminent les marges du centre-ville en termes de sécurité routière et de facilité pour se déplacer d'une rue à une autre. Ils identifient les trois places El-Tahrir, El-Attaba et Ramsès comme des limites fortes. Selon les piétons, il y a quatre grands pôles commerciaux : rue 26 juillet, rue Talaat Harb, rue Qasr El Nil et rue Shérif.

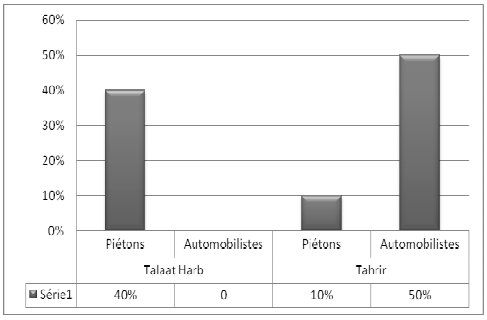

(Fig. 3.24) Choix des utilisateurs concernant le noyau principal du centre-ville.

(Fig. 3.25) Place Talaat Harb, point d'attraction
préféré des piétons.

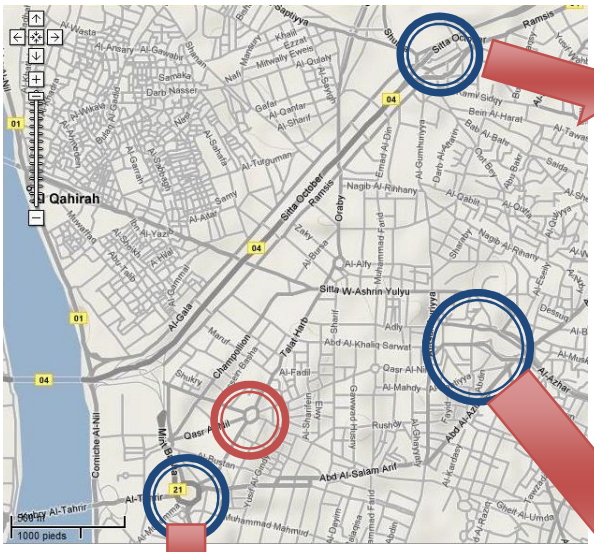

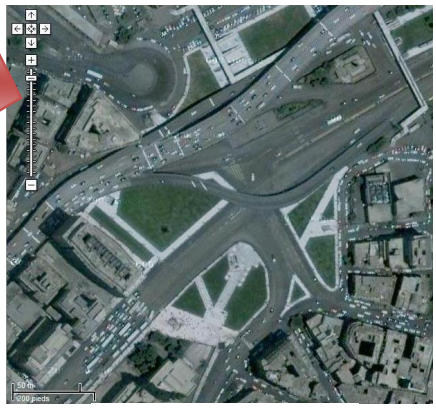

Place Ramsès

Place Tahrir

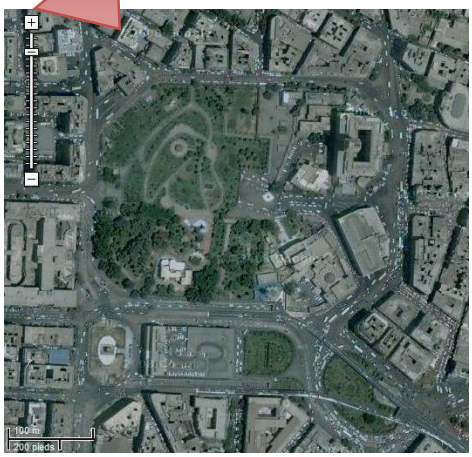

Place Attaba et Azbakéya

(Fig. 3.26) Les trois places principales du
centre-ville du Caire.

Nous observons que les piétons ont choisi la rue Ramsès comme la limite la plus significative du centre-ville. Elle est, selon eux, trop difficile à traverser. Ils considèrent la place El-Attaba et la rue El-Gomhourya comme les limites visuelles à l'est et ce qui sépare le centre-ville actuel du centre historique. Trois piétons sur dix considèrent les quartiers El-Munîra et Garden City comme l'extension du centre-ville au sud. En ce qui concerne les automobilistes, comme nous l'avons indiqué, ils désignent la place El-Tahrir comme le noyau principal du centre-ville car elle conduit vers la rue Ramsès, Garden City, Zamâlik, Corniche El Nil, ou le pont 6 Octobre, le pont 26 juillet, etc. Ils étendent les limites du centre-ville jusqu'à la rue El-Galâ au nord-ouest et jusqu'à la Corniche El Nil à l'ouest. Ils définissent ainsi la rue El-Khalig El-Masry, la rue El-Guish et une partie de la rue El-Azhar à l'est comme les marges extrêmes du centre-ville. Les chauffeurs de taxi considèrent la rue Abdel Aziz, où se trouvent les magasins d'électroménager bon marché, comme une partie du centre-ville ainsi qu'une partie du centre historique (El-Manasra, rue El-Guish, El-roui'y) ou comme l'annexe du centre-ville.

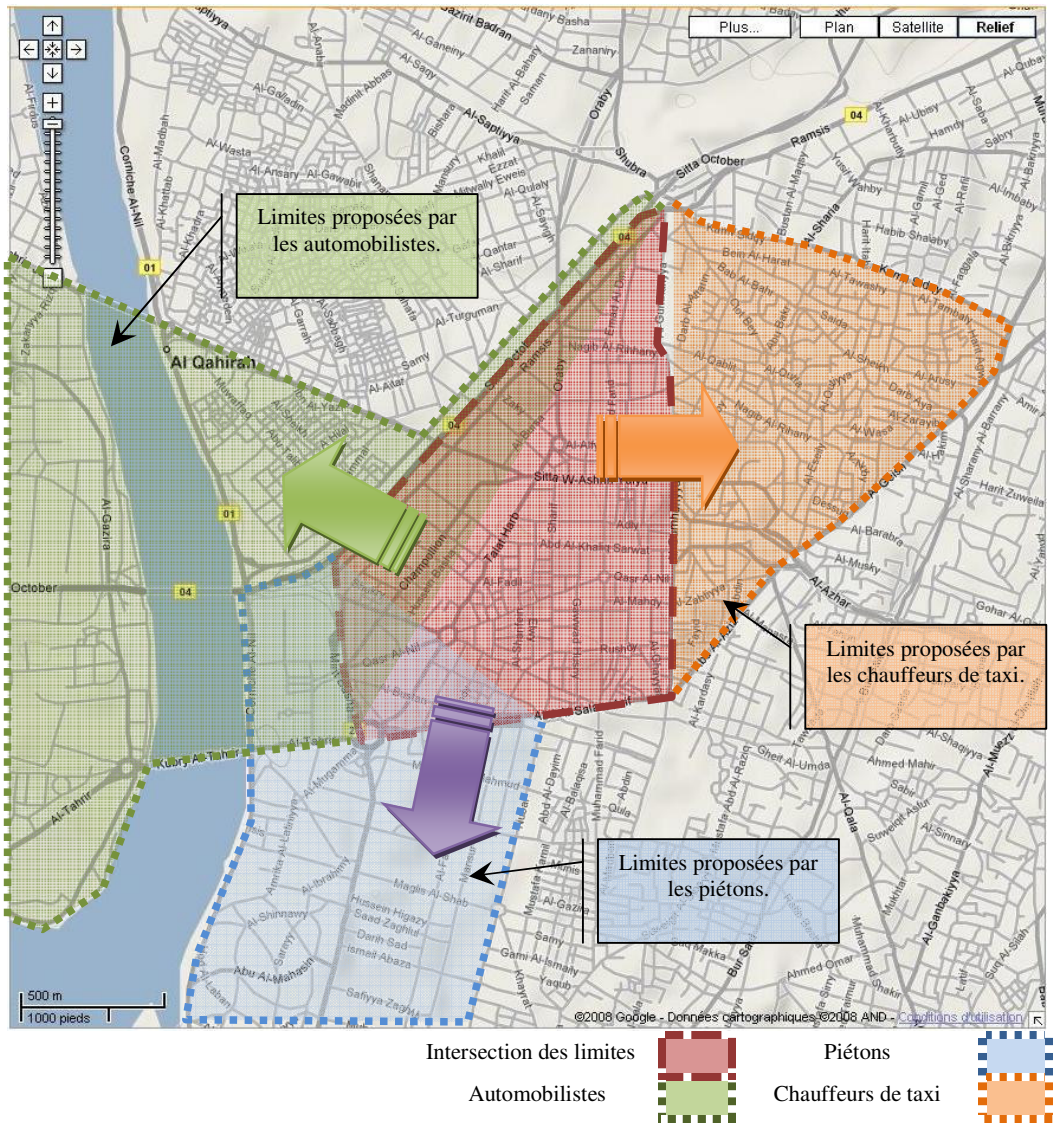

(Fig. 3.27) Les limites proposées par les usagers du centre-ville

D'après les informations recueillies lors des entretiens, les critères d'identification du centre-ville sont la sécurité routière et la facilité pour se déplacer d'un commerce à un autre. En somme, les personnes interrogées déterminent les limites du centre-ville selon la fluidité de la circulation automobile et piétonne. Les automobilistes identifient les bords du centre-ville par rapport à l'accessibilité. Les trois grandes places El-Tahrir, El-Attaba et Ramsès constituent les trois nœuds principaux contenant le centre-ville. Ces trois places sont des points d'attraction grâce à leurs fonctions : la centralité administrative, politique et commerciale pour la place El-Tahrir, la centralité commerciale pour la place El-Attaba et celle de l'accessibilité pour la place Ramsès.

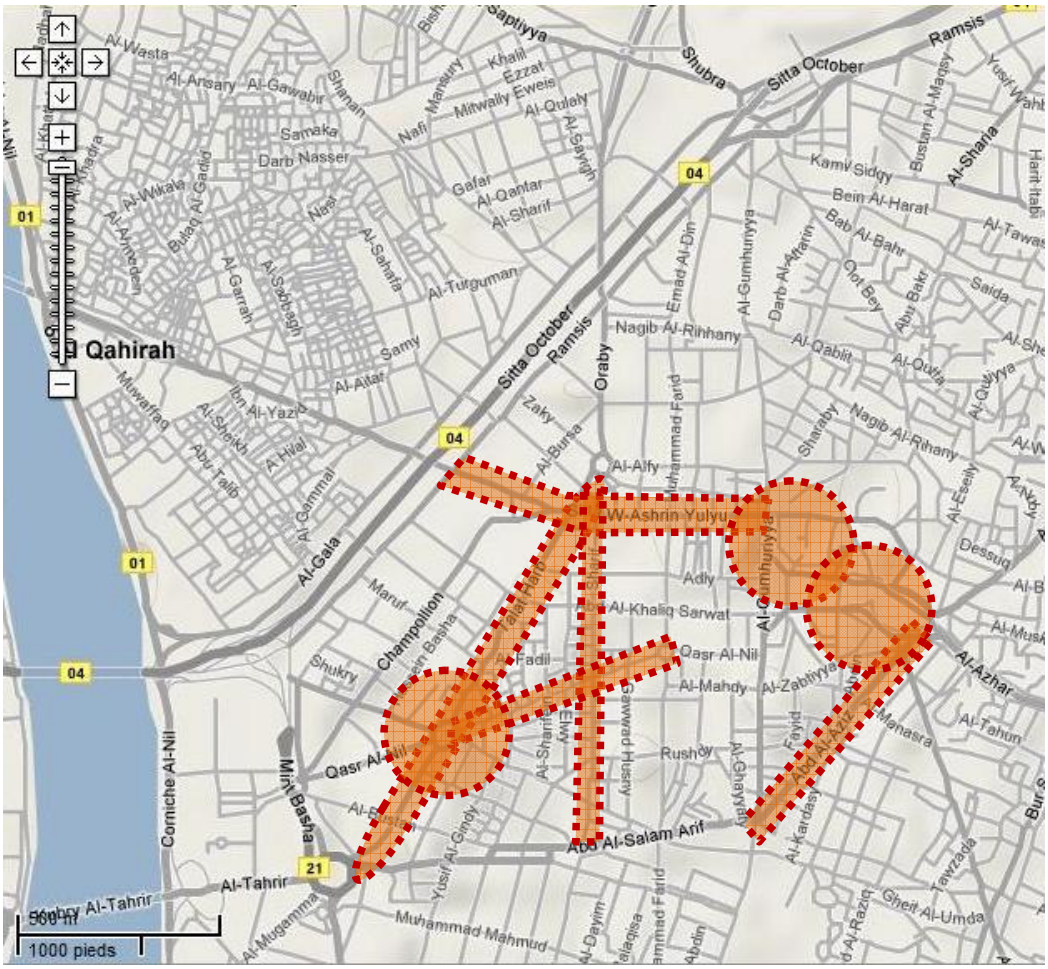

(Fig. 3.28) Les zones commerciales au centre-ville du Caire

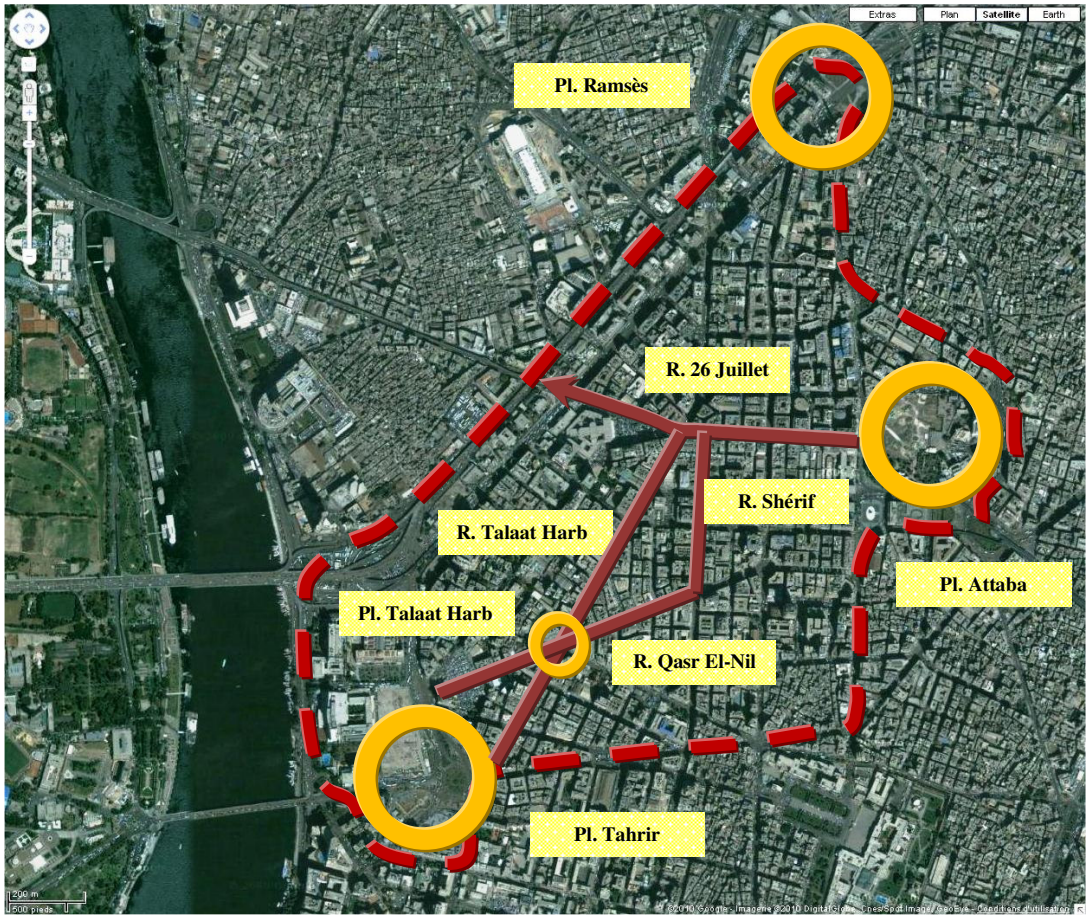

Les limites du centre ville

Les voies (le pôle commercial)

Les nœuds principaux

(Fig.3.29) Les limites du centre-ville du Caire
selon les données des usagers

3.2.2. Les pratiques sociales spatialisées

« Au Caire, bien sûr, les passants circulent et stationnent. La circulation piétonne est rendue très malaisée. La promenade sur la rue Talaat Harb, une sorte de *paseo*, est le lieu de déambulation diurne et nocturne de nombreux Cairotes, plutôt des classes moyennes et populaires ; mais sur la rue, on ne s'arrête pas vraiment. L'espace manque. Il faut se rendre dans les rues piétonnes en haut de la rue, dans le quartier de Tawfîqiyya, pour trouver des secteurs consacrés récemment aux piétons. Et là, on peut s'asseoir. Chaises des cafés, pour ceux qui peuvent s'en offrir le luxe modeste, et bancs de la voirie. Les bancs sont rares au Caire, le stationnement rarement favorisé »[1].

a- Le centre-ville : des sorties pour tous

D'après les résultats de notre questionnaire, qui sera détaillé au sixième chapitre de cette partie, environ 69,2 % des interrogés viennent au centre-ville pour faire du shopping. En deuxième position, pour 34,6 % d'entre eux, c'est l'occasion de se promener avec les amis. 30,7 % choisissent le noyau central pour y passer leur temps libre. Enfin, environ 19,2 % des interrogés traversent le centre-ville pour se rendre au travail et 11,5 % rentrer chez eux.

D'après une étude préparée par l'IDSC (*Information and Decision Support Center*) sur les centres d'intérêt des jeunes gens Egyptiens entre 15 et 29 ans, ils représentent environ 31,3 % de la population (22,7 millions) en 2006, dont 18 % sont illettrés et 21,1 % sont au chômage. Cette étude signale que les activités préférées des jeunes égyptiens varient entre regarder la télévision, fréquenter les cercles religieux, consulter la presse, faire du sport et lire des livres. 86 % des garçons et 88 % des filles préfèrent regarder la télévision. Le sport attire l'attention de 85 % des garçons contre 66 % des filles. La lecture représente le deuxième centre d'intérêt des filles avec 85 % contre 71 % pour les garçons. En troisième position, on trouve la fréquentation de cercles religieux pour 79 % des garçons et 81 % des filles. L'internet vient en cinquième position pour les garçons (73 %) et en sixième position pour les filles (60 %). Cependant, les cercles culturels n'attirent que 51 % des garçons et 54 % des filles. Concernant les soirées organisées, 60 % des garçons préfèrent passer leurs soirées dans les cafés, contre 30 % des filles. Enfin, les salles de cinéma et de théâtre viennent en dernière position parmi les activités préférées des jeunes (38 % des garçons et 28 % des filles)[2].

Nous remarquons que les jeunes préfèrent les activités individuelles plus que les activités collectives. Pour les classes modestes, il est difficile d'organiser une soirée qui pourrait absorber une grande partie des revenus mensuels d'une famille moyenne. En effet, l'absence d'activités sociales et culturelles parmi les familles égyptiennes et surtout les plus jeunes a isolé une grande partie de la jeunesse et les a empêchés de s'intégrer dans la société cairote.

Regarder un film au cinéma, une pièce de théâtre, aller au restaurant, ou tout simplement se rendre au club pour passer du temps avec ses amis ou faire du sport, sont des loisirs inconcevables pour les familles les plus démunies. Organiser des sorties moins chères ou même gratuites, c'est le but de la plupart des Cairotes.

En effet, les sorties des Cairotes sont ont lieu les jours fériés et durant les week-ends, sans oublier les sorties pendant les fêtes religieuses et nationales. Dans la plupart des

[1] Vincent Battesti, « Des espaces publics au Caire : les jardins publics », CEDEJ, 2004
[2] « La jeunesse égyptienne, les caractères et points d'intérêts », IDSC, rapport mensuel, N° 29, mai 2009

professions, le vendredi est un jour férié, sauf quelques exceptions. Les écoles sont fermées le vendredi, et dans certains cas le vendredi et le samedi, et d'autres le vendredi et le dimanche. Une grande partie des commerces ainsi que des ateliers ferment leurs portes le dimanche et quelques fois le samedi soir. Les coiffeurs et les couturiers prennent le lundi comme un jour férié. Chaque catégorie professionnelle profite de son week-end, par conséquent, les lieux de loisirs sont plus animés le jeudi soir.

Mais que faire pendant le week-end ? En fait, le niveau économique et social joue un rôle important sur le choix de chaque classe. D'après notre observation, les classes aisées passent habituellement les week-ends dans les villages touristiques du bord de mer en été et profite du soleil en hiver dans les clubs sportifs et sociaux qui regroupent les personnes de même niveau social. La plupart des clubs demandent des frais d'inscription très élevés pour sélectionner les membres les plus aisés, quelques-uns exigent la recommandation d'anciens membres pour accepter un nouveau membre, d'autres n'en acceptent qu'un nombre limité chaque année. Ces clubs sportifs et sociaux attirent les classes aisées par leur offrir des activités sportives et sociales qui ne sont pas facilement accessibles par les classes défavorisées comme le golf, le tennis, le squash, etc. Avant la création des villes nouvelles, le centre-ville du Caire accueillait les quatre clubs les plus huppés d'Egypte : El-Gézira et El-Ahli à Zamâlik, El-Seid à Duqqî et El-Zamâlik à Mohandessine. Bref, les élites évitent de fréquenter les lieux populaires qui sont accessibles aux classes inférieures. Ils se promènent dans les jardins de leurs propres « clubs ». L'écart monstrueux entre les classes sociales ou bien entre la classe bourgeoise et le reste de la population, oblige « la crème » de la société à se réfugier dans un cloisonnement pour conserver leur « paix sociale ». Ils vivent leur propre vie et ne croisent pas les autres Cairotes.

De leur côté, les classes à bas revenus peuvent pratiquer des sports dans les clubs sportifs disponibles pour les classes moyennes ou les centres de jeunesse qui sont accessibles aux classes à faibles revenus. D'après le CAPMAS, il y a 921 clubs sportifs en Egypte dont 295 sont publics, 184 par le secteur des affaires et 442 par le secteur privé. Le Caire, avec ses 108 clubs sportifs (11,7 %) vient en deuxième position après Alexandrie qui en regroupe 150 (17,3 %). Dans la Région du Grand Caire, il y a 38 clubs dirigés par le secteur gouvernemental, 37 dirigés par le secteur public et d'affaires et 33 dirigés par le secteur privé. Quant aux centres de jeunesse, on remarque qu'ils sont concentrés dans les gouvernorats ruraux. Il y en a environ 4103 en Egypte dont 443 dans les villes urbaines et 3660 dans les villages ruraux. Le Grand Caire ne comprend que 61 centres de jeunesse (1,5 %)[1], ce qui nous indique que le Caire regroupe 169 établissements sportifs (3,4 % de la totalité des établissements sportifs en Egypte). Rappelons que le Caire comprend environ 7,79 millions habitants (10,7 % de la population égyptienne) dont 4,82 millions entre 6 et 45 ans (10,1 % de cette tranche en Egypte et 61,9 % des Cairotes)[2].

Comme nous l'avons indiqué, les clubs sportifs organisent des activités sociales pour leurs membres, mais ces clubs ne sont pas accessibles à toutes les classes sociales. Les catégories modestes considèrent les rues comme leurs propres « espaces publics » : on y discute, on s'y promène, on y pratique du sport, on y mange, on y manifeste, on y soutient le gouvernement, on y flirte et on y prie aussi … *A priori*, l'espace cairote et la personnalité égyptienne se ressemblent, les deux regroupent toutes les contradictions.

[1] CAPMASS, recensements de 2006
[2] Ibid.

Les activités sociales des Cairotes varient selon le niveau social, la situation familiale, l'âge et le niveau d'éducation. Rappelons que la nature de chaque lieu fréquenté exige un niveau d'autocontrôle qui varie selon le type et la norme spatiale.

En effet, les conditions de vie ainsi que le manque de moyens empêchent les Cairotes ayant des revenus bas de profiter de leur temps libre. Les gens qui ont deux ou trois métiers pendant la journée attendent le week-end avec impatience pour se reposer ou bien pour exercer un autre petit boulot. Pour eux, les sorties sont occasionnelles. Ils profitent des vacances lors des fêtes religieuses pour organiser des sorties gratuites avec leurs familles. Quelques fois, ces sorties ne sont pas l'occasion de passer de bons moments avec leurs enfants, mais leur permettent d'aller acheter des vêtements neufs avant les fêtes ou pour la rentrée scolaire.

(Fig.3.30) Le jardin El-Gézira à Zamâlik, on remarque que les promeneurs sont des amoureux ou alors appartiennent aux classes modestes

Pour les classes modestes du Caire, le jardin public est un endroit où l'on peut se retrouver. Comme nous l'avons indiqué dans la partie précédente, les habitants des quartiers populaires proches du quartier huppé d'El-Mohandessine sortent pour passer les soirées d'été dans le jardin linéaire au milieu de la rue Gameat El-Dual El-Arabia. Les fonctionnaires du gouvernorat du Caire ont estimé que la fréquentation « abusive » du jardin gênait les habitants du quartier. Par conséquent, ils ont clôturé l'espace vert pour empêcher les habitants des quartiers « voisins » d'y accéder. Cependant, le gouvernorat du Caire affirme qu'il y a environ 300 jardins publics dont la superficie atteint 3038 *feddans*. La plupart de ces jardins se trouvent dans les quartiers huppés comme Zamâlik, Duqqî, Mohandessine, Nasr City, etc.

Dans quelle mesure peut-on classer les Egyptiens selon leur niveau social ? Certains organismes gouvernementaux se basent sur les appareils électroménagers que les citoyens possèdent. A notre avis cette méthode donne une fausse impression du niveau social de chaque catégorie, comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente[1].

D'après CAPMAS, les familles égyptiennes dépensent environ 44,5 % de leurs dépenses annuelles pour l'alimentation et 16,0 % pour le logement. Les activités culturelles et de loisir ne représentent que 2,6 % des dépenses annuelles, contre 3,3 % pour les dépenses dans les restaurants et les cafés et 0,1 % pour les séjours dans les hôtels. On note que les dépenses essentielles de la vie quotidienne absorbent la majeure partie du budget annuel des familles égyptiennes.

[1] Voir la séction (1.3.2.c) : Les nouveaux riches et les nouveaux pauvres

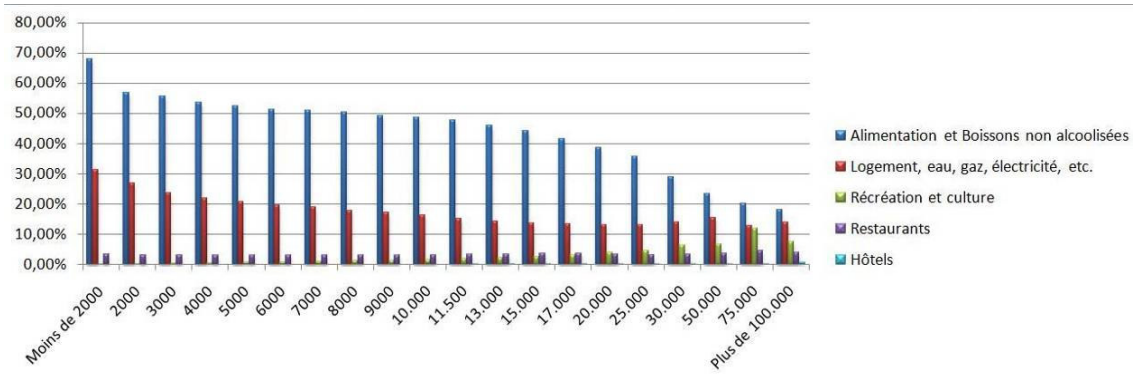

(Fig. 3.31) Les dépenses annuelles des familles égyptiennes
dans les activités sociales et la vie quotidienne
D'après CAPMAS

Pour connaitre les intérêts des familles égyptiennes selon leur classe sociale, il est important de souligner les dépenses annuelles de chaque catégorie (ce que nous avons détaillé dans la première partie). Pour les classes à faibles revenus, on remarque que l'alimentation et le logement absorbent la totalité du budget annuel de chaque famille. Les activités culturelles et de loisir ne représentent que 0,2 % de leurs budgets et ne dépassent pas le plafond de 2000 £E/an, ce qui nous indique qu'elle dépense environ 4 £E/an pour les activités culturelles, ce qui ne représente même pas le prix d'un billet de cinéma. La même tranche dépense environ 68 £E/an dans les restaurants. Si cette famille se compose de cinq personnes, chacune dépense environ 13,5 £E/an, ce qui représente le prix d'un repas dans un restaurant modeste des quartiers populaires.

Cependant, la deuxième tranche dont le budget mensuel ne dépasse pas 1000 £E en dépense environ 47,6 % pour l'alimentation, et 15,1 % pour le logement. Cette classe a réussi à conserver 2% de son budget pour les activités culturelles ce qui équivaut à deux billets de cinéma chaque mois dans les salles du centre-ville ou bien à un billet dans les salles des centres commerciaux à Nasr City. Ils dépensent environ 33 £E/mois au restaurant ce qui correspond à un diner mensuel pour deux personnes dans un restaurant moyen de type *Fast-Food*.

Le troisième type de famille, issu des classes aisées, dépense plus de 100.000 £E/an. Ce budget couvre les besoins de 50 familles pauvres, ce qui nous indique l'écart énorme entre les classes sociales dans la société égyptienne. D'après CAPMAS, cette classe aisée dépense entre 7,5 % et 11,9 % de son budget pour les activités culturelles, ce qui est largement suffisant pour pratiquer n'importe quelle activité de loisir en Egypte. Les familles aisées dépensent environ 4 % au restaurant et 0,7 % pour les séjours dans des hôtels.

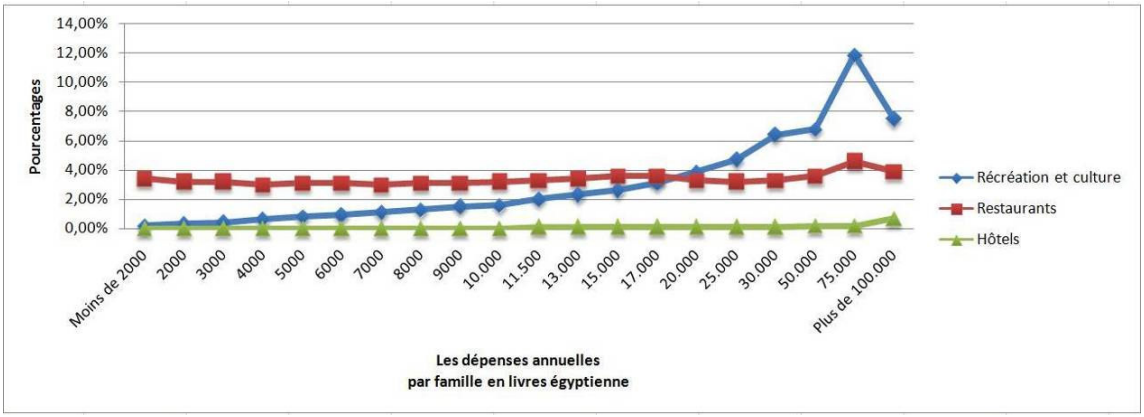

(Fig. 3.32) Les dépenses annuelles pour les activités sociales
D'après CAPMAS

La situation familiale joue un rôle important dans le choix des activités sociales des Cairotes. D'après CAPMAS, 32,3 % des Cairotes sont célibataires (1.795.041 personnes), 1% sont fiancés (53.525 personnes), 57,9 % sont mariés (3.209.609 personnes), 1,5 % sont divorcés (84.890 personnes) et 7,3 % sont veufs (404.504 personnes).

Notons que les célibataires habitent avec leurs parents jusqu'au mariage, sauf s'ils travaillent ou étudient dans une autre ville, mais ils rentrent toujours chez eux pendant les vacances et les weekends. Les étudiants profitent de leur temps libre pour pratiquer des activités sociales, soit collectives, soit individuelles. La société égyptienne est moins tolérante envers les femmes, mais elle donne paradoxalement la liberté absolue aux hommes. La tolérance envers les femmes varie selon leur niveau social. Au sein des classes aisées, elles sont dites libérées et indépendantes. Les filles dont les parents sont très occupés peuvent passer des soirées avec leurs amis, participer à des bals, voyager avec des amis dans les villages touristiques, et même habiter seules. Cependant, cette attitude ne pourrait pas être acceptée dans les classes modestes. Les filles de la classe moyenne pratiquent plutôt des activités individuelles (regarder la télé, lire, surfer sur internet, etc.) ou des activités collectives avec la famille ou des amies connues de la famille. Les filles des classes défavorisées quant à elles, effectuent les tâches ménagères, aident leurs mères pendant leur temps libre. Certaines cherchent des petits boulots de vendeuses ou de serveuses dans des restaurants. Ces activités limitent les expériences acquises, sauf pour celles qui travaillent, ce qui isole les jeunes dans un monde virtuel et les prive d'une véritable expérience de la vie.

Les garçons, eux, ont la possibilité de pratiquer des activités collectives ou individuelles. Ceux de la classe moyenne fréquentent les salles de cinéma ou les cafés des centres commerciaux, d'autres préfèrent se réunir chez des amis pour jouer à des jeux vidéo ou aux cartes. Ils peuvent également se promener dans les quartiers populaires pour découvrir un nouveau restaurant ou un café. De temps en temps, de nouvelles modes attirent l'attention des jeunes, comme par exemple dans les années 1990, le billard était le jeu préféré des garçons. Plusieurs magasins ont modifié leurs activités principales pour installer une table de billard. Plus tard, ce fut le bowling. A la fin des années 90, la technologie a changé la vie des jeunes qui ont commencé à découvrir d'autres horizons grâce au satellite et à l'internet. Le monde virtuel de l'internet a cassé les tabous dans la vie sociale des jeunes.

En ce qui concerne les jeunes couples, on constate que leur niveau social et financier contrôle leurs choix. Beaucoup d'étudiants des universités rêvent d'avoir une relation amoureuse sans engagement officiel. Le concubinage n'étant pas reconnu dans la

société égyptienne, cela a créé le phénomène du mariage coutumier (*Urfi*) entre les jeunes étudiants. Ce mariage « caché » ne protège pas les droits des femmes et pourrait être annulé en jetant simplement la déclaration de mariage à la poubelle. Pour les couples « *illégaux* » au Caire, le jardin public est un possible lieu de rencontre furtive, comme le jardin de l'aquarium à Zamâlik qui comprend certaines zones à la végétation très dense qui permet de s'y cacher.

Les couples « *légaux* » préfèrent se promener dans les lieux publics qui varient en fonction leurs niveaux sociaux et financiers. Les couples à faibles revenus se promènent sur la corniche du Nil où ils peuvent passer du temps sans rien dépenser, d'autres passent la journée dans les jardins publics, se promènent dans les rues du centre-ville ou bien dinent dans des restaurants aux tarifs raisonnables. Les ponts sur le Nil et surtout ceux de Qasr El-Nil, El-Gamâa et `Abbâs représentent des lieux de rencontre. *A priori*, pour les classes à faibles revenus, les ponts sont comme une longue terrasse sur le Nil. Chaque soir, comme les autres ponts du Caire, les ponts `Abbâs et El-Gamâa s'animent. Une vie trépidante commence. Des dizaines de vendeurs ambulants installent leurs charrettes joliment décorées pour vendre des cacahuètes, des grains de lupin, du maïs grillé, du pop-corn, de la barbe à papa et des patates douces. Des couples d'amoureux marchent en se tenant timidement la main. De jeunes mariés posent pour des photos souvenirs. Et des promeneurs solitaires viennent méditer, contempler la ville et ses lumières ou admirer le Nil et son eau miroitante. Adossée à la balustrade, une famille commande des boissons fraîches à un marchand ambulant. Ce dernier s'empresse de servir tout le monde en apportant aussi deux tabourets pour les parents. Cette promenade est aussi appréciée par les Arabes des pays du Golfe. On retrouve cette effervescence sur toute la longueur des berges du Nil, sur ses ponts principaux et tout autour, au milieu du va-et-vient incessant des voitures. Les promeneurs apaisés par la brise dégustent les délices offerts par ces marchands ambulants en jetant un œil sur les luxueux hôtels et les bateaux de croisière qui longent le Nil, où s'anime un autre genre de soirées réservées aux classes aisées.

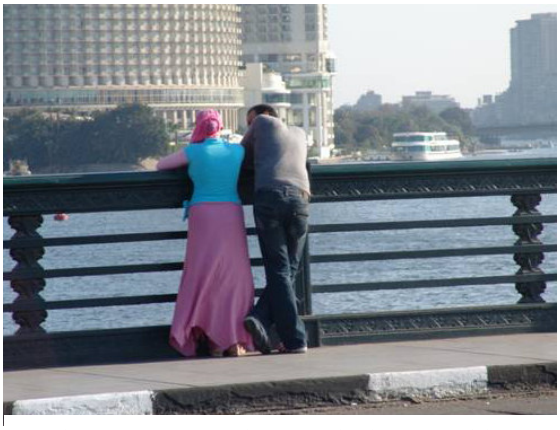

(Fig. 3.33) Le pont de Qasr El-Nil est considéré comme un des lieux de rencontre pour les jeunes couples
Source : S. Monqid, CEDEJ

Les jeunes aux revenus moyens préfèrent aller aux restaurants, dans les centres commerciaux, les clubs sociaux, au cinéma ou même passer la soirée chez leur fiancée sous la surveillance parentale.

Pour les couples mariés, les sorties sont occasionnelles. Les familles organisent des activités pour faire plaisir à leurs enfants. Certaines familles préfèrent attendre la période des soldes pour pouvoir acheter ce dont ils ont besoin. Comme nous l'avons indiqué, les familles à faibles revenus ne dépensent quasiment rien pour les sorties culturelles et sociales. La rentrée scolaire et les fêtes religieuses peuvent être un cauchemar pour les familles qui n'ont pas les moyens d'acheter ce dont leurs enfants ont besoin. Certains magasins et vendeurs ambulants à Attaba, Mûskî et Wekalet El-Balah vendent des vêtements d'occasion à petits prix négociables. En fait, les conditions difficiles de vie empêchent les pauvres d'avoir des loisirs.

Quant aux classes moyennes supérieures, elles profitent des weekends pour sortir. Généralement le jeudi soir ces familles vont au restaurant, au cinéma ou bien font des achats. Les nouveaux centres commerciaux qui regroupent tous les loisirs sont devenus la

destination préférée des familles cairotes. D'autres familles passent le vendredi dans les clubs sociaux et sportifs avec leurs enfants ou rendent visite à leurs parents s'ils habitent dans la même ville. Quelques familles préfèrent quitter la pollution du Caire, et surtout pendant les vacances scolaires en été, pour passer le weekend au bord de la mer.

Nous avons préparé des entretiens avec trois familles différentes représentant la classe moyenne cairote. La première famille est celle de M. Nasser, 54 ans, fonctionnaire d'Etat et père de trois enfants. « *Je suis né trois ans après la révolution, mon père m'a nommé Nasser comme son idole. Dans notre maison, il y avait la photo de Nasser affichée au mur de notre salon. Mon père voulait que je devienne fonctionnaire d'Etat comme lui car c'était la seule profession sure. Après 32 ans de travail au ministère des Wakfs, mon salaire ne dépasse pas le plafond de 800 £E. Il me reste six ans avant la retraite, je ne comprends pas comment nous réussissons à vivre avec moins de 800 £E/mois. J'ai trois enfants, deux garçons et une fille. Je rêve toujours qu'ils réussissent mieux que moi et qu'ils vivent la vie que je n'ai pas eu. Le premier a obtenu son diplôme de commerce il y a cinq ans. Il travaille à Sharm El-Sheikh dans un grand hôtel cinq étoiles. Il n'arrive pas à se marier car il n'a pas les moyens financiers pour les dépenses du mariage. Il est toujours triste, mais je ne peux pas l'aider car tout ce que j'ai économisé sera pour le mariage de ma fille. Mes deux autres petits sont étudiants à l'université, mon deuxième garçon est étudiant à la faculté de Polytechnique. Un de ses professeurs lui a offert un stage pendant les vacances d'été pour gagner de l'argent de poche. Je souhaite qu'il trouve un bon travail après ses études. Quant à ma fille, elle est étudiante à la faculté d'Agriculture. J'espère qu'elle se mariera avec un homme riche qui pourra lui offrir une vie tranquille* », explique-t-il. « *On ne dépense pas trop en transport. J'habite à Munîra, heureusement mon travail n'est pas loin de chez moi, j'y vais à pied. Mes enfants prennent le bus pour aller à l'université. Les dépenses quotidiennes absorbent presque entièrement notre budget mensuel. Chaque mois je donne mon salaire à ma femme pour qu'elle gère les dépenses. Grâce à elle, on est toujours vivant. Malgré tout notre situation est plus confortable que celle d'autres familles* », ajoute-t-il.

Malgré les problèmes financiers et sociaux dont souffre la famille de M. Nasser, ce dernier est satisfait de sa vie. Son fils Ahmed qui travaille à Sharm El-Sheikh n'a pas le même sentiment. « *J'ai obtenu mon diplôme de commerce et je suis passé deux ans à essayer de trouver un emploi au Caire. Mon père a continué de me donner l'argent de poche. J'avais beaucoup de rêves, mais je n'arrive même pas à me marier. Je ne peux pas accepter un petit poulot comme livreur de pizza ou rester chez moi sans rien faire. J'ai un ami qui travaille à Sharm El-Sheikh dans la cafétéria d'un hôtel. Il m'a proposé de travailler avec lui. Au début, j'étais choqué, mais finalement j'ai accepté de mettre mon diplôme de côté et d'aller travailler comme serveur dans une cafétéria. C'est drôle car j'ai constaté que la plupart des gens qui travaillent là-bas sont des diplômés. Je ne suis pas le seul. Mais, franchement, j'en ai marre !* », affirme-t-il. Revenons à M. Nasser qui nous raconte sa journée : « *Je me réveille à 7h00, je prends le petit déjeuner avec ma femme et mes enfants. Ensuite, je vais au travail à pied à 8h30 et je termine à 15h00. Je rentre chez moi pour prendre le déjeuner puis je fais la sieste jusqu'à 18h00. Généralement, je passe la soirée avec ma famille à la maison. Mon beau frère possède une petite épicerie dans le quartier, quelques fois je descends pour l'aider. Le vendredi, je vais à la mosquée de Sayyida Zaynab pour la prière. Ensuite, je passe une heure ou deux avec mes amis dans un café du quartier de Sayyida Zaynab. Le samedi, je vais au marché pour faire les achats de la semaine. Le reste de la journée, c'est la routine habituelle.* », ajoute-t-il.

La famille de M. Nasser représente la classe moyenne inférieure qui pourrait tomber en-dessous du seuil de pauvreté. Cette classe regroupe tous les salariés et les fonctionnaires d'Etat qui n'ont pas d'autres moyens pour gagner la vie. Leurs dépenses mensuelles sont

consacrées aux besoins essentiels qui ne comprennent d'activités culturelles et sociales. La centralité de centre-ville du Caire joue encore un rôle important dans la vie de ces classes modestes qui affrontent la vie pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Nous remarquons que les familles des classes moyennes inférieures sont toujours attachées aux services essentiels offerts par le centre-ville dont les prix sont moins élevés que dans les centres commerciaux des quartiers périphériques. Dans le cas de la famille de M. Nasser, les activités culturelles et sociales sont occasionnelles.

La deuxième famille est celle de M. Khalid, 40 ans, professeur d'anglais dans un lycée, marié et père de deux filles. M. Khalid est propriétaire de son appartement de 120m² à Haram. « *J'ai passé mon enfance à Sayyida Zaynab. J'ai obtenu mon diplôme universitaire en 1992, c'était juste avant le tremblement de terre. Le gouvernorat du Caire a fait évacuer notre immeuble, par conséquent, nous avons été obligés de déménager à Shubrâ où j'ai travaillé dans une petite école. Au début, mon salaire n'était pas suffisant pour couvrir mes besoins. Comme tous les jeunes, je voulais me marier et fonder une famille. En fait, je ne pouvais plus compter sur mon seul salaire, j'ai dû accepter de donner des cours privés aux élèves de mon école. Quelques années plus tard, les habitants du quartier ont commencé à me reconnaître* », explique M. Khalid. Il insiste sur le fait qu'il compte sur les revenus des cours privés pour gagner sa vie. « *Je me suis marié avec ma voisine après avoir loué un petit appartement à Shubrâ. Quelques années plus tard, j'ai pu acheter un appartement plus grand à Haram. En fait, j'ai transformé mon ancien appartement pour y accueillir mes élèves* », ajoute-il. M. Khalid n'a plus de temps libre pour profiter de sa famille. « *Je commence ma journée à 7h00, je vais à l'école jusqu'à 14h00, ensuite je vais à Shubrâ pour commencer les cours privés jusqu'à minuit. Quelques fois, je vais chez ma mère pour prendre le déjeuner avec elle, mais je prends un sandwich si je n'ai pas le temps. J'arrive chez moi à 1h00 du matin et je dors pour recommencer une autre journée chargée. Je ne vois plus mes enfants, elles dorment quand je rentre chez moi. Je ne donne pas de cours les vendredis, mais je préfère dormir un peu plus pour pouvoir continuer à supporter le rythme de ma vie professionnelle. Je profite des congés scolaires pour voyager à Alexandrie avec ma famille et profiter ensemble d'un mois de tranquillité. De temps en temps, je peux organiser des sorties aves ma femme et mes filles ; nous allons aux centres commerciaux de Nasr City pour aller au cinéma et diner dans notre restaurant préféré qui se trouve dans le même Mall. Au début de notre mariage, nous avions plus de temps pour sortir. Après la naissance de notre premier bébé, ma femme a quitté son travail pour s'en occuper. En effet, c'est ma femme qui s'occupe de notre famille* », affirme-t-il.
La famille de M. Khalid représente la classe moyenne intermédiaire qui est obligée de chercher d'autres ressources financières en plus de son emploi habituel pour garder son niveau social. Certaines personnes exercent un deuxième métier, d'autres se laisser séduire par la corruption pour obtenir des présents ou des avantages. M. Khalid, comme la majorité des professeurs des écoles, compte sur les cours privés pour gagner sa vie. Ceux qui travaillent toute la journée pour améliorer leur niveau social et financier ne trouvent pas le temps pour les activités sociales et culturelles. Ils profitent des weekends pour se reposer, par contre, ce sont les femmes qui assument les responsabilités familiales.

La troisième famille est celle de Mme Chérine, 36 ans, décoratrice, mariée et mère de deux enfants. Elle est mariée depuis 12 ans, son mari est médecin en Arabie Saoudite. « *J'ai voyagé avec mon mari en Arabie Saoudite, mais je ne pouvais pas travailler là-bas car les agences qui acceptent les femmes sont très limitées. Je suis rentrée en Egypte après trois ans passées à Riyadh. Mon mari vient chaque année pour passer un mois avec nous et de notre côté, nous voyageons pour passer un mois avec lui pendant les vacances*

scolaires. Je suis obligée de jouer le rôle de père et de mère avec mes enfants. Il est vrai que nous avons un niveau social raisonnable, mais nous le payons très cher » affirme-t-elle. Mme Chérine habite avec ses enfants dans une petite villa à El-Rehab. « *Au début de mon mariage, nous habitions à Manyal dans un petit appartement. Ensuite, nous avons fait construire une petite villa à El-Rehab. Nous y avons emménagé en 2001. Au début, je ne voulais pas quitter notre appartement à Manyal car on avait tous les services à proximité. En fait, après avoir déménagé, je n'avais plus besoin d'aller au Caire. Tous les services essentiels sont disponibles : les écoles de mes enfants, les centres commerciaux, les jardins, les clubs sociaux, les centres de loisirs et le plus important est que l'on est loin du bruit, de la cohue et de la pollution du Caire* », explique-t-elle.
La famille de Mme Chérine représente la classe moyenne supérieure qui pourrait également être classée parmi les catégories aisées. Les sorties culturelles jouent un rôle important dans la vie sociale de cette classe. Les nouveaux compounds résidentiels regroupent tous les services dont les résidents ont besoin. Cette nouvelle centralité sociale et culturelle offerte par ces nouvelles villes luxueuses empêche les habitants de se rendre à la ville mère qui a déjà perdu la plupart des classes aisées. D'après Mme Chérine, elle a l'habitude de sortir chaque semaine avec ses enfants pour passer la journée du weekend dans un club sportif et social qui se localise dans sa ville.

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville n'offre plus les sorties culturelles et sociales dont les classes aisées ont besoin. Jusqu'au début des années 90, les salles de cinéma étaient quasiment vides et les chiffres de fréquentation étaient très bas. Avec un film ambigu de qualité moyenne : *Ismâ`îliyya aller-retour*, ayant battu tous les records du box-office, le cinéma égyptien a connu un vrai tournant. C'était en août 1997, le film a rapporté plus de 20 millions de L.E. Même les spectateurs à l'origine de ce succès ne saisissent pas le secret du film. Depuis, il y a eu l'avant et l'après *Ismâ`îliyya aller- retour*. Tout a basculé : les stars, les réalisateurs, les styles de narration, les sujets et même le public. Parallèlement, de nouvelles salles de cinéma bien équipées et garantissant une certaine qualité de son et d'image ont été installées pour répondre aux besoins du nouveau public, réclamant des cinémas d'un certain standard technique. La plupart des nouveaux centres commerciaux ont réservé le dernier étage pour installer de nouvelles salles de cinéma. Le centre-ville regroupe actuellement 14 salles de cinéma avec 37 écrans dont 8 dans le centre commercial *Nile City*, 5 dans le centre commercial de l'hôtel *Ramsès Hilton*, 5 à *Cinéma Cosmos* et 5 au *Cinéma Rivoli*. De l'autre côté, les deux quartiers Nasr City et Héliopolis accueillent 32 salles de cinéma avec une capacité d'environ 80 écrans dont 21 se trouvent dans le centre commercial *City Stars*. Nous remarquons que le prix des billets des salles de Nasr City est deux fois plus élevé que dans les salles du centre-ville qui sont toujours réservées aux classes moyennes inférieures et à celles à faibles revenus.

b- Le centre-ville : une explosion d'une violence inédite dans l'espace

La plupart des citoyens profitent des fêtes religieuses pour passer un bon moment avec leurs amis. Cependant, d'autres ont choisi de les fêter à leur façon. Le 23 octobre 2006 fut un jour inoubliable qui a choqué la société égyptienne en général et les Cairotes en particulier. C'était le premier jour de la fête de la fin de Ramadan (*Aïd El Fitr*). Les blogueurs égyptiens ont rapporté que des agressions sexuelles contre des femmes avaient été perpétrées par des hordes de jeunes hommes au centre-ville du Caire en face de la salle de cinéma Métro de la rue Talaat Harb. Le ministère de l'Intérieur a démenti ces informations, affirmant qu'aucune plainte ou accusation n'avait été déposée relativement à ces incidents.

(Fig. 3.34) Le propriétaire d'un magasin essaie de cacher une des filles à l'intérieur pour la protéger
Source : Le blog de Wael `Abbâs
http://misrdigital.blogspirit.com/

Les deux blogueurs, Malek Moustafa[1] et Wael `Abbâs[2] ont assisté aux premières attaques contre des femmes, choisies au hasard, en les encerclant et en essayant d'arracher leurs vêtements. D'après le témoignage de Malek Moustafa, tout a commencé lorsque les groupes de jeunes hommes n'ont pas pu entrer dans la salle de cinéma car les guichets étaient fermés. Ils ont entrepris de casser les vitres de la salle avant de tourner leur attention vers les femmes dans la rue. Malek affirme qu'il a vu cinq femmes se faire attaquer dans un chaos qui a duré une heure. Il annonce que la première victime était entourée par une foule de 50 ou 60 voyous. « *La jeune fille a tout fait pour essayer de s'échapper, mais elle a été immédiatement encerclée par la foule. Ils ont commencé à la toucher en essayant de déchirer ses vêtements. A ce moment, un commerçant l'a tirée à l'intérieur de son magasin pour la protéger en repoussant les agresseurs avec une ceinture. Plus tard, la foule de voyous a agressé deux autres victimes qui ont également été encerclées. Au début, je ne pouvais pas voir exactement ce qui se passait parce qu'ils étaient très nombreux. J'ai essayé de grimper en haut d'un poteau et j'ai vu deux jeunes femmes voilées au milieu du groupe d'hommes* »[3], témoigne-t-il.

Wael `Abbâs est un jeune homme qui ne se déplace jamais sans son appareil photo. Il a réussi à prendre des photos de cette agression sexuelle, puis il les a publiées sur son site « *La Conscience Egyptienne* »[4]. Lors de l'émission de télévision par satellite *El-Ashera Massa'an* (*Dix Heure du Soir*), diffusée par la chaîne *Dream* et *Le Caire Aujourd'hui* (*El-Qahera El-Yom*), diffusée par *Orbit*, d'autres témoins ont confirmé les déclarations de Malek Moustafa et de Wael `Abbâs.

Cependant, les autorités ont nié ces actions honteuses. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur a déclaré quelques perturbations mineures en affirmant que les blogueurs exagéraient et qu'ils avaient inventé des mensonges complets. Le quotidien, pro-

[1] Egalement connu sous le nom de « *Malcolm X* ». Il a été arrêté plusieurs fois pendant les manifestations de la réforme politique ainsi que lors de la grève du 6 Avril. Son blog a été récemment suspendu pour des raisons inconnues.
[2] Il dispose d'un site internet appelé « *La Conscience Egyptienne* »
[3] Le blog de Malek Moustafa : http://malek-x.net/node/268
[4] http://misrdigital.blogspirit.com/archive/2006/10/index.html

gouvernemental, Rose Al-Youssef a accusé Wael `Abbâs d'avoir inventé cette histoire pour perturber la paix nationale.
Quelques jours plus tard, l'hebdomadaire *Al-Ahram Weekly*, qui est considéré comme un journal semi-gouvernemental, a publié un article sur les incidents graves qui ont eu lieu au centre-ville du Caire. Cet article confirme l'histoire de `Abbâs et Moustafa. L'auteur s'est entretenu avec le Professeur Moustafa Saed Sadek, Professeur de sociologie politique, qui estime que la forte présence policière dans les rues pendant les périodes d'agitation est indispensable pour éviter ces attaques, mais les forces de sécurité ne s'intéressent qu'à la sécurité d'une petite minorité de l'élite politique et ne joue pas leur rôle essentiel de protection du public. Il souligne que la méconnaissance flagrante des droits de la femme a encouragé une culture de violence dans la rue dont les femmes sont souvent la cible. Il conclut que le harcèlement sexuel est un mélange « *de désir et de haine* », le désir de ce qu'ils veulent et la haine de ce qu'ils ne peuvent pas obtenir[1].

La question du harcèlement a soulevé un grand débat à partir de l'année 2006. Un lourd tabou a été levé. A cette époque-là, le Centre égyptien pour les droits de la femme (ONG créée en 1996 dont l'activité principale est la défense des droits juridiques de la femme) a publié un rapport intitulé : *Des nuages assombrissent le ciel de l'Egypte*. Le rapport, qui porte sur le harcèlement en Egypte, s'intéresse aussi aux étrangères. L'enquête est basée sur les réponses d'un échantillon de 2 020 personnes, hommes et femmes (dont 109 étrangères) dans le Grand Caire.

(Fig. 3.35) Le harcèlement sexuel au centre-ville
Source : El-Youm 7
http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=210403&SecID=203&IssueID=106

L'ECWR définit le phénomène comme « tout comportement importun de nature sexuelle, mettant les femmes mal à l'aise et leur donnant un sentiment d'insécurité ». L'étude, intitulée « Nuages dans le ciel égyptien », montre que le harcèlement des femmes, égyptiennes et étrangères, est en hausse, a ajouté Mme Aboul-Qomsane, la directrice de l'ECWR. 83 % des Egyptiennes interrogées et 98 % des étrangères ont dit avoir été confrontées au harcèlement, a-t-elle précisé.
Parmi les Egyptiennes, 46,1 % ont dit être harcelées quotidiennement, ainsi que 52,3 % des étrangères. Les femmes interrogées ont affirmé être harcelées en majorité dans la rue, mais aussi dans les transports en commun. Mme Aboul-Qomsane a indiqué que 62 % des hommes interrogés avaient reconnu avoir harcelé des femmes[2].

De peur de provoquer un scandale et d'attiser les rumeurs autour d'elles, beaucoup de femmes choisissent le silence et souffrent seules de cette expérience blessante qui peut troubler et déséquilibrer leur psychisme. Cependant, l'appel lancé par l'ECWR a, semble-t-il, ouvert les plaies de beaucoup de femmes qui confient toutes avoir vécu l'expérience au moins une fois dans leur vie. Et les réactions affluent au centre, rapportant différents genres de harcèlements physiques ou même verbaux. Ce type de harcèlement est

[1] Karim El-Khashab, « Streets of Shame », article en anglais, Al-Ahram Weekly, n°818, 1/11/2006, version électronique, http://weekly.ahram.org.eg/2006/818/eg10.htm
[2] Rasha Hassan, « *Des nuages assombrissent le ciel de l'Egypte* », étude sosiale, sous la direction de Mme Nihad Aboul-Qomsane, Le Centre Egyptien pour les Droits de la Femme (ECWR), 2008

souvent pris à la légère, comme le prouve la phrase qui suit la plainte d'une femme victime de harcèlement verbal : « *Est-ce qu'il t'a touchée ? Les mots ne blessent pas* ».
Une attitude qui se répète et qui va même jusqu'à nier l'importance du problème de la part de certains hommes qui assurent qu'il ne faut pas exagérer les choses. On entend souvent des propos du genre « *Ce sont les femmes qui provoquent en portant des tenues légères et qui, par conséquent, s'exposent au harcèlement* ».
Cet avis est loin de refléter la vérité, comme le prouvent les histoires des témoins de l'agression sexuelle en 2006. Wael `Abbâs a confirmé qu'il avait vu deux femmes voilées encerclées par les agresseurs. Ainsi, le rapport publié par l'ECWR affirme que des femmes portant le voile, le voile intégral, des femmes âgées et même des femmes enceintes subissent différents genres de harcèlements qui vont jusqu'aux attouchements.[1]

(Fig. 3.36) Une manifestation féminine contre le harcèlement sexuel au centre-ville
Source : ECWR

Ceci a poussé plusieurs groupes égyptiens à lancer une campagne sur Facebook pour intimider les harceleurs. « *Respecte-toi* », tel est le nom de la campagne lancée par le magazine *Kelmetna* (notre parole). « *Protège-toi* », tel est le titre d'une autre campagne lancée par une égyptienne sur Facebook et qui a obtenu récemment un grand succès. Pour leur part, les femmes égyptiennes ont organisé plusieurs manifestations contre le harcèlement sexuel sur la place El-Tahrir pour exprimer leur colère contre les incidents graves qui ont eu lieu au centre-ville. Elles ont exigé une loi sévère contre toutes les agressions envers les femmes.

Le dossier de l'agression sexuelle nous montre la dégradation des valeurs dans certaines classes de la société égyptienne et surtout parmi les nouvelles générations d'adolescents des classes les plus défavorisées. Ces groupes sont le symptôme d'un malaise profond dans la société égyptienne. Nous avons remarqué que la plupart des actes d'agression ont eu lieu dans les rues des quartiers accessibles aux classes moyennes et aux classes à faible revenus. Les nouveaux centres commerciaux ont mis en place un système de sécurité sévère qui empêche un tel comportement. La ségrégation sociale a réussi à protéger les classes aisées contre la violence.
D'après un rapport publié par *La Fondation du Dialogue pour le Développement et les Droits de l'Homme*, 197 crimes ont été commis à cause de la pauvreté entre le 1er mars 2005 et le 30 juin 2005, ce qui représente environ 9,6 % des crimes toutes motivations confondues (2062 crimes pendant la même période). Le Caire vient en première position en ce qui concerne les crimes de pauvreté (80 crimes). Celle-ci fut la raison principale de 98 meurtres, 43 vols et 15 suicides. Le rapport indique que 38,1 % des crimes visaient des membres de la famille du suspect[2].
En fait, l'agression dans la rue est devenue un fait quotidien qui ne choque plus la société. Les problèmes sociaux tels que la pauvreté, le chômage, la corruption et l'écart entre les classes sociales ont créé une énergie négative chez les jeunes gens. Ces derniers montrent leur malveillance envers la société par une agressivité quotidienne.

[1] Ibid.
[2] La Fondation du Dialogue pour le Développement et Droits de l'Homme http://www.moltaka.org/report/05/pr0700.htm

Comme nous l'avons indiqué dans la partie précédente, les politiques de la réforme économique lancées par le gouvernement à partir des années 1990 ont eu des conséquences négatives sur la structure sociale du peuple. Malgré tous les rapports optimistes du gouvernement qui expose le développement et les bénéfices économiques, les classes modestes ne parviennent pas à améliorer leurs conditions de vie.

Autre sujet de polémique : le rapport de l'Organisme Central des Comptes qui représente un rituel annuel. Son président, Gawdat Al-Malt, a l'habitude d'adresser ses critiques au gouvernement, donnant ainsi la preuve de l'indépendance et de la neutralité de cette instance officielle. Dans son rapport annuel exposé aux membres de l'Assemblée du Peuple en 2008, Al-Malt a accusé le gouvernement de ne pas s'intéresser aux classes modestes et de chercher sa légitimé dans le soutien des classes aisées et des hommes d'affaires. Le rapport indique que les politiques gouvernementales n'ont aucune conséquence positive sur l'amélioration de la vie des pauvres. Au contraire, seuls les hommes d'affaires ont tiré profit de ces politiques.
Au cours des dernières années, l'organisme a révélé plusieurs affaires de corruption au sein des plus hautes sphères de la fonction publique, dont notamment l'affaire des engrais cancérigènes impliquant plusieurs responsables du ministère de l'Agriculture, et aussi la commercialisation de médicaments périmés qui concernait des responsables du ministère de la Santé. Mais ces affaires n'ont jamais conduit à la démission d'un ministre. Il n'est pas donc surprenant de constater que ces rapports après une publication en grande pompe tombent dans l'oubli dès le lendemain.
« *L'homme possède une épée pour percer le cœur du gouvernement et un flacon de stupéfiants suffisant pour anesthésier 80 millions de personnes pendant toute une année* », commente avec sarcasme Magdi Al-Gallad, rédacteur en chef du quotidien Al-Masri Al-Youm, pour qui « la fête annuelle » d'Al-Malt ne vise qu'à soulager les Egyptiens ..., trop contents de trouver quelqu'un dire au gouvernement « *ses quatre vérités* ». De son côté, le député Gamal Zahran estime que les rapports de l'Organisme des comptes resteront sans effet, « *parce que l'environnement propice à ce genre d'infractions reste inchangé ... notamment la coalition du pouvoir et du capital et la domination par les hommes d'affaires des principales commissions parlementaires* »[1].

Ayant l'impression que le gouvernement trahissait sa mission sociale envers les classes modestes, celles-ci exprimaient leur colère en se réjouissant des malheurs du gouvernement. Cette attitude a pu être constatée lors de l'incendie du siège du Conseil Consultatif en août 2008. Certains ont regretté la démolition de ce bâtiment historique qui faisait partie du patrimoine architectural du centre-ville du Caire. D'autres ont exprimé leur joie en regrettant que l'incendie n'ait pas eu lieu pendant la réunion des membres du Parlement !
Journalistes, sociologues et même psychologues ont demandé une analyse de cette attitude négative qui semble montrer que les gens sont exaspérés par le pouvoir politique.

Cette grande colère s'est manifestée à l'occasion du match de football entre l'Egypte et l'Algérie en novembre 2009 à travers des faits dramatiques dépassant le sport pour devenir une question de « *dignité nationale* ». Avant le match, les medias de deux pays ont encouragé le conflit en faisant de la victoire un enjeu d'intérêt national. Et après la rencontre, les Algériens ont fêté la victoire et les Egyptiens ont souffert de la défaite, en oubliant tous les problèmes socioéconomiques qui étouffent les deux pays. C'est comme si le football était

[1] « Le classique de l'Organisme des comptes », Al-Ahram Hebdo, N° 752, 4 février 2009

devenu le seul plaisir des citoyens modestes, leur permettant d'oublier les difficultés de la vie. Comme si *le football était l'opium du peuple !!*

En fait, il ne s'agit pas ici de se demander qui est fautif et qui ne l'est pas. Ce dont nous parlons est plus important et plus dangereux. En effet, cette confusion démesurée dû à l'ingérence par des personnes non qualifiées dans les fondements de la politique et par les médias égyptiens, afin d'orienter les foules vers des objectifs destructeurs ne servant ni de près ni de loin les intérêts nationaux. Il en a résulté cet état d'hystérie qui s'est emparé des médias tout au long de la semaine après le match. Il faut aussi souligner que l'Etat, qui ne montre habituellement aucune tolérance envers les manifestations, a donné son feu vert pour l'organisation de quelques manifestations autour de l'ambassade algérienne au Caire, à condition de ne pas tenter d'y pénétrer. *A priori*, le pouvoir politique a essayé de détourner la colère des gens pour ne plus en être la cible.

On peut dire que la société égyptienne ressemble à une cocotte minute qui a perdu son sifflet donnant ainsi l'alerte d'une situation explosive. La crise sociale conduite par des sentiments de haine envers la société en général et les classes aisées en particulier pourrait créer des émeutes de la faim qui menaceraient la paix sociale.

3.2.3. La représentation du centre-ville d'après ses usagers

A travers l'étude de l'image mentale qu'en ont ses usagers, nous avons choisi d'envisager le centre-ville sous son aspect visuel. Nous avons adopté la méthode de Kevin Lynch concernant l'image de la ville et dont le contenu peut être classé en cinq éléments : les voies, les nœuds, les quartiers, les limites et les points de repère. Ensuite, nous avons analysé les résultats de notre questionnaire afin de signaler les lieux les plus représentables dans le noyau central.

a- La représentation du centre-ville d'après les cartes mentales

Afin d'avoir une idée de la façon dont les Cairotes se représentent l'espace, nous avons demandé aux personnes interrogées de réaliser quelques croquis du centre-ville. La méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur la combinaison d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une trentaine de Cairotes issus de milieux différents et sur la réalisation de cartes mentales par ces mêmes citadins.

Le tableau suivant montre les catégories des enquêtés.

Catégorie		Nombre d'enquêtés
Age	Moins de 20 ans	2
	De 20 à 25 ans	6
	De 26 à 40 ans	11
	De 41 à 60 ans	7
	Plus de 60 ans	4
Sexe	Hommes	18
	Femmes	12
Niveau d'études	Primaire et moins	9
	Moyen	13
	Universitaire	8
Situation familiale	Célibataire	11
	Marié	13
	Divorcé	3
	Veuf	3
Propriétaire d'une voiture	Oui	12
	Non	18
Situation professionnelle	Etudiants	5
	Salariés	17
	Retraités	5
	Chômeurs	3

(Tab. 3.2) La classification des enquêtés

Le premier croquis a été réalisé par Ahmed, 64 ans, marié et père de 6 enfants. Il possède un magasin de fruits et légumes à Ma`âdî. Ahmed n'est jamais allé à l'école mais il sait lire et écrire. « *Je suis né à Sûhâg en Haute-Egypte. Je suis arrivé au Caire il y a 40 ans. Presque toute ma famille travaille au marché des fruits. Mon cousin était le gardien d'un grand immeuble à Zamâlik. Il m'a fait venir au Caire pour travailler avec lui. J'ai travaillé dans un autre immeuble plus grand que le sien. Après 30 ans de travail, j'ai réussi à ouvrir mon propre commerce grâce aux pourboires* », dit-il. Le croquis d'Ahmed ne comprend aucun détail du centre-ville. Il nous a pourtant confirmé qu'il connait parfaitement cette zone car il habitait à Abdîn et travaillait à Zamâlik. Malgré tout, Ahmed a dessiné deux cercles : le grand symbolise le centre-ville et le petit représente la place El-Tahrir avec un réseau radial pour montrer les rues.

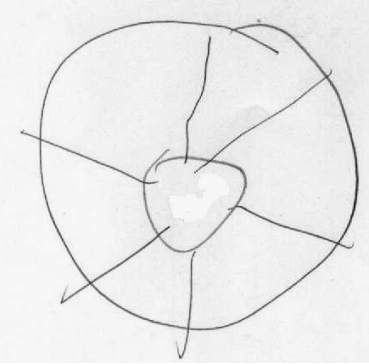

(Fig. 3.37) Croquis n° 1 du centre-ville

Le deuxième croquis a été dessiné par Mahmoud, 20 ans, étudiant en deuxième année à la faculté polytechnique de l'université du Caire. Mahmoud ne possède pas de voiture. « *J'habite à Gîza. L'université n'est pas loin de chez moi, je mets environ 15 minutes pour y accéder à pied. Si je prenais le bus, le trajet me prendrait plus de 20 minutes*» dit-il ironiquement. Mahmoud sort très souvent avec ses amis le jeudi soir pour se promener. « *Chaque jeudi, je retrouve mes amis et on passe la soirée dans un café à Mohandessine. De temps en temps, on se promène au centre-ville. Je n'ai jamais voyagé en Europe, mais quand je vois les immeubles de la rue Talaat Harb, j'ai l'impression que je marche dans Paris. J'ai vu le film "L'immeuble Yacoubian " environ 3 fois, et à chaque fois, je regarde le centre-ville autrement. Je pense que le Caire est une jolie ville, mais on ne fait aucun effort pour améliorer son image* », ajoute-t-il.

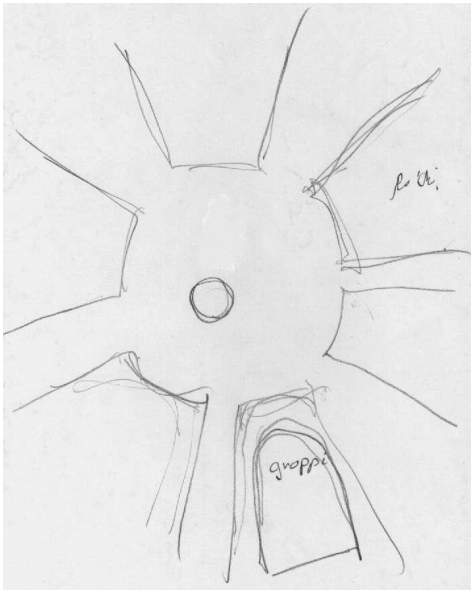

(Fig. 3.38) Croquis n° 2

Le croquis de Mahmoud ne comprend pas beaucoup de détails. Cependant, il a dessiné, soigneusement, la place Talaat Harb avec son rond-point et les rues articulées autour de la place. Il a représenté le salon de thé « *Groppi* » et la *Banque Misr*. Mahmoud n'a pas indiqué les noms des rues principales sur son dessin. Mais, il a signalé les rues Talaat Harb et Qasr El-Nil sans identifier le nom de la troisième rue (Sabry Abo Alam).

Le croquis n°3 a été réalisé par Kamal, 58 ans, retraité, marié et père de deux enfants. Kamal était comptable dans l'usine de ciment à Hulwân. Après la privatisation de l'usine, il a dû prendre sa retraite anticipée. Il a réussi à garder son petit appartement sur le campus des employés de l'usine de ciment. « *J'ai passé toute ma vie dans cet appartement, je me suis marié ici, et mes deux enfants sont nés dans cette chambre. Je sais bien que je dois quitter mon appartement puisque je suis à la retraite, mais je vais résister jusqu'au bout !* », explique-t-il.

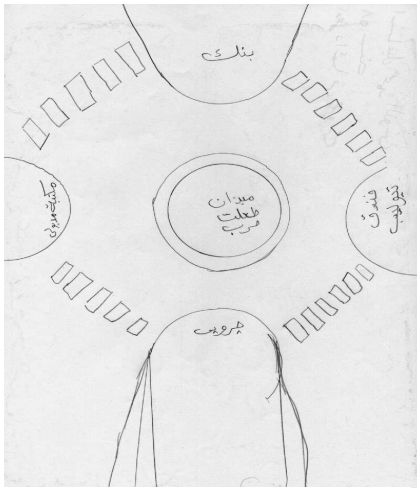

(Fig. 3.39) Croquis n° 3

Kamal considère la place Talaat Harb comme l'élément le plus remarquable du centre-ville. Il a dessiné deux rues traversant la place au lieu de trois. Il a indiqué les éléments qui attirent son attention : la librairie de Madbouly, le salon de thé Groppi, l'hôtel Tulipe et la Banque Misr. Il a également dessiné le passage piéton autour du rond-point de la place.

Le croquis n°4 est celui d'Abdel Aziz, 65 ans, retraité, veuf et père de trois enfants. Il habite tout seul dans son appartement à Duqqî depuis le mariage de ses enfants. Abdel Aziz est collectionneur de timbres et de pièces. « *Chaque vendredi, je prends ma voiture pour allez à Attaba, je me gare dans le parking, ensuite je prends un taxi pour aller faire la prière du vendredi à la mosquée El-Hussein. Après, je reviens à la place Opéra pour rejoindre des collectionneurs de timbres et de pièces dans un café*», dit-il.

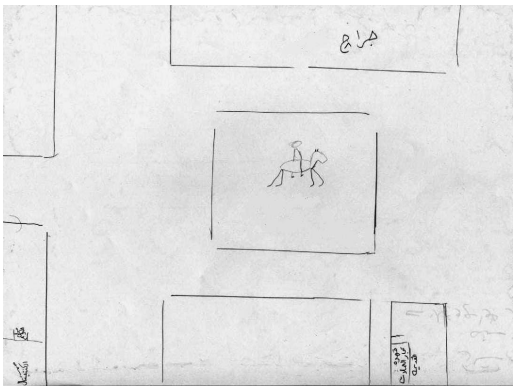

(Fig. 3.40) Croquis n° 4

Abdel Aziz a insisté pour utiliser une règle pour son croquis affirmant qu'il dessine très mal. Sur son dessin apparaissent son café préféré, un magasin spécialisé dans les timbres, le passage commercial "*Continental*" et le parking *El-Opéra*. Il a aussi placé la statue d'Ibrahim Pacha comme un des points de repère de la place Opéra.

Le croquis d'Abdel Aziz est statique et manque de détails. Il souhaitait organiser son dessin, mais le résultat était à l'opposé. L'utilisation de la règle l'a empêché d'intégrer d'autres détails.

Le cinquième croquis a été dessiné par Magdi, 48 ans, marié, associé dans une petite agence d'importation de la rue Talaat Harb. Magdi a commencé sa carrière après l'obtention du bac. Pour lui, la rue Talaat Harb est l'élément le plus marquant du centre-ville. Son dessin indique la localisation de son entreprise « *Friends Group* ». Malgré le manque de détails, ce croquis est dynamique. Il a dessiné des flèches, des feux de circulation et des bordures de trottoir pour montrer la circulation des voitures et des piétons.

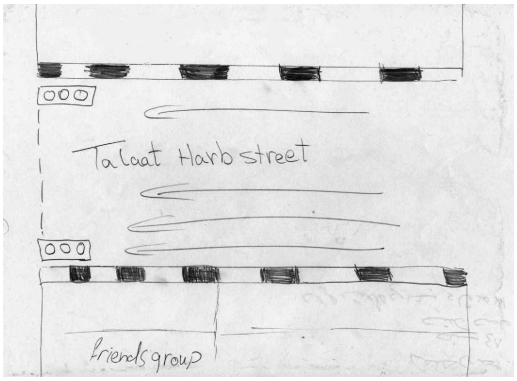

(Fig. 3.41) Croquis n° 5

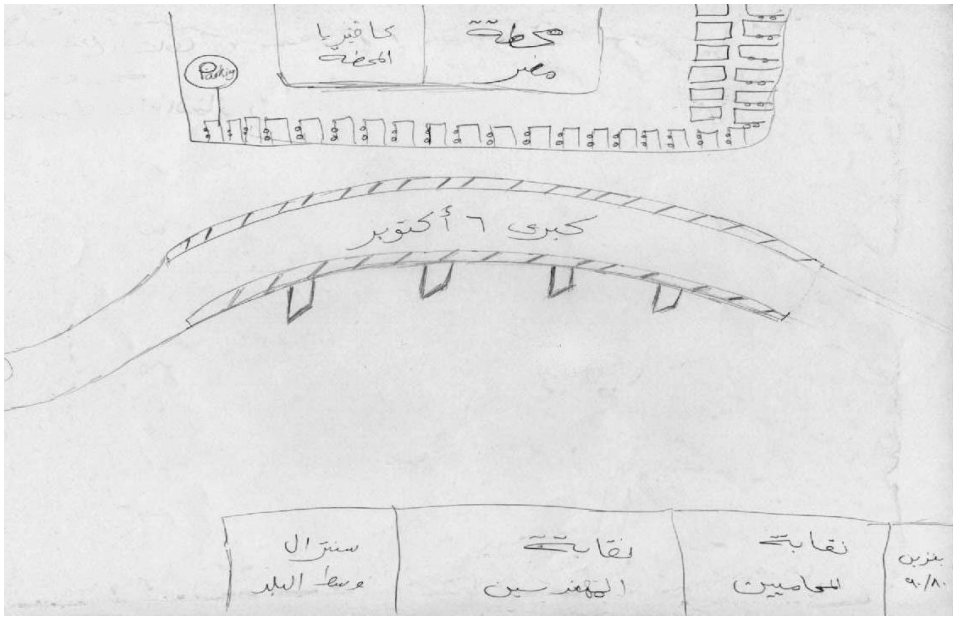
(Fig. 3.42) Croquis n° 6

Le croquis n°6 a été réalisé par Salwa, 29 ans, secrétaire, mariée et mère d'un enfant. Elle habite avec son mari au Nouveau Caire. « *Je viens d'Alexandrie, j'y ai vécu jusqu'à mon mariage. Nous nous sommes installés il y a trois ans dans la ville El-Rihab au Nouveau Caire. Mais, franchement, je préfère la vie à Alexandrie* », déclare-t-elle.
Salwa a dessiné la place Ramsès, son premier point de repère : ce qu'elle a vu quand elle est arrivée au Caire pour la première fois. Elle l'a représentée par un rectangle représentant la principale gare ferroviaire, la cafétéria des voyageurs et le parking en face de la gare. Sur son dessin, le pont 6 Octobre apparait comme l'axe de circulation principal. Elle a aussi représenté le siège du syndicat des ingénieurs et celui des avocats ainsi que le Centre National de la Communication.

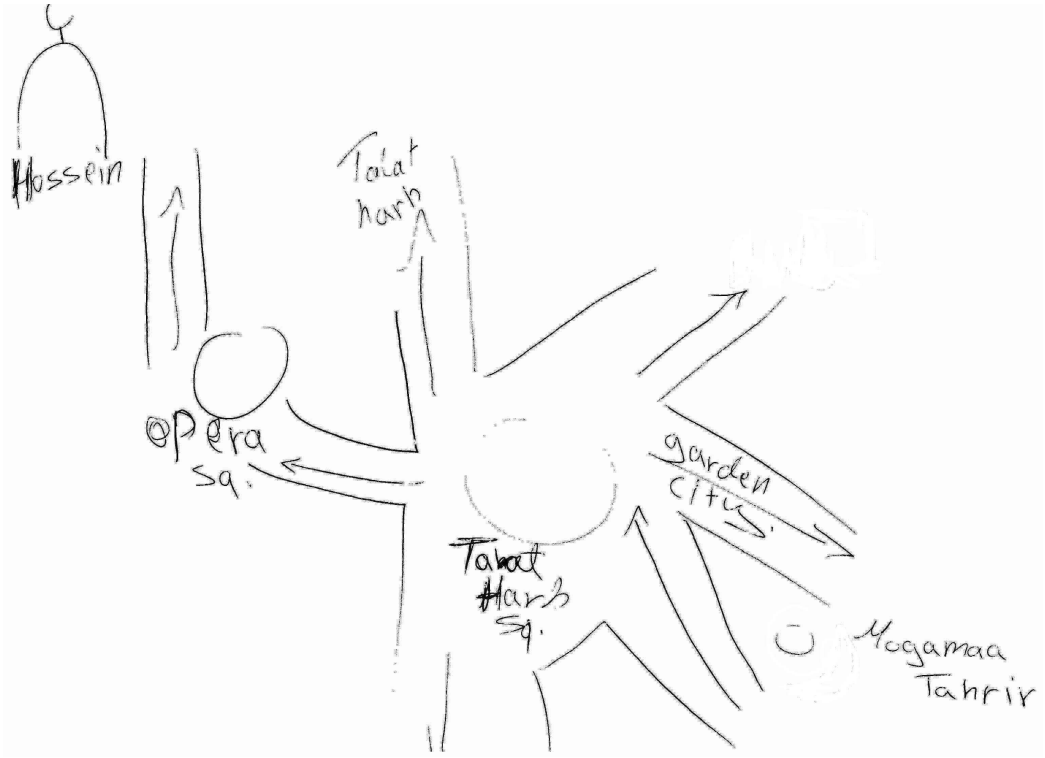

(Fig. 3.43) Croquis n° 7

Le croquis n°7 a été réalisé par Moustafa, 20 ans, étudiant à l'Université Ein Shams. Il habite à Héliopolis avec ses parents. Moustafa ne conduit pas, il préfère prendre un taxi pour aller au centre-ville. Il s'y rend avec ses amis pour fumer le narguilé au café El-Fichawy à Hussein. Il explique qu'il ne va jamais aux cinémas du centre-ville, il préfère ceux des centres commerciaux de Nasr City qui regroupent salles de cinéma, cafés et magasins de luxe. Moustafa, qui représente la classe moyenne, affirme qu'il se rend dans les quartiers « populaires » juste pour passer un bon moment avec ses amis.

Son croquis est mal orienté. Il s'est trompé sur le nom de la place El-Tahrir en la nommant Talaat Harb. Il a dessiné la mosquée El-Hussein pour situer le quartier où se trouve son café préféré. En fait, il a uniquement précisé l'orientation entre ce dernier et la place Attaba. Concernant la place Tahrir (qu'il a nommée Talaat Harb), il a représenté le Mogamaa et Garden City sans indiquer les noms des rues (Tahrir et Qasr El-Einy). Sur son croquis, il a également inversé le sens de la circulation dans la rue Qasr El-Einy.

Le dessin de Moustafa ne respecte ni les orientations ni l'organisation d'espace. Il n'a pas été su représenter correctement le centre-ville du Caire.

Le croquis n°8 a été dessiné par Chérine, 19 ans, étudiante à l'Université du Caire. Elle habite à Duqqî avec ses parents. Elle a le permis de conduire, mais elle n'a pas sa propre voiture. « *Mon père m'interdit d'aller toute seule au centre-ville après ce qui s'est passé pendant les fêtes il y a quelques années*[1] », affirme-t-elle.

Sur son croquis, elle a représenté la place Tahrir et les éléments qui en font partie : le Mogamaa, l'université Américaine du Caire (AUC) et les *fast-foods*.

Le dessin de Chérine ne représente pas vraiment le noyau central. Elle n'a indiqué aucune rue autour de la place Tahrir. Cependant, elle a réussi à repérer El-Mogamaa et l'AUC.

(Fig. 3.44) Croquis n° 8

Le croquis n°9 a été dessiné par Salma, 28 ans, célibataire, pharmacienne. Elle habite avec ses parents à Manyal. Son croquis représente la place El-Tahrir avec son rond-point. Elle a dessiné les rues Talaat Harb, El-Tahrir, Mohamed Mahmoud, Qasr El-Einy, Ramsès et le pont Qasr El-Nil. Mais, elle n'a écrit que le nom de Talaat Harb. Par contre, elle a indiqué les deux quartiers Garden City et Bâb al-Lûq. Salma a localisé le Mogamaa comme le point de repère le plus fort dans son dessin.

Elle a aussi indiqué les directions des rues principales articulées autour de la place El-Tahrir. Cependant, elle s'est trompée sur le sens unique de circulation de la rue Qasr El-Einy.

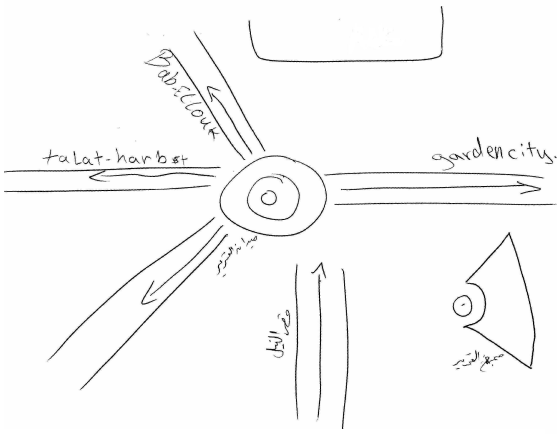

(Fig. 3.45) Croquis n° 9

[1] Elle rappelle les événements qui ont eu lieu lors de la fête d'*El-Fitr* en 2006 devant un cinéma du centre-ville, lorsque des jeunes filles se sont faites agressées verbalement et physiquement par un groupe d'hommes, ce qui a choqué l'opinion publique.

Le croquis n°10 a été réalisé par Samir, 34 ans, technicien du son à la télévision égyptienne, il habite à Imbâba. Samir prend le bus ou le microbus chaque jour pour aller au travail.

(Fig. 3.46) Croquis n° 10

Le dessin de Samir représente la place Tahrir ainsi que le Mogamaa. Il a indiqué le siège de la télévision égyptienne (ERTU) en face du Nil où il travaille. Samir s'est trompé sur le nom de l'hôtel *Nile Hilton*, il l'a nommé *Ramsès Hilton*. Il a aussi repéré le pont 6 Octobre, qui fait partie de son trajet habituel pour se rendre au travail.

Son croquis n'est pas orienté par rapport aux rues principales autour de la place Tahrir. Nous observons qu'il a mis le Nil comme une limite de la zone centrale. Il n'a pas su indiquer les noms des rues principales. En fait, son dessin ne respecte pas l'organisation des éléments dans l'espace.

Le croquis n°11 est celui d'Hassan, 24 ans, célibataire. Il a son bac depuis 4 ans et il a travaillé dans différents secteurs, mais il est actuellement en chômage. « *J'ai mis 3 ans pour obtenir mon bac et je n'ai finalement pas réussi à rentrer à l'université. Mon père m'a demandé de chercher un travail. Mais je ne sais rien faire ! J'ai travaillé comme un "Office Boy" dans un cabinet d'architectes. Je faisais les photocopies des projets. En plus je faisais le ménage et je préparais les boissons pour les architectes. En fait je n'étais pas content de voir des jeunes de mon âge me donner des ordres : Hassan, fais ça !, Hassan, achète-moi un sandwiche !, etc. Quelques fois je me demandais si j'allais pouvoir faire ce travail toute ma vie. Au final, je n'ai même pas pu garder ce boulot. Depuis un an, je suis au chômage* », dit-il.

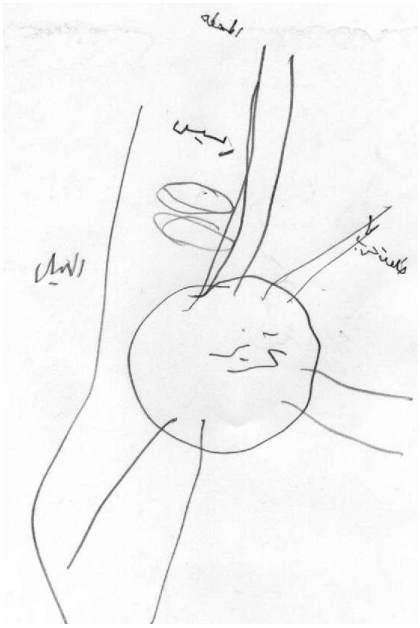

(Fig. 3.47) Croquis n° 11

Dans son croquis, Hassan a commencé par dessiner un grand cercle qui représente la place El-Tahrir. Ensuite, il a dessiné le Nil qui représente, d'après lui, la limite de la zone centrale. Le troisième élément est la rue Ramsès avec deux pôles principaux d'accessibilité : le terminus de bus de la place Abdel Monème Riyadh et la gare ferroviaire de la place Ramsès. Enfin, il a terminé son dessin en dessinant trois rues traversant la place. Il n'a indiqué que le nom de la rue Talaat Harb.

Le croquis n°12 a été dessiné par Lamia, 20 ans, étudiante à la faculté d'Arts appliqués à l'université du Caire. Elle habite avec ses parents à Gîzah. Lamia possède une voiture. « *Je vais très souvent au centre-ville pour acheter les matériaux que j'utilise pour mes études. Quand j'étais enfant, j'avais l'habitude d'aller avec mon père au centre-ville pour acheter mes vêtements avant les fêtes. Grâce aux nouveaux centres commerciaux, je trouve tout à un seul endroit sans passer la journée à chercher un magasin de bonne qualité* ».

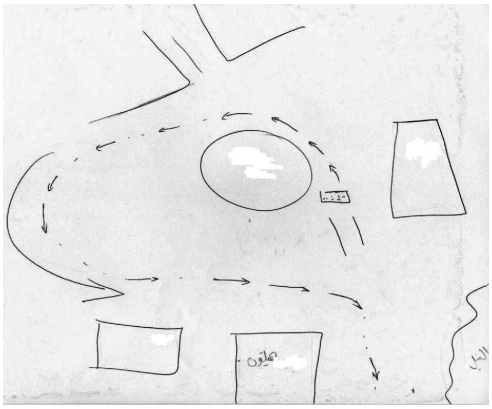

(Fig. 3.48) Croquis n° 12

Dans son dessin, Lamia a déterminé son trajet pour accéder au centre-ville. Elle a indiqué l'hôtel Cairo Sheraton qui représente, selon elle, le premier point de repère de la zone centrale. Ensuite, elle a dessiné deux flèches qui représentent les deux ponts traversant l'île de Zamâlik (pont El-Galâ et pont Qasr El-Nil). Elle représenté le rond-point de la place El-Tahrir sans oublier de signaler El-Mogamaa. Elle a utilisé des flèches pour indiquer son chemin habituel autour de la place sans oublier les feux de circulation. Elle n'a pas indiqué les noms des rues traversant la place El-Tahrir.

Le croquis n°13 est celui de Hanan, 29 ans, célibataire, secrétaire dans un cabinet d'architectes. Elle habite avec sa mère à Shubrâ. Hanan a obtenu un diplôme de secrétariat (bac +2). « *Comme toutes les filles, je rêve de me marier avec quelqu'un de bien. Mais les dépenses du mariage empêchent les garçons de construire une famille. De temps en temps, je sors avec mes copines. On aime bien se promener dans la rue Talaat Harb, faire du lèche-vitrine ou bien aller voir un film au cinéma* », dit-elle. Hanan a représenté quatre nœuds principaux : Place El-Tahrir, Place Talaat Harb, Place Opéra et Place El-Hussein. Elle a lié les quatre places par des rues sans indiquer les noms. Elle a aussi signalé les *fast-foods* à proximité de la Place El-Tahrir.

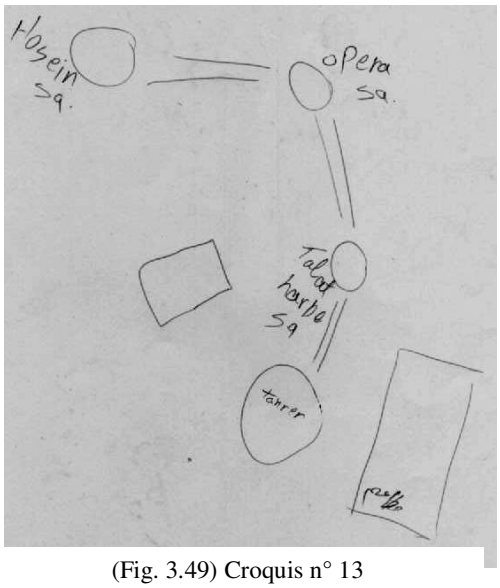

(Fig. 3.49) Croquis n° 13

Le croquis de Hanan est mal orienté, il ne respecte ni les directions, ni l'organisation du noyau central.

Le croquis n°14 a été dessiné par Manal, 28 ans, célibataire, infirmière dans un centre médical à Mohandessine. Elle habite avec ses parents à Imbâba. Dans son dessin, elle a représenté la Place El-Tahrir et la rue Talaat Harb. Elle a dessiné les rues Qasr El-Einy, Tahrir et Ramsès sans indiquer leurs noms. Elle a aussi noté certains points de repère : El-Mogamaa, Hôtel Nil Hilton et le Parlement.

Le dessin de Manal ne respecte pas l'organisation du centre-ville. Elle s'est trompée sur la localisation du Parlement, elle l'a placé entre l'Hôtel Nil Hilton et la rue Ramsès.

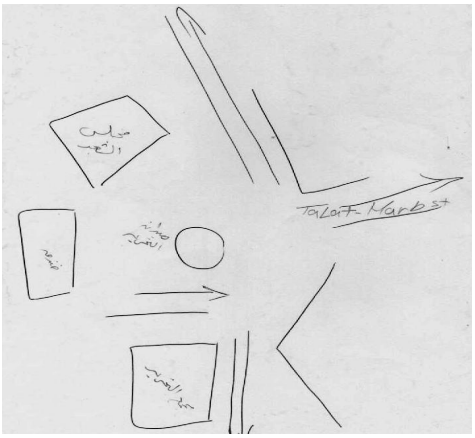

(Fig. 3.50) Croquis n° 14

Le croquis n°15 a été proposé par Hany, 42 ans, marié, propriétaire d'une boutique de téléphones portables à Manyal. « A *chaque fois cela me prend beaucoup de temps pour traverser le centre-ville avec ma voiture. J'habite à Manyal et mon magasin se trouve dans le même quartier. Pour cette raison, je n'utilise pas souvent ma voiture. En fait, je préfère prendre un taxi si je dois traverser le centre-ville* », dit-il.

Son dessin montre deux éléments principaux : le pont 6 Octobre et la Place El-Tahrir, il a relié les deux par une route étroite ce qui reflète les difficultés de circulation dans le centre-ville. Le pont Qasr El-Nil a été représenté dans son croquis comme une route secondaire. Il a souligné le panneau de signalisation d'interdiction de stationner pour indiquer le manque de stationnement. Son croquis détermine certains points de repère : le Musée Egyptien, l'AUC, le *fast-food KFC*, le Mogamaa et l'hôtel Nile Hilton.

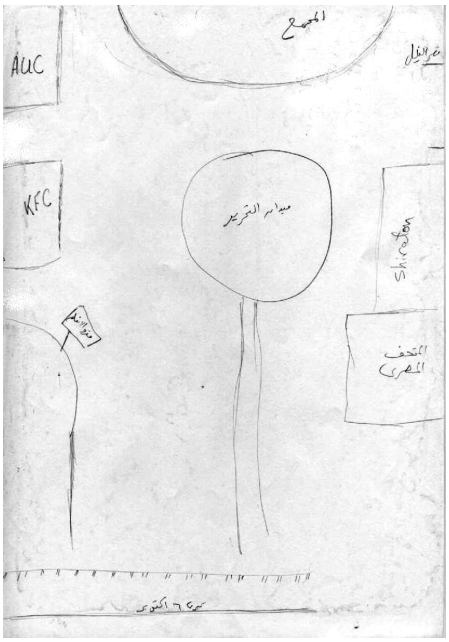

(Fig. 3.51) Croquis n° 15

Nous remarquons que Hany s'est trompé sur le nom de l'hôtel, il a noté "*Sheraton*" au lieu de "*Nile Hilton*". En plus, il a insisté sur la taille du dessin du Mogamaa ce qui montre l'importance de cet édifice pour Hany.

Son croquis ne respecte ni l'organisation, ni les directions dans le noyau central.

Le croquis n°16 a été réalisé par Saïd, 24 ans, célibataire. Il habite à Hulwân avec sa mère et travaille dans une cafétéria à `Abbâsiyya. Il prend le métro chaque jour pour aller au travail. Saïd a dû quitter l'école pour travailler sans obtenir son Bac. « *Mon père avait toujours rêvé que je devienne médecin ou ingénieur, mais je n'ai pas réussi à obtenir mon Bac. Après le décès de mon père il y a 6 ans, j'ai commencé à travailler* », dit-il.

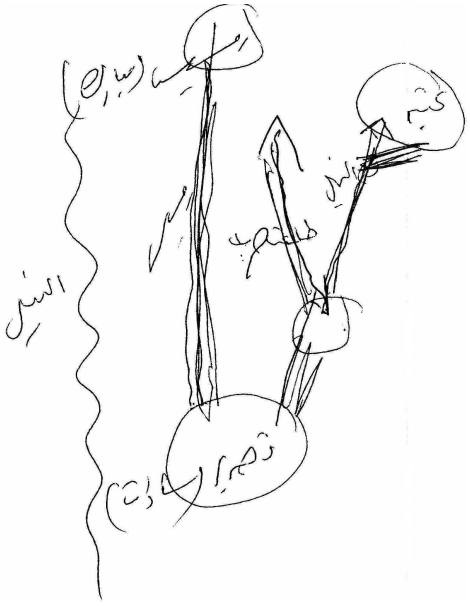

(Fig. 3.52) Croquis n° 16 du centre-ville

Son croquis est relativement bien orienté. Il a représenté les quatre places principales du centre-ville : Tahrir, Talaat Harb, Attaba et Ramsès. Nous remarquons qu'il a indiqué les noms des stations de métro : Tahrir (Sadat) et Ramsès (Moubarak). Il a aussi dessiné les trois rues principales qui permettent d'accéder aux places principales (Talaat Harb, Qasr El-Nil et Ramsès). Nous avons remarqué qu'il a commencé son croquis par la place Tahrir sans indiquer aucun élément de cette place. Sur son dessin le Nil apparait comme la limite la plus forte du centre-ville.

Le croquis n°17 est celui d'Abdallah, 35 ans, vendeur ambulant, illettré, marié et père de trois enfants. Il habite avec sa famille à Bûlâq al-Dakrûr. « *Je viens chaque jour à Duqqî pour vendre des fruits. Les affaires ne vont plus très bien ces dernières années. Avant, je pouvais gagner entre 20 et 30 livres égyptiennes par jour. Mais, tout le monde passe une période difficile, je ne gagne que 10 ou 15 livres égyptiennes par jour. Je ne sais pas quoi faire ! Personne ne peut me blâmer si je deviens voleur ou trafiquant de drogues !* », dit-il.

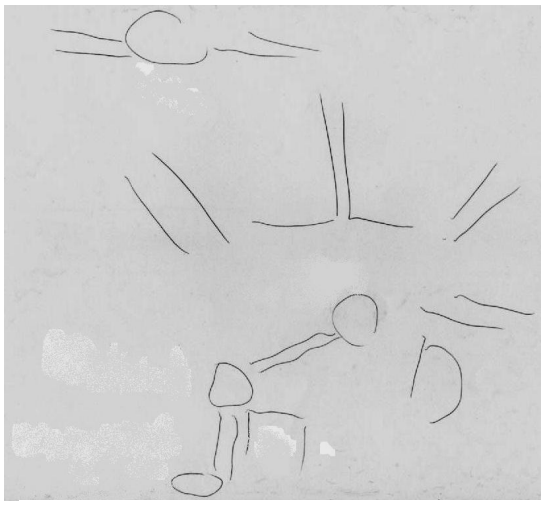

(Fig. 3.53) Croquis n° 17 du centre-ville

Les paroles choquantes d'Abdallah sont la preuve qu'une crise sociale pourrait menacer la société égyptienne.

Le dessin d'Abdallah n'est pas organisé. D'après sa description, il a dessiné la place El-Tahrir et El-Hussein. Il a relié les deux nœuds par les rues Talaat Harb et El-Azhar. Ensuite, il a ajouté la rue Qasr El-Einy. Abdallah a reporté trois quartiers sur son croquis : Gîza, Hussein et Mohandessine, sans indiquer le chemin pour accéder à ces trois quartiers, sauf dans le cas d'El-Hussein.

Le croquis n°18 a été dessiné par Mona, 36 ans, artiste peintre. Elle vient d'Alexandrie, mais elle habite avec son mari au Caire, à Ma`âdî depuis 5 ans. Elle possède une voiture, « *C'est trop difficile de conduire dans les rues du Caire, à chaque fois que je veux aller au centre-ville, je me gare à côté de l'hôtel Sheraton du Caire et je prends un taxi pour éviter de perdre du temps à trouver une place de stationnement* », dit-elle.

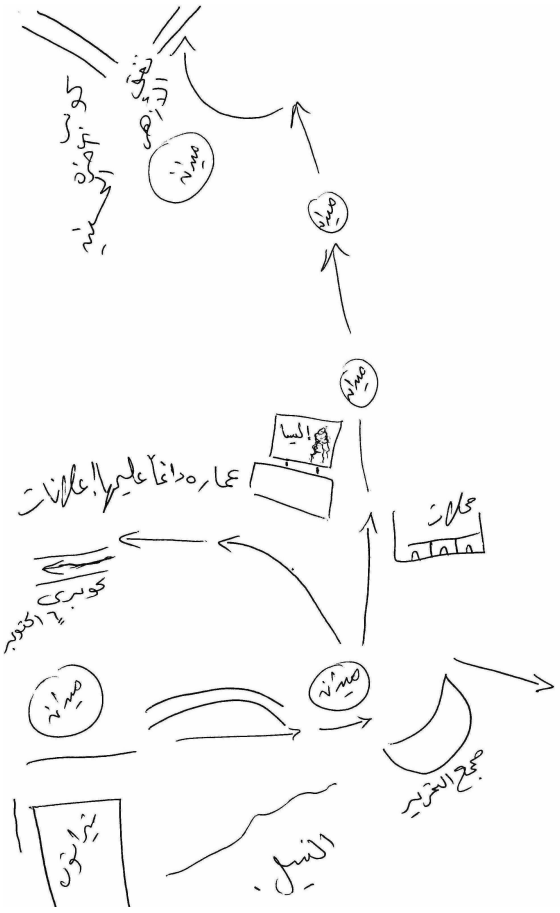

(Fig. 3.54) Croquis n° 18 du centre-ville

Malgré la bonne organisation dont Mona a fait preuve pour réaliser son croquis, elle n'a pas réussi à identifier les noms des places et des rues principales. Elle a commencé son dessin, comme la majorité des personnes interrogées, par la place Tahrir et le Mogamaa. Elle a ajouté l'hôtel Sheraton du Caire bien qu'il ne se trouve pas dans le centre-ville, mais pour elle, c'est le point de départ où elle se rend parfois lorsqu'elle visite le centre-ville. Elle a représenté le chemin pour accéder à l'Avenue Salah Salem par le tunnel El-Azhar. En fait, le croquis de Mona représente les éléments par rapport à sa mémoire visuelle. Elle a dessiné un immeuble dont le toit est utilisé pour afficher des publicités. Nous remarquons qu'elle a insisté sur la taille de cet immeuble pour montrer l'importance qu'il a à ses yeux. « *Ces affichages sont scandaleux, je ne comprends pas pourquoi le gouvernorat du Caire laisse faire ça* », explique-t-elle.

En fait, Mona, comme la plupart des Cairotes, vit l'espace. Elle fréquente des lieux sans se les représenter de façon spatiale les uns par rapport aux autres.

Le croquis n°19 a été préparé par Mohamed, 32 ans, divorcé, chercheur au CNRS à Duqqî. Il habite dans la ville de 6 Octobre. « *Je n'avais jamais pensé à habiter à 6 Octobre. Mais, maintenant c'est facile d'y accéder grâce au Ring-Road et au pont 15 Mai. Avant que j'achète ma voiture, j'étais obligé d'aller à Ramsès ou à Tahrir pour prendre le microbus ou le bus climatisé* », dit-il.

Le dessin de Mohamed représente la place El-Tahrir comme un pôle principal d'accessibilité. Il a indiqué le nœud El-Tahrir comme le centre du centre-ville. Il l'a reliée aux autres quartiers et nœuds par des flèches symbolisant les rues principales. Il a aussi dessiné les places El-Tahrir, Attaba, Ramsès et Abdîn. Il a considéré le Nil comme la limite la plus importante de la zone centrale.

Malgré le manque de points de repère dans son croquis, Mohamed a bien respecté l'organisation spatiale du centre-ville. Il bien indiqué la localisation des nœuds principaux les uns à la suite des autres.

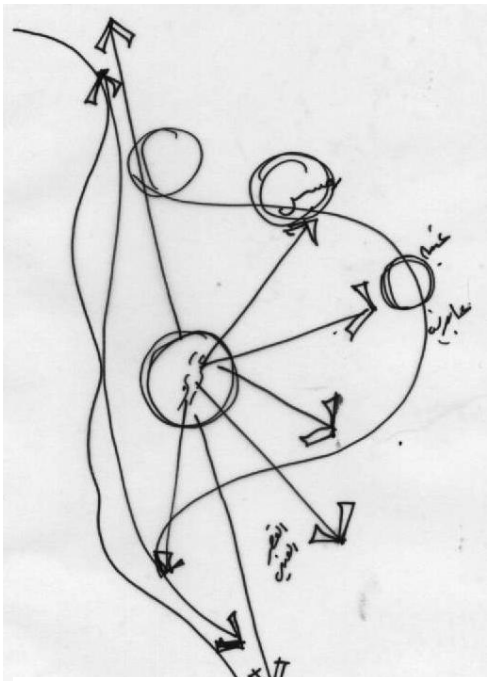

(Fig. 3.55) Croquis n° 19 du centre-ville

Le croquis n°20 a été dessiné par Tarek, 38 ans, marié et père de deux enfants. Il est responsable de l'alimentation dans un hôtel à Mohandessine. Il habite avec sa famille à Gîza. « *Nous venons, ma femme et moi, de Mansoura. Nous nous y rendons de temps en temps et surtout pendant les fêtes* », dit-il.

Le dessin de Tarek est bien orienté. Comme voies d'accès, il a représenté la rue Ramsès et le pont Qasr El-Nil. Il a noté quatre nœuds principaux : El-Tahrir, Abdel Monème Riyadh, Attaba et Ramsès. Il a également indiqué certains quartiers même s'ils ne font pas partie du centre ville : Mohandessine, Duqqî et Agûza. Il a mal localisé le quartier Manyal. L'élément de repérage le plus important pour Tarek est la gare ferroviaire à Ramsès. Nous remarquons que Tarek, qui ne possède pas de voiture, a représenté les pôles principaux d'accessibilité et de transport : la gare ferroviaire de Ramsès (transport national), Tahrir, Abdel Monème Riyadh, Attaba et Ramsès (transport en commun local et régional).

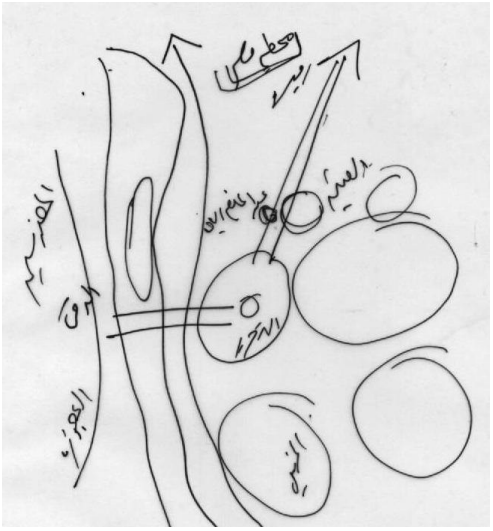

(Fig. 3.56) Croquis n° 20 du centre-ville

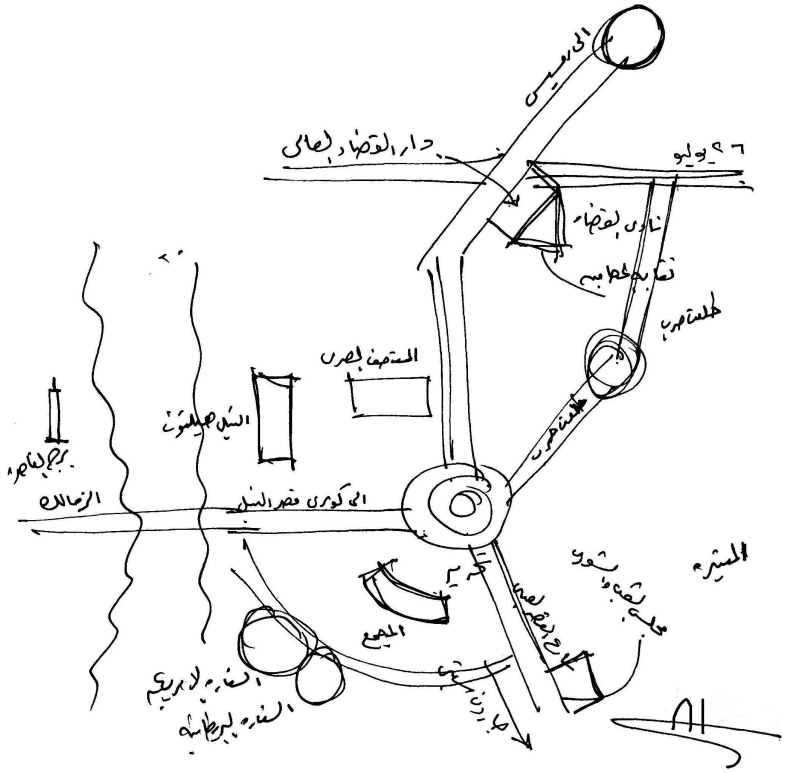

(Fig. 3.57) Croquis n° 21 du centre-ville

Le croquis n°21 a été réalisé par Ahmed, 55 ans, avocat qui habite avec sa femme et ses enfants à 6 Octobre. « *Je connais le centre-ville par cœur, je vais souvent à La Cour Suprême et au syndicat des avocats.* », explique-il. Ahmed est un exemple de la mobilité résidentielle des classes aisées. Son grand-père avait un grand appartement à Garden City où son père a passé son enfance. Après la révolution de 1952, les parents d'Ahmed ont déménagé à Héliopolis où il est né. « *Mon père a refusé de quitter Héliopolis pour déménager à Mohandessine pendant la période d'Infitah, il pensait que ce nouveau quartier, à l'époque, regrouperait les nouveaux riches. J'ai récemment fait construire une petite villa à 6 Octobre et j'ai ouvert mon propre cabinet dans l'appartement de mes parents à Héliopolis. En fait, je voudrais faire construire une autre maison au Nouveau Caire pour réduire mes temps de trajet à Héliopolis.* », dit-il.

Le croquis d'Ahmed est bien organisé. Il a commencé, comme la majorité des personnes interrogées, par localiser la place Tarir. Ensuite, il a dessiné la rue et la place Ramsès en localisant le siège de La Cour Suprême, le syndicat des avocats et le Club des juges. Nous avons remarqué qu'il a mentionné oralement les anciens noms des rues (Soliman Pacha, Fouad, etc.,) sans les indiquer sur le dessin. Même s'il n'a pas vécu la période de la monarchie, il nous a fait part de sa nostalgie de cette « *belle époque* ».

Ahmed a représenté les places et les rues principales (Tahrir, Ramsès, Talaat Harb, 26 Juillet et Qasr El-Einy), les quartiers rattachés au noyau central (Garden City, Munîra et Zamâlik), les symboles culturels et politiques (le Musée Egyptien, l'Hôtel Nile Hilton, La Cour Suprême, le syndicat des avocats et le Club des juges, le Mogamaa, le Parlement et les ambassades du Royaume-Uni et des Etats-Unis).

Le croquis n°22 est celui de Khalid, 42 ans, maître de conférence à la faculté de l'Education, université de Minyâ. Khalid habite à Ma`âdî avec sa famille. « *Chaque semaine, je prends le train pour aller à Minyâ, j'y passe deux ou trois jours. Je préfère rester chez moi quand je rentre au Caire, mais ma femme et mes enfants aiment passer le weekend dans le club social de Ma`âdî* », dit-il. Khalid nous explique que le centre-ville a joué un rôle important dans sa vie. « *Avant de partir en Allemagne pour préparer ma thèse, j'ai passé environ 10 mois au Goethe-Institut du Caire pour obtenir une attestation de connaissance de la langue allemande. C'était une période tranquille. Mon université m'a donné un congé pour terminer mes études linguistiques. Le Goethe-Institut se trouve dans la rue Qasr El-Nil au centre-ville. Ce n'est pas loin du Mogamaa où se trouve le bureau des missions qui est responsable des boursiers égyptiens. Je crois qu'ils vont déménager pour aller à Nasr City* », ajoute-il.

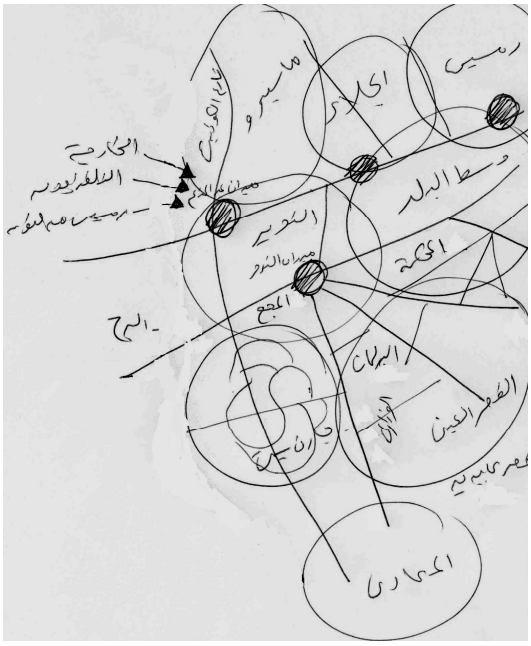

(Fig. 3.58) Croquis n° 22 du centre-ville

Le dessin de Khalid indique beaucoup de détails. Il a commencé son croquis par dessiner un cercle représentant le noyau central. Ensuite, il a ajouté d'autres cercles qui représentent les quartiers autour du centre-ville comme Abdîn, Bâb al-Lûq, Garden City, Munîra, Attaba et Ramsès. Il a aussi ajouté le quartier Ma`âdî où il habite même s'il ne fait pas partie du centre-ville. Nous remarquons qu'il a bien identifié le tissu urbain de Garden City avec ses rues non-rectilignes. Khalid a également indiqué les nœuds principaux : El-Tahrir, Abdel Monème Riyadh, Talaat Harb, Attaba et Ramsès. Il a relié les nœuds par les rues principales : 26 Juillet, Galaâ, Qasr El-Einy, Qasr El-Nil, Ramsès, Tahrir, Talaat Harb, Pont 6 Octobre et Pont Qasr El-Nil. Khalid considère le Nil et la corniche comme des limites de la zone centrale. Son croquis comprend beaucoup de points de repères : le Mogamaa, l'ERTU, l'hôtel Ramsès Hilton, le ministère des Affaires Etrangères, le musée du Caire, le Parlement, la Cour Suprême, le palais présidentiel d'Abdîn et la tour du Caire.

Nous remarquons que le croquis de Khalid reflète une bonne connaissance de la zone centrale. Il respecte l'organisation spatiale des quartiers.

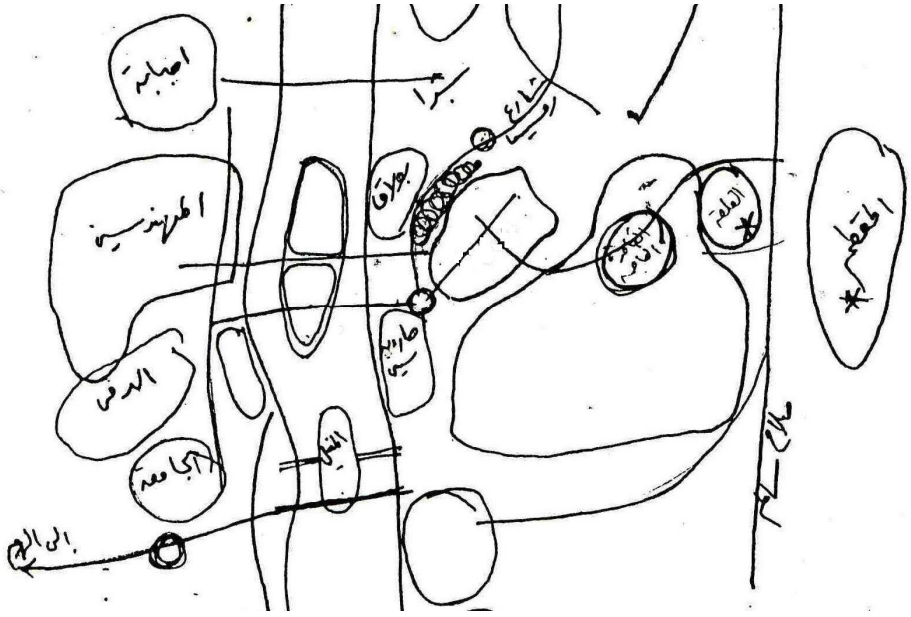

(Fig. 3.59) Croquis n° 23 du centre-ville

Le croquis n°23 a été dessiné par Shaker, 60 ans, divorcé et fonctionnaire d'Etat à la retraite. Il habite tout seul à Héliopolis. « *Je connais bien le Caire. Je suis né à Sayyida Zaynab. J'ai passé mon enfance entre la maison de mes grands-parents à Hélmiya et la notre à Sayyida Zaynab. Après mon mariage, j'ai passé 15 ans avec mon ex-femme à Manyal. Ensuite, j'ai déménagé à Héliopolis. En fait, j'ai beaucoup de souvenirs dans chaque quartier, et chacun avait sa propre personnalité. A Sayyida Zaynab, nous formions comme une grande famille avec les voisins. Les rues étaient sécurisées. Nous ne fermions jamais la porte de notre appartement pendant la journée. Quand j'ai déménagé à Manyal en 1974, la vie était plus simple et les gens étaient plus tranquilles. C'est vrai que nous ne possédions pas grand-chose, mais nous étions vraiment satisfaits. J'avais beaucoup d'amis dans le quartier de Manyal. Après mon divorce, j'ai laissé mon appartement à mon ex-femme et j'ai déménagé à Héliopolis. C'est vrai que le quartier est chic, mais je n'ai pas beaucoup d'amis. En plus, la violence quotidienne dans la rue me rend méfiant. J'ai peur de mourir tout seul dans mon appartement !* », dit-il. Nous avons remarqué la nostalgie du passé dans le témoignage de Shaker. Par contre, il nous semble déprimé quand il parle de la période actuelle.

Dans son croquis, Shaker a bien respecté l'organisation d'espace. Son dessin ne comprend aucun point de repère. Il a identifié la plupart des quartiers du Caire : Abdîn, Agûza, Attaba, Bâb al-Lûq, Bûlâq, Duqqî, Garden City, Gîza, Hussein, Imbâba, Manyal, Mohandessine, Munîra, Ramsès, Sayyida Zaynab et Zamâlik. Par contre, il n'a pas détaillé les rues principales du centre-ville. Il a seulement indiqué la rue Ramsès et tous les ponts : 6 Octobre, 15 Mai, Qasr El-Nil, El-Galâ, El-Gamaâ, `Abbâs et El-Malek El-Saleh. Il a également indiqué l'avenue Salah Salem qui n'est pas au centre-ville. Shaker a considéré le Nil et El-Mokattam comme les limites du centre-ville.

Le dernier croquis a été dessiné par Ihab, 52 ans, architecte, marié et père d'un enfant. Ihab est le directeur de deux cabinets d'architectes dont l'un se trouve à Alexandrie et l'autre au Caire. Il passe quatre jours par semaine au Caire et trois jours à Alexandrie. « *J'ai obtenu un master aux Etats-Unis. J'ai préparé mon mémoire sur l'architecture du centre-ville. J'adore cette zone. Ce n'est pas seulement une zone urbaine, mais aussi un endroit qui offre beaucoup de valeurs à ses usagers* », dit-il.

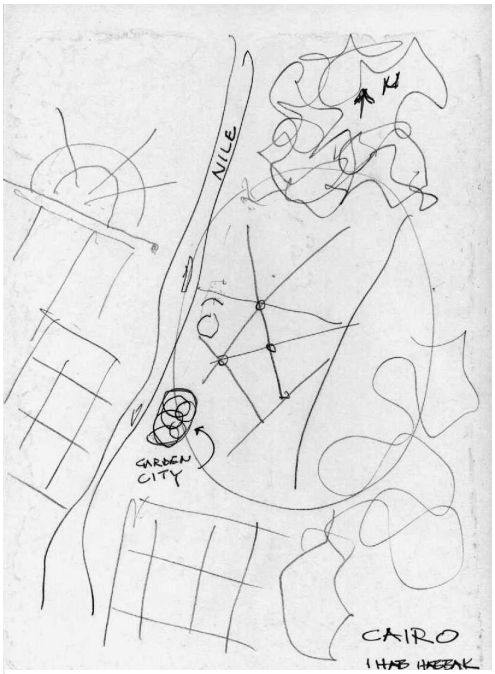

(Fig. 3.60) Croquis n° 24_a

Dans son croquis, Ihab a représenté le tissu urbain de chaque quartier. Il a commencé par localiser le Nil, ensuite il a dessiné les quartiers centraux : Bâb al-Lûq, Abdîn, Garden City, Mohandessine, Duqqî ainsi que les quartiers du Vieux Caire. Nous remarquons qu'il n'a indiqué que le nom de Garden City. Les deux îles Zamâlik et Manyal ne figurent pas sur le croquis d'Ihab. Après avoir terminé son dessin, Ihab a encerclé le centre-ville qui contient le quartier du Khédive Ismaïl ainsi qu'une partie de Garden City et une partie du Vieux Caire.

Nous avons remarqué que ce croquis ne désigne aucun point de repère. Nous lui avons demandé de choisir quelques éléments de repérage. Il a choisi deux points de repère : la statue de Talaat Harb et la gare ferroviaire du Caire avec son parking.

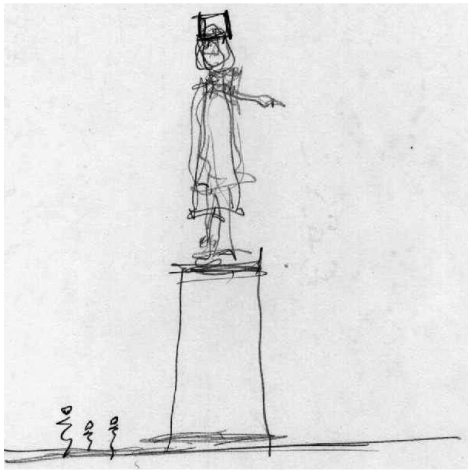
(Fig. 3.61) Croquis n° 24_b
La statue de Talaat Harb

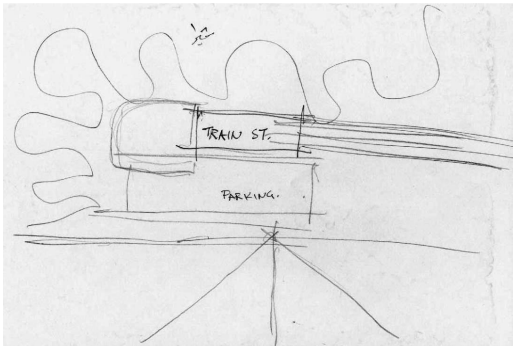

(Fig. 3.62) Croquis n° 24_c
La gare ferroviaire de Ramsès

Nous avons choisi de reporter 24 cartes mentales, celles qui indiquent les éléments les plus représentés dans la zone centrale. Nous les avons classées selon la complicité ou bien les détails dans chacune. Du croquis n°1 au croquis n° 6, les personnes interrogées ont signalé un seul élément simple (une place dans les quatre premiers dessins, la rue Talaat Harb dans le croquis n°5 et la gare du Caire dans le croquis n°6). La deuxième catégorie de cartes regroupe celles représentant la composition des rues articulées autour d'un nœud (du croquis n° 7 au croquis n° 15). La troisième catégorie concerne les dessins de plusieurs nœuds reliés par des voies d'accès (du croquis n° 15 au croquis n° 21). La dernière catégorie de cartes montre les quartiers du Caire (du croquis n° 22 au croquis n° 24). Chaque croquis identifie ses propres points de repère, ce qui reflète la façon dont les Cairotes vivent l'espace qu'ils fréquentent.
Certains croquis ont été éliminés car ils étaient similaires à ceux que nous avons choisis d'analyser.

Nous allons analyser les éléments représentés dans les cartes mentales des personnes interrogées selon leurs profils (âge, sexe, niveau d'études, situation familiale et situation professionnelle). Ensuite, nous allons présenter le contenu des cartes pour établir l'image mentale collective du centre-ville de notre échantillon.

Le tableau suivant indique les informations fournies par les croquis. Nous commençons par la classification des personnes interrogées, ensuite nous indiquons les éléments représentés dans chaque croquis.

Croquis			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Age			64	20	58	65	48	29	20	19	28	34	24	20	29	28	42	24	35	36	32	38	55	42	60	51	26	23	16	33	66	62
Sexe			H	H	H	H	H	F	H	F	F	H	H	F	F	F	H	H	H	F	H	H	H	H	H	H	H	F	F	F	F	F
Niveau d'études*			P	M	M	M	M	M	M	M	U	U	P	M	M	M	M	P	P	U	U	M	U	U	M	U	U	P	P	P	P	P
Situation familiale**			A	C	M	A	M	M	C	C	C	M	C	C	C	C	M	C	M	M	A	M	M	M	A	M	M	C	C	A	A	M
Situation professionnelle***			S	E	R	R	S	Ch	E	E	S	S	Ch	E	Ch	Ch	S	S	S	S	S	S	S	S	R	S	S	S	E	Ch	R	R
Propriétaire d'une voiture			N	N	N	O	O	N	N	N	O	N	N	O	N	N	O	N	N	O	O	N	O	O	O	O	O	N	N	N	N	N
Chemins	26 Juillet								●						●			●		●			●	●	●	●	●					
	Azhar								●						●				●	●												
	Corniche											●	●					●		●	●	●	●	●		●	●					
	Galâ											●												●			●					
	Qasr El-Einy								●		●		●			●			●	●	●		●	●			●					
	Qasr El-Nil			●	●													●					●	●			●					
	Ramsis							●			●		●			●		●		●	●	●	●	●	●	●	●			●		
	Salah Salem																								●							
	Tahrir								●		●		●									●		●		●	●	●	●	●		
	Talaat Harb			●	●		●		●		●	●	●	●	●	●		●	●	●	●		●	●		●	●	●	●	●		●
	Pont 6 Octobre							●				●					●			●		●	●	●	●	●	●					
	Pont Qasr El-Nil								●		●	●				●	●			●		●	●	●	●	●	●					
	Tunnel El-Azhar																			●												
Nœuds	Abdel Monème Riyadh											●	●									●	●	●			●			●		
	Abdine																				●			●			●					
	Attaba																	●		●	●	●		●		●	●					
	Hussein								●						●				●	●												
	Opéra					●			●						●									●								
	Ramsis							●										●			●	●	●	●		●	●			●		
	Tahrir	●							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●
	Talaat Harb		●	●											●			●		●			●	●		●	●		●	●		
Quartiers	Abdine																				●	●		●	●	●	●					
	Agouza																					●		●	●	●						
	Attaba								●													●		●	●	●	●					
	Boulaq																								●							
	Dokki																					●			●							
	Garden City								●		●									●		●	●	●	●	●	●					
	Guiza																		●						●							
	Hussein								●										●	●					●	●						
	Imbabah																								●							
	Manial																					●			●	●	●					
	Mohandessin																		●			●			●	●						
	Mounira																					●	●	●	●	●	●					
	Ramsis							●														●		●	●	●	●					
	Sayéda Zeinab																								●	●						
	Zamalek																					●	●		●	●	●					
Limites	Le Nil											●	●	●				●		●	●	●	●	●	●	●	●		●			
	Chemin de fer							●																		●						
	Mokattam																								●							
Points de repère	Edifices: AUC									●							●						●				●		●			
	Edifices: Cour Suprême																						●				●					
	Edifices: ERTU											●												●								
	Edifices: Gare du train							●														●	●			●	●					
	Edifices: Groppi			●	●																											
	Edifices: Hussein								●																							
	Edifices: Mogamaa								●	●	●	●		●		●	●		●	●			●	●		●	●	●	●	●		
	Edifices: Musée du Caire																●						●	●			●					
	Edifices: Parlement															●							●	●			●					
	Edifices: Tour du Caire																						●	●								
	Services: Bank			●	●																											
	Services: Café					●		●																								
	Services: Hôtel				●							●		●		●	●		●	●			●	●					●			
	Services: Restaurant						●			●					●		●															
	Services: Siège gouvernemental																							●								
	Services: Syndicat							●															●									
	Services: Station du bas												●																	●		
	Services: Station du métro																	●														
	Mob. Ur.: Panneaux						●	●						●			●			●												
	Mob. Ur.: Parking					●		●																		●						
	Mob. Ur.: Statue					●																				●						

(Tab. 3.3) Les éléments représentés dans les cartes mentales

* Niveau d'études
P. Primaire
M. Moyen
U. Universitaire

** Situation familiale
C. Célibataire
M. Marié
A. Autre

*** Situation professionnelle
E. Etudiant
Ch. Chômeur
R. Retraité
S. Salarié

Les Voies

D'après le tableau précédent, 26 personnes sur 30 ont représenté les voies dans leurs croquis. La rue Talaat Harb vient en première position (22 croquis), suivie par la rue Ramsès (14 croquis). Le pont Qasr El-Nil vient en troisième position (12 croquis). Ensuite, nous trouvons la rue El-Tahrir (11 croquis), suivie par la corniche, la rue Qasr El-Einy et le pont 6 Octobre (10 croquis). La rue 26 Juillet arrive en huitième position avec 9 croquis. 4 personnes ont représenté la rue El-Azhar comme une voie principale alors qu'une seule a indiqué le tunnel El-Azhar. La rue El-Galaâ, qui est parallèle à la rue Ramsès, a été représentée dans 3 croquis.

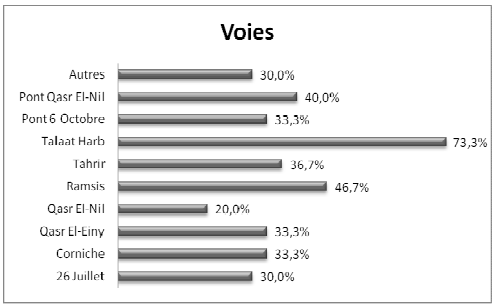

(Fig. 3.63) Les résultats de la représentation des voies.

Malgré la centralité commerciale et économique de la rue Qasr El-Nil, elle n'a été signalée que par 6 croquis. En effet, nous sommes surpris que certaines rues importantes ne soient jamais indiquées sur les dessins comme les rues Abdel Aziz, Emad El-Din, Shérif, El-Bostane et El-Alfi. Par contre, l'avenue Salah Salem qui ne fait pas partie du centre-ville a été représentée par une personne.

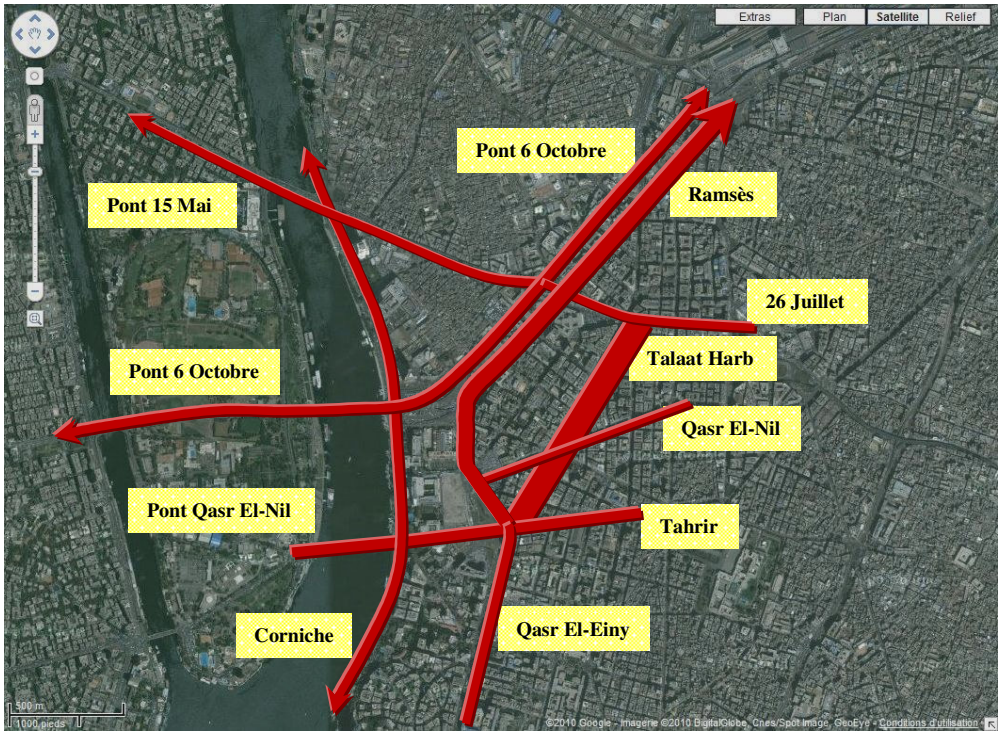

(Fig. 3.64) La représentation des voies dans les croquis du panel.

D'après les résultats de notre enquête, nous remarquons que les voies sont moins représentées dans les croquis des personnes les plus jeunes et les plus âgées (les moins de 20 ans et les plus de 60 ans). Par contre, les personnes de 26 à 40 ans ont mieux indiqué les voies principales du centre-ville. Nous remarquons que les croquis dessinés par les personnes de 41 à 60 ans sont plus détaillés que ceux des 26 à 40 ans. Par contre, les personnes de 20 à 40 ans ont représenté les promenades et les rues commerciales comme la Corniche, Talaat Harb, Qasr El-Nil et 26 Juillet. Pour leur part, les personnes de 41 à 60 ans ont représenté les voies d'accès qui renforcent l'accessibilité du centre-ville comme les deux rues Ramsès et 26 Juillet, et les deux ponts 6 Octobre et Qasr El-Nil.

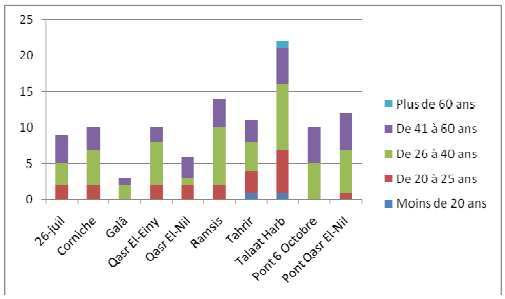

(Fig. 3.65) La représentation des chemins selon l'âge des enquêtés

Les personnes de 20 à 25 ans ont toutes représenté la rue Talaat Harb, et 3 ont tracé la rue El-Tahrir. Pour les personnes de 26 à 40 ans, la rue Talaat Harb vient en première position (9 sur 11), suivie par la rue Ramsès (8 sur 11). Le pont Qasr El-Nil et la rue Qasr El-Einy viennent en troisième position (6 sur 11). La représentation des voies était homogène pour les personnes de 41 à 60 ans : la rue Talaat Harb, le pont Qasr El-Nil et le pont 6 Octobre viennent en première position (5 sur 7), suivis par les rue Ramsès et 26 Juillet (4 sur 7).

Si l'on rapporte les croquis par rapport au genre des personnes interrogées, nous remarquons que les voies sont mieux représentées dans les croquis des hommes que dans ceux des femmes. Nous notons que la rue Talaat Harb a été indiquée dans 13 croquis dessinés par les hommes sur 18. En deuxième position, nous trouvons la Corniche, la rue Ramsès et le pont Qasr El-Nil (9 croquis sur 18), suivis par le pont 6 Octobre (8 croquis sur 18). Ensuite, il y a les rues Tahrir, Qasr El-Einy et 26 Juillet représentées dans 7 croquis sur 18. Quant aux femmes, nous remarquons qu'elles ont représenté la rue Talaat Harb dans 9 croquis sur 12, suivie par la rue Ramsès (5 croquis sur 12).

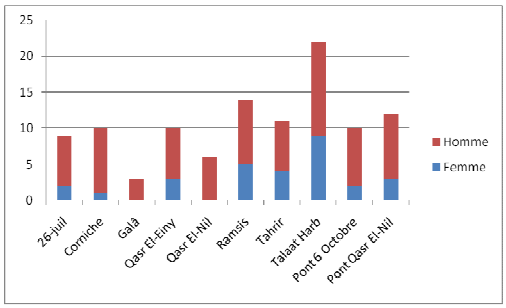

(Fig. 3.66) La représentation des voies selon le sexe des enquêtés

Nous pensons que les voies sont mal représentées dans les croquis des femmes car les égyptiennes, et surtout celles qui ne sont pas mariées, n'ont pas la même liberté que les hommes en ce qui concerne les sorties. Elles connaissent donc moins bien la ville.

En ce qui concerne la situation familiale des personnes interrogées, nous remarquons que les personnes mariées ont plus représenté les voies que les célibataires. Par contre, la rue Talaat Harb, qui est considérée comme la promenade préférée dans le centre-ville, a été dessinée dans les croquis de 10 célibataires sur 11 et de 10 personnes mariées sur 13. Par contre, aucun célibataire n'a représenté le pont 6 Octobre, alors que 9 personnes mariées sur 13 l'ont signalé.

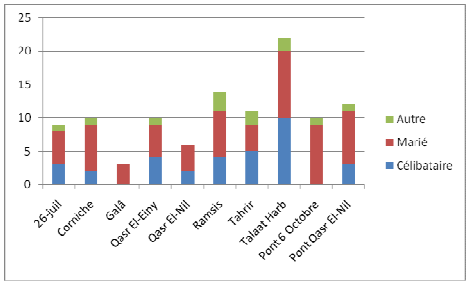

(Fig. 3.67) La représentation des voies selon la situation familiale des personnes interrogées.

Si nous analysons les croquis par rapport au niveau d'éducation des personnes interrogées, nous remarquons que les voies ont été correctement représentées par celles ayant un niveau d'études universitaire. Celles qui ont un niveau d'études moyen n'ont pas réussi à tracer les voies principales du centre-ville. La rue Talaat Harb est toujours la voie d'accès la plus représentée dans les croquis (8 sur 8 pour le niveau universitaire, 7 sur 13 pour le niveau moyen et 7 sur 9 pour le niveau primaire).

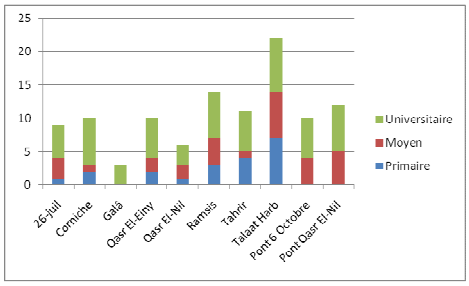

(Fig. 3.68) La représentation des voies selon le niveau d'étude des personnes interrogées.

Du point de vue de la situation professionnelle, nous remarquons que c'est par les salariés que les voies ont le plus été représentées. La rue Talaat Harb est l'élément le plus remarquable pour les quatre catégories professionnelles (4 chômeurs sur 4, 4 étudiants sur 6, 2 retraités sur 4 et 12 salariés sur 16). Nous remarquons que tous les chômeurs ont également tracé la rue Ramsès.

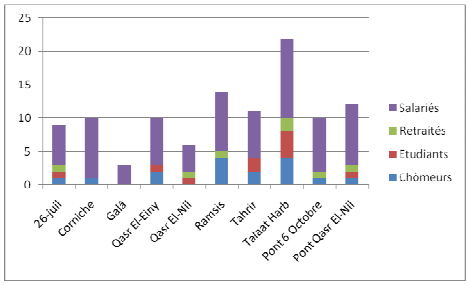

(Fig. 3.69) La représentation des voies selon la situation professionnelle.

Nous avons aussi remarqué que la représentation des personnes possédant une voiture diffère de celles qui utilisent les transports en commun. Les automobilistes ont dessiné les voies principales d'accessibilité au noyau central comme la rue Talaat Harb (9 sur 12), la rue Ramsès et le pont Qasr El-Nil (8 sur 12), le pont 6 Octobre (7 sur 12), suivis par les rues Tahrir, Qasr El-Einy, 26 Juillet et la Corniche (6 croquis sur 12). Ceux qui ne possèdent pas de voiture ont tracé la rue Talaat Harb (13 croquis sur 18), suivie par la rue Ramsès qui a été représentée par le tiers des personnes interrogées.

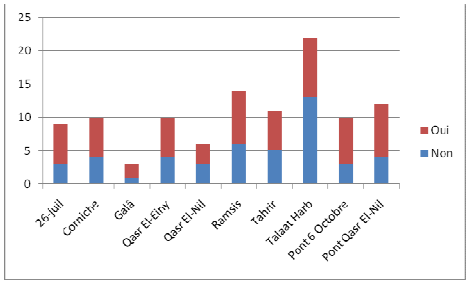

(Fig. 3.70) La représentation des voies en fonction des moyens de transport.

Les Nœuds

Selon les résultats de notre enquête, 28 personnes ont représenté les nœuds dans leurs croquis. La place El-Tahrir vient en première position (24 croquis sur 28), suivie par la place Talaat Harb (11 croquis). Ensuite, nous trouvons la place Ramsès en troisième position (9 croquis sur 28). Les deux places Abdel Monème Riyadh et Attaba ont été signalées dans 7 dessins. D'autres nœuds ont été moins représentés comme la place Opéra (4 croquis sur 28) et la place Abdîn (3 croquis sur 28). La place El-Hussein qui ne fait pas partie du centre-ville a été dessinée dans 4 croquis.

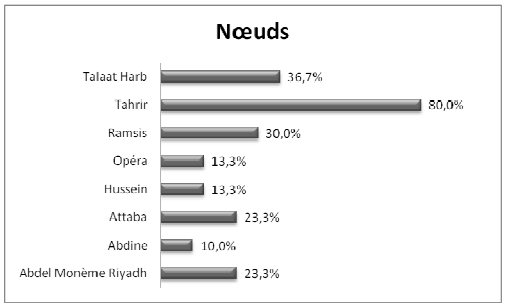

(Fig. 3.71) La représentation des nœuds.

Nous remarquons que les personnes interrogées ont signalé les nœuds qui contrôlent l'accessibilité au centre-ville comme les places El-Tahrir, Ramsès, Attaba et Abdel Monème Riyadh, et également d'autres places qui regroupent des activités sociales et commerciales comme Talaat Harb, Opéra et Hussein.

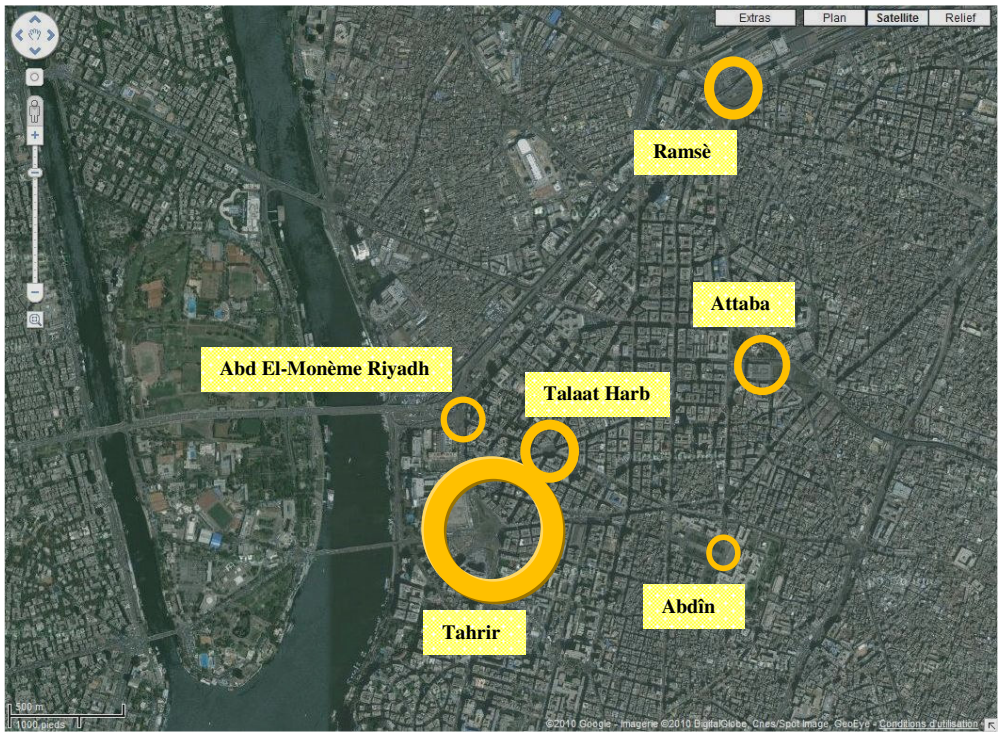

(Fig. 3.72) La représentation des nœuds dans les croquis

Du point de vue de l'âge des personnes interrogées, la place El-Tahrir a été représentée dans 2 croquis sur 2 pour les moins de 20 ans , dans 5 croquis sur 6 pour les 20 à 25 ans , dans 10 croquis sur 11 pour les 26 à 40 ans , dans 4 croquis sur 7 pour les 41 à 60 ans et dans 3 croquis sur 4 pour les personnes de plus de 60 ans. La place Ramsès vient en deuxième position pour les gens de 26 à 40 ans (5 croquis sur 11), suivie par les places Talaat Harb, Attaba et Abdel Monème Riyadh (4 croquis sur 11). Par contre, les personnes de 41 à 60 ans ont représenté la place Talaat Harb dans 4 croquis, suivie par la place Ramsès (3 croquis sur 7).

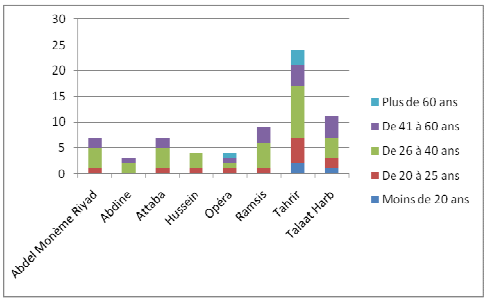

(Fig. 3.73) La représentation des nœuds selon l'âge.

Les nœuds sont plus représentés dans les croquis des hommes que dans ceux ces des femmes. Celles-ci ont indiqué la place El-Tahrir dans 11 croquis sur 12, suivie par la place Talaat Harb qui a été dessinée dans 4 croquis. Parmi les hommes, la place El-Tahrir a été représentée dans 13 croquis sur 18, suivie par les deux places Talaat Harb et Ramsès (7 croquis). Ensuite, nous trouvons les deux places Attaba et Abdel Monème Riyadh, dessinées par le tiers des hommes.

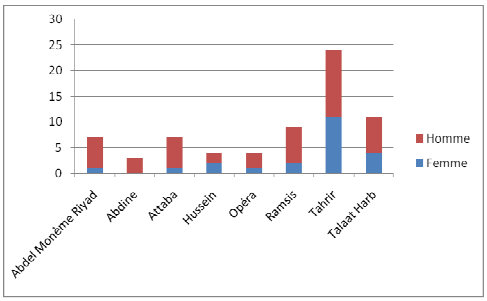

(Fig. 3.74) La représentation des nœuds selon le sexe.

En ce qui concerne la situation familiale, les personnes mariées ont plus représenté les nœuds que les célibataires avec la place El-Tahrir en tête (10 célibataires sur 11, 10 personnes mariées sur 13 et 4 sur 6 pour les autres situations familiales). 4 célibataires ont indiqué la place Talaat Harb ainsi que 6 personnes mariées. Quant à la place Ramsès, elle a été représentée par un seul célibataire et par 6 personnes mariées. Ces dernières ont dessiné les deux places Attaba et Abdel Monème Riyadh dans 5 croquis sur 13.

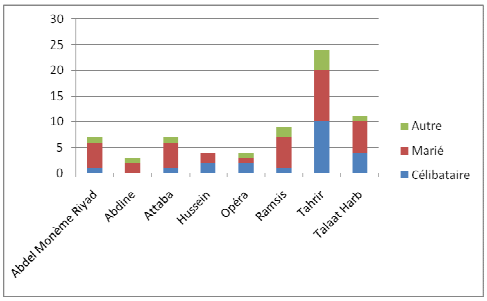

(Fig. 3.75) La représentation des nœuds selon la situation familiale.

Le niveau d'éducation nous révèle que les personnes d'un niveau universitaire ont mieux représenté les nœuds que celles d'un niveau moyen et primaire. La place El-Tahrir vient en première position, indiquée par la totalité des personnes d'un niveau d'études primaire, par 7 d'un niveau moyen sur 13 et par la totalité des universitaires). Ces derniers ont dessiné les trois places Talaat Harb, Ramsès et Attaba dans 5 croquis.

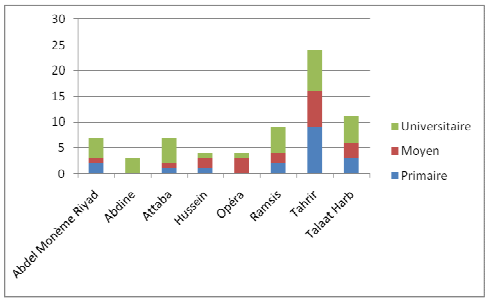

(Fig. 3.76) La représentation des nœuds selon le niveau d'éducation.

En ce qui concerne la situation professionnelle, nous constatons que la place El-Tahrir vient en première position pour toutes les catégories (14 salariés sur 16, 2 retraités sur 4, 4 étudiants sur 6 et 4 chômeurs sur 4). Pour les salariés, la place Ramsès vient en deuxième position (7 croquis sur 16), suivie par la place Talaat Harb (6 croquis sur 16). Ni les étudiants, ni les retraités n'ont représenté la place Ramsès.

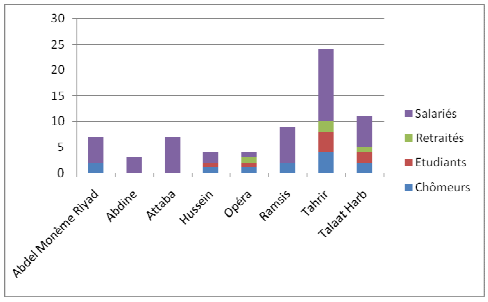

(Fig. 3.77) La représentation des nœuds selon la situation professionnelle.

Pour les usagers du centre-ville qui possèdent une voiture, la place El-Tahrir vient en première position (9 croquis sur 12), suivie par les trois places Talaat Harb, Ramsès et Attaba (5 croquis sur 12). Ensuite, nous remarquons que la place Abdel Monème Riyadh, où se trouve la principale station de bus, est moins représentée (3 croquis sur 12). Pour les personnes qui utilisent les transports en commun, la place El-Tahrir vient en première position (15 croquis sur 18), suivie par la place Talaat Harb (6 croquis sur 18). Les deux places Ramsès et Abdel Monème Riyadh ont été dessinées dans 4 croquis.

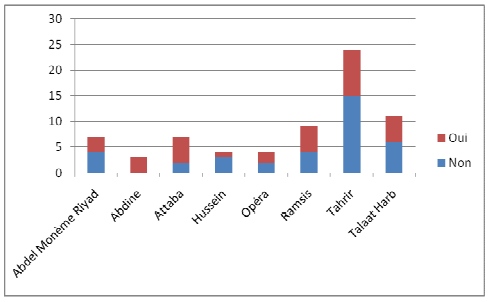

(Fig. 3.78) La représentation des nœuds en fonction des moyens de transport utilisés.

Nous notons que parmi les personnes interrogées, les plus jeunes se sont trompées sur les noms des rues et des places principales, ce qui n'est pas le cas des personnes plus âgées. D'autre part, le niveau social joue un rôle important sur l'image que les gens ont du centre-ville. En effet, il a conservé un rôle important dans la vie des classes sociales à bas et moyens revenus. Par contre, les classes aisées ne sont plus attachées au centre-ville qui a été remplacé au quotidien par les nouveaux centres commerciaux des zones périphériques. Seule demeure la nostalgie du passé.

Les Quartiers

D'après les résultats de notre enquête, la plupart des personnes interrogées n'a pas correctement limité les quartiers centraux. 12 personnes seulement les ont dessinés. Certains ont aussi représenté les quartiers voisins comme dans les croquis n° 20 à n° 25. D'autres ont utilisé des flèches indiquant la localisation des quartiers sans les relier au centre-ville. Nous remarquons que les quartiers au sud et à l'ouest du centre-ville sont plus représentés que ceux à l'est et au nord. Le quartier de Garden City a été mentionné dans 9 croquis sur 12. Quatre quartiers viennent en deuxième position : Abdîn, Attaba, Munîra et Ramsès (6 croquis sur 12). Les deux quartiers Zamâlik et Hussein figurent sur 5 croquis.

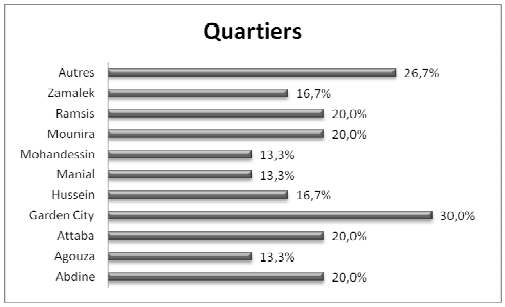

(Fig. 3.79) Les résultats de la représentation des quartiers.

Nous avons été surpris de constater que, parmi les quartiers voisins, le quartier de Sayyida Zaynab n'a pas été représenté. Par contre, le quartier El-Hussein qui ne fait pas partie du centre-ville est présent dans 5 croquis.

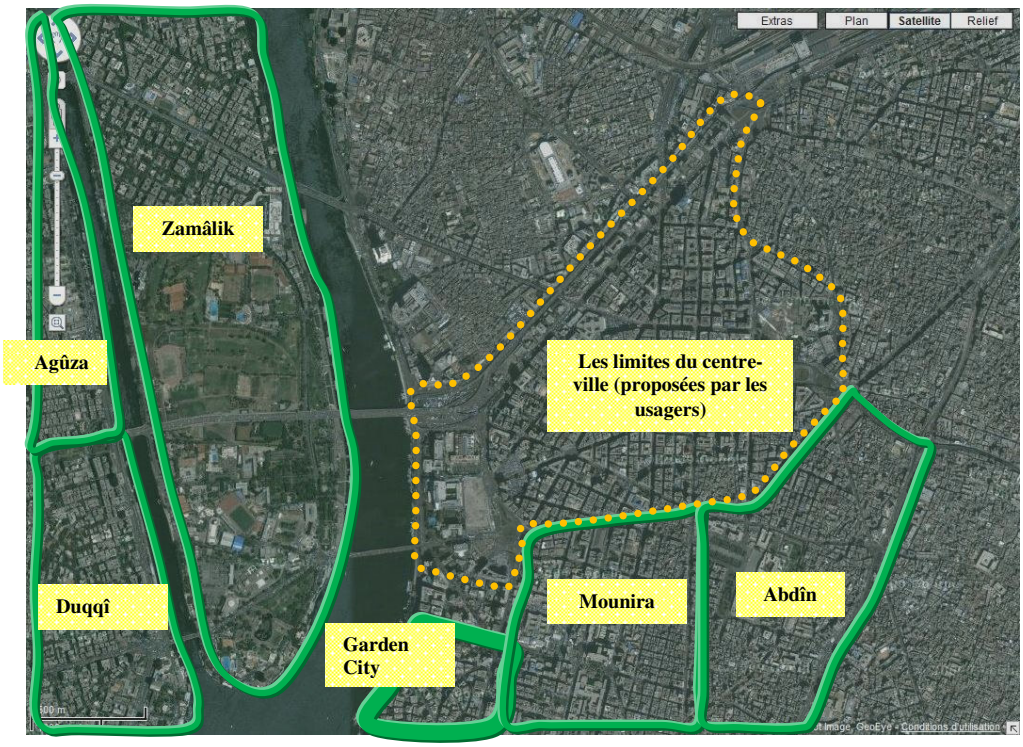

(Fig. 3.80) La représentation des quartiers dans les croquis

Les Limites

14 personnes ont indiqué les limites du centre-ville et 13 d'entre elles ont considéré le Nil comme la limite la plus forte du centre-ville. 2 personnes ont signalé les voies ferrées au nord du centre-ville, et une seule personne a indiqué les montagnes de Mokattam à l'ouest du noyau central. En effet, ni la voie ferrée, ni El-Mokattam ne font partie de la zone centrale.

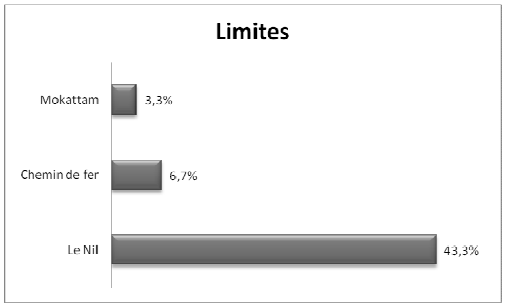

(Fig. 3.81) Les résultats de la représentation des limites.

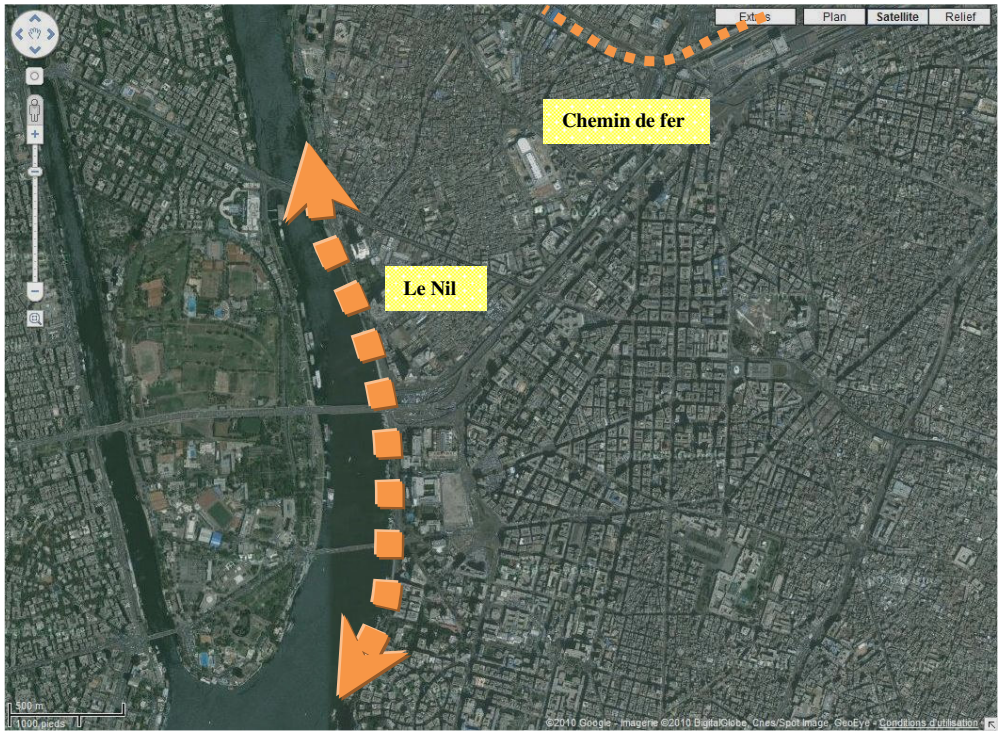

(Fig. 3.82) La représentation des limites dans les croquis

Les points de repère

Les résultats de notre enquête montrent que 25 personnes sur 30 ont intégré des points de repère dans leurs croquis. Nous avons classé les éléments de repérage en trois types : les édifices, les services généraux et les mobiliers urbains.

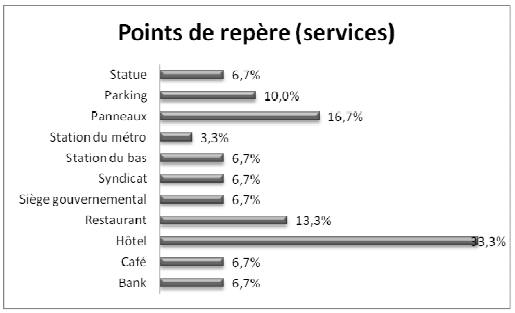

(Fig. 3.83) Les résultats de la représentation des points de repère (services et mobiliers urbains)

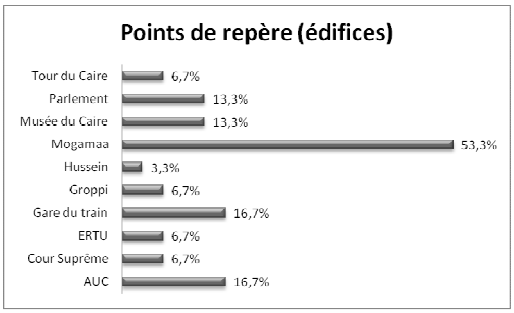

(Fig. 3.84) Les résultats de la représentation des points de repère (édifices)

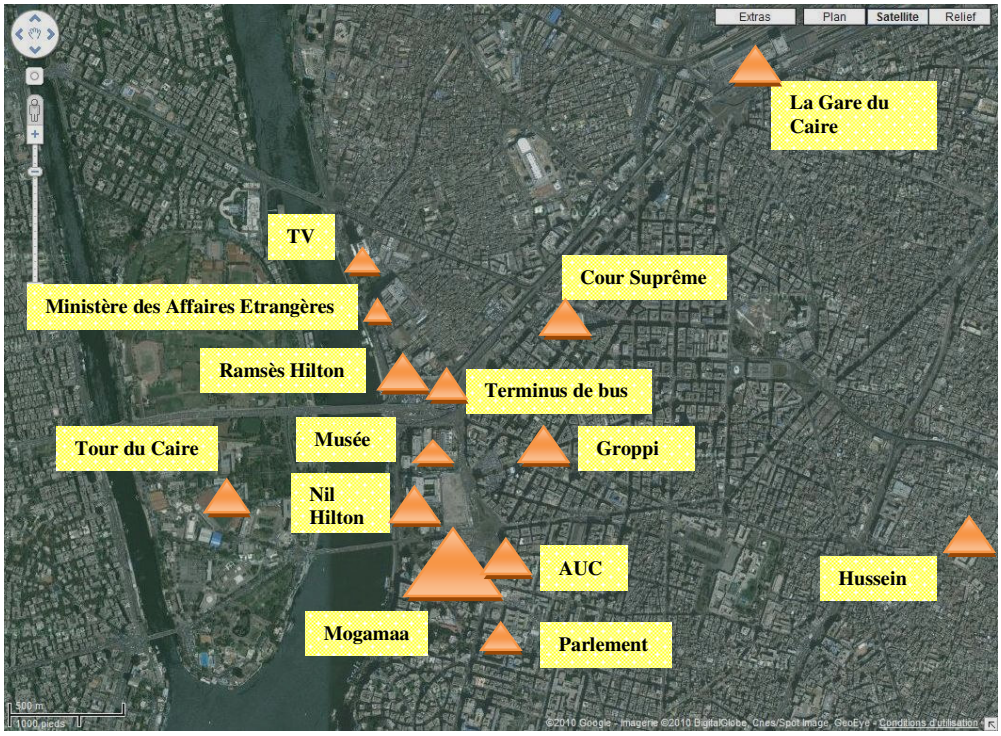

(Fig. 3.85) La représentation des points de repère dans les croquis

Nous pouvons remarquer la concentration des points de repère autour de la place El-Tahrir. Concernant les édifices, 16 personnes sur 25 ont repéré El-Mogamaa, suivi par l'Université Américaine du Caire (AUC) et la gare ferroviaire à Ramsès (5 croquis). Ensuite, nous trouvons le musée du Caire et le Parlement qui ont été signalés dans 4 croquis. Les autres points de repère (ERTU, la Cour Suprême, Groppi, Hussein et la tour du Caire) sont moins représentés. Par contre, nous découvrons l'absence de certains éléments de repérage qui ont des valeurs culturelles et sociales comme l'Opéra à Zamâlik, le jardin d' Azbâkiyya à Attaba et la mosquée de Sayyida Zaynab.

En ce qui concerne les services, 10 personnes ont signalé les hôtels du centre-ville. Les deux hôtels, Nile Hilton et Ramsès Hilton, sont les plus remarquables (chacun a été indiqué 3 fois). D'autres personnes n'ont pas noté les noms des hôtels repérés. Ensuite, 4 personnes ont indiqué les restaurants de type *fast-food* qui se trouvent à proximité de la place El-Tahrir. D'autres services sont moins représentés comme les banques, les cafés, les sièges gouvernementaux, les syndicats, les arrêts de bus et les stations de métro.
Concernant les mobiliers urbains, nous constatons que les panneaux (affichages, panneaux de signalisation routière, feux, etc.) ont attiré l'attention de 5 personnes. Et 3 d'entre elles ont indiqué les places de stationnement. Malgré la richesse artistique des statues du centre-ville (presque sur toutes les places principales), seules 2 personnes les ont mentionnées.

D'après les résultats de notre enquête, certaines catégories (comme les femmes, les salariés, ceux qui possèdent une voiture et ceux qui ont niveau d'éducation universitaire) ont plus représenté les éléments de repérage que d'autres catégories.

Toutes les personnes interrogées ont indiqué les éléments architecturaux et urbains liés à leur mémoire visuelle. Une partie de ces éléments est en rapport avec leurs professions (le siège de la Télévision Egyptien dans le cas du technicien du son, la Cour Suprême dans le cas de l'avocat et les affichages des publicités dans le cas de l'artiste peintre), ou bien lié à leur trajets quotidiens (les stations de métro, les ponts de 6 Octobre et Qasr El-Nil et les axes principaux de circulation comme la rue Ramsès et la rue 26 Juillet). D'autres éléments reflètent la centralité administrative (le Mogamaa et les sièges gouvernementaux), culturelle (le Musée Egyptien et AUC), commerciale (les rues Qasr El-Nil et Talaat Harb), touristique (les hôtels) et symbolique (la Tour du Caire).

Afin d'analyser l'image mentale du centre-ville d'après ses usagers, nous avons regroupé les éléments représentés dans leurs cartes mentales. Nous remarquons l'intersection de deux axes : la rue Ramsès (axe nord-sud) et la rue 26 Juillet (axe est-ouest). Une deuxième intersection se trouve au sud : la rue Qasr El-Einy et la rue Ramsès (axe nord-sud) et la rue Tahrir (axe est-ouest). Ce croisement nous rappelle de *Cardo* et *Decumanus*, les deux axes principaux qui structuraient l'ancienne ville romaine. A la croisée de ces deux axes, se trouvait le *Forum* au cœur de la vie politique, sociale et économique de la ville.
Nous remarquons que la rue 26 Juillet commence par un nœud (la place Attaba), elle croise la rue Ramsès dans un nœud qui n'est pas représenté dans les croquis et un point de repère (la Cour Suprême), ensuite elle traverse quatre quartiers (Bûlâq, Zamâlik, Mohandessine et Bûlâq al-Dakrûr) pour rejoindre le Ring Road à l'ouest du Grand Caire. Grâce à cet axe, qui traverse la capitale d'est en ouest, les automobilistes peuvent facilement accéder au centre-ville à partir du *Ring-Road*. La faible représentation de la rue 26 Juillet dans les croquis nous conduit à confirmer que cet axe doit être aménagé, et surtout la partie qui traverse le quartier Bûlâq pour accéder à Zamâlik.
La rue Ramsès constitue le deuxième axe. Dans les limites du centre-ville, elle commence par un nœud principal (la place El-Tahrir), passe par un deuxième nœud (la place Abdel Monème Riyadh) et arrive à un troisième (la place Ramsès). Elle regroupe la plupart des points de repère représentés sur les croquis. Cette rue traverse au nord l'avenue Salah Salem, puis elle tourne vers l'est pour rejoindre le *Ring-Road.*
Il est important de signaler que l'intersection de ces deux axes, Ramsès et 26 Juillet, joue le rôle de *Forum* dans la vie sociale de ses usagers. Nous remarquons que cette zone est devenue un des points principaux de rencontre lors des manifestations au Caire grâce à sa centralité politique et sociale (la Cour Suprême, le syndicat des avocats et le syndicat des journalistes), sans oublier sa centralité symbolique (la justice de la cour suprême et la liberté d'expression du syndicat des journalistes).

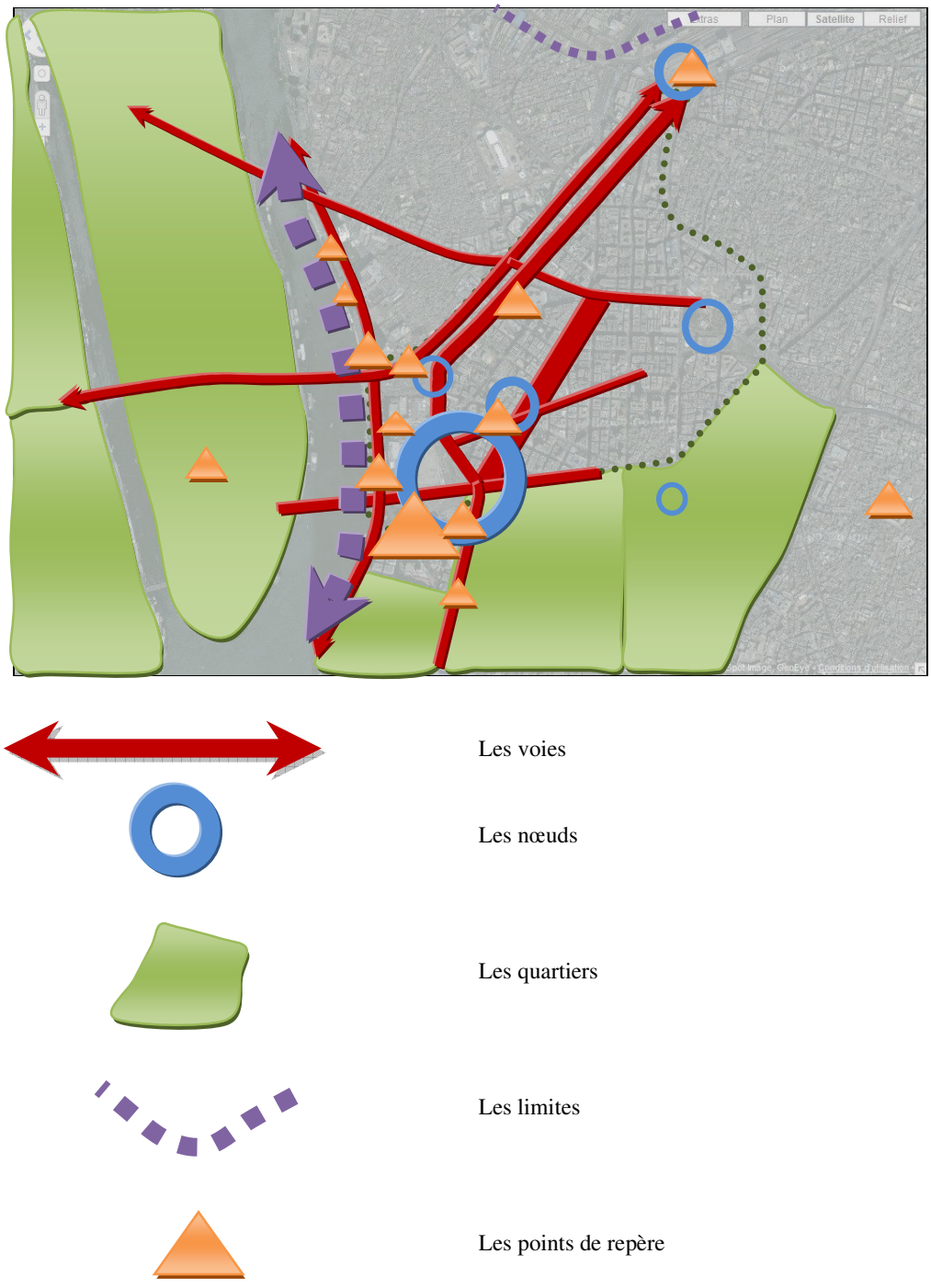

(Fig. 3.86) Les éléments représentés dans les croquis

b- La représentation du centre-ville d'après le questionnaire

Afin de mieux déterminer les problèmes existant au centre-ville, nous avons réalisé un questionnaire en utilisant deux supports différents : une version papier et une version en ligne via internet. Ce questionnaire a été publié en anglais et en français[1]. Par conséquent, il était destiné uniquement aux intellectuels bilingues maitrisant l'informatique et l'une de ces deux langues. Pour couvrir le reste de la population cairote, nous avons créé une autre version en arabe. 78 personnes ont été interrogées, parmi lesquelles 54 ont répondu au questionnaire publié sur l'Internet et 24 à la version papier. La classification des personnes interrogées est détaillée dans le tableau suivant.

Age	Moins de 20 ans			De 20 à 30 ans			De 30 à 40 ans			De 40 à 60 ans			Plus de 60 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	15	15	30	8	10	18	7	5	12	9	5	14	3	1	4
Education	Illettrés			Lycée et inférieur			Bac			Bac +2			Bac +5 et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	3	2	5	9	6	15	14	11	25	10	8	18	6	9	15
Situation Professionnelle	Etudiants			Salariés			Retraités			Chômeurs					
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
	20	15	35	10	18	28	4	1	5	8	2	10			
Situation Familiale	Célibataires			Mariés			Autres								
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total						
	20	22	42	18	12	30	4	2	6						

(Tab. 3.4) La classification des enquêtés

[1] Version anglaise : http://www.zapsurvey.com/Survey.aspx?id=8f33cf98-6f4c-4ab7-881d-defe6554d84d
Version française : http://www.zapsurvey.com/Survey.aspx?id=7bbf0504-9bb0-4986-99e6-f22562fd489a

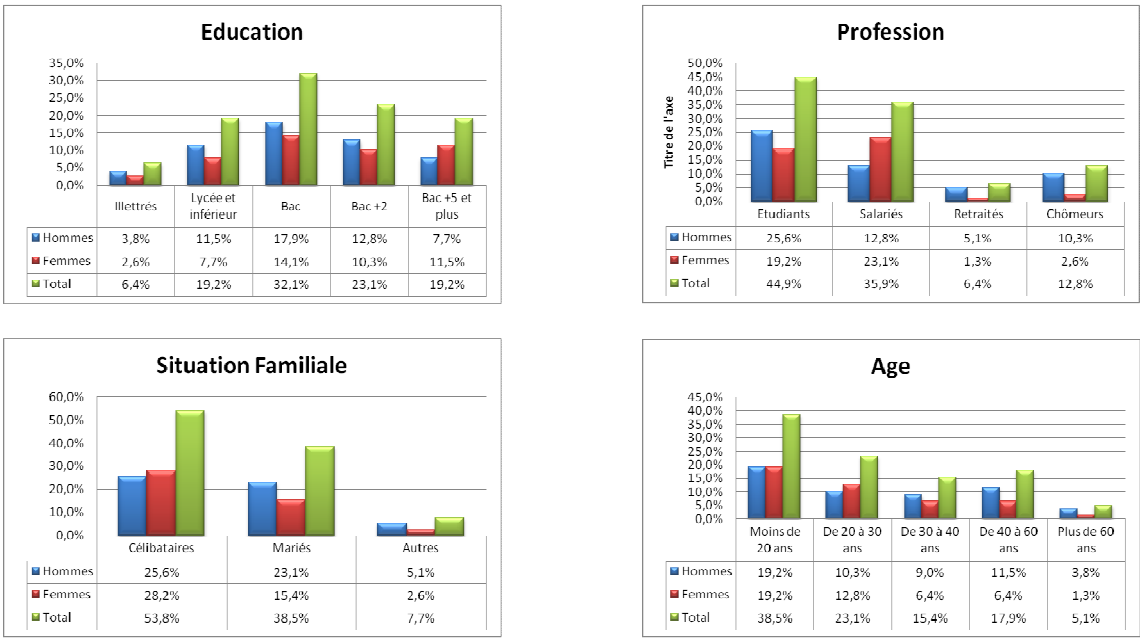

(Fig. 3.87) Les diagrammes de classification des personnes interrogées

Comme nous l'avons indiqué, 78 personnes ont répondu au questionnaire dont 42 hommes (53,85 %) et 36 femmes (46,15 %). Nous avons observé que la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire publié sur l'Internet sont des hommes (66,6 %) ce qui nous a conduit à proposer la version sur papier à 18 femmes et 6 hommes pour équilibrer le pourcentage des deux sexes sur l'ensemble des deux questionnaires. En effet, nous avons dû éliminer environ 17 réponses non sérieuses dont 7 provenaient de l'Internet.

D'après les résultats de notre questionnaire, environ 24 femmes sur 36 (66,6 % des femmes) et 30 hommes sur 42 (71,4 % des hommes) viennent au centre-ville pour faire des achats, ce qui correspond à environ 69,2 % des personnes interrogées. Ensuite, 12 femmes (33,33 %) et 15 hommes (35,7 %) s'y rendent pour se promener avec des amis. Par contre aucune femme ne vient au centre-ville pour passer un bon moment alors que 24 hommes (57,1 % des hommes et 30,7 % de l'échantillon) choisissent d'y passer leurs temps libres. Enfin, environ 19,2 % du panel traverse le centre-ville pour aller au travail et 11,5 % pour rentrer chez eux.

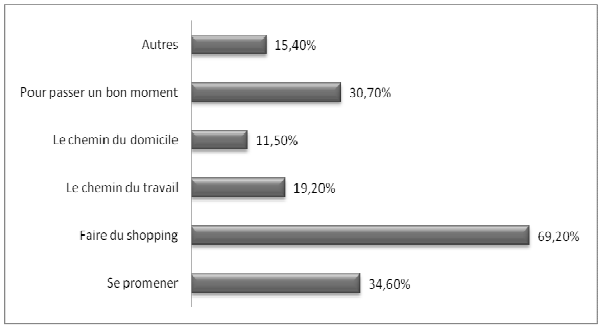

(Fig.3.88) La motivation principale de visiter le centre-ville

D'autre part, 15,4 % de l'échantillon a donné d'autres raisons de se rendre dans la zone centrale : trois personnes préfèrent ne pas y aller à cause des problèmes de circulation, pour cinq étudiants c'est une zone importante pour des raisons scolaires et culturelles (la bibliothèque de l'Université Américaine avant qu'elle soit déplacée au Nouveau Caire, les librairies de la rue Shérif et Talaat Harb, le Centre Culturel Français du Caire, etc.) et quatre hommes s'y rendent pour des raisons administratives.

Nous avons demandé aux personnes interrogées de déterminer les dix rues les plus importantes du centre-ville du Caire. 66 personnes ont répondu, parmi lesquelles 30 ont réussi à citer 10 rues. Par contre, 12 personnes n'ont pas répondu à cette question. Le tableau suivant montre le nombre de personnes interrogées par rapport au nombre de rues citées.

Nombre de rues citées	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Nombre de personnes interrogées	12	1	1	0	8	6	5	9	4	2	30	78
Nombre de réponses	0	1	2	0	32	30	30	63	32	18	300	508

(Tab. 3.5) Le nombre de réponses concernant les rues du centre-ville les plus citées.

Nous constatons que la rue Talaat Harb vient en première position (11,8 % des 508 réponses), suivie par la rue Ramsès (9,4 %). Les deux rues Qasr El-Nil et 26 Juillet viennent en troisième avec 7,5 % de la totalité des réponses. Ensuite, nous trouvons la rue El-Tahrir en cinquième position, suivie par les rues El-Gomhourya, Abdel Aziz et Emad El-Din. L'ensemble des autres rues citées représentent 42,1 % des réponses.

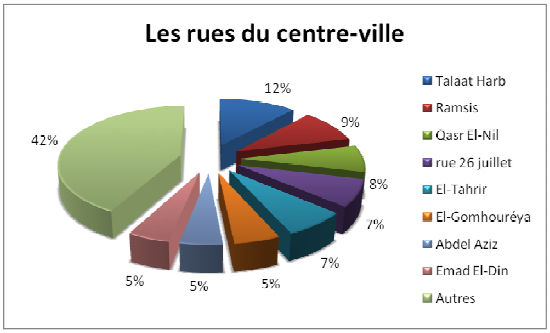

(Fig. 3.89) La représentation des rues principales du centre-ville du Caire

52 personnes ont cité ou inclus la rue Talaat Harb dans leur représentation du centre-ville (66,7 % des personnes ayant répondu au questionnaire en général et 78,8 % de celles ayant répondu à cette question). Nous avons été surpris que 8 personnes citent la rue Soliman Pacha (l'ancien nom de la rue Talaat Harb). Par conséquent, nous pouvons considérer que la rue Talaat Harb a été mentionnée par 60 personnes.

Par ordre de préférence, la rue Talaat Harb arrive en première position pour un tiers des personnes interrogées Elle a été désignée 14 fois en deuxième position (21,2 %), 10 fois en troisième (15,2 %), 4 fois en quatrième et cinquième, 2 fois en sixième et 4 fois en septième position.

Les résultats de l'enquête montrent que la rue Ramsès est moins importante que la rue Talaat Harb. Elle a été mentionnée par 48 personnes (72,7 %) parmi lesquelles dix l'ont placée en première position (15,2 %), 12 en deuxième position (18,2 %).

Rue	Position										Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Talaat Harb	22	14	10	4	4	2	4	-	-	-	60
Ramsès	10	12	8	2	10	2	2	2	-	-	48
Qasr El-Nil	-	6	2	6	14	4	4	-	-	2	38
26 Juillet	6	6	6	2	2	6	4	-	6	-	38
El-Tahrir	4	8	8	6	2	2	-	6	-	-	36
El-Gomhourya	-	-	2	-	6	8	2	-	2	6	26
Abdel Aziz	-	-	2	6	4	-	4	6	2	-	24
Emad El-Din	2	4	4	4	4	2	2	-	2	-	24
Qasr El-Einy	6	1	-	-	-	4	2	-	2	2	18
Shérif	-	4	2	4	2	4	2	-	-	-	18
Adli	-	-	4	-	-	-	4	-	4	4	16
El-Falaki	-	-	2	2	-	-	6	-	-	2	12
Hoda Shaarawi	-	-	2	10	-	-	-	-	-	-	12
Mohamed Farid	-	-	-	-	-	2	-	6	4	-	12
El-Bostane	-	-	-	4	2	2	-	-	2	-	10
El-Alfi	4	-	-	-	-	-	-	4	-	2	10
Urâbî	-	-	-	-	2	2	-	2	2	-	8
Mârouf	2	-	-	-	-	-	-	-	-	4	6
Autres	10	10	12	14	4	10	9	10	6	8	93
Total	66	65	64	64	56	50	45	36	32	30	**508**

(Tab. 3.6) Les rues les plus importantes
du centre-ville, d'après les personnes interrogées.

D'après les personnes interrogées, la rue Talaat Harb constitue le centre du centre et est donc souvent citée ou entourée. Cependant, certaines réponses sont surprenantes. Par exemple, 37 réponses ont inclus des rues même si elles ne se trouvent pas dans la zone centrale. La rue `Abbâs El-Akkad à Nasr City a été citée 4 fois, de même que la rue Roxy située à Héliopolis. Certains ont mentionné des rues périphériques : l'avenue Salah Salem (6 fois), le Ring Road (3 fois) et l'Autostrade (2 fois). Les deux rues El-Haram et Feissal qui se trouvent à Gîza apparaissent 7 fois.
D'autre part, certains se sont trompés sur les noms des rues centrales. Comme nous l'avons indiqué, certaines personnes ont utilisé les anciens noms des rues (Soliman Pacha au lieu de Talaat Harb et Fouad au lieu de 26 Juillet). D'autres ont utilisé les noms des principales stations de métro (Sadat, Moubarak, Mohamed Naguib, Gamal Abdel Nasser, etc.). De même, le pont 6 Octobre a été considéré deux fois comme une rue principale. Il est important de noter que les rues du Vieux Caire ont été citées 15 fois (3 fois pour El-Hussein, 3 fois pour El-Azhar et 2 fois pour Khân al-Khalîlî).

La représentation des rues principales est liée à la centralité qui se manifeste dans chaque rue. Nous avons demandé aux personnes interrogées de déterminer les rues qui proposent les services dont ils ont besoin, afin d'indiquer les caractéristiques fonctionnelles de chaque rue. Nous avons fourni une liste comprenant 22 rues centrales. Cet aspect de l'enquête constitue notre guide pour déterminer le niveau de centralité du centre-ville.

72 personnes ont répondu à cette question dont les résultats sont résumés dans le tableau suivant.

Rue	**Services commerciaux** (vêtements – chaussures – meubles)	**Services commerciaux** (électroménager)	**Services culturels** (cinéma – théâtre)	**Services d'accueil** (restaurants – cafés)	**Services administratifs**	**Services financiers** (banques – assurances)	**Services touristiques** (hôtels – agences de voyage)	**Transport**	**Nombre de personnes ayant répondu**	**Nombre des réponses**
26 Juillet	44 (61,1%)	14 (19,4%)	5 (6,9%)	20 (27,8%)	14 (19,4%)	18 (25%)	16 (22,2%)	20 (27,8%)	62	151
Abdel Aziz	20 (27,8%)	60 (83,3%)	0	0	0	0	0	20 (27,8%)	65	100
Abdel Khalek Tharwat	15 (20,8%)	10 (13,9%)	5 (6,9%)	9 (12,5%)	5 (6,9%)	3 (4,2%)	5 (6,9%)	9 (12,5%)	25	61
Adli	22 (30,6%)	8 (11,1%)	12 (16,7%)	13 (18,1%)	6 (8,3%)	4 (5,6%)	3 (4,2%)	3 (4,2%)	32	71
Alfi	10 (13,9%)	5 (6,9%)	5 (6,9%)	10 (13,9%)	3 (4,2%)	10 (13,9%)	3 (4,2%)	1 (1,4%)	30	47
Bostane	35 (48,6%)	14 (19,4%)	3 (4,2%)	16 (22,2%)	7 (9,7%)	4 (5,6%)	5 (6,9%)	3 (4,2%)	52	87
Emad El-Din	18 (25%)	10 (13,9%)	38 (52,8%)	6 (8,3%)	0	0	0	3 (4,2%)	50	75
Gawad Hosni	5 (6,9%)	0	2 (2,8%)	11 (15,3%)	3 (4,2%)	2 (2,8%)	0	2 (2,8%)	22	25
Gomhouriya	12 (16,7%)	20 (27,8%)	13 (18,1%)	16 (22,2%)	6 (8,3%)	6 (8,3%)	4 (5,6%)	14 (19,4%)	35	91
Hoda Shaarawi	3 (4,2%)	5 (6,9%)	0	13 (18,1%)	12 (16,7%)	3 (4,2%)	0	3 (4,2%)	20	39
Mârouf	5 (6,9%)	3 (4,2%)	3 (4,2%)	15 (20,8%)	3 (4,2%)	3 (4,2%)	0	2 (2,8%)	24	34
Mohamed Farid	12 (16,7%)	5 (6,9%)	3 (4,2%)	5 (6,9%)	3 (4,2%)	6 (8,3%)	3 (4,2%)	5 (6,9%)	23	42
Naguib El-Rihany	12 (16,7%)	5 (6,9%)	14 (19,4%)	3 (4,2%)	3 (4,2%)	0	0	3 (4,2%)	25	40
Urâbî	12 (16,7%)	3 (4,2%)	8 (11,1%)	19 (26,4%)	9 (12,5%)	4 (5,6%)	3 (4,2%)	10 (13,9%)	40	68
Qasr El-Nil	44 (61,1%)	5 (6,9%)	6 (8,3%)	16 (22,2%)	7 (9,7%)	35 (48,6%)	14 (19,4%)	3 (4,2%)	56	130
Qasr El-Einy	5 (6,9%)	4 (5,6%)	16 (22,2%)	16 (22,2%)	60 (83,3%)	16 (22,2%)	8 (11,1%)	10 (13,9%)	60	135
Ramsès	8 (11,1%)	13 (18,1%)	4 (5,6%)	16 (22,2%)	35 (48,6%)	4 (5,6%)	14 (19,4%)	60 (83,3%)	62	154
Sabry Abo Alam	5 (6,9%)	3 (4,2%)	11 (15,3%)	13 (18,1%)	0	0	0	3 (4,2%)	28	35
Shawarby	46 (63,9%)	5 (6,9%)	5 (6,9%)	3 (4,2%)	0	0	0	2 (2,8%)	50	61
Shérifeen	8 (11,1%)	2 (2,8%)	5 (6,9%)	6 (8,3%)	5 (6,9%)	7 (9,7%)	3 (4,2%)	2 (2,8%)	30	38
Shérif	35 (48,6%)	25 (34,7%)	10 (13,9)	10 (13,9%)	4 (5,6%)	25 (34,7%)	7 (9,7%)	3 (4,2%)	55	119
Tahrir	14 (19,4%)	13 (18,1%)	10 (13,9%)	20 (27,8%)	25 (34,7%)	13 (18,1%)	10 (13,9%)	30 (41,7%)	58	135
Talaat Harb	47 (65,3%)	18 (25%)	32 (44,4%)	13 (18,1%)	13 (18,1%)	40 (55,6%)	32 (44,4%)	13 (18,1%)	62	208
TOTAL	437	250	210	269	223	203	130	224		

(Tab. 3.7) Les services proposés
dans les rues centrales selon les personnes interrogées.

D'après ce tableau, la rue Abdel Aziz vient en première position : 65 personnes sur 72 (90,3%) l'ont incluse dans leur choix. Malgré ce pourcentage élevé, la rue Abdel Aziz arrive en septième position des rues les plus importantes du centre-ville (24 personnes sur 66 l'ont citée). Il faut noter que le choix de la rue Abdel Aziz découle de sa centralité commerciale liée aux magasins d'électroménager bon marché (83,3 %). Les autres résultats sont relativement logiques. La rue Talaat Harb vient en deuxième position pour le nombre de fois où elle a été citée, par contre, elle a gardé sa première position en ce qui concerne l'ensemble des services qu'elle offre.

	Centralité commerciale		**Centralité sociale**		**Centralité politique**	**Centralité économique**		**Transport**	**Nombre des réponses**
	Vêtements	Electro.	Cinéma	Restau.		Banques	Hôtels		
1	Talaat Harb **47**	Abdel Aziz **60**	Emad El-Din **38**	26 Juillet **20**	Qasr EL-Einy **60**	Talaat Harb **40**	Talaat Harb **32**	Ramsès **60**	Talaat Harb **208**
2	Shawarby **46**	Shérif **25**	Talaat Harb **32**	Tahrir **20**	Ramsès **35**	Qasr El-Nil **35**	26 Juillet **16**	Tahrir **30**	Ramsès **154**
3	Qasr El-Nil **44**	Gom-houriya **20**	Qasr EL-Einy **16**	Urâbî **19**	Tahrir **25**	Shérif **25**	Qasr El-Nil **14**	26 Juillet **20**	26 Juillet **151**
4	26 Juillet **44**	Talaat Harb **18**	Naguib El-Rihany **14**	Bostane **16**	26 Juillet **14**	26 Juillet **18**	Ramsès **14**	Abdel Aziz **20**	Qasr EL-Einy **135**
5	Bostane **35**	26 Juillet **14**	Gom-houriya **13**	Gom-houriya **16**	Talaat Harb **13**	Qasr EL-Einy **16**	Tahrir **10**	Gom-houriya **14**	Tahrir **135**
6	Shérif **35**	Bostane **14**	Adli **12**	Qasr El-Nil **16**	Hoda Shaarawi **12**	Tahrir **13**	Qasr EL-Einy **8**	Talaat Harb **13**	Qasr El-Nil **130**
7	Adli **22**	Ramsès **13**	Sabry Abo Alam **11**	Qasr EL-Einy **16**	Urâbî **9**	Alfi **10**	Shérif **7**	Urâbî **10**	Shérif **119**
8	Abdel Aziz **20**	Tahrir **13**	Shérif **10**	Ramsès **16**	Bostane **7**	Shérifeen **7**	Abdel Khalek Tharwat **5**	Qasr EL-Einy **10**	Gom-houriya **91**
9	Emad El-Din **18**	Abdel Khalek Tharwat **10**	Tahrir **10**	Mârouf **15**	Qasr El-Nil **7**	Gom-houriya **6**	Bostane **5**	Abdel Khalek Tharwat **9**	Abdel Aziz **90**
10	Abdel Khalek Tharwat **15**	Emad El-Din **10**	Urâbî **8**	Adli **13**	Adli **6**	Mohamed Farid **6**	Gom-houriya **4**	Mohamed Farid **5**	Bostane **87**

(Tab. 3.8) Les centralités des rues centrales.

Selon les personnes interrogées, la rue Talaat Harb comprend la plupart des services liés à la centralité commerciale (magasins de vêtements, de chaussures, accessoires, etc.) et à la centralité économique comme les services financiers (les banques et les compagnies d'assurance) et les services touristiques (hôtels et agences de voyage). De plus la rue Talaat Harb occupe la première position en ce qui concerne le nombre de réponses.

(Fig. 3.90) La concentration des commerces dans la rue Talaat Harb.

Pour la centralité sociale, elle est en deuxième position avec les services culturels (cinémas et théâtres). Même si la rue Talaat Harb comprend les trois salons du thé les plus réputés du Caire (Café Riche, Groppi et *A l'Américaine*), elle n'occupe que la treizième position pour les services d'accueil. Ce résultat nous conduit à estimer que ces lieux prestigieux ont perdu leur rôle dans la vie sociale des Cairotes. En fait, ces salons de thé étaient réservés aux classes aisées et moyennes à revenus élevés avant la révolution de 1952. D'après les témoignages des jeunes qui fréquentent le centre-ville, nous constatons qu'ils préfèrent les restaurants de type *Fast-food* se trouvant à proximité de l'ancienne Université Américaine du Caire. Concernant la centralité politique et administrative, la rue Talaat Harb arrive en cinquième position.

Nous remarquons que 22,6 % des réponses correspondent à la centralité commerciale (les magasins de vêtements, de chaussures, etc.), suivies par les services d'accueil (restaurants, cafés, salons du thé, etc.) pour 13,9 % réponses. Cependant, les centralités économique (le secteur bancaire et le secteur hôtelier) et culturelle (les cinémas et théâtres) sont moins présentes dans les réponses, ce qui indique que, malgré la crise économique, les Cairotes sont soumis à la culture de consommation[1].

Les personnes interrogées ont exprimé une forte centralité liée à certaines rues. Par exemple, 60 personnes (83,3 %) ont montré la centralité commerciale liée aux produits électroménagers de la rue Abdel Aziz, suivie par la rue Shérif mentionnée par 25 personnes (34,7 %). La rue Qasr El-Einy obtient le même pourcentage (83,3 %) en ce qui concerne la centralité politique et administrative, par contre la rue Ramsès arrive en deuxième position avec 48,6 %. Cette dernière occupe la première place en ce qui concerne la centralité d'accessibilité et de transport (83,3 %). Par contre, la rue Tahrir n'a eu que la moitié de réponses de la rue Ramsès.

[1] D'après le Ministre des Communications, le nombre d'abonnements de téléphone portable dépassent les 50 millions en août 2009. Il est important de noter que la presse égyptienne a déclaré que les égyptiens avaient dépensé environ 1,25 milliards d'euros (9,5 milliards de livres égyptiennes) en trois mois en 2009. Source : http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=129128

Nous avons demandé aux interrogés de déterminer les cinq places principales dans le centre-ville du Caire. Parmi les 78 personnes qui ont répondu à notre questionnaire, il y a 64 personnes qui ont répondu à cette question dont 26 ont réussi de représenter 5 places principales. Le tableau suivant montre le nombre des enquêtés par rapport au nombre des places déterminées.

Nombre des places indiquées	0	1	2	3	4	5	Total
Nombre des interrogés	14	4	8	14	12	26	78
Nombre des réponses	0	4	16	42	48	130	240

(Tab. 3.9) Le nombre des réponses de la question des places les plus représentées au centre-ville

Selon les résultats, la place Tahrir vient en première position (22,5% des 240 réponses), suivie par la place Ramsès (17,5 %). Les deux places Attaba et Talaat Harb viennent en troisième place avec 15,8 % de la totalité des réponses. Ensuite, nous trouvons la place Opéra en cinquième rang (5,8 %), suivie par la place Abdîn (4,2 %). L'ensemble des autres places qui ont été citées dans la représentation des interrogés ne dépasse pas le plafond de 18,3 % des réponses.

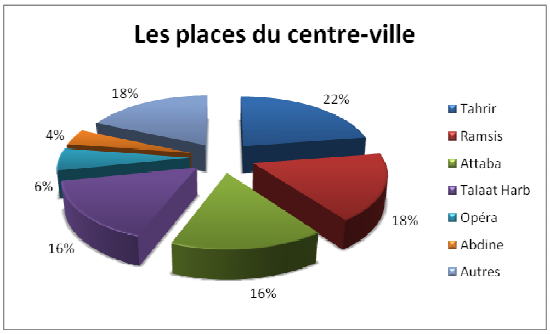

(Fig. 3.91) La représentation des places principales du centre-ville du Caire

54 personnes interrogées ont cité ou inclus la place Tahrir dans leur représentation du centre-ville (69,2 % des personnes qui ont répondu au questionnaire en général et 84,4 % des personnes qui ont répondu à cette question). La place Tahrir a été désignée 44 fois (68,8 %) comme la place la plus importante au centre-ville. Elle a été indiquée 6 fois (9,4 %) en deuxième position, 2 fois (3,1 %) en troisième, aucune fois en quatrième et 2 fois en cinquième positions.

Quant à la place Ramsès, 42 personnes l'ont déclarée parmi les cinq places les plus remarquables au centre-ville (53,8 % des interrogés qui ont répondu au questionnaire en général et 65,6 % de ceux qui ont répondu à cette question). Elle a été nommée 8 fois (12,5 %) en première position, 18 fois (28,1 %) en deuxième, 10 fois (15,6 %) en troisième, 4 fois (6,25 %) en quatrième et 2 fois (3,1 %) en cinquième rangs.

Ensuite, nous trouvons les deux places Attaba et Talaat Harb qui ont été désignées 38 fois (59,4 %), suivie par la place Opéra qui a été citée 14 fois (21,9 %) et la place Abdîn qui a été mentionnée 10 fois (15,6 %).

Place	Position					Total
	1	2	3	4	5	
Tahrir	44	6	2	0	2	54
Ramsès	8	18	10	4	2	42
Attaba	2	10	12	10	4	38
Talaat Harb	6	10	12	4	6	38
Opéra	2	0	6	6	0	14
Abdîn	2	6	0	0	2	10
Autres	0	10	10	14	10	44
Total	64	60	52	38	26	240

(Tab. 3.10) Les places les plus remarquables
au centre-ville, d'après les interrogés

Nous remarquons que les interrogés ont inclus des places périphériques dont la place `Abbâsiyya qui a été marquée 6 fois (9,4 %), la place El-Gîzah (3,1 %) et la place Lebanon (3,1 %). Quant au Vieux Caire, il n'est représenté que 4 fois (2 fois pour la place El-Azhar et 2 fois pour la place El-Qualâ). Nous étions surpris car la place Sayyida Zaynab n'est mentionnée que 4 fois (6,25 %) malgré sa localisation centrale et ses centralités culturelle et sociale.

Nous observons que les places sont plus représentables, selon les interrogés, que les rues dans le centre-ville du Caire. Les zones périphériques ont été indiquées dans les représentations des interrogés. Quant aux rues périphériques, elles ont été évoquées 38 fois sur 508 réponses (7,5 %). De l'autre part, les places périphériques ont été signalées 10 fois sur 240 réponses (4,2 %). Malgré la localisation du centre-ville qui est attaché au Vieux Caire, ce dernier est moins représenté que les zones périphériques dans les réponses des enquêtés. Les rues du Caire Fatimide ont été citées 12 fois sur 508 (2,4 %) contre 4 fois sur 240 pour les places fatimides.

(Fig. 3.92) Les quartiers du Caire
Source : Atlas du Caire

Afin de déterminer les centralités des quartiers centraux, nous avons demandé aux interrogés d'indiquer les services essentiels dont ces quartiers offrent. Nous avons fourni une liste de 8 quartiers centraux (Abdîn, Qasr El-Nil, Zamâlik, Azbâkiyya, Bâb al-Sha`riyya, Bûlâq, Mûskî et Sayyida Zaynab). 69 personnes sur 78 ont répondu à notre question. Le tableau suivant résume les réponses.

Quartier	**Services commerciaux** (vêtements – chaussures – meubles)	**Services commerciaux** (électroménager)	**Services culturels** (cinéma – théâtre)	**Services d'accueil** (restaurants – cafés)	**Services administratifs**	**Services financiers** (banques – assurances)	**Services touristiques** (hôtels – agences de voyage)	**Transport**	**Nombre de personnes ayant répondu**	**Nombre des réponses**
Abdîn	13 (18,8%)	7 (10,1%)	9 (13,0%)	20 (29,0%)	46 (66,7%)	25 (36,2%)	16 (23,2%)	12 (17,4%)	62	148
Qasr El-Nil	47 (68,1%)	12 (17,4%)	30 (43,5%)	28 (40,6%)	25 (36,2%)	26 (37,7%)	25 (36,2%)	16 (23,2%)	65	209
Zamâlik	28 (40,6%)	12 (17,4%)	50 (72,5%)	50 (72,5%)	12 (17,4%)	35 (50,7%)	35 (50,7%)	8 (11,6%)	65	230
Azbâkiyya	32 (45,4%)	32 (46,4%)	3 (4,3%)	7 (10,1%)	10 (14,5%)	3 (4,3%)	0 (0,0%)	22 (31,9%)	60	109
Bâb al-Sha`riyya	3 (4,3%)	16 (23,2%)	0 (0,0%)	15 (21,7%)	5 (7,2%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	10 (14,5%)	44	49
Bûlâq	10 (14,5%)	8 (11,6%)	2 (2,9%)	5 (7,2%)	2 (2,9%)	2 (2,9%)	0 (0,0%)	10 (14,5%)	34	39
Mûskî	44 (63,8%)	27 (39,1%)	16 (23,2%)	15 (21,7%)	5 (7,2%)	6 (8,7%)	0 (0,0%)	3 (4,3%)	58	116
Sayyida Zaynab	9 (13,0%)	9 (13,0%)	3 (4,3%)	10 (14,5%)	5 (7,2%)	0 (0,0%)	2 (2,9%)	10 (14,5%)	32	48
TOTAL	186	123	113	150	110	97	78	91		

(Tab. 3.11) Les services disponibles
dans les quartiers centraux.

D'après ce tableau, les deux quartiers Qasr El-Nil et Zamâlik viennent en première position si l'on considère le nombre de personnes qui les ont mentionnés : 65 personnes sur 69 (94,2 %). Malgré ce pourcentage élevé, aucune rue du quartier de Zamâlik n'a été citée parmi les rues les plus importantes du centre-ville. Par contre, le quartier Qasr El-Nil comprend les rues Qasr El-Nil, Talaat Harb, Qasr El-Einy, Abdel Khalek Tharwat et Malouf ainsi qu'une partie des rues Tahrir, 26 Juillet, Ramsès et El-Galâ. Ce quartier central comprend les places Tahrir et Talaat Harb qui sont considérées comme le centre du centre.
Le quartier Abdîn vient en troisième position. Il est entouré par les quartiers Qasr El-Nil, Azbâkiyya, Mûskî El-Darb El-Ahmar et Sayyida Zaynab. Il comprend les places El-Gomhourya et Bâb al-Lûq et les rues Falaki, El-Gomhourya, Mohamed Farid et Adli ainsi qu'une partie des rues Qasr El-Nil, Tahrir, Abdel Khalek Tharwat et Hoda Shaarawi.
Ensuite, on trouve le quartier Azbâkiyya (60 occurrences). Il est composé de la place Ramsès et des rues Ramsès, El-Galâ et El-Alfi ainsi que d'une partie des rues 26 Juillet, Kamel Sedki et El-Gomhourya.
Le quartier Mûskî a été désigné par 58 personnes. Il comprend les places Attaba et Opéra et les rues Abdel Aziz, El-Azhar, El-Guish et le début de la rue 26 Juillet. Enfin, nous remarquons que les trois quartiers Bâb al-Sha`riyya, Bûlâq et Sayyida Zaynab ont été moins mentionnés que les autres quartiers.

Selon les personnes interrogées, la centralité commerciale est présente dans les quartiers Qasr El-Nil, Mûskî et Azbâkiyya. Quant au quartier Qasr El-Nil, il vient en première position (68,1 %) en ce qui concerne les boutiques de vêtements, de chaussures, etc., mais en quatrième position (17,4 %) pour les produits électroménagers. La rue El-Mûskî qui se localise dans le quartier du même nom est considérée comme le pôle commercial le plus réputé dans le marché des vêtements à petit prix, ce qui place le quartier en deuxième position pour la centralité commerciale. La rue Abdel Aziz, dans le quartier Mûskî, est en en première position pour les produits électroménagers bon marchés, même si le quartier lui-même arrive

en deuxième position. Ensuite, nous constatons que le quartier Azbâkiyya se trouve en troisième position pour les boutiques de vêtements et de chaussures et en première position pour les produits électroménagers.

Concernant la centralité sociale, le quartier Zamâlik occupe la première place pour les services culturels et les services d'accueil (72,5 % chacun), suivi par le quartier Qasr El-Nil (43,5 % pour les cinémas et théâtres et 40,6 % pour les restaurants et cafés). En fait, le quartier Zamâlik comprend une grande partie des espaces verts ainsi que deux grands clubs sportifs (Ahli et Gézira), sans oublier les jardins publics en face du Nil. Malgré cette forte centralité d'accueil et cette richesse en espaces de loisirs, aucune rue du quartier Zamâlik n'a été citée ou incluse parmi les rues les plus importantes du centre-ville.

D'après les personnes interrogées, la centralité administrative et politique se concentre dans le quartier Abdîn. Ce dernier comprend la rue Qasr El-Einy où se trouvent les sièges des ministères et le Parlement ainsi que le palais présidentiel d'Abdîn. Malgré la localisation du Mogamaa dans le quartier Qasr El-Nil, seulement 36,2 % des personnes interrogées l'ont signalé. Nous remarquons que les autres quartiers ont obtenu un faible pourcentage.

Malgré la concentration des services bancaires et hôteliers dans les quartiers Abdîn et Qasr El-Nil, ces deux derniers ont été classés en deuxième et troisième positions après le quartier Zamâlik qui a été mentionné 35 fois. Nous pensons que la concentration des ambassades à Zamâlik a donné l'impression aux personnes interrogées que ce quartier est le pôle touristique le plus important du centre-ville. Mais en réalité, il y a plus d'hôtels et de banques à Qasr El-Nil et à Abdîn qu'à Zamâlik. Le pourcentage pour les autres quartiers est quasiment nul.

Enfin, la centralité d'accessibilité a été indiquée dans le quartier Azbâkiyya qui comprend la place Ramsès où se trouve la gare principale du Caire et le terminus des bus. En deuxième position, on trouve le quartier Qasr El-Nil qui comprend la place Tahrir, noyau du centre-ville.

Nous remarquons que les réponses portant sur les centralités ne sont pas différentes de notre estimation qui a été détaillée en deuxième partie de notre recherche. Cependant, l'analyse de notre enquête indique que les rues et les places apparaissent plus que les quartiers. Certaines réponses nous ont choqués, surtout celles qui concernent les rues et les places les plus remarquables. En fait, le pourcentage élevé de personnes qui désignent les rues et places périphériques comme faisant partie du centre-ville nous conduit à croire que les Cairotes vivent l'espace urbain sans l'identifier. Certaines personnes qui vivent à Héliopolis et Nasr City ne se rendent jamais dans la zone centrale du Caire. En fait, le polycentrisme des quartiers périphériques joue le rôle social du centre-ville.

3.2.4. Les problèmes du centre-ville d'après ses usagers

Comme nous l'avons détaillé dans la partie précédente, les études du nouveau schéma directeur « *Le Caire 2027* » ont déterminé les problèmes de la zone centrale. Mais il reste indispensable de laisser les usagers du centre-ville du Caire identifier eux-mêmes les problèmes du noyau central. Notre questionnaire se compose en deux parties : les problèmes visuels et les problèmes fonctionnels.

Nous avons élaboré un questionnaire portant sur la représentation du centre-ville afin de repérer ses problèmes ainsi que les solutions pour améliorer l'image de la zone centrale. Nos questions concernent l'aspect général, les bâtiments, les panneaux d'affichages et les rues. La deuxième partie de notre enquête concerne les problèmes fonctionnels comme le trafic, le stationnement, les équipements piétonniers et l'utilisation du sol.

La méthode utilisée consiste à faire sélectionner une ou plusieurs réponses parmi une liste de problèmes ou de solutions proposés. Nous avons conservé une partie pour les enquêtés pour qu'ils expriment leurs propres idées. Dans cette section, nous analysons les réponses obtenues et, selon le cas, nous préciserons les problèmes visuels et fonctionnels dans la partie suivante.

Tout d'abord, 73 % des utilisateurs du centre-ville critiquent le manque d'espaces verts dans la zone centrale et 52 % pensent que les espaces publics pourraient facilement être aménagés. 58 % signalent la saleté des rues, des trottoirs et des ruelles. 42 % critiquent le chaos visuel créé par les poteaux, panneaux et câbles inutiles, et 32 % estiment qu'ils pourraient facilement être retirés. Le manque de points de vue et de points d'attraction a été mentionné par 42 % des personnes interrogées, et pour 40 % il serait simple de créer des points d'attraction. Enfin, 38 % critiquent le désordre de l'espace urbain, et 32 % pensent qu'il serait possible d'éliminer ce désordre. Une des personnes interrogées insiste sur le manque de renouvèlement des édifices malgré leur importance culturelle. Cette personne pense que l'Etat doit entretenir les valeurs culturelles des bâtiments pour conserver le patrimoine architectural de la ville. Une autre souhaite que le gouvernement déplace les sièges administratifs en dehors du Caire et crée des jardins publics pour améliorer l'environnement de la capitale.

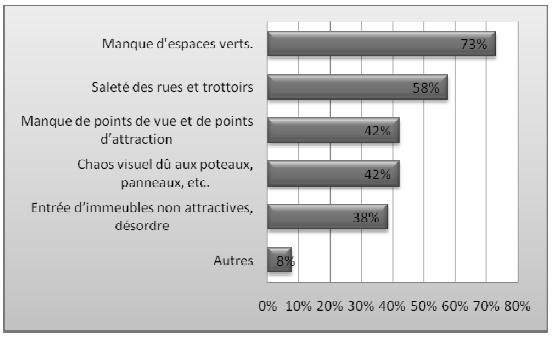

(Fig. 3.93) Problèmes liés à l'aspect général du centre-ville

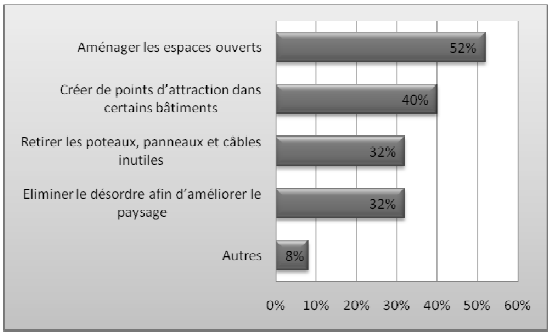

(Fig. 3.94) Solutions pour améliorer l'aspect général du centre-ville

En ce qui concerne les bâtiments du centre-ville du Caire, le mauvais entretien des façades et la saleté des entrées, cours et toitures sont largement critiqués. 81 % des personnes interrogées trouvent que les façades sont mal entretenues. 65 % regrettent le manque de coopération entre les propriétaires et les occupants pour l'entretien des bâtiments et estiment que les entrées d'immeubles sont sales et encombrées et 50 % pensent que l'état des entrées pourrait être amélioré avec un peu d'effort. Malgré la valeur historique des bâtiments, 38 % ne voient aucune harmonie entre les façades.

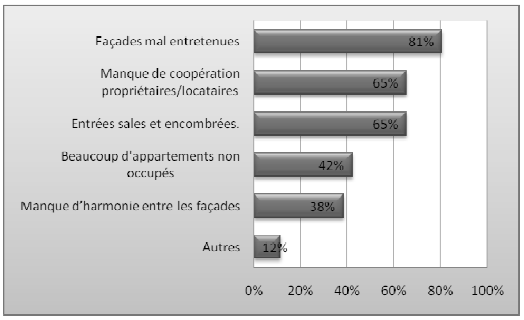

(Fig. 3.95) Problèmes liés aux bâtiments

Les appartements non-occupés ont attiré l'attention de 42 % des enquêtés. Cependant, 3 personnes constatent que ces appartements, avec leurs fenêtres qui sont en vis-à-vis, ont été réalisés d'une manière qui ne respecte pas la vie privée des résidents.

D'autre part, 88 % estiment que la plupart des immeubles ont une valeur historique et qu'ils doivent être restaurés. 85 % proposent de réhabiliter les édifices qui ont des valeurs historiques ou architecturales. En fait, il est à noter que la plupart des personnes interrogées sont d'accord pour dire que les bâtiments ayant une valeur architecturale sont mal entretenus. Seulement 23,1 % d'entre elles trouvent qu'ils sont en bon état et qu'ils doivent être conservés tels qu'ils sont.

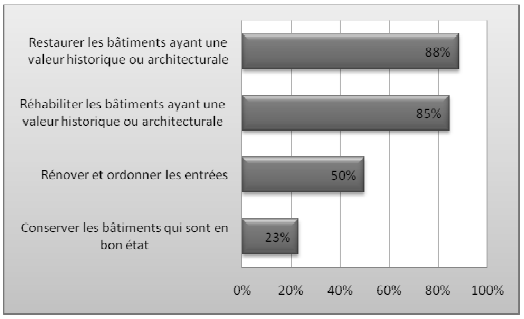

(Fig. 3.96) Solutions pour améliorer les bâtiments

(Fig. 3.97) Un immeuble de style Art Nouveau (*Jugendstil*) de la place Talaat Harb, construit au début du XXème siècle.
Le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques qui ne respectent pas les valeurs culturelles du bâtiment.

(Fig. 3.98) Les anciens *Grands Magasins Tiring*, construits en 1928 dans le style Néobaroque, actuellement les magasins de *La Maison Egyptienne*.
On voit bien les affichages et les vitrines hideuses qui couvrent certaines parties de la façade riche

Avant la création de l'Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine (NOUH) en 2001, aucune norme ne réglementait l'affichage de panneaux publicitaires au Caire. La loi 119/2008 interdit la pose d'affiches sur les bâtiments classés comme patrimoine architectural par l'ONAU, ce qui est le cas des immeubles du centre-ville du Caire. 92 % des personnes interrogées trouvent que les panneaux d'affichage du centre-ville sont mal entretenus. 63 % ne voient aucune harmonie entre les panneaux et l'architecture des bâtiments et 26 % pensent que certains panneaux s'harmonisent avec les façades et qu'ils doivent être conservés. 58 % critiquent la mauvaise finition des panneaux, et 46 % constatent qu'ils sont disgracieux et doivent être éliminés. Malgré la taille excessive qui est signalée par 38 %, 25 % trouvent qu'ils sont difficiles à lire. 52 % pensent que la conception et la réalisation de panneaux doivent être contrôlées par les autorités locales. Malgré tout, 39 % estiment que certains panneaux d'affichage ont de valeurs historiques et doivent être conservés.

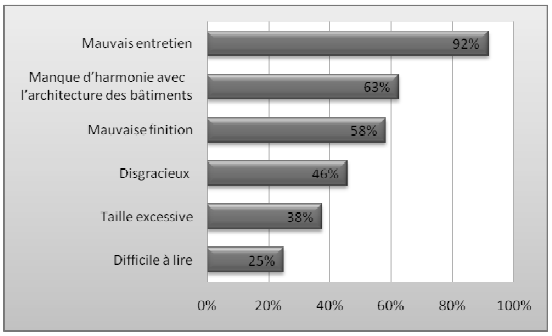

(Fig. 3.99) Problèmes liés aux panneaux d'affichage

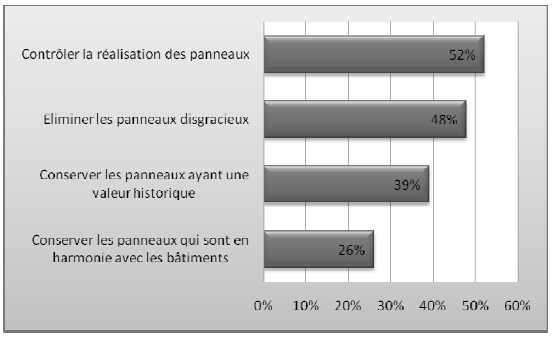

(Fig. 3.100) Solutions pour améliorer les panneaux d'affichage

(Fig. 3.101) Le quartier de Bâb al-Lûq se considère un pôle important des cabinets de médecins. La plupart de ces cabinets sont des appartements résidentiels. On remarque cet immeuble qui regroupe trentaine des cabinets.

(Fig. 3.102) Les panneaux de publicité qui cachent les façades des immeubles et qui dérange les automobilistes

Comme nous l'avons indiqué, les rues sont les éléments les plus représentés au centre-ville du Caire. D'après notre questionnaire, il y a 88 % des interrogés trouvent que les rues sont trop étroites. Par contre, 29 % trouvent que la largeur des rues est suffisante et que la largeur des trottoirs pourrait être réduite. 68 % constatent que les rues manquent le réseau de canalisation. 60 % trouvent que les rues sont en mauvais état, 48 % signalent la saleté des rues et 62 % exigent la mise en place d'un service de nettoyage. 20 % font remarquer les intersections dangereuses et 38 % trouvent que les panneaux de signalisation doivent être renouvelés.

Un des interrogés propose de remplacer l'asphalte par des carrés de basalte ou de pierres pour obliger les automobilistes de réduire leur vitesse. Un autre apprécie la conception des rues qui doivent être aménagées pour ressembler les rues parisiennes qui s'harmonisent avec les édifices historiques.

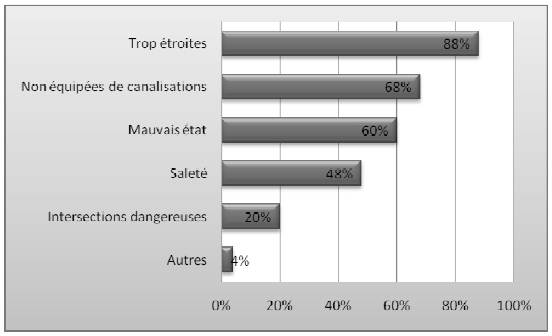

(Fig. 3.103) Problèmes liés aux rues

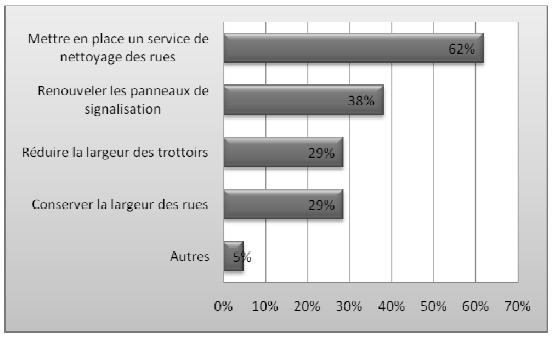

(Fig. 3.104) Solutions pour améliorer les rues

(Fig. 3.105) Les piétons traversent les rues de n'importe quel point sans respecter les signalisations de circulation

(Fig. 3.106) La place Opéra, la largeur des trottoirs n'est pas suffisante pour les besoins des piétons. On trouve un mélange dangereux des voitures et piétons et surtout dans les zones commerciales

La circulation est considérée le problème principal dans la zone centrale. 81 % des questionnés trouvent que les déplacements sont lents et difficiles. Cette vitesse limitée de la circulation est liée à l'embouteillage pendant l'heure de pointe qui est signalé par 46 %. Le problème du trafic à cause de livraisons des marchandises est signalé par 54 %, et 19 % font marquer le trafic excessif des camions. 58 % constatent le problème de circulation aux intersections. Enfin, 50 % regrettent la mauvaise définition des grands axes reliant le centre-ville aux quartiers périphériques. Trois questionnés ont déclaré que le Caire n'est plus capable d'accueillir les milliers de véhicules qui circulent quotidiennement dans les rues de la capitale.

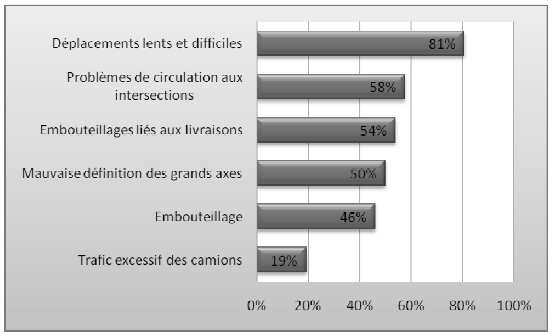

(Fig. 3.107) Problèmes liés au trafic

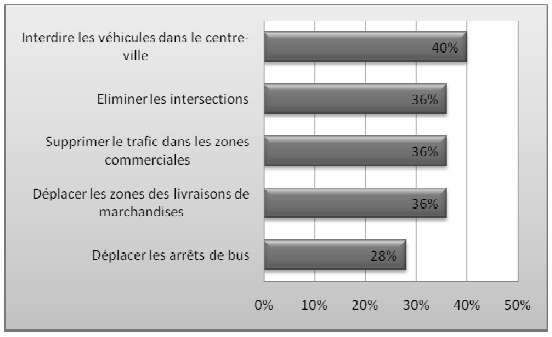

(Fig. 3.108) Solutions pour améliorer le trafic

Malgré l'importance de la zone centrale comme un pôle d'accessibilité, 40 % des interrogés pensent que la circulation pourrait éviter traverser le centre-ville et 36 % pensent que le trafic pourrait éviter les zones commerciales. 36 % proposent le déplacement des zones de laivraisons des marchandises et 28 % pensent que le déplacement des arrêts de bus pourrait régler la circulation. Enfin, 36 % estiment que les rues pourraient être aménagées en supprimant les intersections

(Fig. 3.109) le trafic perturbé dans les rues du Caire

92 % regrettent le manque de places de stationnement dans la zone centrale. 65 % font marquer les mendiants qui bloquent les places gratuites de stationnement pour demander de l'argent aux gens voulant se garer. 46 % signalent que le stationnement dans les zones interdites perturbe la circulation. Concernant l'état du parc de stationnement, 38 % regrettent la mauvaise conception, 19 % signalent la saleté et 15 % trouve que l'éclairage n'est pas suffisant.

Les interrogés ont sélectionné certaines solutions qui pourraient améliorer le stationnement dans le centre-ville. 77 % proposent la construction des parkings à étages multiples. 42 % demandent la réalisation de nouvelles places de stationnement dans le sous-sol des bâtiments. 38 % exigent l'amélioration de la conception et de la disposition du parc de stationnement. Enfin, 27 % estiment la possibilité de créer de nouvelles places de stationnement dans les rues.

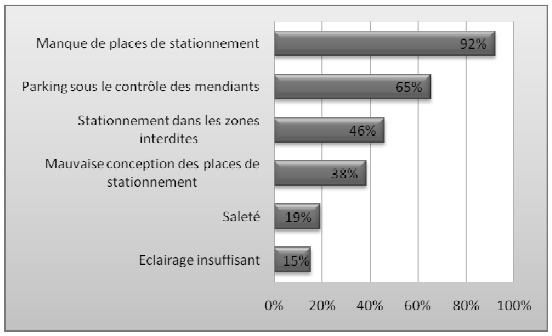

(Fig. 3.110) Problèmes liés au stationnement

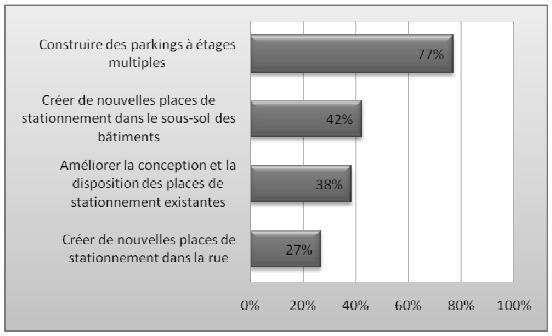

(Fig. 3.111) Solutions pour améliorer le stationnement

(Fig. 3.112) Des voitures stationnées sur le trottoir ce qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée.

(Fig. 3.113) Des voitures stationnées en trois lignes parallèles.

Les piétons sont les usagers principaux du centre-ville. Malgré l'effort du gouvernorat du Caire dans l'aménagement du noyau central, ce dernier n'offre pas l'espace adapté aux besoins des piétons. 88 % trouvent que les trottoirs sont trop hauts. En fait, nous avons remarqué que la hauteur du trottoir arrive jusqu'à 40 cm dans certaines zones centrales ce qui empêche les personnes âgées et handicapées de l'utiliser. 58 % affirment que le trottoir est étroit, et 46 % signalent son mauvais état. De l'autre part, 15 % estiment que les travaux sont en permanence sur le trottoir. Concernant la sécurité des piétons, 58 % font remarquer les piétons qui sont victimes des accidents routiers. Quant aux mobiliers urbains, 69 % déclarent le manque de bancs, fontaines, arbres et même les services essentiels comme les toilettes et les cabines de téléphones. 50 % ne trouvent aucune protection contre la chaleur et le soleil dans les rues. 23 % pensent que l'éclairage n'est pas suffisant dans les rues. En ce qui concerne l'environnement, 65 % râlent de bruit excessif, de mauvaises odeurs et de poussière, etc.

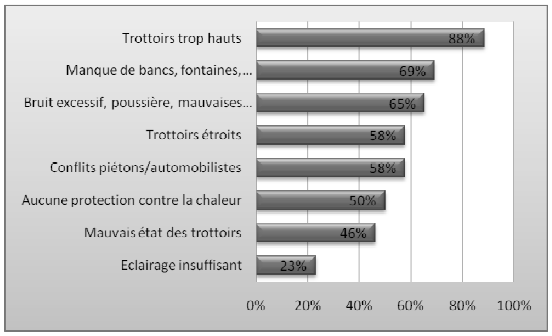

(Fig. 3.114) Problèmes liés aux mobiliers urbains

D'après les questionnés, certaines solutions pourraient régler les problèmes de piétons dans la zone centrale. 92 % proposent transformer certaines rues en zones piétonnes. De l'autre part, 36 % voient la possibilité d'élargir les trottoirs. 56 % pensent que c'est possible d'intégrer les mobiliers urbains dont les piétons ont besoin. Enfin, 40 % demandent la mise en place des auvents dans les rues pour protéger les passants contre la chaleur.

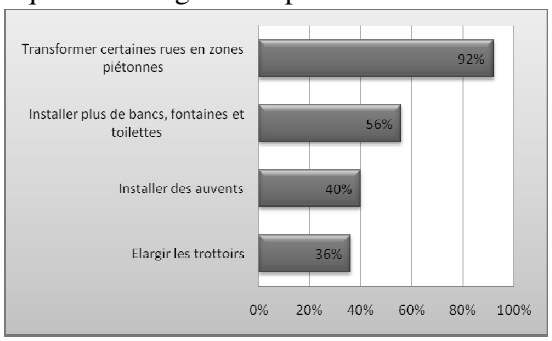

(Fig. 3.115) Solutions pour améliorer les mobiliers urbains

(Fig. 3.116) Des barrières pour empêcher les passants de traverser la rue sans respecter les passages piétons. Malgré ces barrières, les piétons marchent au milieu de la rue.

(Fig. 3.117) La rue de la Bourse, une des rues piétonnes au centre-ville du Caire.

En ce qui concerne l'utilisation du sol, 83 % des interrogés critiquent la mauvaise utilisation du trottoir. Celui-ci qui est occupé par les vendeurs ambulants et les magasins qui récupèrent une partie du trottoir pour exposer leurs produits. 63 % font marquer l'utilisation répréhensible qui produit du bruit, de la poussière, des odeurs désagréables, de la fumée, ou des conflits du trafic. 75 % trouvent que le centre-ville ne comprend plus d'espace pour l'expansion des services dans la zone centrale. Concernant ces services, 50 % des interrogés plaignent le manque de services d'accueil (restaurants, cafés, salons du thé, etc.). 42 % annoncent le manque de services culturels (salles de cinéma, salles de théâtre, etc.). Malgré la centralité commerciale du centre-ville, 38 % regrettent le manque des magasins de produits courants. Pour 17 %, les services financiers et économiques (banques, compagnies d'assurance, etc.) ne sont pas suffisants pour les besoins des usagers du noyau central. Enfin, 8 % d'enquêtés signalent le manque de services touristiques.

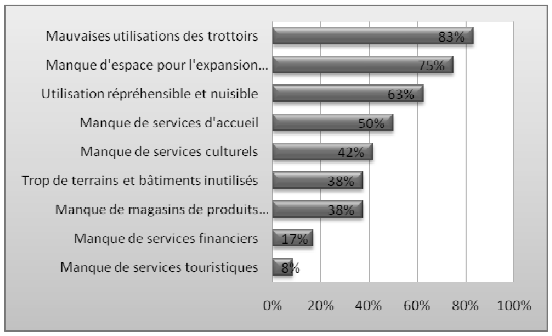

(Fig. 3.118) Problèmes liés à l'utilisation du sol

De l'autre côté, les interrogés proposent quelques solutions pour améliorer l'utilisation du sol au centre-ville. 68 % recommandent l'élimination de certains services qui ne s'adapte pas avec les valeurs culturelles et symboliques du centre-ville (comme les réparateurs d'automobiles dans la rue Mârouf ou les vendeurs ambulants qui s'installent dans la plupart de la zone centrale). 55 % proposent la mise en place des activités sociales et culturelles. Quant aux activités commerciales, 36 % recommandent la réalisation de nouveaux centres commerciaux. Enfin, 27 % demandent la réalisation de nouveaux services d'accueil.

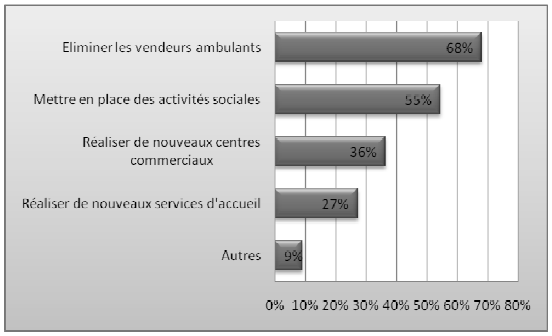

(Fig. 3.119) Solutions pour améliorer l'utilisation du sol

(Fig. 3.120) Le trottoir occupé par les vendeurs ambulants et les cafés

Comme nous l'avons indiqué, le centre-ville du Caire a perdu une grande partie de ses clients riches après la création de nouveaux pôles commerciaux périphériques. Dans notre enquête, nous essayons de déterminer si les usagers sont satisfaits de service clients dans la zone centrale. 57 % des personnes interrogées trouvent que les services commerciaux au centre-ville n'offrent pas beaucoup de choix. 52 % signalent la mauvaise qualité des produits, et 26 % pensent que les prix sont trop élevés. Quant aux marchands, 48 % des enquêtés trouvent qu'ils manquent de connaissance des produits proposés, 35 % font marquer le manque d'attention envers les clients et 26 % critiquent le manque d'expérience et de savoir-faire. 43 % regrettent le manque de service après vente. Enfin, 26 % trouvent que les vitrines sont peu attrayantes.

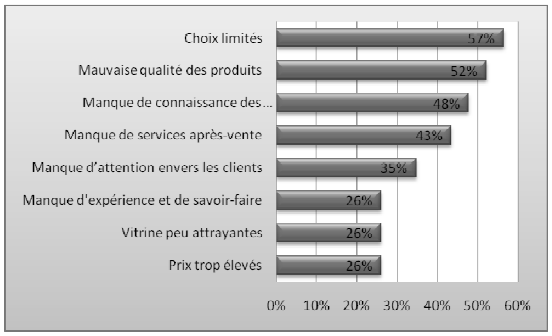

(Fig. 3.121) Problèmes liés au service clients

Les personnes interrogées proposent certaines solutions afin d'améliorer le service clients dans le centre-ville. 57 % insistent que les responsables de service clients doivent être bien formés. 57 % demande la mise en service des organismes de protection du consommateur. La moitié des enquêtés pense que l'on doit encourager les jeunes hommes d'affaires et que les marchandises doivent se mettre en concurrence.

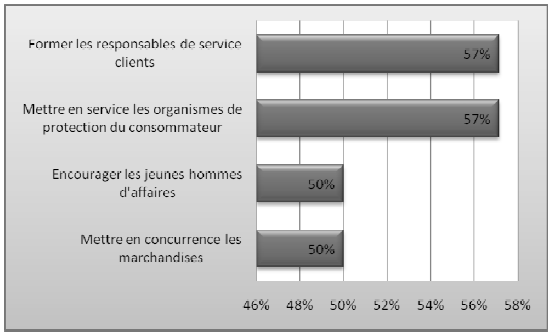

(Fig. 3.122) Solutions pour améliorer le service clients

(Fig. 3.123) La qualité de services commerciaux varie selon le quartier central
La décoration des magasins à Talaat Harb (à droite) est plus riche que celle d'Attaba (à gauche)

Comme nous l'avons indiqué, notre questionnaire a été lancé en deux versions. 78 personnes ont été interrogées dont 54 ont repondu au questionnaire publié sur l'internet et 24 ont repondu à la deuxième version en papier. En effet, ce dernier était adressé aux couches modestes qui n'utilisent pas l'internet. Nous appelons la première tranche qui a répondu au questionnaire informatique « Group A » et ceux qui ont répondu à la deuxième enquête en arabe « Group B ». Nous avons utilisé cette classification pour souligner la différence entre les réponses de deux groupes sociaux en ce qui concerne leurs représentations du centre-ville.

Nous avons demandé aux enquêtés d'indiquer eux-mêmes les problèmes qui se manifestent au noyau central ainsi que les solutions afin d'améliorer le centre-ville.

Quant au « Groupe A », les interrogés ont indiqué plusieurs problèmes qui se résument en quatre axes : l'aménagement, la sécurité, l'accessibilité et l'attitude des usagers du centre-ville. En ce qui concerne l'aménagement du centre-ville, 9 personnes ont réclamé la largeur insuffisante du trottoir qui est occupé par les vendeurs ambulants. La restauration des édifices qui ont des valeurs culturelles et historiques a été signalée par 7 personnes dont 3 ont demandé que le gouvernement réalise un programme de renouvellement des façades et changement de peinture. En effet le gouvernorat du Caire a commencé à renouveler les façades de certains bâtiments au centre-ville, mais les interrogés exigent d'appliquer ce programme sur le reste de la zone centrale. Un des enquêtés propose de lancer une loi pour empêcher toutes les modifications sur la conception des façades faites par les locataires des appartements du centre-ville. Une autre personne demande que la décoration et les vitrines des magasins soient validées par le gouvernorat du Caire. Un autre proteste contre les bruits et la pollution et surtout la gêne des travaux pendant la nuit. Quatre enquêtés trouvent que la zone centrale comprend une grande partie du patrimoine architectural du Caire et que le gouvernorat du Caire fait un bon effort dans l'aménagement de la capitale et surtout la corniche du Nil.

En ce que concerne la sécurité, les réponses des interrogés varient entre la sécurité routière et la sécurité personnelle. Trois enquêtés ont confirmé que les automobilistes et les piétons ne respectent pas les signalisations routières, un autre a montré sa peur d'être tué dans un accident routier. Ceux qui possèdent une voiture n'ont pas réclamé contre la sécurité routière, cependant, ils ont protesté contre les piétons qui traversent la rue sans respecter les réglementations de la route.
Quant à la sécurité personnelle, 12 % des interrogés ont confirmé qu'ils se sentent très sécurisés dans la zone centrale et 28 % sont légèrement sécurisés contre 24 % se sentent légèrement non-sécurisés et 12 % ne trouvent aucune sécurité dans le centre-ville du Caire. Cinq personnes (quatre femmes et un homme) ont confirmé qu'ils ne se sentent plus sécurisés après les actes des harcèlements sexuels qui ont eu lieu au centre-ville en 2006 pendant les fêtes (*Aïd El-Fitr*). Un des interrogés affirme que la présence policière dans la rue n'empêche pas les voyous de menacer la paix des Cairotes en ajoutant que le but principal de ces forces policiers est d'interdire les manifestations qui commencent au centre-ville. Un autre propose d'installer des caméras cachées dans les rues principales pour garder la sécurité de la ville.

Quant à l'accessibilité, dix interrogés ont réclamé l'embouteillage et le manques des places du parking au centre-ville du Caire. De l'autre part, il y a six personnes qui pensent que la congestion du trafic se considère la cause principale de la pollution et du bruit insupportable qui se concentrent dans la zone centrale. Un des enquêtés a annoncé que la plupart des automobilistes ne savent pas conduire. Cinq enquêtés trouvent que le métro a résolu une grande partie du problème de déplacement et surtout au centre-ville.

En fait les personnes qui ont répondu à notre questionnaire trouvent que le problème du trafic est difficile à résoudre.

L'évolution de l'attitude des Egyptiens est devenue le thème préféré des sociologues. Le même sujet a attiré l'attention de six interrogés dont une française qui habite au Caire. Les enquêtés ont critiqué l'agressivité des gens dans la rue. Un interrogé affirme que les passants dans la rue sont devenus dépressifs à cause des conditions de la vie. Un autre pense qu'il faut laisser tomber beaucoup de valeurs pour savoir vivre dans la société cairote. Une autre personne âgée a montré sa nostalgie vers les périodes des années cinquante et soixante quand les valeurs et la moralité ont dominé la société égyptienne.

Parmi les gens qui ont répondu à notre questionnaire, il y trois français un couple et une jeune femme. Joëlle, 24 ans, rédactrice, elle habite à Zamâlik, elle a réclamé le manque de sécurité routière et personnelle. « *Les voitures roulent excessivement vite, ce qui constitue un réel danger lorsque le trottoir n'est pas utilisable. Les piétons sont parfois très désagréables et n'hésitent pas à toucher les gens qu'ils croisent, surtout s'il s'agit d'un individu de sexe féminin sans voile (en plus d'apparence légèrement étrangère). Les vols sont malheureusement fréquents. Les voleurs n'hésitent pas à plonger dans votre sac à main, malgré la très large présence policière !!!* », Déclare-t-elle.

Comme indiqué, les réponses du « Groupe A » couvrent les problèmes d'aménagement et le développement du centre-ville du Caire. Cependant, les réponses du « Groupe B » sont concentrées sur les problèmes socioéconomiques ce qui reflète leur sentiment d'aliénation par rapport à la société égyptienne. En fait, les réponses du « Groupe B » ne concernent pas seulement le centre-ville du Caire, mais aussi les conditions de vie en général. Ces impressions pessimistes étaient choquantes dans les réponses de Sally, étudiante, 19 ans. Elle ne voit aucune solution pour les problèmes du centre-ville, elle voudrait émigrer en Europe et quitter définitivement l'Egypte. « *J'en ai marre ! Je ne me sens plus être humain ! J'adore mon pays, mais les conditions de vie deviennent plus en plus insupportables. Je voudrais partir très loin ; aux Etats-Unis ou en Europe ! Je me demande si le gouvernement voudrait remplacer les Egyptiens par une autre population !* », Dit-elle.
Nous étions surpris par les réponses de cinq jeunes interrogés (entre 18 et 21 ans) qui déclarent que tous les problèmes sont les conséquences d'être loin du Dieu et que c'est simplement la punition du ciel de tous nos châtiments !! Les cinq interrogés trouvent que la seule solution pour régler tous les problèmes est de construire plus de mosquées !!
Les réponses fanatiques de cinq interrogés nous conduit à considérer que les jeunes des couches modestes ne font plus confiance au gouvernement. Ils croient que l'Etat a fait faillite en face des problèmes dont ils soufrent. Selon eux, le seul moyen pour régler tous les problèmes est de faire les prières pour que le Dieu améliore la situation. Ils n'ont pas besoin d'une solution gouvernementale, mais ils attendent un miracle.

Nous avons remarqué que les réponses des autres interrogés varient entre la sécurité et les problèmes socioéconomiques. Les enquêtés du « Groupe B » n'ont pas réussi à proposer des solutions logiques comme celles du « Groupe A ». Le seul problème concernant l'aménagement du centre-ville était le manque des sanitaires publics dans les rues.
Quant à la sécurité, quatre personnes ont montré leur gêne des voyous et des clochards qui se localisent aux quartiers populaires et les mendiants qui dérangent les passants et même les automobilistes. Une des interrogés a déclaré que la présence policière ne protège pas la population contre les pickpockets et l'agressivité de certaines personnes dans la rue, un autre a montré sa peur d'aller au commissariat de police pour faire une déclaration contre un de ses voisins. Trois enquêtés ont attesté que la plupart des chauffeurs des microbus sont des voyous

qui viennent de sortir de prison. Cependant, personne n'a mentionné les accidents routiers parmi les problèmes de sécurité.
Concernant les problèmes socioéconomiques, quatre personnes ont protesté contre le taux élevé du chômage et trois interrogés ont affirmé que leurs salaires ne sont pas suffisants pour les besoins de la vie quotidienne. Une personne âgée a déclaré que les Cairotes sont devenus plus agressifs à cause de problèmes économiques et qu'ils ont perdu beaucoup de vertus ces dernières années.

Après analyser les réponses du « Groupe B », nous observons que les couches modestes ne sont pas intéressées par l'aménagement du centre-ville. Ils cherchent les services essentiels qui ne sont plus disponibles. Ils ont l'impression que le gouvernement a trahi son engagement social. Ils ne font plus confiance au discours officiel du régime. De leur côté, sans illusion sur une éventuelle amélioration socioéconomique, de plus en plus d'Egyptiens choisissent désormais de capitaliser sur leur vie dans l'au-delà.

Conclusion générale

Le centre-ville du Caire représente non seulement l'état spatial qui centralise les fonctions essentielles, mais aussi l'ensemble des éléments qui caractérisent la société égyptienne avec toutes ses contradictions. Dans le centre du Caire, nous envisageons les attitudes qui symbolisent la société : le pouvoir et la faiblesse, la richesse et la pauvreté, l'élégance et le déclin, la culture et l'ignorance, le bonheur et l'angoisse, la justice et la partialité, l'activité et la passivité, la tolérance et le fanatisme, l'honnêteté et la corruption.

La centralité symbolique du centre-ville du Caire est liée à l'espace et à ses éléments principaux : ses points de repère, ses activités urbaines et ses usagers. Dans le centre du Caire, nous constatons la présence de centres commerciaux huppés comme Nile Towers et Arkadia Mall tout comme des marchés improvisés et populaires comme Wékalet El-Balah. On y trouve les restaurants les plus chers dans les hôtels cinq étoiles au bord du Nil, ainsi que les vendeurs ambulants de patates douces et de maïs grillé avec leurs charrettes sur la corniche du Nil. Dans le centre-ville, nous trouvons le syndicat des journalistes qui symbolise la liberté d'expression et le syndicat des avocats qui symbolise la justice et, à proximité, se situe le ministère de l'Intérieur qui représente la répression et l'état d'urgence. La zone centrale comprend Garden City et Zamâlik les deux quartiers qui symbolisent l'aristocratie, ainsi que Bûlâq Abû-l-`Alâ, l'un des quartiers populaires. Dans le noyau central, nous voyons des centaines de manifestants, demandant des réformes politiques ou peut-être l'amélioration des conditions de vie, entourés par des milliers de représentants des forces de sécurité. En revanche, les victimes de harcèlement sexuel ne trouvent aucun policier pour les protéger.

Au terme de cette recherche, quelles sont les réponses apportées à la problématique de départ, qui voulait cerner et décoder l'influence du pouvoir étatique sur la morphologie urbaine et sociale du Caire ? Le centre-ville est le témoin des évolutions politiques, économiques et sociales. Notre recherche vise à encadrer le rapport entre trois acteurs principaux : le pouvoir étatique, les citoyens et l'espace. Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré une démarche fondée sur trois étapes principales :

- La première étape consiste à élaborer une analyse des évolutions politiques, économiques et sociales à travers les transformations urbaines du Caire en général et du centre-ville en particulier. Le but de cette étape consiste à souligner l'impact des politiques urbaines et économiques, mises en place par l'Etat, sur les dynamiques urbaines, résidentielles et sociales.

- La deuxième étape consiste en un diagnostic des modalités de la centralité du centre-ville. Le but de cette étape est d'élucider certaines fonctions du tertiaire supérieur dans la zone centrale afin de vérifier le poids relatif de ses centralités.

- La troisième étape comprend l'analyse des différentes représentations de la centralité du centre-ville du Caire décodées à travers les pratiques urbaines de ses usagers. Cette étape comprend l'analyse de nos enquêtes sur les pratiques urbaines et la représentation du centre-ville d'après ses usagers.

La société cairote : trois phases de transformation

La transformation du centre-ville du Caire est liée aux facteurs socio-économiques et politiques. Ces facteurs ont également influencé les changements radicaux de la structure sociale des Egyptiens. En fait, cette transformation socio-spatiale a touché non seulement le tissu social et urbain, mais aussi l'ensemble des valeurs et éthiques qui régissent le comportement des Egyptiens.

Trois périodes constituent le moteur principal de la transformation urbaine, économique et sociale de la zone centrale et de ses usagers. La première phase est consécutive à la révolution des *Officiers Libres* en 1952, la deuxième est liée aux politiques économiques de l'*Infitah* adoptées par le régime de Sadat dans les années 1970 et la dernière est la conséquence des politiques de réforme économique des années 1990.

Suite à la révolution de 1952, l'Etat a lancé des procédures afin de concentrer le pouvoir politique au sein du Conseil de Commandement de la Révolution. Au niveau urbain, le régime a renforcé la centralité symbolique du centre-ville. Malgré le déplacement du siège présidentiel vers Héliopolis, le noyau central n'a pas perdu sa position de centre du pouvoir. Nasser était concerné par les aspects symboliques de la place El-Tahrir. Il a transformé cette place selon l'idéologie socialiste pour symboliser l'image du nouveau régime et la modernisation de l'État. Des bâtiments ont été rasés et d'autres élevés. L'architecture et l'histoire de la construction des nouveaux bâtiments sont d'une grande importance ainsi que le rôle qu'elles ont joué dans l'amélioration de l'image du régime. Parmi ces bâtiments figurent le Nile Hilton Hôtel, le siège de la Ligue arabe, le bâtiment de l'Union Arabe Nationaliste et le Mogamaa, ainsi que, non loin, au nord, la Radio et Télévision de l'Egypte, et enfin, de l'autre côté du Nil, la Tour du Caire. La modernisation de la capitale fut accompagnée d'une négligence délibérée du patrimoine bâti. L'Etat a laissé se détériorer les monuments du Vieux Caire, et les plus récents comme les palais royaux.

Les valeurs socialistes apportées par Nasser ont conduit à une mobilité sociale remarquable. L'objectif de Nasser était de créer une dynamique sociale afin de parvenir à une égale répartition des richesses. L'application de cette stratégie a profondément modifié la structure sociale de la société égyptienne. Après le départ du Roi Farouk et de sa cour, l'aristocratie a disparu. De plus, les nationalisations et le conflit israélo-arabe ont obligé une grande partie des étrangers et des juifs à quitter l'Egypte. Suite à la disparition des élites, la classe moyenne a été renforcée par les nouveaux groupes sociaux composés des bureaucrates et technocrates qui se concentraient au Caire. De nouveaux pôles résidentiels ont été réalisés pour servir cette nouvelle classe, comme Nasr City, El-Mohandessine, Duqqî, etc. Nasser a alors cherché sa légitimité dans le soutien des classes moyennes. Le pouvoir politique était concentré dans les établissements gouvernementaux dirigés par les anciens militaires. En fait, la société égyptienne se composaient de deux groupes sociaux : les dirigeants et les dirigés.

Nasser a réussi à créer un rêve national qui rassemble la plupart d'Egyptiens. Le charisme du *Raïs* lui a conféré le rôle de chef du monde arabe. Le régime a adopté un système politique totalitariste sous le prétexte de protéger la révolution contre « les ennemis de la nation ». Ce système politique, dans lequel l'Etat tend à contrôler la totalité des activités de la société et n'admet aucune opposition organisée, a créé « un contrôle parental » entre le régime et la population. Malgré le développement des valeurs de nationalisme dans la conscience collective des égyptiens, ces derniers n'avaient pas de vision claire de leurs devoirs et obligations. En fait, l'Etat s'est engagé à leur fournir tous les services essentiels : l'éducation, le logement, le travail, les transports et même l'alimentation.

Le deuxième changement radical dans la société égyptienne débute avec l'application de l'*Infitah* dans les années 1970. Une nouvelle classe d'hommes d'affaires a commencé à s'installer à proximité des services économiques concentrés au centre-ville, ce qui a renforcé de plus en plus son niveau de centralité. En effet, cette concentration des activités a eu des conséquences négatives sur l'espace bâti, et a conduit à la transformation sauvage des grands appartements de standing en bureaux. Une série de projets a été réalisé au centre-ville du Caire, une grande partie du patrimoine architectural étant démoli pour récupérer des terrains à la suite du boom immobilier de la fin des années 1970.
Concernant la structure sociale, une nouvelle classe sociale aisée est apparue dans la société égyptienne, composée de citoyens partis travailler dans les pays du Golfe et revenus avec une fortune suffisante pour créer des entreprises, des anciens *Officiers Libres* ayant quitté la vie politique pour se lancer dans une nouvelle carrière, de ceux qui ont profité de leurs relations avec le pouvoir politique, des agents des banques et des entreprises internationales, d'anciens aristocrates qui ont récupéré une partie de leurs biens confisqués et, finalement, des nouveaux riches qui n'ont jamais indiqué l'origine de leur fortune. Il est important de signaler qu'une partie de la classe moyenne a réussi à améliorer son niveau social pour rejoindre la classe aisée. La majorité de la classe moyenne n'a pas profité des changements sociaux et économiques et est restée au même niveau social, et l'autre partie est tombée en-dessous du seuil de pauvreté et ne pouvait plus s'adapter à la nouvelle société.
Les changements socioéconomiques ont eu des répercussions sur les attitudes des égyptiens. Les nouveaux riches, avec leurs modes de vie, ont profondément modifié la vie culturelle en Egypte. Une autre culture, à l'extrême opposé, est venue s'installer dans la société égyptienne. C'est la culture extrémiste des groupes islamistes. Cette culture a été renforcée après le retour des émigrés des pays du Golfe avec la doctrine wahhabite venant d'Arabie Saoudite et les vagues de groupes islamistes dans les universités égyptiennes. De plus, la société égyptienne a abandonné les valeurs de nationalisme pour les intérêts personnels. Enfin, le rêve national pendant la période nassérienne est devenu purement personnel après l'Infitah. La société égyptienne qui était productive pendant les années 1960 est devenue consommatrice pendant les années de l'Infitah.

Suite à l'application des politiques de réforme économique des années 1990, la société égyptienne a reçu son troisième coup. Comme la période de l'Infitah avait créé les nouveaux riches, les politiques de réforme économique ont produit les nouveaux pauvres. Plusieurs facteurs ont conduit à la dégradation sociale pour certaines classes : les politiques de privatisation, le taux d'inflation sur les produits de consommation courante, la guerre de Golf. Ces facteurs sont accompagnés d'un désengagement social de l'Etat. En effet, les Egyptiens sont finalement convaincus que le gouvernement s'intéresse seulement aux hommes d'affaires qui profitent de ses politiques. Par contre, les classes moyennes et à faibles revenus n'arrivent pas à remarquer le développement économique dont le gouvernement parle.
Entre 2004 et 2009, 1,7 million d'Egyptiens ont protesté sur leur lieu de travail en participant à des grèves, des sit-ins, manifestations ou rassemblements. Les grèves ne sont pas un phénomène nouveau en Egypte mais l'un des traits spécifiques de ces protestations est de toucher des secteurs très diversifiés de la société égyptienne. Parmi les professions qui se sont mobilisées pour revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail ou de leur rémunération, on compte, entre autres, des médecins, enseignants, juristes, fonctionnaires des impôts, infirmières, ouvriers, éboueurs, cheminots ou conducteurs de bus. D'Alexandrie à Aswan, des employés et ouvriers du secteur public ou privé recourent depuis 2004 à la grève et ont ainsi participé à la constitution du mouvement de protestation de la plus grande ampleur qu'ait connu l'Egypte depuis cinquante ans.

La stabilité sociale est devenue en danger. Les classes moyennes et à faibles revenus ne s'intéressent ni à la réforme politique, ni à la réforme économique. Leur objectif est simplement de survivre. Ils croient que l'Etat a fait faillite face aux problèmes dont ils souffrent. Ils s'échappent du présent en se tournant vers une nostalgie du passé, peu importe la période : certains regrettent la période de Sadat, d'autres parlent de Nasser comme leur idole, et certains parlent de la monarchie comme la *belle époque*. De plus, d'autres Egyptiens choisissent désormais de capitaliser sur leur vie dans l'au-delà. Selon eux, le seul moyen pour régler tous les problèmes est de faire ses prières pour que Dieu améliore la situation. Ils n'ont pas besoin d'une solution gouvernementale, mais ils attendent un miracle.
Dans la société égyptienne, on recourt de plus en plus à la force pour arracher ses droits. Ce ne sont plus des cas individuels, mais un véritable phénomène. Bien que les autorités nient ce qui se passe dans les postes de police (des cas de torture et d'accusations criminelles) il y a une barrière psychologique entre les citoyens et les postes de police. Les Egyptiens ont désormais l'impression que la police est plutôt préoccupée par la sécurité des VIP, alors que les simples citoyens commencent à recourir à leurs propres moyens pour obtenir leurs dus. Et face à un Etat qui a perdu son pouvoir, une législation qui semble plus en faveur des gens de pouvoir et des pistonnés, et face à une justice lente, c'est le chaos. Aujourd'hui, le citoyen se trouve face à un choix difficile : agir comme un voyou qui fait respecter ses droits à la force de ses bras, ou bien raser les murs et adopter la philosophie du singe aveugle, muet et sourd.

L'étude historique nous a montré que les politiques adoptées par les gouvernements successifs étaient le moteur principal de la dégradation des services dans le noyau central. Plusieurs facteurs ont conduit à ce déclin : **facteurs politiques** (le cas de Nasser et le l'état de quasi-abandon du patrimoine architectural), **facteurs urbains** (les politiques de *laisser-faire* pendant les années de l'Infitah et la construction des zones informelles à proximité des quartiers centraux), **facteurs économiques** (les nationalisations), **facteurs sociaux** (le désengagement de l'Etat dans les services offerts aux classes moyennes et à faibles revenus), **mauvaise gestion** (la corruption dans plusieurs opérations de vente comme celle d'Omar Effendi et le terrain du groupe ACCOR, le manque de vision globale du développement urbain, la bureaucratie). En effet, cette dégradation des services stratégiques dans le noyau central est liée à la mobilité résidentielle des classes aisées et à la création de nouvelles centralités périphériques.

Les centres secondaires : concurrents ou complémentaires ?

Durant la deuxième moitié du XIXème siècle, la ville du Caire se dédouble sous l'impulsion urbanistique du Khédive Ismaïl. Ce cadre haussmannien a pu accueillir l'essentiel des fonctions du tertiaire supérieur jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale. Depuis, il est devenu trop étroit pour répondre aux besoins d'espace sans cesse accrus de ces fonctions. La ville s'est très vite développée horizontalement d'une manière tentaculaire. La multiplicité des sites tertiaires a abouti à un polycentrisme. Le centre ville ne perd cependant pas sa primauté à l'échelle du Grand Caire. La dualité entre les deux rives du Nil se retrouve, à l'intérieur du Centre ville, entre les pôles financiers et touristiques des secteurs situés soit en contact avec la vieille ville soit sur la Corniche. Même si le Caire ne fait pas partie des grandes places financières internationales, le secteur financier reste très attaché à ce cœur urbain dont l'architecture ne correspond plus aux normes contemporaines des activités de bureau. Plutôt qu'une destruction systématique, une tendance se dégage pour conserver ce site en l'état. Plusieurs sièges sociaux sont maintenant reconstruits à la périphérie immédiate du centre ville. Celui-ci peut retrouver une vocation touristique en reliant la Corniche à la vieille ville.

Dans la dynamique actuelle, le centre-ville reste attractif par les quelques fonctions spécialisées qui gravitent autour de trois équipements majeurs. C'est d'abord la Banque Centrale, elle attire les autres banques comme un aimant. Quand elles sont à l'étroit, elles s'en écartent tout en restant dans son orbite. Autour de la Cour Suprême, gravite un nombre impressionnant d'avocats et de conseils juridiques. C'est enfin le Musée des Antiquités qui attire tous les touristes sans exception.

La mobilité résidentielle des classes aisées fut accompagnée d'une mobilité fonctionnelle des services de luxe. Malgré la délocalisation du siège présidentiel vers Manshiyyat al-Bakrî pendant la période de Nasser, vers Gîza pendant la période de Sadat et finalement vers Héliopolis pendant la période de Moubarak, le centre-ville n'a pas perdu sa centralité politique et administrative. Cette centralité a été renforcée par le système politique qui regroupe le pouvoir aux mains des ministères et gouverneurs. Le centre-ville joue un rôle principal dans la vie sociopolitique des citoyens. Le centre-ville représente une forte centralité politique qui se concentre sur trois pôles principaux : la rue Qasr El'Einy (les ministres et le parlement), la rue 26 Juillet (les fonctions juridiques comme la Cour Suprême et le complexe de tribunaux) et la rue Ramsès (les sièges des syndicats professionnels). Ces trois pôles de fonctions politiques sont les destinations principales de la plupart des manifestations, sit-ins et rassemblements.
Malgré la concentration de certaines activités commerciales dans la zone centrale, celle-ci ne sert plus les clients issus des classes aisées. En effet, les centres commerciaux construits à Nasr City ont créé une centralité commerciale concurrente à celle du centre-ville. Par contre, le noyau central et le Vieux Caire accueillent les marchés populaires qui servent les classes sociales défavorisées.

Nous constatons que le centre-ville ne sert que les classes moyennes et celles à faibles revenus. Après le déplacement de l'Université Américaine du Caire vers le Nouveau Caire, le centre-ville a perdu les usagers issus des classes aisées qui fréquentent la zone centrale. Et si l'Etat décide de lancer le projet de délocalisation des sièges gouvernementaux vers le Nouveau Caire, le centre-ville perdra les modalités de sa centralité politique et administrative qui attire les cadres et les fonctionnaires d'Etat de haute catégorie ainsi que les usagers de classe aisée.

Deux modèles de développement peuvent donc encore coexister en centre-ville. L'un serait un CBD s'étendant de proche en proche en partant de l'hypercentre vers la Corniche en remplaçant la zone de Maspero. L'autre serait la transformation du centre-ville en zone piétonne réservée aux activités culturelles et sociales. Nous optons personnellement pour le deuxième plus en conformité avec l'esprit local. Ce modèle pourrait également aider à la restauration et la conservation des édifices qui ont des valeurs culturelles et historiques.

Le centre-ville : à la recherche d'une vision globale

Le centre-ville du Caire ou *Caire khédivial* a été bâti à la fin du XIXème siècle. Quartier « à l'urbanisme européen », il a longtemps été le pôle central administratif, économique et culturel de la mégapole cairote. Il n'a plus fait l'objet d'aucun investissement à partir de 1956 et la révolution nassérienne car il était alors vu comme la trace de la domination étrangère. Il en ressort très dégradé dans les années 1990.

Pour le centre-ville, certaines des mesures qui doivent être prises pour améliorer la qualité de vie comprennent: réduire la circulation automobile dans la limite de la zone centrale, désigner des zones piétonnes, imposer un péage à toutes les voitures particulières mises sur le CBD, construire des structures de stationnement public sur les principaux points d'entrée dans la ville (une telle structure est déjà en cours d'achèvement dans le métro place Tahrir), et d'exiger l'accord de l'*Organisation Nationale pour l'Harmonisation Urbaine* (NOUH) sur tous les projets à lancer dans la zone centrale.

Il est clair que le gouvernement n'est pas un investisseur ou un développeur, mais il peut agir comme un catalyseur en ouvrant la voie à un développement durable par le secteur privé. Le gouvernement ne sera pas requis pour financer quoi que ce soit. Avec plus de 15 millions de personnes au Caire, pouvant atteindre 30 millions en 2030, nous serions tous mieux servis si le gouvernement s'investissait, de façon plus redoutable, dans les projets d'infrastructure, tels que les services publics, des routes, des systèmes innovants de transport en commun, et problèmes relatifs à l'éducation et la santé. Le secteur privé, comme c'est le cas dans la plupart des villes telles que Londres, New York ou Tokyo, se chargera du reste avec la mise en place de politiques claires, une bonne planification des règlements et des incitations fiscales. Nous recommandons la création d'un conseil suprême de la capitale qui regroupe les cinq gouverneurs du Grande Caire. Ce conseil pourrait être chargé des stratégies de développement durable au niveau urbain et social. Il pourrait également comprendre les responsables de la société civile et des députés élus par les habitants du Caire.

Le gouvernement doit faire preuve de leadership à travers la vision et l'exécution, pour montrer son engagement envers la population. Si, sous le régime actuel, l'on utilise volontiers le mot de *réforme* pour désigner les changements accomplis sur le plan économique, ce terme est utilisé avec beaucoup plus de réserve lorsqu'il s'agit du domaine politique. Cette réforme politique émane de plusieurs groupes sociaux. Selon eux, c'est la seule solution pour mettre fin à la corruption qui a touché à plusieurs reprises secteurs publics et privés. Il est important de reconnaître qu'une crise menace la stabilité sociale. Le gouvernement doit faire des efforts afin d'obtenir sa légitimité par le soutien des citoyens et de restaurer sa crédibilité perdue. En effet, nous avons simplement besoin d'une réforme politique.

Il n'est pas trop tard pour agir, mais nous devons commencer dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Bibliographie

Ouvrages:

1. [ABAZA 2006] ABAZA Mona, *Changing consumer cultures of Modern Egypt, Cairo's urban reshaping*, Brill NV, Leiden, The Netherlands, 2006.
2. [AMINE M. et al. 1990] AMINE Mohamed et IBRAHIM Laila, *Les expressions architecturales des documents Mamlouk*, Le Caire, L'Université Américaine du Caire, 1990.
3. [ASCHER 1995] ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1995.
4. [BEININ 1998] BEININ Joel, *The Dispersion of Egyptian Jewry _ culture, Politics. and the Formation of Modern Diaspora*, University of California press, Berkeley – Los Angeles – London, 1998.
5. [BRADLEY 2008] BRADLEY John, *Inside Egypt, The land of the Pharaohs on the brink of a revolution*, Palgrave Macmillan, New York, 2008.
6. [BRUNET 1993] BRUNET Roger, *Les Mots de la Géographie*, Reclus- La Documentation Française, 3e éd, 1993.
7. [CAPRON et al. 2001] CAPRON Guénola et GARCIA-SANCHEZ Pedro J, *Les citadins à l'épreuve de l'environnement urbain sensible. Etude exploratoire autour des conflits d'urbanité, de centralité et de commercialité dans le centre-ville de Choisy-le-Roi*, Paris : RATP, 2001.
8. [CARTWRIGHT 1980] CARTWRIGHT Richard, *The Design of Urban Spaces*, The Architectural Press, London 1980.
9. [COOPER 1982] COOPER Mark, *The Transformation of Egypt*, The Johns Hopkins University Press - Baltimore, Maryland, 1982.
10. [COSLING et al. 1976] COSLING David et MAITLAND Barry, *Design and Planning of Retail System*, The Architectural press Ltd., London, 1976.
11. [EL ASSWANY 2005] EL ASSWANY Alaâ, *L'immeuble Yacobian*, version arabe, Le Caire, Madbouly, 2005.
12. [EL BECHRY 1983] EL BECHRY Tarek, *Les mouvements politiques en Egypte : 1945-1952*, Le Caire, Dar El Shouroq, 1983.
13. [EL TARABILY 2003] EL TARABILY `Abbâs, *Les quartiers du Caire*, El Dar El Masriya El Libnaniya, Le Caire, 2003.
14. [EL-KADI 1987] EL KADI Galila, *L'urbanisation spontanée au Caire*, Tours : URBAMA-ORSTOM, 1987, ISTED.
15. [EL-KADI 1999] EL KADI Galila, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS édition, ISTED, Paris, 1999.
16. [EL-KADI et al. 1998] EL KADI Galila, DEBOULET Agnès et AMEUR Wafaa, *Le Caire : une métropole en mouvement. Mobilités résidentielles et fonctionnelles à la lumière des politiques urbaines*, IRD, Atelier international, ISTED, Paris, 1998.
17. [FLAGEOLLET-SAADNA 1987] FLAGEOLLET-SAADNA Christiane, *Centralité en banlieue parisienne*, Etude exploratoire. Paris, DREIF, 1987.
18. [G. AMINE 1989] AMINE, Galal. « Migration, Inflation and Social Mobility » in Egypt Under Mubarak, eds. Charles Tripp and Roger Owen (London and New York: Routledge, 1989)
19. [G. AMINE 1995] AMINE, Galal. « Egypt's Economic Predicament » (London and New York: E.J. Brill, 1995)
20. [G. AMINE 1997] AMINE Galal, *Qu'est-ce qui est arrivé aux Egyptiens !*, Référence arabe, Le Caire, Dar Al Hellal, 1997.
21. [GASCHET et al. 2002] GASCHET Frédéric et LACOUR Claude, *Métropolisation, centre et centralité*, R. D'Economie Régionale et Urbaine, no 1, 2002.

22. [GASNIER 1994] GASNIER Arnaud, *Centre-ville, urbanité et jeunes, de la conception de l'aménagement à son usage spatial*, Université du Maine- Les Mans Institut de Géographie, 1994
23. [GRAFMEYER et al. 1990] GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Aubier Res, 1990.
24. [HANNA 1992] HANNA Milad, *Le logement en Egypte*, essai critique, CEDEJ, Le Caire 1992.
25. [HANNA 1996] HANNA Milad, *Logements et Politiques*, référence en arabe, l'Organisation Générale Egyptienne du Livre, Le Caire, 1996.
26. [HAWAS 2002] HAWAS Soheir Zaki, *Khedivian Cairo _ Identification and Documentation of Urban-Architecture in Downtown Cairo*, Architectural Designs Center, Le Caire, 2002.
27. [HEMDAN 1996] HEMDAN Gamal, *Le Caire*, l'Organisme Général Egyptien des Livres, Le Caire, 1996.
28. [HEYKAL 1983] HEYKAL Mohamed Hassanein, *L'automne de la colère*, version arabe, El-Ahram, Le Caire, 1983.
29. [HIRST 1981] HIRST David et BEESON Irene, *Sadat*, Faber and Faber, London, 1981.
30. [HOPWOOD 1985] HOPWOOD Derek, *Egypt*, Allen & Unwin, Boston, London and Sydney, 1985.
31. [IBRAHIM 1996] IBRAHIM Saad Eddin, *Egypt, Islam and Democracy*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1996.
32. [ILBERT 1981] ILBERT Robert, *Héliopolis, Le Caire 1905-1922 : Genèse d'une ville*, CNRS, Paris 1981.
33. [LYNCH 1960] LYNCH Kevin, *The image of the city*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1960.
34. [MOISSINAC 1981] MOISSINAC Christine, *Centres secondaires ou centralité entière ? Analyse des documents de planification urbaine en région parisienne*, Paris, IAURIF, 1981.
35. [NASSIF 1996] NASSIF Magdy, *L'incendie du Caire aux archives britanniques*, livre en arabe, Dar El Hellal, Le Caire, 1996.
36. [NAYEL 2004] NAYEL El Sayed Eid, *Le contrat du loyer*, Faculté des droits, Université Ein Shams, Dar El Nahdha El Arabia, Le Caire, 2004-05
37. [PAGES 1994] PAGES Jean-Louis, *Silhouette Urbain, L'exemple du Caire*, L'IAURIF, 1994.
38. [RAYMOND 2000] RAYMOND André, *Le Caire*, Edition Citadelles et Mazenod, Paris 2000.
39. [RODENBECK 1999] RODENBECK Max, *Cairo : The City Victorious*, Alfred A. Knopf, New York, 1999.
40. [RUBENSTEIN 1978] RUBENSTEIN Harvey, *Central City Malls*, John Willey & Sons, New York, 1978.
41. [SACHS 1996] SACHS Jeffery, *Achieving Rapid Growth : The Road Ahead for Egypt*, Distinguished Lecture Series, The Egyptian Center for Economic Studies, Cairo 1996.
42. [SASSEN 2001] SASSEN S., *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2001.
43. [SEMMOUD 2001] SEMMOUD Bouziane, *Introduction à la Géographie des Grandes Villes*, Edition du temps, 2001
44. [UNTERMUM 1984] UNTERMUM Richard K, *Accommodating the Pedestrian, Adapting Towns and Neighborhoods for walking and bicycling*, Van Noster and Richard Co.IMC, New York, 1984.
45. [VELTZ 1996] VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996.
46. [WAHBA 1988] WAHBA Mourad, *Social Aspects in Egypt : Internal Challenges and Regional Stability*, eds. Lillian Harris and Lillian Craig, London : The Royal Institute of International Affairs, 1988.
47. [WILFORED 1959] WILFORED Burns, *British Shopping Centers*, Leonard Hill LTD, London 1959.

Revues:

1. *Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe*, Fascicule bilingue de Recherches N°19, URBAMA, Tours, 1988.
2. *Le sens du nationalisme chez les jeunes en Egypte*, Le Centre National des Sondages, Le Caire, 2007.
3. Vers une cohérence nationale avec le program de la privatisation, *Policy Viewpoint Series*, article en arabe, N° 19, The Egyptian Center for Economic Studies, Le Caire, 2006.
4. [BARGE 1996] BARGE Celame, Accessibilité à la ville : transport et voirie au Caire, *Observatoire urbain du Caire contemporain*, Lettre d'information, N°45, juillet 1996.
5. [BATTESTI 2004] BATTESTI Vincent, Des espaces publics au Caire : les jardins publics, CEDEJ, 2004
6. [BECARD 1985] BECARD Laurent et PAGES Jean-Louis, L'aménagement du grand Caire : un projet ambitieux, une coopération exemplaire, *Cahier de l'IAURIF*, N° 75, mars 1985, *pp.9-42*.
7. [BELLIOT 1993] BELLIOT Marcel, Le grand Caire : dix ans après, *Cahier de l'IAURIF*, N°104-105, août 1993, *pp.166-182*.
8. [CHALINE 1997] CHALINE Claude, La centralité renforcée par la réaffection des terrains délaissés : l'expérience des villes françaises. In : étude comparée du devenir des centres-villes arabes et européens. *Cahiers du CREPIF*, FRA, N° 60, sept. 1997, *pp. 55-57*.
9. [CHARMES 1990] CHARMES Jacques, L'évolution des structures de l'emploi dans le centre du Caire (1976-1986), *Egypte monde arabe*, Première série, 1 | 1990, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : http://ema.revues.org/index979.html .
10. [COURBAGE 1994] COURBAGE Youssef, La politique démographique en Egypte, *Population*, 49e année, N° 4-5, Institut National d'Etudes Démographique INED, juillet - octobre 1994, *pp. 1041-1053*.
11. [DEBOULET 1993] DEBOULET Agnès, Réseaux sociaux et nouveaux quartiers au Caire, Mobilités, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, N° 59-60, juin – septembre 1993, *pp. 79-89*.
12. [DEBOULET 1995] DEBOULET Agnès, Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées. Eléments sur la mobilité résidentielle dans la Région du Grand Caire, in *Les nouvelles formes de la mobilité dans le monde arabe*, Tome II, Urbama-Cedej-CMMC (Fascicules de recherche, n 28).
13. [DENIS 1995.a] DENIS Eric, Le Caire face au désert, *Urbanisme*, IAURIF, n° 284, sept.-oct. 1995, *pp. 21-27*.
14. [DENIS 1995.b] DENIS Eric, Le GOPP et l'IAURIF dans le grand chantier de la régularisation des quartiers informels du Caire, *Lettre d'information de l'observatoire urbain du Caire contemporain*, ISTED, n° 41-42, sept. 1995, *pp. 6-11*.
15. [DENIS 1998.a] DENIS Eric, Croissance urbaine et dynamique socio-spatiale : La Caire de 1950 à 1990, *Espace Géographique*, IAURIF, tome 27, n°2, 1998, *pp. 129-142*.
16. [DENIS 1998.b] DENIS Eric, Le Caire et l'Egypte à l'orée du XXI ème siècle, Une métropole stabilisée dans un contexte de redéploiement de la croissance, *Lettre d'information de l'observatoire urbain du Caire contemporain*, ISTED, n° 48, juin 1998, *pp. 4-17*.
17. [DENIS 2000] DENIS Eric, Le Caire, quand la ville déborde son enceinte, *Villes en parallèle*, IAURIF, n°30-31, déc. 2000, *pp. 89-113*.
18. [DENIS et al. 2003] DENIS Eric et SEJOURNE Marion, Le Caire, métropole privatisée, *Urbanisme*, N° 328, janvier 2003, *pp. 31-37*.
19. [DENIS et al. 2005] DENIS Eric et VIGNAL Leïla, Dimensions nouvelles de la métropolisation dans le Monde arabe : le cas du Caire, *Cahiers de la Méditerranée*, vol 64, mis en ligne le 25 juillet 2005. URL : http://revel.unice.fr/cmedi/document.html?id=75
20. [DEZERT 1997] DEZERT Bernard, Transports et circulation dans les centres-villes européens : l'exemple de l'organisation de la circulation à Paris, In : étude comparée du devenir des centres-villes arabes et européens. *Cahiers du CREPIF*, FRA, No 60, sept. 1997, *pp. 165-172*.

21. [DROSSO 1988] DROSSO Férial, Le Caire : Décalage entre la loi et les pratiques urbaines, *Annales de la recherche urbaine*, N°38, juin - juillet 1988, *pp.80-85*.
22. [EDWARD 1998] EDWARD Hoda, Conférence dans la cadre du 25ème anniversaire du GOPP, le 27/04/98 au CFCC, *Lettre d'information de l'observatoire urbain du Caire contemporain*, N° 48, juin 1998.
23. [EL-KADI 1984] EL KADI Galila, Le désengagement de l'Etat dans la ville égyptienne, *Villes en Parallèle*, IAURIF, n° 8, juin 1984, *pp.9-36*.
24. [EL-KADI 1985] EL KADI Galila, La division sociale de l'espace au Caire : ségrégation et contradictions, *Maghreb Machrek*, N° 110, octobre – décembre 1985, *pp.33-55*.
25. [EL-KADI 1990] EL KADI Galila, Trente ans de planification urbaine au Caire, *Tiers Monde*, N° 121, 1990, *pp. 166-185*.
26. [EL-KADI 1995.a] EL KADI Galila, Aménagement régional et aménagement urbain en Egypte, *Cahiers d'URBAMA*, ISTED, n° 10, 1995, *XI-104 P*.
27. [EL-KADI 1995.b] EL KADI Galila, Les villes nouvelles d'Egypte : la conquête du désert entre le mythe et la réalité, *Ville en Parallèle*, IAURIF, n° 22, 1995, *pp. 159-176*.
28. [FLORIN 2008] FLORIN Bénédicte, Les recherches françaises en sciences sociales sur les mobilités résidentielles : quelques pistes de réflexion, *Les Cahiers d'EMAM*, N° 16, Tours 2008, *pp. 7-18*.
29. [GASCHET et al. 2002] GASCHET Frédéric et LACOUR Claude, Métropolisation, centre et centralité, *R. D'Economie Régionale et Urbaine*, no 1, 2002, *pp. 49-72*.
30. [GUERROUDJ 1997] GUERROUDJ Tewfik, Mobilité et centralité. In : étude comparée du devenir des centres-villes arabes et européens, *Cahiers du CREPIF*, FRA, No 60, sept. 1997, *pp. 173-182*.
31. [GUILLET 1995] GUILLET Marianne, Garden City- Réappropriations et Transformations d'un lieu de pouvoir, *Les Cahiers d'URBAMA*, n°10, 1995, *pp. 59-71*.
32. [HASSAN 2008] HASSAN, Rasha, Des nuages assombrissent le ciel de l'Egypte, *Etude sociale,* Le Centre Egyptien pour les Droits de la Femme (ECWR), 2008
33. [IDSC 2007] IDSC, Les véhicules en Egypte, *IDSC, rapport mensuel*, n° 11, novembre 2007.
34. [IDSC 2009] IDSC, La jeunesse égyptienne, les caractères et points d'intérêts, *IDSC, rapport mensuel*, N° 29, mai 2009.
35. [KERBOEUF 2003] KERBOEUF Anne-Claire, La restauration du centre-ville du Caire, Enjeux sociaux et historiques d'un projet urbain, Lettre *d'information de l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain*, CEDEJ, n° 4, avril 2003.
36. [KHAROUFI 1990] KHAROUFI Moustafa, Se loger au Caire : genèse et paradoxes d'une crise, *Egypte Monde Arabe*, EGY, N°1, 1990.
37. [KORAYEM 1997] KORAYEM Karima, Egypt Economic Reform and Structural Adjustment (ERSAP), Working Paper Series N° 19, *The Egyptian Center for Economic Studies*, Cairo 1997.
38. [MITCHELL 1999] MITCHELL Timothy, Dreamland : The Neo-liberalisme of your Desires, *Middle East Report*, 1999 http://www.merip.org/mer/mer210/mitchell.html
39. [MONNET 2000] MONNET Jérôme, Les dimensions symboliques de la centralité, *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 44, no 123, décembre 2000, *pp. 399-418*.
40. [MORICONI-EBRARD 1994] MORICONI-EBRARD François, Unité administrative et unité local : éléments de réflexion pour une utilisation rationnelle de la statistique locale égyptienne, *Lettre d'information de l'Observatoire urbain du Caire contemporain*, CEDEJ, N° 37, 1994.
41. [RAGEH 2000] RAGEH Abo Zeid, L'aménagement urbain en Egypte à la fin du XXème siècle ; panorama en trois actes, *Lettre d'information de l'Observatoire urbain du Caire contemporain*, CEDEJ, N° 50, janvier 2000.
42. [REY 2005] Benjamin REY, Entre nouvelles formes de mobilisations et gestion étatique : l'opposition égyptienne en 2004, *L'Égypte dans l'année : Chronique politique 2004*, CEDEJ, Le Caire, 2005.

43. [SEMMOUD 2006] SEMMOUD Bouziane et HAFEZ Hicham, Les villes nouvelles d'Egypte entre plans et réalités, le cas particulier du Grand Caire, *Alfa 2006*, Etudes, *pp. 225-234*.
44. [TREY NAVARRANNE 1997] TREY NAVARRANNE Bernard, Proxémique et centralité : la dimension oublié. In : étude comparée du devenir des centres-villes arabes et européens. *Cahiers du CREPIF*, FRA, No 60, sept. 1997, *pp. 67-76*.
45. [TROIN 1988] TROIN Jean-François, Extensions et transformations dans le centre de Casablanca – Eléments Sur les Centres-villes dans le Monde Arabe, *URBAMA*- Fascicule bilingue de Recherches no 19 – TOURS, 1988
46. [WAGHIH 1994] WAGHIH Ahmed, La croissance du bâti dans la région du Grand Caire, *Lettre d'information de l'Observatoire urbain du Caire contemporain*, CEDEJ, N° 37, 1994.

Thèses:

1. [ABDEL KADER 2002] ABDEL KADER Mohamed Hussein, *Cairo : 1952-2001, Identity, housing and urban form in a changing political economy*, Thèse de doctorat, Université de California, Berkeley 2002.
2. [ABO ELELA 1998] ABO ELELA Mohamed, *La conception des zones commerciales dans la ville égyptienne*, Mémoire de magistère, Université de Minyâ, Egypte, 1998.
3. [AHMED 2007] AHMED, Ghazal Montassel EL Awasy, *La privatisation du secteur bancaire, étude comparative entre l'Egypte et la France*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université du droit et de la sante de Lille II, juin 2007.
4. [BOUZOUINA 2008] BOUZOUINA Louafi, Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines, thèse de Doctorat de Sciences Economiques, Université LUMIERE Lyon2, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, 2008.
5. [DROSSO 1983] DROSSO, Férial, *La politiques de l'habitat au Caire entre 1952 et 1981 ou l'éloignement de la société civile et de l'Etat*, Thèse du Doctorat, Créteil, Université Paris XII-Val de Marne, 1983.
6. [FLORIN 1999] FLORIN Bénédicte, *Itinéraires citadins au Caire : Mobilités et territorialités dans une métropole arabe*, Thèse du Doctorat, Université de Tours, 1999.
7. [JOSSIFORT 1998] JOSSIFORT Sabine, *L'aménagement de la région métropolitaine du Caire, La contribution des viles nouvelles et des new settlements du désert*, Thèse de doctorat, l'université Paris XII, 1998.
8. [MANGHERA 2002] MANGHERA Paola, *Centralité, espace vécu et pratique commerciale : le cas des centres commerciaux*, Mémoire, université de Lausanne, Institut de Géographie, 2002.

Presses:

1. Akhbar El-Youm
2. Al Ahram
3. Al-Ahram Al-Iqtisadi
4. Al-Ahram Hebdo
5. Al-Ahram Weekly
6. Al-Masry Al-Yom
7. Cairo Times
8. El Akhbar
9. El Shark El Awssat
10. El-Gomhouriya
11. El-Youm 7

Sites d'Internet et ressources informatiques :

- Association Internationale des Tunnels et de l'Espace Souterrain (ITA-AITES), http://www.ita-aites.org/cms/326.html
- Blog de Malek Moustafa : http://malek-x.net/node/268
- CAPMAS : http://www.capmas.gov.eg/
- CAPMAS, recensements de 2006
- E-DAR ; Le marché foncier: http://www.e-dar.com/
- Egypt State Information Service (SIS): http://www.sis.gov.eg/public/achv98/html/text8.htm
- El Waseet ; Le marché foncier : http://www.ewaseet.com/e_a1b1_all.html
- GOPP, le séminaire des études du schéma directeur du Caire 2027 organisé le 5 décembre 2007
- Hypergéo, La centralité : http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=46
- Information and Decision Support Center (IDSC): http://www.idsc.gov.eg/
- L'Assemblée du peuple ; http://www.parliament.gov.eg/
- L'Egypte d'Antan ; http://www.egyptedantan.com/egypt.htm
- L'Organisme Général de l'Information : http://www.sis.gov.eg/
- L'Organisme Général des Nouvelles Communautés (N.U.C.A.) : http://www.nuca.com.eg
- La Banque Centrale d'Egypte, rapport annuel 2006/2007
- La Banque du Logements et Reconstruction (B.H.C.) :
- La Fondation du Dialogue pour le Développement et Droits de l'Homme http://www.moltaka.org/report/05/pr0700.htm
- Le Centre du Sondage de l'Opinion Publique : http://www.pollcenter.gov.eg/
- Le ministère des Affaires Etrangères, le Bureau des Affaires des Non-Egyptiens, http://www.mfa.gov.eg/MFA_Portal/ar-EG/Services/forigners/consular_service_25_12.htm
- Le Parti Al-Wafd : http://www.alwafd.org/
- Le Parti National : http://www.ndp.org.eg/
- Le portail électronique du Caire : http://www.cairo.gov.eg/
- Le portail électronique du gouvernement égyptien : http://www.egypt.gov.eg/
- Le site d'Arab Constructors, http://www.arabcont.com/french/projects/projects.aspx?sec_id=4&subsec_id=1
- Le site officiel d'EGYPTAIR : http://www.egyptair.com/English/Pages/Domesticoffices.aspx?ID=0
- Le site officiel de l'Autorité Egyptienne des Tunnels : http://www.nat.org.eg/eng/index.htm
- Le site officiel du ministère de Finance : http://www.mof.gov.eg/
- Le site officiel du Président Gamal Abdel Nasser : http://nasser.bibalex.org/
- Le texte de la Constitution, l'Organisme Générale de l'Information : http://www.sis.gov.eg/Fr/Politics/constitution/texte/0418030000000000002.htm
- Les Pages Jaunes : http://www.yellowpages.com.eg/ et www.140online.com
- Table ronde organisée par le centre égyptien des droits d'habitation, « Les zone informelle et la violence sociale » http://www.echr.org/ws/02/ash2.htm
- The United Nations Development Programme (UNDP): http://www.undp.org.eg/default.aspx
- Un Siècle des recensements – CD Rom – CEDEJ – 2004
- www.nerkabsawa.com

Table des figures

N°	*Libellé*	*Page*
a	Les Qisms du Grand Caire …….	10
b	Les Qisms et Shiyâkhas du noyau central du Caire ……...	11
1.01	L'évolution de la privatisation entre 1991 et 2006 ……	40
1.02	les moyens de la privatisation ……	40
1.03	La production de logements pendant la période nassérienne ……	48
1.04	Les villes nouvelles et les villes satellites pendant la période de Sadat …….....	52
1.05	Les investissements dans la production de logements ……...	54
1.06	La production de logements dans les secteurs public et privé ……...	54
1.07	La production de logements du secteur public ……..	55
1.08	Le projet « logements des jeunes ». ……...	56
1.09	Les façades du projet « Construis ta maison » dans les villes nouvelles ……...	57
1.10	Le projet national de logements dans les villes nouvelles …….	57
1.11	Le schéma directeur de 1970 …….	64
1.12	Les travaux du métro Place de Tahrir ……	65
1.13	Les travaux du pont Six Octobre ……...	65
1.14	Le schéma directeur de 1981 …….	66
1.15	Les modifications du schéma directeur, préparées en 1991 ……..	68
1.16	La mise à jour du schéma directeur, préparée en 1997 ……..	68
1.17	Les secteurs homogènes …….	69
1.18	Les limites des zones d'étude ……	71
1.19	L'utilisation du sol proposée en 2027 ……	75
1.20	L'évolution de la masse urbaine du Caire……..	77
1.21	La carte de Héliopolis en 1931 ……..	79
1.22	Les terrains agricoles avant la création de Garden City en 1878. ……..	80
1.23	Le projet de Garden City en 1907 ……..	80
1.24	L'agence diplomatique d'Angleterre à Qasr el Dobara vers 1898. …….	80
1.25	Qasr el Dobara, vers 1909……...	80
1.26	Garden City. Pensionnat de la Mère de Dieu, vers 1919 ……...	80
1.27	Garden City en 1919 ……..	80
1.28	Rue Qasr-el-Einy ……...	81
1.29	A Dawawin. Le Parlement en 1925 ……...	81
1.30	Palais Royal d'Abdîn. Entrée principale, vers 1931 ……...	81
1.31	Le Palais Sultanien d'Abdîn, vers 1922. ……	81
1.32	Plan du Quartier Ismaïlia en 1907. ……	82
1.33	Rues Soliman pacha et Maghrabi (Talaat Harb et Adli), en 1947. ……	82
1.34	L'ancienne Bourse du Caire ……...	82
1.35	Rues Maghrabi et Emad-el-Dine, l'ancien hôtel d'Angleterre ……...	82
1.36	Le quartier de l'ancienne Birket el Azbakéya ……...	83
1.37	La place Attaba en 1947 ……	83
1.38	Place de l'Opéra, vers 1913 ……	83
1.39	Hôtel Grand-Continental, vers 1909 ……..	83
1.40	Carte de Zamâlik dans les années 1920. ……	84
1.41	L'élégante Auberge du Turf et le Scarabée, rue Emad el Dine ……..	85
1.42	Le Club Khédivial rue Maghrabi et le salon de thé Groppi. ……..	85
1.43	L'intérieur des Grands Magasins, rue Fouad 1er…….	86
1.44	Le salon de thé *A l'Américaine*, rue Fouad 1er ……...	86
1.45	La librairie d'Ahmed Massoud entièrement détruite. ……	86
1.46	Tahrir (Ismâ`îliyya) en 1907 ……..	88
1.47	Place de Tahrir (Ismâ`îliyya) avant la révolution …….	88

1.48	Place de Tahrir et Mogamaa, fin des années 60. ……...	88
1.49	Place de Tahrir, telle qu'elle est aujourd'hui. ……	88
1.50	Les soldats australiens dans les casernes devant le musée du Caire …….	89
1.51	Les casernes britanniques. …….	89
1.52	Photo aérienne du Caire prise en 1904 ……...	89
1.53	La Tour du Caire ……	90
1.54	Place El Tahrir, à la fin des années 60 ……...	90
1.55	Place El Tahrir, à la fin des années 60 ……...	90
1.56	La vue de Garden City, à la fin des années 60 ……...	91
1.57	La surélévation des bâtiments anciens ……...	91
1.58	La maison de Hoda Shaarawi à la place El Tahrir …….	93
1.59	Palais de Cherif Sabry, remplacé par l'hôtel Four Seasons en 2001. ……	93
1.60	La démolition du palais de Cherif Sabry ……...	93
1.61	Place Abdel Mon`eim Riad pendant et après les travaux du pont 6 Octobre …	94
1.62	Rue Gameat El-Dual ……...	98
1.63	Jardin El Nahr à Zamâlik ……...	99
1.64	Jardin El Jezirah à Zamâlik ……	99
1.65	Jardin El Obour à Zamâlik …….	99
1.66	Le plan masse de deux phases du parking à Tahrir ……...	100
1.67	Les travaux en deuxième phase du parking en face du musée du Caire ……	100
1.68	La coupe principale du projet du parking à Tahrir ……	100
1.69	Les deux phases du parking à Ramsès ……...	101
1.70	Les travaux du parking de Ramsès en face de la gare. ……...	102
1.71	La structure béton du parking de Ramsès ……...	102
1.72	Le site après la démolition du parking……	102
1.73	L'ancienne station de microbus devant la gare de Ramsès ……...	103
1.74	L'espace devant la gare après son aménagement ……...	103
1.75	Les procédures du transfert de la statue de Ramsès II ……...	103
1.76	La statue traverse la place El Tahrir ……...	103
1.77	La statue s'est installée à Gîza ……...	103
1.78	Le plan de deux tunnels à El-Azhar ……...	104
1.79	La localisation de la rue El Alfi par rapport au centre-ville ……...	106
1.80	La zone aménagée à Tawfikiya …….	106
1.81	Le plan d'aménagement de la zone centrale ……...	107
1.82	Une vue générale de la rue El Alfi …….	107
1.83	Une vue générale de la rue Saray El Azbâkiyya ……	108
1.84	Une vue générale de la rue El Alfi, prise de la rue Urâbî ……...	108
1.85	Les alternatives du chemin ver la place El Tahrir …….	109
1.86	Le blocage de la zone par des barrières fixes ……	110
1.87	Aucune protection contre le soleil, manque d'espaces verts et de bancs. …….	110
1.88	L'avis des interrogés sur l'aménagement de la rue El-Alfi ……...	111
1.89	La sélection des interrogés à propos des rues piétonnes ……	112
1.90	La sélection des interrogés à propos des rues aménagées …….	112
1.91	Le Festival euro-égyptien du théâtre de rue ……...	112
1.92	Hêkr Abo Douma à Rod El Farag ……...	113
1.93	El Mawardy à Sayéda Zeinab avant la démolition de la zone informelle. ……	114
1.94	Les travaux dans la zone de Mawardy après la démolition. ……...	114
1.95	La zone de Zeinhôm avant d'être démolie …….	115
1.96	La zone de Zeinhôm après le projet d'aménagement ……	115
1.97	Les zones informelles au Grand Caire ……...	115
1.98	La démolition de l'abattoir en 1998 ……...	117
1.99	La déchetterie à la place de l'abattoir ……	117
1.100	Le début des travaux de l'hôpital en 2001 …….	118
1.101	L'hôpital en 2007 ……...	118
1.102	Les espaces verts en face de l'hôpital ……	118

1.103	La zone des tanneries au Vieux Caire ……	119
1.104	Les centres secondaires du Grand Caire ……	122
1.105	Jezirat El Dahab …….	123
1.106	La maquette du projet d'aménagement des terrains de l'aéroport d'Imbabah.	123
1.107	Evolution de la population dans le centre-ville entre 1947 et 1976. ……..	129
1.108	Evolution de la croissance annuelle entre 1937 et 1976 ……	129
1.109	Evolution de la population dans les quartiers centraux entre 1947 et 1976 …..	129
1.110	Villa Youssef Qattaui Pacha ……..	146
1.111	La rampe circulaire de Kamal Salah El-Din ……..	146
1.112	Villa Austria à Maâdy en 1914 et en 1996 ……	146
2.01	Les ministères au centre-ville du Caire ……..	155
2.02	El-Mogamaa ……...	156
2.03	La localisation dominante d'El Mogamaa …….	156
2.04	La distribution des administrations au Grand Caire ……..	160
2.05	Le pouvoir administratif au Caire ……..	161
2.06	Premier groupe ……...	162
2.07	Deuxième groupe ……...	162
2.08	Troisième groupe ……...	163
2.09	Quatrième groupe ……..	163
2.10.a	La fréquence des visites …….	167
2.10.b	La fréquence des visites …….	168
2.11	L'avis des interrogés ……..	169
2.12	La classification selon l'âge ……...	169
2.13	Les villes proposées ……...	170
2.14	La localisation du Parlement ……..	171
2.15	La localisation dominante de l'Assemblée du peuple ……...	172
2.16	Le premier bâtiment, rue Qasr El Einy ……..	172
2.17	Le deuxième bâtiment, rue Magless ElShaab ……	172
2.18	Le troisième bâtiment, rue Qasr El Einy ……	173
2.19	La haute cour constitutionnelle à Ma`âdî ……..	174
2.20	Les nouvelles limites des gouvernorats …….	174
2.21	La Cour Suprême ……...	176
2.22	Les pôles judiciaires au centre-ville ……...	176
2.23	La concentration des sièges des partis politiques au centre-ville ……..	177
2.24	La concentration des ambassades aux quartiers ……	179
2.25	La concentration des ambassades à Zamâlik …….	179
2.26	La concentration des ambassades à Garden City ……...	179
2.27	La concentration des ambassades à Duqqî ……	180
2.28	La concentration des ambassades à Mohandessine ……...	180
2.29	La centralité des ambassades africaines ……	180
2.30	La centralité des ambassades américaines …….	180
2.31	La centralité des ambassades asiatiques ……	180
2.32	La centralité des ambassades européennes ……...	180
2.33	La localisation de la Banque Centrale de l'Egypte ……	193
2.34	La concentration des guichets bancaires en 2007. …….	196
2.35	L'évolution de la densité bancaire aux régions égyptiennes …….	196
2.36	L'évolution du nombre de touristes ……...	199
2.37	L'évolution des nuits passées dans les hôtels. ……...	199
2.38	Le grand magasin Tiring dans la place Attaba. …….	202
2.39	Le grand magasin Salon Vert, rue Qasr El-Nil. …….	203
2.40	Le grand magasin Sednaoui sur la place El-Khazendar à Attaba ……..	203
2.41	Omar Effendi, rue Abdel Aziz ……...	204
2.42	La rue El-Shawarby ……...	205
2.43	La muraille du club sportif Zamalek à Mohandessin ……	206

2.44 L'utilisation des rez-de-chaussée dans le centre-ville du Caire ……. 207
2.45 La distribution des activités commerciales au Grand Caire …….. 208
2.46 Le passage de Sour El-Azbakéya ……... 209
2.47 El-Mûskî, un pôle commercial de vêtements d'occasion …….. 210
2.48 Rue Abdel Aziz, un pôle commercial de l'électroménager ……... 210
2.49 La distribution du commerce de détail au Grand Caire ……. 210
2.50 La distribution du commerce de détail dans les quartiers centraux ……... 210
2.51 Le trottoir de la rue Talaat Harb occupé par les vendeurs ambulants …… 212
2.52 Wekalet El-Balah ……... 213
2.53 La localisation de centres commerciaux dans les quartiers centraux …… 215
2.54 Tiba Mall à Nasr City …… 217
2.55 Le *Food-court* de Talaat Harb Mall ……... 217
2.56 Les trois centres d'affaires (WTC, Arkadia Mall et Nile Towers) …… 218
2.57 Le gigantesque complexe City Stars ……. 220
2.58 L'atrium principal du Stars Centre …… 221
2.59 La salle de cinéma, *VIP Lounge* …… 221
2.60 Un des cafés traditionnels du Stars Centre …… 221
2.61 Un bazar de souvenirs dans la zone de Khan El-Khalily à Stars Centre …….. 221

3.01 Le tramway traversant le centre-ville aux années 1980 ……. 227
3.02 Le bus fluvial. …… 227
3.03 Les bus surchargés par les passagers ……. 228
3.04 Les minibus surchargés par les passagers …….. 229
3.05 Les trois lignes de métro du Caire. …… 230
3.06 Le métro à l'heure de pointe …….. 231
3.07 L'anarchie des microbus dans les rues du Caire …… 231
3.08 L'anarchie des microbus dans les rues du Caire …… 232
3.09 Le taxi classique ……. 234
3.10 Le taxi de la capitale …….. 234
3.11 Le taxi blanc ……... 234
3.12 Les motos utilisées pour la livraison de restaurants *fast-food.* …….. 236
3.13 Le corridor du 26 Juillet …… 237
3.14 Le pont du 15 Mai …….. 237
3.15 Le réseau routier du Grand Caire ……... 238
3.16 Le réseau routier traversant le noyau central ……. 238
3.17 Les points d'embouteillage à la sortie du tunnel El-Azhar …… 239
3.18 Le bâtiment principal de la gare internationale ……. 240
3.19 Les salles d'attente et de réservation de la gare ……. 240
3.20 Le terminus de bus, situé sous le pont de 6 Octobre …….. 241
3.21 Les moyens de transport utilisés au centre-ville ……... 242
3.22 L'arrêt terminus du tramway ……. 242
3.23 Carte touristique utilisée pendant l'enquête ……... 245
3.24 Choix des usagers concernant le noyau principal du centre-ville. ……. 246
3.25 Place Talaat Harb, point d'attraction préféré des piétons. ……. 247
3.26 Les trois places principales du centre-ville du Caire. …… 247
3.27 Les limites proposées par les usagers du centre-ville …… 248
3.28 Les zones commerciales au centre-ville du Caire. ……. 249
3.29 Les limites du centre-ville du Caire selon les données des usagers ……... 250
3.30 Le jardin El-Gézira à Zamâlik ……... 253
3.31 Les dépenses annuelles des familles égyptiennes …….. 254
3.32 Les dépenses annuelles pour les activités sociales …… 255
3.33 Le pont de Qasr El-Nil ……... 256
3.34 Le harcèlement sexuel au centre-ville ……... 260
3.35 Le harcèlement sexuel au centre-ville ……... 261
3.36 Une manifestation féminine contre le harcèlement sexuel au centre-ville …… 262

3.37 Croquis n° 1 ……... 266
3.38 Croquis n° 2 ……... 266
3.39 Croquis n° 3 ……... 267
3.40 Croquis n° 4 ……... 267
3.41 Croquis n° 5 ……... 268
3.42 Croquis n° 6 ……... 268
3.43 Croquis n° 7 ……... 269
3.44 Croquis n° 8 ……... 270
3.45 Croquis n° 9 ……... 270
3.46 Croquis n° 10 ……. 271
3.47 Croquis n° 11 ……. 271
3.48 Croquis n° 12 ……. 272
3.49 Croquis n° 13 ……. 272
3.50 Croquis n° 14 ……. 273
3.51 Croquis n° 15 ……. 273
3.52 Croquis n° 16 ……. 274
3.53 Croquis n° 17 ……. 274
3.54 Croquis n° 18 ……. 275
3.55 Croquis n° 19 ……. 276
3.56 Croquis n° 20 ……. 276
3.57 Croquis n° 21 ……. 277
3.58 Croquis n° 22 ……. 278
3.59 Croquis n° 23 ……. 279
3.60 Croquis n° 24_a ……. 280
3.61 Croquis n° 24_b ……. 280
3.62 Croquis n° 24_c ……. 280
3.63 Les résultats de la représentation des voies ……... 283
3.64 La représentation des voies dans les croquis du panel …….. 283
3.65 La représentation des chemins selon l'âge des enquêtés ……... 284
3.66 La représentation des voies selon le sexe des enquêtés ……. 284
3.67 La représentation des voies selon la situation familiale des enquêtés ……... 284
3.68 La représentation des voies selon le niveau d'étude des enquêtés …… 285
3.69 La représentation des voies selon la situation professionnelle …….. 285
3.70 La représentation des voies en fonction des moyens de transport ……. 285
3.71 La représentation des nœuds …….. 286
3.72 La représentation des nœuds dans les croquis ……... 286
3.73 La représentation des nœuds selon l'âge. …….. 287
3.74 La représentation des nœuds selon le sexe. ……... 287
3.75 La représentation des nœuds selon la situation familiale. ……. 287
3.76 La représentation des nœuds selon le niveau d'éducation. …… 288
3.77 La représentation des nœuds selon la situation professionnelle. ……... 288
3.78 La représentation des nœuds en fonction des moyens de transport utilisés…… 288
3.79 Les résultats de la représentation des quartiers……... 289
3.80 La représentation des quartiers dans les croquis …… 289
3.81 Les résultats de la représentation des limites…….. 290
3.82 La représentation des limites dans les croquis ……... 290
3.83 Les résultats de la représentation des points de repère (1) …… 291
3.84 Les résultats de la représentation des points de repère (2)……. 291
3.85 La représentation des points de repère dans les croquis …… 291
3.86 Les éléments représentés dans les croquis ……. 293
3.87 Les diagrammes de classification des personnes interrogées …… 295
3.88 La motivation principale de visiter le centre-ville ……. 295
3.89 La représentation des rues principales du centre-ville du Caire …… 296
3.90 La concentration des commerces dans la rue Talaat Harb……. 300
3.91 La représentation des places principales du centre-ville du Caire…….. 301

3.92	Les quartiers du Caire ……	302
3.93	Problèmes liés à l'aspect général du centre-ville ……...	305
3.94	Solutions pour améliorer l'aspect général du centre-ville …….	305
3.95	Problèmes liés aux bâtiments …….	306
3.96	Solutions pour améliorer les bâtiments ……...	306
3.97	Un immeuble de style Art Nouveau (*Jugendstil*) de la place Talaat Harb ……	306
3.98	Les anciens *Grands Magasins Tiring* ……	306
3.99	Problèmes liés aux panneaux d'affichage ……...	307
3.100	Solutions pour améliorer les panneaux d'affichage ……...	307
3.101	Le quartier de Bâb al-Lûq : un pôle important des cabinets de médecins …….	307
3.102	Les panneaux de publicité cachentant les façades des immeubles ……	307
3.103	Problèmes liés aux rues ……..……	308
3.104	Solutions pour améliorer les rues ……..…….	308
3.105	Les piétons traversent les rues sans respecter les signalisations de circulation	308
3.106	La place Opéra ……..……..……...	308
3.107	Problèmes liés au trafic ……..……	309
3.108	Solutions pour améliorer le trafic ……..……	309
3.109	Le trafic perturbé dans les rues du Caire ……..…….	309
3.110	Problèmes liés au stationnement ……..……...	310
3.111	Solutions pour améliorer le stationnement ……..……...	310
3.112	Des voitures stationnées sur le trottoir ……..…….	310
3.113	Des voitures stationnées en trois lignes parallèles. ……	310
3.114	Problèmes liés aux mobiliers urbains ……...……...	311
3.115	Solutions pour améliorer les mobiliers urbains …….	311
3.116	Des barrières pour empêcher les passants de traverser la rue ……	311
3.117	La rue de la Bourse : une des rues piétonnes au centre-ville du Caire……...	311
3.118	Problèmes liés à l'utilisation du sol ……..…….	312
3.119	Solutions pour améliorer l'utilisation du sol ……..……	312
3.120	Le trottoir occupé par les vendeurs ambulants et les cafés ……	312
3.121	Problèmes liés au service clients ……..…….	313
3.122	Solutions pour améliorer le service clients ……	313
3.123	La qualité de services commerciaux varie selon le quartier central ……..	313

Index des tableaux

N°	*Libellé*	*Page*
1.01	Le rapport entre les logements planifiés et construits ……	50
1.02	L'évolution des habitants dans les villes nouvelles et satellites ……	51
1.03	Les logements dans les villes nouvelles ……..……...	51
1.04	Les investissements arabes et étrangers après l'Infitah …….	53
1.05	Le plan du programme national d'habitation ……..	57
1.06	Estimation de la population du GOPP au Grand Caire ……..	71
1.07	La stratégie du développement du Grand Caire. ……	74
1.08	Evolution de la population des quartiers centraux entre 1897 et 2006……...	127
1.09	Evolution de la croissance annuelle du centre-ville entre 1897 et 2006…….	128
1.10	Les densités brute et nette de population dans les qisms cairotes en 2006 …	131
1.11.a	Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne ……	143
1.11.b	Les dépenses annuelles par famille en livre égyptienne ……	144
2.01	La distribution des administrations au Grand Caire (1) …….	159
2.02	La distribution des administrations au Grand Caire (2) …….	160
2.03	La classification de l'échantillon des personnes interrogées …….	167
2.04	La fréquence des visites ……..……...	168
2.05	L'évolution du nombre d'établissements de crédit en Egypte ……...	195
2.06	La concentration des établissements financiers au Grand Caire ……	197
2.07	Le taux d'occupation des hôtels ……..……...	199
2.08	Le nombre d'hôtels et leur classification selon la région ……..	200
2.09	La distribution des activités commerciales au Grand Caire (1) …….	208
2.10	La distribution des activités commerciales au Grand Caire (2) …….	209
3.01	La classification de l'échantillon ……..……	245
3.02	La classification des enquêtés……..……...	265
3.03	Les éléments représentés dans les cartes mentales ……	282
3.04	La classification des enquêtés ……..……..	294
3.05	Le nombre de réponses concernant les rues du centre-ville les plus citées…	296
3.06	Les rues les plus importantes du centre-ville …….	297
3.07	Les services proposés dans les rues centrales ……	298
3.08	Les centralités des rues centrales……	299
3.09	Les places les plus représentées au centre-ville …….	301
3.10	Les places les plus remarquables au centre-ville ……...	302
3.11	Les services disponibles dans les quartiers centraux. ……	303

Table de matières

Sommaire ……..…... 7

Introduction Générale ……... 12

1. La transformation du centre-ville du Caire à la lumière des politiques économiques et urbaines de l'Etat ……... 31

Introduction de la première partie ……. 32

1.1. Le centre-ville entre le socialisme et le capitalisme …… 33
1.1.1. Entre les nationalisations de Nasser et l'*Infitah* de Sadat …… 33
a- Les nationalisations ……... 34
b- L'émigration internationale ……... 34
c- L'ouverture économique (*l'Infitah*) ……... 35
1.1.2. Le programme de réforme économique (*ERSAP*) …… 36
a- La privatisation …….. 39
b- Réforme économique ou déforme économique ? …….. 41

1.2. Les politiques urbaines et foncières de l'Etat ……. 43
1.2.1. Entre les politiques économiques et le marché immobilier ……... 43
1.2.2. La production des logements …… 45
1.2.3. La législation foncière …….. 59
1.2.4. Les schémas directeurs, entre les plans et la réalité ……. 64

1.3. La dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle …….. 76
1.3.1. La mobilité urbaine et fonctionnelle ……. 76
a- Le centre-ville change de peau : une approche historique …… 78
b- L'incendie du Caire ……... 85
c- La recomposition spatiale du centre-ville ……. 87
d- L'aménagement du centre-ville d'après l'Infitah …….. 92
e- La détérioration du centre-ville à cause de sa centralité …… 95
f- Renouveler les jardins ……... 98
g- L'aménagement des places centrales …… 99
h- Le tunnel d'El-Azhar ……. 104
i- De nouvelles zones piétonnes au centre-ville …… 105
j- Le programme de développement urbain …….. 113
k- Le polycentrisme et la centralité perdue au centre-ville …… 120
1.3.2. La société cairote : Qu'est-il arrivé aux Egyptiens ? …… 127
a- La mobilité résidentielle et le dépeuplement du centre-ville …… 127
b- La structure sociale par rapport aux politiques économiques …... 131
c- Les nouveaux riches et les nouveaux pauvres ……... 140
d- La nostalgie du passé ……. 145

Conclusion de la première partie …… 150

2. Le centre-ville : un espace multifonctionnel, les modalités de la centralité ……...……... 152

Introduction de la deuxième partie ……. 153

2.1. Les fonctions sociopolitiques dans le noyau central ……... 154
2.1.1. Le centre-ville : un espace du pouvoir politique …….. 154
a- Le Pouvoir Exécutif ……... 154
b- Le Pouvoir Législatif ……. 171
c- Le Pouvoir Judiciare …….. 174
d- Les partis politiques ……... 177
e- Les Ambassades …… 179
2.1.2. Le rôle sociopolitique des organismes non-gouvernementaux…… 181
a- Les unions estudiantines …… 182
b- El-Azhar …… 183
c- Les syndicats ……. 185
d- Le mouvement *Kéfaya* ……... 188
e- Le mouvement du *6 Avril* …….. 189

2.2. Le secteur tertiaire dans le noyau central ……..…….. 193
2.2.1. Le secteur financier …….. 193
a- La Banque Centrale ……... 193
b- La density bancaire en centre-ville …… 194
2.2.2. L'infrastructure touristique et d'accueil …… 198

2.3. Les activités commerciales dans le noyau central ……..…… 202
2.3.1. L'évolution du commerce de détail …….. 202
2.3.2. Le commerce en centre-ville ……... 207
a- Les magasins : une centrlité commerciale ……. 207
b- Les souks : une solution miracle pour les pauvres …… 211
2.3.3. Les *Malls* cairotes : un mode de vie ……... 214

Conclusion de la deuxième partie ……... 223

3. Un aspect social et humain : accessibilité, pratiques urbaines et représentation 224

Introduction de la deuxième partie ……. 225

3.1. L'accessibilité au centre-ville 226
3.1.1. Les modes de transport ……. 226
a- Le tramway …… 227
b- Le bus fluvial ……. 227
c- Le bus …… 228
d- Le minibus ……. 229
e- Le métro …… 229
f- Le microbus ……... 231
g- Le taxi …… 233
h- Les voitures privées ……... 234
i- Les deux roues ……... 236

3.1.2. La trame viaire …….. 237
3.1.3. Les nœuds centraux …….. 240

3.2. Le centre-ville d'après ses usagers ……..……. 244
3.2.1. L'identification du centre-ville ……. 244
3.2.2. Les pratiques sociales spatialisées …… 251
a- Le centre-ville : des sorties pour tous …… 251
b- Le centre-ville : une explosion d'une violence urbaine …… 260
3.2.3. La représentation du centre-ville d'après ses usagers …….. 265
a- La représentation du centre-ville d'après les cartes mentales ….. 265
b- La représentation du centre-ville d'après le questionnaire …… 294
3.2.4. Les problèmes du centre-ville d'après ses usagers ……... 305

4. Conclusion générale …… 317

Bibliographie ……...…… 324

Table des figures ……. 330

Index des tableaux …….. 336

Table des matières …….. 337

RESUME en français

La métropole est directement gérée par les services de l'Etat. Les politiques économiques et urbaines lancées par les régimes politiques successifs, à partir des années 1952, ont profondément modifié la structure sociale des Egyptiens. Ces politiques étaient le moteur de la dynamique sociale, résidentielle et fonctionnelle. La mobilité des classes aisées vers les quartiers périphériques a créé le phénomène de polycentrisme. Par conséquent, une grande partie des services de luxe ont abandonné la zone centrale pour suivre leurs clients. Malgré la dégradation des services du noyau central, ce dernier a paradoxalement conservé sa position en tant que centre de pouvoir. En fait, le développement de grands centres commerciaux périphériques n'a pas entraîné la mort du centre-ville du Caire. Ce dernier s'est adapté grâce à ses propres modalités qui renforcent certains types de centralité. Cependant, l'abaissement de certaines substances affaiblit d'autres types de centralités.

TITRE en anglais

Downtown Cairo under Political and Socio-Economic Evolution:

Landscape, functions, accessibility and local practices

RESUME en anglais

The city of Cairo is directly managed by the State. Economic and urban policies initiated by successive political regimes, from the years 1952, have profoundly influenced the social structure of the city and the country as a whole. These policies were the driving force of social, residential and functional dynamics. Mobility of the affluent to the suburbs has created the phenomenon of polycentrism. Consequently, much of the luxury services have abandoned the downtown area to track their customers. Despite the deterioration of these services, the city centre has paradoxically retained its position as a focal point for power. The development of suburban shopping malls, as a prime example, has not resulted in the death of downtown Cairo, to which the latter has responded with its own procedures to enhance certain types of centrality. However, the loss of certain characteristics did weaken other types of centralities.

DISCIPLINE - SPECIALITE DOCTORALE

DOCTORAT GÉOGRAPHIE, SPÉCIALITÉ GÉOGRAPHIE HUMAINE ET RÉGIONALE

MOTS-CLES

Centralité, Centre-ville, Mobilité Sociale, Dynamique Résidentielle, Aménagement, Le Caire, Egypte

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE

LADYSS - Dynamiques sociales et recomposition des espaces
UMR 7533 CNRS - Paris 10 - Paris 1 - Paris 8 - Paris 7
http://www.ladyss.com/